



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

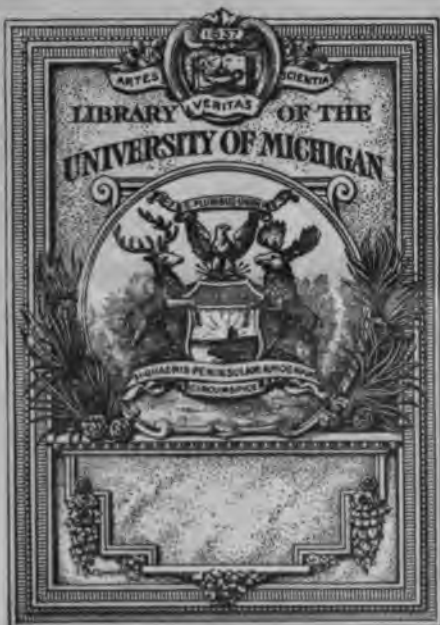
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





1871
MAY 25





●—————●
IMPRIMÉ PAR BÉTHUNE ET PLON, A PARIS.

●—————●

2 11

LES
MANUSCRITS FRANÇOIS

DE

LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI,

LEUR HISTOIRE ET CELLE DES TEXTES ALLEMANDS,
ANGLAIS, HOLLANDOIS, ITALIENS, ESPAGNOLS
DE LA MÊME COLLECTION.

PAR A. PAULIN PARIS,

de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres; Conservateur-adjoint
de la Bibliothèque du Roi (section des Manuscrits).

VI.



PARIS.

TECHENER, PLACE DU LOUVRE, 12.

—
1845.

sentir aujourd'hui l'intérêt des publications de cette nature, et grâce aux encouragemens de l'autorité, deux Savans étrangers sont dernièrement venus révéler à l'Europe entière et même à la France une nouvelle partie des trésors littéraires conservés dans notre Cabinet des Manuscrits. J'ai déjà parlé souvent de l'auteur des *Manoscritti Italiani*, feu le docteur Antonio Marsand; l'exemple qu'il a donné vient d'être suivi par un Espagnol de grande distinction, M. de Ochoa, aujourd'hui directeur de la Bibliothèque de Madrid. Avant la fin de son exil, M. de Ochoa a vu notre Imprimerie Royale publier le travail dont M. le Ministre de l'Instruction publique avoit cru devoir le charger, et, grâce à ses veilles, nous possédons aujourd'hui le Catalogue raisonné de nos Manuscrits en langue espagnole (1).

Voici le Tome sixième d'un autre ouvrage parfaitement analogue à celui de MM. de Santarem, Marsand et Ochoa; entrepris avec non moins d'ardeur, poursuivi peut-être avec une sorte de courage, puisque l'auteur croit en sentir mieux

(1) *Catalogo razonado de los manuscritos espanoles existentes en la Biblioteca real de Paris, etc.*, por Eugenio de Ochoa. Paris, en la Imprenta real, 1814. 1 vol. in-4^o de plus de 700 pages.

On trouve dans ce précieux volume la description de 332 manuscrits espagnols. — Dans les deux volumes italiens du docteur Marsand il y en a 196; dans les miens, 853. Ainsi, depuis 1836, voilà près de 2,100 Manuscrits du Roi suffisamment décrits. C'est quelque chose.

que personne l'intérêt et l'opportunité. Mais si pour le rédiger il n'aura jamais que son jugement à suivre, il a besoin, pour en continuer l'impression, du concours bienveillant de ceux qui président aux destinées de la Bibliothèque du Roi. Un des premiers devoirs du Garde des Livres est, et nous l'avouerons volontiers, d'achever et perfectionner les Catalogues, mais non, j'imagine, de publier à ses dépens *exclusifs* les résultats d'un pareil travail : ce seroit attacher la ruine des Employés à l'accomplissement de leurs devoirs. Je ne rougirai donc jamais d'avoir sollicité avec une ardeur extrême l'honorable secours dont j'avois besoin ; avec une sorte d'empressement qu'on a bien voulu l'accorder au cinquième volume et même à celui qui paroît aujourd'hui ; j'ose espérer qu'il ne manquera pas aux suivans. Mais enfin, si l'impression subit désormais quelques retards, je prie ceux qui veulent bien s'intéresser au Catalogue raisonné des *Manuscrits François*, de ne pas accuser le défaut de ma persévérance. Je n'imagine rien, en effet, qui puisse m'empêcher de poursuivre la tâche que je me suis imposée.

On trouvera dans le volume qui paroît aujourd'hui plusieurs notices assez étendues sur d'anciennes compositions oubliées depuis long-temps et qui m'ont semblé dignes d'être mieux connues. Tels sont les anciens poèmes de Renaut de Montauban et de Girart de Roussillon ; les Chansons de geste



sentir aujourd'hui l'intérêt des publications de cette nature, et grâce aux encouragemens de l'autorité, deux Savans étrangers sont dernièrement venus révéler à l'Europe entière et même à la France une nouvelle partie des trésors littéraires conservés dans notre Cabinet des Manuscrits. J'ai déjà parlé souvent de l'auteur des *Manoscritti Italiani*, feu le docteur Antonio Marsand; l'exemple qu'il a donné vient d'être suivi par un Espagnol de grande distinction, M. de Ochoa, aujourd'hui directeur de la Bibliothèque de Madrid. Avant la fin de son exil, M. de Ochoa a vu notre Imprimerie Royale publier le travail dont M. le Ministre de l'Instruction publique avoit cru devoir le charger, et, grâce à ses veilles, nous possédons aujourd'hui le Catalogue raisonné de nos Manuscrits en langue espagnole (1).

Voici le Tome sixième d'un autre ouvrage parfaitement analogue à celui de MM. de Santarem, Marsand et Ochoa; entrepris avec non moins d'ardeur, poursuivi peut-être avec une sorte de courage, puisque l'auteur croit en sentir mieux

(1) *Catalogo razonado de los manuscritos espanoles existentes en la Biblioteca real de Paris, etc.*, por Eugenio de Ochoa. Paris, en la Imprenta real, 1834. 1 vol. in-4^o de plus de 700 pages.

On trouve dans ce précieux volume la description de 332 manuscrits espagnols. — Dans les deux volumes italiens du docteur Marsand il y en a 896; dans les miens, 853. Ainsi, depuis 1836, voilà près de 2,100 Manuscrits du Roi suffisamment décrits. C'est quelque chose.

que personne l'intérêt et l'opportunité. Mais si pour le rédiger il n'aura jamais que son jugement à suivre, il a besoin, pour en continuer l'impression, du concours bienveillant de ceux qui président aux destinées de la Bibliothèque du Roi. Un des premiers devoirs du Garde des Livres est, et nous l'avouerons volontiers, d'achever et perfectionner les Catalogues, mais non, j'imagine, de publier à ses dépens *exclusifs* les résultats d'un pareil travail : ce seroit attacher la ruine des Employés à l'accomplissement de leurs devoirs. Je ne rougirai donc jamais d'avoir sollicité avec une ardeur extrême l'honorable secours dont j'avois besoin ; avec une sorte d'empressement qu'on a bien voulu l'accorder au cinquième volume et même à celui qui paroît aujourd'hui ; j'ose espérer qu'il ne manquera pas aux suivans. Mais enfin, si l'impression subit désormais quelques retards, je prie ceux qui veulent bien s'intéresser au Catalogue raisonné des *Manuscrits François*, de ne pas accuser le défaut de ma persévérance. Je n'imagine rien, en effet, qui puisse m'empêcher de poursuivre la tâche que je me suis imposée.

On trouvera dans le volume qui paroît aujourd'hui plusieurs notices assez étendues sur d'anciennes compositions oubliées depuis long-temps et qui m'ont semblé dignes d'être mieux connues. Tels sont les anciens poèmes de Renaut de Montauban et de Girart de Roussillon ; les Chansons de geste

d'Antioche et du Chevalier au Cigne ; les poésies de Froissart et celles d'Eustache Deschamps, le Rutebeuf du quatorzième siècle, comme Villon et Rabelais furent les Deschamps du quinzième et du seizième. La liste que je donne de toutes les chansons légères des Trouverres offrira moins d'omissions que d'inexactitudes ; mais le reproche de celles-ci ne devra pas toujours m'être imputé. Nous avons dû suivre, feu M. Mouchet et moi, les textes que nous avons sous les yeux. Si d'autres Manuscrits conservés en Angleterre, en Italie, en Belgique nous autorisent à redresser quelques attributions d'auteurs, nous en formerons la matière d'un prochain *erratum*. En attendant, à l'aide de nos tables, il semble qu'on pourroit entreprendre la publication d'un *Corpus* de tous les vieux Chansonniers François ; et cette collection offrirait peut-être les fondemens les plus assurés de la langue des Sévigné, des La Fontaine et des Jean-Baptiste Rousseau. Telle étoit du moins l'opinion d'un excellent écrivain, notre Charles Nodier, dont l'*Académie Française* ne sauroit aujourd'hui trop regretter la perte irréparable.

LES
MANUSCRITS FRANÇOIS

DE
LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

N° 7170.

757. ROMANS DE JOSEPHE OU DU SAINT GRAAL; — DE
MERLIN.

Vol. in-f° mediocri vélin à 2 colonnes, 228 feuillets; dessins composés dans les initiales; XIII^e siècle. Anciennement relié en veau sur bois, aujourd'hui en veau racine, à l'aigle de France sur les plats et au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fontainebleau, n° 898, anc. catal. n° 631.— Sainte-Palaye, n° 527.

Les huit premiers feuillets sont écrits de la main la plus légère et la plus ancienne, mais plusieurs feuillets sont mutilés dans le corps du volume. La leçon est bonne et des plus complètes; les initiales sont jolies. Au f° 77 commence le roman de Merlin.

LES
MANUSCRITS FRANÇOIS

DE
LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

N° 7170.

**757. ROMANS DE JOSEPHE OU DU SAINT GRAAL; — DE
MERLIN.**

Vol. in-^{fo} mediocri vélin à 2 colonnes, 228 feuillets; dessins composés dans les initiales; ^{xiii} siècle. Anciennement relié en veau sur bois, aujourd'hui en veau racine, à l'aigle de France sur les plats et au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fontainebleau, n° 898, anc. catal. n° 631.— Sainte-Palaye, n° 527.

Les huit premiers feuillets sont écrits de la main la plus légère et la plus ancienne, mais plusieurs feuillets sont mutilés dans le corps du volume. La leçon est bonne et des plus complètes; les initiales sont jolies. Au ^{fo} 77 commence le roman de Merlin.

N° 7470³.758. ROMANS DE JOSEPHE OU DU SAINT GRAAL ; — DE
MERLIN.

Vol. in-^{fo} parvo vélin à 2 col., 75 feuillets, dessins composés dans les initiales; xiii^e siècle. Relié en veau fauve.

Fonds de Cangé, n° 4.

Volume fort précieux en ce qu'il contient le même récit en prose que M. Francisque Michel a publié en vers d'après le manuscrit de Saint-Germain, n° 1987 (1). Le texte en prose paraît unique, comme le texte en vers. Le roman de Merlin commence au f° 18 r°. Il diffère peu des leçons ordinaires, et n'est continué que jusqu'au couronnement d'Artus.

Premiers mots du volume : « Be doivent savoir
» tuit li pechior que devant ce que nostres sires
» venist en terre, que il faisoit parler les prophè-
» tes... » Derniers mots : « Et lou sacré la veille de
» Pantecoste. Lou samedi devant vespres et par
» lou commun co.... »

(1) Le roman de Saint-Graal, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, par Francisque Michel. Bordeaux, 1861.

N° 7174.

759. ROMANS DE JOSEPH OU DU SAINT GRAAL; — DE
MÉRLIN.

Vol. in-f° mediocri vélin, de 330 feuillets à 2 colonnes, miniatures, vignettes et initiales; fin du XIII^e siècle. Relié antefois en velours rouge, aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats et aux L couronnés de Louis XIV sur le dos.

Fontainebleau, n° 733, anc. n° 522. — Sainte-Palaye, n° 529.

Les armes de la Gruthuyse, recouvertes de celles de France sur la marge inférieure du premier feuillet, prouvent que le volume étoit, sous le règne de Louis XI, la propriété de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse. (*Voy.* Van Praet, n° LXV.)

Les ornemens sont assez curieux ; l'écriture et le dialecte révèlent un scribe du Bourbonnois ou du Berry. Le texte est d'ailleurs bon et contient plusieurs épisodes du *Merlin* qui ne sont pas dans tous les anciens manuscrits ; mais les neuf dernières *laises* du Merlin sont à désirer (1). Le récit s'arrête au milieu de l'aventure du diable ou chat de Lausanne, mise à fin par Artus.

(1) J'appelle *laises*, sur la garantie de plusieurs anciens trouvères, ces fractions du récit qui en général commencent ainsi : *Or dist i contes*, et finissent par : *A tant laisse li contes et reparlera d'autre chose*.

N° 7172.

760. ROMAN DE TRISTAN, INCOMPLET.

Volume in-f° parvo vélin de 317 feuillets à 2 colonnes, miniatures dans les initiales; XIII^e siècle. Relié sur bois en veau fauve, à compartimens et labyrinthes sur les coins et sur le dos, aux armes de France et aux C de Charles IX sur les plats.

Fontainebleau, n° 724. Anc. cat. 342.— Sainte-Palaye, not. 529.

Volume d'une excellente écriture, mais par malheur dépareillé; les miniatures, d'un style assez remarquable, ont presque toutes été maculées. Il contient les seconde et troisième parties du roman et commence avec la 29^e *laisse*, quand Lancelot parle de Tristan à Pinabel d'une façon méprisante. Ce qui ajoute beaucoup de prix à ce manuscrit, c'est que nous y trouvons à la fin le nom autographe du copiste et la date de son travail. « Anno Domini M. CC. septuagesimo octavo » scripsit Petrus de Tiergevilla istud Romanum. » Benedictum sit nomen Domini. » Tiergeville est en Normandie, dans la sous-préfecture et à cinq lieues d'Ivetot. Les miniatures sont disposées de manière à présenter deux ou trois sujets l'un au-dessus de l'autre : les chevaux sont bien élancés; le ton des figures est rude et vif. Les couleurs ont été mal appliquées; c'est pourquoi elles se sont écaillées.

N° 7173.

761. ROMAN DE LANCELOT DU LAC.

Volume in-8° parvo vélin de 486 feuillets à 2 colonnes, une petite minialure; commencement du XIV^e siècle. Relié autrefois en veau sur bois, aujourd'hui en veau marbré à l'N couronné de l'empire sur le dos.

Biblioth. Mazarine, n° 28. — Sainte-Palaye, n° 530.

Exemplaire complet, mais d'une écriture lourde et d'un dialecte qui sent le Berry.

N° 7173².

762. ROMAN DE LANCELOT; FRAGMENT DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Volume in-4° mediocri vélin de 236 feuillets à 2 colonnes; XIII^e siècle. Relié en veau racine aux deux L de Louis XVIII sur le dos.

Fonds de Baluze, n° 256.

Excellente écriture. Le récit commence au milieu de la *laisse* dans laquelle on voit Lancelot délivrer de prison le roi Artus et Galehaut. Les premiers mots conservés sont : « Le poot tenir et » il esgarde, si voit devant la porte les .II. chrs » qui gardoient nuit et jor que li rois Artus n'en » fust menez. » Et à la fin : « Et cele l'appele coie- » ment et il demande que ce est, je sui fist-ele une » vostre amie qui me sui mise en a-... »

N° 7173³.

763. ROMAN DE LANCELOT, COMMENCEMENT.

Vol. in-4° mediocri, papier, lignes longues, 405 feuillets; xv^e siècle.
Relié en veau fauve.

Fonds de Baluze, n° 535.

Cette leçon a fort peu de valeur, l'écriture en est mauvaise et la transcription négligée. Le récit s'arrête avec l'enterrement de Matalis, occis par Guinas et vengé par Hestors des Mares.

N° 7173⁵.

764. ROMAN DE LANCELOT, COMMENCEMENT.

Volume in-f° parvo, vélin, 84 feuillets à 2 colonnes, miniatures dans les initiales; xiii^e siècle. Relié en veau marbré au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Fonds d'Ant. Lancelot, n° 163.

Très-bonne leçon. Elle diffère de la plupart des textes du Lancelot, dans le récit des enchantemens de Merlin, qui est ici conforme au roman de Merlin lui-même. La partie conservée s'arrête au milieu de la 28^e laisse, quand Lancelot se prépare à délivrer messire Gauvain, Keux et les autres, de la prison du seigneur de la Douleoureuse Garde. Derniers mots : « Et quant vint à primes, si en veia à la porte un chevalier por lou covant qui li avoit estez fais. Mais il ne fu qui l'osast ovrir devant que... »

N° 7174.

765. ROMAN DE TRISTAN DU LÉONOIS, DEUXIÈME
PARTIE.

Vol. in-4° magno, vélin, de 160 feuillets à 2 colonnes, miniatures, vignettes et initiales à chaque page; xiv^e siècle. Relié autrefois en veau sur bois, aujourd'hui en veau marbré, à l'N couronné de l'empire sur le dos.

Pavie, 7.— Fontainebleau, n° 1795.— Ancien catalogue, n° 330.
— Sainte-Palaye, not. 531.

Ce beau volume appartenoit à la collection italienne des *Visconti*. On lit à la fin du texte la mention : *Pavie au roy Loys XII^e (1)*, et sur le verso du même dernier feuillet : *Libro Tristani in Gallico*.

Il a été exécuté en Italie, et les ornemens doivent en être étudiés comme un témoignage de l'état de la peinture et de la calligraphie en Italie, dans le xvi^e siècle. Les couleurs des enluminures sont vives, épaisses et chaudes. Les visages ont de l'expression, de la délicatesse; les chevaux sont bien lancés et assez bien dessinés; enfin, ce qui ajoute encore du prix à tous ces ornemens, l'artiste a écrit en mauvais italien au-dessous et au-dessus de chaque miniature l'indication des prin-

(1) Voyez les n° 6769, 6822, 6830, 6834, 6847 et 6860, qui proviennent également de Pavie.

cupaux personnages et objets représentés. Ainsi, en tête de la grande miniature du frontispice, on lit : *La roy. Ysoth. Tritan.*; et *li XIII chlr de la tabola reonda*, au-dessus du combat de Tristan contre ces messieurs. Il est fâcheux que la plupart de ces ornemens soient écaillés; mais il en est de même de l'écriture, et je crois que c'est plutôt le défaut du vélin trop peu battu, que celui de l'artiste et de ses couleurs, du calligraphe et de son encre. Ces défauts, nous les retrouvons aussi rarement dans les volumes exécutés en France, que fréquemment dans ceux que l'on doit à l'art de l'Italie, de l'Espagne et même de la Belgique.

J'ai remarqué surtout dans les ornemens, au f° 17 v° : le convoi d'un chevalier. F° 22 r° et v° : la reine Yseult dans son appartement. F° 25 v° : Yseult conversant avec Dinadan, sur une espèce de divan. F° 26 v° : Yseult dans son lit et *la camera o dorma Dinadan*. F° 63 v°, 116 r°, etc. : costumes. F° 66 v° : banquet; les tables sont garnies de nappes, un sénéchal de table sert à genoux. F° 96 r° : pavillon. F° 106 r° : Tristan se débarrasse de sa cotte d'armes. F° 110 : Yseult descend de sa *loge* ou dais préparé pour voir les outes. F° 114 : Yseult et les chevaliers *lavent* après avoir mangé; fort curieux. F° 144 : Parceval chante auprès d'une fontaine.

Cette leçon est plutôt un arrangement de Rusticien de Pise que l'ancien roman de Tristan. Le ré-

cit commence vers le milieu de la cent vingt-cinquième laisse de l'ouvrage le plus ancien. Les premiers mots sont : « En ceste partie dist li contes »
 » qe qant M. S. Tristan fu venuz ou reaume de
 » Logres, et il ot amené avec lui madame Yseut,
 » et il ot trové M. S. Lanc. en cele venue qu'il vint
 » davant le roy A., et il amenoit avec lui madame
 » Yseut, abati il des compaignons de la table reonde
 » jusq'à XIII. M. S. Lanc. qui por venger cele
 » honte qil leur avoit faite s'estoit meus des paveil-
 » lons por joster à M. S. Tristan, qant il recon-
 » nut M. S. Tristan... »

N^{os} 7175 et 7177.

766. LE ROMAN DE TRISTAN, COMPLET.

Deux volumes in-^{fo} parvo et mediocri, vélin, deux colonnes, l'un et l'autre volumes de 265 feuillets, belles initiales ; fin du XIII^e siècle. Reliés, le premier autrefois sur bois en velours noir échiqueté noir, blanc et rouge, aujourd'hui en veau racine ; le second relié autrefois en veau sur bois, aujourd'hui en veau marbré ; tous les deux à l'aigle et à l'N de l'empire sur les plats et sur le dos.

Anc. Biblioth. Mazarine, n^{os} 30 et 598.— Sainte-Palaye, not. 532
 et 534.

Ces deux volumes exécutés par le même copiste forment un exemplaire complet du roman de Tristan. On peut reprocher à nos anciens bibliothécaires de n'avoir pas reconnu l'erreur précédente qui les avoit séparés ; mais nous sommes en droit

d'attribuer l'erreur au savant bibliothécaire de Mazarin, Gabriel Naudé. Il est certain en tout cas que l'amateur auquel ils appartenoient auparavant avoit parfaitement reconnu l'identité du même exemplaire dans les deux volumes, puisqu'il a mis sa signature sur l'un et sur l'autre, précisément au même endroit, et sans doute le même jour. Cet amateur se nommoit *Hyeronymus de Monteux*.

C'est ici l'occasion de revenir sur l'histoire de la Bibliothèque Mazarine. Dans mon premier volume, p. 4, j'ai dit comment le roi l'avoit acquise en 1668: je vais raconter maintenant comment le cardinal l'avoit réunie, ou du moins j'emprunterai au Mascurat de Naudé (1) tous les renseignements qu'on y trouve sur ce point intéressant.

Mazarin, en ne songeant qu'à sa collection, a peut-être de justes droits au nom de Fondateur de la *Bibliothèque nationale*. C'est lui qui le premier eut en effet l'idée d'ouvrir à tout le monde et tous les jours de la semaine l'entrée de ses galeries, et de charger son bibliothécaire, G. Naudé, de satisfaire à toutes les demandes de livres qu'on viendroit à lui adresser. « Sans lui (dit son apologiste, p. 242), Paris ne seroit pas à la veille d'avoir une *Bibliothèque publique*, la plus belle qui soit au monde, puisqu'elle surpasse assurément

(1) Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le 6 janvier jusqu'à la déclaration du 1^{er} avril 1649. Édition en 718 pages.

» en quantité et en qualité de bons livres, l'Am-
 » broisienne de Milan et la *Bodléienne* d'Oxford, qui
 » ont été considérées jusqu'à ceste heure comme
 » les plus grandes.

SAINT-ANGE.

» Est-ce que l'on prêtera des livres à tous ceux
 » qui en auront à faire?

MASCURAT.

» La première loi sera de n'en prêter à per-
 » sonne, au moins pour emporter hors de ladite
 » bibliothèque (1). Quoi donc? elle sera ouverte
 » pour tout le monde, sans excepter ame vivante,
 » depuis les huit heures du matin jusqu'à onze,

(1) Ainsi, Mazarin et Naudé prévoyoit le plus grand inconvénient du service actuel dans la Bibliothèque du roi. Livres, manuscrits, estampes, cartes et médailles, rien, sous aucun prétexte, ne devoit jamais sortir du dépôt central ouvert constamment à toute la partie éclairée de la nation. L'application de ce principe seroit sans doute fâcheuse pour bien du monde, pour *deux cents personnes* peut-être, qui usent et abusent par conséquent du droit qu'on n'ose leur refuser d'emporter de la Bibliothèque, et souvent de la ville, les volumes les plus rares ou le plus souvent demandés. Mais quelle gloire pour les administrateurs de pouvoir répondre à toutes les questions, et satisfaire sur-le-champ à toutes les demandes! Quel nouveau moyen de diminuer le nombre des vols que la surveillance la plus active ne sauroit aujourd'hui prévenir? Si jamais on ne devoit trouver un seul livre de la Bibliothèque royale en dehors des murs de l'hôtel, qui oseroit en conserver à domicile privé? Qui ne s'empreseroit de rapporter au dépôt central tout ce qu'on en trouveroit de détaché? Espérons donc qu'on finira par supprimer absolument ce malheureux *prêt à domicile*, qui d'ailleurs ne fait pas au commerce de la librairie un moindre tort qu'à la Bibliothèque du Roi.

» et depuis deux jusqu'à cinq du soir. Il y aura
» aussi des chaises pour ceux qui ne voudront que
» lire, et des tables garnies de plumes, encre et
» papier pour ceux qui voudront escrire; et le bi-
» bliothécaire avec ses serviteurs seront obligez
» de donner aux estudians tous les livres qu'ils
» pourront demander, en telle langue ou science
» que ce soit, et de les reprendre et remettre à
» leurs places quand ils en auront fait, en leur
» baillant les autres dont ils auront besoin... Et à
» vray dire, cette institution sera la plus belle qui
» ait jamais esté en France, la plus avantageuse
» pour le progrès des sciences et des lettres, et la
» mieux séante au cardinal... Il ne faut pas crain-
» dre que l'entrée du palais de son Éminence ne
» soit toujours ouverte à tous ceux qui voudront
» aller à la bibliothèque. Et qu'ainsy ne soit, je
» me souviens d'y avoir veu, quand on l'ouvroit
» tous les jeudis, plus de quatrevingts ou cent per-
» sonnes qui y estudioient toutes ensemble, et que
» les autres jours, elle estoit ordinairement fré-
» quentée de beaucoup de personnes de mérite,
» qui ne se plaignoient point qu'on leur refusât la
» porte ny du palais ny de la bibliothèque.... Et
» parce que des gens de lettres se rebutent facile-
» ment du moindre bruit et tracas, on a remédié
» à toutes les difficultés et appréhensions qu'ils
» pourroient avoir, par une entrée particulière qui
» scra dans la rue de la porte Richelieu, et la chose

» estoit desjà si avancée, que lors de la sortie
» du roy, on gravoit en marbre noir et lettres
» d'or l'inscription qui devoit estre sur ladite
» porte, pour advertir tous les passans d'y en-
» trer. »

Je ne puis retenir ici quelques réflexions. Cette porte particulière ouverte sur la rue Richelieu, ces vastes galeries qui se prolongeoient sur le côté droit de la rue, sont aujourd'hui la grande et belle porte de la bibliothèque, la grande et belle galerie du département des livres imprimés. Mais quand la Bibliothèque du roi fut établie dans le vaste palais du cardinal, tous les appartemens du ministre furent ajoutés aux salles de la bibliothèque, qui dès lors embrassa tout l'édifice dont elle n'étoit qu'une dépendance. Cet édifice, on ne sauroit trop le répéter, convient admirablement à la destination qu'il a reçue. Les deux grandes divisions, Imprimés et Manuscrits, ont tout le développement désirable, et si les deux autres sections, Médailles et Gravures, sont moins somptueusement, moins avantagusement placées, un vaste terrain inoccupé s'offre aux entrepreneurs de bâtimens, du côté de la rue Vivienne, et répond à toutes les exigences imaginables.

Mais une guerre acharnée a par malheur été déclarée aux bâtimens de la Bibliothèque royale. Les architectes, d'accord en cela avec plusieurs

des ministres qui se sont succédé, laissent dans le plus honteux délabrement les toitures, les portes et toute la partie extérieure de cet admirable palais Mazarin. L'œil du citoyen est attristé, souvent même indigné, en voyant, dans le quartier le plus élégant de Paris, un bâtiment noir, des fenêtres hideuses, des trottoirs indignes de la dernière bourgade du Limousin, des murs ébranlés, etc., etc. Il en résulte que de tous côtés on crie à la destruction de l'hôtel, à la translation de la Bibliothèque. Il semble que l'honneur national soit intéressé à l'anéantissement de cet édifice (j'en demande bien pardon à M. Leironne); l'un des plus beaux de la capitale. Où transportera-t-on nos admirables collections? On l'ignore, on ne le cherche pas. Seront-elles mieux, ou aussi bien? qu'importe! Une fois l'hôtel Mazarin vendu, détruit, il faudra bien se contenter de tout autre local. *Il n'est plus temps*, diront ceux qui auront le plus pressé la destruction; et tout sera dit.

Mais, puisqu'il est temps encore, n'est-il pas vrai que la portion centrale de la rue de Richelieu satisfait à toutes les convenances? 1° C'est autour du palais Mazarin que viennent loger tous les étrangers de distinction. 2° C'est le quartier le plus riche et le plus peuplé; il n'a pas d'autre bibliothèque, et les autres quartiers, dans lesquels on veut nous refouler, en regorgent. 3° Le palais Ma-

zarin conserve encore un jardin; en existe-t-il trop dans la capitale, pour qu'on veuille à toute force détruire celui-là? 4° La galerie Mazarine, dans laquelle sont les Manuscrits, rivalise avec ce que les voyageurs admirent le plus à Rome. Rien dans Paris ne peut donner une idée de la beauté des fresques de *Romanelli* que viennent contempler les Italiens eux-mêmes. Quelle nécessité de les anéantir, au moment où l'on étançonne avec le plus louable zèle les moindres vestiges d'art dans les chapelles les plus vermoulues? Avons-nous en France trop d'anciennes fresques? Mais, dit-on, à la place on bâtira des boutiques? N'avons-nous pas assez de boutiques et ne devoit-on pas, au contraire, les inviter à se ranger un peu devant des monumens aussi splendides, aussi respectables? Vous parlez de la crainte du feu : prétendez-vous mettre la Bibliothèque royale dans la banlieue? et ne savez-vous pas que le palais Mazarin est défendu du contact étranger par tous les côtés; que la rue Richelieu, la rue Colbert, la rue Vivienne et la rue Neuve-des-Petits-Champs la protègent contre tous les inconvéniens que vous pourriez craindre? Pendant cinquante ans elle fut en présence du plus terrible, du plus dangereux des voisins, l'Opéra. Mais aujourd'hui une magnifique fontaine remplace l'Opéra, comme pour ajouter à la sécurité de la Bibliothèque. D'ailleurs, pendant cinquante ans, l'Opéra a brûlé, la Bibliothèque n'a pas été tou-

chée; pendant cinquante ans, personne n'a songé à cet énorme danger : et c'est aujourd'hui, quand le danger n'existe plus, que vous vous prenez de peur! Faites-nous grâce, s'il vous plaît, de votre ironique sollicitude. Accordez au palais de Mazarin les réparations qu'exigent tous les anciens bâtimens, les plus solides même, au nombre desquels il mérite d'être compté; nettoyez les murs extérieurs, couvrez-les d'un peu de ce badigeon dont vous êtes souvent trop prodigues; ouvrez quelques fenêtres; tracez quelques colonnes engagées, le long de la rue Richelieu, vous aurez droit alors à la reconnaissance de vos concitoyens, au lieu de recueillir l'exécration de la postérité, quand vous aurez rasé nos magnifiques galeries, brisé nos grilles élégantes et nos escaliers somptueux, enlevé nos admirables peintures et compromis l'avenir de la plus belle collection du monde.

Je sais que je ne serai pas entendu, mais j'aurai du moins la consolation d'avoir crié; c'est malheureusement tout ce que je puis faire. Je reviens au bon Gabriel Naudé. Voici l'inscription qu'il avoit faite pour être mise au-dessus de la grande porte de la rue Richelieu :

LUDOVICO XIV
FELICITER IMPERANTE
ANNA AUSTRIACA
CASTRORUM MATRE AUGUSTISSIMA

REGNUM SAPIENTER MODERANTE
 JULIUS S. R. E. CARDINALIS MAZARINUS
 UTRIQUE CONSILIORUM MINISTER ACCEPTISSIMUS
 BIBLIOTHECAM HANC
 OMNIUM LINGUARUM ARTIUM SCIENTIARUM,
 LIBRIS INSTRUCTISSIMAM
 URBIS SPLENDORI
 GALLIARUM ORNAMENTO
 DISCIPLINARUM INCREMENTO
 LUBENS VOLENS
 D. D. D.
 PUBLICE PATERE VOLUIT
 CENSU PERPETUO DOTAVIT
 POSTERITATI COMMENDAVIT
 M. DC. XLVIII.

Naudé raconte ensuite l'origine de la collection de son maître. La bibliothèque de l'abbé de Cordes, chanoine de Limoges, lui servit de base; elle étoit composée de six mille rares volumes. « Ce premier » achat estant fait, on en continua d'autres chez » tous les libraires de cette ville. » De 1645 à 1648, Naudé se rendit en Flandre, en Allemagne, où il mit à contribution la célèbre bibliothèque des archevêques de Trèves et évêques de Spire, à Philisbourg; en passant à Lyon, le marquis de Villeroy lui donna sept ou huit balles de livres provenant de la bibliothèque du cardinal de Tournon; puis en Italie, il acquit et ramena plus de 14,000 volumes.

Voilà tout ce que j'ai pu recueillir jusqu'à pré-

sent sur cette fameuse bibliothèque. Quant à *Jérôme de Montoux*, je ne l'ai vu désigné jusqu'à présent dans aucun livre.

La transcription de cet exemplaire du *Tristan* est faite avec assez de négligence et paroit avoir été exécutée en Italie. Dans un très-grand nombre d'initiales, on remarque un écu bandé de gueule et argent, au chef d'azur. Il doit appartenir à une famille italienne.

Le *Tristan* finit avec le v° du f° 263. Dans les deux derniers feuillets, on a transcrit une petite pièce en prose que l'on devroit appeler les *Demandes d'amour*, mais qui, d'après l'explicit, sont les *Vouleurs d'amors*. Ce sont des demandes et des réponses faites alternativement par un chevalier à une dame et par cette dame au chevalier. L'objet du dialogue est en lui-même fort peu intéressant. Dans les 46 questions dont la solution est désirée et obtenue, nulle ne m'a paru plus digne d'attention que la première. La voici :

« Dame, je vous demande et prie par la force
 » de gieu et du roiaume d'amors où nul ne nulle
 » ne doit mentir, dites-moi vérité de ce que je
 » vous demanderai. Ce les femmes sont aussi jau-
 » losses (jalouses) comme li homme. — Biau sire
 » croy que oil, et plus légierement doivent estre
 » les femmes que les hommes. — Dame por quoi?
 » — Biau sire, por ce que li home vont ès liex
 » et voient tant d'unes et d'autres que à peine se

» poent lor cuer tenir qu'il ne varient et que ne
 » prient aucunes d'amors. »

N° 7176.

**768. COMPILATION DES ROMANS DE TRISTAN ET DE
 LA QUÊTE DU SAINT GRAAL.**

Volume in-4° magno, vélin, de 447 feuillets à 2 colonnes, une miniature, initiales; XIII^e et XV^e siècles. Relié en veau marbré à l'aigle et à l'N de l'empire sur les plats et sur le dos.

Anc. biblioth. Mazarine, n° 163. — Sainte-Palaye, not. 533.

Les soixante douze premiers feuillets et les soixante-trois derniers ont été ajoutés dans le XV^e siècle par un copiste hollandais, à la transcription mutilée du XIII^e siècle. Celle-ci se rapportoit au roman de la *Quête du saint Graal*; mais l'addition du commencement a été faite d'après le roman de *Tristan*.

N° 7176¹.

769. ROMAN DE TRISTAN ABRÉGÉ; PREMIÈRE PARTIE

Volume in-8° mediocri, vélin, 88 feuillets à 2 col., petites miniatures dans les initiales; fin du XIII^e siècle. Relié en veau racine, au cabinet de Louis XVIII sur le dos.

Fonds de Baluze, n° 140.

Bonne transcription d'un texte abrégé, mais dont le commencement a été enlevé ainsi que les

dernières feuilles du volume. La première *laisse* conservée répond à la dix-neuvième du grand roman, et raconte l'arrivée et les exploits de Tristan devant le *chastel de plor*. Premiers mots : « Voise avec Yseut. — Après ceste aventure ne demoura mie gramment quant une tempête leva en mer qui les jeta à un chastel... »

N° 7178.

770. ROMAN DE TRISTAN, ABRÉGÉ.

Volume in-f° parvo, vélin, de 127 feuillets à 2 col., miniatures au bas des pages; fin du xiii^e siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, au chiffre de Louis XIV sur le dos.

Anc. biblioth. Mazarine, n° 71. — Sainte-Palaye, not. 535.

Sur le haut du premier feuillet, comme dans plusieurs autres volumes de la collection Mazarine, on lit la signature : *Arlent*. Le récit commence vers la 125^e *laisse*, comme dans le beau msc. 7174. Comme dans ce dernier encore, les ornemens couvrent la plupart des marges inférieures; mais bien que françoises, elles ont, même pour nous, un moindre intérêt de curiosité. On pourra cependant remarquer au f° 3 r°, une fontaine monumentale; f° 5 v°, joute vigoureusement dessinée; f° 8 v°, 10 r°, costumes de chevaliers; f° 16 et 46 r°, vue de la *joioze garde*; f° 27 r°, 28 r°, vue de vaisseaux.

Le récit abrégé comprend tout le reste des aventures de Tristan. La forme des caractères et le dialecte révèlent un travail picard ou flamand.

N° 7179.

771. LE LIVRE DE PERCEFOREST; DEUXIÈME PARTIE.

Volume in-4° parvo, papier, 423 feuillets à 2 colonnes, miniatures, vignettes, initiales; fin du xv^e siècle. Relié en veau marbré au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Fontainebleau, n° 468.— Anc. catal., n. 29.— Sainte-Palaye, not. 536.

L'exemplaire dont ce volume faisoit partie étoit destiné à être éparpillé dans les bibliothèques; car à Fontainebleau il étoit inscrit sous les n° 742, 468, 410 et 754. Depuis, quand on fit le premier catalogue de la bibliothèque de Paris, on les inscrivit n° 542, 29, 27 et 314; dans le nouveau catalogue de 1680 on rapprocha les trois volumes, sous les n° 6966, 6967 et 6968. Mais on ne reconnut pas celui-ci, n° 7179; on négligea alors de le relier, et voilà pourquoi j'ai trompé mes lecteurs en affirmant (tom. II, p. 366) que la Bibliothèque royale ne possédoit point la seconde partie de cet exemplaire de Perceforest. Il eût fallu donner à ce volume le n° 6966^a. Comme les trois autres, il provient de la bibliothèque de la Gruuthuyse, dont les armes n'ont pas été recouvertes au bas de la miniature frontispice.

La dernière feuille de garde est remplie par une **complainte d'amour commençant :**

Puselle sur toute bontet
Humble securs aus amorus. . . .

Cette complainte en cinq couplets fort mal écrits forme la première colonne et partie de la seconde. Au bas du v° on lit la mention de : *Phetippe de Luxemborg, tout jours vostre humble seur.* Ce doit être Philippe de Luxembourg, troisième fille et septième et dernier enfant de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, qui eut la tête tranchée sur la place de Grève, à Paris, le 19 décembre 1475. Philippe, cette année là, étoit abbesse de Moncel, près le Pont-Sainte-Maxence en Picardie.

N° 7180.

772. ROMAN D'ARTUS LE RESTORÉ.

Volume in-f° mediocri, vélin, 143 feuillets à 3 colonnes, miniatures, vignettes et initiales, xiv^e siècle. Relié autrefois en bois couvert de velours noir, aujourd'hui en veau racine à l'aigle de France sur les plats, au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fontainebleau, n° 450.— Anc. catal., n° 202. — Sainte-Palaye, n° 537.

Msc. provenant de l'ancienne bibliothèque de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, dont les armes ont été recouvertes de celles de France au bas du premier feuillet. (Voy. M. Van Praet,

n° LXVII). Les miniatures sont nombreuses et du style ordinaire de cette époque; l'écriture est bonne et la copie paroit faite avec soin.

Le roman d'*Artus le Restoré* dont le but paroit avoir été surtout d'offrir un récit flatteur aux anciennes familles chevaleresques de Bretagne, doit avoir été composé vers la fin du XIII^e siècle, au plus tôt; il est rempli d'épisodes agréables et a été imprimé plusieurs fois. L'édition que j'ai sous les yeux et qui appartient à la Bibliothèque royale a pour titre : *Sensuyt le rommant des merueilleux faitz du vaillant et preux chevalier Artus de Bretagne. On les vend à Paris en la rue Neuve-Nostre-Dame, à l'enseigne Saint-Nicolas*, in-4° p^o gothique. Il fut imprimé pour le moins trois fois, en 1493 in-f^o, en 1502 et en 1536 in-4°.

L'abbé Rives a fait, en 1779, un travail sur ce roman, ou plutôt, à l'occasion d'un manuscrit du duc de La Vallière, une dissertation sur l'origine des cartes à jouer (1). Avant lui, M. de Tressan en avoit donné une analyse dans la Bibliothèque des Romans, novembre 1776. C'est même pour chercher chicane au comte de Tressan que l'abbé Rives avoit fait sa notice.

(1) Notices histor. et crit. de deux mss. de la biblioth. de M. le duc de la Vallière, dont l'un a pour titre *le Roman d'Artus, comte de Bretagne*, et l'autre *le Rommant de Parthenay ou de Lusignan*... Paris, 1779, in-4°.

N° 7181.

773. LIVRE DE LA FONTAINE DE TOUTES SCIENCES,
ATTRIBUÉ AU JUIF SIDRAC.

Volume in-4° magno vélin, 265 feuillets à 2 colonnes, petites miniatures et initiales; xiv^e siècle. Relié autrefois en veau sur bois, aujourd'hui en veau marbré à l'aigle de l'empire sur les plats et au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fontainebleau, n° 1649.— Anc. catal. 472.— Sainte-Palaye, not. 538.

A la fin de la table des matières occupant les feuillets 3 v° à 22 v°; on lit : « Ci fine les chapitres du livre au philosophe Sidras, l'an de » grace mil ccc xl , le mardi aprèz la saint » Remy, etc. » Avant d'entrer dans la Bibliothèque du roi, vers le commencement du xvi^e siècle, le volume appartenoit à *Jehan Culdove l'ainné*, autant qu'il m'a été permis de déchiffrer la mention placée à la fin du texte de Sidrac; et il provenoit de « feu madame Agnès de Bourgogne (1), en son » vivant duchesse de Bourbonnois et d'Auvergne, » (folio 265 r°).

Le livre de Sidrac ou Cydrac a été imprimé par Verard en 1586; c'est un des volumes le plus correctement exécutés de sa librairie. L'ouvrage n'en est pas moins demeuré à peu près inconnu; je n'ai trouvé sur lui d'autres renseignemens

(1) Voy. n° 6766, t. 1, p. 407.

qu'un mot de M. Van Praet dans sa Bibliothèque du Louvre : « Il passe, dit-il, pour avoir été composé par un anonyme dans le XIII^e siècle. » C'est quelque chose, mais non pas tout. En quelle langue et dans quel pays fut-il composé ? Quel intérêt peut-il présenter aux philosophes, aux physiiciens, aux moralistes ? Nous allons essayer d'apporter quelques nouveaux moyens d'éclairer ces questions. Le cabinet des manuscrits possède onze à douze anciennes leçons de Sidrac, je n'en connois pas de texte latin, encore moins en trouveroit-on un texte hébreu ou arabe. Commençons par jeter un coup d'œil sur le texte françois que nous avons sous les yeux. Le début a bien le caractère de ces nombreuses compositions latines demi-philosophiques et demi-astrologiques faites en Espagne vers le douzième siècle, et attribuées par ceux qui les fabriquoient à des Sages hébreux, arabes ou syriens. Voici les premiers mots : « La pour-
 » veance de Dieu le pere tout puissant a esté du
 » commencement du monde et est et sera sans
 » fin, de gouverner et de sauver toutes les créa-
 » tures spirituelles... » L'auteur fait *flourir* son *Sidrach* 847 ans après le déluge. « Cestui Sidrach
 » monstra la forme de la sainte Trinité, par le
 » commandement Dieu à un roy mescréant pour
 » lui convertir, ... et si out la grace de Dieu de
 » sayoir comment les ix ordres des angles sont as-
 » sis au ciel, et de quoi chascun sert, et de savoir

» de l'astronomie, du firmament, des plantes, des
 » signes, des estoilles, des heures et des poins
 » et de toutes choses spirituelles et corporés... Li
 » rois Boctus requist au philosophe Sydrac moult
 » de questions... qar il ne trouvoit homme qui
 » dire li séust. Sydrach li respondi à droit... li
 » rois fist faire un livre de celes meismes ques-
 » tions et li mist nom le livre de la *Fontaine de*
 » *toutes sciences*, et ce est cis livres. »

Le livre parvint plus tard à un savant chaldéen, qui voulut, par l'inspiration du mauvais esprit, le brûler : mais Dieu ne le permit pas. Long-temps après, un roi nommé Madian l'eut en sa possession; puis, il passa à Aman le lépreux, prince des chevaliers du roi de Syrie. Puis, un archevêque grec de la ville de Sebaste (ancienne Samarie), nommé Ayonas Syléc, le découvrit et le confia à son clerc Démètre, -qu'il envoyoit prêcher l'évangile en Espagne. Démètre souffrit le martyre à Tolède, et long-temps après, les savans de Tolède le traduisirent de grec en latin. Le roi d'Espagne à son tour le fit tourner de latin en arabe et l'envoya dans cette dernière langue à Elmomenin, seigneur de Tunis. Voilà comment le sire de Tunis, contemporain de l'empereur Frédéric I^{er}, avoit, en le lisant, acquis un grand renom de sagesse. Frédéric ayant su tout ce que le mécréant devoit au livre de Sidrac, « li envoya un frère » meneur de Palerme, liquez avoit non frère

» Rogier; celui le translata et le porta à l'empe-
 » reur... En la court l'empereur ot un homme
 » d'Antioche qui ot non Codre le philosophe,
 » qui moult fu amez de l'empericre; quant il
 » oy parler de ce livre, si se pena moult co-
 » ment il le peust avoir, et tant donna et promist
 » aus chambelans que il en ot exemplaire... Après
 » ce un pou de temps, Codre le philosophe l'en-
 » voia privéement au patriarche Obert d'Antioche,
 » et le patriarche... avoit un clerc o lui qui ot
 » non Jehan Pierre de Lyons, celui le contrescrist
 » et l'aporta à l'escole à Tholete. Aïnssi sont trans-
 » laté de lui pluseurs bons livres, en autrui non...
 » et de ci en avant ne savons en quel pover il
 » doit venir. »

Cette généalogie devra satisfaire les plus diffi-
 ciles; on ne peut la comparer qu'à celle du ma-
 nuscrit des voyages d'Anténor ou d'un roman po-
 litique assez moderne, et déjà oublié du plus grand
 nombre, intitulé le *Visir* (Paris, 1819). Et le rap-
 prochement entre des ouvrages d'ailleurs si diffé-
 rens prouve que les expédiens littéraires étoient
 aussi ingénieux, en l'an de ténèbres 1243, qu'ils
 le sont en l'an de lumière 1843.

Un second prologue offre l'énumération curieuse
 de tous les problèmes résolus par Sidrac : « Seur
 » toutes choses trouveras de la puissance Dieu en
 » ce livre, et des angeles, du maligne esprit, du
 » ciel, de la terre, du firmament; de son tour,

» de sa hauteſſe, de ſa vertu. — Du ſoleil; — de
 » la lune; — des planetes et de leur vertu; — de
 » paradis; — d'enfer; — de vie, de mort; — de l'ame,
 » du corps; — de jour, de nuit; — d'orient, d'oc-
 » cident; — des vents, des tonnerres; — des éclip-
 » ſes, des foudres, du feu, de l'iaue, de l'air, de
 » la terre; — de ſa rondesse, de ſa eſpeſſeté, de
 » ſa grandesse; — de la mer, de ſaleure, de toutes
 » manières d'yaves; — de beſtes, d'oisiaus, de pois-
 » ſons, d'arbres, de leur vertu et de leur manière;
 » — des pierres précieuses, et de leur manière et
 » de leur vertu; — de loiauté, de traïſon, d'amor,
 » de hayne, de proeſſe, de coardiſe; — de dor-
 » mir, de veiller, de boirre, de mengier; — de
 » large, d'eſchars, de fol, de ſage; — de homme,
 » de fame; — de ſourt, de muet; — de prendre,
 » de donner; — d'aler, de venir; — de guerre, de
 » pais; — d'eſtuver, de alener, de touſſir, de des-
 » putemens, de jugemens; — de loy, de foy; — de
 » ſongier; — de ſouſpir; — d'ausmone, de péchié,
 » et des choſes invisibles. »

Voilà un ſalmigondis digne du récit précédent.
 Il eſt vrai que nous apprenons enſuite que les
 mattres de Tolède, qui rédigerent cette double ex-
 poſition, en l'an de Jésus-Christ 1243, ne cru-
 rent pas devoir mettre de l'ordre et de la ſuite
 dans les diſſerſes queſtions dont Sidrac avoit donné
 la ſolution. De tout cela, nous devons conclure
 que l'on ne peut faire remonter la compoſition de

tout le livre plus haut que cette année 1243; les règles de la vraisemblance nous décident même à lui retirer encore une vingtaine d'années d'ancienneté, et à le classer parmi les compositions de la fin du XIII^e siècle.

Les questions indiquées dans la *table* sont dans le manuscrit au nombre de mille et vingt-trois, et dans l'édition de Vérard au nombre de mille soixante-treize. Un assez petit nombre offre aujourd'hui de l'intérêt ou de l'originalité. Voici la 59^e (f^o 48 v^o) : « *Le roy demande*, doit-on juger » les povres comme les riches? *Sydrac responst* : » L'en doit plus forte justice faire au riche que » au povre, et plus chastier. Car li povres... dist » à soy meismes : la justice a esté au riche, à » moy ne vendra - elle pas? Et pour ce doit l'en » plus forte justice faire au riche... que li meffais » est plus grans du riche que du povre; car il a » plus grant pover de bien faire... »

Chap. 145. Lequel vaut le mieux de chasteté sans œuvre ou d'œuvre sans chasteté : « *Œvre* vaut » miex sans chasté que chasté sans œuvre. Se tu es » chaste de ton corps et tes œuvres sont mauve- » ses, la chasté qui est en toy, tu ne le fais mie » por Dieu, mais tu le fais por aucunes autres » manières; ou por foiblece ou por vieillece, ou » por froide nature... Cil qui ont bones œuvres en » eulx et ne sont chastes, ci ne font nul mal à la » gent, ains le font à eulx meismes, et qui bones

» œuvres fait ne peut faire mal, ains fait bien et
 » loiauté; et pitié repaire en lui. Sé il n'est chaste,
 » son péchié n'est que à luy seul... Ains peut es-
 » tre que pour les bontés qui sont en luy et pour
 » son péchié racheter fera bien aus pauvres gens,
 » ou il fera satisfaction de son corps. » Ce chapi-
 tre nous semble renfermer une morale vraiment
 et hardiment évangélique.

Le chapitre 147 n'admet que trois éclipses prophétiques. L'une arrivée avant le déluge, la seconde à cause de la mort de Jésus-Christ, la troisième à l'approche de l'Antechrist. Pour toutes les autres, c'est un phénomène que l'auteur explique aussi clairement que nous l'expliquons aujourd'hui.

Voulez-vous savoir si une femme est réellement stérile? Prenez « une vaine qui est en la jambe
 » destre de la feme qui est fourchie, et mettez
 » yave en un vessel de terre, et gectez un pou de
 » sanc de celle vaine en cele yave; se le sanc aloit
 » au fons, elle ne seroit mie brehaine, et sé il
 » demouroit entre deux yaves, ele a foibles rains,
 » et par ce même, doit ele craindre d'avoir enfans,
 » et sé il y a flotant sur l'yave, ele est brehaigne. »
 (Chap. 235, f° 400).

Chap. 690. Origine des langues : « Diex fist tou-
 » tes choses et Adam les nomma en son langage
 » et ce fu en ébrieu. Mais, après Noé cinc cens et
 » lvans, ot un sage homme qui ot à non Ranaham
 » qui trouva par son sens cest langage que nous

» parlons, en une contrée entre Ynde et Perse,
 » qui est appelée Monga. » Voilà l'origine samscrite
 de nos langues européennes bien établie, j'espère.
 Avis aux indianistes.

N^o 7481³.

774. LE LIVRE DE BLAQUERNE, TRADUIT DE RAIMON
 LULLE. — VISION DE TONDALE. — LES VERS DU
 CORPS. — HISTOIRE SAINTE EN VERS. — LA PATE-
 NOSTRE EN VERS. — DES ESTAS DU MONDE.

Volume in-f^o parvo, vélin, 288 feuillets à 2 colonnes; xiv^e siècle.
 Relié en veau racine au chiffre de Napoléon sur les plats.

Fonds Lancelot, anc. n^o 130.

Exemplaire mutilé dans plusieurs endroits. Le
 premier feuillet conservé, coupé en long par le
 milieu, offre le commencement de la table : « Ce
 » sunt li chapitre du premier livre de mariage. »
 Le texte commence ainsi au r^o du second feuillet,
 2^e colonne : « En senefiance des v plaies que nos-
 » tre sire Deu Jésu-Crist reçut en la sainte vraie
 » crois, por racheter son peuple dou pooir au dya-
 » ble, soit devisé ciz livres en cinq parties esque-
 » les est donée doctrine de la menière et de la
 » règle par quoi sont senefié v. estaz d'omes es-
 » quelx est profitable chose avoir cest livre; li pre-
 » miers estaz est de mariaige, li secons est de re-
 » ligion, li tiers est de prelation, li quars est de

» apostolique signorie, li quinz est de vie hermétique. »

Ce roman moral est d'une grande importance, il n'a jamais été imprimé en françois à ma connoissance; et je n'ose même assurer qu'on l'ait conservé en latin, attendu que l'édition complète des œuvres de Raimon Lulle, publiée à Mayence par Zaltzinger en dix vol. in-^f, est devenue fort rare et ne se trouve pas à la Bibliothèque royale. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'édition donnée, en 1505, chez J. Petit par Jean Lefèvres d'Étaples, de la première partie des œuvres de Raimon Lulle, 1 vol. in-^f p^o gothique, renfermant, entre les f^o 86 et 94, un traité latin sous le titre de *Libellus Blaquerne de amico et amato*, ne contient que la dernière des six parties du véritable livre de *Blaquerne*. Cet extrait se rapporte aux conditions du véritable amour : et il ne nous semble pas indigne de ce beau chapitre de l'Imitation de Jésus-Christ dans lequel on lit : « Vous ne savez pas ce que c'est que l'amour ? » C'est un grand cri poussé vers le ciel. » L'auteur de l'article Raimon Lulle dans la *Biographie Universelle* dit aussi que ce fragment publié par Jean Lefèvre d'Étaples a été traduit en valencien par Bonlabii; mais il se trompe : c'est le véritable et complet livre de *Blaquerne* que Bonlabii a publié en 1521, sous ce titre : « *Blaquerne, qui traicta de* » *sinch estaments de persones : de matrimoni, de re-*

» ligio, de prelatura, de apostolical seynoria, y del
 » estat de vida hermitana contemplativa, hordenat
 » por lo illuminat doctor y martyr, mestre Raimon
 » Lull, traduit e corregidat a renovament del pri-
 » mers originals, y estompat enllengua valenciana
 » por Joan Bonlabei. Dialogaciones entr el amich y
 » l'amat. Art de contemplacion. Libre de oracio-
 » nes y contemplacions... En Valencia, Jo. Joffre,
 » 1521 ». In-f°.

Le premier livre est de mariage; il se rapporte principalement à Evax et Héloïse, père et mère de Blaquerne. L'auteur se met ensuite à raconter la naissance de son héros, et les détails qu'il donne sur la nourrice, la nourriture et l'éducation des enfans nous ont paru extrêmement remarquables. Il est à regretter aujourd'hui, pour nous, que le vœu constant de Raimon soit de ramener toutes nos actions au grand but de la perfection religieuse : quelque nombreux que soient les exemples ou récits, tous tendent à nous mieux faire sentir le mépris du monde et l'abandon des intérêts terrestres. Dans les livres suivans, Blaquerne devient successivement moine, sacristain, abbé, évêque, cardinal, souverain pontife, ermite, et nous présente un modèle parfait de conduite adapté à toutes ces vénérables professions. Plus d'une fois, Raimon Lulle se met lui-même en scène sous le nom de *Raimons li Fols* : et c'est alors qu'il montre une haine profonde contre les religions juive et musulmane, ou

plutôt une ardeur dévorante de prosélytisme et d'argumentation théologique.

Puis l'auteur, après avoir rapidement esquissé les devoirs de la vie hérémétique, expose, f° 151, comment son héros Blaquerne fut induit à composer un ouvrage ascétique sous le titre de *Livre de l'ami et de l'aimé*. L'ami, c'est l'homme pieux; l'aimé, c'est Dieu lui-même. Certes, on ne peut méconnoître un frappant rapport entre l'idée de cette composition et celle de *l'Imitation de Jésus-Christ*. Les deux ouvrages sont presque toujours en dialogue; mais celui de Raimon Lulle, plus court et moins étudié, doit avoir au moins le mérite de l'antériorité.

Le livre de *l'Ami et l'aimé* finit au v° du f° 175. Il est suivi du *Livre de Contemplation*, que Raimon Lulle attribue également à Blaquerne.

L'édition espagnole et l'un des trois manuscrits que nous avons conservés du livre de Blaquerne, finissent avec ce *Livre de Contemplation*. Il ne faut donc pas y joindre l'ouvrage copié immédiatement après, dans le volume 7181^s; bien que la rubrique ne soit pas différente de celles qui désignent les chapitres de Blaquerne. Tout au plus pourroit-on en tirer l'induction que Raimon Lulle est l'auteur de l'un et de l'autre.

II. LA VISION DE TONDALE. F° 195, r°.

Cette vision est rapportée à l'an 1149, immédiatement après la mort de saint Malachie. Tondale étoit un homme riche, sans doute originaire d'Irlande, comme l'Owen du Purgatoire de saint Patrice. Au moment de mourir, il voyage en imagination dans l'enfer et obtient de la miséricorde divine la faveur de vivre assez pour faire pénitence dans ce monde. Voici les premiers mots : « L'an mil c. xlix, quant Conrar estoit roys des Romains, li quars an de Eugène, pape de Rome, » etc. Le récit de Tondale, antérieur à l'Enfer de Dante, est un morceau littéraire fort digne d'attention. Mon honorable ami, M. Thomas Wright, vient d'en donner la judicieuse et savante analyse dans un livre intitulé : *St Patrick's Purgatory, an essay on the legends on Purgatory, Hell and Paradise.* London, 1844, p. 30 à 38.

III. LES VERS DU CORPS. F° 207, v°.

Pièce qui ne semble pas terminée. C'est une pieuse diatribe contre le corps et les dangers perpétuels dans lesquels il place notre âme. Premiers vers :

Signors, doctrine dit au cors
 Qu'il porchasse à l'âme sa mort.
 Cors en toi n'a point de savoir,
 Car tu convoites trop avoir...

Les derniers vers conservés sont :

Cors bien le pues prover par tant

Que havoir deusses-tu sor ti
 Les mals qui viennent de par ti.
 C'est tort quant l'âme i va partant.

IV. HISTOIRE SAINTE EN VERS. F° 210, r°.

En voici les premiers vers :

Par ces quareles vont chantant
 Et de Rolier et d'Olivant (1),
 Et des deaduis et des amors
 Et des proeces de plusors ;
 Et si vuellent que on lor done
 Loier de dire lour mansonge...
 Mais qui vodroit laissier folie ,
 Et oir ouvre de clergie
 Et entendre à ma parole
 Ce que j'ai apris à escole ,
 Je diroie comp(t)e d'estoire
 Que doivent havoir en mémoire
 Tuit cil qui la loi Jhesu-Crist
 Tientent, et croient ce qu'il dist.
 Si com Dieu fit premier lou mont
 Et les escritures qui sunt. . .
 Les viés et les noves escriz
 Puest-on comprendre en cels diz ,
 Ce est haute chose à reconter ,
 C'il est qui la vueille escouter.

La mesure change à l'histoire de Noé, f° 217, v°.

D : Noé vuel l'estoire commancier ;
 Dieus nostre Peres m'en doinst si exploittier
 Que je de l'arche puisse vérité dire. . .

C'est un des rares exemples anciens du vers de dix syllabes à rimes changeantes. Avec l'histoire

(1) C'est-à-dire : *Et d'Olivier et de Rolant.*

d'Isaac commencent les vers de douze syllabes. Au Deutéronome reprennent les vers octosyllabiques. L'auteur fait une pause après l'entrée de Jésus dans la Terre-Sainte; nous voyons la preuve qu'il étoit moine dans les vers suivans, f° 266, r°.

Signor, se j'ai riens trespasé
 Bien me doit estre pardonné,
 Quar par foi je n'avoie mie
 La Bible de cele abaie,
 Mas je ai trahit tout le meillor
 Des estoires et pris la flor.

L'ouvrage finit par la mention des miracles qui s'opèrent fréquemment à Saint-Denis par les clous et la couronne d'épines de la Passion. Et nous devons en conclure que la composition de l'ouvrage est antérieure à 1249, époque du dépôt de la couronne d'épines de Constantinople dans la Sainte-Chapelle de Paris.

V. LE PATER NOSTER EN VERS. F° 276, r°.

Premiers vers :

Au comancier de cest escript
 Soit o moi li Sains Esperis..
 Que je puisse bien tranlater
 Dou latin en roman tourner
 La Patre Nostre. . .

VI. DES ESTATS DU MONDE, DE PARADIS, D'ENFER ET
 D'ANTECHRIST. EN VERS. F° 281.

Le début de cette longue pièce de vers a été dé-

clairé. Voici comment le second alinéa commence

Monstrer vous vuel une parole
Que je oi jadis en escole. . .

La fin a été enlevée. Derniers vers conservés :

Josaphat dit est pleinement
La vallée dou jugement ,
Toute voies en la vallée
Joste la montaig. . .

N° 7182.

775. LA CHANSON DE GESTE DES QUATRE FILS AÏMON.

Volume in-f° medlocr, vélin, 218 feuillets à 2 col., miniatures, vignettes et initiales; xv^e siècle. Relié autrefois en veau sur bois, aujourd'hui en veau marbré, à l'aigle de France sur les plats, au chiffre de Napoléon sur le dos.

Anc. Catal., n° 404.— Sainte-Palaye, not. 539.

Je crois que ce volume fut écrit dans les états du duc Philippe-le-Bon. Les ornemens, qui souvent révèlent un excellent maître, semblent appartenir au style de la cour de Bourgogne. On remarquera surtout la première miniature, festin. F° 19, arrivée des quatre frères chez le roi Yon de Gascogne, costume et dessins de femmes. F° 29, Regnaut enlevant la couronne de Charlemagne; curieux harnois des chevaux de course. F° 73, Regnaut demandant l'aumône à un bourgeois d'Acre; festin,

costumes. F° 96, combat de Regnaut et du Sarrasin Durandal.

Cet énorme poème n'a pas moins de 28,000 vers de douze syllabes. Voici les quatre premiers :

Seigneurs, or faites pais, chevaliers et barons
 Et rois et dus et contes et princes de renoms,
 Et prelas et bourgeois, gens de religions,
 Dames et damoiselles et petis enfansons. . . .

On peut déjà reconnaître ici le langage du xv^e siècle. Ce style n'offrant rien d'original, et M. Emmanuel Bekker en ayant, d'ailleurs, transcrit 1045 vers en tête de son édition de Fierabras (1), nous ne nous y arrêterons pas. Si le savant éditeur avoit pu consulter d'autres leçons plus anciennes du même poème, il auroit distingué de précieuses différences, et sans doute il eût négligé le texte qui a fait l'objet de son attention prolongée. Contenons-nous de remarquer que la chanson commence au récit de la réception de Charlemagne, pendant laquelle Regnaut, insulté par le neveu de l'empereur, demande vainement vengeance de la *buffe* qu'il a reçue, et finit par se faire lui-même justice en assommant l'agresseur d'un coup d'échiquier. Elle se termine, comme les autres, à la mort de Regnaut.

Voici les derniers vers, qui sont de la façon du copiste :

(1) Der Roman von Fierabras, provenzalisch. Herausgegeben von Immanuel Bekker. Berlin, 1829, in-4°.

Et celui qui l'a escrit vueille Dieux donner en don
 Or et argent assez, car il en aroit bon beson
 Pour donner aux fillettes et maint bon compaignon,
 Car c'est tout che qu'il ayme, que vous celeroit-on?

N° 7182⁵.

776. LA COMTESSE D'ANJOU, POEME D'ALART PESCHOTTE.
 CHANSONS DE GASSE BRULÉ ET AUTRES.

Volûme in-f° mediocri, 45 feuillets en papier à 2 col., xv^e siècle, et 16 feuillets vélin lignes longues, commencement du xiv^e siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats et au chiffre de Louis XV sur le dos.

Fonds de Colbert, anc. n° 3075.

Ce roman poétique est inédit et mériteroit d'être publié pour l'intérêt des détails et la grace du style. Il n'a guère moins de 8,000 vers de huit syllabes. L'auteur, dont j'ai cru pouvoir inscrire le nom en tête de cet article, ne s'est pourtant fait connoître que par les vers suivans, placés dans la conclusion de l'ouvrage :

Je qui ad ce dit rimoyer
 Ai volu mon dit emploier,
 Et long-temps y ai mis m'estude,
 Combien que mon engien soit rude,
 Vuel-je que on puist en ce dit
 Trouver mon nom sans contredit.
 Qui avoir en veult congnoissance
 Et mon surnom sans decevance,
 Je n'ay pas *haute* telle chose,
 Ains *pesche à l'art* qui enclose
 N'est pas en moi né la science.

Et dans l'alinéa suivant il ajoute :

Qui voudra science esprouver
 Et mon nom en ce dit trouver
 Et mon surnom, preigne avissance
 Puis le vers où est *deceivance*
 En deux verses qui après viennent
 Assés tost et sy s'entretiennent;
 Car illecques les trouvera
 Qui soustiment y gardera;
 Si n'est pas la subtilleté
 Mout grant.

Nous sommes ici parfaitement de l'avis du poète, qui ne s'est jamais montré moins ingénieux que dans ce tour d'esprit. Alart Peschotte nous apprend, dans les trois derniers vers, qu'il achève son poème

En l'an de l'Incarnacion
 Mil .iiii. et .iiii. fois quatre,
 Sans rien adjoüster ne rabattre.

La personne qui l'avoit, trois ans auparavant, engagé à le composer, étoit morte avant qu'il eût pu en demander la récompense; voici comme il s'en explique :

A la requeste, à la priere
 Du preudom à la lie chiere,
 Le seigneur de Wirmes jadis,
 Dont l'ame soit en paradis!
 Qui volentiers ooit retraire
 Tous beaux dis et bon exemplaire,
 Et d'armes ot la congnoissance
 Autant que nul qui fut en France,
 Ce dit à rimoier empris. . .

S'encor fust li preudons en vie,
 M'entente estoit que quant furnie
 Éusse m'emprise et outrée,
 Je luy éusse présentée.
 Pour ce a son fils héritage,
 Qui en Chambly tient seignourage,
 Qui tous biaux dis ~~est bien entendu~~.
 Coment que je soye présent,
 De mon ouvrage fay present.

Ces deux protecteurs étoient Pierre de Chambly, père et fils, seigneurs de Wiermes. Tous deux marquèrent dans l'histoire du ^{xiv}^e siècle; le père surtout, l'un de ceux qui furent chargés de poser les bases d'un traité de réconciliation entre les rois de France et d'Angleterre en 1303. Chambly et Viermes ou Wiermes sont sur les frontières de la Picardie et de l'Île-de-France, dans le diocèse de Beauvais. On peut donc en tirer la conséquence que notre Alart Peschotte étoit de l'une de ces deux provinces.

Nous devons nous défendre de citer les passages curieux de ce joli poème; ils sont en grand nombre. Le récit rappelle beaucoup les trois légendes du *Chevalier au Cigne*, de *Berthe aux Grans Piés* et de *Geneviève de Brabant*. L'héroïne, dont on ne dit même pas le nom personnel, étoit fille du comte d'Anjou : une fois, en jouant avec elle aux échecs, le père en devint amoureux. Pour éviter le déshonneur qui menaçoit sa famille, la jeune fille quitta furtivement la maison paternelle, erra long-

temps comme une malheureuse; enfin, le comte de Bourges, rendant hommage à sa beauté et à ses aimables qualités, la choisit pour épouse. Pendant un voyage que le comte fut contraint de faire, elle devint mère d'un fils; mais la comtesse de Chartres, furieuse de la mésalliance du comte de Bourges, son neveu, donne ordre au châtelain de Lorris de précipiter dans un puits la jeune et belle comtesse et son enfant. Le châtelain ne peut se résoudre à obéir; il épargne les jours de la mère et lui donne les moyens de s'éloigner. Le comte revient, découvre la trahison, cherche en tous lieux sa femme, la retrouve; et cependant, comme le comte d'Anjou avoit expiré de honte après le départ de sa fille et que son frère, héritier de la terre, venoit lui-même de mourir, la comtesse de Bourges avoue le secret de sa naissance à l'évêque d'Orléans, et dote de la comté d'Anjou l'époux qui avoit, en l'épousant, cru prendre une infortunée sans naissance et sans fortune. La comtesse de Chartres est brûlée vive en punition de son crime, et les deux époux vivent enfin heureux, aimés de leurs vassaux, entourés de nombreux enfans. Les lieux le plus cités dans ce poème sont Lorris, Étampes, Chartres et Bourges. Premiers vers :

Maint ont mis leur temps et leur cure
 En fables, dis et adventures,
 Si comme scevent conchevoir;
 Ly ung dit bourdes et l'autre voir,
 Et l'un de Gavain nous raconte,

L'autre de Tritraun fait son compte.
 Ly ung d'Yaumont et d'Angoulant,
 L'autre d'Olivier, de Rolant,
 De Percheval, de Lancelot,
 De Robechon et d'Emmelot.
 Ly aucuns chantent pastourelles,
 Les autres dient en vieilles
 Chansons, rondiaus et estampies
 Danses, nottes et baleries,
 En leupz et en psalterion.
 Mais on doit choses proufitables. . .
 Plus diligemment escouter. . .
 Pour ce m'est-il volenté prise
 Que je vous compte et vous devise
 Une aventure véritable, etc., etc.

II. CHANSONS DE GASSE BRULÉ ET DU CHASTELAIN DE COUCY.

C'est un morceau détaché de quelqu'autre volume réuni à celui-ci pour épargner une reliure. Il vient du président Fauchet, qui l'a enrichi de plusieurs notes autographes. Sur le nombre total de cinquante-deux, quarante-quatre de ces chansons sont le plus généralement attribuées à Gasse Brulé; les autres appartiennent plutôt au Chastelain de Coucy.

La première chanson, qui est du Chastelain de Coucy, a été publiée en entier par M. Francisque Michel (1). Pasquier en avoit auparavant re-

(1) Chansons du Chastelain de Coucy revues sur tous les manuscrits, Paris, Crapelet, 1830. Notre volume 7182⁵ a pourtant échappé aux recherches si infatigables de M. Francisque Michel. Il fournit souvent la meilleure orthographe et quelquefois le meilleur sens.

produit deux couplets. Nous allons donner le premier avec les explications du savant antiquaire, et nous mettrons en parallèle le texte de notre manuscrit.

Pasquier, liv. VI, p. 259, 41. in-6° de 1617.

An rincevien de la douceur d'esté
Que reclarist li dois à la fontaine,
Et que sont vers bois et verges et pré,
Et li rosiers en may fleurist et graine,
Lors chasterai que trop m'ara grévé,
Ire et esmay qui m'est au cuer prochainé,
Et ses amis à tort acoussmes,
Et mult souvent de léger offrés.

M. 7102 E.

An rincevien de la douceur d'esté
Que reclarist li dois en la fontaine,
Et que sont vers bois et vergier et pré,
Et li rosiers en mai fleurist et graine,
Lors chasterai; que trop m'aura grévé
Ire et esmay qui m'est au cuer prochainé,
Et ses amis à tort acoussmes,
Et mult souvent de léger offrés.

Pasquier attribue d'abord cette chanson au roi de Navarre, et il y trouve de nouvelles preuves des amours platoniques du roi Thibaut et de la reine Blanche. Mais il suffit de remarquer que la chanson est citée dans le roman du Chastelain de Coucy composé au XIV^e siècle, et que tous les manuscrits s'accordent à la donner au Chastelain, quand ils en désignent l'auteur.

Le sens exact du mot *doiz* ou *dois* dans le second vers est assez difficile à reconnoître. Pasquier l'interprète *source*; je pense qu'il répond au latin *ductus*, et qu'il signifie le fond de l'eau, et par extension la *bourbe* qui garnit le fond de l'eau. Dans Garin le Loherain, tom. I, p. 264 :

Là véissiez le conte droiturier. . . .
Destre et senestre guenchir et repairier;
Ensement va com loutre par vivier,
Quant les poissons fait en la *dois* mucier.

C'est ainsi que Du Cange l'avoit entendu : « *Doga*,

fosse. » Les Bénédictins auroient dû donner le même sens à *doitus*, et non pas celui de *canalis*, d'*aqua stagnans et limpida*, etc. Car tous les exemples cités se trouvent mieux de l'interprétation de Du Cange. Entraînés par une première erreur, les Bénédictins ont ensuite attribué le sens de *canalis muliebris* au mot *doy*, dans un passage où il répond simplement à *digilus*, doigt. Voy. au mot *Doitus*.

Pasquier n'est pas plus heureux dans l'explication des deux derniers vers, que d'ailleurs il avoit mal transcrits :

Et fins amis à tort atoissonnez

Et moult souvent de léger effréez.

« Bons amis *atediez*. C'étoit que ses fidèles amis le conseilloient de ne mettre son cœur en une si grande dame, pour les inconvéniens qui en pouvoient survenir. » Cette explication est insoutenable; il faut entendre ici toute autre chose. Le Chastelain (non pas Thibaut) s'excite à chanter, à vaincre ses dernières impressions de crainte exagérée; car, ajoute-t-il; il est bien aisé d'intimider un amant irréprochable en lui faisant une mauvaise querelle.

Je ne pousserai pas plus loin mes critiques. J'aime mieux, à l'occasion du premier manuscrit dans lequel soient renfermées des chansons légères des XII^e et XIII^e siècles, donner la liste complète de toutes les pièces du même genre conservées dans la Bibliothèque du roi. On trouvera le premier vers

de chacune d'elles, l'indication des manuscrits qui la contiennent, celle des auteurs, et le nombre des couplets dans chaque manuscrit. Ce grand dépouillement avoit été commencé par feu Mouchet, employé laborieux, savant et modeste, qui, après avoir utilement concouru aux travaux de Sainte-Palaye, avoit été attaché par M. Dacier à la Bibliothèque du roi. Je n'ai fait que continuer et compléter le travail de Mouchet, et j'avoue que sans lui je n'aurois eu peut-être ni l'heureuse idée ni le robuste courage de l'entreprendre. Cette liste pourra faciliter plus tard de grandes et précieuses recherches : les chansons du treizième siècle, d'un intérêt historique rarement puissant, d'une monotonie de sentiment fréquemment désespérante, sont néanmoins de rares modèles de rythme poétique et de langage élégant et pur. Ce sont les plus sûres autorités de notre grammaire au XIII^e siècle, et quand on voudra bien regarder l'histoire de la langue françoise comme une partie des devoirs imposés à l'Académie françoise, on consultera d'abord et presque pour chaque difficulté le recueil de ces vieux chansonniers.

Avant de commencer cette table, je dois remarquer que le msc. 7182⁵ étoit du nombre de ceux dont Mouchet n'avoit pas eu connoissance. Jusqu'à présent il avoit même échappé à l'investigation de tous les critiques.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES CHANSONS (1).

ANONYMES.

- A commancier de ma nouvelle amon. 1989—6 couplets.
 A la douçor des oiseaux dont refraignent. 66—7 ; 67—5.
 A la douçor kant voi la flour pallir. 1989—3.
 A la fontenele qui sort soz la raima. 67—7.
 A la mere Dieu servir doit chascuns. 59—5 ; 8—5.
 A la saison dou tens qui s'aséure. 66—4.
 Al entrant dou temps novel. 66—5.
 Al entrée de pascor que voi ces arbres. 67—5.
 Al partir del tens felon. 1989—7.
 Al renoveler de la flor m'estuet chanter. 1989—6.
 Amis quelx est li mieux vaillans. 66—3 ; 8—8.
 Amor a bele maison. 198.
 Amors à cui je me rant pris. 8—5.
 Amors cui j'ai servit lonc tans. 1989—3.
 Amours est et male et bonne. 59—5.
 Amors est trop fiers chastelains. 65—5.
 Amors et desirs me destraint. 1989—4 ; 8—5.
 Amours m'assaut doucement. 7613—6.
 Amours me done achoison de chanter. 66—3.
 Amours me fait joliment chanter. 7613—6.
 Amors me font sovent chanteir. 8—3.
 Amors me semont et proie de chanter. 67—3 ; 1989—4.
 Amors me semont que je chant. 66—2 ; 67—2.
 Amors me tient en esperance de joie. 65—5 ; 67—5.

(1) Les divers manuscrits cités sont tirés des fonds ci-après indiqués une fois pour toutes :

- Copie d'un beau manuscrit de Berne, par Mouchet. 8.
 Fonds de Cangé, 65 ; 66 ; 67.
 Fonds de La Vallière, 59 ; 81.
 Supplément français, 184 ; 198.
 Saint-Germain franc., 1989.
 Anc. fonds, 7182⁸ ; 7222 ; 7363 ; 7613

- Amours me fet resbaudir contre la seson. 59—4.
 Amors ont puis envers moi mortel guerre. 8—5.
 Amors qui à son oès m'a pris. 66—7.
 Amors qui m'a tolu à moi. 65—5; 1989—6; 7182—5.
 Amors qui me semont et prie. 67—2.
 Amors qui souprent quanque à li se prent. 65—5.
 Amours vostre seignourage m'esteut recorder. 59—4.
 Anci con li unicornes. 1989—5.
 Ancor a si grant pouissance amors. 1989—4.
 A novial tens et à nouvelle amour. 1989—6.
 Anui et dure pesance si font mes chanx. 59—5.
 A poignes puis trover de chanter. 1989—4.
 Après ai qu'en chantant plor. 65—5; 66—5.
 Après aoust que fueille de bosquet. 59—4.
 Arras est escolle de tous biens entendre. 184—6.
 Arras ki ja fus, dame sans refus. 184—10.
 As auans fins et verais. 198.
 A tens d'esteit ke rousée s'espant. 8—6.
 A tort m'oties amors nul mal. 7613—4.
 Au comenchement du tamps. 7613—5.
 Au commencier de la seson florie. 59—5.
 Au comencier de totes mes chansons. 66—5.
 Aucun dient que pions et liens. 7613—6.
 Aucune gent vont disant. 7613—6.
 Aucun qui weulent leur vie. 7613—6; 59—5.
 Aucun vuelent demander se j'ain. 66—3.
 Au douz mois de mai joli. 66—5.
 A un ajournalant pour oïr les chans. 8—4.
 A une fonteinne les un bois ramé. 66—6; 67—3.
 Au partir d'esté et de flors. 65—3; 67—3.
 Au renouvel du tens que la florete. 65—4; 67—4.
 Au repairier que je fis de Prouvence. 7613—5; 65—5; 67—5.
 Aussi con l'eschaufeur du fu. 59—5.
 Au tans d'aoust que fueille de boschet. 66—5.
 Au tamps que m'aert la froidure. 7613—6.
 Au tens que neif, pluie et gelée. 59—5.
 Avant hier en un vert pré. 65—4; 67—4.
 Avantier me chevauchioie. 1989—4.
 A vos servir et honorer. 1989—3.
 Avuegles, muez et sourz ai esté. 59—5; 8—5.

- Beau desir e pensée jolie. 7613—3.
 Belle Aelis, une jone pucelle. 8—5.
 Belle Amelot soule an chanbre. 1989—12.
 Bel avantage a dechanter. 66—3.
 Bele Doette as fenêtres se siet. 1989—9.
 Belle done à l'aide de vos. 1989—1.
 Bele et blonde à qui je suis toz. 67—4.
 Bele Yolanz en chambre koies. 1989—5.
 Bele Yolanz en ses chambres séoit. 1989—6.
 Bels m'est l'ans en may. 8—6.
 Belle m'est la revenue del temps d'avril. 8—5.
 Bel m'est li tens que la saisons renovele. 1989—8.
 Biau maintien et cortoisie. 59—5.
 Biau m'est dou tans d'esté. 66—5.
 Biaux m'est prius tens à partir de fevrier. 8—5.
 Biau m'est quant voi vérdir les champs. 66—6.
 Biaut Tierit je vos veul proier. 8—6.
 Bien cuidai garir amors per foir. 66—2; 67—2.
 Bien cuidai vivre sans amours. 66—6.
 Bien doit chanteir et joie avoir. 8—3.
 Bien doi chanter liés et baus. 7613—6.
 Bien doi chanter quant dire le me doigne. 66—5.
 Bien doit tout à amours obéir. 7613—6.
 Bien est obliez chanter. 66—5.
 Bien est raison puisque Dieu m'a donné. 59—5; 8—10.
 Bien est raisons ke je die. 8—5.
 Bien me déusse ataisir de chanson. 1989—8.
 Bien m'est avis ke joie soit faillie. 8—7.
 Bien m'ont amors entrepris. 66—2.
 Bien voi c'amors me veul mais maistroier. 8—4.
 Boin fait servir dame ki en greit pent. 8—5.
 Boin jor ait leu celle à cui suis amis. 8—2.
 Bonne amour fet senz et valour doubler. 59—5.
 Bone amor jolie forment mi maistrerie. 8—5.
 Bonne amour vent touz jorz c'on demaint joie. 59—5.
 Bonnement au commencier pour la meillour. 59—4.
 Bouchairt je vos pairt d'amors. 8—5.
 Car me conseilliez Jehan. 65—5; 66—3; 67—5.
 Ce qu'amours a si très grande poissance. 7613—6.
 Ce que je sui de bonne amour. 7613—6.
 Certes c'est laide rose et moult grans descors. 184—12.

- Chançon ferai que talent m'en est pris, l'amours le me. 59—5.
 Chançonnette voiel fere et conmencier. 59—5.
 Chant d'oisel ne pré flori. 59—5.
 Chans d'oxiaux et fuelle et flour. 8—7.
 Chans d'oixillons, ne boscaeges faillis. 8—5.
 Chanterai par grant envie pain d'angoisse. 65—5; 67—5.
 Chanter me convient plains d'ire. 65—6.
 Chanteir me fait amors et resjoir. 8—4.
 Chanter me fait bons vins et resjoir. 7613—5.
 Chanter m'estuet comment ke me. 1989—2.
 Chanter m'estuet de la sainte pucelle. 59—5; 8—5.
 Chanter m'estuet plains d'ire et de pesance. 67—5.
 Chanter m'estuet que joie ai recouvrée. 59—4.
 Chanteir ke me suelt agreeir. 8—6.
 Chanter voil un novel son. 65—5.
 Chanter vos woil de la Virge Marie. 65—5.
 Chanter vuil d'amour certaine. 66—7; 67—5.
 Chanter vuil un son plain de dolour. 66—1.
 Chascun an voi le tans renoveler. 66—5.
 Chevauchois lez un bruel chantant. 59—3.
 Chevachai, mon chief enclin. 8—5.
 Coment c'aloigniés soie. 8—3.
 Coment qu'amors me destroigne et cravant. 66—6.
 Comancemens sanble dou chant d'esteit. 1989—4.
 Con cest amor me travaille et confont. 1989—3.
 Confors me prie et semont. 66—3.
 Consilliez moi signor d'un jeu partit. 1989—3; 8—5.
 Contre le tens que je voi qui repera. 65—3; 67—3.
 Costume et us de bien amer me prent. 66—3.
 Cuers qui son entendement met en yrant. 59—5; 9—5.
 Dame, j'atent en bon espoir. 1989—4; 8—4.
 Dame, je verroie mout volentiers. 66—2.
 Dame por cui sospir et plour. 8—4.
 Dame s'entiere entencions et dessierriers. 59—5.
 D'amors dont sens espris. 8—4.
 D'amour vous vens la seignorie. 184.
 De canter ne me puis tenir, s'est drois ke. 184—10.
 De cuer dolant et ploin d'ire vuil chanter. 66—5.
 Dedans mon cuer naist une aute. 66—1.
 Dedens mon cuer n'est une amor saillie. 8—4.

- Dedans mon cuer s'est n'a gaires fichiés. 7613—6.
 De fin cuer et d'aigre talent vicil un servantois. 59—5.
 De jolic entencion sui parmi le cuer. 59—6.
 De la gloriose fenix mere et fille. 59—5; 8—5.
 De la mere Dieu chanterai et en chantant. 59—4; 8—4.
 De la mere Dieu doit chanter chascuns. 59—5; 8—5.
 De la procession au bon abbé Poinçon. 66—8.
 De la très douce Marie voil chanter. 65—5.
 De l'estoile mère au soleil. 59—3.
 De saint Quantin à Cambrai. 8—3.
 Des or mès ne me puis tere de chanter. 65—5.
 Des pués ke je sou ameir. 8—5.
 Destrois de cuer et de mal entrepris. 67—5.
 Devers Chastel Vilain me vient. 66—4.
 De volenté desierée que mes cuers. 59—5.
 De vos me complaing amors. 67—5.
 Deux ! com avint ke j'osai comencier. 8—5.
 Dex com m'ont mort nourrices et enfant. 66—3; 1989—1.
 Deus dont me vient ke j'osa comancier. 1989—3.
 Diex ! je n'os nommer anie. 7613—4; 67—5.
 Dex saut ma dame et doint honor. 66—1; 1989—3.
 Dites dame likeils s'aquitait muela. 8—5.
 Dites seignor que devoit-on jugier. 66—5.
 Douce amours, je vous pri merci. 7613—5.
 Douce dame de paradis, honors del monde. 8—7.
 Douce dame mi grant desir où je ne puis. 66—6.
 Douce dame ne mi laissiés morir. 8—2.
 Douce dame or soit an vo nomer. 1989—4; 8—4.
 Douce dame plaint de grant valor. 1989—2.
 Douce dame cui j'ain en bone foi. 8—3.
 Douce dame roïne de haut pris. 8—6.
 Douce seson d'esté que verdissent cil bois. 67—1.
 Drois est que la créature honneure son créateur. 59—5; 8—4.
 Du plaissant mal savoureux. 7613—5.
 E amans fuis et vrais. 1989—3.
 E amoureuse, belle, de bial semblant. 8—5.
 E Arras vile de vos naist la ghile. 184—9.
 Ensi com cil qui cuerre se pesance. 66—5.
 Elais ! ke ne seil mon peinsier. 8—5.
 El dous tens ke voi venir. l'erbe naist. 8—7.
 El tens ke je voi remanoir noi et grezil. 8—5.

- El tens k'esteit voi venir en sa verdour. 8—5.
 Emplorant me convient chanter. 59—7; 8—7.
 En amors vient biens, sens et cortoisie. 8—5.
 An avril a tant pakour. 1989.
 En avril au tens que florissent. 1989—6.
 An chambre ai or se plaint la belle Béatrix. 1989—9.
 En chantant plaing et souspir. 7613—6; 66—3; 59—5.
 Encontre esté qui nos argue. 67—5.
 Ancontre lou dolz tens d'esté. 1989—4.
 Encor m'estuuet chanteir, en esperance. 8—5.
 Encor veul chanteir de moy. 8—4.
 En douce dolour averai longuement esté. 66—5.
 En esmai et en confort ne sai. 66—6.
 An halte tour se siet belle Yzabel. 1989—6.
 En joi moï mon vers encomenz. 1989—4.
 En la douce saison d'estey. 66—6.
 En la vostre maintenance roïne. 59—3.
 En loyal amour ai mis mon cuer. 7613—5; 59—5.
 An mai la matinée a nouvel tens d'esteit. 8—5.
 En mai la rosée que nest la flor. 65—5; 67—5.
 En mai par la matinée quant voi renverdir. 66—2; 67—2; 1989—5; 8—5.
 En may quand florissent prex. 66—2.
 En mon chant lo et graci. 7613—6.
 En pascor un jor erroie joste un bois. 65—5.
 An present sui de joie avoir. 1989—4.
 Enpris d'amors et de longue atendance. 8—5.
 En reprouvier ai souvent oi dire. 59—5.
 En talant ai q'à chanter me retraie. 1989—6.
 En tous tans ma dame ai chiere. 1989—3.
 En toute gent ne truis tant de savoir. 8—5.
 Antre Arais et Dowai defors Gravaise. 8—3.
 Entre Godefroi et Robin gardoient bestes. 184—6.
 Entre raizon et jolive pensée. 8—7.
 En une praele lez un vergier. 65—5; 67—5.
 En une praielle trovai l'antrier. 184—3; 1989—6.
 An un florit vergier jolit. 8—3.
 En un vergier lez une fontenele. 1989—6.
 Envie, orguels, malvestiés. 8—6.
 Enz où cuer m'est entrée finement. 66—6.
 Espris d'amor et de longue atendance. 1989—5.
 Et je souhait que j'ais à mon talant. 198.

- Feruz sui d'un dart d'amors. 1989—4; 8—4.
 Fine amors ne fait chanter. 66—5.
 Fine de cuer et d'aigre talent. 8—5.
 Floires revient seus de Montoire. 1989—4.
 Flor ne verdor ne m'a pleu. 65—5; 66—5.
 Foille ne flors ne valt riens. 1989—3.
 Force d'amor me fet dire mon pensé. 65—5; 67—6.
 Fort chose est comant je puis chanteir. 8—5.
 Fox est qui en folie son tens met. 65—5.
 Gaite de la tor gardez entor. 1989—6.
 Gautier je me plaing d'amors. 8—6.
 Grans folie est de penseir. 8—6.
 Grant pieça que ne chantai mais et que de. 66—2; 8—3.
 Grant pieça que ne chantai, or chanterai. 66—3.
 Hareu! ne fin de proier ma dame. 8—5.
 Hauls Deus! tant sont maix de vilaine gent. 8—3.
 Haut oi chanteir per mei lou gal. 8—8.
 Haute amor ke m'esprunt. 8—4.
 Haute chose ai dedens mon cuer emprise. 8—4.
 Hautement d'amors se plaint mes cuers. 8—5.
 Haute rente m'ait anie. 8—4.
 Hé! bonne amour si con vous ai servie. 7613—6.
 Hé trike dondene. 1988—4.
 Hœu jor ait eu celle a cui sens. 1989—2.
 Hui main par un ajornant chevauchai ma niule. 65—6; 67—8.
 Humles d'amors dolens. 8—4.
 Il convient qu'en la chandoile. 66—3.
 Il me convient renvoisier en cest estey. 66—3.
 Jà de chanter ne me fust talenz pris. 59—5.
 J'ai bon espoir d'avoir joie de cele. 67—3.
 J'ai novel comandement. 66—3.
 J'ai par maintes fois chanté c'onques n'eu oi. 59—3.
 J'ai par maintes fois chanté de cuer marri. 59—4.
 J'ai por ceu se d'ameir me duel. 8—5.
 J'ai por mal parliere gent. 8—5.
 J'ai por noif ne por gelée. 1989—5; 8—4.
 J'ai tant d'amors apris et attendut. 8—5.
 J'ai tous jors d'amors chanteit. 1989—4.
 Jamès chançon ne ferai ne autre joliveté. 65—3; 67—3.
 Jai ne vairai lou desir acomplir. 8—5.
 Ja nun hons pris ne dira sa raison. 66—7; 67—6; 1989—6.

- Ja por ital parliere. 1989—5.
 Jàquier amours pour la grant merite. 59—5.
 Je chantasse d'amorettes s'ene usse. 1989—4.
 Je chans d'amors jolivement. 8—4.
 Je chanterai moins revoisiement. 1989—6; 8—6.
 Ge chanterai ke m'amie ai perdue. 8—5.
 Je chant par droite reson si sui cointes. 65—5; 67—5.
 Je feré chançon nevele puis que amors. 65—5.
 Je me chevanchoie parmi un prael. 1989—4.
 Je ne chant mais dou temps. 66—6.
 Je ne chant pas sanz loial achoison. 59—6.
 Je ne m'en puis si loing fuir. 8—5.
 Je ne me woil de bone amor retraire. 65—5.
 Je ne tieng mie à sage. 66—5.
 Je sent le doulz mal d'amour. 7613—5.
 Je soloie estre envoisiez. 66—3.
 Je sui espris doucement. 66—3.
 Joie d'amors dont mes cuers ait aiseis. 8—7.
 Joie d'amors que j'ai tant desirrée. 66—3.
 Joie et juvant onor. 1989—4.
 Joie et solaz mi fait chanter. 66—5.
 Joliement me demaine bonne amour. 59—4.
 Jolif plain de bone amor. 65—5; 67—5.
 Joliz cuers et sovenance. 66—1.
 J'osasse bien jurer n'a pas lonc temps. 66—6.
 Kar eusse or mil mars de fin argent. 1989—3.
 Kant amors vit ke je li aloignois. 8—5.
 Kant fuelle et flour vont palissant. 8—5.
 Kant j'oi lou roisignol. 8—3.
 Kant li très douls tens d'esteit. 8—3.
 Kant vient ou mois de mai k'avris. 8—5.
 Ki bone amor puet recovrir. 8—5.
 Ki ke de chanteir recroie. 8—6.
 La bele qui m'a surpris. 198.
 La bone amor ès cui seux atendants. 8—5.
 La bonne amour qui en mon cuer repere. 59—3; 1989—5; 8—5.
 La douçors del tens novel. 1989—6.
 La fille dan Hue ranvoisie. 1989—6.
 La froidor ne la jalée ne puet. 8—5.
 L'amor ke m'ait del tout en sa baillie. 8—6.
 L'an kant l'aluete et la qualle criet. 1989—3.

- L'an qant li jor sont lonc. 1989—4.
 L'an que voi l'erbe resplandre. 66—7.
 Là où la foille et la flor pert sa color. 184—5.
 La plus noble emprise qui soit. 7222—1.
 Las! por quoi m'entremis d'amer. 65—5; 66—6; 67—6.
 Lasse! por quoi refusai celui. 65—5; 67—5.
 Lasse verrai le desir acomplir. 59—5.
 L'autre jor en un jardin m'en aloie esbanoiant. 59—5.
 L'autrier a douz mois de mai. 8—5.
 L'autrier aloie pensant à un chant. 59—5.
 L'autrier chevachai pensis, d'ire pris. 8—5.
 L'autrier contre le tenz pascors dehors Pariz. 59—3.
 L'autrier d'Ais à la Chapele repairoie. 67—4.
 L'autrier de coste à Canbrai. 1989—5; 8—5.
 L'autrier de fors Picarni. 8—4.
 L'autrier estoie en un vergier. 66—5.
 L'autrier levai ains jors. 8—9.
 L'autrier me chevalchoie leis une sapintre. 8—8.
 L'autrier me chevalchoie tous sons d'Arcs à Dowai. 8—4.
 L'autrier me chevalchoie toute ma senturelle. 8—6.
 L'autrier me levai au jor. 1989—6.
 L'autrier m'en aloie chevauchant par mi. 65—5; 67—5.
 L'autrier m'iere levais, sor mon cheval. 8—6.
 L'autrier m'iere rendormiz par un matin. 59—5; 8—5.
 L'autrier par une ajournée. 198.
 L'autrier quant chevauchioie lez une sapinoie. 1989—8.
 La volentez dont mes cuers est raviz. 59—6; 8—5.
 La volenté est isnele et ferme. 59—5.
 Leals amors et desiriez de joie. 1989—4.
 Lealz amors et fine et droituriere. 1989—1.
 Leaus amors pués qu'en fin cuer s'est mise. 66—5; 1989—5.
 Leaus desirs et pensée jolie. 66—3; 59—3; 1989—5.
 Le brun temps voi resclaircir. 66—6.
 Le cuer se vait de lon pleignaut. 65—6.
 L'estoile qui tant est clere qu'adès respient. 59—3.
 Li amant ke vivent d'aise. 1989—6; 8—5.
 Li chastelains de Couci ama tant. 65—5; 66—5; 67—5.
 Li desirriers que j'ai d'achever. 7613—6; 9—59.
 Li douz chanz de l'oiscillon. 66—1.
 Li dous malz qui met en joie. 7613—5.
 Liez et jolis et en amours mananz. 59—4.

- Liés et loiaus amoureux et jolis. 7613—6.
 Li grans deair de deservir amie. 7613—5; 50—6.
 Li hom qui veut honneur et joie. 7613—6.
 Li joliz temps d'estey que je voi. 66—5.
 Li roisignors ke j'oi chanter. 1989—6.
 Li tens d'esté renvoisiez et jolis. 67—5.
 Li très doux mans que j'endure. 66—2.
 Loée tant que loer ne vous porroit autrement. 59—5; 3—5.
 Loiaulz amors et li tens ke repaire. 8—5.
 Lonc tens ai amors servie. 1989—3.
 Lonc tens ai usé ma vie en pechié. 65—5.
 L'on dit qu'amors est dolce chose. 1989—3.
 Longuement ai à folor et à vaniteit. 8—5.
 Lons desirs et longue atente. 66—5.
 Lors quant l'aluette et la quaille. 8—5.
 Lors kant rose ne fuele ne flor ne voi paroir. 1989—5.
 Lors quant voi venir la dousor. 8—5.
 Losangier par lor non savoir. 198.
 Lon samedi à soir fat la semaine. 1989—6.
 Loy al amours point celer ne se veult. 7613—5.
 Ma dame me fait chanter de joli corage. 66—3.
 Ma douce dame on ne me croit. 66—3.
 Mains se fait d'amors plus fiers. 8—5.
 Maix n'os chanteir de fuele. 8—6.
 Mais tele est ma destinée. 7222—1.
 M'amors je fui norris en vostre convent. 65—5.
 Ma mort ai quise quant je onques pensai. 59—5.
 Ma volonteis et bone amor m'ensaigne. 8—3.
 Mersit cil vos vient à plaisir. 1989.
 Merci où estes-vous manans. 7613—6.
 Mere au roi puissant, bon loier. 65—3.
 Mere au sauvéour. 7222; — coupée.
 Mervilliés me sui formen. 7613—6.
 Mescheans seux d'amors k'onkes ne fui. 8—6.
 Mes cuers leals ne fine de bien amer. 1989—7; 8—6.
 Mes sens solais, sens deport. 8—4.
 Mon cor et mei et mes bones chançons. 1989—3.
 Mors est li siecles briemant. 1989—4.
 Mout a cils plaisant déduit. 7613—6.
 Mout douce souffrance a. 7613—6.
 Mout est obliez chanters. 198.

- Mout longuement aurai dolour ahue. 66—1.
 Mout m'a demoré que j'aie chanté. 66—4; 67—4.
 Mout me merveil comment on puet. 7613—6.
 Molt me prie sovent li siecles. 1989—6; 8—6.
 (Motets latins et françois avec le chant. 7222 (p. 77 et à la fin); 184. p. 179.)
 Mout par est crneus li sire. 7222—4.
 Mout scet amours tresavoureusement. 7613—5.
 Mout sera cil bien norris. 65—5.
 Ne finerai tant que j'aurai trouvée une chançon. 59—5.
 Ne tairai que je ne die de mes maux. 66—2.
 Ne rose ne flour de lis. 7613—5; 66—5.
 Ne seivent ke je sent sil ki ont demandeit. 8—4.
 Ne sui pas si esbahiz por yver. 66—3.
 Nete, gloriose, virge pure et monde. 8—19.
 Ne tieng pais celui à saige. 8—5.
 Novele amors dont granz peine m'est neie. 1989—7; 8—6.
 Novele amors s'est dedanz mon cuer mise. 1989—5; 8—4.
 Nuls bons ne doit les biens d'amors sentir. 8—5.
 Nuls ne doit estre alentis. 7613—6.
 Nuns ne poroit de mauvaise raison. 1989—5; 59.
 Nus honski ait eu soi. 8—4.
 Nus ne pent ami reconforter. 198.
 Nus ne sent les maux s'il n'aime. 184—7.
 On dist c'amors est douce chose. 8—3.
 On dit que j'aing et pourquoi n'amerioie. 7613—5; 59—6.
 On doit la mere Dieu honorer. 65—6.
 On me repret d'amours qui me mestrie. 7613—6; 59—4.
 Onkes jor de ma vie n'avoie eu amie. 8—7.
 Onques mais jor de ma vie. 66—2.
 Onques mais mains esbahis de chanter. 7613—6.
 Onques mès ne vi amant tenir. 59—5.
 Onques n'amai plus loyalement. 7613—6.
 Onques mais si doucement les malz. 7613—5.
 Onkes n'amai tant con je fus amée. 1989—4; 184.
 Onque ne me poi parveoir. 66—5.
 Or ai amors servit tout mon vivant. 8—2.
 Or ai bien d'amors aperçu. 8—4.
 Or cuidai vivre sens amor. 8—6.
 Orendroit plus que onques mais. 7613—6.
 Or lolant en hant solier sospirant. 1989—9.
 Or m'a mandé ma dame que je chant. 59—5.

- Or me respondez, amours, puisqu'à vous. 59—5.
 Or ne puis-je plus celer le mal. 66—7.
 Or seux liés del dous termine. 8—3.
 Or veul chanson et faire et comencier. 8—5.
 Or voi je bien k'il n'est riens en cest mout. 8—5.
 Or voi yver defenir et ces airbres bouteneir. 8—5.
 Ou mois d'avril que l'on dist au pascor. 1989—6.
 Oû mois de mai ke l'erbe. 1989—4.
 Oû nouviaus temps que iver se debrise. 7613—5.
 Oû pertir de la froidure, k'esteis renouvelle. 8—5.
 Oû tens ke voi flors venir. 8—7.
 On tens ke voi noix remise. 8—6.
 Paene d'amours et li viaire. 7613—5.
 Panser mi font et voiller granz amors. 66—6.
 Par le tens bel d'un main nouvel. 65—5; 67—7.
 Par mainte fois ai chanté. 67—5.
 Par mainte fois m'ont medisant grevé. 65—5.
 Partiz d'amor et de mon chant. 1989—6.
 Par un sentier l'autre jor. 198.
 Par vous m'esjan douc dis firenanlet. 59—5.
 Pastorelle viz seant lons un bon soir. 1989—3.
 Pechiet ferat s'elle ocist son amies. 1989—4.
 Pensis d'amors et mas veul faire. 8—3.
 Pensis, laing de ceu ke je veul. 8—5.
 Pieça que je rien amoi. 1989—6.
 Pieça que savoi que por ce la perdroie. 1989—3.
 Plaine d'ire et de desconfort. 1989—3; 8—3.
 Plains de tristour et de desesperance. 67.
 Plus amoureuement pris ne fu. 7613—6.
 Pluseurs amans ont souvent desirié. 7613—5.
 Pluseurs genz ont chanté, car c'est bien droiz. 59—5.
 Plus ne me voeil abaubir de chanter. 7613—6.
 Pluxors fois ont blaimis mainte gent. 8—4.
 Plus pensis et en esmai sui d'amours. 59—5.
 Por cele où m'entente ai mise. 67—5.
 Por ceu ke mes cuers souffre. 8—5.
 Pour faire l'autrui volenté. 66—3.
 Pour folie me vois esbaissant. 59—5.
 Por joie avoir perfete en paradis. 1989—10.
 Por joie chant et por merci. 1989—6; 8—6.
 Por la belle ke m'ait s'amor doné. 8—5.

- Pour longue atente de merci. 66—1.
 Por lou douls chant des oxels. 8—7.
 Pour mal temps ne por gelée ne lairai. 66—7.
 Pour moi déduire voel d'amours commencier. 59—4.
 Por moi renvoisier ferai chançon. 65—3; 67—3; 8—3.
 Por mon cuer à joie atrere. 65—5; 67—6.
 Por tant se mes cuers soffres. 1989—3.
 Pour tant sui jou en agait. 7222—1.
 Povre veillece m'asaut si m'estroint. 66—3.
 Premiers baisiers est plaie d'amors. 1989—3 (double).
 Prise est Namurs, cuens Henris est dedans. 1989—3.
 Prion en chantant la mere Jhesu. 65—5.
 Pris fui amoureuement. 6713—5.
 Puis qu'amours m'a donné le beau savoir. 7613—5.
 Puis qu'amours me fer amer. 59—3.
 Puisque li maux qu'amours me fait sentir. 66—2; 8—4.
 Puisqu'en chantant covient que me deportte. 66—8.
 Puisqu'en moi a recovrée seignorie. 66—7; 8—6.
 Puisqu'il m'estuet de ma dame partir. 7613—5.
 Quant à son vol a failli li oisiaus. 7613—5.
 Quant avril et li biaux esté fet la violete. 59—5.
 Quant Diex ot formé l'omme à sa semblance. 59—5; 8—5.
 Quant esté faut eucontre la saison. 7613—5.
 Quant estez repaire que depart li gials. 1989—3.
 Quant fine yvers que cil arbre sont nu. 67—5.
 Quant florist la préee, que li duez tens. 65—5; 66—6; 67—5.
 Quant flour de l'espinete voi blanchoyer. 7613—5.
 Quant froidure trait à fin contre la saison. 59—5; 8—5.
 Quant fueille chiet et flor fault. 8—5.
 Quant glace et nois et froidure s'esloigne. 59—3.
 Quant je chevauchioie tout seul l'autrier. 67—4.
 Quant je voi esté adonc sui jolis. 67—5.
 Quant je voi esté venir et l'aube espine. 65—5.
 Quant je voi fremir la brueille et le tens. 67—5; 1989—4.
 Quant je voi honor faillir. 1989—3; 8—3.
 Quant je voi le douz temps venir. 66—3; 1989—6; 8—4.
 Quant je voi le don tens venir. 198.
 Quant je voi lou taus refroidier. 1989—5.
 Quant je voi yver retourner. 66—2.
 Quant la douce saisons fine. 1989—3.
 Quant la flor de l'espine reverdi. 66—5.

- Quant la froidor rencoince. 8—5.
 Quant la froidor c'est demise. 8—6.
 Quant la rosée el mois de mai. 65—5.
 Quant la saisons désirrée est entrée. 66—2; 59—5; 1989—3.
 Quant li buisson et li pré sont couvert. 59—5.
 Quant li dolz estes decline qui fait pallir erbe. 1989—6.
 Quant li douz tens rasonage. 1989—6.
 Quant li douz tens renouvelle en esté. 65—5; 1989—4.
 Quant li dolz tens s'en reva, q'oiselez. 1889—5.
 Quant li malos brut sor la flor. 1989—6.
 Quant li noviaus tens repaire. 198.
 Quant li noviau tens define. 7613—5; 67—4.
 Quant li oiseillon menu chantent. 65—5; 67—5.
 Quant li rossignols jolis chante. 1989—4.
 Quant li rossignols s'escric qui nos desduit. 1989—3.
 Quant li rus de la fontaine. 1989—1 8—5.
 Quant mars commence et février faut. 65—5; 67—5.
 Quant naist flors blanche et vermoille. 65—5; 67—5; 8—5.
 Quant nois et glaisse et froidure s'aloigne. 8—2.
 Quant par douçour dou temps novel. 66—5.
 Quant part la froidure et revient l'ardure. 1989—5.
 Quant plus me voi por bonne amour grever. 59—5.
 Quant pré reverdoient, que chantent cil oisel. 198.
 Quant se resjoissent oisel. 1989—7; 8—7.
 Quant se vient en mai ke rose. 8—5.
 Quant vient en mai que l'on dit. 1989—6.
 Quant voi blancheoier la fleur. 65—5; 66—5; 67—5.
 Quant voi ces prez florir et verdure. 1989—5.
 Quant voi fuille et flor d'esté. 66—5.
 Quant voi yvers et froidure aparoir. 1989—5.
 Quant voi la douce saison qui vient. 7613—5.
 Quant voi la fleur nouvele paroir. 65—5; — 67—7.
 Quant voi l'aluete montaie. 1989—2.
 Quant voi la prime florete. 65—5; 67—5; 1989—6.
 Quant voi le douz tens bel et cler. 65—5; 67—5.
 Cant voi le douls tens comencier. 8—5.
 Quant voi le douz tens revenir, que li. 65—3; 67—3.
 Quant voi le novel tens venir. 66—1.
 Quant voi le tens en froidure changier. 66—2.
 Quant voi l'iver departir qui tant m'a fet. 59—4.
 Quant voi lo douz tens repairier. 1989.

- Quant voi née la flor en la préé, 67—5; 8—4.
 Quant voi reuverdier arbroie. 66—6.
 Quant voi reuverdier vergiers. 66—3; 67—3.
 Quant voi venir le très douz tenz d'esté. 59—5.
 Quant yvers trait à fin. 7613—5; 65—5; 67—5.
 Quar eussé je cent mile mars. 66—3; 98.
 Qui à chanter veut entendre. 65—5; 67—5.
 Qui bien aime à tart oublie. 65—3.
 Qui bien aime, drois est ke l'uevre paire. 8—4.
 Qui bien aime, plus endure. 8—5.
 Qui or voudroit léal amant trover. 66—2.
 Qui plus a ferme corage d'amours. 59—5.
 Qui porroit un guierredon avoir. 66—1.
 Qui quide chanter recroist. 59—6.
 Qui set por quoi amors a non amours. 198.
 Qui trop haut monte et qui se desmesure. 59—5.
 Raige d'amors, malz talens et meschiés. 8—4.
 Renbadir et moneir joie. 8—6
 Renovellemens d'esteit me semont. 8—5.
 Renoveleir veul la belle en chantant. 8—6.
 Renvoixiés seux quant voi verdir. 8—6
 Rire veul et esjoir. 8—7.
 Roisignor cui j'o chanteir. 8—5.
 Rose cui nois ne gelée ne fraint. 59—5; 8—5.
 Rose ne lis ne doulx mais. 8—3.
 Sages est cil qui d'amours est norriz. 59—5.
 Sainte Marie. 7222—manq.
 Sainte d'entiere extension et desirier. 8—5.
 S'amours m'eust jugié à droit. 59—4.
 Sanz guerredon ne puet amanz amer. 59—5.
 Se j'ai chanté encore chanterai. 7613—5.
 Se j'ai chanté ne m'a gaires valu. 66—1.
 Se j'ai du monde la flor. 65—5.
 Se ma dame ne refraint son courage. 59—5.
 Sens esperance et sens confort. 8—3.
 Sera du monde la flor bien servie. 67—5.
 Se valors vient de mener bone vie. 66—6.
 Si con li ague soffret la soif. 1989—1.
 Si me fait très doucement amours. 7613—6.
 Si me tient amours joli. 7613—5.
 Siertes ne chant mie por l'esteit. 8—4.

- Sire Dex en tante guise m'aura. 66—2; 67—2; 184—3; 1989—3.
 S'onc ire d'amors enseigna. 66—3; 67—3.
 S'onkes nulz hons se clamoit. 8—5.
 Sor toutes riens soit amors honorée. 66—1.
 Souvent soupire mon cuer plain d'ire. 65—5; 67—3.
 Sovent m'ont demandé la gent. 66—1.
 Sovignet vos dame d'un dous amies. 1989—3.
 Talent ai que je vos die. 1989—4.
 Talent me r'est pris de chanter de la flour. 59—5; 8—5.
 Talens m'est pris ke je chainge mon coraige. 8—5.
 Tant ai d'amors apris et antanduit. 1989—4.
 Tant atendrai le secors de ma dame. 59—4.
 Tant me plaist toute physophye. 59—5.
 Teils dist d'amors ke n'en seit pais demie. 8—2.
 Tel m'iest qui ne puet aidier. 65—5; 66—5.
 Tous iriés m'estuet chanteir. 8—3.
 Tout ausi com li olifans. 8—4.
 Tout autresi con descent la rousée. 59—5.
 Tout autresi con dou soloil li rai. 66—5.
 Tout ensemment com retraient à l'aire. 59—5; 8—5.
 Toute riens ont commencement fors Diex. 9—7.
 Très fine amors je vos requiez merci. 66—2.
 Tresmontaine ke tout ais sormonteit. 8—5.
 Trois choses sont, une flor, olors et cors. 8—3.
 Trop ai longuement fait grant consieurance. 65—3.
 Trop est mes maris jalos sorcuidiez. 65—5.
 Trop m'abelit quant j'oi au point. 65—5.
 Trop m'ait greveit force de signorage. 1989—2.
 Trop me plaist à estre amis. 8—3.
 Trop m'est sovant fine amor anemie. 8—5.
 Trop par est cist mondes cruaus. 65—5; 67—5.
 Trop sui d'amor enganex. 65—5.
 Un chant d'amors volentiers comansaixe. 8—5.
 Un main me chevauchoie lés uns sapinoie. 184—2.
 Unques jor de ma vie. 1989—7.
 Vers lou douls tens d'esteit ke se rose. 8—4.
 Vers lou novel de la flor m'estoet chanteir. 8—5.
 Vers lou partir dou tens felon. 8—7.
 Virgene pucele roianz. 7222—6.
 Vivre touz temps et chascuns jour morir. 59—8; 8—8.
 Volez vos que je vos chant un son. 67—7.

Vous ki ameis de vraie amor. 1989—5 ; 8—5

Vos qui robeis les creusiés. 1989—6.

Vuiz de joie plains d'ennoi. 66—2.

ADAN DE LA HALLE (4).

Adan amis, je vous dis une fois. 81—7.

Adan amis mout savés bien vo voi. 7363—20; 81—20.

Adan d'amour vous demant que me dites. 81—8; 7363—8.

Adans duquel cuidiés vous que vive. 7363—7.

Adans liques doit mix trouver merch. 84—8; 7363—8.

Adan mout fu Aristotes boins clers. 81—8; 7363—8.

Adan qui aroit amée une dame. 81—8; 7363—8.

Adan se vous amiés bien loiaument. 81—7; 7363—8

Adan s'il estoit ensi que joie. 81—8; 7363—8.

Adan s'il soit que me feme. 81—8; 7363—8.

Adan vaurriés vous manoir à Arras. 81—8; 7363—7.

Adans vous devés savoir quan k'il eskiet. 81—6; 7363—8.

Amor se sunt acompaignié. 7222—coupée.

Amours m'ont si doucement navré. 65—3 ; 81—3.

Amours ne me veult oïr. 7613—5 (*); 65—5; 7363—5; 81—5; 184—5.

Assenés chi Grievilier jugement. 65—8; 81—8.

Au repatrier en la douce contrée. 7613—6 (*); 65—6; 7363—6; 59—6 (*);
81—5; 364—6.

Avoir cuidai engané le markié. 7363—5; 81—7.

Compains Jehan un gieu vos vueill. 7222—5; 7363—5; 81—5; 184—5 (*).

Dame vos lous vous estrainne. 7613—5 (*); 65—6; 81—6; 184—6.

D'amourous cuer voel canter. 65—6; 7363—6; 59—6 (*); 81—6; 184—6.

De canter ai volenté curieuse. 65—5; 7363—6; 81—5; 184—6.

De cuer pensis et desirant. 65—6; 7363—4; 81—5; 184—6.

De tant com plus aproime mon pais. 81—2.

Dous est li maus qui met la gent en voie. 7613—5 (*); 65—6; 66—5 (*); 59—
5; 81—5; 184—6.

Glorieuse virgene, puisque vos services. 7222—(coupée); 65—5; 7363—5;
81—5; 184—5.

(1) Plusieurs de ces chansons sont attribuées à *Adan* et peuvent appartenir à *Adam de Givenci*, quand on ne les retrouve pas dans le manuscrit de La Vallière 81.

Les (*) indiquent les manuscrits dans lesquels la chanson est attribuée à d'autres auteurs.

- Grant deduit a et savoureuse. 7613—5 (*); 184—5.
- Hélas il n'est mais nus qui aint. 7613—5 (*); 65—6; 66—3; 7363—6;
81—6.
- Hélas il n'est mès nuls qui n'aint plus. 7612—5 (*); 65—4; 7363—4; 81—6;
184—6.
- Il ne muet pas de sens celui qui. 7613—5 (*); 65—6; 7363—6; 81—6;
184—6.
- Je n'ai autre retenance en amour. 7613—5 (*); 65—6; 66—2 (*); 7363—6;
81—6; 184—6.
- Je ne chant paz reveleus de merci. 7613—5 (*); 65—6; 81—5; 184—6.
- Je sept en moi l'amour renouveler. 7613—5 (*); 65—5; 7363—5; 81—5;
184—5.
- Li dous maus mi renouvelle avec le printaus. 7613—4 (*); 65—4; 7363—4;
184—4.
- Li jolis maus que je sent. 7613—6 (*); 65—5; 66—2 (*); 7363—5; 59—4 (*);
81—5; 184—5; 1989—4.
- Li maus d'amor me plaist mix à sentir. 65—6; 7363—6; 81—6; 184—6.
- Ma douce dame et amours. 7613—5 (*); 65—6; 66—5 (*); 7363—5; 81—5;
184—6.
- Merci amours de la douce dolour. 7613—5 (*); 65—5; 7363—5; 81—5;
184—5 (*).
- Merveille est quel talent j'ai de chanter. 7613—5 (*); 65—5; 7363—5;
81—5; 184—5.
- Mout plus se paine amors de moi. 65—5; 7363—5; 81—5; 184—5.
- On demande moult souvent. 7613—5 (*); 65—5; 7363—6; 59—5 (*); 81—6;
184—5.
- On me deffent que mon cuer pas ne croie. 7613—5 (*); 65—5; 7363—6;
81—5; 184—5.
- Onkes nus hom ne fu pris d'amours. 65—4.
- Or voi je bien qui souvient. 7613—6 (*); 65—3; 66—4 (*) 59—5; 81—6;
184—6.
- Pour ce se je n'ai esté chantans. 7613—3 (*); 65—3; 81—3; 184—5.
- Pourquoi se plaint d'amours nuls. 7613—4 (*); 65—6; 66—3 (*); 7363—6;
59—5 (*); 81—6; 184—6.
- Puis que je sui en l'amoureuse loi. 7613—5 (*) (double); 65—6; 66—5 (*);
7363—5; 59—5 (*); 81—5; 184—6; 1989—3; 8—5.
- Qui à droit veult amours servir. 7613—6 (*); 65—5; 7363—6; 81—6; 184—6.
- Qui a pucele u dame amée u n'a fors decevance. 7363—6; 65—4; 81—6;
184—5.
- Sans espoir d'avoir secours. 7613—5 (*); 65—5; 7363—5; 81—5; 184—5.

Se li maus k'amor envoie. 65—6; 81—6; 184—6.
 Sire assés sage vous voi pour moi consillier. 7363—8.
 Sire Jehan ainc ne fustes partis. 7363—8; 81—8.
 Sire Jehan cil qui a assaié des biens. 7363—2.
 Tant me plect vivre en amoneus dangier. 7613—5 (*); 81—5; 184—5.

ADAN DE GIVENCI (1).

Amis Guillaume ainc si sage ne vi. 7222—8; 184—8.
 Assez plus que d'estre amez. 7222—5; 184—5 (*).
 La douce acordance d'amors sans descort. 7222—4; 184—3.
 Por li servir en bone foi. 7222—6; — 184—6.
 Si com fortune d'amors. 7222—6; 184—6.
 Trop est costumiere amors desloiauz. 7222—6; 184—6

ALART DE CAUS.

A touz amans pri qu'il dient. 7222—1.
 Hé! serventois arriere t'en revas. 7222—4 (coupée); 65—4 (*); 67—4 (*).

AMAURI DE CRAON.

Quant je plus voi felon rire. 1989—3; 8—5.

ANDRIEU CONTREDIS.

Amours m'a si del tout à son voloir. 7222—6; 184—7.
 Au taité que je vèi averdit. 7222—6; 184—5.
 Bonne, belle et avenant. 7613—5.
 Dame pour vous m'ajois. 7222—1; 184—1.
 El mois d'avril. 7222—(coupée); 184—7; 8—5.
 Guillaumes li Vignieres amis. 8—6.
 Griez pensis chanterai. 7222—6; 184—6.
 Ja pour nul mal. 7222; 7613—6; 184—6.
 Je ne mè doi d'amors. 7222—(coupée); 184—6.
 L'autriet quant je k'nevälchote. 87—3; 1989—3.
 Mout m'est bel quant voi repairier. 7222; 184—6.
 Pré ne vert bois, rose né fleur. 7222—6; 184—6.
 Quant voi partir foillé et fleur. 7222—6; 184—6.
 Quant voi veüit bon flous tans et la flor. 8—4.

(1) Pour être plus concis, nous avons indiqué par un astérisque les manuscrits qui ne désignent pas l'auteur; ou qui le désignent sous un autre nom.

Tout tans est mes cuers en joie. 7613—5.

Tres haute amours me semont que je chant. 7222—6 ; 184—6.

Vivre m'estuet en. 7222—(coupée) ; 184—6.

ANDRIEU DOUCHE.

Jehan amis par amours je vous pri. 7613—6.

Quant je voi la saison venir. 7613—6.

ANEUSE DE MONVERON.

Hidouement vait li mont empirant. 8—4.

ARNOU LE VIEL. (Voy. ERNOUL.)

Pensis chief enclin. 7222—(coupée).

Por conforter mon corage qui d'amors s'effroie. 7222—3.

LE CHÂSTELAIN D'ARRAS.

Bele et bone est cele por qui je chant. 65—5 ; 1989—4 (*) ; 8—4 (*).

AUBERTIN D'AVENOI.

Fois, léaulteis, solais et cortoisie. 8—6.

Remembrance que m'est où cuer entécie. 8—5.

AUBUIN DE SÉZANES.

Bien cuidai tote ma vie. 7222—3 ; 184—3 ; 1989—6.

Flor ne verdure de pré ne chant d'oisiaus. 67—5 ; 1989—1 ; 8—5 (*).

Louc temps ai esté eniré et sanz joie. 7613—5 (*) ; 66—5 (*) ; 67—5, 1989—2 (*), 8—7 (*).

Quant voi le tans felon et l'erbe verde. 184—6.

AUDEFROI LE BASTART.

Amours de qui j'esmuef mon chant. 7222—6 ; 184—6.

Au novel tans pascour que florist. 7222—17 ; 1989—9 (*).

Bele Emmelos ez prés desous l'arbroie. 7222—9.

Bele Ydoine se siet desous la verde olive. 7222—25 ; 184—25.

Bele Ysabiaux pucele bien aprise. 7222—13 ; 184—13 ; 8—12.

Bien doi faire mes chanz oir. 7222—6 ; 7613—5 ; 184—6.

Com esbahiz m'estuet chanter. 7222—6 ; 184—6.

Destrois, pensis, en esmai chant. 7222—3 ; 184—3.

En chambre à or se siet la bele Beatrix. 7222—6 ; 184—6 ; 8—16.

En l'ombre d'un vergier. 7222—11.

En novel tens pascour ke florist. 8—9.

Fine amours en esperance m'a mis. 7222—5; 66—5 (*); 184—5; 8—6.

Ne sai mais en quel guise. 7222—2; 184—2.

Onques ne sen tant chanter. 7222—6; 7364—6.

Pour travail ne pour painne. 7222—6; 184—6.

Quant voi le tans verdier et blanchioier. 184—6.

Se par mon chant me pavoie aligier. 7613—5; 8—4 (*); 65 et 67 (*); 184—6(*).

Tant ai esté pensis irément. 7222—5; 184—6.

BAUDE DE LA KAKERIE.

Ier mains pensis chevauchai. 7222—14; 184—8 (*).

Main se leva la bien faite Aelis. 184—5.

BAUDE DE LA QUERRIERE.

Chanter m'estuet et si n'i sai reson. 65—5; 67—5.

Coros d'amors, mautalens. 65—4; 67—4.

BAUDOIN DES AUTEUS.

Avriex ne mais froidure. 184—6.

BESTORNÉ.

An mon chant di ke je suis tous semblans. 8—5.

Novels voloirs me revient. 1989 (*); 8—5.

Or seroit merciz de saison dame. 66—6 (*); 184—5; 8—4.

Quant je voi mon cuer revenir. 1989 (*); 8—7.

BLONDIAU.

Ains que la fueille descende. 7222—5; 184—5.

Al entrant d'esté que li tans commence. 7222—7; 66—6 (*); 67—5; 59—5 (*);
184—7, 1989—2 (*); 7613—6 (*).

Al entrant d'esteie ke li tans s'agence. 67—5; 8—4 (*).

Al entrée de la saison. 7222—5; 184—5.

Amors dout sui espris m'efforce. 65—5; 67—5; 59—4 (*).

Bien doit chanter qui fine amours. 7222—6; 7613—3 (*); 65—5; 67—5;
59—4 (*); (double—5); 184—6; 1989—6 (*); (double—3); 8—6.

Chanter m'estuet car joie ai recovrée. 65—3, 67—3.

Comment que d'amours me dueille. 7222—7; 7613—6; 65—5; 66—2 (*);
67—5; 59—7 (*); 184—7.

Cuer desirrous apaie douçours. 7222—6; 184—5; 8—6 (*).

De la pluz douce amour. 7222—6; 184—6.

- De mon desir ne sai mon meiz eslire. 65—5 (*); 67—3; 59—5 (*).
 En tous tans que vente bise. 7222—4; 184—4.
 J'aim par coustume et par us. 7222—7; 7613—6 (*); 65—3; 67—3; 59—3 (*);
 184—6; 8—7.
 L'amour dont sui espris. 7222—5; 66—5 (*); 184—5.
 L'amors veut que mes chans remaigne. 65—5.
 Li plus se plaint d'amours. 7222—6; 7613—6; 65—4; 67—3; 59—3 (*);
 184—6; 1989—6; 8—6.
 Ma joie me semont de chanter. 65—2; 67—2; 59—2 (*).
 Mes cuers me fait commencer. 7222—4; 184—4; 8—4 (*); 65—4 (*).
 Molt se fesist boin tenir de chanter. 1989—5; 8—6.
 Onques maiz nus hons ne chanta. 7222—3; 184—3; 8—4 (*).
 Puis q'amors dont m'otrie de chanter. 65—2; 67—2; 59—2 (*).
 Quant je plus sui en paour. 7222—7; 7613—5 (*); 66—5 (*); 67—5; 59—
 5 (*); 184—7; 1989—9 (*); 8—8.
 Qui quel soit de joie partis. 7222—6; 184—6.
 Remembrance d'amor me fait chanteir. 1989—5 (*); 8—5.
 Rose ne lis ne mi donne talent. 7222—4; 65—4 (*); 67—4 (*); 184—4 (*);
 1989—4 (*); 8—5 (*).
 S'amours veut que mes chans. 7222—6; 7613—7; 184—6; 1989—5 (*);
 8—5.
 Se savoiat mon tourment. 7222—4; 65—4; 67—4; 59—4 (*); 184—4;
 1989—4 (*).
 Tant ai eu chantant proié. 7222—7; 7613—6; 65—5; 66—5 (*); 67—5;
 59—5 (*); 184—7; 1989—4 (*); 8—6.
 Tant aim et vueill et desir. 7222—5; 184—6; 8—6.
 Tant de soulaz com je ai pour chanter. 7222—4; 8—5; 7182—5.

BOUCHART DE MALLI.

- Trop me puis de chanter taire. 7222—5; 184—6.

BURNIAU DE TORS.

- Ha ! quant sospirs me viennent. 65—5; 67—5.
 Quant voi chair la froidure. 65—5; 67—5.

CARASAUS.

- Com amans en desesperance. 7222—6.
 Fine amors m'envoie talent de chanter. 7222—7; 67—6.
 N'est pas saiges qui me tourne à folie. 7613—6; 184—6 (*).
 Pour ce me sui de chanter entremis. 7613—5.
 Puisque j'ai chançon méue. 66—5; 67—6.

CARDON DE RAINS.

Li departirs de la douce contrée. 65—6; 67—6; 184—4 (*).

CARDON DES CROISILLES.

Mar vit raison qui convoite trop haut. 7222—4; 65—5 (*); 67—5 (*); 184—4; 1989—6 (*) (double); 8—4.

Près suix d'amors, mais lons suix. 1989—1; 8—5.

CHANOINE DE SAINT-QUENTIN.

Rose ne flor chant d'oiseaus. 65—4; 66—4; 8—4 (*).

CHAPELAIN DE LAON.

Vu petit devant le jor me levai l'autrier. 65—4 (*); 67—5 (*); 184—6; 1989—6 (*); 8—6 (*).

LE CHASTELAIN DE COUCI.

A la douçour dou tans. 7222—3; 65—6 (*); 66—7 (*); 67—5; 59—6 (*); 184—3; 1989—4 (*); 8—5 (*); 198.

A vous amant plus qu'à nule autre. 7222—6; 7613—5 (*); 65—5; 66—6 (*); 59—5 (*); 184—6; 1989—7 (*); 8—6.

Belle dame bien aprise. 7613—6.

Bele dame me prie de chanter. 65—5 (*); 66—5; 59—5 (*); 7182—5.

Bien cuidai vivre sans amor. 66—6.

Combien que longe demeure. 7613.—4; 59—3 (*).

Comment que longe demeure. 7222—4 (la fin manq.); 66—6 (*); 67—4 (*); 184—5; 1989—7 (*).

En aventure commens ma daerraine chançon. 7222—3; 66—3; 184—3; 1989—3 (*); 8—4 (*).

Je chantaisse volentiers liement. 7222—6; 65—5; 66—6 (*); 184—6; 59—4.

La douce voiz du louseignol. 7222—5; 65—2; 66—3 (*); 59—5 (*); 184—6; 8—5.

L'an kant rose ne fucille ne flor. 8—5.

L'an que rose ne fucille. 7222—5; 65—5; 66—5 (*) (double—4); 59—3 (*); 184—5.

Li nouviaux tanz et mais et violete. 7222—6; 7613—6 (*); 65—5; 66—6 (*); 59—5 (*); 184—6; 7182—5.

Ma volentes me requiert et semont. 1989—4; 8—6 (*).

Merci clamant de mon fol errement. 7222—4; 7613—5 (*); 65—5; 66—5 (*); 59—5 (*); 184—4; 1989—6 (*); 8—7.

Mout m'est bele la douce commençanc. 7222—6; 65—5; 66—6 (*); 59—5 (*); 184—6; 1989—6 (*); 7182—5; 7613—6 (*).

Nouvele amor où j'ai mis mon penser. 65—5; 59—3 (*); 184—6 (*); 8—4 (*); 7182—5.

Quant li estes et la douce saisons. 7222—5; 7613—5; 66—5; 184—5; 1989—4 (*); 8—4 (*).

Quant li rosignos jolis. 7222—4 (*); 65—5; 66—5; 1989—5.

Quant voi osté et le tens reveuir. 66—2; 67—2; 1989—4; 8—4.

Quant voi venir le bel tans. 7222—5; 7613—5; 66—4 (*); 184—5; 1989—4 (*).

Se j'ai esté lonc temps hors du pais, où j'ai laissié. 7613—4; 8—4; 7182—5; 184—4 (*).

Tant ne me sai démenter ne complaindre. 65—5; 66—5; 59—4 (*); 8—5 (*).

CHEVALIER D'AIPINOY.

Se j'ai lons tans amor servit. 1989—6; 8—5.

CHIERTAIN.

Sandrart s'il estoit ainsi qu'en religion. 7613—6.

LA CHIEVRE DE RAINS.

Jamais por tant comme l'ame el cors. 7222—4; 184—4; 1989—2 (*).

Plaindre m'estnet de la bele. 65—6; 67—5 (*).

Qui bien veut amors descrivre. 7222—5; 65—5; 66—5; 67—5; 184—6; 7613—6 (*); 1989—4 (*); 8—4.

COLART LE BOUTELLIER.

Amors et bone esperance. 7222—5; 7364—5; 8—5.

Aucunes gens m'ont mont repris. 7222—6.

Ce c'on aprent en enfance. 7222—6; 184—6.

Guillaumes trop est perduz. 7222—2; 184—2.

J'avoie lessié le chanter et forjuré. 66—5 (*); 67—6.

Je n'ai pas droite ochpison. 7222—6; 65—6; 67—6; 184—6.

Je ne sai tant merci crier. 7222—6; 184—6.

L'autrier par un matinet en nostre aler. 65—7; 67—7.

Li biaux tans d'esté. 7222—4.

Loiauz amors et desirriers de joie. 7222—5; 184—5; 6—5.

Mahien, je vous part compains. 7613—6.

Merveill moi que de chanter. 7222—6; 184—6.

Ne puis laisser que je ne chant. 7222—6; 1989—7 (*).

Onques mais en mon vivant. 7222—5.

Quant voi le tans del tot renovelier. 7222—5; 184—5.

Robers c'est vous c'amours. 7613—6.

Sou c'om aprant ep enfance. 8—6.

COLIN MUSET.

- Aucontre le tens novel. 8—5.
 En ceste dirai d'une amorete. 67—5.
 En mai quant li rossignoz chante. 66—6.
 Moult m'anne d'iver. 8—5.
 Or veul chanteir et soulaicier. 8—4.
 Or voi douls tens repairier. 8—10.
 Sire quens j'ai viélé devant vos. 65—7; 67—5.
 Sospris sui d'une amorete. 1989—7; 8—11.
 Trop volentiers chanterois. 1989—7; 8—6.
 Vne novele amorete que j'ai. 1989—6; 8—6.
 Voulez oir la muse Muset. 67—4.

COLIN PAUSAIE DE CAMBRAI.

- L'autrier par une sentele. 8—4.

LE CONTE D'ANJOU.

- Li granz desirs et la douce pensée. 7222—6.
 Trop est destroiz qui est desconfortés. 65—5; 66—5; 67—5; 59—5 (*).

LE CONTE DE BRETAGNE.

- Bernart à vous weil demander. 65—8; 66—5 (*); 67—8.
 Chanter me fet ma dame. 65—5.
 Haute chançon de haute estoire di. 65—4.
 Longuement ai esté pensis. 65—5.
 Nouviament m'est pris envie. 65—6.

LE CONTE HENRI DE BAR.

- Chardon de vos le veul oir. 8—5.
 De nos seigneur que vos est-il avis. 7222—5; 1989—4.
 Gatiers ke de France veneis. 1989—5; 8—6.

LE CONTE DE CHALLON.

- Loial amor k'est dedens fin cuer mise. 8—6.

LE CONTE JEHAN DE BRAINE.

- Je n'ai chanté trop tart. 7222—3.
 Par desous l'ombre d'un bois. 7222—2; 184—8 (*).
 Pensis d'amours dolenz. 7222—2; 67—3 (*); 184—2; 66—3 (*).

LE CONTE DE LA MARCHE.

- L'autrier chevauboie seus par une contrée. 66—7; 67—7.

Puisque d'amors m'estuet les maus souffrir. 67—5.
 Tout autresi com li rubis est de toutes pierres. 67—6.

CRESTIEN DE TROIES.

Amors, tençon et bataille. 1989—7; 8—6.
 D'amours qui m'a tolu à moi. 7613—6; 59—6 (*); 184—6; 8—6; 65—5 (*);
 66 (*); 67—5 (*).
 De jolit cuer chanterai. 8—3.

LA DAME DOU FAEL.

Chanterai por mon coraige. 7222—4 (*); 66—4 (*); 8—5.

LE DUC DE BRABANT.

Amors un'est el cuer entrée. 7222—6.
 He! Gillebert dites s'il vos agrée. 65—7; 66—7; 67—7; 8—8; 7222—3;
 1989—3.
 L'autrier estoie monté seur mon palefroi. 65—5; 66—5; 67—5; 59—5 (*).

LA DUCHESSÉ DE LORRAINE.

Par maintes fois aurai esteit requise. 1989—4; 8—4.

ERNOUT CAUSPAINS.

De l'amor celi sui espris. 7222—2; 184—2.
 Quant j'oi chanter ces oiseillons. 7222—3; 184—3.

ERNOUL LE VIEL DE GASTINOIS.

Coraigeus sui des gens k'amors vient. 184.
 De belle Yzabel ferai un lai. 184.
 En entente curieuse de querre ma vie. 184.
 En sospirant de parfont trop atendrai. 184.
 Finament et ioyent vos comens. 184.
 Flors ne glais n'oiseiaus lais. 7364.
 Gent menais kant de kais en relais. 184.
 Ichi comens tot en romans le gentil lai. 184.
 Par cortoise despuel vilonie. 184; 8—12.
 Pot s'onques mais nus hom vanter. 184.
 S'onques hom enz lui séust. 184.

EUSTAGE LE PAINTRE.

Amors comment porroie chançon. 67—6; 59—5 (*).
 Chanter m'i fait pour mez mals aligier. 7613—5 (*); 67—6; 59—5 (*).

Cil qui chantent de fleur ne de verdure. 7613—5 (*); 65—5 (*); 67—5;
59—5 (*).

Ferus et entier sanz fausser. 67—6; 59—6 (*).

Force d'amors me destraint et mestroie. 67—5; 59—5 (*); 8—5 (*); 198—5.

Nien plus que dit peut estre. 7613—6 (*); 66—5 (*); 67—6.

Tant est amors puissans que que nus die. 67—6; 59—6.

FORKE DE MARSEILLE.

Tuit demandent k'est deventut. 1989—4; 8—4.

GUADIFER D'ANJOU.

Tant ai d'amors apris et entendu. 66—5; 59—10; 1989—4; 8—4.

GARNIER D'ARCHES.

Picce ne sai ke je n'en ai mie. 8—5.

GASS BRULÉ.

A grant tort me fait languir amors. 1989—5; 8—4.

A la douçor de la bele seson. 65—6; 66—5 (*); 67—5; 59—5 (*); 8—2 (*);
7182—5.

A la joie que désir tant. 7222—7; 65—5; 184—7.

Al entrant du douz termine dou tens. 65—4 (*); 66—6 (*); 67—4; 59—4 (*);
1989—2 (*); 7182—5; 7222—5 (*); 184—5.

A malaise est qui sert en esperance. 7222—2; 66—2; 184—2.

Au renouvel de la douçour d'esté. 7222—6; 7613—5 (*); 65—5; 66—6 (*);
67—5; 59—5 (*); 1989—6 (*); 8—5; 7182—5.

Avril ne mai, froidure ne lai tens. 65—5; 66—5; 67—5; 59—5 (*); 8—6 (*);
7182—5.

Beaus m'est estés ke retentist la broelle. 184—5.

Bel m'est quant je voi repairier. 7222—7.

Biaus m'est estez que retentist. 7222—5; 65—6; 66—7.

Bien ait l'amor dont l'ou cuide avoir joie. 65—5 (*); 66—5; 67—5; 59—5 (*);
7182—5.

Bone dame me proie. 7222—6; 184—6 (*).

Chançon de plain et de souspir. 7613—4; 66—4 (*).

Chanter m'estuet iriément. 65—5; 66—5; 67—5; 59—5 (*); 7182—5.

Chanters me plaist qui de joie est norriz. 7222—3; 65—6; 66—6 (*); 67—5;
59—4 (*); 1989—3 (*); 8—3 (*); 7182—4.

Cil qui aime de bone volenté. 1989—6; 8—5 (*).

Cil qui d'amour me conseille. 7222—5; 7613—6 (*); 65—5; 66—7 (*);
67—5; 59—5 (*); 1989—6 (*); 8—7; 7182—5—5.

- Cil qui toz les maus assie. 7222—3; 66—3; 59—2 (*); 164—3; 65—2; (*)
67—2 (*).
- Compaignon je sai tele chose (1). 7222—1; 66—3; 164—3; 1989—4; 8—3 (*).
- Contre le froit tans d'yver. 7222; 66—4 (*).
- Dame merci se j'aim trop haument. 7222—5; 7613—5 (*).
- Dame sis vestres fins amis. 8—5.
- De bien amer grant joie atout. 7222—7; 65—5; 66—8 (*); 67—5; 59—6 (*);
184—7; 1989—5 (*); 8—5; 7182—2.
- De bon amour et de loial amie. 7222—4; 7613—4 (*); 66—8 (*); 67—4;
59—5 (*); 184—3; 1989—7 (*); 8—6; 7182—5.
- De la joie que desir tant d'amors. 66—7.
- Desconfortes plains de douleur. 7222—6; 66—8 (*); 67—6; 59—4 (*);
184—5; 8—3.
- Desconfortez plains d'ire et de pesance. 7222—3; 67—5 (*); 184—4 (*);
1989—4 (*); 8—4.
- Dès or me vueill esjoir. 7222—7; 66—8.
- Deus gairt ma dame. 8—3.
- Douce dame gres et grasses vous rent. 7222—6; 66—7 (*); 67—5; 59—5;
1989—5 (*); 8—5; 7182—5.
- En cel tanz que voi fremer. 7222—8; 184—8.
- En chantant me vuil complaindre. 66—7 (*); 67—5; 59—4 (*); 1989—7 (*);
8—5 (*).
- En dous tans et en bone eure. 7222—7; 65—5; 66—7; 67—4; 59—5;
184—7; 7182—5.
- Foille ne flours ne rousée. 7222—2.
- Grant pechié fait qui de chanter me prie. 7222—5; 65—4; 66—4; 67—4;
59—4; 184—5; 1989—3; 8—3; 7182—5; 198.
- Ire d'amors, anuis et meschéance. 8—5.
- Ire d'amors qui en mon cuer repera. 65—6; 66—6; 67—5; 59—5; 8—5;
7182—5.
- Iriez et destrois et pensis chanterai. 7613—5; 65—5; 66—6; 67—5; 59—5;
8—4; 7182—5.
- Jà de chanter en ma vie. 7222—6; 65—5; 66—7 (*); 67—5; 8—7.
- J'ai esté lonc tens fors du país. 65—4; 66—4; 67—4; 59—4; 7182—5.
- Je ne pnis pas si loinz fuir. 7222—7; 66—7; 67—5; 59—5; 184—7;
7182—5.
- Je n'oi pieça nul talent de chanter. 7222—6; 65—6; 66—6; 8—6.

(1) Le mot de Barne l'attribue à *Moinée d'Aure* ou *Menaud d'Aure*, d'une maison alors très-illustre du comté de Foix, de laquelle vient en ligne directe celle de Gramont.

- Jone dame me prie de chantier. 8—4.
- L'an que fine fueille et flor. 7222—7; 66—7; 67—5; 184—7; 8—7.
- Les oiseillons de mon pais. 7222—3; 7613—4; 65—2; 66—2; 67—2; 59—2; 184—4; 8—5 (*); 7182—5.
- Li biau estez se reclaire. 7222—5; 184—5 (*).
- Li consirrens de mon pais. 7222—5.
- Li pluseur ont d'amours chanté. 7222—6; 65—5; 66—6; 67—5; 59—5; 184—6; 7613—5 (*); 1989—4; 8—4; 7182—5.
- Mains ai joie que je ne sueil. 65—3; 66—4; 67—4; 59—4; 184—5 (*); 8—6 (*); 7182—5.
- Mel m'est quant voi. 7222—(enlevée).
- Merci amours quiert-il. 7222—3; 66—3; 184—3.
- Mout ait esté longement esbahiz. 7222—3; 65—5 (*); 66—5; 59—3; 1989—6; 8—5 (*); 7182—5.
- Ne mi sont pas acheison de chanter. 65—5; 66—6; 67—5; 59—5; 1989—4; 8—5; 7182—5.
- Ne puis faillir à bone chançon. 65—4; 66—4; 59—4; 8—4; 7182—4.
- Oez porqoi plaig et sopir. 65—5; 66—6 (*); 67—5; 59—4; 8—6; 7182—5; 5.
- Où douls tens et en bone heure. 8—7.
- Pensis d'amours vueill retraire. 7222—7; 65—5; 66—7; 67—5; 59—5; 184—7; 1989—3; 8—3; 7182—5.
- Pour verdure, ne pour pré. 7222—6; 65—5; 66—6; 67—6.
- Quant bone dame et fine amours prie. 7222—5; 65—5; 66—6; 67—5; 59—5; 184—5; 7182—5.
- Quant define fueille et flor. 65—6; 66—5; 67—5; 59—5; 7182—5.
- Quant fine amours me proic. 7222—7; 65—6; 66—7; 67—5 (*); 59—5; 1989—6; 8—6 (*).
- Quant flours et glais et verdure. 7222—4; 7613—4; 65—5; 66—7; 67—5; 59—5; 1989—5; 8—5; 7182—5.
- Quant je voi la noif remise. 7222—6; 65—6; 66—7; 67—5; 59—5; 7182—5; 5.
- Quant je voi l'erbe reprendre. 65—5; 66—5; 67—5; 59—5; 1989—4; 8—5; 7182—5.
- Quant la saison dou tens se raséure. 8—4.
- Quant l'erbe muert. 7222—6; 7613—5; 65—5; 66—6; 67—5; 59—6; 184—6; 1989—4; 8—4; 7182—5.
- Quant li tanz raverdoie. 7222—5; 66—6; 184—5.
- Quant nois et giaus et froidure remains. 7222—7; 65—5; 66—7; 67—5; 59—5; 184—7; 1989—4; 8—5; 7182—5.
- Quant voi la flour botoner. 7222—7; 65—6; 66—7; 67—5; 8—6; 7182—5; 59—5; 184—7.
- Quant voi la uoif remise ki les oiseillons. 184—6.

Cant voi l'aube don jor' venir. 8—5.

Quant voi le taus bel et cler. 7222—7; 65—3; 66—7; 67—5; 184—7; 1989—3; 7182—5.

Qui sert de fause proiere. 65—5; 66—1; 67—5; 59—5; 7182—5.

Sanz atente de guerredon. 7222—7; 66—7; 67—5; 59—3; 184—7; 8—4(*); 7182—5.

Saves pour coi plaig et souspir. 7222—4; 184—4.

Sospris d'amors, et plains d'ire. 8—4; 7182—5.

Soupris d'amours et plains d'ire. 7222—7; 65—5; 66—7; 67—5; 59—5.

Tant de soulas que je ai pour chanter. 7222—6; 65—5; 66—6; 67—5; 59—4; 1989—5; 7182—5.

Très grans amors me travaille. 8—3.

Tant m'a mené force de signorage. 7222—7; 66—7; 67—5; 59—6; 184—7; 8—7; 7182—5.

Tant que fine facille et flour. 7613—6.

GASTEBLÉ.

Pour mieus valoir. 7613—6.

GAUTIER D'ARGIES.

Ainc mais ne fis chançon. 7222—6; 184—6; 8—6.

Au commencier du douz tens qui repera. 65—3.

Au tens gent que raverdoie tote riens. 65—4; 67—4(*).

Autres que je ne sueill fas. 7222—5; 65—5; 67—5; 184—5; 7613—5°.

Bien me quidai de chanter touz jours tenir. 7222—6; 184—6.

Chançon ferai mout maris. 7222—6; 65—3; 67—4; 184—6.

Contre le tens que voi fremir ces arbres. 65—4 (double—5); 66—8; 67—5 (*); 59—5 (*); 7182—5.

De cele me plaig qui me fait languir. 7222—9; 184; 1989—5.

Dusques ci ai touz jours chanté. 7222—6; 184—665—5; 66—5.

En grant aventure ai mise. 7222—5.

En icel tanz que je voi la fredour. 7222—5; 184—5; 1989—5.

Hé! Diex tant sunt maiz de vilainnes gens. 7222—4; 65—3; 67—3.

Humilitez et franchise. 7222—6; 184—6; 8—5.

J'ai maintes foiz chanté de joie. 7222—13; 184.

Je ne me doi plus taire. 7222—3.

Jusqu'ici ai toz jors chanté. 1989—6; 8—6.

La douce pensée qui me vient d'amours. 7222—7; 184; 8—2.

La gent dient pour coi je ne fatz chantz. 7222—5; 184—6; 1989—3; 8—5.

Maintes foiz m'a l'en demandé. 7222—6; 184—6; 1989—4.

N'est pas à soi qui cimme. 7222-6; 65-5 (*); 66-6; 67-5 (*); 59-5;
1989-5; 8-5 (*); 7182-5.

Or chant nouvel car longuement m'a tenu. 65-5; 67-5.

Quant je voi l'erbe et la faelle. 8-4.

Quant la saison est demise du tens d'esté. 67-3; 184-3.

Quant la saison s'est demise. 7222-3; 65-3; 7364-3.

Quant li tans pert sa chalour. 7222-7; 7613-4; 59-4; 184-7; 1989-
2; 8-5; 65-4 (*); 67-4 (*).

Se j'ai esté lonc tanz hors du país et tout adès. 7222-5.

Une chose ai dedenz mon cuer emprise. 7222-4; 184-4.

GAUTIER DE BREGI.

Quant voi la flor et l'erbe vert. 1989-6; 8-5.

GAUTIER D'ESPINAUS.

A droit se plaint et à droit se garmente. 1989-4; 8-4.

Amors à qui toz jors serai. 7222-1.

Amors et bone volentéz. 1989-6; 8-5.

Aymans fins et vrais. 7222-3; 7613-5; 65-5; 66-5; 67-5; 59-5;
8-5 (*).

Commencemens de douce saison. 7222-2; 65-4; 66-7 (*); 67; 59-4;
1989-6; 8-5; 7182-5.

Desconforté et de joie parti. 7222-3; 7613-5; 65-5; 66-5; 67-5;
59-5; 184-1; 1989-4; 8-4.

En tot le mont ne truis point de savoir. 7222-3.

J'ai por longue demorée. 1989-3; 8-5.

Jherusalem grant damage me fais. 7222-3.

Ne puet lassier fins cuers c'adès ne plaigne. 1989-5; 8-5.

Outrecuidiers et ma fole pensée. 7222-1; 66-1; 8-2.

Paris de dolor, en joie tornées. 8-4.

Puisqu'il m'estuet de ma dolor complaindre. 67-5.

Quant je voi l'erbe menue poindre. 1989-5; 8-5.

Quant je voi par la contrée l'erbe. 7222-3.

Quant voi fenir yver. 7222-3.

Quant voi yver et froidure aparoir. 65-5; 66-7; 67-5; 1989-5; 8-5.

Se par force de merci ne descent. 66-4; 1989-4; 8-4.

Tot autresi con l'aemant. 65-6; 66-4; 67-6; 1989-7; 8-5.

Touz efforcies aurai chanté. 7222-2; 6-3; 1989-5; 8-4.

GAVARNI GRATELLE.

L'autrier, lou premier jor de mai. 8—6.

GERART DE VALAISIEUNE OU VALENCIENNES.

Sire Mishtal respoudés, un jou parti vos. 184—8; 8—7.

GÉRARDIN DE BOULOGNE.

Bone amour m'a à son service mis. 7613—6; 66—1; 1989—5.

GILLES DE BEAUMONT.

Cil cai d'amors a droite remembrance. 7222—5.

GILLES DE VIÉS-MAISONÉS.

Al entrant del tans sauvage. 7222—4; 184—6 (*).

Amors m'a si ensengnie. 1989—5; 8—4.

Chanter m'estuet qar pris m'en est corages. 7222—3; 184—3; 1989—5 (*);
7613—5 (*); 65—5 (*); 67—6 (*).

Je chant, mès c'est mauvès sines. 65—5; 67—5.

J'oi tot avant blasme. 65—5; 67—5.

Ki d'amors ait remembrance. 8—4.

Pluie ne vens, gelée, ne froidure. 7222—4; 66—4 (*); 67—4 (*); 184—4.

Se par chanter me pooie alegier. 7222—6.

GILLES LE VINIER.

A ce m'acort que mon chant claim descort. 7222; 184—9.

Aler m'estuet là où je trerai paine. 65—6; 67—6; 184—6 (*).

Amors ki le me comande, mande. 184—5.

Au partir de la froidure dure. 184—5.

Beaus m'est prins tans au partir de fevrier. 184—6.

Dalés un pré verdoiant trovai deux dames. 184—5.

GILLEBERT DE BERNEVILLE.

Adès ai esté jolis, bien m'en vant. 7222—5.

Amors je vos requier et pris. 8—7.

Amours pour ce que mes chans. 7613—4; 65—5; 67—6; 1989—6 (*); 8—5.

Amors vostre seignorie. 7222—5; 184—5 (*).

Au besoing voit-on l'ami. 7613—4 (*); 66—4 (*); 67—4; 59—4 (*); 1989—4 (*);

Augunes gens n'ont étiqûis se j'aiim. 7222—6; 184—5 (*); 8—3 (*).

Au noviau temps que yvers se debrise. 66—5 (*); 67—5; 59—5 (*); 1989—4
4 (*); 8—5 (*).

- Comment qu'amors me demaine. 7222—5.
 Cuidoient li losengier. 65—5; 67—5; 1989—5 (*).
 D'amors me vient li sens. 7222—5; 184—6.
 El besoing voit-on l'amin. 8—6.
 Fois et amors et loiautez. 7222—6; 7613—3 (*); 66—3 (*); 8—3 (*).
 Haute chose a en amour. 7613—5 (*); 65—5; 66—5 (*); 67—5; 8—3 (*).
 He las, je sui refusez. 7222—5; 67—5; 59—5 (*); 184—5; 8—5.
 J'ai fet maint vers de chançon. 65—5 (double); 67—4; 1989—5 (*).
 J'ai sovent d'amors chantex. 66—4 (*); 67—5; 59—5 (*); 8—6.
 Jamais ne perdroie maniere. 7222—5.
 Je féisse chançons et chans. 7222—6; 184—6.
 Je n'eusse jà chanté nul jor. 7222—6; 184—6.
 Joliement me doi chanter puisque fine amours. 184—5.
 Jolivetex de cuer et remembrance. 7222—5.
 Li joli pensé que j'ai. 7222—6.
 Merci, amors, car j'ai vers vos mespris. 67—6.
 Onques d'amours n'oi nulle si griéf painne. 7613—5 (*); 66—5 (*); 67—6;
 59—5 (*).
 Onques mais si esbahiz ne chantai. 7222—6; 184—6.
 Pensis desirant d'amours. 7613—4.
 Puis qu'amors se veut en moi herbergier. 7222—5; 184—6.
 Tant me plaît à estre amis ma dame. 66—5 (*); 67—6; 59—4 (*).
 Thumas Herier partie ai trovée. 184—8; 7363 (*).

GOBIN DE RAINS.

- Ou soloit ça en arrière amer. 67—5.
 Por le tens qui verdoie. 65—5; 66—5; 67—5; 1989—5.

GODEFROI DE CHASTELON.

- Molt ai esté lontens en esperance. 1989—5; 8—5.

GONTIER DE SOIGNIES.

- A la joie des oiseaus ke refraignent. 184—7.
 Bel m'est quant voi naistre le fruit. 184—7.
 Chanter m'estuet de recomens. 184—6.
 Combien que j'aie demoré fors de ma douce. 65—5; 67—5; 7222—1 (*);
 7364—4 (*).
 Dolereusement commence qui chanter veut. 7222—6; 184—6.
 Douce amors ki m'atalente. 184—4.
 El mois d'esté que li tens rasoage. 67—5.

- Je n'empuis mon cuer blasmer. 184—7.
 La flors nouvelle ki respant. 184—8.
 L'an quant voi esclaircir le tans. 184—6.
 L'an ke la froidors s'eslonge. 184—6.
 L'an ke la saisons s'agense. 184—6.
 L'an ke li buisson sechent ens la haie. 184—7.
 L'an que li dous chans retentist. 184—6.
 Li tans nouveaux et la douçors. 184—6.
 Li tans qui foille et flor destruit. 184—6.
 Li tans comence zourdement. 8—5.
 Merci amors or ai mestiers. 65—2; 67—2.
 Quant j'oi el bruel desous le fuell. 184—7.
 Quant j'oi tentir et bas et haut. 7222—6; 184—6.
 Quant li beaus tans à nous repaire. 184—5.
 Quant li tans torne à verdure. 66—8; 8—5.
 Quant oi tentir et bas et haut. 66—8; 67—5.
 Se li oisiel baisent lor chant. 184—7.
 Soffers me sui de chanter. 184—8.
 Tant ai mon chant entre laissié. 7222—6; 184—6; 8—7.
 Uns maus k'aine mais ne senti. 184—3.

GUILLAUME LE VINIER.

- Amours grassi si me lo del outrage. 7222—6; 184—6.
 Amours vostre serf et vostre hom. 7222—6; 184—6.
 Bien doit chanter la gai chançon. 7222—6; 7613—5; 184—3.
 Bone amour, cruel manie. 7222—6; 184—6.
 Chanson renvoisie ne puet nus trover. 7222—5; 66—1; 184—5.
 Dame des cius, mout est vos douz. 7222—5; 184—5.
 De bien amer croist sens et courtoisie. 7222—7; 184—7.
 Encor n'est raison que ma joie. 7222—5; 66—2; 184—5.
 En mi mai quant s'est la saison partie. 7222—5.
 En tous tans se doit fins cuers. 7222—6; 184—6.
 Espris d'ire et d'amour. 7222—6; 184—4.
 Flours ne glas ne vois. 7222—6; 184—5; 8—6.
 Frère qui fait mieux à proisier. 7222—8; 184—8; 8—5; 7613—5 (*).
 Glorieuse virge pucele ki Die u fustes mere. 184—7.
 Ire d'amours et dontance. 7222—4; 184—4.
 Je me chevauchai pensis. 7222—7.
 La flour d'yver seur la blanche. 7222—6; 184—6; 1989—4.
 Le premier jour de mai. 7222—6; 184—6; 1989—4.

- Li louseignoles avri'louz. 7222—3; 7364—3.
 Merveilles est que toz jors woil chanter. 65—4; 67—5.
 Moines ne vous anuit pas. 7222—5.
 Mout a mon cuer esjoï li louseignolz. 7222—3; 184—3.
 Quant ces moissons sont cueilliées. 67—5.
 Qui merci crie, merci doit avoir. 7222—4; 7613—4; 184—4.
 Qui que voie en amor fanidre. 7222—7; 184—7.
 Se chaus ne descors. 7222—5; 184—4.
 Sire frere faites mun jugement. 7222—5; 7613—5; 184—5.
 S'onques chanters m'eust aidié. 7222—4; 184—4.
 Tel fois chante li jouglers. 7222—6; 184—6; 8—6.
 Thomas je vous vueill demander. 7222—3; 7613—3; 184—3; 8—3.
 Voloirs de faire chançon. 7222—5; 184—5; 8—3 (*).

GUILLAUME VEAU.

- J'ai aimé trestout mon vivant. 67—6.

GUI DE PONCIAUS.

- Or vient esteis ke retenjist la bruelle. 8—7.

GUIOT DE BRUNOI.

- Quant li nouveaux tens d'esté se part. 66—2; 8—3.

GUIOT DE DIJON.

- Amors m'ont si enseigné. 7222—5.
 Bien doi chanter quant fine amors m'ensaigne. 8—6.
 Chanteir me fait couvant ke me destraingne. 8—5.
 Chanteir m'estuet por la plus belle. 8—3.
 De moi dolereus vos chant. 7222—4; 184—4 (*).
 Des ore mais est raison. 7222—2; 7613—3; 66—2 (*); 59—3; 1989—4;
 8—5 (*).
 Helas! qu'ai forfait à la gent. 7222—4; 184—4; 8—7.
 Joie ne guerredons d'amors. 7222—5; 184—5 (*); 65—5 (*); 67—5 (*).
 Li douz tans noviaus qui revient. 7222—4; 184—4.
 Penser ne doit vilenie cuers. 7222—3; 65—4 (*); 67—4 (*); 184—3 (*).
 Quant je voi plus felons rire. 7222—5; 184—5.
 Quant li dous estez decline, que voi. 7222—6; 184—6 (*); 8—5 (*).

GUIOT DE PROVINS.

- Contre le novel tens que florissent. 1989—7; 8—6 (*).

Ma joie preneraine. 1989—6; 8—5.
 Molt aurai louc tans demorcé, 1989—5; 8—5.
 Molt me mervoil de ma dame et de moi. 1989—5; 8—5.
 Très boue amor ki en joie me tient. 8—5.

HUBERT CHAUCESEL.

Chanter voudrai d'amours. 7613—5.
 Fins cuers en amours vivaus. 184—6.
 Quant voi le dous temps aparoir. 7613—5.
 Vu chant novel vaurai faire chanter. 184—5.

HUE DE LA FERTÉ.

Or somes à ce venu. 7222—5; 184—6.
 Je chantaisse volentiers liement. 7222—6; 184—6.
 En talent ai que je die. 7222—4; 184—5.

HUE DE SAINT-QUENTIN.

Jérusalem se plaint et li país. 184—4; 8—4.

HUE D'OISY.

En l'an que chevalier sont abaubi. 7222—8; 184—8.
 Maugré tous sainz. 7222—3; 184—3.
 Robert, or me conseillicx. 7613—6.

HUGUES DE BREGI.

Aussi com cil qui cuevre. 7222—6; 184—6; 1989—7; 8—7.
 Encor ferai une chanson perdue. 7222—5; 7613—5; 65—4; 66—6; 67—5; 184—5; 1989—6 (double); 8—6.
 Louc tans ai servi. 7222—3; 184—3; 1989—1; 8—5 (*).
 Nus hom ne set d'amor. 7222; 7613—6; 65—5; 66—6; 67—5; 59—4; 184—7; 8—6 (*); 198.
 Quant voi le tens felon rasoagier. 66—5; 67—5; 8—5.
 S'onques nus hom pour dure departie. 7222; 7613—5; 65—5 (*); 66—5; 59—5; 184—6; 1989—4; 8—4 (*).

HUITACE DE FONTAINES.

Hier main quant je chevauchois. 65—5.

JACQUEMES DE LA VENTE.

Ma chanson n'est pas jolie. 8—6.

Chanteir veul por fine amor. 8—6.

JACQUES D'AMIENS.

Biaus Colins Muses je me plaign. 8—7.

Chanteir m'estuet quant contesse m'en prie. 8—6.

Hareu! d'amors plaindre en chantant. 8—5.

Ge m'en aloie ier matin. 8—7.

Per maintes fois m'est venu en talent. 8—6.

Sospris d'amors fins cuers ne se puet taire. 8—5.

JACQUES DE CAMBRAY.

Amors et jolieteis. 8—2.

Eier matinet deleis un vert boisson. 8—5.

Grant talent ai k'à chanteir me retraie. 8—3.

Haute Dame com rose et lis. 8—5.

Kant je plus pens à comencier chanson. 8—3.

Loeir m'estuet la roïne Marie. 8—3.

Meire douce créature où li fils Deu. 8—3.

N'est pais cortois, ains est fols. 8—2.

O dame ke Deu portais. 8—2.

Or m'est bel dou tens d'avri. 8—5.

Retrowange nouvelle dirai. 8—3.

JACQUES DE CHISON.

Contre la froidor m'est talent repris. 7222—3; 65—3; 67—3 (*); 59—3.

Li tans d'esté ne la bele saisons. 7222—2.

Nouvele amours qui m'est el cuer entrée. 7222—(coupée); 7613—5; 65—5;

66—5; 67—5; 184—5 (*); 1989—3; 8—5.

Quant foille vers et flors naist. 7222—5.

Quant la saison del douz tans se repaire. 7222—4.

Quant la sesons est passée d'esté. 65—5; 66—5; 67—5; 184—5; 1989—2.

Quant la saisons est près. 7222—6.

Quant l'aube espine florist. 7222—(coupée); 65—5; 67—5; 59—4; 184—3; 1989—2.

Quant recommence et revient. 7222—2.

Quant li rosignor c'escrie ke mais. 1989—4; 8—5.

JACQUES DE DAMPIERE.

Cors de si gentil faiture. 7613—4.

D'amours naist fruis vertneus. 7613—6.

JACQUES DE HESDIN.

Je chante comme desvez. 65—4; 67—4.

JACQUES D'OSTUN.

Bele et sage et simple. 65—5; 67—5.

JACQUES LE VINIER.

Loiaus amors qui en moi maint. 7222—6; 184—6.

De loial amor jolie. 7222—6; 184—6.

Je sui chil qui tos jor foloie. 184—6.

JEHAN

Oncques ne fui sans amours. 7613—5; 67—5 (*); 59—5.

Respondes, Colart li Changierres. 7613—6.

Robert j'ains dame jolie. 7613—6.

Sandras pour ce que vous voi. 7613—6.

JEHAN BILLEBAULT.

La bele que tant desir. 67—5.

JEHAN BODEL.

Contre le dous tans novel. 7222—4; 184—4 (*).

Entre le bois et le plaine trovai. 7222—2; 184—2.

Hui main me chevauchai. 7222—5.

L'autre jor lez un boschel. 7222—(coupée); 184—3.

Lés un pin verdoiant. 7222—6; 184—5.

JEAN D'AUXERRE.

Por lou tens ki verdoie. 8—5.

JEHAN DE LOUVOIS.

Chans ne me vient de verdure. 7222—4; 1989—5.

JEHAN DE MEZONS.

Je ne cuit pas qu'en amors traïson. 67—5.

JEHAN DE NEUVILLE.

D'amors me plaig ne sai à cui. 7222—4; 1989—5; 8—5 (*).

Gautier de Formeseles. 7222—5.

La douçor d'esté est bele. 7222—2.

- L'an que la froidure faut. 7222—3.
 L'autrier par un matinet devaic aler à Cinon. 184—5.
 L'autrier par un matinet erroie en l'ost. 7222—6.
 Li douz tans de pascor m'a gueri. 7222—4.
 Mout ai esté longemant que sanz ochoison. 7222—5.
 Mout m'abelist li chanz des oiseillons. 66—6.
 Puis qu'ensi l'ai entrepris. 7222—7.
 Quant li boschages retentist del chant. 7222—4; 65—5; 67—5; 1989—3;
 8—5 (*).

JEHAN DE RENTY.

- Amors par sa cortoisie m'a un mignot. 184—3.
 J'ai grant piecha delaié le chanter. 184—6.
 Jehan Bertel un chevalier sai. 184—3.
 Je m'esmerveille forment quel talent. 184—5.
 Ki n'averoit bone amour fait. 184—6.
 L'autrier errai m'ambléure. 184—7.
 Li rousignolés jolis ke j'oil chanter. 184—6.
 N'est pas sages qui emprent à amer. 184—5.
 Onkes ne seuc chançon furnir. 184—6.
 Plus ke onkes mais ne suel. 184—5.
 Se che n'estoit pour ma dame honcer. 184—5.
 Se loiauté a en amour pooir. 184—5.

JEHAN D'ESQUIRY.

- Joliveté et bone amor m'enseigne. 65—4; 67—5; 184—6.

JEHAN DE TOURNAY.

- Colart respondez mie sanz tarejier. 7613—5.

JEHAN DE TRIE.

- Li lous consirs et la granz volentez. 7222—4; 184—4.

JEHAN ERARD.

- Al tans novel que cest oisel. 7222—6.
 Amors dont je me cuidois. 7222—2; 184—5.
 Au ten pascor l'autrier un jor. 65—3; 67—5; 184—6.
 Bone amors qui son repaire fait. 66—5; 67—5.
 Delez un bois verdoiant trouvai. 67—5.
 Dehors Lonc pré el bosquet. 65—5; 67—5.
 De legier l'entrepris amor. 7222—6; 184—6.

De pascour un jor croie. 184—4.
 El mois de mai par un matin. 65—5; 67—5.
 Encoir sui cil ki à merchi s'atent. 184—6.
 Hardis sui en l'acointance. 7222—5; 184—4.
 Je ne cuidai mès chanter. 66—5; 67—6.
 Je ne me sai mès en quel guise. 67—5.
 L'autre ier chevauchai mon chemin. 7222—3.
 L'autrier par une valée. 7222—1; 184—1.
 L'autrier une pastorele trovai. 7222—4.
 Les le brueill d'un vert fueill. 7222—3.
 Mes cuers n'est mie à moi. 184—1.
 Nus chanters mais le mien cuer. 184—6.
 Pastorel les un boschel. 7222—5.
 Piecha c'on dist par mauvais oir. 184—1.
 Pré ne vergié ne boschage. 7222—7; 184—7.

JEHAN FRUMEAU.

De loiel amor vueill chanter. 7222—5.
 Ma bone fois et ma loiaus pensée. 7222—6; 67—6.
 Onques ne chantai faintement. 7222—6.

JEAN LE CHARPENTIER, D'ARRAS.

Amours est une merveille. 7613—5; 66—2; 8—3.

JEHAN LE CUNELIER.

Anuis et desesperance m'ont fait. 7613—5; 66—2; 59—5.
 Pour la meillor c'onques formast nature. 66—5; 67—6.

JEHAN LE TABOUREUR, DE METZ.

Chans ne chansons ne riens ke soït. 1989—3; 8—5.

JEHAN LE TAINTURIER.

Ma dame en cui Deus aet mes. 8—6.

JEHAN L'ORGUENEUR.

Au tens que voi la froidure et gelée. 65—5; 67—6.

JEHANNOT PAON, DE PARIS.

Se felon et losengier ont parlé seur mi. 7613—3; 65—5; 67—5.

JOFFROI DE BARALES.

A nul home n'avient. 7222—7.

Chançonete pour proier va là. 7222—3.

Sire Aimeris preindeis un jeu partis. 8—6.

JOSCELIN DE BRUGES.

L'autrier pastoure séoit lonc un bouxon. 8—7.

Or chanterai com hom desespereis. 8—2.

Quant j'o chanteir l'aluete. 8—8.

JOSCELIN DE DIJON.

Al entrée dou douz commencement. 7222—6; 184—6; 1989—6; 8—6.

Par une matinée en mai. 7222—5; 184—5; 1989—6; 8—6.

LAMBERT FERRIS.

Amours qui m'a du tout en sa baillie. 66—6; 67—6.

Li très douz tans ne la saisons novele. 66—5; 67—6.

LAMBERT L'AVEUGLE.

Lautrier quant jors fu esclarcis. 7222—5.

MAHIEU DE GANT, LE JUIF OU LE CLERC.

De faire chançon envoisie. 7222—6; 184—6.

Je serf amors à mon pooir. 7222—6; 184—6.

Mahieu de Gant respondés. 66—4; 67—4; 8—8.

Mahieu jugiés sé une dame amoie. 66—6; 67—7.

Onques de chant en ma vie. 67—6.

Par grant franchise me convient chanter. 7222—6; 66—9; 67—5; 184—7;
1989—5; 8—7.

Por autrui movrai mon chant. 7222—4; 184—4.

MARIE DE DREGNAN, DE LILLE.

Mout m'abelist quant je voi revenir. 7222—1; 184—1.

MARTIN LE BEGUIN, DE CAMBRAY.

J'ai trouvé et prouvé mon cuer. 67— .

Loiaux desirs et pensée jolie. 8—5.

Pour demourer en amours. 7613—6; 66—1; 59—5; 8—3.

LE MOINE DE SAINT-DENIS.

Amors m'a asise rente. 7222—4; 184—4.

D'amors me doi sovenir. 7222—3; 184—1.

En non Dieu c'est la rage. 7222—1; 184—1.

MONIOT D'ARRAS.

- Al entrant de la saison que flourishent. 7222—2; 184—2.
 A ma dame ai pris congé. 7222—4; 7613—4; 65—3; 66—4; 67—3; 184—4.
 Amors mi fait renvoisier et chanter. 184—6.
 Amors n'est pas que con die. 7222—5; 67—5, 59—4; 184—5; 8—5.
 Amors s'onques en ma vie fis riens. 65—4; 67—4; 59—4.
 Bone amour sanz trecherie. 7222—5; 65—5; 67—5; 59—5; 184—5;
 1989—6; 8—5.
 Ce fu en mai au douz tens gai. 65—5; 67—5; 59—5.
 Chançonete a un chant legier. 7222—3; 184—3,
 Dame ainx que je vois en ma contrée. 7222—4; 184—5.
 De jolis cuer en amoureuse chançonete. 65—5; 67—5; 59—5; 184—4 (*);
 1989—7; 8—4 (*).
 Encore a si grant poissance. 7222—6; 66—4; 59—4; 184—6; 8—4;
 7182—4; 65—4 (*); 67—4 (*).
 Li dous termines m'agrée. 7222—6; 7613—6; 67—5; 65—5; 184—6;
 1989—4.
 Mi dous peuser et mi dous souvenir. 7613—5.
 Ne me donne pas talent de chanter. 7613—3; 66—3; 184—8; 1989—4;
 8—4.
 Nus n'a joie ne soulas. 7222—5; 7613—3; 65—5; 67—5; 59—4; 184—3;
 8—5.
 Plus aim que je ne soloie. 7222—6; 184—6; 8—6 (*).
 Quant voi les prés flourir. 7222—4; 184—4.
 S'amours n'est pas que c'om die. 7613—5.

MONIOT DE PARIS.

- A une ajornée chevauchai l'autrier. 65—5; 67—5.
 Au nouviau tens que nest la violete. 65—3; 67—3; 1989—3.
 Je chevauchois l'autrier sor la rive. 65—5; 67—5.
 L'autrier par un matinet un jor de l'autre. 67—4.
 Li tens qui raverdoie. 65—5; 67—5.
 Lonc tens ai mon tens usé. 65—5; 66—5; 67—5.
 Por mon cuer reléecier vneil. 67—4.
 Quant je oi chanter l'aloete. 65—5; 67—3.
 Qui veult amours maintenir. 7613—3; 65—5; 67—5.

MUSE EN BORSE.

- Fine amors m'apprent à chanter. 1989—3; 8—5.
 Le tens d'esté et mais et violette. 1989—5; 8—4.

OEDE DE LA CORROIÈRIE.

Chançon ferai par grant desesperance. 67—5.
 Desconfortez com cil qui est sanz joie. 67— .
 Ma derreniere vueel fere en chantant. 67—5.
 Moult a longuement fet grant consievance. 67—3.
 Tot soit mes cuers en grant desesperance. 65—4; 67—5.

OUDART DE LACHENI.

Amors et deduis et joie. 7222—6; 184—6 (*).
 Flors qui s'espent et foille qui verdoie. 7222—6; 67—5; 184—7; 8—7.
 Moult m'ennuie et doit desplere. 65—5.

PASTOUREL LE BESTOURNÉ.

Àn mai a douls tens novel. 8—7.

PERRIN D'ANGECOURT.

Amours dous senz et cortoisie. 66—5; 67—5; 59—5.
 Au tens nouvel que cil oisel. 67—5; 59—5.
 Biau m'est du tamps de gain. 7613—5; 67—5; 59—5.
 Bone amor conseiliez moi par reson. 65—6; 67—5; 59—5.
 Chançon vueil fere de moi et de ma maniere. 65—5; 67—5; 59—5; 8—5 (*).
 Haute esperance garnie d'amor. 67—5; 59—4.
 Hélas! or ai-ge trop dure vivre. 67—6; 59—5.
 Honeur et bone aventure ait cele. 65—6; 67—5; 59—5.
 Il feroit trop bon mourir. 7613—5; 65—5; 66—5; 67—6; 59—5; 1989—3; 8—5.
 Il ne me chaut d'esté ne de rousée. 7613—5; 67—5; 59—5; 1989—4; 8—5; 198.
 J'ai un joli souvenir qui en moi maint. 7613—5; 66—6; 67—6; 59—5; 8—6; 198.
 Jamès ne cuidai avoir talant. 7613—5; 65—5; 67—5; 59—4.
 Je ne chant pas pour verdour. 7613—5; 67—5; 59—5; 198.
 Je ne sui pas esbahis pour iver. 7613—5; 59—5; 8—5.
 Li jolis mais ne la flor. 7613—5; 66—5; 67—5; 1989—2; 8—5; 198.
 Lors quant je voi le buisson en verdure. 7613—5; 66—1; 67—5; 59—4.
 Mais ne avris ne prins tens. 8—6.
 Onques por esloignement ne mis. 66—5; 67—5; 59—5.
 On voit souvent en chantant. 7613—5; 66—5; 67—5; 59—5.
 Quant je voi l'erbe amahir. 66—4; 67—4; 59—3.
 Quant li beax estez repaire. 66—5; 67—5.

Quant li biax estez revient, d'erbe. 67—5; 59—4.
 Quant li centenis s'escrie que fevrier. 7613—5; 65—5; 67—5; 59—5.
 Quant partis sui de Prouvence. 7613—6; 67—6; 59—5.
 Quant voi en la fin d'estey. 66—5; 67—5; 59—5.
 Quant voi le felon tens fincy. 66—6; 7613—5; 67—6; 59—5.
 Quens d'Anjo prenez de ce jeu partie. 59—5.

PIERRE DE BELMARCAIS.

Douce dame ce soit sanz nul nomer. 7222—4; 184—4.

PIERRE DE CORBIE.

Dame ne vous doit desplaire. 7222—3; 184—3.
 En aventure ai chanté. 7222—6; 66—6; 184—6; 1989—3; 8—5 (*).
 Estahiz en lonc voiage. 7222—6; 184—6.
 Li mounier du mariage. 7222— ; 184—3.
 Par un ajournant trouvai. 7222—3; 184—3.
 Pensis con fins amoureux. 7222—14; 184—8.

PIERRE DE CRAON.

Fine amours claimme en moi par hiretage. 7222—5; 7613—3; 65—6;
 66—3; 67—5 (*); 1989—5 (*); 8—6 (*).

PIERRE DE GANT.

Ausi com l'unicorne. 8—5.

PIERREQUIN DE LA COUPELE.

A mon pooir ai servi ma dame. 7222—6; 184—6.
 Chançon fas non pas vilainne. 7222—5; 184—6.
 J'aim la millor ke soit en vie. 8—5.
 Je chant en aventure. 7222—6; 184—6; 8—6.
 Quant li tans jolis revient. 7222—6; 184—6.
 Quant yvers et frois depart. 7222—6; 184—6.

PIERRE DE MOLINS.

Chanter me fait ce dont je criens morir. 7222—7; 66—6 (*); 67—5 (*);
 59—4; 184—7; 1989—6; 8—5.
 Fine amours et bone esperance. 7222—5; 7613—5; 65—5 (*); 66—5; 67—
 5 (*); 59—5; 1989—5; 8—5 (*); 7182—5.
 Quant foillissent li hoscages. 7222—(coupée); 66—6; 184—7; 8—5 (*);
 65—5 (*).
 Tant sai d'amours que cil qui pluz l'emprant. 7222—7; 7613—6; 66—7;
 184—7; 8—7; 65—2 (*); 67—2 (*).

LE PRINCE DE LA MORÉE.

Au novel tans quant je vois l'anniance. 7222—1.

Loiaux amours qui m'alume. 7222—(coupée).

PIERRE LE BORGNE, DE LILLE.

Li louseignolz que j'oi chanter. 7222—5; 65—5; 67—5; 184—6; 1989—6.

QUESNE DE BETHUNE.

Ah! amours com dure departie. 7222—6; 66—6; 184—6; 8—7.

Amis Bertrans, dites-moy le millor. 8—6.

Au comancier de ma nouvelle amour. 7613—6; 65—5; 66—5 (*); 67—5 (*);
184—6 (*); 1989—6.

Au point d'yver. 7222—(coupée).

Bele douce dame chiere. 7222—2; 184—2.

Bien me déusse targier. 7222—5; 66—6; 67—5; 184—5.

C'est raige et derverie et destrese. 184—5.

Chançon legiere à entendre ferai. 7613—7; 184—7.

Dex est assis en son. 7222—(coupée).

Hé! amours con dure departie. 7613—5; 59—5.

L'autre ier avint en cel autre pais. 7222—6; 66—5; 184—6; 1989—5;
8—6.

L'autrier un jour après la SaintDenise. 7222—3; 184—3; 1989—4; 8—4.

Mout me semont amours. 7222—3; 184—3.

Se rage et derverie. 7222—5.

Si voiremant con cele don je chant. 1989—5; 8—5.

Tant ai amé c'or me convient. 7222—3; 184—3; 8—4.

RAOUL DE BEAUVAIS.

Au dieu d'amours ai requis un don. 7613—5; 65—5.

Delez un pré verdoiant. 65—5; 67—5 (*).

Paisque d'amors m'estuet chanter. 65—3; 67—3 (*).

Quant la seson renouvele d'aoust. 67—5.

Quant li douz tens renouvele d'avril. 65—3.

Remembrance de bone amor. 65—5; 67—5.

RAOUL DE FERRIERES.

Encor m'estuet-il chanter. 7222—5; 184—5; 8—5.

J'ai oublié painnes travaux. 7222—6; 66—4; 59—6; 8—5 (*); 7182—5

Je sui du tout à fine amor. 67—5.

L'en ne puet pas à dui seignurs servir. 65—3; 67—3.

Par force chant com e-baliz. 7222—6; 65—4; 67—5; 184—6.

Quant il ne pert fueille ne flours. 7222—6; 8—5.

Quant je voi les vergiers florir. 7222—6.

Quant li louseignolz jolis. 7222—4; 66—4; 59—5; 184—5; 1989—4; 8—5 (*); 65—5 (*).

Quant yvers a tel poissance. 7222—6.

Se j'ai chanté, ce poise moi. 7222—4; 8—4.

Si sui du tout à fine amour. 7222—5; 65—6; 184—6; 8—6.

Une haute amor qui m'esprent. 65—4; 67—4.

RAOUL DE SOISSONS.

Chançon m'estuet et fere. 7222—4 (coupée); 7613—4; 65—5; 67—5; 184—5; 1989—6.

E coens d'Anjo on dist par felonnie. 8—6.

Quant je voi et fueille et flor color muer. 65—5; 67—5 (*); 59—4; 1989—3; 8—5 (*).

Quant voi la glaje meure. 7613—5; 65—5; 67—5 (*); 59—6; 1989—6; 8—5 (*); 198—5.

Rois de Navare, sires de Vertu. 7222—7; 65—6; 67—6 (*); 59—5; 184—7; 7613—6 (*); 1989—1; 8—4.

REGNIER DE QUARIGNON.

Andrius Douche dui compaignons. 7613—6.

Jehan liquiex a mendre vie. 7613—6.

M^e RENAS.

Pour lou pueple resconforteis. 8—8.

RICHARD DE FOURNIVAL.

Ains ne vi grand hardement. 7222—5; 184—5; 8—5.

Ce fu l'autrier en un autre pais. 65—5; 67—5.

Chascun qui de bien amer cuide. 65—5; 66—6; 67—6.

De chauter m'est pris corage. 65—5; 67—5 (*); 59—5.

Gente m'est la saisons d'esté. 7222—6; 184—7.

Puisqu'il m'estuet de ma dolour chanter. 7222—5; 7613—8; 66—6 (*); 184—6.

Quant chante oisiaus tant seri. 7222—5; 184—5.

Quant chiet le fueille ou l'arbroie. 7222—8; 184—7.

Teus s'entremet de garder. 7222—5; 7613—3; 184—5; 8—5.

RICHARD DE SEMILLY.

Chançon ferai plain d'ire et de pensée. 66—5; 67—5; 59—5.

J'aim la plus sade riens. 65—7.

Je chevauchai l'autrier la matinee. 65—5; 66—5; 67—5; 59—5.

L'autrier chevauchoie de lez Paris. 65—4; 67—5; 59—4.

L'autrier tot seul chevauchoie mon chemin. 65—5; 66—6; 67—6; 59—5.

Mult ai chanté, riens ne m'i puet valoir. 65—5; 67—5; 59—4.

Nos veniom l'autrier de joer. 65—7.

Par amors ferai chançon. 65—5; 67—5; 59—5.

Quant la saison renouveau, que li douz. 65—5; 67—6; 59—5.

ROBERT DE BLOIS.

Merveil moi que chanter puis.— 65—5; 67—5.

Par trop celer mon corage. 65—3; 67—3; 8—5.

Puis que me sui de chanter entremis. 65—4; 67—4.

ROBERT DE LA PIERRE.

Cele qui j'aim veut que je chant. 7222—6.

Hé! amors je fui norris. 7222—6; 7613—5; 67—5 (*); 1989—4.

J'ai chanté mout liement. 7222—6.

Je chantai de ma dolor. 7222—6.

ROBERT DU CHASTEL, D'ARRAS.

Amours qui mont m'i guerroe. 66—5; 67—6.

Pour ce se j'aing et je ne sui amez. 7613—6.

Se j'ai chanté sans guerredon. 7613—5; 66—6; 67—6; 59—5; 1989—3;
8—6; 198—5.

ROBERT MAUVOISIN.

Au tens d'esté que voi vergier florir. 65—4; 67—5.

Qui d'amors a remembrance. 65—4; 66—3; 194—6; 1989—4.

ROGER D'ANDELIS.

Ja por ce se d'amer me dueill. 7222—5; 66—6; 184—5.

Par quel forfait ne par quele ochoison. 7222—5; 65—4 (*); 66—5; 59—4;
184—5; 1989—4; 7613—4 (*); 8—6 (*).

ROGERET DE CAMBRAY.

Nouvele amor qui si m'agrée. 65—5; 67—5.

LE ROI D'ARRAGON.

Bien vos pairt, Andreus, ne laissiés mie. 8—4.

LE ROI DE NAVARRE.

Amors me fait commuencier une chançon. 7222—4; 66—5; 67—5; 59—5;
184—5; 8—5; 198.

A envis sent mal qui ne l'a apris. 66—6; 59—6; 184—6.

Ausi com unicorn sui. 8— ; 184—6.

Au tans plain de felonie. 7222—6; 7613—5; 66—6; 59—6; 184—6.

Bandonin il sont dui amant. 7222—8; 66—8; 184—8.

Bien me cuidois partir d'amors. 7222—6; 66—7; 184—6.

Bons rois Thiebaus sire conseiliez moi. 7222—5; 66—8; 67—6; 59—5;
184—8.

Chançon ferai que talenz m'en est pris, de la, etc. 7222—6; 7613—4; 66—6;
67—6; 59—6; 184—6; 198—6.

Chanter m'estuet que ne m'en puis tenir. 7222—6; 7613—6; 59—6; 184—
7; 198—6.

Commencerai à fere un lai. 7222; 66; 59; 184.

Contre le tans qui devise yver. 7222—6; 66—6; 67—6; 59—6; 184—6;
198—6.

Costume est bien quant l'en tient un prison. 7222—6; 7613—6; 65—4;
66—4; 67—4; 59—4; 8—6; 198—6.

Cuens je vos part un geu. 7222—6; 66—6; 59—6; 184—6.

Dame cist vostre fins amis. 7222—5; 66—5; 67—5; 59—5; 198.

Dame d'amors est li max que je trai. 7222—6.

Dame ainsi est que m'en convient aler. 7222—6; 65—4; 66—6; 59—4;
184—6; 198—6.

Dame, li vestres fins amis. 184—4.

Dame l'en dit que l'en muert bien de joie. 7222—6; 66—6; 67—8; 59—5;
184—6; 198—6.

Dame merci une rien vos demant. 7222—6; 66—6; 69—6; 184—6; 8—6;
198—6.

De chanter ne me puis tenir de la très belle. 7222—6; 66—6; 59—5; 184—
6; 198—6.

De fine amor vient science et bonté. 7222—6; 7613—5; 65—5; 66—6;
67—5; 59—5; 184—6; 1989—5; 8—4.

De grant joie me sui toz esméuz. 7222—6; 7613—4; 66—6; 259—6;
184—6; 198.

De grant travail et de petit exploit. 66—6; 59—5; 184—6; 198—6.

- De ma dame souvenir fait amors. 7222—6; 66—6; 66—7; 59—5; 184—6; 198—6.
- De nouvian m'estuet chanter. 7222—6; 66—6; 59—6; 184—6; 198—6.
- D'envis sent mal qui ne l'a apris. 7613—5; 67—6.
- De toz mauz n'est nus plaisans. 7222—6; 66—6; 59—6; 184—6; 198—6.
- Diex est ainsi comme li pelicans. 7222—6; 66—6; 59—6; 184—6; 8—4; 198—6.
- Douce dame tot autre pensement. 7222—6; 66—6; 59—6; 184—6; 198—6.
- Dou très douz non à la virge Marie. 7222—6; 66—6; 59—6; 184—6; 198—6.
- Einsi com unicorne sui. 7222—6; 7613—5; 66—6; 59—6; 198—6.
- Empereres ne rois n'ont nul pooir. 7222—7; 7613—5; 66—6; 59—6; 8—6.
- En chantant vueil ma dolor découvrir. 7222—6; 7613—5; 66—6; 67—6; 59—6; 184—6; 198—6.
- En ne voit mais nului. 7613—5.
- Envis sent mal qui ne l'a apris. 7222—6.
- Fueille ne flors ne vaut rien. 7222—6; 7613—5; 66—6; 67—5; 59—5; 184—6; 1989—3; 198—6; 8—6.
- Girart d'Aniens, amours qui a pouvoir. 7613—6.
- J'aloie l'autrier errant sanz compaignon. 7222— ; 66—5; 67—5; 59—5; 184—5; 198—5.
- Je me cuidoie partir. 7222—5; 7613—5; 65—5; 67—5; 59—5; 8—5.
- Je n'ai loisir d'assez penser. 7613—5; 59—4; 8—4.
- Je ne puis pas bien metre en nonchaloir. 7222—6; 66—6; 67—6; 59—5; 184—6.
- Je ne voi mès nului qui gent ne chant. 7222—6, 65—5; 66—6; 59—6; 184—6; 8—6.
- Je n'os chanter trop tart. 65—5; 66—6; 59—5; 184—3 (*); 1989—3; 8—6 (*); 7222—5 (*).
- L'autre nuit en mon dormant. 7222—6; 7613—4; 66—6; 67—6; 59—6; 184—6; 198—6.
- L'autrier par la matinée entrai. 7222—6; 66—6; 59—5; 184—6; 8—6.
- Les douces dolors et li mal plesant. 7222—6; 66—6; 59—6; 184—6; 198—6.
- Li douz pensers et li douz souvenirs. 7222—6; 7613—4 (*); 66—6; 59—6; 184—6.
- Li rossignox chante tant que mors chiet. 7222—8; 7613—5; 66—7; 67—7; 184—6; 1989—1; 8—5.

- Mauvez arbres ne puet florir. 7222—6; 7613—5; 66—6; 59—6; 184—6; 8—6; 198—6.
- Mi grant desir et mi grief torment. 7222—7; 7613—5; 66—7; 184—7.
- Ne plus que droiz puet estre sanz reson. 59—5; 8—6.
- Nus hom ne puet ami reconforter. 7222—6; 7613—5; 66—6; 67—6; 59—6; 184—6.
- Onkes ne fut si dure departie. 8—6.
- Par Dieu sire de Champagne. 7222—6; 66—8; 59—6; 184—7; 198—6.
- Phelipe, je vos demant dui ami. 7222—8; 7613—8; 66—8; 59—8; 184—8; 198—8.
- Phelipe, je vos demant qu'est devenue. 7222—8; 7613—8; 66—7; 59—7; 184—8.
- Poinne d'amours et li mal que j'en trai. 66—5.
- Por ce se d'amer me duel. 7222—6; 66—6; 67—6; 59—6; 184—6.
- Por conforter mon courage faz un cou. 7222—6; 66—6; 67—6; 59—5; 184—6.
- Por froidure ne por yver felon. 7222—6; 66—6; 67—6; 59—6; 184—6; 198—6.
- Por mal tens ne por gelée ne por froide matinée. 7222—6; 7613—5; 66—6; 59—5; 184—6.
- Qui plus aime plus endure. 7222—6; 7613—5; 66—6; 67—5; 59—5; 184—6.
- Robert veez de Perron. 7222—7; 7613—5; 66—7; 67—5; 59—5; 184—7; 198—5.
- Rois Thiebaut sire en chantant respondez. 7222—6; 66—6; 67—4; 59—4; 8—6.
- Roze ne flor de lis, ne des oxiaux li chaus. 8—4.
- Savez pour quoy amours. 7613—4; 66—3; 8—6.
- Seignor saichies qui or ne s'en ira. 7222—6; 66—6; 67—6; 59—6; 184—6; 198—6.
- Sire loez moi à choisir d'un jeu. 7222—6; 66—6; 67—6; 59—6.
- Sire ne me celez mie. 7222—6; 66—6; 59—6; 184—8.
- Tant ai amors servies longuement. 7222—6; 7613—5; 65—5; 66—5; 59—5; 8—6; 198—6.
- Tot autressi com fraint nois et yvers. 7222—6; 66—6; 67—6; 59—6; 184—6; 198—6.
- Tot autressi com l'ante fet venir. 7222—6; 7613—5; 66—6; 59—5; 184—6; 1989—4; 8—6; 198—6.
- Très haute amors qui tant s'est abaissié. 7222—5; 7613—5; 66—5; 67—5 (*) ; 59—5.

Tuit mi desir et tuit. 7222—4; 65—4; 67—4; 59—5; 1989—1; 8—5;
198—5.

Une chançon encor vuicil faire. 7222—6; 7613—5; 66—6; 59—6; 184—6;
198—6.

Une chose, Baudouin, vos demant. 7222—8; 66—8; 184—8.

Une dolors enossée s'est dedenz mon cuer. 7222—7; 7613—5; 66—7;
59—6; 184—7.

LE ROI RICHARD.

Daufin jeus voill demander. 7225—4; 7614—6; 2701—4.

Jai nus hons pris ne dirait sa raixon. 66—7; 67—6; 8—7; 1989—6.

ROITAS DE TIREY.

Bien puet amors guierredoner. 66—5; 1989—2; 8—5.

ROUFIN DE CORBIE.

Mamé et mon cors doins à celi. 7222—5; 184—5; 65—4 (*); 67—4 (*).

SANDRAS.

Doy home sont auques tout. 7613—6.

SAUVAGE DE BÉTHUNE.

Quant voi paroir la fucille. 7222—(coupée); 66—4; 59—5; 184—4;
8—4 (*); 7182—4; 65—5 (*); 67—5 (*).

Robert de Béthune. 7222—4; 7613—4; 184—4.

SAUVALE COSSE, D'ARRAS.

Amors qui fait de moi tot son coumant. 7222—3; 184—3; 8—4; 65—4 (*);
67—4 (*).

SIMAIR DE BONCORT.

A dous tens d'esteit. 8—2.

Bone amor me fait chanteir. 8—4.

SIMON D'AUTIE.

Bone amours ki m'agrec. 184—5; 1989—4; 8—4 (*).

Folz est qui à escient veut. 7222—2; 184—2; 8—3.

Li noviaus tans qui fait paroir. 7222—6; 184—6.

On ne puet bien à deux signeurs. 184—3.

Quant je voi le gant foillir et flourir. 184—3.

Quant la saisons commence. 7222—4; 184—4.

Quant li dous estez define et li frois. 7222—5; 184—5.

Tant ai amors servie et honorée. 7222—6; 65—6; 67—6, 184—6; 8—5 (*).

THIBAUT DE BLASON.

Amors que porra devenir li vostre fraas homs. 63—5; 66—6; 67—6; 59—4;
7222—(coupée); 184—6; 1989—3; 8—5.

Au main par un ajournant. 65—5; 67—6.

Bien fout amors lor talent. 7222—5; 184—5; 1989—4; 8—5 (*); 65—6 (*);
66—6; 67—5.

Bien voi que ne puis morir. 65—5; 67—5; 59—5; 8—5.

Chanter et renvoisier suel. 65—5; 66—5; 67—5; 59—5.

Chanter m'estuet si criem morir. 65—2; 67—2; 59—1.

Hui main par un ajournant chevauchai l'es un. 7222—6; 59—5.

Ier mains par un ajornant chevauchai. 184—6.

Li miens chanters ne puet mais remanoir. 7222—6; 184—6; 1989—5; 8—5.

Quant je voi esté venir et sa verdor. 7222—5; 65—; 66—6; 67—5; 59—5;
184—5.

THIBAUT DE NANGIS.

A donh tens pascor me leval matin. 8—6.

THIERRY DE SOISSONS.

A la plus sage et à la miex vaillant. 7618—5; 67—6; 59—6; 8—7 (*).

Amis harchier cil autre chanteur. 67—6; 59—5.

Chançon legiere à chanter et plesant. 67—6; 59—5.

Chanter m'estuet por fere contenance. 67—5; 59—4.

Destresse de trop amer. 67—6; 59—5.

Se j'ai esté lonc tens en Romanie. 67—5; 59—3; 8—5 (*).

Sens et raisons et mesure. 7613—6; 67—6; 59—5.

THOMAS HERIERS.

Ainc mais nul jor ne chantaj. 184—6.

Dex ! com est à grant dolor. 7222—5; 184—6.

Jà ne lairai mon usaige. 184—6.

Ne doi chanter de foillés ne de flors. 7222—6; 184—6; 8—6.

Onc ne soreut mon peuser li felon. 66—6; 67—6.

Quant la froidure est partie. 184—6.

Quant voi le tans repairier d'esté. 184—6.

Tant ai aimé et proié et servi. 7222—6; 184—6.

Un descort vaurai retraire. 184—9.

LE TRESORIER DE LILLE.

Haute honor d'un conmandement. 65—4; 67—4.

LE VIDAME DE CHARTRES.

Avant la saison del dou tans. 184—5.

Chascun me semont de chanter. 65—5; 67—5; 59—5.

Combien qu'aie demouré hors. 7222—(coupée); 7613—4; 184—3.

D'amours vient joie et honours. 7222—3; 7613—3; 184—3; 8—4; 65—6 (*); 66—6; 67—3.

Desconsilliez plus que nuns hom. 1989—7; 8—5.

Li plus desconfortez du mont. 7222—(coupée); 59—4; 184—4 (*); 1989—5; 8—5; 7182—5; 65—4 (*); 66—4; 67—1.

Quant florissent li boschage. 67—5; 59—5; 1989—3.

Quant la saisons del douz tans s'aséure. 7222—5; 65—4; 66—5; 67—4; 59—3; 7613—4 (*); 8—3 (*).

Tant ai d'amors qu'en chantant. 65—4; 66—6; 67—4; 59—4; 1989—5; 8—6 (*).

Tant com je fuisse hors de ma contrée. 7222—(coupée); 184—5; 1989—5; 65—5 (*); 67—4 (*).

VIELART DE CORBIE.

De chanter me semont amors. 65—6; 67—5; 8—5.

Cil qui me prient de chanter. 65—5; 67—5.

VILAIN D'ARRAS.

Beu m'est del pui que je voi restoré. 184—6.

Joious talent est de moi departiz. 184—6; 8—6.

Se de chanter me péusse tenir. 67—6.

WATIERS DE NABILLEY.

Dex j'ai chanté si volentiers. 1989—6; 8—5.

N° 7183.

777. CHANSONS DE GESTES DE MAUGIS D'AIGREMONT.
 -- DE BEUVES D'AIGREMONT; — DES QUATRE FILS
 AIMON.

Volume in-f° parvo vélin, 180 feuillets à deux colonnes, trois miniatures, vignettes et initiales; XIII^e siècle. Relié autrefois en veau sur bois, aujourd'hui en veau marbré à l'aigle de l'empire sur les plats, au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fontainebleau, n° 4750. — Anc. catal., n° 763. — Ste-Palaye, not. 540.

Ce précieux manuscrit, dont plusieurs feuilles sont gravement mutilées, contient trois Chansons de gestes. La première est unique; les deux autres rares dans nos Bibliothèques. Avant de nous arrêter sur ces poèmes, nous devons à nos lecteurs quelques considérations générales sur la branche poétique dont ils nous offrent plusieurs rameaux (1).

La branche la plus ancienne de notre grand chêne épique se recommande par le nom de *Girart de Roussillon*. Il en est parlé dans les plus anciens poèmes, et, entre les autres, dans la *Geste des Lorrains*, qui fait plusieurs allusions soit à la journée meurtrière de Val-Beton, soit aux longues et implacables rancunes de Charles-Martel contre le duc Girart. Ainsi, Bernart de Naisil voulant exhorter Pepin à la clémence :

(1) Voyez d'abord ce que j'ai dit sur ce sujet dans le troisième volume, pages 114 et suiv.

Drois emperères, entens un pou à mi :
 Charles Martiaus, qui maint estour vainqui,
 Envers le duc Girart guerroia-il.
 Par celle guerre, bon roi, que je te di,
 Furent ocis li prodome gentil,
 Pauvre remaindrent li parent et li fil.
 Adonques viendrent li Wandre en cest pais. . .
 Charles Martiaus, vos père, li gentis,
 Vit sa contrée dé gens aescheri,
 A poine pot son regne maintenir. . . .
 As chevaliers dona fours et moulins,
 Donna les dtmes et rentes à tenir
 De coi li moïne estoient lors saisi.
 Frans chevaliers, ne faites pas ensi,
 Qui son iéz cope, il déserte son vis.
 (Tome 1, p. 279.)

Adenez, dans le début de *Berte aus grans piés*, rattachoit encore la même tradition au règne de Charles-Martel. Mais dans le pieux roman imprimé au commencement du xvi^e siècle (1), d'après les textes manuscrits, vers et prose, composés au xv^e siècle, Gerard de Roussillon est repoussé au règne de Charles-le-Chauve, et des critiques plus sévères n'ont accordé à ce héros que le xii^e siècle. Cette dernière opinion, qui prévaloit avant Mabilion, est certainement la plus insoutenable. Tout doit porter à croire que la chanson de geste dont nous parlons a été composée sous l'influence des événemens du règne de Charles-le-Chauve;

(1) L'ystoire de monseigneur Girard de Roussillon, jadis duc de Bourgogne et d'Acquitaine. Lyon, Olivier Arnoullet, in-4°, goth., sans date.

mais nous devons avouer que dans tous les ouvrages antérieurs au xiv^e siècle où il est question de Girart de Roussillon, de ses exploits, de ses malheurs et de sa pénitence, on l'y présente comme le contemporain, l'adversaire et la victime de Charles-Martel. Bien plus, Sigebert, Philippe Mouskes et Guillaume de Nangis s'accordent sur ce point avec les vieilles poésies.

On a plus malheureusement encore tenté de fixer la position et l'étendue des domaines féodaux possédés par Girart. Était-il comte de Roussillon, comme sembleroit l'indiquer son surnom? Était-il duc d'Aquitaine ou de Bourgogne, comte de Provence ou bien enfin de Paris? On a tour à tour soutenu ces opinions. Mais le *Girart* de la chanson de geste, le comte de Charles-Martel, étoit simplement bénéficiaire d'un château-fort sur les frontières de Champagne et de Bourgogne, au-dessus de Châtillon-sur-Seine. Cette forteresse construite sur une haute montagne voyoit à ses pieds la rivière de Seine et l'abbaye de Pouthières ou Poulrières. Il ne reste rien aujourd'hui de la forteresse de Roussillon, bâtie sur le mont *Lascous*; mais en 1716, les deux bénédictins Martene et Durand avoient encore vu dans l'abbaye de Pouthières plusieurs tombeaux de la plus haute antiquité, taillés dans le marbre et soutenus par des colonnettes de marbre d'un style fort ancien. Ces tombeaux, désignés par eux comme renfer-

mant les corps de Girart, de Berthe sa femme, et de leur jeune enfant Thierry, avoient été, déjà long-temps auparavant, c'est-à-dire vers le milieu du XIII^e siècle, décrits par un prédicateur bourguignon. Peut-être ne sera-t-on pas fâché de comparer ses paroles aux lignes du *Voyage littéraire*.

« L'abbaye de Pouteres, dit le vieux prêtre, est
 » assise sus le fleuve de Saingne, selonc lou mont
 » Lascons, lou quel li pueples apele corruppé-
 » ment *mont Lascous*; en la souveraine hauteesse
 » dou quel li très nobles chasteaux Rossillons fu
 » jadis, et fu destruis des Wandres. Et iciz mons
 » est dit ou de l'aigue des fontaines qui essordent
 » desoz, ou de *atapir* (1); quar aucunes simples
 » gens dient secrètes choses atapir en cele mon-
 » taingne, et afferment aucuns signes aparoir en-
 » qui, et dient que maint tresor i hont esté trové,
 » et qu'il en i a anquor plusors... Icz mons est
 » haut de regart, et est quarrez par mervillouse
 » assise, en partie par nature et en partie fait par
 » œuvre humaine. Les apparissances des murs et
 » des tranchées demonstrent anquor apertement le
 » grant et le fort habitement des hommes qui fu
 » enqui... » (Ici, description de la guerre des Wan-
 dres, de la prise du château de Roussillon par
 Charles-Martel et de la victoire remportée sur

(1) Cacher. *Abconsus*.

lui par Girart). « Pour ce que Girars l'avoit vaincu,
 » li rois fist anoncier bataille à toute sa force, c'est
 » assavoir en *Val Beton*, qui est entre le mont de
 » *Verzelai* (Vezelay), et le chastel que l'on nomme
 » *Pierre Pertusie* (1) (Pierre-Perthuis). Adonc en-
 » voya Girars à Dregon son père, qui se comba-
 » toit adonc as Sarrasins en Espagne... et fu iciz
 » Drogons, filz Dangobert, qui fu très nobles rois
 » des Bourguignons et très puissans, douquel l'en
 » treuve maintes choses escriptes as histoires...
 » La terre est mervoilleusement coverte dou sanc
 » des morz, en tel maniere que li fleuves qui court
 » par celle vallée qui estoit nommés jusques a cel
 » tems *Arsis*, crut par le sanc des mors; et pour la
 » doulor de *cuier* de cels qui perdirent lour amis...
 » il est enqui nommez *Core* (la *Cure*).

» Berthe... morut à Pouteres l'abbaië... et fu
 » enqui enterrée en un tomblel de marbre... Quant
 » la tombe d'icelui (Girart) fu appareillie en tel
 » maniere, par grant oeuvre de tables de marbre
 » polies diligemment, les quex il méismes havoit
 » mises en ladite église quant il vivoit, comme les
 » remanances des colombes et des pavemens le tes-
 » moignent enquor, il est enqui enterrez... Les
 » miracles des saintées qui adonc et après ce i fu-

(1) Remarquez ici qu'entre Pierre-Perthuis et Vezelay se trouve au-
 jourd'hui le petit village de *Fontenay*, et tirez-en des inductions pour
 le véritable lieu de la grande bataille gagnée par Charles-le-Chauve.

» rent faites aucunes fois furent escriptes, mais
 » eles furent peries et plusors autres choses auxi,
 » quant cele méisme abbaïe fu arse...

» Renaxs, uns evesques de Langres (1), qui es-
 » toit orgueilleux, non pas seulement pour la hau-
 » tesce de honor, mais pour la science de lettres
 » et pour la nobleté de lignaige, quar il fu nez de
 » la lignie des comtes de Bar seur Seigne..., as-
 » sembla toutes ses commugnes et entra fause-
 » ment en la ville à tout apareillement de proces-
 » sion de eglise garnie... Quant la ville fu
 » soubdainement et cruelment desrobée, il fist ar-
 » doit toute l'abbaïe par cruel flamme... mais à
 » la fin... por le raparoillement de l'église, il donna
 » plusors dons. Li cloistres aus moines estoit de
 » marbre jusques au temps d'adonc... Et certes,
 » quant li abbaïe fu brulée, li tombles dou comte
 » Girart fu un petit quassez des roiches qui chaî-
 » rent sus. Et ot un pertuis avert par lequel on
 » esgardoit dedens... »

(*Vies de Saints*, msc. du Supplément français.
 N° 632⁵.)

Venons maintenant au texte du Voyage litté-
 raire : « Potiere... a été fondée *dans le IX^e siècle*
 » par Gerard de Roussillon... et par la princesse
 » Berthe sa femme, que l'abbaïe de Vezelay re-

(1) Et non pas évêque de Chartres, comme je l'ai dit à tort dans une
 note du tome v, page 393.

• connoît aussi pour ses fondateurs (1)... Le sanc-
 • tuaire de l'église paroît être de la première fon-
 • dation. Il est paré en partie de marbre blanc, et
 • autour du grand autel on voit plusieurs petites
 • colonnes de marbre, ce qui fait juger avec com-
 • bien de magnificence cette maison avoit été con-
 • struite. Du côté de l'évangile, on voit le tombeau
 • du fondateur..., et du côté de l'épître celui de
 • Berthe avec une inscription qui est récente...
 • L'épithaphe de Thierry, leur fils, qui est sur le
 • pavé devant le grand autel, est bien plus an-
 • cienne (2). »

Les citations que je viens de faire présentent ce qui reste de plus authentique sur Girart de Roussillon. Qu'il ait existé sous Charles-Martel ou sous Charles-le-Chauve, il est certain qu'il lutta contre le souverain de la France sur les limites de la Champagne et de la Bourgogne, et que dans ces deux provinces il laissa de pieux témoignages de son passage sur la terre. C'est aussi dans cette partie de la France que les poètes ont placé

(1) La preuve de cette fondation de Vezelay résulte d'un diplôme de *Carolus rex*, transcrit, d'après une copie de l'abbaye de Saint-Germain, par dom Bouquet, parmi les diplômes de Charles-le-Chauve. Ajoutons que dans une carte précieuse conservée à Londres, et dont M. Jomard vient d'obtenir le fac-simile parfaitement exact pour notre Cabinet des Cartes et Plans, dans cette carte, dis-je, tracée de 1261 à 1270, on a marqué au-dessus de l'abbaye de *Puteres*, le *Rossellion montich*.

(2) Les deux voyageurs rapportent cette inscription qui semble en effet rappeler l'écriture du 11^e siècle.

le théâtre de ses combats. Par malheur, le manuscrit le plus ancien que nous conservions de sa chanson de geste ne remonte pas au delà du XIII^e siècle et est écrit en dialecte provençal. M. Fauriel en a donné une intéressante analyse (1), on peut la consulter. D'ailleurs le nom de quelques villes méridionales, introduit dans le cours du récit, ne suffit pas pour obscurcir le caractère général de la composition. Girart, même d'après le texte provençal, n'est pas un héros provençal, languedocien ou gascon; c'est un Franc de France, un baron, un comte du palais de nos rois, auquel est échu, soit par héritage, soit par concession royale, le gouvernement d'une partie de la Bourgogne. Son père, Dreux ou Drogon, va en Espagne pour combattre les Sarrasins, comme le faisoient volontiers tant d'illustres François du nord avant l'ouverture des croisades d'outre-mer; mais on ne sauroit en conclure rien en faveur de l'origine aquitannique de Girart.

Même dans le texte provençal, le château de *Roussillon* auquel Girart, fils de Drogon, devoit son surnom, ce château est situé au-dessus de Châtillon-sur-Seine, en Champagne; et la bataille de *Val-Beton*, fameuse dans toute la poésie épique du moyen âge, comme chez les Grecs celle de Salamine, et celle de Cannes chez les Romains,

(1) Revue des deux Mondes, année 1832, t. VIII, p. 287 et suiv.

cette bataille se donne sur les bords de la Cure (1), entre Vezelay et Pierre-Perthuis. Si tout cela étoit un produit de l'imagination méridionale, comment expliquera-t-on ce choix du lieu de la scène? Mais admettez (ce qui d'ailleurs est incontestable) que le fond du récit n'ait pas été inventé, qu'il se rapporte aux guerres des rois de France contre leurs comtes, et au siège soutenu par Girart, vous comprendrez facilement qu'en passant sous le joug des arrangeurs de la Provence, le nom de Roussillon ait été l'occasion de plusieurs additions fabuleuses et de plusieurs confusions géographiques. Ainsi le comte de Bourgogne, le fondateur de Vezelay, sera en même temps comte de Lyon et comte de Toulouse; mais de ces divers titres il ne résultera pas une seule action, une seule particularité nécessaire au fond de la narration poétique.

Convaincu de l'origine française septentrionale de la chanson de geste de Girart de Roussillon, je ne désespère pas d'en reconnoître plus tard une leçon française plus ancienne que la leçon provençale de la fin du XIII^e siècle, dont il a fallu jusqu'à présent nous contenter. Passons maintenant aux rameaux secondaires de cette branche de *Girart de Roussillon*.

(1) Cette rivière prend au-dessous de Poutières le second nom de *Cure* (le *Core* du Sermonnaire).

Girart de Roussillon, dans le poème consacré à sa gloire, est fils de Dregon, et frère de Doon de Nanteuil, d'Aimon de Dordon ou Dourdon, de Beuves d'Aigremont, et d'une femme qui épousa Joffroi, père d'Ogier le Danois. Cette généalogie n'est pas un instant mise en oubli par les nombreux rapsodes de la famille. C'est donc elle qui nous servira de guide pour déterminer les poèmes qui appartiennent à la branche de Girart de Roussillon.

Girart fut aidé dans ses guerres par ses frères, neveux et autres parens; il les secourut à son tour dans leurs nécessités. Le surnom des trois frères de Girart indique autant de lieux situés dans le nord de la France. Il est vrai que les villages de Nanteuil et d'Aigremont se trouvent en Aquitaine aussi bien qu'en Bourgogne, en Picardie, en Ile-de-France. La rivière de Dordogne est même du domaine exclusif du midi; mais le récit ne permet pas de douter que Dordon ou Dourdon, résidence du père des quatre fils Aimon, ne soit la ville de Dourdan, dans l'Ile-de-France (1). Nanteuil l'*Haudouin* ou l'*Odoïn* semble

(1) Dans la chanson des Quatre fils Aimon, les héros, en parlant de Dordon :

Il trespasent l'econge (?), si ont France guerple;
 Parmi li Gastinois ont lor voie acoillie,
 Vers Orliens sont guenci, la grant cité garnie.

Ce passage prouve nettement l'identité de *Dourdan* et de *Dordon*.
 (F^o 79.)

encore garder le souvenir d'*Odon* ou *Doon*, frère de Girart; *Aigremont* en Bourgogne, aujourd'hui village à cinq lieues d'Auxerre, est parfaitement indiqué comme la résidence de Beuve. Et ne soyons pas surpris de voir ces quatre forteresses distantes l'une de l'autre. Nous sommes toujours, dans les anciennes chansons de gestes, sous le régime de la féodalité primitive, alors que les comtes du palais devoient au roi la plupart de leurs bénéfices. L'usage, il est vrai, autorisoit déjà le transport des fiefs à l'un des fils après la mort du père; mais les autres enfans n'avoient d'autre espoir de puissance féodale que dans les favorables dispositions du prince, et celui-ci attendoit, pour pourvoir ses leudes et ses fidèles, que la mort laissât dans ses domaines quelque terre vacante ou quelque forteresse. Transportez dans les siècles carlovingiens notre administration préfectorale, vous serez plus rapproché de la vérité qu'en étudiant péniblement tout ce qu'on a écrit et professé sur la théorie féodale. Seulement ces préfets étoient des vice-rois viagers, qui ne renonçoient guère à leurs bénéfices sans grincer les dents, sans soutenir des sièges et livrer des batailles. De là bientôt, l'abandon forcé de la disposition des fiefs, abandon qui dépouilla les Carlovingiens pièce à pièce de toutes leurs prérogatives au profit de la troisième race. On comprend ainsi comment la mission politique de cette troisième

race, née de la féodalité, fut de livrer à la féodalité une guerre acharnée.

Notre manuscrit contient trois chansons de la geste de Girart de Roussillon, savoir : Beuves d'Aigremont. — Maugis d'Aigremont. — Les quatre fils Aimon. Bien que le volume commence par Maugis, je parlerai des autres auparavant, afin d'être plus clair.

Le poème de Beuves d'Aigremont a d'abord cela de particulier, qu'il continue une geste de Girart de Roussillon différente du texte provençal conservé. Charlemagne, s'apercevant un jour de Pentecôte que le duc Beuves n'est pas venu lui faire hommage, lui envoie des messagers pour lui rappeler ses devoirs :

F^o 56. Et si dites le duc que li mans par ma foi
 Qu'il me viegne servir, et nel tiegne à belloï,
 A haubers et à elmes, n'i aït mavès conroi.
 Il me het por son frère, que bien le sai et croï,
 Cui je tot lis Nantuel, abatis son bofoi.
 Girars de Rossillon en guerroia vers moi,
 Chetif le fis fuir parmi le Sablonoi. . . .

Plus haut il avoit dit qu'il avoit contraint Girart à s'enfuir en Pouille (1). Or, rien de pareil

(1) Si, comme tout porte à le croire, la chanson de Girart fut inspirée par le retentissement de la journée de Fontenay (841), on conçoit que le résultat ait été la proscription de plusieurs des amis de l'empereur Lothaire. Odon, frère du comte Girart, a donc pu se voir contraint de quitter les domaines de Charles et de gagner l'Italie, qui appartenait à Lohier dont il avoit défendu la cause.

n'est indiqué dans les traditions conservées de *Girart de Roussillon*. Nous n'avons donc pas encore retrouvé la partie la plus ancienne de cette mémorable chanson.

On ne peut imaginer un caractère plus violent, plus irritable que celui du duc Beuves d'Aigremont. Il tue de sa main le premier des messagers du roi; quand le prince *Lohier* (1) (Lothaire), fils de Charlemagne, est chargé d'un second message, la duchesse, en douce et prudente personne, se hasarde à donner quelques conseils à son terrible époux; elle lui rappelle les récents malheurs de ses deux frères, malheurs qu'il ne tarderoit pas à partager s'il les imitoit dans leur révolte: voici comme il lui répond :

Alez vous ombroier

Là dedens en vo chambre et vous apareillier ;
 Laiens à vo pucies prenez à chastoier ,
 Pensez de soie tordre, que c'est vostre mestier.
 Li miens mestiers si est à l'espée d'acier
 Et ferir et joster encontre chevalier .
 Dehait ait hui la barbe à nobile princier ,
 Qui à si gentil feme se va por conseillier! (F° 58.)

Lohier, dont l'insolence égale celle de Beuves, expire après une lutte opiniâtre. De là le siège d'Aigremont, sujet du poème. Beuves, soutenu par ses frères, le vieux Girart et Aimon de Dordon, prévient l'approche des *royaux*, sort d'Ai-

(1) *Lohier* est la véritable prononciation française; c'est de là qu'on a fait *Loheraine* ou *Lorraine*, et non pas de *Lothaire*.

gremont et va donner un assaut à la ville de Troyes, la première grande ville située hors de ses domaines, et cette circonstance seule rend incontestable le choix que nous avons fait de l'Aigremont en Bourgogne. Il revient sans avoir pris la ville, et Charlemagne, après avoir séjourné long-temps devant le château de Beuves, consent à un accommodement. Tous les ressentimens semblent amortis. Renaud et les trois autres fils d'Aimon de Dordon sont armés chevaliers par l'empereur; mais bientôt le duc Beuves, victime d'un guet-apens, est assassiné par des traîtres (1) qui sous la protection de Charlemagne vengent ainsi la mort du prince Lothier.

II. RENAUT DE MONTAUBAN, OU LES QUATRE FILS AIMON.

Dans nos manuscrits, la geste de Beuves n'est pas séparée de la suivante. Elle devrait pourtant l'être, car à partir de la mort de Beuves le récit change entièrement de caractère. L'histoire des *Quatre fils Aimon* commence avec la querelle de Renaud et de Bertollet, neveu de l'empereur. Après le meurtre de Bertollet, les royaux

(1) La Bibliothèque Bleue met cette trahison sur le compte de Ganelon et de ses parens : c'est une imputation gratuite fondée sur la mauvaise réputation de Ganelon. Dans notre vieux poème on ne trouve pas une seule fois le nom du traître de Roncevaux.

attaquent les quatre fils Aimon; les trois plus jeunes, Alart, Guichart et Richart restent prisonniers; Renaud seul doit à son bon cheval Bayart de ne pas partager leur infortune.

Alors paroît Maugis le larron, cousin des quatre frères et fils de Beuves d'Aigremont. Il jette un sort (une ombre) sur les gardes de la prison du roi, et parvient à rendre la liberté aux trois captifs. Sous la conduite de Renaud, ils passent dans les Ardennes; c'est là qu'ils édifient une forteresse qui de la montagne sur laquelle elle s'élève reçoit le nom de château de *Montoisor* ou *Montessor* (1).

Montoisor est assiégé par Charlemagne et ses pairs, au premier rang desquels brillent Ogier le Danois, le bon conseiller Naimés de Bavière et Aimon lui-même, père des quatre frères, lequel s'est engagé à ne pas faire quartier à ses enfans. Écoutons la description de Montoisor :

Quant il (Charles) voit Montoisor prist soy à merveillier.
 La montaigne fu grant et parfent li guier.
 La prairie grande, li bois grant et plénier.
 Bien i puent les pors et les cignes chascier,
 Et les cos et les dains bercer et arcoier.
 D'une part leur court Muce, qui moult fait à prisier,
 Et il prenent salmons quant il voelent mangier.
 D'autre part est la roche où en ne peut lancier,
 Sur quoi le chastel siet. . . (F^o 69.)

Le serment fait par Aimon de combattre loyale-

(1) La Bibliothèque Bleue en a fait le château de *Montfort*.

ment ses enfans donne lieu à une scène qui peint rapidement les mœurs du XI^e siècle. Le père, envoyé par l'empereur en message auprès de Renaut, commence par maudire la triste position dans laquelle il s'est placé.

El chastel sont entré par la Porte-Gautier :
Et troverent Renaut el grant palais plenier.
Ains de li saluer n'ot soin de delaier.

Et Aimes l'apela, qui le corage ot fier :

« Renaus, biaux très-dous fis, fai la guerre laissier,

» Bien sai que mon fis es de ma franche moillier,

» Bien deveroie d'ire et de deul esragier,

» Quant je voi mes enfans de ma franche moillier

» Biaux et fors et poissans et nobile guerrier

» Qui me deussent servir, amer et tenir chier,

» Et je eus, come fils, honnerer et aidier,

» Et or les me convient hair et guerrier !

» Mal debait ait li rois qui me fist fiancier

» D'aler contre mon fil que tant avoie chier. »

Lors corut à Renaut sans plus de delaier,

Qui li donast cent mars et d'argent et d'ormier,

Ne se tenist-il pas que ne l'alast baisier.

» Ahi fis, dist li dus, com je t'avoie chier !

» Onques nus tant n'amai, ce bien ose afichier ;

» Mar t'amera li las, quant je ne t'ose aidier. »

Quant Renaus se senti de son père embracier

De la pitié qu'il ot commence à lermoier. . .

Por la pitié des frères plorent cent chevaliers.

Guicars s'en coroça, si comence à tencier :

« Père, » dist-il au duc, « Dex vous doit encombrer !

» Moult éustes le cuer felon et pautonier

» Quant, sans mettre en prison, sans battre et sans touchier,

» Forjurastes ainsi les fils de vo moillier.

» Por icel saint seigneur qui tot a à baillier,

» Se ne quidoie avoir de Jhesu reprovier,

» Je vous fendroie tout à m'espée d'acier. »

On comprend que l'entrevue n'ait pas de résultat pacifique après un pareil discours ; mais, certes, voilà de la poésie épique, ou je n'y entends absolument rien. Le malheureux père, victime de la foi du serment, n'est pas à la fin de ses peines : il lui faudra retrouver maintes fois ses enfans sur le champ de bataille ; et quand un traître aura ouvert les portes de Montoisior aux royaux, il aura le malheur de les rencontrer sur son chemin dans un endroit écarté de la forêt des Ardennes. Après une lutte prolongée entre son cœur et son devoir, il étouffe le cri du sang et se résigne à les attaquer. Le dialogue suivant entre lui et Renaut mérite encore d'être signalé :

Quant Renaus voit son père, s'est contre lui alez :

— « A moie foi, biaux père, mout grant tort en avez

» Qui à chascune fois sur nous vous embatez.

» Une eure en quit-je estre de pechié encombrez. »

^ Ce mot de *pechié* excite la bile d'Aimon.

— « Lechières, dist li pères, de folie parlez.

» Jà n'arés mès bonté, puis que vous sermonez.

» Entrez emmi ce bois, hermites devenez,

» Refaites ces chaucies, ces maus pas relevez,

» Ce vous convient à faire, puisque vous le voulez. (F. 74.) »

De pareils sentimens ne sont pas du XIII^e siècle, mais bien du XI^e. Et si l'on veut un passage encore plus énergique, il faut lire l'entrevue d'Aimon avec ses enfans, quand, pressés par la faim, ils se décident à venir frapper à la porte du châ-

teau de Dordon. Aïe, leur mère, les reçoit avec tendresse; mais Aimon revient de la chasse, il s'indigne de les retrouver dans un aussi déplorable dénûment; il leur fait un crime de leur misère. Ne pouvoient-ils donc ravir aux moines leurs biens, et même manger leur chair?

« Or ne trouvez-vous moine né convers né serfant
 » Dont prendés raençon d'argent né de besans,
 » Qui çï estes venu tost nus come truans? . . . »
 Entre aus et leur chier père commence la tenson :
 « Fil à putain, tanier, ce dist ti dus Aimon ,
 » Quel guerre faites-vous l'empereor Charlon?
 » N'estes pas chevaliers , ancois estes garcon.
 » Jà a-il assés gens dedens sa region ,
 » Clers et prestres et moines de grant religion
 » Qui sont cras par les gueules et s'ont gros le noignon ,
 » En grant crasse leur gist le foie et le poumon ,
 » Et si ont les chars tenres, le cuir et le menton ,
 » Meillor sont à mengier que cisnes ne poon ;
 » Cuisiés-les, sès mengiés à feu et à charbon ,
 » Jà ne vous feront mal nient plus que venoison.
 » Dame Deu vous confonde, enfans! ce dist Aimon. »

Ces passages n'ont pas été reproduits dans la *Bibliothèque Bleue*. Enfin, le vieux Aimon à demi touché, à moitié effrayé des menaces de Renaut, leur permet d'emporter tout l'or et tout l'argent qu'il possède. Alors, les trois frères quittent Dordon, passent en Gatinois et de là en Gascogne, où le roi *Ys* ou *Yon*, peut-être en latin *Ericus* (de *Thierry*, les latinistes ont fait *Theodoricus*), doit à leur valeur d'être délivré d'une agression des Sarrasins. A titre de juste récompense, le prince

permet aux quatre fils Aimon d'élever sur ses domaines la forteresse de Montauban. Cette place n'est pas la grande ville du Languedoc, mais un petit village moderne qui a donné son nom à la plus ancienne *baronnie de Gascogne*. Il est impossible de s'y méprendre. Voilà donc quelle étoit au XIII^e siècle la tradition publique sur l'origine de la baronnie de Montauban; elle remontoit au château construit par les quatre fils Aimon.

En revenant d'un pèlerinage à Saint-Jacques, Charles aperçoit avec indignation la forteresse de ses mortels ennemis : c'est assez pour justifier une nouvelle guerre. Mais auparavant, à la prière de son neveu Rollant, qui pour vaincre Renaut et Bayart regrette de n'avoir pas un bon cheval, l'empereur fait annoncer un *cours* ou course de chevaux dans Paris. Le prix de la victoire sera la couronne impériale, des manteaux d'hermine et des bijoux en nombre infini; seulement, le cheval restera la propriété de l'empereur, qui le destine à Rollant. Le jour du *cours* arrive; Renaut, qui en est instruit par Maugis malgré les injonctions de l'empereur, parvient à tromper la surveillance des François; il arrive à Paris, il se présente aux joutes, et à l'instant qu'un magnifique coursier envoyé d'Espagne est sur le point de gagner le prix, le fils d'Aimon adressant une exhortation à Bayart :

» Baiars, ce dist Renaus, com avés en talent?

» Mestier m'avez éu en grant besoin sovent ;
 » Sé vous or me faillez, dont me va malement. »
 Quant Baiars l'entendi, si henist clerement,
 Ainsi l'a entendu come s'ert son enfant.
 Les oreilles a jointes, la teste va crollant,
 Por abriver (1) son cors s'en va tout arcoiant,
 A froncié des narines, des piés harpe devant,
 La queue et le col va durement abesant. . .
 Renaus laisse le regne, Baiars en va brivant,
 Al col estendu va la terre porpendant,
 A chascun saut emprent une lance tenant,
 La terre fait bondir et li vens va bruiant.
 Li François l'ont oi, si se vont regardant :
 « Or esgardés quel saut et quel eslancement ! »

Toute la scène est remplie de mouvement et de chaleur. Renaud emporte la couronne et conserve Bayart, à la grande surprise des comtes palatins et en dépit des réclamations et des prières de Charlemagne. Cet enlèvement de la couronne doit aujourd'hui nous paraître bien invraisemblable : cependant un passage de Nitard peut servir à l'expliquer. Peu de jours avant la bataille de Fontenay, Charles étant à Troyes, des citoyens aquitains vinrent lui apporter la couronne et les vêtements impériaux. Nul de nos modernes compilateurs historiques n'a paru surpris de cet incident, qui tenoit du miracle aux yeux de Nitard. Nous pourrions demander aujourd'hui comment il se faisoit que des Aquitains possédassent la couronne

(1) Le mot *abriver* n'a plus de correspondant exact dans notre langue. *Des chevaux abrivés*, c'est-à-dire bien dispos, ardents, piaffans, ou peut être seulement *tendus*. Alors *abriver* signifieroit *étendre*.

impériale, propriété encore incontestée de *Lohier*, frère de Charles. Louis-le-Débonnaire étoit mort à Metz, comment cette couronne se trouvoit-elle en Aquitaine? Le fait raconté par Nitard suppose le vol ancien et la restitution nouvelle, ou bien le vol récent de cette couronne. Soit donc que nos rhapsodes aient mal entendu le passage de l'historien latin, soit qu'ils aient suivi une tradition qui ne nous est pas parvenue, on doit reconnoître un lien étroit entre l'épisode de la chanson de geste et le passage de Nitard que voici (je souligne les mots qui auront pu être mal interprétés par le poète françois) :

« Mira sane ac merito notanda res Karolo con-
 » tigit... Cum de balneo egrederetur, et eadem
 » vestimenta quæ exuuerat induere pararet, *repente*
 » ab Aquitania missi pro foribus adstiterant, qui
 » coronam et omnem ornatum tam regium quam
 » et quicquid ad cultum divinum pertinebat, *fere-*
 » *bant*. Quis non miretur paucos et pene ignotos
 » viros, tot terrarum spatia, dum ubique omnes
 » *rapinæ* insisterent, tot talenta aut gemmarum in-
 » finitam multitudinem *ferre intactos valuisse?* Et
 » quod maxime mirandum fateor fore, qualiter ad
 » definitum locum, vel certe ad statutam diem et
 » horam venire poterant, cum nec idem Karolus
 » ubi se suosque oporteret, sciebat? Quem quidem
 » eventum haud aliter quam munere divino visum
 » est evenire potuisse. Ac per hoc *commilitonibus*

» *slaporem iniecit*, omnesque maximam ad spem
» salutis erexit. » (André Duchesne, Hist. de Fr.,
t. II, p. 367.)

Avec le *cours* de Paris finit la partie la plus ancienne de la geste des Quatre fils Aimon. La suivante est nommée particulièrement *la chanson de Renaul*, bien que les *Quatre frères* y soient toujours en scène. Charlemagne vient d'abord les assiéger dans leur nouveau repaire de Montauban. Au milieu des incidens de la longue et héroïque défense des fils Aymon, Maugis arrivant sur le champ de bataille apostrophe ainsi le Danois Ogier, l'un des pairs de Charlemagne :

« Par Dieu, sire Danois, n'aférist pas à vous
» Que veüssiés traïr les quatre fils Aïmon.
» Mal parent a en vous et mout mal compaignon.
» Onc Joffrois d'Avignon ne fist jor traïson.
» Je vous lessai jadis en ostage à Karlon,
» A Saint-Omer en Flèndres, par tel devisiön
» Dont vous estes engrés et sogiés à Karlon,
» Quatre deniers rendés de chifè et de mentön;
» Jà fuçtes-vous cousin Gerart de Rosseillon,
» Et Doon de Nanteuil et duc Bues d'Aïgremon. » (F^o 110)

Dans le msc. 7186^b, au lieu du vers où Joffroi d'Avignon est nommé, on lit :

Oncques jor vostre pères ne fist ainc traïson.

Joffroi d'Avignon, qui avoit épousé la sœur de Girart et de Beuves, étoit donc le père reconnu d'Ogier-le-Danois, même dans les chansons de gestes. D'ailleurs, il faut avouer que ces vers jus-

tissent les conjectures que j'avois exprimées, avant de les connoître, sur l'origine méridionale d'Ogier et sur le titre d'otage du duc de Gascogne que je lui avois attribué (1). J'avois aussi remarqué que l'Ogier de l'histoire possédoit des terres dans les environs du lac de Genève et du Montferrat. Ici, Charlemagne voulant exciter ses pairs à pendre Richard, le plus jeune des quatre frères, leur fait tour à tour les promesses les plus capables d'agrir sur leur esprit. Il s'engage à joindre au fief de Bretagne possédé par Salomon, celui d'Anjou; à Vitdelon le Bavaurois il donnera Mayence; à Turpin il proeurera la papauté, enfin à Ogier :

- » Pavie outre les mons de loier en aurois,
- » Et si aurois Verciaus qui est mont biâus manôirs,
- » Et avec Ivoris, sé pendre le volois,
- » Et Plaisance la bonne, de verté le sachois,
- » Si m'alez Richart pendre le félon maleois.
- » — Non ferai par mon chief, dist Ogiers li courtois. » (F^o 123.)

On peut supposer que ces offres devoient arrondir les possessions précédentes du bon Danois, et ce qui le justifie, Ogier, dans son testament, mentionné par le légendaire de Saint-Pharon, céda à l'abbaye de Meaux un manoir qu'il avoit à Verceil même. L'histoire ne peut suivre de plus près la poésie.

(1) Recherches sur le personnage d'Ogier-le-Danois, lues à l'Académie des Inscriptions et insérées dans le troisième volume de la Bibliothèque de l'École des Chartes, p. 521.

Mais voulez-vous juger de l'exactitude de la *Bibliothèque Bleue*? Elle transcrit ainsi les vers précédens : « Il appelle Oger et lui dit : — Je vous » donnerai le *duché de Laon*, et le vous quitterai » si vous voulez pendre Richart. » Tout le vieux poème est reproduit avec la même fidélité, et voilà ce que tous les ans on réimprime.

Pendant le siège de Montauban, Maugis, la véritable providence de ses cousins, le magicien, le larron par excellence, Maugis a tout à coup des remords, et, fort mal-à-propos du moins pour les quatre fils Aimon, il va se faire ermite. Privés de ses expédiens, les assiégés endurent la faim la plus terrible; ils mangent leurs chevaux. Renaut alloit même être forcé de tuer Bayart; mais en le voyant agenouillé devant lui, les yeux humides de larmes, il perd sa résolution, il se contente de lui ouvrir une veine et d'en donner le sang à sa femme et à ses deux jeunes enfans. Enfin le bon Maugis étant revenu pour délivrer Montauban, les Quatre fils s'éloignent de la contrée, passent le Rhin et vont s'enfermer à Tremoigne, la moderne Dorthmund de Westphalie. Charlemagne les y poursuit encore, puis il accepte la paix sous la condition que Renaut livrera son cheval Bayart et fera sans délai le voyage du Saint-Sépulcre. L'empereur pardonne alors aux trois frères, il donne même aux deux enfans de Renaut l'investiture des fiefs de Tremoigne et de Montauban; il ne garde rancune qu'au bon cheval

Bayart ; mais vainement le fait-il précipiter dans le Rhin ou dans la Meuse, Bayart échappé à la nage va rejoindre dans la forêt des Ardennes le larron Maugis, lequel, dit le poète en finissant :

En la forest d'Ardane morut certainement.
 Encor i est Baiart se l'histoire ne ment.
 Et encor li oit on, à feste Saint Jehan,
 Par toutes les anées hanir mout clèrement.

Pour Renaut, rien de plus insipide que le récit merveilleux de son voyage au Saint-Sépulcre. A son retour, il continue sa longue et dure pénitence. On construisoit la cathédrale de Cologne; il se mêle à la troupe des maçons, il porte les plus lourds fardeaux jusqu'à ce que ses compagnons, jaloux de sa force prodigieuse, s'avisent de le précipiter du haut des nouvelles constructions. De nombreux miracles ne tardèrent pas à signaler la sainteté du preudome : ses enfans vinrent reconnoître le corps et le transportèrent à Trémoigne. C'est là qu'il fut honorablement enseveli.

Il est certain que Dorthmund ou Tremoigne reste encore aujourd'hui sous le patronage de saint Renaut; que l'on y vient visiter son tombeau, et que sa légende rappelle les principaux faits mentionnés dans la chanson de geste dont je viens d'offrir l'analyse.

Il me reste à parler de la chanson de Maugis d'Aigremont. Elle est dans un genre complètement fantastique, et je n'en dirai que peu de mots. Elle fut composée long-temps après la geste des

Quatre fils Aimon, au succès de laquelle elle doit sa naissance. En voici le début :

Seignors , or escoutés : n'i ait noi e né ton ,
 Que Dame-Dieu de gloire vos doinst benéïçon ,
 Et je vous chanterai d'une bone chanson ,
 Faite est de bone estoire , poi n'i a sé voir non .
 Cil juglior vous chantent de Maugi le larron
 Coment il guerroia l'empereor Charlon
 Pour aidier ses cousins , les quatre fils Aymon ,
 Dont il ne savent mie la monte d'un bouton ;
 Mes ce n'est pas du ver dopt nos vous chanterons .
 Mes je vous en dirai la droite nasclon ,
 Oh il aprist le sens dont il ot à foïson .

Mes lecteurs voudront bien se contenter de ce résumé : Maugis est enlevé par les Sarrasins ; il est élevé par la fée Oriande, qui en devient amoureuse et lui apprend la magie. Grâce à de merveilleux secrets il se rend maître du bon cheval Bayart et de la bonne épée *Froberge* (la Flamberge d'Arioste), qu'il donne plus tard à Renaut, quand vers la fin du poème il revient en France. Dans cette chanson, Maugis est brave, libertin et pau voleur, ce qui ne s'accorde guère avec sa véritable légende. La *Bibliothèque Bleue* a bien voulu mettre cette chanson au nombre de ses réimpressions perpétuelles. Elle se compose ici d'environ 7000 vers.

N° 7184.

778. ROMAN DE LANCELOT DU LAC. PREMIÈRE PARTIE.

Volume in-f° mediocri vélin, 104 feuillets à deux colonnes, initiales; commencement du xiv^e siècle: Reflé autrefois en veau sur bois, aujourd'hui en veau racine, au chiffre de Louis XVIII sur le dos, avec le titre : *Roman des rois Ban et Bôor*.

Fontainebleau, n° 1855.— Anc. catal., n° 420.— Ste-Palaye, not. 541.

Volume exécuté par deux scribes italiens. Le récit est poursuivi jusqu'au moment où Lancelot, en grand danger de mort pour avoir bu de l'eau gâcée d'une fontaine, est traité par une jeune fille fort belle, qui prétend à la possession du chevalier, en récompense de la santé qu'elle doit lui rendre. Derniers mots : « Si l'acolent et baïsent; més » il sont si espoanté de ce qu'il le voient si des- » hétéié, si li demande s'il en porra garir, et il dist : » Oil, se Diex plest. »

N° 7185.

779. ROMAN DE LANCELOT DU LAC. ABRÉGÉ.

Volume in-f° parvo vélin de 199 feuillets, initiales; fin du xiii^e siècle. Reliure Béthune, avec le titre : *Histoire de la marche de Gaule. Agravant*.

Anc. biblioth. Béthune, n° 172.— Ste Palaye, not. 542.

Toute la substance du roman est contenue dans ce volume, dont l'écriture change au f° 178. Der-

niers mots : « Que plus ne dit des aventures du » seinc Graal. — Ci fine le sant Graal, et parole de » la mort le roy Artu. »

N° 7185³.

780. ROMAN DE JOSEPHE OU DU SAINT GRAAL.

Volume in-f° mediocri vélin, 81 feuillets, petites vignettes dessinées dans les initiales; commencement du xiv^e siècle. Relié en veau racine au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Fonds de Colbert, n° 3130.

Cette leçon renferme tout le roman de Joseph, à l'exception de la dernière *laisse*, les deux derniers feuillets n'ayant pas été conservés. Derniers mots : « Et se vous veez anchois mon seigneur Joseph que je ne ferai, salués le moy. Et li dittes » qui ainssint le me convint. »

N° 7185⁴.

781. ROMAN DE LANCELOT. DERNIÈRE PARTIE.

Volume in-4° magno vélin de 206 feuillets à deux colonnes, deux miniatures dans les initiales; xiii^e siècle. Relié en carton noirci, avec le titre au dos : *Les avan. de S. Gral.*

Fonds de Colbert, n° 709.

Le récit commence à la *laisse* d'Agravain par ces mots : « Ci endroit dit li contes que quant » Agravains se fu partis de ses compaignons... »

Au f^o 143, on trouve l'indication de la fin du travail de Gautier Map. C'est après qu'un pseudome annonce au roi Artus qu'il fera chevalier à la nouvelle Pentecoste celui qui devra terminer les aventures du Saint-Graal. « Ci fenist ici mestre » Gautiers Map son livre et commance le Graal. » Les premiers mots de ce *Graal* sont, f^o 145 : « A » la veille de la Pentecoste, quant li compaignon » de la Table ronde furent venu à Camahelot... » Fin : « Dont misire Gauvains fu assez plus à male » aise qu'il n'estoit devant. Si se test ore li contes » a tant des aventures du saint Graal qi sont si me- » nées à fin que après cest conte n'en porroit nus » riens dire qui n'en mentist. — Ici finissent les » avantures du saint Graall. »

N^o 7185^e.

782. ROMAN DE TRISTAN. DERNIÈRE PARTIE.

Volume in-4^o magno vélin, 417 feuillets à deux colonnes, petites miniatures dans les initiales; fin du XIII^e siècle. Relié en maroquin fauve.

Fonds de Cangé, n^o 7.

Au bas du premier feuillet est un écu d'argent à trois fascés de gueules. Cangé, dans une note autographe placée auprès de cet écu, pense qu'il rappelle la propriété d'Antoine de Croy, fils de Jean de Croy et d'Isabeau de Renty, grand-bouteiller de France et chevalier de la Toison-d'Or, mort en

1475. Je pense que cet écu entouré du collier de la Toison-d'Or et surmonté d'une couronne de marquis, est beaucoup plus moderne.

Plusieurs feuillets ont été enlevés dans le corps et à la fin du manuscrit. Premiers mots : « En ceste partie dist li contes que après ce que li harpières se fu partis de Cornoaïlle, misire Trist. qui demeure avuec son oncle le roi March se jeue et s'envoise... »

Derniers mots : « Gauvain, je vous requiert par le serrement que vous me feistes quant je vous fis premièrement chevalier que vous m'e dites ce que je vous demahderai. Sire fet mi sires Gauvain... »

N° 7185 ^{3. 3.}

783. ROMANS DU SAINT GRAAL — DE MERLIN. —
CHRONIQUE DE LA CONQUÊTE DE JÉRUSALEM PAR
SALADIN.

Volume in-4° magna vélin, 354 feuillets à trois colonnes, miniatures et initiales; XIII^e siècle. Relié en maroquin rouge.

Fonds de Cangé, n° 6.

Précieux manuscrit appartenant, vers le milieu du XIV^e siècle, à Pierre des Essars, deuxième du nom, qui fut, ainsi que l'a noté Cangé d'après le P. Anselme, député en Hainaut l'an 1345, pour traiter du mariage de Louis de France, fils de Jean, duc de Normandie, avec la fille du duc de

Brabant. Pierre des Essars fut tué à Crécy l'année suivante.

A la fin du volume, des lignes écrites à contre-sens, c'est-à-dire de droite à gauche, portent :

« 1° Cest livre est sire Pierre des Essars qui le
 » presta et envoya à Mons. Le duc de Normandie
 » par Geuffrin Nivelles de Branville, clerc mestre
 » Martin de Mehou. — J. Mellou. »

2° Signature : *Jehan*. Elle n'appartient pas, comme l'a cru Cangé, au duc de Normandie, fils de Philippe de Valois, et depuis roi de France. Nous possédons une signature incontestablement autographe de ce prince dans le msc. 6743 (voy. tom. I, p. 79), et elle n'a rien de commun avec celle-ci.

3° Un second propriétaire du xv^e siècle a écrit au-dessous de la signature précédente : « Se livre est
 » à Jehan de La Rivière, seigneur de Chandenier, qui
 » l'amblera pendu sera parmi chen haterel. Nouta ce
 » dit. Seint Vincent le riche... »

4° Sur la garde du commencement, nous voyons que Chatre de Cangé avoit acheté le volume en 1725 et l'avoit payé 120 francs. C'est lui qui le fit relier.

Le Saint-Graal comprend les 120 premiers feuillets. Le 121^e avoit été arraché sans doute à cause du frontispice de Merlin. Cangé a recopié ce qui manquoit, de sa belle écriture, et il a recollé sur

ce nouveau feuillet de velin une jolie petite miniature du **xiv^e** siècle représentant la Vierge et l'enfant Jésus.

**HISTOIRE DE LA PRISE DE JÉRUSALEM, PAR SALADIN.
(F^o 313.)**

Ce précieux monument historique paroît avoir échappé à l'attention de nos compilateurs modernes. Je le recommande aux académiciens éditeurs des *Historiens des croisades*. Il embrasse le récit des événemens qui se passèrent en Palestine sous le règne de Philippe-Auguste, et c'est de là qu'on a détaché le charmant récit, malheureusement fabuleux, du *comte de Ponthieu*, inséré par Méon dans le dernier volume de ses *Fabliaux*. Au reste, la chronique que nous annonçons avoit été remarquée au moins par un des écrivains du **xvii^e** siècle. Il existe une « *Histoire de la conquête du royaume de Jerusalem sur les chrestiens, par Saladin, traduite d'un ancien manuscrit. Paris, Gervais Clouzier, 1678.* » C'est la traduction fort agréable du manuscrit que j'ai sous les yeux. On l'attribue à un littérateur consommé, nommé Citry de la Guette, dont on se souvient peu, parce qu'il n'a jamais mis son nom en tête des ouvrages qu'il a publiés. Il nous prévient seulement, dans la préface, que le manuscrit dont il s'est servi lui avoit été donné par M. Cabart de Villermont. Cette

indication précise n'a pas empêché le *Journal des Savans* (1) de contester la candeur et la véracité du traducteur : « Il y a, dit-il, tant de circonstances, dans cette histoire, différentes de ce que les auteurs nous ont donné sur la conquête de Salsadin, que plusieurs habiles personnes ont eu pour suspect le vieux manuscrit *gaulois*, d'où cet auteur les a tirées. Il tâche de le justifier dans sa préface, et on peut dire que si tout ce que l'on y trouve n'est pas véritable, les incidens en sont du moins fort bien ménagés pour donner plaisir au lecteur. »

Le père Lelong a répété cet arrêt. Cocquebert de Taisy, dans la *Biographie universelle*, se contente de dire que « c'est une *prétendue traduction* d'un manuscrit *gaulois*, dont on a révoqué en doute l'authenticité. » Et enfin Barbier venant le dernier dit avec plus d'infidélité encore : « *composée* par *Cabat de Villermont*, publiée par Citry de la Guette. »

On saura désormais que M. de Citry étoit parfaitement sincère; qu'il avoit sous les yeux un manuscrit dont la rédaction remontoit au XIII^e siècle, et que ce monument précieux, si agréablement traduit par lui, est inédit jusqu'à présent, et est pour la première fois recommandé à l'attention des amis de notre histoire.

(1) *Journal des Savans* de l'an M DC LXXIX, tome septième. Amsterdam, 1680, édition in-18, page 80.

Un feuillet a été arraché entre le 353 et le 354, et de son côté le traducteur s'est arrêté avec le texte du f° 353... v°, c'est-à-dire à la mort du comte Henry de Champagne. Dans les fragmens suivans conservés, le chroniqueur raconte sommairement le couronnement de Jean de Brienne et la bataille de Bouvines. Il est à croire que le manuscrit de M. de Villermont avoit été transcrit sur notre exemplaire, et que cette lacune avoit déterminé le traducteur à s'arrêter à la mort du comte Henry.

N° 7186.

784. ROMAN DE LANCELOT DU LAC. PREMIÈRE PARTIE.

Volume in-folio parvo vélin, 116 feuillets à deux colonnes, initiales ; commencement du xiv^e siècle. Relié autrefois en veau sur bois, aujourd'hui en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats et sur le dos, avec le titre : *Roman du roi Barans*.

Fontainebleau, n° 1858.— Anc. Cat., n° 694.— Ste-Palaye, not. 543.

Écriture dont l'encre est souyent effacée. Derniers mots : « Dès ore se taist ci endroit hors li » contes à parler d'Estor, de monseignor Gau. et » dou nain et de la demoiselle. Et retourne à parler » de Lancelot de Lac, coment il se délivra de Leo- » degan le fils au roi... en la meslée qu'il fist pour » l'enor de sa dame la reine Genièvre, femme del » roi Artus... »

Comme le plus grand nombre des volumes de la Table ronde, celui-ci est revenu d'Italie. On ne peut douter que vers le xiv^e siècle, la plupart des anciens manuscrits de ces romans n'aient été acquis ou recopiés par des Italiens, quand le goût de ces fictions disparoissoit en deçà des monts. Voilà comment tant de précieuses imitations ont été exécutées en ce temps-là par des poètes italiens.

N^o 7186³.

785. CHANSONS DE GESTE DE GUILLAUME AU COURT-NEZ.

Volume in-folio mediocri vélin, 131 feuillets à deux colonnes, miniatures dans les initiales; xiii^e siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes et au chiffre de J.-B. Colbert sur les plats et sur le dos.

Fonds de Colbert, anc. n^o 1377.

Manuscrit précieux, mais cruellement mutilé. Dans les feuilles conservées, il existe de nombreuses transpositions que j'ai indiquées au bas des pages. Voici les branches contenues en tout ou partie dans ce volume :

1 *Enfances Guillaume*. C'est la seconde du Cycle, la première étant celle d'*Aimery de Narbonne*, qui cependant ne doit avoir été composée que bien long-temps après. La première feuille conservée des *Enfances Guillaume* est ici la troisième

du volume par l'effet d'une transposition. Elle commence avec le 153^e vers de la branche :

Et portez tant de l'or en vos escrius
 Que ne vos tiengne à la cort por frarins.
 Dame, dist-il, or avez-vous bien dit. . . .

Les *Enfances Guillaume* nous racontent le départ des fils d'Aimery de la ville de Narbonne, le récit de leurs premiers combats contre les Sarrasins, et l'amour d'Orable, princesse Sarrasine, pour Guillaume. Cette branche extrêmement remarquable porte le cachet d'une haute ancienneté. En voici les premiers vers tels qu'ils sont conservés dans le beau manuscrit de La Vallière, n° 23, f° 30 :

Or fetes pais, pour Dieu, seigneur baron,
 S'orrez chanson qui moult est de grant non,
 C'est d'Aimeri qui a fleuri grenon,
 Qui tousjours ot vers Sarrasins tençon. . . .
 C'est de Guillaume qui cuer ot de Lyon,
 Qui prist Orable que de voir le scet-on
 Que il toli à Tiebaut l'esclavon,
 Conquist sa terre à coite d'esperon,
 Maint roy paien mist à destrucion. . . .
 Qui le servit n'en ot mal guerredon,
 Et qui droit encontre la chançon
 Aucune chose qui ne fust de raison,
 En sa legende ses fez trouveroit-on
 Et moult des autres dont ne fez mention,
 Es grans disers où il ot sa meson,
 De Moppelier trois lieus i conte-on.

L'un des points les plus curieux de cette branche, c'est l'idée qu'elle nous offre des anti-

quités et de l'arc-de-triomphe d'Orange. Le poète suppose qu'Orable, initiée dans tous les secrets de la magie, donne à sa volonté l'âme et le mouvement à toutes les merveilles de cette architecture. Ainsi, Tibaus d'Arabe, son malheureux fiancé, étant monté, avec Clarius, frère d'Orable, dans l'appartement qu'elle occupoit :

Il en monterent sus el palès plus grant.
 Tibaus esgarde le palès qui est gent,
 Parti d'images fu li entaillemens,
 Ours et lions et porceaus ensement,
 Biches ef dains et aigles plus de cent.
 Si est li ciel fait par enchantement,
 Soleil et lune et l'estoile luisant.
 Voit li Tiehaus, si s'esbahi forment.
 Regarde soi et derrière et devant,
 Ne set à dir par là où entra ens.
 Et Clarius l'a assis en un banc
 Tout fet d'ivoire, peinturé à argent,
 Li pecol sont doré mout richement.
 A chascun ot un folet en estant,
 Harpent, violent et notent ensement;
 Que ce esgarde ne demande noiant
 De Jugléor né d'autre enchantement. (F° 9, v°.)

Mais tout cela n'est rien à côté du charivari qui devoit présider aux noces de Tibaus et d'Orable. D'abord c'est un cerf qui se détache des arcades et est aussitôt suivi par une meute de chiens et une troupe de chasseurs. Puis une procession de moines excitant autant de géans à battre de verges Thibaut et ses compagnons. Puis les ours, les sangliers de l'arc qui prennent part à la fête ;

puis une inondation qui commence au moment où Orable touche du doigt l'un des piliers. Ainsi se passa la nuit des noces, et Thibaud ne demanda pas son reste; il partit le lendemain pour Narbonne qu'assiégeoit déjà depuis long-temps son armée.

Les enfans d'Aimery arrivent à la cour de Charlemagne. L'épisode de la lutte au bâton de Guillaume avec un champion de Bretagne, lutte qui rappelle exactement les coups de poing et de bâton qui font tant d'honneur à la moderne Angleterre, a été malheureusement enlevé dans le manuscrit. Il faut pour le lire recourir au n° 23 de La Vallière, f° 44. Quand Charlemagne eût armé chevaliers les enfans d'Aimery, ils retournent à Narbonne et contraignent Tibaus d'Arabe à lever le siège. Deux mois après ce triomphe,

De douce France leur vint un messagier
 Qui lor a dit et conté et noncié
 Que l'emperères est mout affiboïé;
 Li per de France le vouloient brisier
 Et Loos del roiaume chacier. . .
 Guillaume l'ot, mout en fu courociés. . .
 « En son roiaume n'a si hardi princier,
 » Se fraison velt au roi porchacier
 » Se je l'ataing ne li toille le chief. »

Tels sont les derniers vers de cette branche.

II. LE CORONEMENT LOOYS. (F° 18.)

Pour les branches suivantes, voy. tom. III, p.

123 et suiv. Un seul feuillet manque ici, entre 28 et 29.

III. LE CHARROI DE NISMES. (F° 33.)

Manquent un feuillet entre 37 et 38, et le dernier entre 52 et 53.

IV. LES ENFANCES VIVIEN. (F° 53.)

Manquent le début, et un feuillet entre 57 et 58.

V. LA BATAILLE D'ALESCHAUS. (F° 71.)

Lacune entre les folios 80 et 81, et à la fin entre 98 et 99.

VI. FOULQUES DE CANDIE. (F° 99.)

La branche de *Foulques* est une addition, une sorte d'épisode parasite dans le cycle de *Guillaume au Court-Nez*. On ne la trouve pas dans le grand manuscrit n° 6985 que nous avons examiné. L'auteur est *Herbert le Duc*, comme on le voit dans les mss, n° 7188 et Not. D. 275 bis. Ce trouvère parait avoir fleuri vers le commencement du xiii^e siècle. Son poème, fort développé, célèbre les aventures et les exploits de Foulques, fils de Hue de Floreville ou Florejule, sans doute Frejus. Foulques veut venger le désastre d'Aleschamps et la mort de

son cousin Vivien. Il accourt au siège d'Orange et contribue à la délivrance de Guillaume. Puis aimé de la belle Anfelise de Candie, princesse sarrasine, il suit l'exemple de son oncle Guillaume, ravit la dame à son fiancé, la convertit, l'épouse, et devient sire de Candie; mais il faut prévenir le lecteur que Candie n'est autre chose que Cadix.

Les trois mille premiers vers ne sont pas ici. Une autre grande lacune se trouve entre les folios 129 et 130, qui est remplie dans le n° de Notre-Dame. En revanche, ce dernier manuscrit s'arrête avec notre f° 134, et nous en avons la suite sans interruption jusqu'à la fin du f° 139. Ici nouvelle lacune comblée, comme toutes les autres, par le msc. 7188. Les cinq feuilles suivantes appartiennent encore à la suite de Foulques de Candie.

VII. LE MONIAGE RAYNOUART. (F° 145.)

Manque le commencement.

VIII. LE MONIAGE GUILLAUME. (F° 184.)

Cette dernière geste n'est pas complète, mais elle est poursuivie bien plus loin que dans le msc. 6985, dont le dernier vers est ici au f° 223 r°. Voici la rapide analyse de la suite. Arrivés devant Palerme, Guillaume et Landri changent la face des affaires, comme on le devine. Sinagos est

tué, la ville est prise et le monier Landri en reçoit l'honneur en fief. Pour Guillaume, il résiste aux sollicitations du roi Louis et retourne à pied dans son ermitage de Gellone; Louis ne tardera guère à regretter son absence. Un amiral sarrasin, le géant Isoré, paroît sous les murs de Paris et demande vengeance de la mort de Sinagos. Cette arrivée subite devoit éveiller l'incrédulité des auditeurs, mais ajoute aussitôt le poète :

Seignor baron, or nel mescreez mie,
 Que la chanson si est d'ancesserie.
 A icel temps que vous ci m'oez dire
 N'iert pas la terre de gent si replenie
 Come ele est ore, né si très-bien garnie,
 Né tant n'i ot de riches mananties,
 Né de chastiaus, né de cités assises. . .
 Paris estoit à cel jor mout petite. (F^o 224.)

Louis avoit depuis long-temps éloigné de sa cour tous les preudommes, tous les bons chevaliers; il réservoir sa confiance à de vils flatteurs nés dans l'obscurité, incapables d'héroïsme et de loyauté. L'invasion des Sarrasins lui inspire un tardif repentir. S'il avoit seulement auprès de lui le bon Guillaume au Court-Nez! mais où le trouver? et comment d'ailleurs lui persuader de quitter sa retraite? Anséis, un chevalier d'Auvergne, est chargé de se mettre à la recherche du comte Guillaume. Il franchit péniblement les roches de Gellone; il trouve l'ermite et déplore auprès de lui sa course infructueuse. Pour toute réponse celui-ci le mène

dans son verger, prend une faux, coupe les arbres fruitiers, les herbes salutaires, les fleurs parfumées; puis, à la place, plante des ronces, des orties, des herbes parasites et malfaisantes. Anseïs revient à Paris découragé; au lieu de Guillaume il n'a rencontré qu'un ermite, dont il décrit l'action singulière et énigmatique.

Ot le li rois, del cuer va souspirant.
 Uns dus l'oi qui ot non Galerans,
 De grant aage, bien a passé cent ans;
 La teste crolle quant la parole entent,
 Et dit au roi hautement en oiant :

« Li grans hermites qu'Anseys vet nomant
 » Ce fu Guillaumes, par mon grenon ferrant.
 » Les bones herbes qu'il ala errachant,
 » Li arbriseel qu'il ala defroissant,
 » Pourquoi le fist sachés certainement :

» Tu as ta terre empirée forment
 » Des gentix homes, des sages, des vaillans,
 » Qu'ensus de toy as chassé laidement;
 » Desertés as les pères, les enfans,
 » Par les frans houns est li sire poissans;
 » Tu n'en as nul de gentix né de frans,
 » Perdus les as tous par ton malvais sens. . . »

» Les males herbes dont fist restorement
 » Ce senefie, par Dieu omnipotent,
 » Les losengiers et les faus meadisans
 » Que entor toy as tenus longement,
 » Cui as doné ton or et ton argent. . . »

» Qui bordes croit et losengiers sovent,
 » Au chief de tor par mon chief se repent. »

— « Vous dites voir, dist li rois, Galerans. . . »

Or vous lerrons del roi et de ses Frans (F° 227.)

Cette scène doit être de la composition la plus

ancienne, c'est-à-dire remonter au temps du roi Lothaire, quand la dynastie carlovingienne étoit entourée de loups prêts à la dévorer.

J'ai cité, dans le premier volume de cet ouvrage, le passage suivant du Commentaire de Raoul de Presles sur la Cité de Dieu : « Depuis fut habitée » et fermée Paris jusques au lieu que l'en dit à » l'*Archer-Saint-Mary*, où il appert encore le costé » d'une porte. Et là fut la maison Bernart des Fos- » sés, où Guillaume d'Orange fut logié quand il » desconfit Isoré, qui faisoit le siège devant Pa- » ris... » (F° 22.) La maison de Bernard des Fossés, d'après ce passage conféré avec les anciennes cartes et les bons historiens de Paris, étoit située à la sortie de la rue actuelle ~~des Écrivains~~, dans la *Rue des Arcis*. Telle étoit l'opinion consacrée au xv^e siècle, mais il faut convenir qu'elle s'accorde assez mal avec le récit poétique qui fait naturellement venir Guillaume à Paris par Orléans et par Étampes.

Trespasse Aucerre et Orlens et Estampes,
Trusques Paris ne vout onques attendre. (F° 229.)

De ce côté il gaignoit la rive gauche de la Seine et non la rive droite, sur laquelle étoit l'emplacement de l'*arche Saint-Méry*. Quoi qu'il en soit, Guillaume arrivant le soir au terme de son voyage, a bien de la peine à pénétrer dans les murs de Paris. La gaité ou sentinelle du roi Louis refuse de le

reconnoître; mais, touchée de ses sollicitations, elle ajoute, pour adoucir l'expression de ses refus :

Por seul itant que estes crestien
 Et que vos oi parler de Deu del ciel
 Selonc mon sens vous verrai conseilir.
 Ici amont, delès cel pin plenier
 A un fossé qui est et grant et viez,
 Uns povres homs est illec hebergié. . .
 Or soiés là trosqu'à l'aube esclairier. (F° 229, v°.)

Guillaume finit en effet par demander et obtenir l'hospitalité de Bernard des Fossés. Les détails de la réception sont comiques et amusans. Par malheur, les feuilles qui contenoient la description du combat de Guillaume et d'Isoré ont été enlevées. A leur place, on ne trouve plus que deux feuillets mutilés qui appartenoient à la suite de *Foulques de Candie*.

Ce qui reste de ce volume forme encore près de 21,000 vers.

N° 7186³³.

786. ROMANS DE BEUVE D'AIGREMONT, — DES QUATRE
 FILS AYMON.

Volume in-f° parvo vélin, 110 feuillets à deux colonnes, une miniature, petites initiales; commencement du xiv^e siècle. Relié en maroquin rouge, avec le titre sur le dos : *Renaut de Montauban*.

Fonds de Cangé, n° 8.

Bel exemplaire complet de ces deux chansons

de geste que Fauchet a, sans motifs, attribués à Huon de Villeneuve. Premiers mots :

Seignor olés canchon de grant nobilité
Haut est de vielle estore faite sans fausseté.

La copie est généralement faite avec plus d'attention que celle du msc. 7183. Elle est plus réservée sur les épisodes dans lesquels Maugis joue le principal rôle, et elle s'arrête fort convenablement aux obsèques de Renaut de Montauban. Voici les derniers vers : Le corps de Renaut

Au moustier Nostre-Dame fu portés erramment :
Encore i gist en fierte, ce sache Diex li grans,
Saint Renaus est només, por Diu soffri torment.
A tant cascuns revient droit à son cassement. . .
Ichi fault de Renaut : par le fier hardement
Si fil tindrent sa terre et tout son cassement ;
Tant ama li uns l'autre que n'i eut mautalent
Nus ne vit tel amour né si entièrement.
Si orent puis grant guerre contre mauvaise gent,
Mais Diex lor aida bien par son comandement,
En pais et en amour orent definement.

— Explicit le mort de Renaut de Montauban.

Chatre de Cangé s'est appuyé sans doute sur une signature aujourd'hui raturée, quand il a écrit au bas de la dernière feuille de garde les mots suivans : « Ce msc. a appartenu à Claude de Crequy, » sieur de Blequin, marié en 1540. Et a passé à » son fils Claude de Crequy, sieur de Blequin et » du Sart. » — Sur le verso de la même feuille de garde, j'ai déchiffré ces quatre vers qui, du

moins, prouvent l'emploi de la locution *châteaux en Espagne* au *xv^e* siècle :

De jour et de nuit
Je fay pour ma dame
Châteaux en Espagne;
Chest tout mon deduyt.

N° 7187.

787. ROMAN DE TRISTAN; FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE,
ET COMMENCEMENT DE LA SECONDE.

Volume in-4° mediocri vélin de 287 feuillets à deux colonnes, miniatures, vignettes et initiales; *xiii^e* siècle. Relié autrefois en veau sur bois, aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, au chiffre de Louis XIV sur le dos.

Anc. Catal., n° 138. — Ste-Palaye, not. 544.

Volume dépareillé d'un précieux exemplaire de Tristan. Les miniatures sont d'une finesse exquisite, et les vignettes représentent de charmans grotesques qui rappellent le talent des enlumineurs des ouvrages du roi Adenès. On pourra consulter avec fruit les costumes. De plus, f° 10 et 287, vignettes : Un jongleur touche du luth, un autre danse. — F° 131 et 242 : Cavalier courant contre un fantassin qui l'attend sur la défensive. — F° 162 : Repas.

Un autre mérite plus rare de cet exemplaire, c'est, f° 178, 242 et 267, la notation musicale de trois des lais de Tristan. Je ne l'ai pas retrouvée dans les autres exemplaires.

Premiers mots : « ... Kil m'est bien avis que

» cil hom qui est forsenés est auques du corsage
 » Mathan le Brun et de la grandeur, selonc ce que
 » j'ai oï dire. » Derniers : « Là où il s'en alèrent
 » enssi parmi la mer, il avint qu'il arrivèrent en-
 » tor le premier somme devant une... »

N° 7187^o.

788. ROMAN DE BERINUS ET DE SON FILS AIGRE.

Volume in-f° mediocri vélin, lignes longues ; xv^e siècle. Relié autre-
 fois en veau sur bois, aujourd'hui en veau racine au chiffre de Napoléon
 sur le dos.

Anc. Biblioth. de Faure.— Ste-Palaye, not. 545.

Bel et unique exemplaire d'un très-fastidieux
 roman dans le genre des continuations de l'Amadis de Gaule. Berinus le Romain voyage et de-
 vient roi de Blandie, plus tard son fils est élu
 empereur de Rome. Le texte en prose me paroît
 avoir été fait sur une chanson de geste du xiii^e siè-
 cle, imitée elle-même d'un roman grec un peu
 plus ancien. Les *sept sages* y figurent, mais sous
 d'autres noms. M. Brunet cite trois éditions du
 roman en prose de Berinus, toutes trois payées
 fort cher par les bibliophiles, quand ils apparois-
 sent dans les ventes. Il est de ceux auxquels on
 pourroit le mieux appliquer le vers de Voltaire :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

Premiers mots : « Au commencement de ma

» matière je pry en mon prologue à tous ceulx
 » qui mon livre orront, » etc. Derniers : « A tous
 » ceulx qui ce livre cy diligemment lyront et en-
 » tendront et en bonne patience, jusques en la fin
 » tousjours vivront. Amen. »

N° 7188.

789. CHANSONS DE GESTE DE BERTE AUS GRANS PIÉS,
 PAR LE ROI ADENÈS; — DE CHARLEMAGNE, PAR
 GIRART D'AMIENS; — DE FOULQUES DE CANDIE, PAR
 HUE DE DAMPMARTIN.

Volume in-f° mediocri vélin de 275 feuillets à deux colonnes, minia-
 tures, initiales; commencement du xiv^e siècle. Relié autrefois en veau
 sur bois, aujourd'hui en veau marbré, à l'aigle de France sur les plats,
 au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fontainebleau, n° 1802.— Anc. Catal., n° 467.— Ste-Palaye, not. 546.

Volume parfaitement conservé. On a pu juger
 du mérite de la chanson de *Berte aus grans piés*,
 depuis qu'elle est publiée. Elle s'arrête au v° du
 f. 22.

II. CHANSON DE CHALLEMAINES QUI FU EMPERIÈRES
 DE ROME. F° 22. Premiers vers :

Cil cui Diex a donné sens et entendement
 De savoir les grans biens fez anciennement,
 Les doit dire et monstrier à tous communement.

Qui, mais le même devoir ne sauroit être pres-
 crit à ceux qui n'ont aucun génie poétique; et

nous croyons que Girart d'Amiens, l'auteur de cet énorme poème de Charlemagne, auroit mieux fait de s'appliquer une pareille sentence. Il paroît toutefois qu'il cédoit au vœu d'une autre personne en se mettant à rimer :

Pour quoy Gyrart d'Amiens qui a commandement
D'une ystoire tretier, se Diex la li conscent. . .

Girart est un élève d'Adenès; il en a beaucoup exagéré les défauts. Adenès est lent, Girart éternel, et sa froideur pourroit mettre à bout la patience la plus miraculeuse. Comme Adenès, il a d'abord tenté d'alterner les couplets masculins et féminins. Ainsi le premier rime avec *entendement*; le deuxième avec *atalente*; le troisième avec *lin*; le quatrième avec *fine*; le cinquième avec *ouvra*; le sixième avec *avantage*, etc. Mais il s'est bientôt lassé de ce tour de force.

Le récit commence à la mort de Pepin, à l'usurpation de Rainfroi et Heudri, les deux fils de la Serve, et à la fuite du jeune Charles en Espagne. Cette tradition des enfances de Charlemagne me paroît renouvelée de l'histoire des démêlés de Charles-Martel avec sa marâtre Plectrude et les deux fils de cette première femme de Pepin. Girart avoue qu'il n'a pu suivre, dans le livre des *Enfances*, les chroniques de Saint-Denis :

Mes l'enfance Mainet plus avant ne devise.
Quant plus en vent oïr si voist à Saint-Denise.
Là sont ses fez escriptz de mainte noble emprise.

Mez l'enfance Challon fu en autre lieu quise.
 A Ais tout droïtement, dedens la mestre église
 Là sont les fais de lui, cui qu'aillors les escrise,
 Et s'enfance premier, tant que France ot conquise,
 Et tous ses autres fez, comment que chescun gise. (F^o 70.)

Le second livre commence à l'histoire réelle, authentique ; et nous devons dire à l'honneur de Girart que d'abord il ne prend aucun soin des légendes romanesques. Il décrit comme Eginard la guerre de Lombardie, celle de Saxe, et la fatale retraite d'Espagne dont il attribue le revers à la perfidie des Gascons ; mais bientôt la fable reprend ses droits. A mesure que nous avançons dans le second livre, les héros des chansons de geste paroissent, grandissent ; enfin ils occupent toutes les avenues de la scène. Les principaux sont Ogier, Naimés et Rolant.

Avec le troisième livre commence le voyage de Charlemagne en Espagne, d'après la grande autorité du faussaire Turpin. Au f^o 143, l'auteur nous donne sur lui-même quelques renseignements :

Et ce dist saint Lyons, qui nous en est garans,
 Qui de Challon sot bien toz les fez apparans,
 Par quoi decret en fist, qui nous est desclairans
 Les fez que Challes fist, treis est *en ce romans*,
 Et est fet au comment au frère au roy des Frans
 Le comte de Valois, qui estre remembrans
 Veut de si nobles fez. . .
 Et je Girars d'Amiens qui tout sui desirans
 De fere son plesir de cuer liés et joians,
 Ai fet ce livre ci dont fet me fut comans. . .

Ce comte de Valois est Robert de France, fils

de Philippe-le-Hardi, né en 1270 et mort en 1325 ;
car dans les derniers vers, f° 169, on lit encore :

Et moi Gyart d'Amiens, qui toute l'ordenance
Ai ès croniques pris qui en font remembrance,
Par le commandement le frère au roy de France,
Le conte de Valois, ai pris cuer et plesance
De recorder les fais Challon. . .

III. FOULQUES DE CANDIE. (F° 169).

Seule leçon complète de cette chanson de geste.
En voici les premiers vers :

Ojés bons vers qui ne sont pas frérin,
Ne les trovèrent Gascoing ne Angevin ;
Herbers li dux les fist à Dampmartin,
Et fist escrire en un brief Baudouin.

Ces vers sont embarrassans. Notre auteur seroit-il
Herbert, duc ou comte de Dammartin, lequel les
auroit dictés à son trouverre Baudouin ? Nous
n'osons l'affirmer, mais le doute est pour le moins
permis.

N° 7188¹.

790. GUILLAUME DE TYR; TRADUCTION ANONYME AVEC UNE CONTINUATION.

Volume in-4° mediocri vélin de 292 feuillets à deux colonnes, minia-
tures et initiales ; XIII^e siècle. Relié autrefois en veau sur bois, aujour-
d'hui en veau racine au chiffre de Napoléon sur le dos.

Anc. Biblioth. de Ch. Maurice Le Tellier, archevêque de Reims.
Ste-Palaye, not. 547.

Exemplaire, d'une écriture excellente, de la tra-

duction déjà renfermée dans le n° 6743 (voy. t. I, p. 79 à 82). La continuation qui est aussi la même n'est pas complète ici, les deux derniers feuillets du volume ayant été enlevés. Derniers mots conservés : « Et totes eures fu-il liez de ce que oir i » ot demoré... » Les petites miniatures qui ornent la tête de chacun des vingt-deux livres de Guillaume de Tyr sont du meilleur goût.

N° 7188³.

791. EXTRAIT DE CHRONIQUES ET GÉNÉALOGIE DE PLUSIEURS GRANDES MAISONS DE FLANDRE ET DE LORRAINE. — REMONSTRANCES AU PEUPLE FRANÇOIS, PAR THOMAS BEAUXAMIS. — LA CHASTELAINE DE VERGI. — GENEALOGIA DI MEDICI (ITAL. 25). — *Libertates Regalis - Monti*. — APOLOGIA DI FRAPANIGAROLA. — *De Pollroti condemnatione justissima*. — HARANGUE FAITE EN 1612 AU DUC DE PASTERANA, PAR CHARLES DE LA SAUSSAYE D'ORLÉANS.

Volume in-4° parvo papier, lignes longues, 190 feuillets; xv^e et xvi^e siècles. Relié sur carton en parchemin blanc.

Fonds Baluze, anc. n° 436.

1° Extrait de chroniques, etc., f° 1. Titre complet : « Cestui livre est extrait de plusieurs histoires, et vient à la conquête que fist le vaillans » preux et hardis le duc Godeffroy de Buillon, ja-

» dis duc de Lorraine, en la terre sainte, là où il
 » finit ses jours comme roy de Jherusalem. Et
 » trouverés plusieurs de ces nobles *succesteurs*,
 » icy escripts qui furent avec lui à ladite conquete.
 » Et trouverés toutte sa généalogie tant de père
 » comme de mère. Et y a en cestui plusieurs au-
 » tres choses que bien sont dignes de mémoire. »

On ne devineroit pas que sous ce titre on trouve la généalogie de plusieurs grandes maisons de Belgique et de France, toutes adhérentes au tronc de la comtesse de Flandre, Richilde, veuve en premières noces de Hermans, comte de Mons. Les ducs de Lorraine, les comtes de Bar, les comtes de Blois, les Coucy, les Châtillon, les Rumigny, les châtelains de Lille et de Saint-Omer ont une bonne part dans ces tableaux, qui paroissent avoir été dressés avec une grande exactitude vers la fin du XIII^e siècle. Quelques lambeaux historiques relatifs à Godefroi de Bouillon, aux guerres civiles de Flandre et surtout à la vengeance de l'assassinat du bon comte Charles de Flandre, en 1127, ajouteroient un intérêt particulier à la publication de ce morceau d'histoire. Peut-être est-ce l'ouvrage cité plusieurs fois par Jacques de Guise sous le titre de *Chronicon Hannoniæ in lingua vulgari*. Les auteurs de l'Art de vérifier les dates paroissent aussi l'avoir consulté; mais je le crois inédit. Baluze dans son Catalogue ne l'avoit indiqué que comme *Histoire de Godefroi de Bouillon*.

Premiers mots : « En ce temps morut le roy
 » Henri de Franche, quant il ot regné trente ans,
 » et fut ensepvelis en l'abbaye Saint-Denis. » Der-
 niers : « L'autre qui ainsnée estoit fut celle Se-
 » bille que li quens Thiery eult à femme. »

II. « Remonstrances au peuple françois, qu'il
 » n'est permis à aucun subject soubz quelque
 » pretexte que ce soit se rebeller ne prendre les
 » armes contre son prince et roy, ny attenter con-
 » tre son estat, le tout prouvé par l'escripture
 » sainte, par frère Th. Beaux-Amis, Carme, doc-
 » teur en théologie. » (F° 83.)

L'épître dédicatoire à Catherine de Médicis ,
 de Beaulxamis, commence ainsi : « Madame, il y a
 » sept ans que voyant l'estat miserable de nostre
 » France, et les assaults que vous receviez avec
 » nostre bon roy Charles, lequel naguères nostre
 » Dieu a délivré de ce monde... j'ay mis la main
 » à la plume... maintenant que la remonstrance
 » que je faisois s'est remise sus la presse... »

Cette épître doit être de l'année 1574 ; et par
 conséquent La Croix du Maine étoit exact contre
 le sentiment de ses annotateurs, quand il fixoit
 à 1567 la première édition de la remonstrance de
 Beaulxamis. (Voy. Bibl. de La Croix du Maine et
 Duverdier, t. II, p. 432.)

III. LA CHASTELAINE DE VERGI. (F° 97.)

Manquent les 231 premiers vers. Cette leçon du xv^e siècle assez incorrecte fourniroit pourtant de bonnes variantes à l'édition de Méon (Fables, tome 2, p. 296 et suiv.). Dans le catalogue Baluze, ce joli roman est désigné comme *la Chasse du berger*. Voyez notre tome III, p. 226 et 227.

IV. « GENEALOGIA DI MADAMA CATERINA DI MEDICI REINA DI FRANCIA. » (F° 131 (1).)

Cette généalogie est en octaves précédées d'une épître à la reine. Gabriel Simeoni, l'auteur, prétend qu'elle doit faire partie d'un poème épique dans le genre de celui d'Arioste. Giovanni de Medicis étant entré dans un palais enchanté, y voyoit passer tous les membres de sa famille. Premiers vers :

Vede Giovanni con dolore immenso
 In amor finto, il gran flagel di Dio,
 Totila re d'ogni malizia accenso
 Rosso far d'Arno il bel corrente rio. . .

Les octaves au nombre de 26 sont suivies : 1^o de l'horoscope de Francesco Mario, fils aîné du duc Cosme de Médicis; 2^o de l'arbre généalogique;

(1) Les anciens folios 111 à 130 de ce msc. 7188³. ont été réunis par Méon à un texte du *Roman de Protesilaus*, auquel ils appartenoient.

3° d'une autre pièce de vers intitulée « *Sopra alla medesima genealogia, Selva prima.* »

Tout cela n'est pas indiqué dans la liste des ouvrages de Gabriel Simeoni, donnée par La Croix du Maine et la Biographie Universelle. Le docteur Marsand n'a pas mentionné notre manuscrit.

V. « *Sequuntur libertates loci de Regalimonte, in Albigesio et liber... statutorum et consuetudinum ejusdem loci, ac additionum ad illas.* » (F° 146.)

Ces coutumes curieuses de la ville de *Realmont* furent données, en 1271, par Philippe-le-Hardi, et confirmées par Charles VI, Charles VII et Louis XI. Elles sont en latin. On en chercheroit en vain l'indication dans la *Bibliothèque* du père Lelong. (Voyez dans le *Dictionnaire des Gaules* d'Expilly l'article de Realmont.) La copie que nous avons sous les yeux est du xvi^e siècle.

VI. APOLOGIA DI FRA PANIGAROLA. (F° 175.)

On avoit accusé Panigarola de pencher vers les hérétiques, c'est pour se justifier qu'il a composé ce morceau d'une éloquence admirable. On ne peut le lire sans émotion, sans enthousiasme.

Premiers mots : « *Il falso romore et la calon-*

» nia ch'è nata contra il mio nome in quella cittade
 » ove nacqui anchio, e ita per diu mesi intieri
 » serpendo, » etc. Elle a sans doute été imprimée.

VII. « DE POLTROTI PERFIDI ATHAEI CONDEMNATIONE
 JURE DIVINO ET HUMANO JUSTISSIMA. » (F° 185.)

C'est un discours latin sur le meurtre du duc de Guise, assassiné en 1563 par Poltrot.

VIII. « Harangue faite à Orléans à l'Illustris-
 » sime et Excellentissime duc de Pasterana, prince
 » d'Emerito, ambassadeur de S. M. Cat. à S. M.
 » T. C., par messire Charles de la Saussaye, con-
 » seiller, aumosnier du roy, docteur en théologie
 » et aux droits, doyen et chanoine de l'église ca-
 » thédralle Sainte Croix d'Orléans, au nom de
 » messieurs de la dite église, le 16 août 1612. »

L'auteur de cette harangue fort élégamment écrite pour le temps avoit pris pour texte : *Considerate lilia quomodo crescunt*. La copie que nous en avons paroît autographe.

N° 7188⁵.

792. RÉDUCTION EN PROSE DES GESTES DU CHEVALIER
 AU CIGNE ET DE GODEFROI DE BOUILLON. — CHRO-
 NIQUE DE LA REPRISE DE JÉRUSALEM PAR SALADIN,
 ET CONTINUATION DE GUILLAUME DE TYR. — FRAG-

MENS DES CHRONIQUES D'OUTREMER. — L'ORDÈNE
DE CHEVALERIE EN VERS.

Volume in-f° parvo à deux colonnes, 148 feuillets vélins et deux en papier, petites miniatures dans les initiales, vignettes; XIII^e siècle. Relié en veau fauve uni.

Fonds de Cangé, n° 9.

Ce volume précieux commence par une réduction abrégée en prose des différentes branches des chansons de geste relatives au Chevalier au cygne, grand-père de Godefroi de Bouillon, à Godefroi de Bouillon lui-même et à la première croisade. Nous examinerons bientôt toutes ces chansons de geste (voy. n° 7190), nous n'avons donc pas besoin de nous arrêter à l'imitation en prose qu'on en avoit faite bientôt après. Elle commence ainsi : « Seigneur, oïés et escoutés; si por-
» rés entendre et savoir coment li chevaliers le
» chisne vint en avant et le grant lignie qui de
» lui issi, par cui sainte crestientés fu moult es-
» sauchie et eslevée. Et l'ai comenchiée sans rime
» pour l'estoire avoir plus abregier. Si me sanle
» que le rime est moult plaisans et moult bele,
» mais moult est longue. Il avint jadis que li rois
» Orians qui moult estoit grans sires et de moult
» grant renom estoit un jour entre lui et le roine
» Beatris se feme as fenestres de son palais.... »

Les deux branches du Chevalier au cygne et des enfances de Godefroi de Bouillon sont renfermées dans les quinze premiers feuillets. Au bas de la

première colonne du feuillet suivant commence la geste de la première croisade à laquelle se trouve entremêlée, comme dans le poème, celle des Chetifs, qui est pourtant d'une tout autre main. Le récit complet finit avec l'inhumation du brave amiral sarrasin Cornumaran.

II. CHRONIQUE DE LA REPRISE DE JÉRUSALEM PAR SALADIN. (F° 64.)

Jusqu'au f° 77 r° cette chronique se rapporte à celle que nous avons signalée tout à l'heure dans le n° 7185^{3.3.}, sauf de précieuses variantes ou additions dans la description des choses merveilleuses de la Terre-Sainte. Puis elle se confond avec ce qu'on est convenu d'appeler la continuation de Guillaume de Tyr, telle qu'elle a été publiée par Martenne dans le cinquième volume de l'*Amplissima collectio*. Je ne doute pas que les savans académiciens auxquels est confié le soin de publier les *Historiens des Croisades* n'éclaircissent enfin toutes les obscurités de ces rédactions diverses. Pour moi, je penche à croire que l'ouvrage contenu dans notre manuscrit, du f° 64 à 145, est du même auteur. Il en reste donc une partie inédite fort importante et qui, peut-être dans chaque leçon manuscrite, présenteroit de précieuses variantes. Attendons la publication des *Historiens des Croisades*. On doit sans doute à M. Michaud un beau travail, mais il sera, je crois,

permis de mieux faire, quand tous les historiens contemporains seront à la portée de tous les travailleurs. Premiers mots : « Oiés et enten-
 » dés Seigneur coment la terre de Jerusalem et
 » la sainte crois fu conquise de Sarrasins sur cres-
 » tiens. Mais anchois que je le vous die vous nom-
 » merai les roys et les seigneurs qui furent puis le
 » tans Godefroi... » Derniers mots, f° 145 r° :
 « Et après si amassa (li empereres) grant ost et
 » ala encontre le roy Jehan et manda ses fil en
 » Alemaigne. » La continuation de Guillaume de Tyr est menée un peu plus loin dans le msc. 6743.

On trouve au f° 145 v° une récapitulation sommaire de l'histoire du royaume de Syrie, jusqu'au couronnement d'Amaury I^{er}. — Au f° 146 v° : Prédiction attribuée à *Fix Acab* (ou Ben Acab) sur les malheurs qui menaçoient le monde et en particulier la Terre-Sainte, jusqu'à la venue d'Antecrist laquelle ne devoit pas tarder beaucoup. — F° 147 v° : Addition à la chronique de Saladin offrant le récit de sa réception chez les templiers d'Acre. — F° 148 r° : Histoire de Hue de Tabarie armant chevalier Saladin. La fin manque; mais à la suite du manuscrit ancien, Châtre de Cangé a transcrit d'après le n° 7218, p. 152, le fabliau intitulé *Li Ordres* ou *l'Ordene de chevalerie*. Il a été publié par Barbasan et par Méon.

N° 7189.

793. LE ROMAN DE TROIES, PAR BENOIT DE SAINTE
MORE.

Volume in-4° magno vélin, 207 feuillets à deux colonnes, miniatures, vignettes et initiales; fin du xiv^e siècle. Relié autrefois en veau sur bois, aujourd'hui en veau racine, au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fontainebleau, n° 1613.—Anc. Cat., n° 793.—Ste-Palaye, not. 548.

Très-bel exemplaire exécuté en Italie. Les nombreux ornemens, quoique d'un style assez commun, sont curieux pour le costume et pour certains détails d'armures et d'ameublement. Remarquez surtout f° 1, médaillons des inventeurs des sept arts; f° 2 v°, vue d'une bibliothèque, couvertures de livres à la fin du xiv^e siècle; f° 5, Benoit de Sainte More lisant son ouvrage à des disciples attentifs; f° 8, menestrels jouant des instrumens devant le roi Pelleus; f° 11 et 12, Médée au lit; f° 30 et 34, Paris et Hélène, costumes; f° 40, Calchas et Achille, costumes; f° 43, escalier; f° 56, Hector et Paris harnois d'un cheval; f° 87, Troilus et Briseida, meubles; f° 96, Hector au lit, un médecin lui tâte le pouls; f° 101, dernière entrevue d'Andromaque et Hector; f° 107, mort d'Hector; f° 136, tombeau de Paris; Hélène est en deuil rouge, comme pour Hector, Andromaque; f° 161, Pirrhus est armé chevalier.

J'ai fait des remarques sur cet ouvrage à l'oc-

casation des mss. 6737^s et 6987, tome I^{er}, p. 69 à 71, et tome III, p. 192. Le texte de cette troisième copie diffère en plusieurs endroits des deux autres. Le copiste étoit consciencieux ; mais la poésie française lui étoit peu familière, et il a laissé glisser bien des fautes de quantité dans sa transcription.

Nous dirons encore ici que le poème de Benoit de Sainte-More a été mis en vers grecs modernes dans le xiv^e siècle, et que nous conservons une leçon abrégée de cette traduction dans le msc. 2878, fonds grec. Boivin, dans le catalogue de ce fonds, a pris le change sur le nom de l'auteur du poème original, qu'il confond avec celui de l'imitateur. « Hujus poematis auctor Benedictus a Sancta Maura quem Constantinopolim migrasse, urbe a Balduino capta, crediderim. » Benoit de Sainte-More, contemporain de Wace, étoit mort probablement à l'époque de l'élection de Baudouin, et il n'avoit certainement eu rien de commun avec Constantinople ou les Grecs du Bas-Empire.

N° 7189³.794. LE ROMAN DE TROIES, PAR BENOIT DE SAINTE
MORE.

Volume in-4° mediocri vélin, 176 feuillets à deux colonnes, miniatures; XIII^e siècle. Relié en maroquin rouge uni.

Fonds de Cangé, n° 10.

Cangé, dans une note écrite sur la seconde feuille de garde du commencement, nous apprend que ce manuscrit avoit appartenu à Jacques de Bourbon, comte de La Marche et de Castres, qui avoit, en 1415, épousé Jeanne II, reine de Naples, et qui mourut le 24 septembre 1438. Il ne reste maintenant dans le volume aucune preuve de cette assertion.

Le texte du poème de Benoit de Sainte-More est ici fort beau et fort bon. Un cahier a été enlevé entre les feuillets 112 et 113; Cangé a recopié de sa belle écriture, à la fin du volume, les vers renfermés dans ce cahier.

N° 7189⁴.795. LE ROMAN DE TROIES ET D'ÉNÉAS, PAR BENOIT
DE SAINTE MORE.

Volume in-4° mediocri vélin, 117 feuillets à deux colonnes, initiales; XIV^e siècle. Relié en maroquin fauve uni.

Fonds de Cangé, n° 11.

Dans l'intérieur de la reliure nouvelle, Cangé

a recollé la mention suivante qui appartenoit à l'ancienne couverture : « Ce rommans est du roy » Jacques, comte de La Marche et de Castres. » Le volume doit donc provenir de l'ancienne librairie de Castres.

Bon et ancien texte.

N° 7189^{3.3.}

796. ROMAN DE TROIES, RÉDUIT DE VERS EN PROSE.

Volume in f° parvo vélin, lignes longues, 138 feuillets; xv^e siècle. Relié en maroquin fauve uni.

Fonds de Colbert, n° 2681.

C'est le poème de Benoit de Sainte-More remis en prose au xv^e siècle par un anonyme qui a vu de l'inconvénient pour lui à citer une seule fois le nom de son modèle. Premiers mots : « Après » ce que j'ay leu, releu et pourveu par mainteffois » es livres qui sont es aumaires de monseigneur » S. Denis en France, especiallement en celui qui » devise apertement l'afaire de Troye la grant, je » ne puis trop durement esmerveiller ne esmayer » quant aucun preudomme n'est venu avant qui » eust entreprins à translater le latin de ce en » françois... » On voit que notre homme ne se piquoit pas d'une candeur excessive, puisqu'en faisant cette déclaration il avoit sous les yeux le

poème de Benoit qu'il alloit disséquer. Les plagiaires ne sont pas d'invention moderne.

N° 7190.

797. CALENDRIER. — LA CHANSON DE GESTE D'ALEXANDRE. — LA CHANSON DU CHEVALIER AU CIGNE.

Volume in-f° parvo vélin, 273 feuillets à deux colonnes, miniature, vignettes, initiales; XIII^e siècle. Relié autrefois en veau sur bois, aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, au chiffre de Louis XIV sur le dos.

Anc. catal., n° 194. — Ste-Palaye, not. 549.

I. CALENDRIER. (F° 1.)

Il est en français. Le nom de Saint-Louis ne figure pas encore au 25 août. On remarque au milieu de chaque colonne une petite miniature qui rappelle une des circonstances de cette partie de l'année. Ainsi, un jeune homme portant flambeau signale la Chandeleur. On voit *en mars* un jardinier. — En avril, un jeune homme tenant une fleur. — En mai, un chevalier le faucon au poing. — En juin, des échelas pour vignes. — En juillet, la fenaison. — En août, les moissons. — En septembre, les semences. — En octobre, les vendanges. — En novembre, la vente des porcs. — En décembre, un cheval que l'on ferre.

II. CHANSON DE GESTE D'ALEXANDRE. (F^o 4.)

Première rubrique : « Ci commence li romans
» du roi Alixandre ki fu sire de tout le monde. »

Le vers que j'ai cité t. III, p. 89 et 96 :

Je ne vous dirai mie de Landri ne d'*Auchier*,

est ici :

Je ne vous comanc mie de Landri ne d'*Augier*.

Je crois aujourd'hui que c'est la meilleure leçon, et que c'est bien à la vieille chanson d'*Augier*, souvent mutilée et parodiée, qu'Alexandre de Bernai faisoit allusion. *Auchier* est la prononciation du nord, *Aulcharius*.

Deuxième rubrique, f^o 10 : « Si con li rois A-
» lix. et li rois Nicolas se combatirent li uns en-
» contre l'autre. »

Troisième rubrique, f^o 13 : « Si com li Griu asa-
» lirent la roce où Alixandre et sa gens estoit
» ens. »

Quatrième rubrique, f^o 17 : « Si com Alixan-
» dres asaut les murs de Tyr. » On nomme cette
partie plus communément : les *Fueres de Gadres*.

Cinquième rubrique, f^o 22 : « Si com Perdiccas
» tua Akin. »

Sixième rubrique, f^o 25 : « Si com li povres dé-
» sarmés se bati à un baron de Gadres. »

Septième rubrique, f° 30 : « Si com Gadifer tua
» Ginohocet. »

Huitième rubrique, f° 33 : « Si com Eumenides
» et sa gent se combatirent. »

Neuvième rubrique, f° 37 : « Si com Dinas For-
» guillous josta contre Alixandre. »

Dixième rubrique, f° 40 : « Com un message
» aporte noveles à Dairon que sa femme fu morte. »
C'est la laisse des *Enseignemens Aristotle*.

Onzième rubrique, f° 42 : « Si com Alixandres
» fu mis en mer, en un touniel de voile. »

Douzième rubrique, f° 46 : « Si com Alixandres
» et sa gent estoient en une forest devant un fu. »

Treizième rubrique, f° 52 : « Si com Alixandres
» et sa gent estoient en pavillons, si virent passer
» devant eus quatre grans viellars tot nus. »

Quatorzième rubrique, f° 56 : « Si com Alixan-
» dres et dix de ses homes estoient devant deus ar-
» bres qui lui donnoient respons. »

Quinzième rubrique, f° 56 : « Si com Porus et
» Alixandres se combatirent. »

Seizième rubrique, f° 60 : « Si com Alixandres
» se fist lever amont vers le ciel. »

Dix-septième rubrique, f° 65 : « Si com li ami-
» raus de Perse envoia à Alixandres une lettre. »

Dix-huitième rubrique, f° 67 : « Si com dans
» Clins trencha la teste au roi Sorin. »

Dix-neuvième rubrique, f° 74 : « Si comence li
» fuers de *Gades*. » Lis. de *Chaldée*.

Vingtième rubrique, f° 74 : « Com Dauris et Flo-
» ridos se combatent. »

Vingt et unième rubrique, f° 78 : « Com Alixan-
» dres departi ses terres. »

Vingt-deuxième rubrique, f° 81 : « Si com A-
» lixandres gist en bierre et si home le pleurent. »

Vingt-troisième rubrique, f° 92 : « Si com on
» escorce les dui siers qui ocisent le roi Alixan-
» dre. »

Les 39 vers qui suivent cette rubrique et termi-
nent le poème, ne sont pas dans les autres leçons.

Voici les derniers :

Et puis que li baron vinrent en lor resnés,
Ne fu li uns de l'autre né cieris né amés;
Ançois se guerroièrent par lor grant poestés
Très c'al jor ques ocist tous Judas Macabés
Et conquist lor roiaumes; çou dit l'autorités.
— Explicit d'Alexandre.

Les chansons d'Alexandre renfermées dans ce
volume forment un peu plus de 20,000 vers.

III. LES CHANSONS DE GESTE DU CHEVALIER AU CIGNE.

(F° 92.)

Nous demandons d'abord la permission de pla-
cer ici quelques considérations générales sur l'his-
toire de la composition des chansons de gestes
auxquelles on a donné le nom de *Romans du che-
valier au Cigne*. La Bibliothèque royale en possé-
dant pour le moins cinq exemplaires, il faut que

nos lecteurs prennent une idée de l'importance relative de ces curieux ouvrages.

On a dit, dans l'*Histoire littéraire de la France* (t. XX, p. 789), que les poètes du XIII^e siècle, dans l'espoir de ranimer la vogue des anciennes *Chansons de geste*, avoient essayé de rajeunir le style de la plupart de ces anciennes épopées. Par les nombreux exemples qui nous restent de leurs tentatives infructueuses, il ne paroît pas qu'ils aient pris sur eux d'altérer l'ordonnance et le caractère des récits primitifs; seulement ils n'eurent pas égard à l'ancienneté relative de chaque ouvrage, et jamais ils ne tracèrent une ligne de séparation entre la branche originelle et les rameaux dont on l'avoit successivement entourée. Ne nous en étonnons pas : la critique littéraire étoit encore loin de naître, et personne n'avoit des idées assez précises sur les différens degrés de la vraisemblance historique, pour reconnoître dans chaque cycle héroïque la tige autour de laquelle avoient grimpé tant de plantes parasites. Aujourd'hui, grâce aux incontestables progrès de l'histoire et de la philologie, il ne seroit pas difficile de distinguer le rang chronologique des diverses parties de chaque chanson de geste; mais les auditeurs et les jongleurs du XII^e siècle et du XIII^e avoient peine, en dépit de la scholastique, à contester l'invraisemblance ou le degré de probabilité d'un événement que l'on ne rattachoit pas à l'histoire con-

temporaire. Les livres saints, commentés comme ils l'étoient alors, leur offroient tant de vérités indépendantes du simple raisonnement, qu'ils ne voyoient pas de difficulté à retrouver le merveilleux dans tous les genres de narrations anciennes. Historiens rigoureusement sincères de ce qu'ils avoient vu, ils ne soupçonnoient pas la véracité des légendaires monastiques, et ils admettoient le voyage de Charlemagne à Constantinople, aussi bien que ses victoires sur les Saxons. Il n'en est pas ainsi pour nous. Un moine impudent a beau prendre le nom de l'archevêque de Reims, assidu compagnon de Charlemagne, nous reconnoissons le faussaire à chacune de ses paroles, parce que nous appliquons les mêmes règles de critique à tous les siècles, à tous les peuples.

Or, dans la plupart de ces immenses collections de vers consacrés à la gloire d'un héros ou d'une famille de héros, il existe une branche, souvent il est vrai la plus courte de toutes, dans laquelle l'histoire conserve les caractères de la vraisemblance, de la vérité. Les noms, les faits y concordent avec le témoignage des annalistes autorisés; l'exactitude la plus rigoureuse préside aux indications topographiques; et même il n'est pas rare d'y trouver une explication naturelle à des événemens mal présentés chez les chroniqueurs. C'est, il n'en faut pas douter, à cette partie de l'ouvrage qu'il faut s'attacher exclusivement; c'est la chanson la

plus ancienne, le meilleur ou plutôt le seul poème : tout le reste n'est plus que fiction et remplissage.

Mais, en général, on ne doit jamais décider de l'importance absolue de chacun de ces grands recueils poétiques, avant d'en avoir fait une lecture attentive ; et c'est pour ne l'avoir pas fait, c'est pour avoir jugé toutes les parties d'une *Chanson de geste*, d'après le début, que tant de critiques ont jusqu'à présent dédaigné l'étude de ces grands monumens de la poésie vulgaire. Ainsi le livre de *Raoul de Cambrai*, si bien publié par M. Ed. Leglay, jette un jour précieux sur l'histoire de la province de Picardie au x^e siècle ; l'infatigable Dom Grenier lui a pourtant refusé dans ses innombrables portefeuilles la place qu'il accordoit à l'insipide roman d'*Abladane*. Dom Calmet, le judicieux historien de la Lorraine, lit au début de la grande *Chanson des Lorrains* (la plus ancienne peut-être de toutes les *gestes* conservées) la branche d'*Hervis de Mez*, père de Garin, branche ajoutée au xii^e siècle, et dénuée de toute importance historique. Dom Calmet transcrit les premiers couplets afin de justifier l'absurdité, la sottise de la chanson des Lorrains tout entière. Combien de lumière n'y auroit-il cependant pas trouvé sur la topographie de la province !

Je vais maintenant citer un troisième exemple : il existe un vaste recueil de vers sur les événemens de la première croisade. Les deux tiers de

ce recueil sont l'œuvre de l'imagination plus ou moins bien inspirée de trois poètes du xii^e siècle. Le premier, moine de Saint-Tron, au diocèse de Liège; le second, serviteur de Raimond de Poitiers, prince d'Antioche, tué par les Sarrasins en 1136; le troisième, complètement anonyme. Je les indique dans l'ordre chronologique des événements qu'ils ont chantés. Le moine de Saint-Tron s'est chargé de la gloire des ancêtres de Godefroi de Bouillon : il raconte en plus de 10,000 vers comment Elias, grand-père du héros, fut sur le point d'être changé en cygne, en même temps que sa sœur et ses cinq frères. Cet Élias est roi d'une île qu'on n'a pas retrouvée sur la carte, et le poète n'a pas eu plus de respect pour l'histoire dans le récit qu'il fait du mariage d'Ida, la fille du chevalier au cygne, avec Eustache de Boulogne, père de Godefroi.

Si, las de fictions que vous n'avez pas même la force d'achever, vous passez tout d'un coup à la dernière partie du manuscrit, vous trouverez l'ouvrage du serviteur du prince d'Antioche qui, du moins, vous conduira dans l'Orient et vous offrira des noms connus. Mais la fiction n'y sera pas moins flagrante. Il s'agit du comte de Bourges, Harpin, de Pierre de Caumont et des six autres chevaliers qui seuls avoient, par un excès d'impaticence, accompagné la troupe indisciplinée de Pierre l'Ermite. Retenus prisonniers dans le fond

de la Perse, ces braves chevaliers rachètent leur liberté, leur vie, comme les paladins de l'Arioste, et leur retour en Palestine est marqué par une suite de combats contre des animaux féroces de la nature de l'hydre de Lerne ou du serpent Pithon. Comme on le pense bien, de pareils récits sont impardonnables à nos yeux, dès l'instant qu'on ne peut les attribuer à l'imagination des Grecs.

Enfin, dans quelques exemplaires, le recueil est terminé par un récit insipide et complètement inventé des dernières expéditions de Godefroi, de son mariage et de son empoisonnement.

Ces trois branches formant plus de la moitié du volume, il n'est pas surprenant que les écrivains voués à la recherche exclusive des sources historiques, aient jusqu'à présent regardé la collection entière comme un énorme roman dont l'histoire n'avoit pas à se préoccuper. M. Michaud lui-même ne l'a fait examiner qu'après avoir achevé son grand ouvrage, et s'il est signalé dans la *Bibliothèque des croisades* (1), c'est avec une légèreté dont on pourra se rendre compte en apprenant que deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, qui réunissoient les mêmes poèmes, sont désignés et décrits comme renfermant deux ouvrages entièrement distincts.

Un écrivain recommandable par plusieurs com-

(1) *Bibl. des Croisades*, t. 1, p. 273 à 275.

positions sérieuses, M. Leroux de Lincy, avoit offert, il y a quelques années, de publier la partie historique de ce recueil pour une société dite de *l'Histoire de France*. L'extrait qu'il mit sous les yeux des membres de la société, avoit même assez d'intérêt pour justifier une proposition aussi judicieuse; mais, soit qu'on ne reconnût pas alors le moyen de distinguer la partie véridique de celle qui ne l'étoit pas, soit que l'on fût prévenu contre des ouvrages qui n'avoient jusqu'à présent attiré l'attention d'aucun savant de profession, on rejeta l'offre de M. Leroux de Lincy, toutefois contre l'avis d'un des membres de la Société, M. Lenormant. Il est certain, comme je vais bientôt le démontrer, que nul manuscrit ne mériteroit mieux d'être publié que la branche historique du grand poème ou *Roman du Chevalier au cygne*.

J'ai dit ailleurs que les François, à l'ouverture du XII^e siècle, n'avoient d'autre poésie vulgaire que les chansons de geste, et que le plus grand nombre de ces chansons rappeloient les guerres et les querelles de l'époque carlovingienne. Les Capétiens régnoient cependant depuis plus d'un siècle: mais les changemens de dynastie et de système politique ayant assoupi les vieilles rancunes féodales, on concevoit que l'épopée nationale eût dédaigné de nous transmettre la mémoire de tous ces arrangements faits à l'amiable entre les barons et celui d'entre eux auquel ils transmettoient la couronne.

Néanmoins, Hugues Capet ne put échapper au fouet sanglant des rapsodes populaires. On conserve à la Bibliothèque de l' Arsenal une longue geste de sa jeunesse qui, toute mensongère qu'elle paroisse, a long-temps retenti dans l'opinion publique. C'est là qu'on le représente abandonnant l'hôtel de son père, et prenant du service chez un boucher de Paris. Et c'est d'après cette unique autorité, d'ailleurs fort contestable, que l'auteur de la Divine Comédie crut avoir le droit de faire dire au chef de la plus grande famille du monde :

Figliuol fui d'un beccaiio di Parigi.

(Purg., can. XX.)

La *Chanson de Hues Chappet* remonte probablement dans sa rédaction primitive au règne du pieux roi Robert. — Sous Philippe I^{er}, les trouvères s'attachèrent aux aventures des Normands conquérans de la Sicile; ils chantèrent les exploits de Guillaume Bras-de-Fer ou Fierebrace contre les Sarrasins d'Italie, et ces gestes encore faciles à reconnoître dans l'état où elles nous sont parvenues, furent, par la méprise des copistes du xii^e siècle, considérées comme autant de branches liées à la tige plus ancienne de Guillaume d'Acquitaine. Il faudra tenir compte de cette observation, quand enfin on publiera le beau cycle des chansons de *Guillaume-au-Court-Nez*.

Les places publiques et les châteaux de la féo-

dalité retentissoient de la *geste* de Guillaume Fie-rebrace, quand sonna l'heure des croisades. A la vue de toute la chevalerie françoise attachant à ses cottes de mailles le signe de la croix, abandonnant la patrie, entraînant avec elle les populations du nord et du midi, contemplant Constantinople, traversant l'Asie-Mineure, pénétrant dans Antioche et plantant ses étendards sur le Saint-Sépulcre; croira-t-on que la verve des trouvères ait pu demeurer silencieuse, et qu'au retour, l'attention, l'intérêt et la curiosité d'une foule d'auditeurs ne se soient pas portés sur les récits qu'à l'envi s'empressoit d'en faire chacun des pèlerins échappés aux dangers de l'héroïque et saint voyage? La prise d'*Antioche* et de *Jérusalem* fit pâlir tous les précédens récits de combats et de périls. Les clercs en rédigèrent de nombreuses relations latines dans lesquelles les triomphes et les revers, les accidens heureux ou malheureux, tout fut expliqué par la piété des chefs ou par la mauvaise conduite de l'armée. Dans leurs récits, combien d'apparitions et de miracles! Combien de disposition à rapetisser les effets du courage et de la conduite des hommes, dans le louable but d'en faire plus grande la part de la divinité! Mais, si nous conservons quelque récit vulgaire, quelque *geste* de la même histoire (qu'on veuille bien nous passer ce mot), nous y trouverons probablement la preuve d'influences contraires, moins de visions et de miracles, plus

de chaleur dans le récit des batailles, plus de soin dans l'exposition des actes de courage ou de foiblesse qui décident des succès ou qui les compromettent. Le clergé ne s'y montrera pas toujours en première ligne; il n'y sera pas tout, mais à cause de cela même il y paraîtra quelquefois plus grand et plus respectable. Enfin, comme il s'agira d'une expédition militaire, il est probable que des relations faites pour des guerriers et souvent par des guerriers seront plus animées, plus complètes, plus véridiques.

Or, il est certain que ces chansons de geste ont été composées par des contemporains de la croisade, et même par des témoins actifs de ce grand événement. Un fameux passage de la première chronique de Geoffroi, prieur de Vigeois, doit lever ici tous les doutes : « Jérusalem, dit-il, fut prise le samedi, 15 juillet 1099 ; les guerres et les gestes magnifiques de l'armée ont été décrits par Baudri, abbé de Bourgueil, et par certains autres, dans un style agréable et véridique. Grégoire, surnommé Bechada, originaire de Las Tours, chevalier de profession, homme d'un esprit très-vif, et d'ailleurs assez bien nourri de lettres, composa convenablement un grand volume de ces *Gestes* en vers vulgaires et dans sa langue, pour ainsi dire, maternelle; afin de mettre dans son ouvrage plus de vérité et d'agrément, il employa douze années à le parfaire. Toutefois, dans la crainte de

perdre quelque chose de sa considération en préférant le langage vulgaire, il ne se décida à l'entreprendre que sur l'invitation d'Eustorge, évêque de Limoges, et avec le conseil de Gaubert le Normand. »

Eustorge gouverna l'évêché de Limoges de 1106 à 1137. C'est, par conséquent, dans cet intervalle que Guillaume Bechada dut composer sa chanson de geste. Mais il ne faut pas nous dissimuler que s'il n'avoit pas été le compatriote du prieur de Vigeois, si même ce dernier, appartenant à la grande maison de Las Tours, n'avoit pas conservé d'étroites relations avec le neveu de Bechada, il n'auroit pas été fait mention du poème dans la chronique. Tout ce qu'il est donc permis de conclure de cette mention, c'est non pas que la *geste* de Bechade ait eu beaucoup de retentissement en France, mais que les témoins de la première croisade purent eux-mêmes entendre chanter le récit des grands événemens auxquels ils avoient pris part.

Orderic Vital va d'ailleurs nous donner le nom d'un autre poète plus illustre encore. Le comte de Poitiers, Guillaume VII, en apprenant l'arrivée des croisés dans Jérusalem, s'étoit croisé lui-même, et trois cent mille hommes l'avoient accompagné en Orient. Quelques mois après leur arrivée dans l'Asie-Mineure, les deux tiers de cette nouvelle armée périssoient sous le fer des Turcs, ou dans les angoisses de la faim. Le comte de Poitiers, Har-

pin, comte de Bourges, Étienne, comte de Blois, Raimond, duc de Nevers, et quelques autres puissans barons parvinrent cependant à gagner Antioche, puis Jérusalem. « Quand le comte de Poitiers, » dit ici Orderic Vital, « eut fait ses dévotions au » Saint-Sépulchre, il revint en France avec plusieurs de ses compagnons : et plus tard, comme » il étoit d'un esprit agréable et léger, il rappela » devant les rois, les princes et les nombreuses » réunions, les ennuis et les désastres de son voyage, » qu'il décrivit en vers rimés et accompagnés » d'agréables modulations. » *Pictavensis vero dux, peractis in Hierusalem orationibus, cum quibusdam aliis consortibus suis, est ad sua reversus. Et miserias captivitatis suæ, ut erat jocundus et lepidus, postmodum prosperitate fultus, coram regibus et magnatis atque christianis cœtibus, multoties retulit, rhythmicis versibus, cum facellis modulationibus.*

Il ne seroit pas impossible, et je suis disposé pour mon compte à le penser, que la partie de la geste du *Chevalier au Cigne* relative à la prise de Jérusalem fût fondée sur la relation de Guillaume Bechada, et que le récit des malheurs et de la captivité d'une partie des pèlerins et de leur retour à Jérusalem fût due au génie poétique de Guillaume, comte de Poitiers. Nous aurons ailleurs occasion d'examiner de plus près les fondemens de cette conjecture; il nous suffit ici d'avoir bien

établi que la première croisade fut plusieurs fois racontée en chants vulgaires par les personnages même qui avoient pris à l'expédition la part principale.

Mais ce n'est pas tout. Il est plusieurs fois parlé, dans les monumens littéraires du XIII^e siècle, de la *Chanson d'Antioche*, c'est-à-dire d'un poème chanté sur le siège et la prise d'Antioche. Un troubadour du XIII^e siècle, Giraus de Cabreira, pour mieux montrer l'ignorance d'un jongleur, lui reproche de ne rien savoir d'Antioche :

. . . d'Antiochia
No sabs que sia.

Dans un autre grand poème provençal récemment publié par mon savant confrère M. Fauriel, sous le titre de *l'Histoire de la croisade contre les hérétiques albigeois*, l'auteur commence par nous avertir que sa *Chanson* est faite de la même manière que celle d'Antioche; qu'elle est versifiée comme elle, et que pour la bien dire il faut suivre le même air :

« Senhors esta canso es feita d'aital guia
» Com sela d'Antiocha, e ayssis versifa
» Et s'a tot aital so qui dire lo sabia.»

Or, le chantre de la guerre des Albigeois écrivait de 1212 à 1220 : il faut donc en conclure qu'à cette époque on connoissoit en Provence une chanson de geste sur le sujet de la prise d'Antioche.

Si la troisième branche du *Chevalier au Cigne*

nous étoit conservée dans le dialecte méridional, il seroit assez naturel de la regarder comme cette *Canso d'Antiocha* signalée par un trouverre contemporain de Philippe-Auguste. Elle est en effet écrite en vers alexandrins, et divisée en couplets monorimes comme la chanson des Albigeois; Guillaume Bechade ayant composé un poème sur certains événemens de la première croisade, on seroit conduit à lui faire honneur de cette chanson d'Antioche; mais l'examen attentif de l'ouvrage nous a fait renoncer à cette hypothèse.

1° Notre poème est écrit dans la langue la plus répandue et déjà la plus généralement appréciée, c'est-à-dire la langue d'oïl.

2° Cette chanson, dans laquelle sont exposés tous les événemens de la première croisade jusqu'à la prise d'Antioche, se montre généralement peu favorable aux chevaliers du midi et fort intéressée à la gloire des croisés d'Artois, de Picardie et de Flandre.

3° L'auteur lui-même décrit à plusieurs reprises avec une complaisance marquée la beauté des environs d'Arras; il s'arrête au nom demeuré fort obscur de plusieurs citoyens de l'Artois: nous en devons conclure qu'il étoit lui-même originaire de cette province. Ses héros de prédilection sont Robert, comte de Flandre; Huon de Saint-Pol, Thomas de Marle, et cinq à six chevaliers de moindre qualité, originaires de nos provinces du nord,

tels que Raimbaud Creton, Foulques l'Orphénin, Baudouin Cauderon, Renaus Porquet, Lambert de Liéges, etc.

Mais loin de nous l'intention de réclamer la première composition de la *Chanson d'Antioche* soit en faveur des François du nord, soit pour les François du midi. Les décisions de ce genre sont toujours faciles à revêtir des couleurs de la vraisemblance, parce qu'il suffit de présenter une première induction hypothétique sous la forme d'une preuve irréfragable. Il nous suffira de rappeler qu'au commencement du XIII^e siècle les François de toutes nos provinces connoissoient l'existence d'une *Chanson d'Antioche*, et que nous avons conservé sur le sujet que ce nom indique une chanson de geste en roman français, composée nécessairement avant la fin du XIII^e siècle et même avant la fin du XII^e. Il va nous être facile de le prouver.

Nous avons pu consulter six leçons des cinq branches du *Chevalier au Cigne*. Toutes semblent nous être parvenues dans une écriture du XIII^e siècle : et dans tous les cas l'une d'elles, conservée dans la Bibliothèque de l'Arsenal, a reçu du copiste primitif la date suivante, placée à deux lignes de distance du texte : « Cest livres fu fais en » lan del incarnation nostre Seignour Jhu Crist, » *M. CC et LXVIII.* » Personnellement, je regarde comme plus ancien encore le manuscrit non daté

de la Bibliothèque royale coté n° 7628. Mais enfin il reste démontré que l'époque de la composition des cinq grandes branches du poème ne sauroit être postérieure à l'année 1268.

Avant de porter notre attention sur la chanson d'Antioche, il faut indiquer aussi rapidement que possible ce que nous devons penser des deux branches qui la précèdent dans les six manuscrits que nous avons sous les yeux.

1° La première branche, celle du Chevalier au Cigne, comprend environ 3,500 vers, et est la plus surchargée d'événemens fabuleux et surnaturels. On en peut déjà conclure qu'elle n'offre pas la partie du récit la plus ancienne. Ce n'est pas aux contemporains de Godefroi que l'on pouvoit raconter l'histoire du grand-père de ce héros, prince souverain d'une île inconnue, fils d'une fée, et père de six personnages métamorphosés en cygnes durant longues années. Cette légende des petits-fils de la vieille Matabrune est pourtant fort antérieure au XII^e siècle; on l'a retrouvée dans l'Orient, dans le nord et dans le midi de l'Europe. Comment s'avisait-on de la rattacher à la famille de Godefroi de Bouillon? je vais hasarder de le dire. Au moment de la prédication du concile de Clermont, à cette époque où les armoiries héréditaires n'étoient pas encore admises, tous les chevaliers qui fixèrent la croix

sur leur poitrine furent nommés, par allusion à l'une des plus célèbres visions de l'Apocalypse, les *signati*, les *signés*, les guerriers marqués du signe de la croix. Ce glorieux emblème de la rédemption, tracé sur l'écu du chef de l'entreprise, fut, même après lui, conservé respectueusement par ses successeurs (1). Dans les miniatures qui remplissent les manuscrits dont nous nous occupons, l'écu de Godefroi de Bouillon, et même celui de son aïeul, le Chevalier au Cigne, est constamment décoré de la croix pleine d'argent, et jamais de la figure d'un cygne, comme l'ont dit les frères Grimm, et d'après eux d'autres critiques. Il est permis de conclure de cette observation que la vieille légende des petits enfans de Matabrune changés en cygnes, fut rattachée à l'histoire de la maison de Bouillon, par suite de la confusion qui se fit aisément, dans ces temps d'ignorance et de crédulité, entre un récit de nourrices et la chronique des chevaliers décorés du signe de la croix.

J'ai dit que cette première branche du Chevalier au Cigne devait être la moins ancienne. Sur

(1) La meilleure preuve peut-être de la date que nous assignons aux armoiries héréditaires, c'est l'incorrection du blason des rois de Jérusalem. Ils portoient, comme on sait, *d'or à la croix d'argent*. Si la théorie héraldique avoit alors existé, Godefroi n'eût pas grossièrement violé ses règles en prenant *métal sur métal*. Chose bizarre ! les seules armoiries héréditaires taxées de *fausseté* sont les premières, les plus anciennes, les plus authentiques de toutes les armoiries.

ce point, l'auteur lui-même a pris soin de lever tous nos doutes :

« O vous tous, dit-il en commençant, qui m'écoutez, vous connoissez le Chevalier au Cigne; mais nul d'entre vous, quel que soit son âge, ne peut avoir entendu parler de l'origine de ce héros, de ses premières aventures, ni du nom de ses parens. Voilà ce que je me propose de vous apprendre. »

Signor, or ascotés, france gent absolue,
 S'orés bone canchon qui n'est mie séue. . . .
 Del Chevalier au Cisne avés canchon ouiwe;
 Il n'i a si viel home né femme si créuwe,
 Qui onques en oïst la proumière venue;
 De quel tiere il est nés, mais or sera séuc.
 Je le vous dirai bien sé Dius plaist et s'aiue.

Il est donc certain que le récit des premières aventures d'Élias a été ajouté postérieurement, c'est-à-dire vers le commencement du XIII^e siècle, à l'histoire de l'enfance de Godefroi de Bouillon.

II. La seconde branche renferme les enfances de Godefroi de Bouillon. Dans les meilleures leçons, elle commence par un préambule aussi long que celui de la première: « Seigneurs, » s'écrie le trouvère, « je ne » veux pas vous conter des mensonges ou des fa- » bliaux, pour vous prendre vos deniers; je vous par- » lerai du baronnage de France et de ceux qui allé- » rent au sépulchre et prirent Antioche. — Mais » avant qu'on ne songeât à la croisierie, il est bon » d'apprendre d'où venoit et quel étoit le bon duc

» Godefroi. Voilà ce que je me propose de vous
 » chanter aujourd'hui. L'histoire en a été trouvée
 » dans une abbaye de la forte ville de Nimègue (1).
 » Cette chanson, seigneurs, est de grande portée. Je
 » vous dirai la naissance de Godefroi, et l'honneur
 » dont Dieu prit soin de l'environner. Les vers doi-
 » vent être écoutés au milieu d'un grand silence.
 » Tel vous chante d'Antioche, et cependant en ignore
 » le commencement. Je vous en dirai la première
 » branche, comment le duc avoit auparavant grande
 » renommée, et comment les chrétiens s'émurent
 » dans toutes les terres pour aller conquérir le sé-
 » pulcre. »

(1) *Seignor oiez cançon qui moult fait à loer. . . .*
Jo ne vous vaurai mie mençoignes raconter,
Ne fables ne paroles por vos deniers embler.
Ains vous dirai cançon u il n'a qu'amender,
Del barnage de France qui tant fait à loer
Ki primerain alèrent le sepucure aorer.
Cil prirent Antioche nel vous quiers à celer,
Mais ançois lor convint grans paines endurer. . . .
Ains qu'on séust la voie de l'émute Pleron,
Ert li dus Godefrois chevaliers à Buillon. . .
L'estoire en fu trovée ens en une abéie
A Nimraie le grant, une cité garnie. . .
Signor, cette cançons est de grant sapience. . .
Del bon duc Godefroi vous dirai la naissance,
Et le pris et l'onor.
La cançons ne veit noise, né nul home qui tence,
Mais douçor et escout et grant pais et silence.
Tels cante d'Anthioce qui pas ne le commence,
Mais je vous en dirai la première sentence,
Si com France s'estmut et de gaigne et Provençes. . .

Nous voyons par ce deuxième début qu'il appartient encore à une branche ajoutée à la chanson d'Antioche. Le trouvère nous transporte d'abord à Nimègue, où la dame de Bouillon vient réclamer de l'empereur la jouissance de sa terre que lui dispute Regnier, duc de Saxe. Au moment où les juges de l'empereur intimidés vont repousser sa juste réclamation, un chevalier inconnu sort d'une barque conduite par un cygne, et vient présenter le combat au duc de Saxe. La joute est acceptée; l'inconnu tue l'usurpateur, et la duchesse reconnoissante lui offre de bonne grâce le fief de Bouillon et la main de sa fille. C'est ainsi que le Chevalier au Cigne devint duc de Bouillon. La duchesse Béatrix le rendit bientôt père d'une fille, nommée Ide ou Idain, qui plus tard donna le jour au preux Godefroi de Bouillon.

Le Chevalier au Cigne avoit fait une seule recommandation à la duchesse Béatrix; elle devoit se garder de jamais l'interroger sur sa naissance, si elle ne vouloit pas le perdre aussitôt, et pour toujours. La duchesse promit tout, mais enfin la curiosité l'emporta. Le Chevalier au Cigne, cédant alors à une force surnaturelle, prit congé de ses vassaux, se rendit à Nimègue où le même cygne qui l'avoit autrefois amené l'attendoit avec impatience; il rentra dans la même barque, et s'éloigna de la contrée sans que personne pût deviner la direction de son voyage.

La duchesse de Bouillon demeura longues années séparée de son mari. Enfin, elle se retira dans un monastère quand Eustache, comte de Boulogne, eut épousé sa fille. De ce mariage naquirent trois fils, Godefroi, Eustache et Baudouin, que la jeune mère voulut nourrir elle-même de son lait. Un jour, allant entendre la messe dans sa chapelle, elle avoit confié le petit Godefroi à une demoiselle; l'enfant pleura, et, pour apaiser ses cris, une nourrice fut appelée qui lui présenta le sein. Quand la comtesse de Boulogne revint : « Pourquoi cet enfant, dit-elle, a-t-il les lèvres humides ? Dame ! répondit la meschine, il a pleuré et je lui ai fait prendre le sein d'une nourrice. » A ces mots, la douleur et l'indignation de la comtesse furent extrêmes. Elle prit son enfant, l'éleva par les pieds, et lui fit rendre jusqu'à la dernière goutte du lait qu'il venoit d'avalier. On a plus tard attribué, peut-être avec moins de fondement, le même mouvement à la reine Blanche, mère de saint Louis.

Parvenu à l'âge de vingt ans, Godefroi se rendit auprès de l'empereur, auquel il demanda l'investiture du duché de Bouillon. L'empereur Othon l'accueillit favorablement, et l'honora du fief impérial qu'avoit tenu le Chevalier au Cigne, son grand-père. Tels sont les faits les plus sérieux de cette deuxième branche. Les chroniqueurs s'accordent à remarquer avec notre poète que la dame de

Bouillon, Béatrix, gouvernoit la contrée en l'absence de son époux quand Eustache de Boulogne demanda sa fille Idain en mariage ; ce fief important dépendoit alors de l'empire, comme les deux Lorraines, le Brabant et même le Hainaut. Mais quel étoit en réalité le Chevalier au Cigne, aïeul de Godefroi de Bouillon ? Peut-être un chevalier de fortune que son courage et ses exploits avoient rendu digne d'obtenir en fief de l'empire la terre de Bouillon, et dont l'origine obscure, incertaine, aura servi de texte à l'imagination bienveillante des hérauts d'armes.

L'auteur de cette branche, qui étoit certainement un moine de l'abbaye de Saintron, près de Liège, termine son poème par une fiction dont nous demandons la permission de parler un instant, parce que nous y voyons un moyen de reconnoître la date approximative de la composition. Ce moine, qui ne manquoit pas de talent poétique, se complait à répéter les bruits de visions, de prophéties, de sortilèges. Quand Béatrix épouse le Chevalier au Cigne, il fait venir un ange pour lui annoncer que sa fille épousera plus tard le comte de Boulogne. Quand l'événement a justifié cette vision, un autre ange vient annoncer à la jeune comtesse que d'elle naîtront les trois plus valeureux chevaliers du monde. Ida sait lire l'avenir dans les entrailles des animaux; elle est magicienne : puis, quand le poète nous a montré Go-

defroi recevant l'investiture de Bouillon, il nous transporte par une licence poétique d'assez bel effet dans la ville musulmane de La Mecque. Là sont rassemblés la plupart des *amirans* du soudan d'Égypte, on distingue au milieu d'eux le brave Corbaran, ce sultan de Mossoul si célèbre dans la plupart des historiens des croisades, soit sous ce nom, soit sous celui de *Kerbogath*. Tudebode, Baudri, Robert-le-Moine, Guibert de Nogent et d'autres encore racontent que la mère de Kerbogath se mêloit également de prédictions; et suivant tous ces historiens, elle eût voulu détourner son fils de combattre les chrétiens, parce qu'ils devoient nécessairement demeurer vainqueurs.

Le moine de Saintron s'est emparé de cette tradition. « Seigneur, » dit la vieille femme au soudan d'Égypte, « je trouve dans mes sorts qu'en la terre de France sont maintenant trois frères auxquels il est réservé de faire la conquête de Nicée, d'Antioche et de toute la Syrie. Leur mère sera la femme d'un chevalier d'aventure, arrivé d'une terre inconnue sous la conduite d'un cygne. Dans trois ans les François passeront la mer. Leur première armée sera vaincue par Soliman de Nicée et par mon fils Corbaran; la seconde, mieux dirigée par Godefroi, se chargera de la venger; ils entreront dans Antioche, ils prendront la tour de David, et quant on verra trois oiseaux frappés dans les airs de la même flèche, on pourra

reconnoître dans l'archer le successeur du roi de Jérusalem , adorateur de Mahomet. »

La mère de Corbaran ne s'arrête pas là : « Apprenez encore, » dit-elle, » que le lignage du Chevalier au Cigné ne conservera pas long-temps la couronne de Syrie. Quand les Sarrasins se verront écrasés par les chrétiens , ils tenteront de reprendre l'avantage, et ils y parviendront. Sitôt que la nouvelle de leur triomphe sera connue outre-mer, le roi de France assemblera ses hommes, il viendra dans nos contrées pour accomplir une pénitence et pour venger les chrétiens tués dans les combats précédens ; mais les Musulmans ne devront pas trembler de sa venue. Ce roi, d'abord reçu dans Constantinople, assiégera Satalie, et bientôt il souhaitera plus que tout au monde de retourner dans ses états. La famine pénétrera dans son camp, les Sarrasins verront que le moment est venu d'exterminer les François , ils fondront sur eux et le roi n'échappera que par une sorte de miracle.

» Après ce roi, un autre voudra tenter la même fortune. Il passera les mers avec une armée innombrable, et tout le monde prendra pour ainsi dire part à la lutte. Car, de notre côté, nous serons gouvernés par un noble amiral nommé Saladin , le plus grand de tous nos princes, qui tiendra Babylone, Jérusalem, Ascalon et Césarée. Acre sou tiendra le plus terrible siège, et trois ans s'écou-

leront avant que les chrétiens cessent de relever leurs morts autour des remparts. Un roi de grande puissance se trouvera parmi eux, il aura nom Philippe, il fera de grandes conquêtes sur les chrétiens, et même il obtiendrait l'empire du monde, s'il ne devoit être entaché d'avarice. Je craignois en jetant mes sorts, qu'il ne fût appelé à détruire les enfans de Mahomet; mais une puissante famille le prendra en haine, et lui ôtera même la vie s'il ne se tient fortement sur ses gardes. Ainsi, dans l'armée chrétienne, ce que l'un aura conquis, l'autre voudra le lui dérober. Quelques-uns resteront maîtres de ce que tous auront gagné, et les autres retourneront tristement dans leurs foyers. A partir de ce moment, je ne puis rien vous apprendre, car un nuage se place devant moi, et m'empêche de lire plus avant dans mes sorts. »

Tout est curieux dans ce passage ; le fond aussi bien que la forme. Mais, d'abord, nous y voyons la preuve que Renaut de Saintron écrivoit peu après le retour de Philippe-Auguste en France, c'est-à-dire vers 1192. Autrement, rien ne l'eût empêché d'ajouter que le voyage du roi Richard n'avoit pas été plus heureux, et que plus tard encore Jean de Brienne et l'empereur Frédéric II avoient tenté vainement de délivrer la Terre-Sainte. Citons les derniers vers :

Ensi sera li sieges com m'avés oï dire,
D'Occident i seront la gent et li empire.

Par envie volra li uns d'ax l'autre ocire. . . .
 De ce qu'aront conquis estera l'uns d'ax sire,
 Li autre s'en r'iront chascuns en son estire ;
 D'ileuques en avant ne vous puis or plus dire
 Car une nue vint qui me toli le lire.

Cependant le moine de Saintron ajoute encore une pronostication en faveur des enfans nouvellement nés ou à naître de son seigneur. On vient de juger de ses mauvaises dispositions pour Philippe-Auguste, qu'il accuse d'avarice : c'est qu'il étoit dévoué à Renaut de Dammartin, comte de Boulogne, ennemi déclaré du roi de France. Renaut représentoit la postérité du Chevalier au Cigne, parce qu'Ida son épouse étoit fille de Marie d'Angleterre, petite-fille de Mahaut de Boulogne reine d'Angleterre, et arrière-petite-fille d'Eustache, comte de Boulogne, frère de Godefroi. Cette Marie d'Angleterre, belle-mère de Renaut, étoit abbesse de Ramsey quand Matthieu de Flandre la décida à rompre ses vœux et à le prendre pour époux. Il faut, pour comprendre la fin de la prophétie de la vieille sorcière sarrasine, se souvenir que le poète est un clerc attaché à Renaut de Dampmartin, dont la femme étoit sans doute enceinte :

« Les sorts, » dit la mère de Corbaran, « ne trompent pas. En ce temps-là les François ne seront pas redoutés des Sarrasins. Ils abandonneront châteaux, villes et provinces. Mais enfin, de la lignée du Chevalier au Cigne, il se rencontrera

une dame d'abord gouvernante de nonnains; d'elle sortiront deux perles, et de l'une de ces perles un chevalier désigné pour conquérir les merveilleux chandeliers qui ne cessent de brûler à La Mecque devant le tombeau de Mahomet. C'est ce guerrier prédestiné qui domptera l'orgueil des Sarrasins, et qui soutiendra la force et la renommée des héritiers du Chevalier au Cigne. »

Dél lignage le Cisne qui tant parest loiaus,
 Iert trovée une dame o nonains generaus,
 De li naistront .ii. gemmes moult très emperiaus.
 De l'une de ces flors istera uns vassaus
 Qui conquerra par force les candeliers royaus
 Qui ardent nuit et jor, come estoile jornaus.
 Vers li ne garira nê chevelus nê chiaus,
 Moult fera à no geit et painès et travaüs;
 Onques li hoirs del Cisne ne fu nul jor si haus.

Voilà donc une date assez précise. Ida de Boulogne, l'une des deux gemmes filles de Marie d'Angleterre, ayant épousé en troisièmes nocés Renaut de Dammartin vers l'année 1189. Elle mourut en 1210, et il est inutile de dire que la prophétie de la vieille Sarrasine ne fut jamais réalisée. La fille unique de Renaut et d'Ida fut mariée à Philippe de France, comte de Clermont, et n'eut elle-même qu'une fille unique morte sans enfans.

Et comme le début de cette branche nous a démontré qu'elle avoit été composée pour faire suite à la *Chanson de la prise d'Antioche*, alors très-célèbre, il faut en conclure que cette chanson d'Antioche est antérieure à l'année 1190, épo-

que à laquelle se rapporte la composition de la branche des *Enfances de Godefroi de Bouillon*.

III. La troisième branche des poèmes relatifs à la première croisade est certainement la plus ancienne, la plus importante de toutes, la seule à laquelle on ne puisse refuser un grand caractère historique; pour tout dire en un mot, c'est la *Chanson de la prise d'Antioche*. J'ai depuis longtemps commencé sur cet excellent monument historique un grand travail que je nourris l'espérance de bientôt publier. Je ne ferai pas un double emploi en l'analysant ici avec une exactitude minutieuse : il pourra suffire de la recommander à tous ceux qui voudroient compléter leurs études sur la première croisade. Elle abonde en faits nouveaux, en révélations incontestables et inattendues sur les événemens et surtout sur les personnages. Bientôt, je le répète, on jugera de la vérité de ces assertions. Et maintenant que nous avons rappelé ce qui doit distinguer chacune des branches poétiques du *Chevalier au Cigne*; il nous reste à dire un mot de la première leçon qui s'en présente devant nos yeux.

Comme les *Gestes d'Alexandre* qui précèdent, celles du *Chevalier au Cigne* sont ornées de miniatures grossières et pourtant curieuses. Au-dessus de chacune est une rubrique qui, d'ordinaire, en explique le sujet.

I. F° 92. « Ci commence li roumans dou Che-
 » valier au Chisne et de Godefroit de Buillon,
 » comment il prist Jherusalem. » Premiers vers :

Signour or ascoutés ke Dex vous doinst scienche,
 De lui croire et orer en boine Providence.
 S'orés boine cançon ki mout est de scilenche,
 Ains n'oïstes si vraie en tout vostre jouvente.
 Ceste cançons ne viut noise ne bruit ne tence,
 Mais douçour et ascout, e grant pais et science. . .

II. F° 98. « Com Élias et Mauquares se comba-
 » tirent ensemble. »

III. F° 402. « Com li Chevaliers au Cisne fist
 » gieter Matabrune el fu. »

IV. F° 405. « Si com nos baron en alerent le
 » sepucure aorer et prisent Andioce en leur voie. »
 Là commence la deuxième branche, celle des
Enfances de Godefroi de Bouillon. Premiers vers :

Signour, oïés cançon ki mout fait à loer,
 Par itel convenant le vous puis jou conter
 Que la viertus del ciel le vous laist ascouter. . . .

V. F° 411. « Si com uns archevesques espousa
 » le Chevalier au Chisne et le duchoise de Buillon. »
 Le costume de l'archevêque est à remarquer.

VI. F° 414. « Si com li chevaliers au Cisne tua
 » Garin de Roce ague. »

VII. F° 417. « Si com li Chevaliers au Cisne
 » enmaine sa gent, et Mirabiaus enmaine sa femme
 » qui faisoit mout grant doel. »

VIII. F° 421. « Si com li Chevaliers au Cisne
 » envoya à Othon l'empereor un brief, et li rois

» Otes le fist lire à un clerc. » Curieux costume de l'empereur, du clerc et du messenger.

IX. F° 124. « Si com un palais ardoit et uns »
 » cisnes vint avolant parmi le fu, si prist un cors »
 » d'ivoire. »

X. F° 127. « Si dist com on cauça le Chevalier »
 » au Cisne. »

XI. F° 134. « Si com li duchoise de Buillon et »
 » Yde sa fille et li Chevaliers au Cisne et li baron »
 » s'en vinrent au port u il devoient passer. »

XII. F° 138. La rubrique est effacée. La miniature représente Yda faisant dégorger à son enfant le lait qu'une nourrice lui a donné.

XIII. F° 142. « Si com on fist Godefroit ceva- »
 » lier. » Miniature curieuse, Godefroi reçoit une *paume* et non pas un coup du plat de l'épée sur le dos ou sur la tête.

XIV. F° 146. « Si con Godefrois se combati à »
 » Guis. »

XV. F° 149. « Si con li rois Cornumarans es- »
 » toit devant un abbés. »

XVI. F° 153. « Si con Cornumarans se combati »
 » rustement à Tierri l'Alemant. »

XVII. F° 157. « Si con li Sarrasin assalirent »
 » Corbarant. »

XVIII. F° 162. « Si con Pierres li hermites »
 » monta sur un asne et s'en ala à Roume. » C'est ici que commence la troisième branche réunie à celle des *Chétis* ou *Chaitis*. Premiers vers :

Or ascoutés l'istore ke proumis vous avon,
 Li comensaille en est de la muete Piéron,
 Né fu en Hermenie, si avoit sa maison :
 Amés fu et crémus de la tiere environ. . .

XIX. F° 165. « Si con Bauduins et Godefrois
 » s'en vont vers Jerusalem et se départirent de
 » leur mère, mout tenrement plorant. »

XX. F° 170. « Si con Solimans et sa gent s'en-
 » fuient hors de Nique. »

XXI. F° 173. « Si con Bauduins et sa compai-
 » gnie se combatirent as Sarrasins. »

XXII. F° 178. « Si con no crestien sont devant
 » Andioçe. »

XXIII. F° 181. « Si com li paient present Re-
 » naut Procet et le batoient mout laidement. »

XXIV. F° 186. « Si con li Paien aorent Ma-
 » hon. »

XXV. F° 189. « Si con Bauduin envoia par me-
 » sages pour souscours au roi Corbadan. »

XXVI. F° 193. « Si con no baron monterent as
 » murs d'Andioçe. »

XXVII. F° 197. « Si con la mère Corbarant
 » prent congié à lui. »

XXVIII. F° 202. « Si con Corbarans estoit en
 » un chastel et regardoit no baron. »

XXIX. F° 206. « Si con Godefrois de Buillon
 » trença la tieste à Brohados. »

XXX. F° 209. « Si con Corbarans s'enfui. »

XXXI. F° 214. « Si con Ricars de Caumont se
 » combat à Sorgale. »

XXXII. F° 218. « Si con Corbarans s'en reva
» et Ricars à faire bataille. »

XXXIII. F° 223. « Si con Bauduins se combat à
» un serpent. »

XXXIV. F° 227. « Si con une serpente enporte
» Jehan d'Alis. Harpin de Boorges en demaine
» grant duel. »

XXXV. F° 229. « Si con quatre vuivres vinrent
» viers Harpin. »

XXXVI. F° 234. « Si con Jehans d'Alis et si
» home se combatent. »

XXXVII. F° 238. « Si con li rois de Jherusa-
» lem estoit à ses fenestres et il vit l'ost des
» François. »

XXXVIII. F° 242. « Si con li rois de Jherusa-
» lem et nostre gent se combatirent. »

XXXIX. F° 246. « Si con li rois Godefrois li-
» vra à Raimon de S. Giles une escièle de gens. »

XL. F° 249. « Si con li rois de Jherusalem
» maine mout grant duel. »

XLI. F° 253. « Si con no baron aloient à pro-
» cession et trovèrent un hermite sor le mont
» d'Olivet, qui lor dona conseil de prendre Jheru-
» salem. »

XLII. F° 257. « Si con li rois Godefrois fu co-
» ronés. »

XLIII. F° 262. « Si con li amiraus seoit sor un
» faudestuel. »

XLIV. F° 265. « Si con li rois Godefrois et
» Marbrin se combatirent. »

XLV. F° 270. « Si com Tornicans et Tumas de
» Marle se combatirent. »

Les derniers vers sont :

Or comence cançons, ja millor n'en orés;
Coment Acre fu prise et les autres cités,
Et Sur, et Tabarie où Turs avoient niés,
Et si come li temples fu des barons puplés,
Et l'ospitaus assi à Jhesus fu sacrés.
Al temple pour servir fu Harpins adonnés.

La suite se retrouve dans le volume du Supplément françois coté n° 105.

N° 7190^a.

798. LA GESTE D'ALEXANDRE.

Volume in-4° mediocri vélin, 107 feuillets à deux colonnes; xiii^e siècle. Relié en veau racine à l'aigle de France sur les plats, au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fonds Baluze, n° 135.

Les premiers et les derniers feuillets ont été enlevés. Le texte paroît fort bon et bien transcrit. Au f° 42 v° se trouve la première grande initiale, qui se rapporte au début de la branche de Jérusalem.

Alexandre trespasse la tere de Sulie,
Droit vers Jerusalem a sa voie accueillie. . .

F° 48 v° nouvelle initiale, pour indiquer la branche de la mort de Darius :

Ce fu el mois de mai un poi devant l'issue,
 Quant l'erbe reverdist et ele point menue,
 Qu'Alexandres li rois à sa gent esmée
 Por aler desus Daire à la teste chenne. . .

F° 102 v° fin de la branche qui précède la mort
 d'Alexandre et raconte la trahison de ses généraux.

Le f° 103 offre une grande initiale :

A l'essue de mai tout droit en ce termine
 Que li biaux tans revient et yver se decline,
 Fu à Bologne droit nez d'une Sarrazine. . .

Il faudroit au lieu de ce dernier vers :

Fu droit à Babylone, nés d'une Sarrasine. . .

C'est la dernière branche. Le dernier feuillet
 conservé finit avec ces deux vers :

Clycon donas Persie et Toscane et Baudas,
 Et moi qui laiens ière chevaliers assez bas. . .

N° 7190³.

799. LE ROMAN D'ALIXANDRE EN PROSE. PAR UN ANONYME.

Volume in-f° parvo vélin, 75 feuillets à deux colonnes, initiales ;
 xv^e siècle. Relié en veau raciné, à l'aigle de l'empire sur les plats et au
 chiffre de Napoléon sur le dos.

Fonds Baluze, anc. n° 150.

Ce roman fort mal écrit et fort ennuyeusement
 composé, rappelle cependant les principaux épisodes
 de la grande chanson de geste. Voici la première
 rubrique : « En l'onneur de nostre seigneur
 » Jhucrist. Amen. Cy commence le roumans et la

» vic du roy Alixandre qui fu filz de Nectanebus,
 » roy d'Égypte. Et premièrement l'intitulation et
 » la prologue. » Premiers mots du texte : « Puis
 » que le premier homme d'humain lignage fut
 » créé à l'ymage de son créateur le roy de gloire,
 » notre seigneur qui le vout honnorer sur toutes
 » créatures lui donna connoissance de savoir es-
 » lire le bien du mal, » etc.

Ce volume d'une bonne écriture a été exécuté par *Thierry du Rose* en 1461, comme l'indique l'explicit.

N° 7490⁴.

800. LES GESTES D'ALEXANDRE. — LE ROMAN EN VERS
 DE JUDAS MACHABÉE PAR GAUTIER DE BELLEPERCHE
 ET PIERRE DU RYER.

Volume in-f° parvo vélin, 218 feuillets à deux colonnes, miniatures, vignettes et initiales; fin du xiii^e siècle. Relié en veau marbré au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fonds Baluze, n° 148.

Beau manuscrit orné de petites miniatures d'un dessin très-délicat. Dans l'origine, *Judas Machabée* formoit un volume séparé des *Gestes d'Alexandre*. Il ne faut donc pas rapporter à celles-ci les indications de date et de propriété qui se trouvent à la fin du *Judas Machabée*. C'est Bourdelot, auteur présumé des notes qui sont en tête de chacun

des deux poèmes, qui les auroit réunis vers le commencement du xvii^e siècle.

La leçon d'*Alexandre* diffère beaucoup de toutes les autres. Le copiste, sans doute trouvère lui-même, s'est permis ici de fréquentes additions. Il a même changé la disposition des branches et par conséquent des grandes initiales. Commencement :

Qui vers de bone estore vent entendre et oïr
Pour prendre boin essample de prouche acueltr. . .

F^o 22, charmante miniature représentant la fameuse digue élevée par Alexandre sous les murs de Tyr. La digue est ici convertie en un château mobile. C'est là que commencent les *Fuerres de Gadres* par un vers plus correct que celui du msc. 6985, cité plus haut t. III, p. 103.

Devant les murs de Tyr là dedens en la mer
Li rois de Macedoipe fist .i. castel fremer.

F^o 34, petite miniature représentant le combat d'Alexandre contre Gadifer. — F^o 53, vue de l'entrée d'Alexandre dans Jérusalem. — F^o 47, la fin de la branche des *Fuerres de Gadres* n'est pas indiquée; le nom d'*Alexandre de Paris* est omis, et celui de *Lambert le Cort* n'est rappelé que de la manière suivante :

Si vous dirat de Daire c'Alixandres conquist,
De Porus le roi d'Inde que cacha et ocist;
Et des bones Artu que cerqua et quequist:
Del duc de Palatine qu'il mata et ocist;
Et de le vois des arbres, ce que de sa mort dist.

Et si com Appollum s'imaige contretist ;
 De Gos et de Margos que il enclost et prist,
 Que jamais n'en istront jusqu'au jor antecrist ;
 Et de la fort cité Babilone c'asist,
 Et si com Aristotes l'entroduist et aprist.
 La vérité de l'oistre si cum Lucas l'escrit,
 .I. clers de Castiaus fort Lambers li tors le fist,
 Le latin en roman où ce estoit le mist.

La *bataille de Porus* et les *merveilles de l'Inde* commencent au f^o 49 par un couplet différent de celui des autres leçons :

Ce fu ce mois de mai que fait caut et seri
 Que cil bos raverdisent et cil pré sont flori. . .

F^o 63, miniature indiquant l'arrivée d'Alexandre aux *arbres des pucelles*.

F^o 74, deuxième branche des Vœux du paon :

Ce fu el mois de mai que florissent ja din,
 Que cil oiselet cantent sauef en lor latin.

F^o 79, expédition d'Alexandre en Chaldée. Cette branche qui continue celle de l'*entrée de Babylone*, est mutilée dans le msc. 6985. (Voy. t. III, p. 406.) L'initiale se rapporte ici à ces deux vers :

Alixandres cevauche à loi d'empereour,
 Amasone a conquest et Inde le major, —
 Saisie Babilone et de Babel la tur.

F^o. 89, deuxième branche de la *Signification de la mort d'Alexandre* :

A l'entrée de mai tot droit en cel termine. . .

Elle est complète ici, et suivie d'une dernière

branche intitulée la *Vengeance de la mort Alixandre* :

De la mort Alixandre avés oï assés
Coment fu par les sers li rois empoisonnés. . .

Voici le dernier couplet de toute la geste :

Ensi doit-on mener traitors losengier.
En itele maniere que m'oés tesmoignier
Fu vengiés Alixandres qui tant fist à prisier.
Cil dame Dex de glore qui tout a à jugier
Si ait merci de s'ame, sé on en doit prier.
Ci defaut la matere n'en sai avant nonchier,
Et celui qui l'escrit garde Dex d'encombrier.
Et qui le fist escrire, Dex li puist otrier
Pais et plenté et joie quanques ore mestier
A prodome servir, por son cors aaisier ;
Et quant ara vescu son aage plenier
En paradis en face o Dieu l'ame herbergier.
— Explicit et fine Alixandres.

En résumé, si jamais la *geste d'Alexandre* trouve un éditeur, comme elle en seroit fort digne, on pourra consulter avec fruit la leçon du manuscrit 7190⁴.

II. ROMAN DE JUDAS MACHABÉE. (F^o 105.)

L'auteur de ce poème est un arbalétrier nommé Gautier de Belleperche, réclaté comme Picard par Fauchet et l'abbé De Longchamps, comme Bourguignon par La Croix du Maine, et comme Normand par l'abbé de La Rue. Il résulte de toutes ces prétentions contraires que l'on ne sauroit dire en quelle ville et même en quelle province de

France naquit Gautier de Belleperche. Le copiste auquel nous devons la conservation de son ouvrage paroît avoir suivi le dialecte de l'Île-de-France ou de la Champagne; mais il n'en faut rien conclure absolument pour résoudre la question d'origine.

Il est seulement certain que le roman de Judas Machabée fut commencé dans le XIII^e siècle et avant l'année 1280. A cette dernière époque un trouvère fort médiocre, Pierre du Riés, s'avisait de lui donner la conclusion qui lui manquoit, en racontant la mort de Judas et les événemens décrits dans les chapitres 8, 9, 10, 11 et 12 du 1^{er} livre des Machabées. Pierre du Riés nous apprend lui-même le point auquel Gautier de Belleperche avoit laissé son ouvrage :

Aitant vous ai à fin mis
 Cest romans que nous fist Gautiers
 De Belleperce arbaestiers.
 Et se nostres livres fin a ,
 Gautiés pas ne le parfina ,
 Et dist que jà nel fineroit
 Por Judas qu'en la fin moroit ;
 Né n'estroit jà à ce amors
 Què tel chevaliers presist mors.
 Et se Gautiers le commencha,
 Pieros du Riés dès-lors en cha
 Remist au parfaire son us
 Que li premiers Demetrius
 Occist son oncle Antiochon ,
 Come mauvais , en traizon.
 Et por ce qu'il n'en fust mentère
 Ot de la Bible la matère. (F^o 218 et dernier.)

Immédiatement après ces vers , le copiste du

manuscrit, qui peut-être étoit Pierre du Riés lui-même, a écrit :

Mil et .ii. cent et quatre vins,
De ce me fai-je drois devins,
Fu lors partrovés cis romans,
Tesmôing lés eskevins dormans.

Quels étoient ces échevins dormans ? d'aventure, ceux de la petite ville de Dormans, entre Épernay et Château-Thierry ? Je me garderai de l'assurer, dans la crainte des réclamations de la Normandie, de la Bourgogne et de la Picardie. Il suffit de remarquer que le roman de Judas Machabée fut achevé avant l'année 1284, et que l'ouvrage de Gautier de Belleperche pourroit bien être d'un demi-siècle antérieur à celui de Pierot du Riés.

Ce poème ennuyeux, fatigant et surchargé de récits belliqueux, n'a pas moins de 23,000 vers, et les premiers 20,000 sont l'ouvrage de Gautier. En voici le début :

Cil ki peu set et peu aprent,
Petit gaaigne et petit prent,
Ne peut monter en nul grant pris;
Ne nus n'ara ja tant apris
De maistrie ne de savoir
Qu'il puist une grant los avoir
Por son sens celer ne reponre. . .
Longuement a esté enclose
L'istoire et téeue et coverte;
Or ert séue et descouverte,
Par moi qui oi à non Gautiers
De Beleperche, arbalestiers;
Et si vos voil faire savoir

Que je nel fas por nul avoir ,
 Por promesse ne por loier ,
 Mais por bone gens raloier ,
 Et por moi méisme deduire . . .

Voy. l'Hist. litt. de la France, t. XXI, article
Gautier de Belleperche.

Avant d'appartenir à Julien Brodeau, le manuscrit de Judas Machabée étoit la propriété de Fauchet, qui a mis une note en tête du premier feuillet, et plusieurs explications et corrections marginales dans le courant du récit. Au xv^e siècle, il appartenoit à l'un des pères de notre histoire générale, Nicolas ou Nicole Gilles, dont voici la souscription autographe (f^o 218 r^o) : « Pertinet Ni-
 » colao Gilles, domini nostri regis notario et se-
 » cretario, ejusque in camera compotorum clerico.
 » Et emit Turonis à Johanne Dussaou Bellijoci,
 » propè Loches. In mense Januarii M^o. CCCC.
 » octuag^{mo} tertio. » En effet la signature de ce
Dusseau est au v^o du même feuillet.

Les critiques ne nous ont pas appris jusqu'à présent que Nicolas Gilles ait été *clerc de la chambre des comptes*, mais seulement secrétaire du trésor. La date de 1483 est d'ailleurs la plus ancienne dans laquelle figure son nom. La première édition de ses *Annales et Chroniques* est de 1492, in-4^o.

N° 7190⁵.

801. LES GESTES D'ALEXANDRE.

Volume in-f° parvo vélin de 199 feuillets à deux colonnes, miniatures et initiales; commencement du XIII^e siècle. Relié en maroquin rouge.

Fonds de Cangé, n° 11 bis.

Ce numéro comprend deux manuscrits : le second, d'une date plus récente, a été joint par Cangé au premier comme son complément; il forme les feuillets 192 à 199. Le premier avoit été précédemment acquis par le même Chatre de Cangé à la vente d'Anet, en 1724, pour la somme de 70 francs. Il provenoit de l'ancienne librairie de *Castres*, comme on le voit d'après les lignes suivantes tracées à la fin de la 2^e col. v^o du f^o 191. « Ce rommans est » à très hault et très puissant prince le roy de » Hongrie, de Jerusalem et de Sicille, conte de » la Marche et de Castres; — et depuis au duc de » Nemours, conte de la Marche, son fils. — *Jacques* pour Castres. » Jacques de Bourbon, roi de Hongrie, mort cordelier à Besançon en 1438, eut, de Béatrix de Navarre, Éléonor de Bourbon laquelle épousa Bernard d'Armagnac. Jacques de Nemours, exécuté aux halles en 1477, étoit son petit-fils.

Disons au moins quelque chose de la célèbre

collection d'Anet. Diane de Poitiers avoit rassemblé une admirable bibliothèque dans cette résidence, que Henry II avoit fait construire pour elle. Anet passa ensuite dans la maison de Bourbon-Vendôme, et les enfans de Gabrielle d'Estrées augmentèrent beaucoup la *Librairie*. En 1718, la mort de Marie-Anne de Bourbon-Condé, duchesse douairière de Vendôme, fit entrer Anet dans la maison de Condé. Et le 15 novembre 1724, après la mort d'Anne de Bavière, duchesse douairière de Bourbon, la Bibliothèque fut vendue à l'encan sur un méchant catalogue dressé par le libraire Gandouin et devenu fort rare aujourd'hui. C'est d'Anet qu'est déjà venu le volume précédemment décrit N° 6985³.

Le manuscrit que nous avons sous les yeux, fort imparfait et mutilé en plusieurs endroits, est devenu précieux par les notes et les additions que Cangé a écrites sur les marges, aux interlignes, et sur les feuilles de garde.

Voici les branches principales :

I. « Les Enfances d'Alixandre. » (F° 1.) Ici, le scribe a écrit *Ogier* dans le vers souvent cité :

Je ne vous comenc pas de Landri ne d'Ogier. . .

II. « Coment Alixandres asiet le chastel de Tyr » ou les *Fuerres de Gadres* (f° 21 v°). A la fin de cette branche ne sont mentionnés ni *Alexandre de Bernay*, ni *Lambert le Corl*. Cela est remarqua-

ble dans une leçon qui est peut-être la plus ancienne de toutes.

III. « Aristote qui enseigne Alixandre. » (F° 50 r°.).

IV. « Coment Alixandres vient en la terre Porus d'Inde ; » ou la bataille de Porus et les merveilles de l'Inde. (F° 54 r°.)

V. « L'entrée d'Alixandre dans Babylone. » (F° 77). Cette branche, dont la fin n'est pas conservée dans le msc. 6985, qui est notre point de départ, est ici entière comme dans le msc. 6987. (Voy. t. III, pag. 106 et 199.)

VI. « Les voeux du paon. Première branche, intitulée seulement ici : « Coment Alixandres en- » contra Cassaneus du Larris, le frère Gadifer du » Larris. » (F° 107 v°.)

Cette branche se subdivise en quatre autres :

- 1° « La bataille ou li baudrains fu pris. » (F° 111.)
- 2° « Li jeux du roy qui ne ment. » (F° 118.)
- 3° « La pais de Gadifer et d'Emenidon. » (F° 123.)
- 4° « Li jeux des Eschis. » (F° 125.)

VII. « Les veuz du poon. » Deuxième branche. (F° 132.) Comme au msc. 7190⁴, f° 74.

VIII. « Signification de la mort d'Alixandre. » Branche différente de celle du msc. 7190⁴, f° 89. Elle est intitulée ici : « Uns monstres qui » fu menez devant Alixandre. » (F° 168.)— Cette branche est ici complète et comprend les regrets de la mort d'Alexandre, commençant ainsi :

Mout fu grant la dolour quant li rois fu fenis. (F^o 173.)

IX. « La vengeance de la mort d'Alixandre. »
(F^o 179.) Elle diffère de celle que renferme le
msc. 7190⁴, et commence ainsi :

Seignours or fetes pais, un petit m'entendés,
Le sens de nul sage home ne doit estre celés.

L'auteur s'est nommé dans le second couplet,
non pas Jean Nivelon, comme je l'ai dit, t. III,
p. 402, mais *Jehan li Nevelais* :

Seignors or fetes pès, un petit vous tesiés,
S'orrés bons vers noviax, que li autre sont viez.
Jehan li Nevelais fu moult bien afaitiez,
A son ostel se sist, si fu joians et liés.
Uns chantierres li lut d'Alixandre à ses piez,
Et quant il a oï si fu grains et iriez,
Et dist moult iert dolens s'encore n'iert vengiez.
D'un fiz nés de Candace en a vers comenciez
Bien dis et bien ditez, bien fez et rimoeiez;
Encore sera il del conte Henri liez;
Cil est sor tout li mons de donner efforciez,
Sages est et cortois et preus et afetiez,
Et aime les eglises et honore clergiez,
Les povres gentilz homes n'a-il pas abessiez,
Ançois les a très-bien levez et essauciez
Et donées les terres, les rentes et les fiez,
Jà de doner ne fu son pers apareillez. . . .

Ce début a bien son importance. On y voit
que Jean le Nevelais écrivit la branche de la Ven-

geance d'Alexandre, long-temps après que les précédentes *gestes* eurent été composées par Lambert le Cort et les autres. On voit encore ici, chose rare, qu'au lieu de consulter des traditions historiques, le Nevelais laisse à son imagination le soin de trouver la punition des assassins d'Alexandre. Mais à quelle époque, dans quelle province vivoit l'auteur? La mention du comte Henry doit nous servir de guide dans cette recherche; il étoit Champenois. D'ailleurs, les éloges donnés à l'extrême libéralité, à la piété de ce prince, ne conviennent parfaitement qu'au comte Henry I^{er} de Champagne, surnommé *le Large*, et fondateur de la belle église de Saint-Étienne de Troyes, de l'Hôtel-Dieu de la même ville, et d'un grand nombre de chapitres de chanoines dans ses états. Joinville a rapporté de sa magnificence plusieurs témoignages curieux. Il suivit Louis VII à la Terre sainte, revint vers 1145, et mourut en 1180. Son fils, Henry II lui succéda, qui mourut en 1197.

Sans doute, Jean le Nevelais pourroit avoir adressé ses éloges au deuxième Henry; mais en ce cas-là il auroit fait quelque allusion à la haute réputation de largesse laissée par le père de son protecteur. Et, quoi qu'il en soit, le règne de Henry II étant, comme celui de Henry I^{er}, renfermé dans le XII^e siècle, il faut nécessairement reporter à ce temps-là la composition de l'une des dernières branches des *gestes d'Alexandre*. Certainement

rien ne pouvoit mieux justifier ce que nous avons conjecturé ailleurs de la date des branches précédentes. Pour le troisième Henry de Champagne, mort vers la fin du XIII^e siècle, la mention de Nivelais ne sauroit lui convenir, puisqu'en recevant la couronne de comte ce prince avoit hérité du royaume de Navarre; le poète n'auroit donc pas manqué de lui donner le titre de *roi*.

Jean le Nevelais étoit originaire de Troyes suivant de grandes apparences, et Fauchet l'avoit conjecturé avant nous, « y ayant encore, » ajoutait-il en 1581, « une honnête famille à Troyes portant tant le nom de *Nevelet*. » Ce n'est pas, comme l'a dit La Monnoye, à cause de ces *Nevelet* que le bon Fauchet a écrit le nom de notre trouvère, le *Nevelois* ou *Nevelet*; mais bien parce que la leçon que nous avons sous les yeux porte le *Nevelais*. La Croix du Maine, Geoffroy Thory et Fauchet assignent aux ouvrages de ce poète la date de 1193; Ginguéné dans l'*Histoire littéraire* s'est rangé de leur avis, (t. XV, p. 127) : à l'occasion de *Nevelais*, Duverdier a extrait de Fauchet, sans l'avouer, un excellent article de philologie française auquel je renvoie mes lecteurs.

X. « Le restor du paon. » Comme on l'a déjà dit, cette partie, écrite au XV^e siècle, a été ajoutée au manuscrit et n'y est pas adhérente. Dans l'ordre chronologique, elle devoit précéder la *Signification de la mort Alexandre*. Premiers vers :

Quant Porrus li yndoïs et tuit si compaignon
 Oreut par reverence et en grant devotion
 Loenges et mercis rendues au Poon. . . .

Cette branche a un peu plus de 1250 vers, et finit
 ainsi :

Et li roys Alixandres en Babiloine ala.
 Las! por quoi i aloit? on l'i enpoïssonna.
 Par force tout le mont vainqui et conquesta,
 Et lors qu'il l'ot conquis, erramment le lessa.
 Ci finent du Poon li veu c'on i voua;
 Benoit soit qui de cuer por celi proïera
 Qui la matire prist d'Alixandre et rima,
 Et qui *en priere* l'acomperagnera
 Celui qui du Poon les veus y ajousta;
 Et especialment celi qui y enta
 Le restor du Poon que cil entrobha,
 A tous les autres veus emprit et compassa,
 Et coment mercier Ellyot espoïssa
 Come li roys le prist assist et accorda,
 Et com Emmenidas la niece maria
 A jone Gadifer quant à lui s'acorda.
 — Exploit du Poon; bien ait qui les lira.

F^o 7190 ^{s. s.}

802. ROMAN DE FLORIMONT EN VERS, PAR AIMÉ DE VARENNE. — LES GESTES D'ALEXANDRE.

Volume in-f^o mediocri vélin de 101 feuillets à trois colonnes, trois miniatures, initiales; XIII^e siècle. Cartonné.

Fonds de Colbert, n^o 1506.

Les deux premiers feuillets sont d'anciennes feuilles de garde, de la main du copiste de tout le reste. Elles contiennent un fragment de Partenopeus de Blois, en 552 vers, dont les premiers sont :

Ne l'avoit, nus hons entresait
Ne s'esjoie de son deshait
Ne s'elle dort ne s'elle veille. . . .

Pour *Florimont*, voyez ce que nous en avons dit, t. III, p. 9 à 53. Les *Gestes* d'Alexandre, qui commencent au f^o 50, offrent six grandes initiales, outre celle de début; la première au f^o 82, avec les enseignemens d'Aristote :

Or entendez, Signor, que ceste estoire dit,
De Daire le Persant k'Alixandres conquist. . .
La verté de l'estoire si com li rois le fist,
Uns clers de Chasteldun *Lambers li Tors* l'escripst.

La seconde est au f^o 83, avec la *Bataille de Porus* :

Ce fu el mois de mai un poi devanf l'issue.

La troisième est au f° 85 :

A l'aube apparissant sont d'ambes pars monté,
Tous furent de bataille garni et apresté. . . .

La quatrième f° 95 :

Ce fu apres esté come ivers entra
Que li rois Alixandres iceste gent trova. . .

Aux folios 126 v° et 127 r° sont deux miniatures agréablement faites, montrant comment Alexandre gravit jusqu'au paradis terrestre. La cinquième initiale est au f° 129, devant la seconde partie de la signification de la mort d'Alexandre :

A l'issue de mai tout droit en cel termine. . .

La sixième et dernière se rapporte à la *Vengeance de la mort Alexandre*, f. 134 :

De la mort Alixandre oït avez assez. . . .

Le dernier couplet de cette dernière branche commence et finit par ces vers :

Pris est Antipater, cui qu'en poist ne cui non,
Cantius, cil de Malite le met en sa prison. . .
— Et mis l'ont en tel liu où mais ne le verront,
Et cil li respondi : Et nous, que là feron ?

La feuille de garde de la fin contient un fragment de la deuxième branche des *Vœux du Paon*.

Ce manuscrit est d'une excellente écriture, et la transcription a été faite avec intelligence. C'est l'une des meilleures que je connoisse des Gestes

d'Alexandre et du roman de Florimont. Il a appartenu à une certaine famille de *Migailot*, et les mots suivans sont écrits sur le verso du feuillet 141 : « Ce présent volume, ouquel sont contenez
« deux histoires, me fut donné et envoyé par mon
« cousin, M^e Robert Migailot, chanoine de Laon, et
« reccu par moy le xxvii^e jour de juin, l'an de grâce
« mil cinq cens et quinze. »

N^o 7191.

803. GESTE D'ANSEYS DE CARTAGE, PAR PIEROT DU
RIÉS. — ROMAN D'ATHIS ET PORFILIAS, PAR ALEXAN-
DRE DE BERNAY.

Volume in-4^o magno vélin de 195 feuillets à deux colonnes, vignettes et initiales; fin du xiii^e siècle. Autrefois couvert en cuir à deux fermoirs de laiton; puis en velours vert figuré; et aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats et à la fleur de lis sur le dos.

Fontainebleau, n^o 1732. — Anc. Cat., n^o 433. — Sainte-Palaye,
not. 550.

La reliure la plus ancienne étoit celle qu'avoit notre manuscrit dans la bibliothèque de Charles V et de Charles VI, à laquelle il appartenoit, comme j'ai pu le reconnoître grâce à la comparaison des anciens inventaires. Voici comme Giles Malet l'a décrit en 1373 : « Anseys de Cartage. Athis et
« Prophiryas rymé. » A ces mots, Jean Blanchet ajoutoit sur la marge en 1385 : *Il y est.* Puis en

1410, les commissaires de Charles VI recolloient le même ouvrage de la manière suivante : « Anseis » de Cartage, Athies et Profilias, rimé. escript en » francois de lettre formée à deux coulombes, com- » mençant au 1^r foillet : *Signor dist*; et bu derre- » nier : *c'est-il-vos*. Couvert de cuir, à deux fer- » moirs de laton. » (Msc. 8354³, f^o 77 v^o). — Cette indication ne permet pas le plus léger doute sur l'identité de notre manuscrit.

Enlevé suivant toutes les apparences par le duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, quelque temps maître de Paris, notre volume enrichit la collection du sire de La Gruthuyse sur la fin du xv^e siècle. Les armes de ce seigneur furent alors placées au bas du premier feuillet; et si depuis on les a remplacées par celles de France, il faut convenir qu'il y avoit en cela toute justice, puisque les premiers propriétaires légitimes avoient été les rois de France. Il fut alors couvert de velours figuré; et les traces de ce velours existent encore sur le r^o de la première feuille de garde (voy. M. Van Praet Bibl. de La Gruthuyse, n^o L). Le manuscrit alla ensuite à Blois, puis à Fontainebleau, puis enfin revint au giron de la Bibliothèque royale à Paris.

L'écriture en est fort bonne; les ornemens, rares, sont agréables et de bon goût.

. Nous avons déjà dit un mot (t. III, p. 172) de la chanson de geste d'Anseis de Cartage; et ce mot nous paroît suffisant, puisqu'on peut joindre aux

analyses qu'en ont données MM. de Reiffenberg et Leroux de Lincy l'article que M. Amaury-Duval a consacré au même poème dans le tome XIX^e de l'*Histoire littéraire*, p. 648 à 654. M. De La Rue en a aussi longuement parlé dans ses *Bardes, Jongleurs et Trouvères*, mais il n'a pu venir à bout de nous persuader que *Pierre du Riés*, fut un poète de grande invention, ni que la Normandie pût et dût se glorifier de lui avoir donné le jour. Le seul mérite de Pierre du Riés, c'est de versifier avec correction. Premiers vers :

Seignour, oïés que Diex vous benéie
 Li glorieus, li flex sainte Marie,
 Canchon moult bonne et de grant seignorie;
 Ele n'est pas faite de gaberie,
 Ains est d'estoire de ville anchiserie.
 Li ver en sont rimé par grant maistrie, etc.

Derniers vers :

Et l'emperere est de Loon partis,
 Et vint à Ais, si est amaladis.
 Mors fu au tierme que Diex li ot pramis.
 A grant duel fu en la chaiere assis,
 Poi vesqui puis dus Namles et Tieris.
 No canchon fine, de Deu de paradis
 Soit benéois qui les vers a escrits,
 Et vous ausi que les arés oï.

On voit que dans cet *explicit* il n'est aucunement parlé de Pierre du Riés. C'est dans une autre leçon, conservée sous le n^o 540^s du Supplément françois, que les vers suivans sont ajoutés :

Et cil si soit qui ausi les a dis.

Par Pierot fu leis romans escriz
 Du Riés qui est et sera bons chaitis.
 Je n'en sai plus, foi que doi saint Denis,
 Né plus avant n'en truis en nuz escriz,
 Mais alons boire, qu'il est bien miedis.— Explicit.

Sur cette indication unique, on peut douter que le jongleur Pierot du Riés soit le véritable auteur d'Anseïs, que peut-être il n'a fait que transcrire.

Pour le roman d'*Athis et Phorphirias*, ou *Prophirias*, ou *Porfilias*, nommé aussi le *Siège d'Athènes*, par Alexandre, voyez ce que nous avons eu occasion d'en dire, t. II, p. 494. La leçon de ce deuxième manuscrit est de beaucoup la plus belle et la plus exacte. Deux charmantes miniatures la décorent. Remarquez aussi la vignette du frontispice ; une vieille femme poursuit de sa quenouille cassée un renard qui emporte son coq.

N° 7192.

804. FRAGMENS EN VERS FRANÇOIS ET PROVENÇAUX. — GESTES DU CHEVALIER AU CIGNE.

Volume in-^o parvo vélin de 253 feuillets à deux colonnes, miniatures et initiales ; XIII^e siècle. Couvert autrefois sur bois, d'une étoffe de laine jaune d'un côté et pourpre de l'autre ; aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis accompagnée de quatre plus petites fleurs sur les coins.

Ce beau manuscrit a été acquis sous Louis XIV d'un particulier dont le nom n'est pas indiqué dans nos catalogues.

FRAGMENS EN VERS. (F° 1.)

Je reconnois d'abord un *Sirvente* de Pierre Cardenal :

Tout temps asit engan est falsetat. . . .

Puis un fragment de sept vers :

Our est vengus de France que om ne semonc. . .

Ces fragmens et les suivans semblent écrits par un troubadour, à mesure qu'il les composoit. Ce sont des ébauches qui peuvent avoir leur intérêt. Sur le verso du f° 2, je remarque la pièce fameuse de

Hour axes heu mil marc de blanc argent. . .

que les trouverres se sont approprié. Au f° 5 v° sont d'autres fragmens ou débuts de chansons de geste. Je pense qu'un copiste, pour montrer à un maître écrivain ce qu'il pouvoit faire, a mis ici, d'abord une miniature qui se rapportoit au début de la première branche du Chevalier au Cigne, puis trois préambules : le premier et le troisième appartenant à la même branche, le deuxième mieux approprié à l'une des gestes de Guillaume d'Orange.

Un charmant *Salut d'amours* est au f° 6. Premiers vers :

Dieus qui le mont soutient et garde
Sousti gue m'amie en sa garde,

En bonté, en plenté d'avoir,
En solas, en bien, en savoir. . .

Il est de 183 vers, dont quelques-uns mutilés.

F^o 7. « Florence et Blanchehors. » C'est une querelle sur le mérite relatif des chevaliers et des clercs, dans les affaires d'amour. Florence, qui soutient les chevaliers devant le tribunal amoureux, est vaincue par Blanchehors. Mais il faut remarquer que par *clercs* le trouverre n'entend pas les ecclésiastiques, mais les avocats, les médecins, les baillis, etc., etc. Voici les premiers vers :

El mois de mai avint l'autrier,
Deus pucheles en un vergier
Estoient emmi un prael,
D'amors tenoient lor revel. . .
Et Blanchehors un clers amoijt
Maistres estoit de lois; de plait.

La pièce a 433 vers. Elle est presque entièrement différente de la leçon publiée par Barbasan, puis par Méon (Fabliaux et contes, t. II, p. 354 à 365). Dans l'édition imprimée, la pièce n'a que 348 vers.

A la suite sont 17 vers de préceptes moraux en cinq stances. Voici la première et la dernière :

Drois est et jel ferai estable
Que puis que li hom siet à table,
Qu'il ne doit mie trop parler;
S'il dist cose qui n'est metable,
On li tourne ses dis à fable....

Sage felon doit-on crémir,
Et sot felon doit-on hair.

Sot debonaire deporter,
Et sage debonaire amer.

II. CHANSONS DE GESTE DU CHEVALIER AU CIGNE. (F^o 11.)

L'écriture, à partir de ce feuillet jusqu'au 71^o, est d'une beauté parfaite. Le copiste des dix premiers feuillets, dont la main, sans être excellente, est encore d'une netteté remarquable, continue le reste de la transcription.

Les deux premiers couplets, commençant :

Signeur, oiés canchon ki mout fait à loer,
Par iteil convenant le vos puis-je conter
Que la viertus dou ciel le vous laisse escouter. . .

se rapportent à la seconde branche, celle des *Enfances Godefroi*. C'est une méprise du jongleur qui dirigeoit le copiste.

Le troisième couplet répond au troisième de la première branche dans le msc. 7190. Les autres suivent régulièrement l'ordre de cette première branche. Mais il faut remarquer qu'ils abondent en variantes.

Une grande initiale est placée après l'incendie de Bouillon et la disparition du cor qu'Elias le chevalier au cigne avoit recommandé aux soins de sa femme, la curieuse Béatrix. Une autre initiale est placée devant le récit des dernières actions d'Elias et de l'enfance de ses petits-fils. C'est une nouvelle branche commençant ainsi :

Par icelle mainièrre que nous à vous dion
 Parti de la ducoise li bons dus de Bouillon...
 Del Chevalier au Cigne ci endroit vous diron;
 Souvent en ont canté cil jogleor breton
 Mais n'en sevent nient le monte d'un boton.

Puis dans le second couplet :

Seignor or escoutés, que Dix vous soit amis...
 Del Chevalier au Cigne avés les vers oïs
 Si com fu por noier seur la riviere mis...
 Puis s'en ala arières si com dist li escriis.
 Illeuc s'en retorna, de cou sui-je tos fis.
 Mais ainc par jogleor ne fu li vers oïs.
 Mais je le vos dirai si com dist li escrit
 El roule à Sainteron où fu trovés jadis;
 Uns moines la trova, qui en rimes l'a mis,
 Jhûs assolle l'arme et mete en paradis.

Remarquons une variante importante dans un épisode qui pourroit bien être fondé sur la vérité. Eustache de Boulogne, époux d'Ida, étant devenu malade, Reniaumes, châtelain de Montreuil, rassemble ses compagnons et ravage les terres de son seigneur, le comte de Boulogne, qu'il veut déposer. Dans le n° 7190, c'est Godefroi de Bouillon qui revient alors d'Angleterre pour défendre son père, et qui met à mort Reniaumes à peu de distance de Montreuil :

De là ù il ochist le felon soudduiant
 De ci à Mosteruel, por le mien escient
 N'a mie deus arcies (1) à un mauvais serjant.

(1) *Arcies* : portées d'arc, pour un mauvais archer. La leçon du msc. 7190 m'a paru plus correcte.

Encor sevent le liu, li viel home saçant
 Qui sont en la contrée et el pais manant.

Dans le msc. 7192, au lieu de Godefroi, c'est Eustache de Boulogne qui combat et tue Reniaumes.

Au f° 78 commence la laisse des prophéties de la mère de Corbaran de Perse. Le feuillet suivant donne le nom du moine, auteur présumé de toute la branche des Enfances Godefroi :

Quant li soldans l'entent de maitalent fu caus,
 Tous eu fu esmaris ce tesmoigne *Rainiaus*.

Ces deux vers sont également dans le précédent manuscrit au f° 148 r°, et dans l'autre leçon n° 7628.

F° 88. Cornumarans ayant pris congé de Godefroi de Bouillon, est attaqué par un chevalier du duc; il parvient à le tuer et regagne la Palestine. Là s'arrête la seconde branche du *Chevalier au Cigne*. Notre leçon, plus courte que celle du msc. 7190, rappelle encore dans les derniers vers le nom de l'auteur :

Signor, vous qui avés la leçon escoutée
Rainiaus commande à tous, qui cest œuvre a trouvée
 Que depriés le roi qui fist ciel et rosée
 Et la sainte pechele qui sans pechiet fu née
 Que de tous les meffais dont s'ame est encopée,
 Li face vrai pardon quant sen arme ert finée.
 Al sain saint Abraham soit mise et commandée.
Amen ! cascuns en die. Li estore est finée.

Et pour mieux nous prouver qu'il ne s'agit pas ici du copiste, celui-ci, après un bel *explicit*, a écrit en majuscules le quatrain suivant :

A la fin de cest livre où j'ai pené jour Voil prier à la dame où toute douchours Que deprit à son fil doucement que tant Que me giet de pechiet et que m'ame el ciel	}	maint.
---	---	--------

La chanson d'Antioche, troisième branche du Chevalier au Cigne, commence au f° 98 v° par le couplet suivant qui, dans la leçon du msc. 7190, fait encore partie, mais à tort, de la branche précédente :

Signor soiés en pais, laissiés la noise ester,
 Se vous volés canchon gloriouse escouter,
 Jà de nule meillor ne vous estra douter...
 Cil noviel jogleor qui en sueuient cāter ,
 Le vrai comancement en ont laissiet ester,
 Mais Graindor de Douai n'en vot mie oblier
 Qui nous en a les vers tos fait renovelier.

Cela ne signifie pas que Graindor de Douai soit le compositeur de la chanson, mais l'arrangeur, ou mieux encore le jongleur qui avoit le premier fait ajouter l'expédition de Pierre l'hermite à la chanson d'Antioche. Nous sommes d'avis que les jongleurs faisoient bien, avant le travail de Graindor, de négliger la croisade de Pierre, sur laquelle personne n'avoit de renseignements positifs, et que le bruit populaire avoit bientôt surchargée d'incidents imaginaires. Dans le troisième couplet, Grain-

dorjustifie l'opinion que je viens d'émettre. Après six vers inintelligibles, et qui, suivant toutes apparences, sont de l'argot ou langage conventionnel du temps, le jongleur continue :

Ci comence la geste de la muete Pieron... ;
 Mais n'estoit pas rimée issi com nous l'avons,
 Rimée est de novel et mise eu quareillon.
 Mais cil qui la rima n'i volt metre son non,
 Por çou que teus l'oïst qui fronçast le menton.
 Dix li otroit qu'il ait de s'ame garison
 Que ne voïst en infier, ceste male maison.

Donc, *Graindor de Douai*, qui se nomme dans le couplet précédent, ne songeait pas à passer pour le trouverre auteur du poème ; mais seulement pour le jongleur qui en avoit mis plusieurs lambeaux ensemble. Je ne sais pas bien ce que veut dire *et mise en quareillon*.

Il y a des vignettes aux folios 120, 156, 165, 170, 175, 195, 201, 240, 247, 243.

N° 7192⁵.

805. ROMAN D'AIMERY DE NARBONNE ET DE GUILLAUME
 D'ORANGE, EN PROSE.

Volume in-8° mediocri vélin, de 261 feuillets à deux colonnes, vignettes et initiales ; xv^e siècle. Relié en maroquin rouge uni.

Fonds de Cangé, n° 13.

Ce gros volume, fort bien écrit, contient la traduction de tous les romans de la geste d'Aimery

de Narbonne et de ses enfans, faite dans le xv^e siècle par un écrivain assez habile, qui ne s'est guère écarté des modèles poétiques du xiii^e siècle. Il a divisé sa traduction en nombreux chapitres rapprochés les uns des autres. Je conseillerois assez de publier ce travail qui, s'il n'offre pas autant d'intérêt philologique que le texte même des chansons de geste, est écrit dans une langue moins vieille et plus intelligible au commun des lecteurs. Quelquefois le traducteur a étendu, plus souvent il a abrégé les anciens poèmes.

Premiers mots :, » Qui d'armes, d'amours, de
» noblesse et de chevalerie voudra biaux mots et
» plaisans racompter, mette painne et face silence
» ou lise qui lire voudra, et il pourra veoir, savoir
» et apprendre comment Aymery de Beaulandc con-
» quit par sa prouesce la cité de Nerbonne...comme
» l'istoire qui n'est mie mensongiere devisera en
» ce livre, se Dieu donne par sa grace que je le
» puisse translater de vielle rime en celle prose. Car
» plus volontier s'i esbat-on maintenant qu'on ne
» souloit, et plus est le langaige plaisant prose que
» rime..... »

Le volume devoit être orné d'autant de miniatures qu'il y a de chapitres; elles n'ont pas été exécutées.

N° 7193.

806. LE ROMAN DE LA ROSE, PAR GUILLAUME DE LORRIS
ET JEAN DE MEUN.

Volume in-4° magno vélin, de 133 feuillets à deux colonnes, une miniature; xv^e siècle. Relié sur bois en veau rougeâtre, et aux armes de France entourées du cordon de Saint-Michel et du chiffre de Charles IX sur les plats, aux mêmes chiffres sur le dos.

Bontainebleau, n° 629. — Anc. cat., n° 672. — Sainte-Palaye, nof. 552.

Exemplaire complet, mais trop nouveau pour avoir une grande importance. La signature de la fin, *Bonvalet*, parait être celle d'un copiste.

N° 7193^b.

807. LE ROMAN DE LA ROSE.

Volume in-f° parvo vélin, de 272 feuillets à deux colonnes, une miniature, et nombreux dessins au lavis ou à l'estompe; commencement du xv^e siècle. Relié en veau rougeâtre, à la couronne de laurier frappée en or sur les plats.

Fonds Colbert, n° 3158.

Au bas du feuillet de frontispice étoient des armoiries complètement effacées. A la fin la mention autographe : « Ce livre est à moi Claude Mondin, « avocat au parlement. »

Les petits dessins au lavis de cet exemplaire sont fort multipliés, et méritent l'attention des connoisseurs pour l'étude des costumes et de l'art au commencement du xv^e siècle. Toutes les pas-

sions sont figurées d'après les admirables descriptions des deux poètes. J'ai remarqué surtout : *Papelardie*, f° 7. *L'amour*, f° 25. *Bel-accueil*, f° 51. *Pèlerin*, f° 172 v°. La feuille 274 a été refaite au xvi^e siècle.

N° 7194.

808. LE ROMAN DE LA ROSE.

Volume in-f° parvo vélin, de 133 feuillets à deux colonnes; fin du xv^e siècle. Relié sur bois, en veau citron, aux armes de France et au chiffre de Charles IX sur les plats, aux mêmes chiffres sur le dos.

Fontainebleau, n° 870. — Anc. cat., n° 447. — Sainte-Palaye, not. 553.

Très-belle transcription, malheureusement fort mutilée et depuis long-temps, puisque le bibliothécaire de Fontainebleau le désignait ainsi vers la fin du xvi^e siècle. « Le Roman de la Rose dont « les figures sont coupées. » (Msc. 40293, f° 32.) — Il n'en reste qu'une au f° 44. La feuille frontispice a été également coupée, et le second feuillet conservé commence avec ces vers :

D'un tertre qui près d'ilec ière
Descendoit l'ave bele et roide,
Clerc estoit; et autre si froide
Comme puis ou comme fontaine...

N° 7195.

809. LE ROMAN DE LA ROSE.

Volume in-f° parvo, de 115 feuillets à deux colonnes, une miniature, initiales; xv^e siècle. Relié sur bois en veau brun, aux armes de France

et au chiffre de Charles IX, avec de beaux labyrinthes sur le plat des quatre angles.

Fontainebleau, n° 499. — Anc. cat., n° 358. — Sainte-Palaye, not. 554.

Exemplaire d'une écriture assez mauvaise. Sur la feuille de garde de la fin on lit : « Ce romant de
« la Rose a esté achapté de l'inventar de feu M. Jo-
« han Brinon, seigneur de Villennes, par moi De
« *Ranconnet.* »

On sait que les livres du président de Ranconnet furent confisqués sous le règne de Charles IX, et réunis alors à ceux de Fontainebleau. Voy. le P. Jacob, *Traité des bibliothèques*, p. 463.

N° 7196.

810. LE ROMAN DE LA ROSE.

Volume in-f° mediocri vélin, de 128 feuillets à deux colonnes, miniatures et initiales; xv^e siècle. Relié autrefois en veau sur bois; aujourd'hui en veau marbré, à l'aigle de France et au chiffre de Napoléon sur les plats.

Fontainebleau, n° 630. — Anc. cat., n° 533. — Sainte-Palaye, not. 555.

Au bas du premier et de deux autres feuillets, on remarque un écu d'or à la bande de sable chargée de trois quintefeuilles d'argent. Ce sont les armes de la famille *Martel*, telles que les marque Palliot. Elle est originaire du Dauphiné. La Chesnaye des Bois blasonne son écu *d'or à la bande de sable chargée de trois étoiles d'argent.*

La première feuille de garde à demi coupée et

la dernière sont remplies par un fragment liturgique du XIII^e siècle. Sur le v^o de la seconde feuille, un poète de la fin du XV^e siècle a écrit les quatre couplets suivans pour servir de préambule au roman de la Rose :

Povre dormant que fas-tu là?
 T'as beau dormir, se je t'esveille.
 Quel est ton non? dis-moi; o là!
 Tu songes trop, je me merveille.
 Je te requiers que tu t'esveille,
 Et me dis ce que t'as songé ;
Ungne autre fois pour la pareille :
 Mais que ne sois point mensongié.
 Il est passé plus demi jour,
 Lieve-toy sus à ma requeste.
 Où là? compains; Dieu doint bon jour !
 Tu montres bien qu'il est huy feste.
 Se t'as faing de toy fere honeste
 Ne songe plus, car sur mon arme
 Au grant palais on fait grant feste,
 Toutes y sont, ausi ta dame.

Le dormant.

Se tu savois quel desplaisir
 Tu m'as fait, ceste matinée,
 Marquet, t'as tort du grant plaisir
 Que m'as ousté ceste journée.
 Ellas ! or fust ma vie finée
 J'estoie eureux or est pasée,
 Ung point devant que fussiés ci ;
 Joie de moy, et ay *prins* soussi.
 Je suis content de toy conter
 Ce de quoy tu me fas priere.
 Seulement, pour toy contenter
 Remetant ma douleur *d* arière,
 Tu ne trouveras *point* mensongière
 Ma foy, combien sois travailléz ;

Or lis d'affection entiere
 Tout le fin long de ses feuillés.

L'écriture de cette leçon est bonne, et les petites miniatures très-grossières.

N° 7197.

811. LE ROMAN DE LA ROSE.

Volume in-4° mediocri vélin, de 144 feuillets à deux colonnes, miniatures et initiales; première moitié du xiv^e siècle. Relié en veau fauve marbré, à l'aigle de l'empire sur les plats, au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fontainebleau, n° 1790. — Anc. cat., n° 1480. — Sainte-Palaye, not. 556.

Leçon précieuse pour son exactitude et même son ancienneté. Les miniatures, quoique grossières, méritent quelque attention. Le roman finit au f° 143 avec le sizain suivant :

Explicit le romans de la Rose
 Ou l'art d'amours est toute enclose,
 Nature y est ramentée,
 Coment doit estre soustenue,
 Et ryt toujours, si com moy semble
 Quant *hic* et *hec* joignent ensemble.

Le dernier feuillet est rempli par des vers ascétiques sur l'amour de Dieu, commençant ainsi :

Mésmement de ceste amour
 Li plus sage n'i scevent jour :
 Mais or entens, je te dirai,
 Une autre amour te descrirai, etc.

N° 7198.

812. LE ROMAN DE LA ROSE.

Volume in-4° mediocri vélin, de 154 feuillets à deux colonnes, une miniature, une vignette, initiales; première partie du XV^e siècle. Relié autrefois en veau sur bois, aujourd'hui en veau marbré, au chiffre de Napoléon sur le dos.

Anc. Biblioth. de Mazarin. — Sainte-Palaye, not. 557.

Belle et bonne leçon, dont le dernier feuillet a été enlevé. Derniers vers conservés :

Aussi com fait li bons lechierres
 Qui des morsiaux est cognoissières,
 Et de plusieurs viandes taste...

Ce volume, qui paroit avoir été écrit dans les provinces limitrophes de l'Allemagne, fut donné en 1520 à l'évêque de Strasbourg, Guillaume de Honstein ou Hohenstein, qui occupa ce siège de 1506 à 1541. La preuve en est dans cette note écrite sur la feuille de garde du commencement : « Mu-
 » nus exigui pauperculi *parietarii pareciam* in
 » *Ilacheim*, propè arcem Moguntinar. Reverendo
 » in Christo patri et domino Wilhelmo ex familia
 » de Honstein prognato, ecclesie ac diocesis Ar-
 » gentinensis presuli oblato. Anno Virginis par-
 » tus... millesimo quingentesimo vicesimo. »

N^o 7199.

843. ROMAN DE LA ROSE. — LES SEPT ARTICLES DE LA FOY. — LE CODICILLE, EN FRANÇOIS ET EN LATIN.

Volume in-4^o magno vélin, de 196 feuillets à deux colonnes, une miniature, vignettes et initiales; xv^e siècle. Relié en maroquin vert à labyrinthes dorés d'excellent goût, rappelant les ouvriers de Groslier.

Anc. Biblioth. de Gaston, duc d'Orléans. — Sainte-Palaye, not. 568.

Les ornemens de ce volume, en petit nombre, sont d'une grande délicatesse de style, entre autres les branches de houx de la première vignette. La vignette représentant suivant l'usage le poète endormi, offre de précieux détails de meubles. Les feuilles qui parsèment la garniture du lit semblent mises avec intention et s'accorder avec la vignette. Au bas de cette même page du frontispice on remarque un petit écu renfermé dans une bande octaèdre. C'est un émanché d'argent et de sable de neuf pièces. J'ignore à quelle famille appartenoient ces armes; d'ailleurs, la transcription est nette et correcte.

Le roman de la Rose finit avec le f^o 153. Il est suivi du poème des *Sept articles de la foy*, mal désigné dans la rubrique, comme « le Codicille » maistre Jehan de Meung. » Nous en avons déjà parlé, tome III, page 175, et la leçon que j'ai sous les yeux justifie encore l'opinion qui attribuerait cette poésie à *Jean Chapuis*, et non pas à Jean de

Meun. Voici le dernier couplet, un peu différent du msc. 6985^{3. 3.}.

Et pour ce, dame debonnaire,
 Que je me weil çy du tout taire
 De toy louer et si ne puis
 Toutes tes louenges retraire,
 Te suppli-qu'il te weille plaire
 Prendre en gré ce que j'en chappuis,
 Car je croy vrayement que puis
 Que mon cuer ne puet de ton puis
 Sacher tout ce qu'il en veult traire,
 Que les copiaus et les chappuis
 Prendras en gré ce que j'en puis,
 Car ce te plaist qu'on en puet faire.

La réputation de Jean de Meun au xv^e siècle étoit telle qu'on lui attribuoit volontiers toutes les pièces de bonne facture, dont l'auteur se nommoit *Jean*. Cependant il est extrêmement vraisemblable que l'écrivain auquel on doit cette dernière strophe avoit nom *Jean Chappuis*; et pour faire changer d'opinion, il faudroit une leçon du xiii^e siècle ou du commencement du xiv^e, dans laquelle on ne la retrouveroit pas. En attendant j'en place la composition à la fin du xiv^e siècle ou bien au commencement du xv^e. Elle a été publiée par Méon à la suite du roman de la Rose.

3^o LE CODICILLE. (F^o 165 v^o.)

Il n'a pas d'intitulé, et est suivi d'un texte françois, traduction ou original. Voici le premier quatrain dans les deux langues :

F^o 165 v^o.

Dieux ait merci des trespassez !
 Car des biens qu'ils ont amassez
 Dont ilz n'eurent oncques assez
 Out-ilz toute leur part éue...

F^o 166 r^o.

Miserere defunctorum
 Theos partem quos bonorum
 Suam nec sat gregatorum
 Totam constat habuisse...

4^o LE TESTAMENT. (F^o 167.)

Sans intitulé. Nombreuses et bonnes variantes avec l'édition de Méon.

N^o 7200.

814. LE ROMAN DE LA ROSE.

Volume in f^o parvo vélin, de 145 feuillets à deux colonnes, miniature, vignettes et initiales; xv^e siècle. Couvert en parchemin.

Anc. Biblioth. des frères Du Puy, n^o 11. — Sainte-Palaye, not. 559.

Volume d'une bonne exécution, orné de fort jolies miniatures en façon de camaïeu, à l'exception des deux premières formant frontispice. Ces ornemens n'ont été exécutés que jusqu'au f^o 44; à partir de là, la place des miniatures est restée vacante. Première rubrique : « Cy comença un » notable livre appelé le Romant de la Rose, le- » quel fist maistre Jehan de Meun. » Au f^o 29, où s'arrête la première partie, on lit encore en rubrique : « Jusques cy parle maistre *Guy* de Lorris » qui commença cest rommant, et atant s'en taist, » que plus n'en fit que on sache. Et pour ce que

» la matière du rommant pour la soubstiveté qui
 » y estoit, *embellissoit* à pluseurs gens, il plut à
 » maistre Jehan Clopinel de Meun à poursuivre ce
 » que le dit maistre Guy avoit commencié. Et parle
 » en représentant la personne maistre Guy en ceste
 » manière, en soy complaignant des malx qu'il
 » souffroit pour s'amie. »

Remarquez dans les miniatures, f^o 5 : Entrevue de l'amant et de Bel-Accueil. — F^o 7 : Danse sous la direction du dieu d'amour. — F^o 25 v^o : « Co-ment l'amant et Bel accueil se baisent, » etc.

N^o 7200^a.

845. LE ROMAN DE LA ROSE. — LE TESTAMENT DE JEAN
 DE MEUN. — LES SEPT ARTICLES DE LA FOY :

Volume in-f^o parvo vélin, de 173 feuillets à deux colonnes ; xv^e siècle. Couvert en parchemin sur carton.

Fonds Baluze, n^o 92.

Bonne écriture. Les cinq premiers feuillets ont été enlevés, avant que le volume n'appartint à Baluze, puisque c'est à celui-ci qu'on doit son numérotage actuel.

Le Roman de la Rose est terminé avec le f^o 139, et suivi du *Testament* de maître Jean de Meun, dont le premier feuillet manque encore, comme l'a remarqué Baluze. Entre les f^o 139 et 140, il faudroit replacer les f^o 148, 149, 150 et 151 qui

ont été par méprise du relieur ainsi transposés.

Les *Sept articles de la foy*, f° 166 v°. La dernière strophe justifie encore l'attribution à Jean Chappuis.

Le *Codicille maistre Jehan de Meun*, f° 173 et dernier.

N° 7200^{s. s.}.

816. LE ROMAN DE LA ROSE.

Volume in-4° mediocri vélin, de 129 feuillets à deux colonnes; commencement du xv^e siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, et au chiffre de Louis XV sur le dos.

Fonds Colbert, n° 1278.

Bonne écriture, surtout dans la dernière moitié du volume. Les quinze derniers feuillets du poème manquent. Derniers vers conservés :

Puis qu'escripre n'en ont voulu
Dedens les précieuses tables
Qui leur estoient convenables;
Et des charrues et des socs
S'ilz n'en arent adès les os...

N° 7201.

817. LE TESTAMENT DE JEHAN DE MEUN. — LE CODICILLE. — LES SEPT ARTICLES DE LA FOY. — LE LIVRE DE PAUVRETÉ ET DE RICHESSE, PAR JACQUES BRUANT.

Volume in-f° parvo vélin de 74 feuillets à deux colonnes, une miniature, initiales; xv^e siècle. Couvert en parchemin.

Anc. Biblioth. des frères du Puy.— Ste-Palaye, not. 560.

Les vers du *Testament* sont transcrits sur deux

lignes : une pour chaque hémistiche. Il est suivi, f° 37 v°, du « Petit Codicille maistre Jehan de » Meun. » Et f° 40 r°, des « Sept articles de foy » (intitulés ici : *Le Codicille*), terminés par la strophe de *Jen Chappuis*. Au f° 53 commence « le Livre de povreté et de richesse. »

L'ouvrage a été composé par un Parisien nommé Jacques Bruant, en 1342 ou en 1442, car l'explicit de la leçon de saint Victor (n° 275) rend incertain le second chiffre. C'est ce même manuscrit de saint Victor qui nous a permis de reconnoître le nom de Jacques Bruant, qui n'avoit pas encore frappé l'attention des critiques. Le poème est une espèce de lutte entre les vices et les vertus, qui se termine, comme on pense bien, à l'avantage des vertus. Il a plus de 2500 vers et commence ainsi :

On dit souvent au Reprochier
 Un proverbe que j'ai moult chier,
 Car veritable est, bien le sçay ;
 Que mettez un fol à par soy
 Il pensera de soy chevir :
 Par moi meismes le puis plevir.

Bruant fait part ensuite d'une vision qu'il eut dix-huit ou vingt jours après la conclusion de son mariage. C'est dans cette vision que lui apparoissent les vices, emblème de véritable *pauvreté*, et les vertus, emblème de *richesse*. Le nom du poème est ici non-seulement dans les rubriques du com-

mencement et de l'explicit, mais aussi dans les derniers vers :

Icy vueil mon livre à fin traire,
 Apellé la voie ou l'adresse
 De Povreté ou de Richesse.

N° 7204 .

**818. LE TESTAMENT DE JEAN DE MEUN. — TRADUCTION
 DE LA CONSOLATION DE PHILOSOPHIE, PAR LE MÊME.**

Volume in-f° parvo vélin de 96 feuillets, à lignes longues pour les 26 premiers feuillets, à deux colonnes pour les autres; miniatures, vignettes et initiales; xv^e siècle. Relié en veau racine au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Ce volume fut acheté en 1722. Il est d'une belle exécution et orné de miniatures précieuses. Celle du frontispice qui tient les deux tiers de la page représente les trois personnes divines, entourées des quatre évangélistes. L'initiale offre la figure de Jean de Meun assis et lisant dans un livre ouvert sur ses genoux.

Le testament finit avec le f° 26. Dans la grande et belle miniature qui sert de frontispice au livre de Boece, celui-ci assis dans un grand fauteuil semble professer devant six personnages graves qui l'écoutent debout. La traduction diffère de celle de Jean de Meun que nous avons examinée précédemment, n° 7071, en ce que la partie poétique n'est pas rendue en vers françois, mais en prose. Elle est d'ailleurs précédée de la même épître à Phi-

lippe-le-Bel, plus correctement transcrite que dans l'autre leçon. Dans l'énumération des précédents ouvrages de l'auteur, on lit au n° 7071 : « Le livre » à Elied de esprituel amitié. » Ici : « Le livre de » Clarot de esprituelle amitié. » Je ne connais pas Clarot plus qu'*Elied* ou *Aelied*.

Il faut remarquer encore les jolies miniatures des f° 29 v°, 51 r°, 67 r°. Ici, la Philosophie sépare les hommes vicieux des hommes vertueux : les premiers ont des têtes d'animaux parfaitement exactes, qui pourroient apprendre à notre Grandville l'art d'exprimer les passions humaines sans négliger le caractère de chacune des brutes auxquelles on les attribue (1).

N° 7202.

819. L'APPARITION MAITRE JEHAN DE MEUN, PAR HONORÉ BONNET.

Volume in-f° mediocri vélin de 36 feuillets à lignes longues, miniatures, vignettes et initiales ; fin du xiv^e siècle. Relié autrefois sur bois en ve-lours vert, aujourd'hui en veau racine, au chiffre de Napoléon sur la dos.

Fontainebleau, n° 828.— Anc. Catal., n° 835.— Ste-Palaye, n° 541.

Ce manuscrit n'a été reconnu par M. Van-Braet ni parmi les livres de la librairie du Louvre, ni parmi ceux de la collection de la Gruthuyse; cependant il avoit figuré dans ces deux belles collections. Voici l'indication du dix-huitième des vingt volu-

(1) Voyez d'autres leçons, mss. 6985^{3.3.} — 7072^{3.3.}

mes réunis à la librairie du Louvre, le sept janvier 1410, par Jean d'Arsonval, « confesseur et maistre » d'eschole de monseigneur le duc de Guyenne, » et au nom de ce prince : « La vision du prieur de » Sallon. De lectre de note historiée et enluminée; couverte de cuir vermeil à empreintes, à » II. fermoers d'argent dorez. Commençant au 11^e f^o : » *Beaux livres il avoit*. Et ou derrenier en lectre » rouge : *Le prieur en la fn...* » (Inventaire des livres de Charles V et Charles VI. Msc. 8354³. f^o 133 v^o.)

Le volume de la librairie de Charles VI a perdu sa belle reliure primitive; mais les indications du second feuillet et du dernier suffisent pour constater son identité avec le n^o 7202. Au bas du premier feuillet, l'écu de France recouvrant l'écu de la Gruthuyse nous apprend que, long-temps après être sorti du Louvre, il fut recueilli par Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse. Voilà donc le cinquième manuscrit de la Gruthuyse que nous ayons l'occasion d'ajouter à la liste que M. Van-Praet avoit déjà formée (1). C'est en même temps le treizième des volumes de l'ancienne librairie du Louvre dont nous constatons la présence dans la Bibliothèque du Roi (2). Nous en reconnoissons bien d'autres, et il faut en conclure que les Ca-

(1) Les précédens sont : n^{os} 6801, 6802, 7071 et 7179.

(2) Les autres sont : n^{os} 6816, 6838, 6839, 6840, 6860, 6898, 7013, 7031, 7053, 7054, 7060 et 7191.

talogues *raisonnés* ne sont pas entièrement inutiles à l'histoire de la Bibliothèque du Roi.

Ce volume est exécuté avec netteté en *lettre de notes*, c'est-à-dire en caractères cursifs et liés. Les miniatures, en façon de camaïeu, rappellent assez bien les dessins de la Chine. Dans le champ supérieur de la première, il est bon de remarquer l'écu du personnage auquel le manuscrit avoit été destiné par l'auteur. Cet écu n'est pas conservé parfaitement, mais on y reconnoît un champ d'argent à la croix pleine de gueules, et dans le champ il y avoit sans doute quatre aigles de gueules. Tout cela convient assez bien à Jean de Montaigu, grand-maitre de l'hôtel du Roi, de 1405 à 1409. Cependant nous rappellerons que le père Anselme lui assigne : *d'argent, à la croix d'azur cantonnée de 4 aiglons de gueules*. Mais dans les sceaux que le père Anselme avoit consultés, on ne pouvoit déterminer les couleurs avec exactitude, et il étoit aisé de prendre le change. Il faudroit donc, d'après notre manuscrit, réformer les armes anciennes de la maison de Montaigu.

L'auteur, dans la même miniature, est à genoux devant Jean de Montaigu (1), et lui présente son volume. Au-dessous est tracée la lettre de dédicace : « Mon redoubté seigneur, j'ay escript » un petit libel en cestuy chault temps, en la sai-

(1) Voy. tome II, p. 46 et suiv.; tome IV, p. 333.

» son de la chace de l'esprevier. Car tout ainsy que
 » les grans seigneurs s'esbatent lors au plus gay gi-
 » bier de l'année, aussy les clers, pour fouyr pa-
 » resse, negligence et oyseuse vie, se doivent paref-
 » forcier de vivre avec le gibier de leurs livres.
 » Car combien que leur estude soit de grant labour,
 » aussy est-il plain de délit et de joye spirituelle
 » et de fruit gracieux. Si fut envoyé le livre, (car
 » après Dieu pour luy fut fait), à monsieur le duc
 » d'Orléans. Et car je ne sçay bonnement autre
 » chose que je vous puisse envoyer à cestuy benoist
 » jour des etrennes, je vous envoie la copie, et
 » vous supplie que le petit present veuillez prendre
 » en plaisir et en bon gré et mettre diligence avec
 » le Roy et son grant conseil coment pour le bien
 » de son ame, de la santé de son corps et relievè-
 » ment de tout son royaume, veuillez prendre et
 » mettre à effect les choses qui sont à refformer
 » sur plusieurs excès qui cueurent au jour-
 » duy..... »

Cette première épltre est accompagnée d'une
 note latine marginale, qui sert d'explication aux
 premiers mots : « *Mon redoubté seigneur. Unde*
 » *venit dominium plenius disputavi in libro quem*
 » *feci pro rege qui vocatur arbor bellica....* » Cela
 nous indique déjà le nom de l'auteur, Honoré Bonnet,
 prieur de Sallons, dont nous avons précédemment
 vu le fameux *Arbre des batailles* (1). Nous avons

(1) Tome V, p. 101 à 105, 307 à 309.

remarqué que cet Arbre avoit dû être rédigé de 1384 à 1390 ; c'est évidemment plus tard que Bonnet écrivit l'Apparition de Jean de Meun, c'est-à-dire de 1396 à 1404, comme nous en verrons la preuve tout à l'heure.

Vient ensuite la Lettre à *monseigneur le duc d'Orléans* dont voici quelques précieux extraits :
 « Très hault prince et mon très redoubté seigneur,
 » Combien que vous ayez assez affaire sur les oc-
 » cupations mondaines et sur le gouvernement de
 » votre terre et sur vos subgiez, car... faultra
 » que par devant Dieu une foys rendez compte de
 » l'administration qu'il vous a donnée... et des
 » consaulx que vous aurez donnez à votre seigneur
 » votre frère, pour luy aidier à gouverner son
 » royaume, lequel selon vostre conscience, je tieng
 » que vous avez conseillé et conseilerez prudem-
 » miement et loyalement... Avec tout ce, est-il
 » bonne chose de veoir aucun fruiz de l'escripture...
 » et si a bien grant temps que ly mondes n'ot prin-
 » ces qui gueres s'adonnassent à estude de savoir.
 » Car puy que mourut ly bons roys Robert de
 » Cecille qui fut de vostre sang (1) et fut moult
 » grant clerc, nous avons eü pou princes qui
 » bien amassent science, fors vostre père (2) qui
 » Dieu face mercy ! car il l'ama et s'y fist-il les

(1) Robert, dit le Sage, duc de Calabre puis roi de Sicile, de 1309 au 21 janvier 1343.

(2) Charles V.

» bons clers. Et ly roys de Navarre derrain trespas-
 » sé (1) vit pluseurs choses en science et ama les
 » hommes estudians. Et Mons. Bernabo de Me-
 » lan (2) les ama fort toute sa vie et leur fist plui-
 » seurs (bi)ens. Mais combien qu'il leur fist escripre
 » pluseurs beaulx livres, il avoit son estude plus
 » en or qu'en science.... Et combien que je n'ay
 » eu ou temps passé vostre congnoissance ny ac-
 » cointement de vostre noble estat, pour ce que
 » j'ay entendu que vous aimés les livres j'ay escript
 » une petite chosette que se tout vault petit, mais
 » que soit au plaisir de Dieu et de vostre seignourie,
 » mes cuers en sera plus apaisiez. Sy vous suppli
 » que se j'ay aucunement parlé outrecuidément,
 » que le me veuilliez pardonner; car un homme qui
 » escript doit ce que luy est adviz de verité sans
 » flaterie escripre. Ly saint esperiz vous tiengne
 » toujours en sa sainte garde. Et sy aura nom ces-
 » tui petit libre : *L'apparicion maistre Jehan de*
 » *Meun.* »

Les folios 2 v° et 3 r° ne tiennent pas à l'ouvrage de l'Apparition. C'est une discussion latine de la

(1) Charles-le-Mauvais, mort en 1387.

(2) Bernabo, duc de Milan de 1354 à 1378, avec son frère Galeas; de 1378 au 18 décembre 1385, avec son neveu Jean Galeas. Il est singulier que s'adressant au duc d'Orléans Bonnet ne parle pas de la passion connue pour les sciences et les arts de Galeas et de Jean Galeas, aïeul et père de Valentine de Milan; tandis qu'il vante les goûts littéraires du grand-oncle de la duchesse d'Orléans, Bernabo, dont les historiens n'ont rappelé que les vices et l'avarice effrénée.

question : si le pape peut appeler en jugement et être lui-même appelé. Maintenant , et avant de faire connoître le livre d'Honoré Bonnet, ajoutons quelques faits à la biographie littéraire de l'auteur.

■ Sallier avoit promis en 1744 (Hist. de l'Acad. des Inscript. XVIII, p. 370), un travail qu'il n'a pas publié sur la vie d'Honoré Bonnet, ou du moins sur son *Arbre des Batailles*, dont les éditions sont nombreuses et recherchées. Bonnet, prieur du couvent de Salons en Provence, ou *Salon de la Craux*, avoit acquis une grande réputation de science et de prud'homie par son livre de l'*Arbre des Batailles*, quand Charles VI fit en 1389, un voyage dans le Midi, pour y voir par lui-même l'étendue des désordres du gouvernement de son oncle Jean, duc de Berry, gouverneur de Languedoc. Le résultat de cet examen fut la disgrâce du duc de Berry, qu'on obligea de renoncer à son gouvernement, et la nomination d'une commission de trois graves personnages membres du Conseil royal, chargés d'administrer le pays et surtout d'arriver à la réforme des abus dont se plaignoient avec justice les provinces méridionales. Ces commissaires furent Ferry Cassinel, archevêque de Reims, Pierre de Chevreuse et Jean d'Estouteville. Ils s'adjoignirent des clercs chargés de préparer leur besogne, et dans le nombre fut Honoré Bonnet, qui prit dès lors parti dans les querelles intestines de la noblesse pro-

vençale. Bonnet eut souvent occasion de signaler à la commission des réformes utiles ; et partant, on devine qu'il ne s'attira pas moins d'ennemis que les trois commissaires eux-mêmes. Les historiens contemporains ont attribué tous au poison la mort de l'archevêque de Reims, arrivée le 26 mai 1390.

En ce temps-là, Raimond Roger, vicomte de Turenne, ayant inutilement réclamé de Clément VII et de Marie de Blois, reine de Naples, plusieurs sommes et les objets mobiliers que le dernier pape Grégoire XI, son oncle, avoit eu l'intention de lui laisser en mourant, prit le parti de les attaquer à main armée. Charles VI avoit conservé la neutralité dans cette première querelle : mais il n'en fut pas de même du prieur de Salons, qui montra sans doute un dévouement excessif aux intérêts du Pape, et qui pour conserver la vie, fut bientôt obligé de quitter son couvent et de se réfugier à Paris. Raimond Roger, après avoir transigé en 1392 avec les détenteurs des meubles de Grégoire XI, reprit les armes presque immédiatement contre les mêmes adversaires, représentés maintenant par Louis II, roi de Naples. Il y a beaucoup d'incertitude sur les limites exactes de cette guerre civile dans le Midi, et sur la date de la mort de Raimond Roger qui seule eut le pouvoir de la faire cesser. Mais c'est pendant qu'elle divisait toute la noblesse de Provence qu'Honoré Bonnet

offrit au duc d'Orléans un deuxième ouvrage échappé jusqu'à présent à l'attention des critiques et de tous les biographes. Je ne sache que Méon qui en ait dit un seul mot dans l'avertissement de son édition du *Roman de la Rose*, afin de rappeler le jardin et la maison de Jean de Meun, d'après le texte de *l'Apparition*. C'étoit jusqu'alors une chose non remarquée que l'existence de cette maison située près de la Tournelle, sans doute non loin du quai Saint-Bernard, et entourée d'un jardin dans lequel Jean de Meun passoit, vers 1400, pour avoir composé l'admirable Roman de la Rose. Dans le plus ancien plan de Paris, dit de *Tapisserie*, qu'on fait remonter seulement au xvi^e siècle, mais qui me semble antérieur de cinquante ans, on distingue un jardin attenant à la *Tournelle-Saint-Bernard*; ce doit être celui de Jean de Meun. Et maintenant que notre Honoré Bonnet aura fait connoître cette place, ne devoit-on pas la consacrer par la statue de l'un des grands écrivains dont la France a droit de s'enorgueillir ?

Je passe à l'examen de l'ouvrage d'Honoré Bonnet. Il commence dans les termes suivans :

« A tous ceulx qui voudront ouyr parler de
 » verité, soit de par Dieu donnée bonne perseve-
 » rance de la soutenir et de la dire quant bien
 » sera et profit, sans aucun offendre non deue-
 » ment.

» En mon déport, après soupper, heure bien

» tarde, alai ens le jardin de la Tournelle, hors de
 » Paris, qui fu jadis maistre Jehan de Meun ; où je
 » me mis tout seul au quignet du jardin, pris telle
 » ymaginacion... que je m'endormy... mais vecy
 » venir un grant clerc bien fourré de menu vair
 » qui me commença à tancer et fierement parler
 » et dire en ryme :

Maistre Jehan parle au prieur.

Que faites-vous ci, sire moyne,
 Et quel vent ne temps vous y moyne,
 Je ne fiz onques cest jardin
 Pour esbatre vostre grant vin,
 Que vous avez annit béu.
 Je sui maistre Jehan de Meun
 Qui par maint vers sans nulle prose
 Fis ci le rommant de la Rose,
 Et cest hostel que cy voyez
 Pris, pour acomplir mes souhés.
 S'en achevay une partie,
 Après, mort me toly la vie....

Honoré Bonnet répond à tous ces vers en vile prose, mais avec tout le respect qu'on devoit à un homme aussi célèbre que Jean de Meun. Ainsi commence l'entretien : bientôt après d'autres interlocuteurs arrivent ; un médecin, un juif, reconnoissable dans la miniature à la médaille blanche et rouge qu'il porte sur la poitrine, un Sarrasin et un jacobin. Jean de Meun s'adressant au médecin :

Dont venés-vous dant physicien?...
 Quele aventure vous envoie,
 D'aler par nuit par les jardins?

Estes devenus *Malandrins*,
Qui vont par nuit pour desrober?

Le physicien répond que voyant Paris livré à tous les genres de charlatans, il en a détourné ses pas pour se confiner dans les lieux les plus écartés.

Or, sont venuz meschans devins,
Sorceliers, arquimaus, *coquins*,
Qui vuellent par art d'invoquer,
Sans Dieu les malades saver. (F° 8 r°.)

Nous pouvons trouver ici la première acception du mot *coquin*, c'est-à-dire homme qui cherche dans les fourneaux le secret de l'alchimie ou de la *panacée*. Le médecin s'étend sur le danger et l'inutilité de la sorcellerie, quand on veut y trouver les élémens de l'art de guérir. Il fait des allusions claires aux calomnies dont ont été accablés les citoyens les plus dévoués au bien du royaume. Le juif de son côté veut rentrer dans Paris, car il a dernièrement appris que les marchands chrétiens pratiquent l'usure d'une façon bien plus scandaleuse que jamais ne l'avoient fait les juifs, et il a pensé que le moment étoit venu de les supplanter au nom de l'intérêt commun (1). Voici comme on s'y prenoit déjà : ou bien on demandoit un gage supérieur à la somme qu'on vouloit réellement emprunter ; ou bien au lieu d'une somme de

(1) Charles VI avoit chassé les juifs du royaume, par ordonnance du 7 septembre 1394.

1000 francs dont on avoit besoin, on recevoit des fourrures estimées un prix analogue, mais dont les autres marchands ne vous offroient plus que 800 francs.

Et pour ce sui-je çà venus,
S'il plairoit au Roy et aux dus
D'en ce pays retourner nous,
Et nous serions plus gracios. (F^o 10 v^o.)

Qu'y a-t-il de nouveau sur la terre ? Toutefois, il me semble que les prêteurs sur gage ou sans gage d'aujourd'hui sont encore moins miséricordieux, et que de leurs 1000 francs de chameaux, de meubles, ou d'actions sur canaux ou charbonnières, on tireroit à grand peine 800 livres.

Le Sarrasin a quitté l'Orient pour s'informer de l'état de la chrétienté; et la corruption générale de toutes les classes lui permet d'en espérer la ruine prochaine. Il a cru devoir commencer ses voyages par la France :

Car les Francois sont entre nous
Sur tous crestiens només plus prous,
Plus nobles et les plus puissans,
Plus fiers en armes, plus vaillans. (F^o 11 r^o.)

Mais d'abord il s'étonne de les trouver en schisme avec l'église romaine. Ne savent-ils pas que la discorde, en fait de croyance, conduit à tous les genres de maux ? Ne peuvent-ils profiter de l'exemple des Grecs abandonnés par les autres chrétiens qui ne reconnoissent plus en eux des

frères? Il semble qu'Honoré Bonnet prévoie les guerres civiles du xvi^e siècle dans les vers suivans qu'il fait dire au Sarrasin :

Pour foy laisse père son filz,
 Le frère son frère en périlz;
 L'ami son ami mettre à mort
 Lairoit mettre, par son accord.
 Regardés dont sy en ma foy
 Un autre se tient contre moy,
 Coment lui aideray de cuer?
 Se c'estoit mon frère ou ma suer
 Et n'avoit cure d'amender,
 Je le lairoye bien tuer.
 Ou monde n'a si fiere guerre
 Come de foy. Qui veut enquerre, etc. (F^o 12 v^o.)

Quant aux querelles dont la religion n'est pas le motif, le Sarrasin les voit avec déplaisir, parce que les luttes fréquentes maintiennent parmi les Francs l'exercice de l'art de la guerre. Cependant, à vrai dire, la véritable science des armes se perd tous les jours en France. Voici pourquoi :

Vous estes gens, car apris l'ay,
 Qui vivez délicieusement.
 Se vous n'avez pain de froment,
 Char de mouton, beuf ou pourcel,
 Perdris, poucins, chapons, chevel,
 Canars, faisans et conins gras...
 Vous estes venus à l'ennuy.
 Et se vo lit mol, blanc n'avez,
 Pour une nuyt estes foulez ;
 Chemise blanche sur le corps,
 Ou autrement vous estes mors.
 Et se bons vins n'avés en teste,

Pour non riens est toute la feste.
 Mais nous, Sarrasins tout envers,
 (Com scet monseigneur de Nevers,)

Vivons autrement, pour certain...
 De grant cuisine ne nous chault,
 Ne de rost, ne de pasté chaut,
 Ne saulse vert, ne cameline,
 Ne blanc mangier de pouldre fine... (F° 13.)

Le Sarrasin blâme ensuite l'éducation molle et paresseuse des enfans. Il en résulte qu'ils ne savent plus digérer les viandes fortes, et qu'au moindre refroidissement ils tombent malades. Comment les chrétiens ont-ils osé envoyer des guerriers aussi efféminés contre les Sarrasins ?

Ne regardés se ils pourront
 Porter les grans maux qu'ilz auront...
 Mais que le partir soit joly,
 Vous ne regardés point la fin,
 Pour ce meurent-ils en la voie
 Ou font à leurs anemis joye... (F° 14 r°.)

Redoublons ici d'attention :

D'une autre chose vous di tant,
 Que vous vous armés trop pesant;
 Tant que quant estes tout armés,
 En pou d'eures estes foulés.
 Se guères dure la bataille,
 La puissance vous fault, sans faille;
 Et se un homme d'armes chiet,
 A tort relevera son chief,
 Et pluseurs meurent etouffez
 Des vostres, car trop sont armez.
 Ayez donques vostres gens dures,
 Pour soustenir les arméures.
 Les Sarrasins s'arment legier,
 Si ont bon courage et fier...

Mais pourquoi cette manie de ne confier des armes qu'aux gentilshommes nourris dans les douceurs du luxe et de la mollesse ?

Vous laissez les gens de labour...
 Labourer les vignes et terres.
 Quand voulez faire sur nous guerres...
 Vous tenez qu'ils ne vaudroient rien,
 Car n'ont jamais eu nul bien ;
 Mais se avoient acoustumé
 Simple cotele en leur costé,
 Ils nous feroient plus grant guerre
 Que tous les gentilz d'Angleterre,
 Mais qu'ils éussent ordonnance
 D'un bon cappitaine de France.
 Prenés exemple en Portugal
 Se les vilains firent le mal,
 Qui naguères prindrent gent d'armes
 Dout maintes gens gectèrent larmes. .
 Li grans maistre d'armes Vegece
 Nous dist que les laboureurs
 Sont pour les armes profiteurs...
 Or les faites vous reposer
 Ceulx qui pourroient mieulx porter
 Le long chemin, la longue peine.
 Car pour nourriture vilaine,
 Ne craignent mal lit ne mal pain,
 Ne vent ne pluie ne grant fain.
 Et tous travaux scèdent porter,
 Et ont bras usez pour donner
 Grans coups et longuement tenir,
 Car ont usé paine souffrir ;
 Si ne fault que les coustumer
 Tant seulement hernoys user. (F^o 15 r^o.)

Passant maintenant à la critique du costume, le Sarrasin nous apprend que les lois somptuaires qui ordonnoient la distinction des professions et

des classes, n'étoient guères mieux observées au
xv^e siècle qu'au xix^e.

Vous avez une autre police
Qui certes me samble trop nice.
Qu'entre vous je voy les truans
Voplans contrefaire les grans.
S'un grans porte mantel envers,
Incontinent un vilain sers
Aussi se prent envers porter,
Pour les bien nobles ressembler.
S'un noble treuve neuve guise,
Un savatier, giponnier nice,
Un maçon et un vigneron
Jamais ne feroient lor prou
S'ilz n'avoient fait robe pareille.
Un marchandel, robe merveille
Portera d'escarlade fine;
Sa femme ert vestue en roïne;
Un qui n'a maison ne cuisine,
Portera martres ou foïne,
Come fera le filz d'un duc,
Et pour ce seront malostruc;
Car quant leur faudra telz estas,
Feront larrecins ou baraz. (F^o 15 v^o.)

Autres abus : la justice est souvent rendue par
des hommes de grande jeunesse :

Jeune president, jeune mire,
Font plein gibet, plein cimetiè. (F^o 16 r^o.)

On fait aux chrétiens la réputation d'être bons,
pitoyables et miséricordieux. Mais le contraire se
prouve par l'indifférence avec laquelle ils appren-
nent la destinée de tant de braves guerriers, re-
tenus prisonniers en Turquie, après la bataille de
Nicopolis, et forcés de servir comme manœuvres et

comme artisans parmi les ennemis de la croix.

Regardez quel chevalerie,
Quant noble gent, quel compaignie
Avez perdue entre nous!
 Mais quelle plainte en faites vous?
 Je n'en voy nully qu'en soupire... (Ibid.)

Les marchands n'ont aucun scrupule de se parjurer. Sans cesse ils invoquent à l'appui de leurs mensonges les puissances du ciel.

L'un reny Dieu, l'autre la mère,
 Les uns le filz, autres le père,
A chascun mot dit par ma foi!
 Le chrestien, et *par ma loy!*
 Et si vous dy, par Mahomet,
 Qu'il n'a cuer ce qu'il promet. (F^o 18 v^o).

Du reste, rien de plus commun parmi les hommes riches que les faux prétextes mis en avant pour dissoudre les mariages légitimes. — Les soudards mangent les gens de travail et de professions pacifiques. — Les officiers des grands seigneurs, plus nombreux qu'ils ne devoient être, ne se contentent pas de leurs gages; ils exigent des présens, des gratifications extraordinaires. S'ils marient eux ou leurs enfans, ils estiment le don du prince dette rigoureuse à leur égard. — Dans les prisons, les captifs sont victimes de la rapacité des geoffiers, qui pour se justifier se contentent de dire qu'on leur a fait payer bien cher leur emploi.

Jean de Meur demande encore au Sarrasin ce qu'il a vu de remarquable en passant à Rome.

Cette question amène la description du luxe, de la mollesse et de l'orgueil du pape Boniface IX et des cardinaux. La richesse des plus grands rois n'est rien en comparaison de celle qu'ils affectent :

Et si vouldroye bien savoir,
Dout leur vient tant qu'ilz ont d'avoir ;
Car tout un monde seroit las
De soustenir tant grans estas. (F^o 20 v^o.)

Tel est le doute que Jean de Meun invite le Jacobin à résoudre. Celui-ci commence par se plaindre de ce qu'étant venu à Paris pour y lire, c'est-à-dire professer la théologie, l'Université lui en refuse nettement le droit ;

Or sui-je venus à grant paine,
Voire d'un bien lointain pays,
Pour lire, se puis, à Paris.
Mais on m'a dit que non feray,
Car nostre mère, sans delay,
Se je lisoie une leçon
Me feroit bien mettre en prison ;
Car tous Jacobins sont privé
Des fays de l'Université. (F^o 21.)

Cette exclusion de l'Université, portée contre les Dominicains, remontoit aux débats soulevés à l'occasion de la thèse de Jean de Monson ou Mouçon, sur la conception de la Vierge. Les Dominicains n'ayant pas voulu hautement condamner cette thèse de leur confrère, furent tous interdits dans leurs chaires, et leur réconciliation avec l'Université fut conclue seulement en 1403. C'est donc avant cette époque que fut composée l'*Apparition de Jean*

de Meun. Voici comme notre Jacobin s'en explique :

Si devoit on bien labourer
 Coment on puist tost accorder
 Ce débat qui tant a duré.
 Celui par qui vint ne fust né !
 Mal vismes jamais de Monson !

Pourtant, ajoute-t-il, l'Université devoit avoir égard, non pas à la sottise d'un seul, mais aux mérites du saint fondateur *saint Domenge* (Dominique), et aux écrits de tant de graves personnages, comme saint Thomas d'Aquin, saint Pierre martyr, le rédacteur des Décrétales, Jean d'Alemant, auteur du *Questionnaire* et de la *Somme des Confesseurs*.

Et si devoit-on bien loer
 Le Vincent qui escript tant livres ;
 Du roi Phelippe prenoit vivres,
 Pour ce que mieux péüst vacquer
 En science pour tout doctriner...
 La *Trespertite*, je supplie,
 Doit-ele estre mise en oubli ?
 Guidon de nostre ordre la fist,
 Et avec ce après complist
 Les histoires jusqu'à son temps.
 Cil que fist *Livre des Vertus*
 Fut grans amis du bon Jhesus,
 Et si fist *Somme de tous vices*. (F^o 22 r^o.)

L'auteur de ces deux ouvrages est frère Laurent, dont la notice biographique se trouve au tome XIX de l'*Histoire Littéraire de la France*.

Après cette digression, le Jacobin répond au Sarrasin que le luxe qu'il a vu à Rome sous Boniface IX n'est rien en comparaison de celui qu'af-

fectoit la cour de Grégoire XI, mort en 1378. Oui, tous les cardinaux nagent dans l'opulence; mais d'où viennent tant de richesses? Ils étoient d'abord simples chapelains à Rome. Un empereur, en considération de leurs vertus, leur assigna d'abord quelques foibles rentes pour les mettre à couvert du besoin; et ces rentes, le pape crut devoir les attacher au service de chacune des églises de Rome. Heureux alors ceux d'entre eux qui pouvoient dans leur vieillesse obtenir le moindre évêché! Cela dura jusqu'au temps où la turbulence du peuple romain ne permit pas de lui laisser le droit ancien qu'il avoit d'élire les papes. Ce droit fut transmis aux cardinaux, et de là l'origine de leur pouvoir excessif...

Tant que des évesques seigneurs,
 Ont depuis fait leurs serviteurs.
 Si dirent à nostre saint Père
 Qu'il pouvoit toutes choses faire. (F° 24 r°.)

Ils firent réserver pour eux une multitude de prieurés, d'abbayes, de canonicats; et comme le pape entroit dans le partage de ces bénéfices, ils n'eurent pas de peine à lui persuader encore

Que pour l'église soustenir,
 Il pouvoit très-bien retenir
 De chacun vacant prime année.
 Et se li mors avoit laissé
 Grant richesce né grant avoir,
 Il le pouvoit prendre pour voir.
 Les cardinaux y ont chacun
 Leur part, pour service commun.
 Après, com vit qu'obéissance

Estoit par tout, et révérence,
 Ores fu lieu de faire un sault :
 Et le pape dist : « Il nous fault
 » Avoir le disme pour trois ans. »
 Les prelas furent fioult engratés ;...
 Lors fu la cour en grant haultesse
 En grant pompe, en grant richesce.
 Mais pour faire plus grans maisons,
 Fallut faire visitacións,
 Par toutes eglises du monde. . .
 Mais je croy le temps est venus
 Qu'ils ne en seront plus créus ;
 Car il mondes voit par exprès
 Leurs oultrages et leurs excès. . .
 Tous jours véons, par saint Lambert,
 Que qui trestout vuet trestout pert. . . (F^{os} 25 et 26.)

Il est impossible de pousser une argumentation plus hardie, plus incisive contre les abus de la cour de Rome ; et dans le xvi^e siècle, Luther lui-même n'alla guère au delà. Mais remarquez que le prieur de Salon écrivoit pour l'instruction particulière du duc d'Orléans et des conseillers du roi malade. Il n'auroit pas sans doute osé parler avec la même généreuse franchise, s'il avoit destiné ses enseignemens au public. Laisant enfin l'Église, il blâme les empiriques qui osent affirmer que leurs remèdes rendront à jour fixe la santé à ceux qui l'ont perdue. Tout l'art du démon ne sauroit, selon lui, ôter à Dieu le libre arbitre de l'avenir ; comment donc une prédiction inspirée par l'enfer pourroit-elle enchaîner la série des événemens futurs ? Il reprend ensuite tous les points touchés par le Sarrasin. Le schisme des Papes ne

finira que par la cession de l'un des deux pontifes en faveur de l'autre ; et nous ne les voyons pas disposés à cette humilité, ni celui de Rome ni celui d'Avignon. — Il n'est honorable aux grands officiers de demander des dons au roi que dans le cas où ils auroient besoin d'une forte rançon pour sortir des prisons et des embarras où le service du roi les auroit jetés. — Il est vrai que les geôliers dépouillent les captifs. Mais la cause de ces abus vient du détestable et commun usagé de vendre fort cher le droit d'être portier de prison. — Le nombre des sergens et officiers de la couronne est en effet bien plus considérable qu'il ne devrait, mais il faut espérer que l'ordonnance de réduction ne se fera pas long-temps attendre. — La mollesse dans laquelle on élève les jeunes gens doit avoir des résultats déplorable. On leur permet de manger et de boire à toutes heures ; ils ne cessent de se plonger dans les bains, dans les étuves. Une manie courante, c'est de se faire saigner, sans consulter le médecin ; la saignée a tué plus de gens en France que n'a fait la guerre ou le couteau de la justice.

Le bon Jacobin finit comme il a commencé, par supplier l'Université de rendre à ses frères le droit de lire dans les écoles de Paris. Le prier de Salons est alors sollicité par Jean de Meun de conclure cette revue générale des désordres contemporains. Bonnet cherche à s'en excuser ; il

craint d'être taxé d'envie, surtout à l'égard des
 cardinaux de Rome en écrivant tout ce qu'il
 vient d'entendre : « Je n'ay pas mestier (besoin)
 » d'estre en haine de personne du monde, comme
 » celluy qui suis hors de mon pays pour la
 » guerre que messire Remond Rogier a faicte tant
 » longuement en Provence contre le jeune roy
 » Louis de Secile. Car ne sçay né doy armes
 » porter, et mon benefice est maintenant de pe-
 » tite value. Si me suis tenu par deça et m'y
 » tiens toujours en actendant que Dieu méist
 » remède contre cellui Remond Rogier... Mais j'ai
 » trop grant merveille comment il peut tant durer
 » en France, faisant guerre contre le cousin ger-
 » main du roy de France, nostre seigneur, qui
 » est nepveu de tant grans duz ; comme de nos
 » seigneurs de Berry, de Bourgogne, et cousin
 » germain de monseigneur d'Orléans et parent de
 » tous ceulx des fleurs de lis... Ou temps passé, il
 » faisoit entendre au Roy que la guerre il ne fai-
 » soit que contre le pape Clément, et pource que
 » fame estoit que li papes li avoit tort... mais
 » maintenant que li Roi et nos seigneurs voient
 » tout le contraire, j'ay espérance que bien brief-
 » ment il congnoistra que ne fait bon couroucier
 » le sang des fleurs de lis... Et je pense que ledit
 » Remond verra encores que le commun parler de
 » Lombardie soit vériffié : *Home de poco retourne*
 » *en poco.* »

A l'occasion de ce dernier proverbe, Bonnet rapporte une fable ingénieuse que je ne puis, malgré sa longueur, m'empêcher de citer presque entière : « Une fois un datillier étoit en un » jardin, et si avoit près de cent ans qu'il y étoit : » et encore ne portoit fruit, car de sa nature il ne » fructifie jusques à cent ans ; et puis dure mil ans » en bonne vertu et toujours portant fruit. Si avint » que ly jardiniers planta au pié du datillier une » courge, laquelle dedans pou de jours monta à plus » haut du datillier ; et avec ses filets comença à lier » toutes les branches de ce datillier. Après com- » mença de flourir, et soudainement vey venir cour- » jons, et bientost ils furent gros et furent courges, » si pesèrent tant que les branches du datillier » commencèrent à ployer. Quant le datillier sentit » si grant faix, il regarda dame courge et si lui dist : — Madame belle, qui estes-vous qui ainsi m'avez » emprisonné et tant d'ennuy me faites ? — Com- » pains, fist-ellé, je suis dame courge. — Ha dame, » fist li datilliers, je vous pry pour Dieu, merci ! » que vous ne me vouliez gecter de mon lieu, là » où je me suy nourris et en suy en sainsne et pos- » session paisiblement de si très longtèmps. Lors » dist la courge : — Et comment, datillier, vous en » convient-il parler ? Par Dieu, je gecterai tant de » courjons que je vous créverai dessous. — Lors » li datilliers qui bien vit qu'il avoit affaire à per- » sonne vilaine outrageuse, et qui avoit tant d'en-

» fans et courges pendans sur lui comme campanes,
 » mena bien longtems grant deuil. Et quant vit
 » que jà paix ne trouveroit en lui, si lui dist bien
 » humblement : — Je vous pry, belle dame courge,
 » pour ce que je ne ouys onques parler de vous,
 » et si ay tant d'age, que vous me dites combien il
 » a que vous êtes venue cy ? — Certes, dant datil-
 » lier, dist ele, il y a bien deux mois et demi.
 » Adonc li dattilliers comença à rire tant grande-
 » ment que ce fut merveilles. Et si comença à mo-
 » quer, truffer et rigoler de dame courge, et de
 » faire lui grimaces et grans despis. Si lui dist
 » dame courge : — Datillier, de quoy vous riés-
 » vous né menez tel joie ? — Par ma foy, dame
 » courge, ce dist li datilliers, vous m'avez fait tant
 » grant paour que bien pensoye estre perdus. Car
 » onques ne vy monter chose tant hault en si peu
 » de temps ne venir en si grant estat. Mais quant
 » vous dites qu'en pou de temps estes venu, je né
 » vous crains né riens ne vous prise ; et si m'en
 » ris, car aussi en un bien pou de temps vous
 » vous en irez.

» Et ensi arriva-il, comme l'avoit dit le bon datil-
 » lier. » (F° 34.)

Dans le passage suivant, Bonnet nous fournit
 les détails dont nous avons profité au commence-
 ment de cet article : « Se j'ai, dit-il, parlé vilaine-
 » ment dudit Remond, nuls ne se esmerveille,
 » car par sa guerre je stis hors de mon pays ; et

» li bons sires (car je le scay bien véritablement),
 » a parlé plus oultrageusement et plus vilainement
 » du roi de France nostre sire et de tous nos sei-
 » gneurs de France. Et se la guerre fust comme
 » jadis contre Engleterre, il cuïdoit couroucir le
 » royaume bien acertes; mais, outre cela que
 » tous les autres ont dit, ay je veu tant de choses
 » en la commission qui fut donnée jadis à feu sire
 » de Chevreuse ès parties de Languedoc et de
 » Guyenne, en laquelle je fuz par la voulenté du
 » Roy, sur lesquelles choses je desire veoir aucuns
 » bons remèdes, que jà ne m'en tairay d'escripre
 » aucune chosette en la fin de cestui livre. » (F° 34.)

Voici les réformes que propose Honoré Bon-
 net : 1° punir rigoureusement l'usure déguisée,
 qui fait céder à ceux qui ont besoin d'argent
 des marchandises de mauvaise deffaitte; 2° ne
 pas souffrir que le clergé prodigue, comme il
 le fait, les sentences d'excommunication; 3° re-
 dresser l'abus des péages. Souvent les marchands
 traversent un pont, une route, une bourgade sans
 qu'on leur ait à l'entrée demandé le droit; puis
 quand ils sont à quelque distance, on les arrête;
 on les rançonne arbitrairement pour les punir
 d'un délit qu'ils ont pu commettre par mégarde :
 » Pleust à Dieu que nul ne fust tenu de répon-
 » dre sur péage brisié; sinon que le péage leur
 » eust esté demandé, ou eussent été advisez de le
 » payer, et que eussent refusez. Et ou cas que dé-

» bas survendrait, que celui à qui seroit le péage,
 » sinon qu'il fust roy, duc ou prince, ne fust point
 » juge en sa propre cause, ne eust puissance de
 » emprisonner les passans ne confisquer leurs
 » biens; ains fussent tenus de demander justice
 » par-devant le seigneur suzerain. Car, selon que
 » j'ay trouvé aux anciens estatus, les péages ne
 » furent trouvez que pour tenir seurement les pas-
 » sans par tous pays, et pour eux garder de tous
 » larrons. Et se un passant fust dérobbé en la terre
 » d'un seigneur qui eust péage, le seigneur estoit
 » tenuz de trouver le larron ou de rendre tout ce
 » que le passant avoit perdu (1). Or est venu le
 » temps que... bien que s'estudient les passans faire
 » leur devoir, tousjours trouveront-ils achoison de
 » prendre sur eulx, soit par bihais ou par traverse.
 » Autretel est-il des pontonniers (2) et gardes des
 » passaiges des rivières, spécialement sur la Sone
 » et sur la Roone. Dieu sait les merueilleux cas
 » que j'en ai veus! Et ay dit. Si pry à Dieu qu'il
 » mette en cuer au roy nostre sire et à vous, et à

(1) Ce passage me rappelle celui-ci de l'excellent *Traité des Peages*,
 composé par M^e Mathieu de Vauzelles, et publié en 1550, chez Jean de
 Tournes à Lyon : « J'ay veu, dit-il, certains vieux cartulaires produits
 » par ceulx qui tiennent le peage de Trevoux; et au preambule y a ces
 » propres mots : Fuerunt statuta pedagia ad conservationem rerum per
 » aquas conductarum et ad evitandum pericula quæ per aliquos raptio-
 » res et latrones multis modis committebantur... » (F^o 8.)

(2) *Pontonniers*, gardiens de ponts; se disoit aussi des voleurs qui se
 tenoient aux abords des ponts. De là une des plus grosses injures,
 dans les poèmes du XIII^e siècle.

» tous ceux du grand conseil, de prendre aucun
 » bon advis sur refformacion de tels excès, et vous
 » doint bone vie et longue. Amen. »

Telle est l'*Apparition de Jean de Meun*, livre du plus grand intérêt et qui nous révèle dans l'auteur un homme digne de figurer auprès de Philippe de Mezières, de Nicole Oresme, de Raoul de Presles, d'Alain Chartier, de Gerson et de Christine de Pisan. La lecture de cet ouvrage doit nous faire revenir sur un grand nombre de préventions relatives à l'état de la société vers la fin du xiv^e siècle. Sans les guerres civiles et surtout sans les Anglois, il est probable que la France eût atteint deux cents ans plus tôt le beau siècle de Louis XIV, et que fondant immédiatement la langue, les mœurs, les monumens du règne de Saint-Louis avec les idées inspirées par l'étude de la véritable antiquité, la France eût pris l'Italie sous son patronage, au lieu d'être forcée, au xvi^e, de lui demander des leçons de politique, de littérature, de goût et de savoir-vivre.

Une particularité ajoute encore au prix du msc. que nous examinons, on lit sur le f^o 36 et dernier :

« *Le prieur en la fin du livre parle à ma dame d'Orléans :*

» Belle Sueanne par sa grant sainteté
 Fat diffamés sans nulle vérité
 Et coudempnée pour treffaulx jugement
 A prendre mort assez vilainement.
 Mais Dieu du ciel qui fait vrais jugemens
 Tourna la mort sur les faulx accusans.

Pour quoy tous saiges doit pasiemment porter
 Les mensongiers et leur faulx diffamer.
 Car jà mensonges non durront longuement
 Ne sont que songes, ou l'Esriture ment.
 C'est vraye chose, vraye conclusion
 Que tous baras sormonte léauté.
 Tres haulte dame entendez ma chanson,
 Après yver revendrons en esté.

» De par vostre pouvre serviteur, le prier de Sallon, docteur en decret. »

Nous devons indiquer la circonstance qui donna lieu à ces vers. Au commencement de l'année 1396, ceux qui approchoient Charles VI, désespérés de voir tous les remèdes inutiles, crurent pouvoir céder aux instigations des empiriques. Ceux-ci ne firent rien au terrible mal; mais pour justifier le mécompte de leurs promesses, ils prétendirent que la folie du roi venoit d'un sort jeté par le duc de Milan sur la France. La meilleure preuve qu'ils en donnèrent c'est que le roi dans ses accès reconnoissoit une seule femme, la duchesse Valentine d'Orléans. Ces déplorables soupçons prirent une telle consistance que le duc Louis se vit forcé d'éloigner de Paris la princesse, et de lui indiquer pour retraite d'abord Asnières, puis Chasteau-sur-Loire. Ce fut nécessairement durant l'exil de Valentine que le prier de Salon composa ces quatorze vers et son *Apparition de Jean de Meun*; mais ce ne dut pas être avant 1397; car dans plus d'un endroit le Sarasin fait allusion aux malheurs du comte de Nevers fils du duc de Bourgogne, et l'on n'apprit

la captivité du jeune prince que dans les premiers jours de cette année.

N° 7203.

820. L'APPARITION MAITRE JEHAN DE MEUN, PAR
HONORÉ BONNET.

Volume in-f° mediocri vélin de 33 feuillets à lignes longues, miniatures, vignettes et initiales; fin du xiv^e siècle. Relié autrefois en bois, convert de velours violet; aujourd'hui en veau racine, au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fontainebleau, n° 492. — Anc. cat., n° 259. — Sainte-Palaye, not. 562.

Le nouveau catalogue a sagement rapproché ce manuscrit du précédent. Ils contiennent le même ouvrage, et, bien que le second soit peut-être plus ancien d'une ou de deux années, ils semblent tous les deux de l'écriture de l'auteur, Honoré Bonnet.

Celui-ci fut écrit pour Valentine de Milan, duchesse d'Orléans, sans doute au moment où les soupçons de la populace, excités par les intrigues du duc de Bourgogne, accusoient la duchesse d'avoir ensorcelé le pauvre Charles VI. Les quatorze vers que nous avons cités, et qui dans le manuscrit précédent terminent le volume, sont ici placés au f° 8 r° à la suite du discours du physicien contre les empiriques et les calomniateurs. Ces vers sont enfermés dans un cadre dont les deux côtés représentent : celui de gauche, madame d'Orléans avec une suivante qui lui porte la queue; celui de droite, *son physicien parlant à elle.*

Le v° du premier feuillet offre la miniature de présentation. Honoré Bonnet est à genoux devant Valentine de Milan à laquelle il tend son livre. La princesse est assise sur un escabeau garni d'un coussin, et derrière elle sont deux femmes dont le costume et la coiffure sont remarquables. Pour Valentine, ses cheveux forment deux tresses pendantes devant ses oreilles, un large cercle d'or orné de pierreries est posé sur sa tête, et ses armes (de France-Orléans parti de Milan) sont figurées au-dessus, dans le champ de la miniature. Voici l'épître que lui adresse Honoré Bonnet :

« Très-haulte et très-redoubtée dame, à l'onneur
 » de nostre seigneur et de monseigneur d'Or-
 » liens, pour le bien commun et par especial des
 » povres gens, j'ay escript une petite chose, en la
 » fourme que vous pourrez veoir en cestuy petit
 » livre. Et pour ce que vous vueilliez solliciter le-
 » dit monseigneur à mettre et quérir les remèdes
 » qui s'appartendront sur le dessus dit escript, je
 » vous en ay fait copie, laquelle je vous envoie.
 » Car vous, en ce faisant, ferez plaisir à Dieu, et
 » tout le royaume priera Dieu pour vous. Sy vous
 » suppli très-humblement que de petite personne
 » vueilliez prendre en gré le petit présent. Li sains
 » esperiz par sa douce grâce vous garde en hon-
 » neur et vous doint bonne vie et longue. » (F° 2.)

Ce volume fut donc possédé par Valentine de Milan. Son fils, le célèbre poète, auquel il appar-

tint plus tard, a mis sa signature à la fin du volume et après la mention suivante : « *Ce livre est à Charles duc d'Orléans, etc. Charles* ; et plus bas encore, d'une autre main courante : *De camera comptor. Bles.*

Je ne crois pas qu'il ait existé jamais plus de trois exemplaires de cet important ouvrage. Le troisième avoit été écrit pour Louis duc d'Orléans : j'ignore ce qu'il est devenu.

Nous ne quitterons pas l'*Apparition de Jean de Meun* sans annoncer que la *Société des Bibliophiles françois*, sur la proposition d'un de ses membres, va bientôt mettre sous presse le livre dont nous venons de faire une analyse incomplète.

N° 7204.

821. BOECE, CONSOLATION DE LA PHILOSOPHIE ; TRADUCTION ANONYME EN VERS. — MORALITÉ DES NOBLES HOMMES FAITE SUR LE JEU DES ÉCHECS, TRADUIT DE JACQUES DE CÉSOLÈS PAR JEAN DE VIGNAY. — LE ROMAN DE LA ROSE. — LES DITS NOTABLES EN VERS. — LE LIVRE DES PHILOSOPHES, TRADUIT PAR GUILLAUME DE TIGNONVILLE.

Volume in-4° magno vélin de 319 feuillets, à deux colonnes ; miniatures, vignettes et initiales ; première moitié du xv^e siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, au chiffre de Louis XIV sur le dos.

Fontainebleau, n° 1887. — Anc. cat., n° 748. — Sainte-Palaye, not. 563.

Sur la feuille de garde de la fin, il y a plusieurs

lignes péniblement écrites de la main d'un Anglois, et à demi françoises. Je n'ai lu bien distinctement que ces mots : « Le tout vostre humble loal servant » riche d'espoir et povre d'autre bien. » Puis d'une autre main : « *loyaument et liement. Le Bourghier.* » Et d'une troisième : « *Nomen scriptoris Galfridus* » *Varyn plenus*. Mais il ne faut pas reconnoître ici le nom du copiste, il suffit d'en conclure que le volume a séjourné en Angleterre. Il revint en Belgique, et il faisoit en 1485 partie de la collection de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse; comme l'indique au bas de la première page l'écut recouvert aujourd'hui des armes de France. M. Van Praet n'a pas signalé ce manuscrit.

I. CONSOLATION DE BOECE.

La miniature du commencement est d'une bonne école, et représente le traducteur composant son livre. Il faut remarquer que ce traducteur a le costume d'un grand seigneur.

Nous avons déjà reconnu cette traduction dans le n° 7072 (tome v, p. 51 et suiv.). Mais nous n'avons pas tout dit; parce que les ouvrages les plus répandus sont précisément ceux qu'on néglige de remarquer. La faute n'est pas d'ailleurs à nous seuls : Depuis un an, il a paru deux éditions des Poésies de Charles d'Orléans, toutes deux précédées d'une longue notice sur les différens ouvrages de

l'auteur; les deux éditeurs ont oublié tout aussi bien que moi de consulter le travail fort remarquable de M. Buchon, placé, dans le *Panthéon littéraire*, en tête du *Choix d'ouvrages mystiques*. M. Buchon y propose une conjecture singulièrement heureuse. Ce traducteur de Boece, qui envoie son livre au nouveau roi Charles VII et qui cherche à tromper ainsi les ennuis de la captivité, lui rappelle Charles d'Orléans, fait prisonnier en 1414 à la bataille d'Azincourt. Ainsi tout ce que j'avois déjà remarqué sur cette traduction, ne m'avoit pas fait arriver au nom de ce poète illustre; et d'un autre côté, M. Buchon dépistant seul un manuscrit que nulle trace ne recommandoit à son attention, devoit, à la première inspection, ce que la loupe ne m'avoit pas fait distinguer. Les travaux de cet écrivain, sans être pourtant irréprochables, sont remplis de pareilles bonnes fortunes, et je suis pour mon compte heureux d'avouer après lui que Charles d'Orléans doit être l'auteur de la traduction de Boece renfermée dans les manuscrits 7072 et 7204.

II. MORALITÉ DES NOBLES HOMMES SUIVANT LE JEU
DES ÉCHECS, traduction de Jean de Vignay. (F°
76 v°.)

J'ai longuement parlé de cet ouvrage, t. V, p. 13 à 20. La miniature de présentation à Jean-

sans-Peur, duc de Bourgogne, est ici fort belle.

III. ROMAN DE LA ROSE. (F^o 120 v^o.)

Jolie miniature frontispice.

IV. LES DITS NOTABLES EN VERS. (F^o 264 v^o.)

Petite pièce de deux cents vers de dix syllabes, commençant ainsi :

Les bones meurs et les sages notables
Ramentevoir souvent sont profitables;
Prudence apprend l'omme vivre à raison. . .

On les trouve imprimés à la suite des Dits moraux des philosophes, (Pierre Vidoue, 1531, in-12); mais dès le premier vers on voit une différence :

Les faitz et dictz des bons saiges notables. . .

Ici le dernier mot a l'acception d'un adjectif; dans le manuscrit il est substantif.

V. LE LIVRE DES PHILOSOPHES, ou « les dits moraux des philosophes, translatez de latin en françois par noble homme, messire Guillaume de Tignonville. » (F^o 266, v^o.) — Voy. t. V, p. 1 à 9.

N^o 7204^a.

822. BOECE, CONSOLATION DE LA PHILOSOPHIE; TRADUCTION ANONYME EN VERS. — TESTAMENT DE JEAN DE MEUN. — LIVRE DE MELIBÉE ET PRUDENCE.

Volume in-4^o mediocri vélin de 121 feuillets à deux colonnes; ini-

tiales; première partie du xv^e siècle. Relié en maroquin citron aux armes de France sur les plats et au chiffre de Louis XIV sur le dos.

Ancienne bibliothèque Bigot, n^o 160. — Sainte-Palaye, not. 564.

Les armes de Bigot, qui d'abord étoient attachées sans doute à l'ancienne reliure, ont été recollées au bas de la première page; mais le volume est aujourd'hui fort mutilé. Le frontispice et le dernier feuillet ont été enlevés, et plusieurs pages ont souffert dans le courant du volume.

Les premiers vers conservés sont :

Merencoliant et souspire
Des nouvelles qu'attent qu'il oye,
Dont point ne lui veuille despire
De ce present que lui envoie.

On reconnoît déjà à ces vers la traduction de Charles d'Orléans (1). A la fin du 5^e et dernier livre, on lit : « Iste liber pertinet domino Stephano »
» Jouglatoris. »

II. LE TESTAMENT DE JEAN DE MEUN. (F^o 79 r^o.)

Écriture différente, plus fine et plus élégante que la précédente (2).

III. CY COMMENCE L'ISTOIRE DE MELIBÉE ET DE PRUDENCE (F^o 106).

Le dernier feuillet est à désirer (3).

(1) Voyez mss. 7072, 7204.

(2) Voyez 6985^{3.5.} — 7072^{3.5.} — 7201 — 7201².

(3) Voyez n^{os} 7072^{3.5.} — 7073².

N° 7205.

823. LE ROMAN DE LA ROSE. — LE CODICILE DE JEAN DE MEUN.

Volume in-4° mediocri vélin de 134 feuillets à deux colonnes; xv^e siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats et au chiffre de Louis XIV sur le dos.

Anc. cat., n° 149. — Sainte-Palaye, not. 565.

Bonne écriture ronde. Cet exemplaire a cela d'intéressant qu'à la suite du Roman de la Rose, (F° 134 r°) on lit ce huitain :

Maistre Guillaume de Lourris
 Qui est ore en terre pourris
 Et maistre Jehan Clopiniau
 Qui de fouir n'iert pas yneau,
 Ces .ii. maistres firent ce livre.
 G commence et J delivre.
 Leurs ames soient en paradi
 Et à toutz ceulz qui sont or viz.

Le 4^e de ces vers est une allusion au nom de *Clopinel*, c'est-à-dire celui qui marche en *éclopé*.

Le v° du même f° 134 est rempli par le commencement du *Codicile de Jean de Meun*.

Dieux ait l'ame des trespassez, etc.

Les derniers vers conservés de ce dernier feuillet dont le bas a été coupé, sont :

Lors de ces mox ne voulons croire
 Quant il aura.

N° 7206.

824. LE MYSTÈRE DE LA
PASSION PAR PERSONNA-
GES, EN VERS, PAR AR-
NOUL GRESBAN.

Volume in-f° mediocri vélin de 277 feuillets à deux colonnes; miniatures, initiales et rubriques; premières années du xvi^e siècle. Relié autrefois en veau fauve, aujourd'hui en veau racine au chiffre de Charles X sur le dos.

Anc. bibliothèque de Gaston, duc d'Orléans, n° 24. — Sainte-Palaye, not. 566.

Très-bonne écriture. Les miniatures, qui n'ont qu'un ou bien deux pouces de hauteur, donnent une idée de la figure et du costume qui conviennent à chaque personnage. La première, placée au bas de la première colonne du f° 1, représente l'auteur à son pupitre. Il est couvert d'une tunique blanche, et son chapeau est retenu sur ses épaules; ce qui semble exclure l'idée d'un homme d'église.

A la fin du mystère est la rubrique suivante: « Et sic est finis mi-
» sterii passionis, resurrectionis,
» ascensionis et etiam missionis
» spiritus sancti salvatoris domini
» nostri Jhu Christi. Scripta anno
» Domini M° quinquagesimo sep-
» timo, die septimo Januarii; fa-
» vente altissimo, qui est trinus et
» unus in secula seculor. Amen. »

Sur le r° de la dernière garde: « Ce présent livre appartient à ma-
» dame la princesse de Roche-
» suryon. »

Et sur le v° de la même garde: « Marie de Malingre, fame de no-
» ble homme Hector de
» a fest feres sete passion. »

La princesse de la Roche-sur-Yon étoit Louise de Bourbon, fille de Gilbert de Bourbon comte de

N° 7206.

825. LE MYSTÈRE DE LA
PASSION PAR PERSONNA-
GES, EN VERS, PAR AR-
NOUL GRESBAN.

Volume in-f° mediocri, papier marqué à l'ancre terminé par une pointe, de 236 feuillets; une miniature, deux initiales, quelques rubriques; xv^e siècle. Relié en veau racine, au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Ce volume porte dans les deux grandes initiales des feuillets 1 et 4 les armes de celui pour lequel il fut fait: (d'argent au lion de gueules, accompagné d'un lambel d'azur à trois pendans, parti de Savoie). L'écu dans la seconde initiale est supporté par deux ours. — Il doit rappeler le nom de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul et de Ligny, qui eut la tête tranchée, à Paris, le 19 décembre 1475. Il avoit eu pour seconde femme Marie de Savoie, cinquième fille de Louis, duc de Savoie, qu'il avoit épousée en 1466 et qui mourut également en 1475. Il y a cependant une difficulté dans cette attribution: la branche des comtes de Saint-Paul venoit directement des comtes de Ligny, qui portoient un lambel d'azur sur le lion de Luxembourg, mais elle avoit quitté ce lambel, et je ne m'explique pas comment on le retrouve encore ici.

Le second propriétaire fut *Philippe de Clèves*, dont la signature est au bas de l'avant-dernier feuillet. Immédiatement après, le copiste *Jacques Riche* a ajouté sur la feuille blanche qui suit: « Fait escript et accompli par moy Jacques Riche *pbre* indigne le lundi xxii^e

<p>Montpensier, mort en 1496. Elle avoit épousé d'abord en 1492 André de Chauvigny, seigneur de Château-Roux, et en secondes nocces Louis de Bourbon, fils de Jean comte de Vendôme et prince de la Roche-sur-Yon. Ce deuxième époux mourut vers 1520, et elle lui survécut jusqu'au 5 juillet 1561 (1).</p>	<p>jour de février, l'an mil quatre cent soixante et douze. »</p>
--	---

Contre notre habitude, nous réunirons la notice de ces deux manuscrits, parce que le second fournit plusieurs renseignemens que nous demanderions vainement au premier. Ils contiennent le même ouvrage : seulement le premier, que nous désignerons par la lettre A, est accompagné de rubriques nombreuses qui souvent complètent l'indication de la mise en scène déjà donnée par les miniatures. Le second, B, répare ce désavantage par la précieuse rubrique du commencement : « Ce » présent livre contient le commencement et la » création du monde en brief par personnages ; la » nativité, la passion et la résurrection de nostre » Saulveur J. C., traictées bien au long selon les » saintes evvangiles. Et devez sçavoir que maistre » Arnoul Gresban, notable bachelier en théologie, » lequel composa ce present livre, à la requeste » d'aucuns de Paris, fist ceste création abrégée, » seulement pour monstrier la différence du péché » du deable et de l'omme; et pourquoi le péché

(1) Labbe. Tableaux généalogiques de la maison de Bourbon. Paris, 1652, p. 286 et 301.

» de l'omme ha esté reparé et non pas celluy du
 » deable (1). Et pourtant qui voudroit jouer ce
 » present livre par personnages, il faudroit pren-
 » dre et commanser à ce prologue qui s'ensuit ; et,
 » ce fait, delaissier ladite Creacion abrégée et com-
 » mencer à Adam estant en limbe, qui dit ainsi :
 » *O souveraine majesté*. En ce point l'ont fait ceulx
 » de Paris qui ont jà par trois fois joué cette pré-
 » sente passion. »

Cet avertissement et la date du manuscrit B nous permettent d'affirmer : 1° que le récit de la *Création*, par lequel commence la transcription, ne fut pas destiné à être joué par personnages ; l'auteur l'ayant fait en manière d'avant-propos, pour y récapituler les causes premières de la Rédemption.

2° Que pendant long-temps on donna le nom général de *Mystère de la Passion* à un drame comprenant quatre journées. La *première journée* renfermait la naissance du Sauveur et son histoire, jusqu'au moment où la Sainte-Vierge le retrouve dans le Temple enseignant les docteurs. La *seconde journée* étoit remplie par sa prédication et par les circonstances de sa *tradition* aux Juifs dans le jardin des olives. La *troisième* racontait sa passion et sa mort. La *quatrième*, sa résurrection.

3° Que le *Mystère de la Passion*, ainsi distribué,

(1) M. de Viriville, dans sa *Notice* fort remarquable d'un *Mystère par personnages, représenté à Troyes vers la fin du xv^e siècle*, a cité jusque-là cette rubrique. (Bibl. de l'École des chartes, t. III, p. 453.)

avoit été déjà joué trois fois à Paris, au commencement de l'année 1473.

4° Que l'auteur de la composition ou du moins de cet arrangement, étoit un bachelier en théologie nommé Arnoul Gresban.

Voilà de nouveaux points acquis à l'histoire du *Mystère de la Passion*, et comme on va voir ils ne sont pas étrangers à la vraie connoissance des origines de notre Théâtre.

C'est depuis quelques années seulement qu'on a senti l'importance des anciens manuscrits qui contenoient le *Mystère de la Passion*. Les frères Parfait n'avoient, de leur aveu, consulté que les éditions imprimées dans les dernières années du xv^e siècle (1), et ces éditions diffèrent du texte de nos manuscrits par une foule d'additions et omissions graves. Et puis la distribution n'en est plus la même. Notre *première journée* forme, dans les imprimés, un mystère à part (2), celui de « *la conception, nativité, mariage et annonciation de la benoite vierge Marie avec la nativité de Jésus-Christ et son enfance.* »

Notre *seconde journée* y devient les trois premières du *Mystère de la Passion de Notre-Sei-*

(1) Niceron va même plus loin : « Comme on n'a, dit-il, aucun manuscrit ni aucune édition qui précède les changemens de Jean Michel, on ne peut savoir en quoi ils consistent. » (T. XXXVII, p. 398.)

(2) Paris, sans date, ou 1532 et 1539, à l'exception de l'édition de 1507, que l'on n'a pas remarquée et qui reproduit la distribution d'Arnoul Gresban. Elle est extrêmement rare.

gneur Jésus-Christ...., joué moult triomphamment à Angers l'an 1486 (1).

Notre *troisième journée* répond à la quatrième du précédent *Mystère* imprimé, et notre *quatrième* a fourni la matière d'un autre drame imprimé séparément sous le titre de *Mystère de la résurrection et ascension de Nostre-Seigneur* (2).

Ainsi de ces trois *Mystères* taillés dans l'étoffe de notre grand *Mystère de la Passion*, le second a seul conservé le titre primitif. Les critiques et les bibliographes ont cru, sur la foi de plusieurs éditions, pouvoir attribuer à Jean Michel, docteur très-éloquent et scientifique, la composition du troisième *Mystère* et la révision des deux autres. M. Onésime Le Roy, dans ses précieuses *Études sur les Mystères*, et mon frère Louis Paris, dans son grand ouvrage sur les *Toiles peintes et Tapisseries de Reims*, ont fortifié cette opinion. Mais d'abord, quel étoit ce Jean Michel, à quelle époque vivoit-il? Louis Paris et après lui M. Paul Lacroix, le savant et ingénieux *bibliophile*, ont soutenu contre les frères Parfait et contre Nicéron, que c'étoit l'évêque d'Angers, sacré en 1438, et mort vers 1447 en odeur de sainteté. L'argumentation de mon frère est vigoureuse. Les champions de Jean Michel, secrétaire et premier médecin de Charles VIII, s'appuyoient sur l'autorité de La Croix du Maine,

(1) Paris, 1490—1512, 1532, etc., etc.

(2) Paris. Sans date, et 1541.

qui écrivoit en 1584 : Louis Paris répond par celle de Pierre Gervaise, lequel, dans une épître adressée à son ami Jean Bouchet, mort vers 1555, dit de Jean Michel, évêque d'Angers, qu'il fit

. Par personnages,

La passion et autres beaux ouvrages.

On objectoit que si le saint prélat avoit été l'auteur du *Mystère*, les éditeurs n'auroient pas manqué de le saluer de ce titre d'évêque d'Angers, au lieu de l'appeler simplement *très-éloquent et scientifique docteur* ; Louis Paris répond que Michel avoit pu fort bien écrire avant d'être élevé à l'épiscopat, et que le titre de *très éloquent* convenoit mieux en tout cas à l'homme d'église qu'au suppôt d'Hippocrate. Certes, en l'absence des manuscrits que mon frère n'avoit pas eu le pouvoir de consulter, il étoit impossible de raisonner d'une façon plus irréprochable et plus persuasive. Combien il m'en coûte aujourd'hui de proposer une solution différente ! Je vais dire mes raisons, et je ne demande pas mieux en vérité que de perdre ma cause.

Ici, l'argument capital est le vers de cet ami de Jean Bouchet. Mais à la rigueur, maître Gervaise ne pourroit-il pas s'être trompé ? S'il jugeoit vers 1530 que l'évêque d'Angers étoit l'auteur du *Mystère*, c'étoit sur la foi des éditions imprimées ; mais ou celles-ci gardent un parfait silence, ou bien elles se contentent de signaler les *additions*

et *corrections* de maître *Jean Michel*. Et si Michel, évêque ou médecin, n'a fait que des *corrections et additions* adoptées pour la première fois à la représentation d'Angers en 1486, il n'est pas l'auteur du *Mystère*, il doit céder la place à notre Arnoul Gresban. — L'évêque en est-il l'auteur ? comment tous les écrivains qui parlent assez longuement de sa vie, de sa piété, de ses bonnes œuvres, ne disent-ils pas un mot de son admirable ouvrage ? Comment les imprimeurs, dans le temps même où son homonyme, secrétaire et premier médecin du roi, jouissoit de la plus haute considération, n'ont-ils pas averti que le réviseur dont ils adoptoient pour la première fois les corrections n'existoit plus et jadis avoit été évêque d'Angers ? Comment Jean Le Maire, Geoffroi Thory, Marot, Lacroix du Maine et Pasquier ne prononcent-ils pas même son nom ? Comment prodiguent-ils leurs louanges aux deux frères Gresban et surtout à notre Arnoul qu'aucun autre grand ouvrage ne recommanderoit ? — Si l'évêque Michel en est l'auteur, lui mort en 1448, comment en 1472 les Parisiens demandent-ils d'Arnoul Gresban un *mystère de la Passion* ? Et comment enfin ce plagiaire de Gresban, en livrant la plus belle partie des vers de Jean Michel, pouvoit-il espérer de leur faire accroire que l'œuvre entière étoit sienne.

Voilà des argumens plus nombreux et plus décisifs que le distique de Pierre Gervaise ; cependant

ils tirent leur principale force de l'examen et de la comparaison des textes de Gresban et de Michel. De deux choses l'une : ou le premier auteur du *Mystère* n'est pas l'évêque d'Angers, ou nous avons perdu les copies de son ouvrage. On ne gardera plus sur ce point le moindre doute après avoir vu les manuscrits. Mais il est aisé d'admettre avec tous les biographes que Jean Michel II, natif d'Angers, se trouvoit dans cette ville en 1486, quand on voulut y monter le *Mystère de la Passion*; qu'il revit alors l'ancien texte, le coupa, allongea et modifia dans une foule d'endroits; que son travail fut généralement approuvé; qu'on l'adopta même à Paris, où bientôt après recommencèrent les représentations du vieux drame, et que ce fut avec toutes ces nouvelles additions et corrections que le *Mystère* fut imprimé. Le scientifique arrangeur étoit d'ailleurs un homme de mérite. André de la Vigne a cru devoir parler de sa mort dans l'*Histoire de la conquête de Naples* : « Le 22 août » 1495, mourut à Quiers maistre Jehan Michel, » premier médecin du roy, très-excellent docteur » en médecine, duquel le roy fut fort marry. »

Quoi qu'il en soit, le drame de la Passion du Sauveur remontoit aux premiers jours du Théâtre moderne. Cette sublime légende réunissoit toutes les qualités : car elle étoit vraie, édifiante, et susceptible de tous les effets de mise en scène. Nous conservons un épisode du divin récit, fait en latin, par un des

écoliers d'Abélard, dans les premières années du XII^e siècle ; c'est la *Suscitatio Lazari* d'Hilaire. D'autres morceaux de la vie de Jésus-Christ ont été publiés par M. Monmerqué, d'après un manuscrit de l'abbaye de Saint-Martial, (auj. n^o 1139), qui paroît remonter à la même époque. Ils embrassent les tableaux de la Nativité, de l'Épiphanie, de la fuite en Égypte, de la Résurrection et des disciples d'Emmaüs. De son côté, M. Jubinal a fait connoître un drame françois de la Résurrection, qui sembleroit remonter à la dernière moitié du XII^e siècle. Une chronique de Frioul, citée par le même antiquaire d'après Muratori (Dissert. 29), mentionne en 1298 la « *Repraesentationem Iudi Christi, videlicet resurrectionis, adventus Spiritus Sancti,* » etc. Il n'est donc pas permis de douter que le Mystère de la Passion n'ait été joué par personnages dès le XIII^e siècle et même dès le XII^e.

Qui se chargeoit alors de le représenter ? Sans doute, des clercs, des bourgeois, des personnes pieuses et subtiles, prises dans les divers rangs de la société. La pièce étoit de médiocre étendue : on dispoit le théâtre soit devant, soit dans le lieu saint, et on exécutoit les scènes soit avant, soit après les offices.

Mais bientôt, un nouveau genre d'industrie prit naissance. Tandis que les associés des Puis et des Palinods donnoient gratuitement leurs représentations, d'autres acteurs, non moins habiles peut-

être, faisoient des pieux divertissemens de certaines fêtes, leur occupation de toute l'année. Sûrs de répondre au vœu d'un grand nombre de bourgeois et de clercs, ils s'avisèrent même de parcourir les principales foires et les grandes villes, et tendant leurs échafauds au milieu de la place publique, ils annoncèrent aux bonnes gens de tous états la représentation de Mystères plus beaux, c'est-à-dire plus longs, que tous les mystères précédemment connus. Leur salaire devoit résulter d'une rétribution préalable, ou de quêtes faites à la suite de chaque *journée*. Il est probable que les acteurs eurent sujet d'être satisfaits de cette tentative. Malheureusement les chroniques ne nous ont expliqué ni leurs premiers essais, ni les modifications qu'ils apportèrent aux compositions antérieures. Nous croyons toutefois que, n'ayant plus à se courber devant les exigences du service divin, les joueurs de Mystères étendirent le cadre ordinaire de leurs représentations : au lieu de se contenter pour les jours de fêtes de la légende dont on célébroit l'anniversaire, ils rappelèrent la première partie de la vie du Sauveur, et le lendemain ils poursuivirent le récit de la journée précédente, sans se préoccuper, eux ni leurs auditeurs, du Bienheureux que l'on chômoit.

La première *troupe* célèbre fut, comme on sait, celle des *Confrères de la Passion*, dont l'existence et l'établissement dans le village de Saint-Maur-des-

Fossés, sont constatés dès l'année 1398. Ils obtinrent à quelque temps de là la permission de venir à Paris; ils y jouèrent et sans doute rejouèrent vingt et peut-être cinquante fois dans la même année l'Histoire de la vie, passion et résurrection du Sauveur. Or on doit supposer qu'ils ne se contentèrent pas alors de répéter les scènes et les vers qui, depuis plus de deux siècles, étoient joués de temps en temps dans les églises, sous le nom de Jeux ou Mystères de la Passion; car, nous le savons, on se lasse des meilleures choses, il faut au public du nouveau ou du renouveau. Les confrères de la Passion en firent à leur tour l'expérience.

Leurs édifiantes représentations, peut-être dignes d'être comparées aux premiers *Chants du Bouc* chez les Grecs, ne furent plus suivies quand tout le monde en eut retenu les principales scènes. Il fallut pour Paris de nouveaux mystères; et cependant on alla montrer aux provinces le plus beau de tous, celui qu'on n'y connoissoit pas encore. Mais, dans chaque ville, le Recit de la *Passion* dut subir des modifications nombreuses en raison du temps, de la place et des acteurs dont on pouvoit disposer. Telle partie fut abrégée, telle autre développée; on ajouta certains épisodes, on supprima jusqu'à des journées entières, ou d'une seule journée on en fit deux, trois ou même quatre.

M. Onésime Le Roy a retrouvé dans la Bibliothèque de Valenciennes le manuscrit d'un de ces textes anciens. Il a remarqué qu'il différoit beaucoup de la leçon imprimée avec les corrections de Jean Michel, et il en a conclu que c'étoit le texte même du drame joué par les confrères de la Passion vers 1400. Pour mon compte, je n'oserois l'affirmer. Mais enfin, la division en quatre journées ne s'y trouve plus conservée, et c'est, ainsi que le dit fort bien M. Le Roy, une grande preuve d'ancienneté.

Je n'ai pu voir encore le manuscrit de M. de Solesmes, acquis dernièrement par un amateur éclairé M. le baron Taylor; on dit qu'il remonte aux premières années du xv^e siècle. Mais M. de Viriville a reconnu dans la Bibliothèque de Troyes une troisième leçon du Mystère de la Passion, différente des manuscrits de Valenciennes et de la Bibliothèque du Roi. Elle commençoit même par une *Journée de la Création du monde*, seulement indiquée dans les textes de notre Arnoul Gresban. Est-ce le texte conservé des *Confrères de la Passion*; est-ce un accroissement postérieur à leur livret? Qu'il nous suffise de constater ces nombreuses et diverses leçons de la même œuvre. Entre toutes, la priorité de la composition doit être acquise à la transcription la plus ancienne. Or le silence de M. Le Roy sur l'âge du manuscrit de Valenciennes me porte à le rejeter au xvi^e siècle : le texte de Troyes, sui-

vant M. de Viriville, doit être des dernières années du xv^e. Reste notre leçon 7206^a, achevée certainement le 22 février 1473.

Quel qu'ait été le livret des *Confrères de la Passion* en 1400, il est certain que, vers 1472, les Parisiens ayant voulu jouir de nouvelles représentations de l'histoire du Sauveur, chargèrent Arnoul Gresban et d'en composer le livret, de l'écrire de le mettre en état d'être joué. Gresban fit alors le chef-d'œuvre de notre ancien théâtre religieux. Son ouvrage eut un grand succès, puisqu'on le transcrivait encore en 1507, et puisqu'on en faisait à cette époque une édition assez correcte. Mais en le composant, le désir d'enchaîner tous les événemens l'avoit parfois aveuglé sur l'inconvénient des longueurs. Par exemple, le tableau de l'enfance de Jésus-Christ rompoit l'unité d'intérêt, et quand on voulut le jouer d'une manière triomphante en 1486 dans la ville d'Angers, on sentit le besoin d'y faire des additions et des suppressions notables. Cette représentation d'Angers eut dans toute la France un grand retentissement; les Parisiens voulurent la renouveler : ils acceptèrent les changemens que Jean Michel avoit faits à l'œuvre de leur Arnoul Gresban, et le Mystère fut rejoué chez eux tel qu'il l'avoit été à Angers quelques années auparavant : alors les éditions s'en multiplièrent, et dans les titres on eut grand soin de rappeler la conformité du texte avec

la représentation d'Angers et les additions et corrections de maître Jehan Michel.

Dans ce remaniement de Jean Michel, le grand travail d'Arnoul Gresban est, comme nous l'avons déjà dit, divisé en trois ouvrages distincts ; et le second de ces ouvrages, coupé lui-même en trois journées, a été fortifié d'une foule de nouveaux épisodes. Mais avant de noter ces additions, arrêtons-nous sur l'œuvre de Gresban, bachelier en théologie de Paris, sous le règne de Louis XI.

L'*Introduction*, ainsi que l'auteur nous en a prévenu, ne doit pas être jouée ; elle expose en 1500 vers la création du monde, la chute des anges et celle de l'homme, le meurtre d'Abel et la mort d'Adam. Tout cela coupé par trois prologues, dont le premier commence ainsi :

Ouvrez vos yeux et regardez,
Devotes gens qui attendez...

Après cette introduction, un épilogue annonce l'objet du véritable Mystère :

Au limbe nous commencerons,
Et puis après nous traiterons
La haultaine narracion,
Pour venir à la Passion
De nostre Sauveur Jésus-Crist.
Après la Résurrection,
Et l'admirable Ascension
Et mission du Saint-Esprit. (Msc. B. f. 14.)

Puis en rubrique : « Cy commence le premier
» livre de la Passion de nostre Sauveur, dont le

» prologue est tout au premier de ce livre. Ibi » *veni*. » Ce mot *veni* est en effet le premier mot du prologue ou sermon en 220 vers, placé dans le msc. B avant l'*Introduction*, et dans le msc. A après elle. En général la meilleure leçon du Mystère est dans le msc. B.

PREMIÈRE JOURNÉE.

Début :

Veni ad liberandum nos
 Domine Deus virtutum,
 Pour l'offense du première père
 Que tout le gendre humain compère...

Après avoir indiqué le but qu'il veut atteindre dans ce Mystère, l'auteur ajoute :

Se la reverence de vous
 Faulte y voit dessus ou dessous,
 Trop dit ou faulte de langaiges,
 Soyez amiables et doux,
 Et nous corrigez sans courroux,
 S'en serons autre fois plus saiges. (B. f. 1 v°.)

Le meneur du jeu, après un *Ave Maria*, reprend le texte sacré *Veni ad liberandum nos*. Les assistants, dit-il, vont avoir sous les yeux le tableau des limbes et des angoisses que les justes y souffrent par leur impatience de la venue de J. C. On *moralisera* ensuite un *petit*, en introduisant cinq personnages pour plaider devant Dieu la cause de l'homme; puis on suivra Jésus-Christ dans les merveilles de sa naissance et de ses premières années.

Si vous priez seigneurs et dames
 Conjointement hommes et femmes,
 Que silence veuillez garder ;
 Et brief nous verrez procéder. (A. f. 14, v°.)

Dans la première scène paroissent Adam et Ève, que les miniatures représentent nus, Isaac, Jérémie, Ézéchiël, David, en manteaux. Tous conjurent Dieu de les arracher du séjour des ténèbres. Premiers vers :

ADAM.

O souveraine majesté
 Bon Dieu qui en éternité
 Règnes, sans jamais prendre fin... (A et B. f. 14 v°.)

Deuxième scène : « Icy sont cinq personnages en paradis, et premier s'eslevra une dame :

MISÉRICORDE,

Je ne me puis mais contenir
 Que les humains ne pregne en cure. (A. f. 17.)

Cette scène fort belle a été judicieusement appréciée par M. Onésime Le Roy, dans ses *Études sur les Mystères* (1). Après un long examen dans toutes les formes, les cinq dames Paix, Miséricorde, Justice, Vérité, Sapience, conviennent que le seul moyen de racheter l'homme est de décider Dieu à livrer à la mort des hommes l'une de ses trois personnes. A cet arrêt porté aux pieds du Très-Haut, Dieu gémit, hésite, enfin se laisse vaincre par Miséricorde, sa bien-aimée. Il charge l'ange Gabriel

(1) Paris, chez Hachette, 1837, pages 162, 167 et 168.

d'aller annoncer à Marie l'incarnation du Verbe dans ses chastes flancs.

A cet endroit commence le *Mystère de la Conception, Mariage, etc., de la benoite Vierge, etc.*, arrangé pour la représentation d'Angers, et coupé dans la *première journée* d'Arnoul Gresban. Les premières scènes semblent avoir été refaites entièrement, elles offrent une première supplique pour la rédemption : les premiers tableaux de l'Enfer ; une scène délicieuse entre Joachim et ses bergers ; les trois mariages d'Anne avec Joachim, avec Cléophas, avec Salomé ; les premiers tableaux de la cour d'Hérode ; la naissance de Marie ; sa présentation au Temple ; son mariage avec Joseph et le procès du Paradis.

Les acteurs du *Procès* sont les cinq dames de notre *première journée*, et c'est là que le *Mystère* imprimé *de la Conception* se rejoint au texte d'Arnoul Gresban.

Miséricorde, bien savez
Que sentence pour vous avez...

(Msc. A. f. 22 v°. — B. f. 21 v°. — Impr. f. xxxix
r°. Édition d'Alain Lotrian, 1541.)

Mais il y a dans la suite un grand nombre d'autres changemens, additions ou suppressions, dont nous ne pouvons tenir un compte ; nous nous contenterons de signaler le f° XLV v° de l'imprimé. Lucifer ayant rassemblé tous ses démons leur dit :

Dyables, arrangez vous trestous,
 En turbe et grosse quantité;
 Au lieu de dire un *Silete*,
 Ouvrez vos malignes cervelles
 Je vous vueil dire des nouvelles...

Mais dans le texte d'Arnoul Gresban, on exécute
 le *Silete*, c'est-à-dire concert ou symphonie :

Deables, arrangez vous trestous,
 En tourbe à grosse quantité;
 Et me chantez un *Silete*
 En vostre horrible diablerie.

ASTAROTH.

Vous orrés belle chanterie
 Tantost, et ung motet d'honneur.
 Sathan tu feras la *teneur*,
 Et j'asserral la *contresus*
 Avec Berich à haute voix.
 Et Cerberus fera ung *trouble*
 Continué, Dieu scef comment.

LUCIFER.

Frappés dedens légèrement.
 Faut-il faire tant d'*agios* (1)?
 Commancez mes petits deables,
 Gringotez et croquez vos notes,
 Et barbetez comme marmotes,
 Ou vielz corbeaux tous affamez.

BERECH.

Vous orrez dittiés bien rimés,
 Et chant couché à l'avenant.
 Sus Behebutb !

BELESUTH.

Avant ! avant !

(1) *Agios*, c'est-à-dire tant de façons, tant d'essais pour prendre le ton. Sans doute parce que les chantres autrefois essayoient leurs voix et se mettoient d'accord en prenant le verset grec *Agios*, *Ischiras*, etc., sur les notes connues.

Je pense que vous l'orrez belle.

CHANÇON.

La dure mort éternelle
 C'est la chançon des dampnez.
 Bien nous tient à sa cordelle,
 La dure mort éternelle.
 Nous l'avons desservy telle
 Et à luy somes donnez ;
 La dure mort éternelle
 C'est la chançon des dampnez.

LUCIFER.

Haro ! ribauls, vous m'estonnés,
 Tant menés cri espoventable...
 C'est assez pour fendre cervelles.
 Je vous vueil dire des nouvelles... (B. f. 28.)

Ici Jean Michel et Arnoul Gresban se retrouvent jusqu'à la scène des bergers, qui diffère dans Gresban du texte de J. Michel et de la scène que M. de Viriville a publiée d'après le manuscrit de Troyes. Dans les trois leçons, il y a beaucoup d'agrément et de talent poétique, mais la supériorité incontestable appartient à notre Arnoul Gresban. Jean Michel a ajouté beaucoup d'obscénités au lieu d'en avoir supprimé dans l'ancien texte, comme l'avancent les frères Parfait sans preuves, puisqu'ils n'avoient vu aucun manuscrit, et comme le répètent avec une extrême légèreté Nicéron, les annotateurs de La Croix du Maine et bien d'autres. Ces additions obscènes de Jean Michel ont encore été rendues plus obscènes par le grand calomniateur Dulaure, qui les a présentées comme « les passages » les plus décens de ces pièces » (Hist. de Paris, t. III,

p. 414 et suiv.) Le manuscrit de Troyes a réduit à quelques jolis virelais une longue tirade remplie de gracieuses pensées et d'expressions pittoresques. Par exemple, Gresban seul a fait ou conservé cette jolie chanson, digne de Charles d'Orléans :

Est-il liesse plus serie
 Que de regarder ces beaulx champs ,
 Et ces doulx aignelés paissans,
 Saultans à la belle prairie ?
 On parle de grant seignorie,
 D'avoir donjons, palais puissans :
 Est-il liesse plus série
 Que de regarder ces beaulx champs ?...

YSAMBERT.

En gardant leurs brebietes,
 Pasteurs ont bon temps.
 Ils jouent de leurs musettes
 Liez et esbatans ;
 Là dient leurs chansonnettes
 Et les dames bergerettes,
 Qui sont bien chantans,
 Cueillent herbes bien sentans,
 Et belles fleuretes..., etc. (Msc. A. f. 36. — B. f. 33.)

Dans les imprimés, l'arrangeur nous avertit que son *Mystère de la Conception* est terminé :

Et atant fay fin sans retour.

Mais nos deux manuscrits respectant la division primitive en journées, ajoutent :

Et atant fin du premier jour.
 Demain retournez s'il vous plaist.
 Ne sarez estre si tost prets
 Que nous ne venons acourant
 Pour poursuivre au demoutant. (A. f. 80. — B. f. 69.)

DEUXIÈME JOURNÉE.

Le msc. A renferme de plus que B un prologue de 66 vers, dans lequel, après avoir récapitulé la première journée, l'auteur continue ainsi :

Ores voudrons par bonne amour
Commencer nostre second jour,
Et monstrier en temps et en lieu
Du benoist Baptiste de Dieu...
Jusqu'à la resurrection.
Là sera le second point fait.
Et pour plus tot ataindre au fait,
Jehan venez vous avancer
De vostre sermon commencer. (A. f. 80, r^o.)

Alors Jean-Baptiste s'avance et débite un sermon en vers sur le texte *Pœnitentiam agite*.

Dans les imprimés, le sermon de Jean-Baptiste aux Juifs est précédé d'un autre sermon plus long et moins adapté à la mission du Précurseur, sur le texte *Parate viam Domini*. Puis Jean Michel commence par le conseil des prêtres juifs. Quand ils ont longuement parlé de saint Jean, « *Icy vont* » au preschement de saint Jehan, » et nous retrouvons le sermon du *Pœnitentiam agite*, début de la seconde journée d'Arnoul Gresban.

Nous renvoyons maintenant à l'analyse exacte de cette journée, donnée par Louis Paris dans ses *Toiles peintes et tapisseries de Reims*. Nos manuscrits n'ont pas les scènes VII, VIII, IX et X, relatives à l'histoire de Judas et de Pilate; dans la scène XII, la représentation du ciel est une addi-

tion. La scène XIV entre Jean et Hérode est trois fois plus longue dans l'œuvre de Michel. Il ne faudroit donc pas y signaler des allusions aux amours d'Isabeau de Bavière et de Louis duc d'Orléans. Les scènes XV et XVII, qui continuent la légende de Judas, sont omises avec raison, car la scène XXI les résume assez clairement dans les imprimés comme dans les manuscrits. Dans la belle scène XXIV des noces de Cana, Jean, l'époux, n'est pas nommé, et Jésus ne lui recommande pas de garder sa virginité; ce qui prévient la critique des frères Parfait, réfutée par Louis Paris. Les scènes XXIV, XXVI à XXXII et XXXV sont très-courtes dans la *deuxième journée* de Gresban et très-développées dans les imprimés.

Cette scène XXXV finit la *première journée* de Jean Michel; dans les manuscrits nous continuons la *seconde*, sans avoir besoin d'un long préambule déclamé au milieu du bruit pour donner aux spectateurs le temps d'arriver et de trouver place. On passoit même tout de suite, comme nous en avertit l'imprimé, aux paroles de la Cananéenne *Demoniacle*, si le silence universel le permettoit.

Nous ne voyons pas ici, comme dans la deuxième journée des imprimés, les épisodes de la Madeleine, scènes III, VIII, IX, XII, XIV, XVI, XIX; de Simon le lépreux, sc. VI; de la prise des larrons, XX; de la querelle d'Hérode et de Pilate, sc. XXIV; des quatre juifs sacrifiants, XXV; des plaintes d'Hérode, XXVI, et de la femme courbée, XXVII.

Les sermons de Jésus sont moins longs : la Transfiguration est après la scène XVII des clefs de saint Pierre. La Madeleine paroît pour la première fois sc. XXIII. Dans l'épisode de l'aveugle né, le messenger se nomme, non pas *Maucourant*, mais *Trottemenu*, et je le remarque pour constater l'ancienneté de ces sobriquets, dont les plus expressifs sont dus aux représentations dramatiques. Le grand Mystère de la Passion à lui seul fournit ceux de *Brayart*, (et non *Brahaut* avec les imprimés), de *Baraquin* ou *Barrachin*, de *Nicodème*, de *Griffon*, de *Grognart*, de *Claquedent* et de *Trottemenu*.

Il faut remarquer aussi l'analogie frappante qui existe entre un passage de la *Suscitatio Lazari*, petit ouvrage dramatique d'Hilaire, disciple d'Abélard, composé vers 1120, et la même scène de notre Mystère de la Passion. Dans la *Suscitatio Lazari* :
 « Post hæc veniet Martha cum aliis duobus Iudæis,
 » cantantes :

Mors execrabilis !
 Mors detestabilis !
 Mors mihi flebilis !
 Lasse, chaitive,
 Dès que mis frere est mors,
 Porque sue vive ?

(Hilarii versus et Iudi. Techener, 1838, p. 27.)

Et dans notre Mystère :

MADELEINE.

O mort douloureuse,

O mort rigoureuse,
 Qui t'a fait entreprendre
 De si tost saillir,
 Pour moi jà tollir
 Et mon frère prendre? (B. f. 103.)

Le dialogue cité par Louis Paris (*Toiles peintes*, tom. 1, pag. 317), et qu'un fort bon juge de ce Mystère, M. le comte de Quatrebarbes, a signalé comme admirable (avant-propos de l'édition de Bourdigné, p. LIII et LIV), n'est pas dans nos manuscrits. C'est probablement une création de Jean Michel, comme la tentation de Judas par Satan, IX, et plusieurs autres récits de complots parmi les pharisiens et les Juifs. Cette seconde journée s'arrête avec l'une des premières scènes de flagellation : dans les imprimés, c'est la XX^e de leur troisième journée :

GADIFFER.

Fy du paillart !

ROULLART.

Fy du vray fol !

GADIFFER.

Beau sire, assiez lui sur le col
 Ung grand coup pour le resveiller.

ROULLART.

J'auroye grant peur de me blesser,
 Car j'ay tant donné de collées
 Que j'en ay les mains affollées.
 La chair me commence à fremir.

DENTART.

Il nous fault un petit dormir ;
 On ne peut pas tous jours frapper.
 Se tu veulx va toy occuper,

Nous dormirons qui me croyra.

GADIFFER.

Pendu soit il qui dormira,
Et qui ne prendra son déduit!

Ils continuent de plus belle ; mais dans nos manuscrits la journée finit ainsi :

DENTART.

Fy du paillart !

ROULLART.

Fy du vray fol !

Beau sire assiez-lui sur le col
Droicement un beau hatiplart,
Tant qu'à ce vilain papelart
Face toute la char fremir.

DENTART.

Il nous fault ung petit dormir...

GADIFFER.

Pendu soit à qui il tiendra !
Nous sommes las oultre mesure.

(A. f. 160. — B. f. 139. Imp. f. clxxi v°.)

Puis le *Prologue final*. (A. f° 160. — B. f° 139. Imp. f° clxxi v°.)

TROISIÈME JOURNÉE.

Elle commence par un nouveau prologue, dans lequel sont rappelées les deux journées précédentes, et le sujet de la troisième exposé.

Et pour ce prologue abregier
Et venir au fait sans targier,
Nostre vouloir se délibère
A ce très-glorieux mistère
Poursuir, jus qu'à celle part

Que le corps aura fait depart...
 Et lui on sepulcre posant.
 A tant nous serons reposant.
 Si vous prions très-humblement
 Qu'avant notre commandement,
 Scilence nous veuillez prester,
 Et brief nous verrez aprester.

La première scène reprend la XX^e de la troisième
 journée *imprimée*. Je trouve une curieuse variante
 dans ces vers du f^o 172 v^o, 1^{re} col. (impr.) :

DEUTART.

Or sus! sus! il vous fault venir
 Pour parler à nos presidents.

ROULLART.

Il rit!

CADIFFER.

Voire du bout des dentz.
 Mais il n'en haulse point sa voix.

Dans les textes d'Arnoul Gresban :

CADIFFER.

Sus! passez! il vous fault venir
 Parler à nostre president.

ROULLART.

Il rit.

DEUTARD.

Voire du bout des dents,
 C'est risée d'un Antenois. (B., f^o 141 r^o.—A, f^o 162 v^o.)

Cela vaut bien mieux, et il ne tiendrait qu'à moi
 de faire ici une longue dissertation sur le mot *Ante-*
nois. Je me contenterai de dire qu'il désigne l'a-
 gneau né depuis plus d'un an. Mes compatriotes
 disent encore *bête antenoise* dans le même sens,
 et il faut bien que le mot fût, au xv^e siècle, d'un

usage général, puisqu'on le voit employé d'une façon proverbiale dans un ouvrage composé pour les Parisiens. C'est de là, et je n'en fais aucun doute, qu'est donc venu le proverbe ou plutôt le quolibet : *Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Antenois*. Rire comme un Antenois, ou du bout des dents, c'est bêler ou *braire*, c'est montrer une joie qui ne passe pas le tour des lèvres, c'est rire comme on pleure à Paris. Et toutes ces expressions valent certes mieux que notre triste *rire jaune* qui ne rappelle et ne peint rien.

L'interrogatoire de Jésus devant Pilate est accompagné, dans les éditions imprimées, de plusieurs circonstances nouvelles; comme la déposition des témoins favorables, la conversion du valet de Pilate, le miracle des lames qui se courbent devant Jésus, le récit de la Véronique. Dans la scène du repentir de Judas (Imp. Quatrième journ. Sc. V), le calligraphe du msc. A représente le costume de *Désespérance* noir comme le corps de cette terrible personne. C'est la fille chérie de Lucifer, envoyée par lui devers Judas. Voici le commencement du dialogue :

L'ESPRIT.

Meschant que veux-tu qu'on te face?

A quel port (1) veux-tu aborder?

JUDAS.

Je ne sçay, je n'ay oeil en face

Qui ose les cieulx regarder.

(1) Et non à quel port, comme les imprimés.

L'ESPRIT.

Se de mon nom veulx demander,
Briefment en aras demonstrance.

JUDAS.

Dont viens-tu?

L'ESPRIT.

Du parfont enfer.

JUDAS.

Quel est ton nom?

L'ESPRIT.

Désespérance.

JUDAS.

Approche! et me dones allegeance,

Se mort peut mon dueil allegier. (A, f^o 175. — B, f^o 152.)

Cela n'est-il pas digne de Corneille, de Dante, de Milton, des plus grandes inspirations de l'esprit humain? Pourquoi nos meilleurs poètes du XIX^e siècle ne vont-ils pas étudier dans ces vieilles pages oubliées! Ils ne nous donneroient, hélas! ni *Anges déchus*, ni *Burgraves*!

La réception de Judas en enfer est bien autrement comique dans les manuscrits que dans les imprimés. Chez nous, l'âme est d'abord engloutie par Lucifer, puis, à la prière de ses suppôts, le roi d'enfer la rejette en disant :

Tenez mes petiz dragoonéaulx,
Mes jeunes disciples d'escole,
Jouez en ung peu à la *solle*,
En lieu de croupir au fumier.

BERICH.

Çà, j'en doy jouer le premier, etc. (A, f^o 178.)

Et tous les démons de relancer l'âme de Judas de patte en patte. C'est proprement le jeu de la

savate, celui que Mathurin Cordier appelle *ludere solea detrita* (Commentar. Puerorum de quotidiano sermone), et que Rabelais dans ses jeux de Gargantua écrit à *la soulle*. Les commentateurs de Rabelais n'ont pas compris ce mot que notre mystère explique fort bien.

Quand tout est consommé, et immédiatement après la conversion du centurion, le msc. A présente une scène que l'on chercheroit aussi vainement dans le msc. B que dans les imprimés. C'est un dialogue entre saint Denis d'Athènes et Empedocles, relatif aux ténèbres qui couvrent le monde. Saint Denis démontre à Empedocles qu'elles annoncent les souffrances d'un Dieu; Empedocles répond :

L'argument est bon et actif,
Et la cause est assez prouvable. (A, f° 210 v°.)

Le *Prologue final* de cette troisième journée est composé de vingt-deux vers dans A, et de dix-neuf seulement dans B. Voici les trois vers ajoutés dans A :

Dimanche, avons intencion
Que de sa resurrection
Partie vous soit démontrée. (A, f° 221 v°.)

QUATRIÈME JOURNÉE.

L'initiale placée au début, dans le msc. A, représente le meneur du jeu en manteau fourré semblable à celui des juges. Il tient de la main droite un rouleau. Le prologue qu'il débite n'est

pas en tête de *la Résurrection de Notre-Seigneur J. C. par personnages* imprimé à Paris : mystère qui répond à notre 4^e journée.

Je ferai une observation grammaticale à l'occasion de la première scène. Ascanius, gardien du sépulcre, craignant l'enlèvement du corps de Jésus, s'exprime ainsi dans les imprimés :

Si ses disciples survenoient...
Par force rompant le tombeau,
Quel remède là ?

RUBION.

Parlez beau.

Quand la chose en ce point vendroit,
Laisser faire il les convendroit.

Comment analyser cette expression : *Parlez beau*? Je le donne à Nodier, à Victor Leclefc, à l'Académie française. Toutefois, avant de rien hasarder, consultons les manuscrits, nous y trouverons :

Quel remede là? — Parler beau.
Quand la chose, etc. (A, f^o 223. — B, f^o 193.)

Je l'entends : Voilà *un beau parler* ! et l'explication vient maintenant d'elle-même. *Beau* n'est pas un adverbe, mais un adjectif joint à un verbe pris substantivement. Ainsi : « Vous avez beau dire, je n'en ferai rien » doit s'entendre : « Vous avez une belle parole, un beau dire, mais je n'en ferai rien. » Et cela est si vrai que dans tous les cas où vous emploieriez ainsi l'expression *beau*, vous pourriez ajouter un *mais*, pour relever la phrase.

Au reste, cette quatrième journée est parfaite-

ment semblable au mystère imprimé de la Résurrection ; et par conséquent nous sommes portés à croire que Jean Michel, l'arrangeur des éditions imprimées, a purement et simplement accepté le livret d'Arnoul Gresban. Dans nos manuscrits, cette quatrième journée est terminée par une longue *moralité* entre Dieu et les cinq vertus qui avoient, à l'ouverture de la première, instruit la cause de l'homme. Ces dames tombent d'accord que la rédemption est complète, et le meneur prend alors congé de l'auditoire par un *Prologue final et total* de 27 vers.

.
 S'erreur discas ou explicquons,
 Dès maintenant la revocquons.
 Subnectans nos fais et nos signes
 A vos corrections benignes,
 Ou à ceulx qui percea l'aront
 Ou qui mieulx faire le sçauront..
 Et pour finir notre mystère
 Joyusement, d'honneur promus,
 Et que la fin meilleure appère,
 Rendons grace à Dieu nostre père,
 Chantons *Te Deum laudamus*.

Les deux manuscrits que nous venons de décrire avoient échappé généralement à l'attention des critiques, parce que nos relieurs les ont seulement indiqués comme renfermant le *Mystère de la Création*. La publication du texte qu'ils renferment auroit un véritable intérêt ; car on ne peut s'empêcher de le regarder comme le plus beau monu-

ment de notre ancienne littérature dramatique. Remarquons avant de les quitter que parmi les jeux assez nombreux auxquels se livrent les démons et les *tyrans*, on ne voit aucune mention des *cartes*. On chercheroit encore inutilement la fameuse histoire du Juif errant, et j'en conclus volontiers que cette belle légende n'est pas d'origine française. Mathieu Paris, qui semble en avoir parlé le premier au *xiii^e* siècle, étoit Anglois ; elle nous est donc venue de l'Angleterre ou de l'Allemagne, dans un temps assez rapproché de nous, et peut-être seulement au *xvi^e* siècle.

N° 7207.

826. LES MIRACLES DE LA VIERGE, PAR GAUTIER DE COINSY. — CANTIQUES DE SAINTE LÉOCADÉ. — VIE DE SAINTE CHRISTINE EN VERS, PAR LE MÊME.

Volume médiocre, papier, de 190 feuillets à deux colonnes ;
xv^e siècle. Reliure en veau, brochée sur le dos.

Anc. Bibliothèque de Gaston, duc d'Orléans, n° 200.
 not. 567.

Nous prenons notre point de comparaison, pour les leçons de Gautier de Coinsy, dans le superbe manuscrit de La Vallière, n° 85, anc. n° 2710, que nous regardons comme le plus complet et le plus parfait de tous. Le msc. 7207 ne date que du *xv^e* siècle. On lit à la fin : « Ci finissent les miracles de Nostre-Dame et

» la vie sainte Léocade et sainte Xp̄ne. Et fu achavé
 » ledit livre le xix^e jour de descembre l'an mil cccc
 » soissante et v. — Marguerite de Chauvigny. » Et
 plus bas : « Testut p̄bre. » Nous croyons que le vo-
 lume fut écrit de la main de Marguerite de Chau-
 vigny.

Rubrique et premiers mots : « Incipit prologus
 » miraculor. Beate Marie.

A la louenge et à la gloire
 En remembrance et en mémoire...

C'est le début des miracles. La Vall. f^o 36 à
 38 v^o.

F^o 2 v^o « Capitula primi libri » trente-cinq lé-
 gendes.

F^o 3 « Incipit liber primus » 1^o De publica Theo-
 phili penitentia. — F^o 14. De Saint-Ildefons arci-
 vesque de Thollet. — F^o 25. De Judei filio apud
 Bituricas ab incendio liberato. — De Iconia B.
 Marie de qua oleum manat. — F^o 26. De Presbitero
 quem beata Maria deffendit ab iniuria ^{de} clerico
 S. Virgini devoto ^{de} monacho qui, pro-
 nostra, abusione diaboli liberatus
 F^o 28. De clerico graviter infirmante. —
 F^o 27. De quodam nobili femina Romana. — F^o 33.
 De divite et vidua paupere. — F^o 36. De quadam
 abbatissa quam mater Dei a maxima angustia libe-
 ravit. — F^o 38. De puero qui posuit annulum in
 digito B. Marie. — F^o 39. De adolescente quem
 dyabolus rapuit. — F^o 41. De quinque rosis. —

De Monacho B. Marie meritis resurrecto. — F° 43. De quodam Geraldo decepto fallaciis inimici. — F° 44. De sanctimoniali femina pene lapsa. — F° 45. De Monacho qui ad horas B. Marie non sedit. — De milite cui post mortem voluntas pro facto reputatur. — F° 47. De sanctimoniali cui Domina nostra vices dicendi suum ave breviavit. — F° 48. De fure suspenso, nostre domine manibus per triduum sustentato. — F° 49. De sacrista quem per semetipsam sancta Dei genitrix visitare dignata est. — F° 50. De imagine B. Marie. — F° 52. De duabus mulieribus conversis. — F° 53. De Ichonia B. M. que se jaculo objecit. — 54. De quadam abbate sociis navigantibus optime consulente. — F° 55. De episcopo Claromontensi. — F° 58. De quodam Monacho. — F° 60. De quodam milite. — F° 61. De Monacho in fluvio periclitato. — F° 65. De sanctimoniali femina. — F° 68. Quomodo beata Leochadia amissa fuit.

Cette dernière histoire, qui n'a rien de commun, pour ainsi dire, avec les miracles de la Vierge, est fort curieuse. Les reliques de sainte Léocadie furent retrouvées en 1219, année de la prise de Damiette et de la mort de Miles, abbé de St-Mard, qui avoit été précédemment abbé de Marchiennes, de Tournai, puis de St-Remy de Reims. Il repose à St-Mard

Soz une lame

Devant l'Hôtel; D'ex en ait l'ame!

ainsi, comme Gautier de Coinsy travailloit à ses *miracles*, quand le vol des reliques eut lieu, il est constaté que cet ouvrage fut composé en 1219 et 1220.

Toutes ces légendes, sauf quelque différence dans les dernières, sont dans le msc. de La Vallière; mais à la suite de l'histoire de sainte Léocadie, f° 72, nous trouvons ici trois chansons pieuses relatives encore à l'enlèvement de ses reliques. Dans le temps où Gautier de Coinsy achevoit le premier livre des Miracles de la Vierge, des voleurs d'images et de reliques s'étant introduits dans le prieuré de Vic-sur-Aisne, enlevèrent la chässe de sainte Léocadie et une image de la mère de Dieu. Le larcin ne profita guère : effrayés de leur crime, les voleurs jetèrent les reliques dans la rivière d'Aisne; on les y retrouva au bout de cinq jours. Gautier de Coinsy fit sa première chanson pour déplorer l'enlèvement de la statue; voici le premier et quelques autres couplets, f° 72 :

Las! las! las! las! par grant delit
 Ay jusques-cy chanté et lit.
 Or m'a fait tel contraire
 Li anemis, li fel, l'efroitz,
 Las! las! las! las! qu'à hault voix
 Crier me fault et braire...
 Bien m'avoit dit li anemis
 Que je mal m'estois entremis
 De cest livre ci faire;
 Qu'encor m'en feroit souspirer,
 Mes cheveux traire et detirer,
 Hault crier et hault braire. . .

Dolent prier que devenrai ?
 Jamais en nul lieu ne venrai
 Que chascun n'en medie,
 Petis et grans diront affait
 Que la Vierge par mon meffait
 Perdue est et périe. . .
 Chasteau de Vi, droit ai se pleur,
 Mis t'ai en tristesse et en pleur
 Quant perdue ai la gemme
 Dont tant estoies honorés.
 Rendez-la nos, sains honorés,
 Rendez-la nos, nos dame.

Quand sainte Léocadie fut retrouvée, Gautier de
 Coinsy fit une deuxième chanson dont voici le
 commencement :

Sous ceste rivage à cest croix,
 Devons chascun à haulte voix
 Louer Dieu et sa mère.
 Dieu piteusement regarda,
 Notre damoiselle garda
 Dedens ceste eau clère. . .
 Li dyables cuida son non
 Qui tant parest de grant renon
 Abatre par envie ;
 Quant si saint os furent ravi,
 Si très grant deal en eut à Vi,
 N'est nus qui le vous die.
 Trop hardi furent et trop os,
 Ceulx qui emblèrent ses sains os,
 Et sa fierte cassèrent,
 Ils parfurent trop grant meffait,
 Si en sont perdus et deffait
 Oncques l'an ne passèrent.
 Se Dieu n'en fust si secourans
 Aisne qui est grant et corans
 Tost l'en eüst portée ;
 Se Dieu seur li ne s'appentast,

Perdue fust, cui qu'en pensast,
 Jà ne fust mais trouvée...
 Près ceste croix, moult doux bainz a,
 Trois jours ou quatre se baigna
 La Vierge Leochade;
 Jamais nul jour n'en soit plus dous
 Le rivage et le port tous,
 Et l'eaue très plus sade.
 De Dieu louer soyons engrant,
 Et si faisons tous feste grant
 Chescun sour cest rivage;
 Jà ni vendra si mebaignés
 Se par créance i est baigniés,
 Ne perde son malage.

La violation de cette châsse devint l'occasion d'une nouvelle fête annuelle, en mémoire de la retrouvaille des reliques dans les eaux de l'Aisne, et le pèlerinage de sainte Léocadie étoit encore fréquenté au xvii^e siècle. Le vieux château de Vic-sur-Aisne, rétabli, dit-on, par Charlemagne, avoit été donné vers la fin du xii^e siècle aux moines de Saint-Mard de Soissons. Dom Carlier, auteur de l'Histoire du duché de Valois, a donné sur Vic de précieux renseignements; il nous apprend que de son temps il étoit impossible de reconnoître l'emplacement de l'ancien port de Vic-sur-Aisne, (t. 1, p. 122). « En 1194 ou 1195, ajoute-t-il, les moines » de St-Mard avoient jugé à propos de transférer » au château de Vic les reliques de sainte Léocadie. Ces objets vénérés ayant été déposés dans » l'église du château, l'abbé de St-Mard, Gau-

» tier III, établit auprès de l'église une commu-
» nauté de ses religieux qui devoient célébrer l'of-
» fice canonial et prendre soin de tout ce qui avoit
» rapport au culte de la sainte. » (Tome 1, page
364).

Ce passage précieux explique merveilleusement notre texte. Gautier de Coinsy fut envoyé par son abbé de St-Mard pour accompagner et surtout garder la précieuse châsse de sainte Léocadie. C'étoit un grand objet de convoitise; mais ils espéroient le mettre à l'abri d'un coup de main en l'enfermant dans leur château fortifié de Vic. Inutiles précautions : tandis que Gautier de Coinsy chantoit les louanges de la sainte, des voleurs adroits s'emparoiert de ses os vénéérés. Les couplets que nous avons cités ont pu faire juger de sa douleur quand la châsse eut disparu, puis de sa joie quand elle fut retrouvée.

La châsse de sainte Léocadie fut honorée et invoquée jusqu'en l'année 1590. Alors l'armée de Henri IV s'en empara, les huguenots jetèrent les reliques au vent; elles furent recueillies par un soldat qui les vendit au curé d'Haramont, et ce dernier les transféra dans l'abbaye de Longpré, près de Villers-Coterets. C'est là que la sainte fut honorée jusqu'à l'époque de la suppression des monastères, et j'ignore si l'on célèbre encore sa fête dans le village de Longpré.

Le deuxième livre des miracles de la Vierge comprend vingt-deux légendes, sans le prologue, f° 73.

Ce prologue est terminé par un seul des nombreux couplets en l'honneur de la Vierge que renferme le msc. de La Vallière, f° 75 v°, table des légendes. — De imperatrice qui per multas temptationes castitatem servavit (le commencement de cette légende ne se trouve plus dans le msc. La Vallière. Le feuillet a été arraché entre ceux que l'on cote aujourd'hui 159 et 160). F° 96. De castitate sanctimonialium. F° 101. De S. Basilio. F° 105. Quomodo Sancta Dei genitrix Constantinopolim liberavit. F° 107. De puero resuscitato. F° 110. De ecco aurifice illuminato, in diecesi Landunensi. F° 111. De combusta lana mercatorum. F° 112. De feretro ejecto ab ecclesia. F° 113. De dracone domos et ecclesiam comburente. F° 115. De quodam judaeo qui imaginem in vadimonium recepit. F° 118. De duobus fratribus. (Omise ici la légende du msc. La Vallière *d'un vilain*, f° 219.) F° 120. De cereo modulo qui vidulae descendit. F° 122. Miracula B. Mariæ Suessionis de puero in visione rpto. F° 123. De bubulo sanato. F° 125. De femina qui nasum recuperavit. F° 128. De quodam ab egritudine pedis liberato. F° 131. De quadam femina Laudunensi ab incendio liberata. F° 135. De muliere atrebatensi. F° 138. Quomodo quidam homo emersus in mari fuit liberatus. F° 141. De quodam clerico. F° 146. De iconia beate Marie Sardinensis. F° 150. De ung moine de Chartrouse. (Rubrique

omise.) F^o 151. *Miraculum quomodo defendit sabbatum B. Marie.*

L'épilogue du msc. de La Vallière, f^o 264 v^o, est précieux parce que l'auteur y cite le prieur de St-Blaive, Robert de Clives, comme l'ami qui l'excitoit le plus à continuer son poème, et qui faisoit recopier et orner le livre de belles miniatures. Cet épilogue n'est pas dans le n^o 7207.

Le troisième livre est plutôt un recueil de moralités qu'une collection de légendes. Notre manuscrit le commence au f^o 152 v^o, avec une rubrique omise dans la leçon La V. « *De miseria hominis et dubitatione mortis.* » Il paroît le même dans les deux leçons et se termine au f^o 166 r^o, par les mots :

« A ces vers a mon livre fin,
 » Dieu nous maint tous à bone fin !
 » Hoc opus expletur — Deitati gloria detur
 » Et matri Domini — qui nostro sit pia finf. »

« Les salus Notre Dame. » Et d'abord le prologue. Puis cinq saluts, f^o 169. *Chanson de Notre-Dame*, commençant :

Entendés tous ensamble et li clairs et li laï...

II. F^o 171. — LA VIE SAINTE CRISTINE.

Cet ouvrage paroît encore être de Gautier de Coinsy, dont on reconnoît le style et la manière. L'auteur quel qu'il soit en a voit trouvé le texte latin.

dans l'abbaye de Saint-Mard de Soissons. Voici les premiers vers :

Li sages Salemons qui fleurs fu de savoir
 En divine escripture, à plusieurs fait savoir...
 L'autrier li en un livre en l'encloistre S. Mart
 La vie d'une vierge dont volentiers m'aart...

Le poème a près de 3800 vers de douze syllabes, divisés en quatrains monorimes. J'ose bien avouer que je ne l'ai pas lu.

N° 7208.

827. LES MIRACLES DE LA VIERGE, PAR GAUTIER DE COINSY ET AUTRES. — LE POÈME DE LA CONCEPTION DE NOTRE-DAME, PAR WACE. — LE CRUCIFIEMENT DE NOTRE SEIGNEUR, PAR HERMANT. — LA VIE DE DIVERS SAINTS.

Volume in-f° parvo vélin de 340 feuillets à deux colonnes, initiales avec sujets enluminés; xiii^e siècle. Relié autrefois sur bois en damas bleu à fleurs blanches; aujourd'hui en veau grené, à l'aigle de France sur les plats et au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fontainebleau, n° 901. — Anc. cat., n° 707. — Sainte-Palaye, n° 568.

Ce volume me paroît digne de l'intérêt de tous ceux qui étudient l'histoire des langues néo-latines; il offriroit la matière d'une dissertation longue et nourrie: malheureusement je sens plus que jamais le besoin d'avancer. Je le crois écrit vers le milieu du xiii^e siècle, en dépit des derniers mots du f° 275 :
 « Par Jhu Crist en l'an de sa incarnation mil et
 » CC et IX fu co fait davant celui qui vit et règne

» per omnia secula seculorum. Amen. » Mais il faut conclure de la légende de saint Mamert, que le volume fut écrit à Langres, et que les feuillets écrits ici dans un patois éloigné de la bonne langue de Picardie, Champagne et Ile-de-France, doivent représenter la parlure de la Haute-Bourgogne.

Nous avons vu que Gauthier de Coinsy travailloit à son livre en 1222. Je crois que notre manuscrit contient une des premières, et par conséquent des moins complètes leçons. Gautier put toute sa vie travailler à ses Miracles. Il nous apprend dans l'épilogue du deuxième livre qu'il s'empressoit d'envoyer chacune des légendes, à mesure qu'il les composoit, aux maisons religieuses de sa connoissance. C'est ainsi qu'il auroit adressé les premières à l'une des abbayes de Langres, et qu'on les auroit aussitôt *contrescrites* dans un recueil général compilé en l'honneur de la mère de Dieu.

— Le volume commence par le prologue du premier livre, comme une rubrique l'indique : « Ci » comence li prologues de livre del miracles Nre » Dame Sce Marie. »

A la louenge et à la gloire,

En remembrance et en memoire, etc. (Msc. Lav., f. 36.)

Ce premier livre ne commence pas, comme on devoit s'y attendre, par la légende de Théophile, mais par l'histoire de la Conception, Nativité et Assomption de Notre Dame, par le tableau de

ses lamentations et de sa résurrection, d'après le témoignage de sainte Élisabeth. On voit ensuite de quel âge étoit Notre-Dame quand elle conçut N.-S., puis on trouve le miracle de « l'abé qui servit Notre Dame et por li recovra sa dignité, » — et celui « qui avint à la dolente. »

Il n'y a pas à douter que le prologue ne soit de Gautier de Coinsy, puisque dans toutes les leçons il finit par ces vers : la Sainte Vierge, dit-il,

Escurer doint et eslimer,
 Por ses miracles beaux rimer,
 La lange Gautier de Coinsi !
 Qui por s'amor comence ainsi.

— Mais il est également certain que le poème de la « Conception Nostre Dame sainte Marie » est du normand Wace et non pas de notre picard Gautier. Il commence par ces vers, f^o 4 v^o :

El num Deu qui nos doint sa grace,
 Oés que nos dit maistre Gace...

Il est encore inédit, mais M. de La Rue l'a fait suffisamment connoître dans le deuxième volume de ses *Bardes Jongleurs et trouverres*, p. 170 à 176. On en avoit déjà reconnu trois leçons dans la Bibliothèque du Roi, celle-ci formera la quatrième et présenteroit d'assez nombreuses variantes. Elle est suivie du récit de la manière dont on vint à célébrer pour la première fois la fête de la Nativité. Premiers vers, f^o 12 v^o :

A la Jhesu ben-tiçon
 Vos ai dit la conception...
 Or dirai la nativité, etc.

Ce début semble indiquer que Maître Wace parle encore.

— F^o 13 v^o : « Del crucifiement Nre Seigneur et
 » coment il comande N. D. à S. Johan : »

Seignor or escotez que Deus vos benéie
 Por la mort dolorose qui nos dona la vie.

L'auteur de ce poème monorime est *Hermant*, qui s'est nommé dans le dernier vers, et qui fut l'un des plus grands adorateurs de la vierge Marie.

— « Li lamentacions Nostre Dame, por son
 » fils. » F^o 17. Morceau fort curieux en prose, commençant : « Qui donra à mon chiefoige jamès ler-
 » mes que je puisse plorer par jor, » etc.

— « De la nonain en cui la resurrection et l'As-
 » somption Notre Dame fu revellée. » En vers.
 F^o 20 v^o.

Si com li escriis nos tasmogne
 En la duchée de Saxoigne,
 A une abaie de nonains,
 Li segles l'apelent Sconans,
 En cel covent ot une dame. .

— Notre-Dame dit encore à la même nonne Élisabeth quel âge elle avoit quand elle reçut la visite de l'ange Gabriel. F^o 22.

— F^o 22 v^o. « De l'abaesse qui disoit toz les jors
 » le cantique que N. D. dist à Helisabeth, c'est à
 » savoir Magnificat. »

El conté de Flandres avoit
 Une abaesse qui estoit
 D'autes gens et d'aute lignie,
 Et de bones mors endechie...

— F° 24. « De l'ymage N. D. et de son chier fils
 » à cui li sergens brisa le bras. F° 24. » En prose,
 dialecte de Langres.

— F° 24 v°. « De la nativité N. D. » En vers.

En nun de Deu l'espitable
 Vo voil raconter les miracle.

— F° 25. Miracle sans rubrique :

Un miracle vos veuil conter
 D'un clers, qui avint ça arrier...

— F° 27. Autre :

Un miracle ai empris à dire
 Que je oi conter et dire...

— F° 28. Autre.

Autre miracle vos voil dire
 De la douce Virge Marie...

— F° 29. « De celui cleir religieus qui s'esmer-
 » veilla dou service N. D. » — F° 30. « De l'empereor
 » de Constantinoble, et del Baume qu'il doit à l'é-
 » glise de Rome. » — F° 32. Autre miracle sans
 rubrique :

En l'an del incarnation
 Avoit ix cens meins dous, adonc
 Rolles premiers dus des Normans
 Vint sor François à moult grant janz..

— Id. « De la dame de Chartain que Notre Dame
 » gari de chancre. » F° 33. « Del jouventei qui es-
 » toit lerres et roberres, qui requist à l'abbé de

» Clugni qu'il le feist moine. » F° 34. « Des .iiii.
 » Enfans qui levèrent les trois colonnes de pierre. »
 — « Des moines povres qui voloient lessier l'a-
 » baie, par povreté de pain. » F° 35. « Coment
 » pape Innocent vainqui Pierre Leon par l'aide
 » S. Marie. » F° 36. « De l'ymage N. D. qui ga-
 » rrissoit les gens do feu d'anfer. » F° 37. « D'un
 » borjois qui chaça sa femme d'entor li por la
 » garce qu'il depucela. » F° 38. « De l'enfant qui
 » dona son pain au dous fil S. Marie. » — « Del
 » moine qui aloit à sa garce en une nef, et N. D.
 » le garenti. » F° 39. « Del segretain qui fu noicz,
 » l'ame de cui S. Marie toli au debble. » F° 40.
 « Del clerc qui prioit N. D. por sa luxure. » F° 41.
 « De l'évesque qui brisa l'arche de son chapelain
 » et prist les deniers. » — « D'un moine qui pei-
 » gnoit l'ymage S. M. de .iiii. colors. » F° 42. « Del
 » chevalier qui rien n'oroit fors N. D. et S. Mi-
 » chiel. » — « Del mostier N. D. que terre trans-
 » gloti. » F° 43. « D'un arceveque de Cantorbire
 » qui oï et vit les anges chanter en une chapele de
 » S. Marie. » — « De la feme à l'empereor qui fist
 » le servis son seigneur qui fondit en la minere
 » (mine d'argent). » F° 44. « Del chevalier qui
 » fust mors une fois se ne fust ses escuiers, et puis
 » se brisa le col. » — Del religieux moine qui
 » obloït à dire la N. D. S. Marie. » F° 45. « Del
 » marchéant qui engaja l'ymage S. Marie. » F° 46.
 « Del jouvencel de Damas qui menoit vie ange-

» lique. » F° 50. « Coment la virge Marie apparut
 » à S. Bonet. » Même légende que dans le msc.
 » 7024 (voy. notre tome IV, p. 69). F° 51. « Do
 » cler qui estoit sevelis fors do cimitero. — « Del
 » cler qui disoit les .v. joies N. D. » F° 52. « Del
 » povre home qui queroit le pain aux huis. » —
 « Del larron qui fu panduz et la Virge le securut. »
 F° 53. « Del moine qui morut sans confession. »
 — « De celui qui s'ocist par le decevement do
 » deable. » F° 54. « Del chapelain qui ne savoit
 » fors une messe. » F° 55. « Des .ii. frères que là
 » virge gita de grant paine. » — « Del vilain mal
 » ensaignié qui engignoit ses voisins. » F° 56.
 « Del moine que la Virge gita et le remist en son
 » leu. » — « Del cler que la Virge fist pape. »
 F° 57. « Del corporal teins et torné en couleur. »
 — « De l'ymage N. D. que li fus n'osa touchier. »
 — « Del cler que par l'amonestement N. D. lessa
 » le siecle. » F° 58. « D'une dame que la Virge
 » gari. » — « Coment la Virge chastia les .iii. cheva-
 » liers. » F° 59. « De la monie que N. D. amone-
 » sta de dire son salu. » F° 60. « Coment la virge
 » Marie fist la preude femme bien. » F° 61 « D'un
 » malade cui la virge Marie rendi le pié. » — « Del
 » miracle qui avint le jor de l'Assumpcion N. D. »
 F° 62. « Del malade cui la virge Marie tendi sa
 » manèle. » — « Del image J.-C. qui séoit en la
 » fonte, et porta garentie. » F° 64. « Dun cha-
 » noine cui la Virge arousa sa bouche de son lait. »

« F° 65. D'un moine à cui la Virge s'aparut. »

Nous venons de lire les chapitres du premier et du second livre: Au verso du même f° 65 : « Ici » comence li tiers livres, coment Dex deffent lo- » senge de sa douce mere Marie » :

Bien se doit chacuns efforcier
De la sainte Virge loer...

F° 67. « Coment la Virge deffendi s'ymage, el » temps Julian le renoié. » F° 69. « De S. Basile et » de la mort Julian le renoié. » F° 70. « Coment la » Virge reconcilia Theophyle à son chier fils. » Ce n'est pas le texte de Gautier de Coinsy, mais celui du msc. 7024. (Voy. tome IV, p. 70.)

F° 77. « D'un clerc que la Virge geta de pe- » chié. » F° 80. « D'un puelle à cui la Virge ap- » parut. » Également dans le msc. 7024, f° 104. F° 81. « De celui qui recovra le veoir. » — « De la » procession la virge Marie qui est à Constantino- » ble. » F° 83. « De l'ymage N. D. Sainte Marie, à » Constantinoble. De l'enfant juif que N. D. garda » du feu. » F° 84. « De la bone fin del moine. » F° 85. « De l'ymage N. D. » F° 86. « Coment la Virge » torna en vie le clerc qui estoit noiez. » F° 87. « D'un clerc que la virge Marie fit sevelir. » F° 88. « D'un clerc ivre que la Virge garanti. » F° 89. « De » miracle des cirges. — De la malade que la Virge » visita. » F° 90. « Des moines qui lessièrent les hores » N. D. » F° 91. « De la monie que la Virge delivra » de pechié. » F° 94. « Coment la Virge delivra le

» moine des deables. F° 96. « Del borjoi qui ne volt
 » renoier N. D. » F° 99. « De l'ymage N. S. que li
 » Juis feri. — Autre sur le même sujet. » F° 101.
 » De la nativité N. S. — Coment la virge Marie ga-
 » ranti Constantinoble. — De S. Odylon , abbé de
 » Cluigni. » F° 102. « De la feme cui la virge Marie
 » dona enfant. — Del faus marcheant qui jura N. D. »
 F° 103. « De la segretaine qui foloia , et N. D. la
 retor a en son office :

Jadis ot en une abbaie
 Une monie de sainte vie.

C'est le sujet , mais non les vers de la légende
 traitée par Rutebeuf (voy. l'édition de M. Jubinal,
 tome II). F° 106. « De l'abeisse qui engrossa,
 » et N. D. la delivra. » F° 109. « Del clerc qui di-
 » soit adès le salu N. D. » F° 110. « De la dame qui
 » ot un enfant de son fils, cui madame Sainte Ma-
 » rie aida. »

F° 113. « Ici comence li quarz livre de la *pre-
 mière*(?) N. D. Sainte Marie virge :

Nos trovons escrit en l'estoire
 Qu'il avint el tens S. Gregoire...

F° 116. « De l'empereor qui ala outre mer, et
 » lessa sa feme en la garde son frère ». F° 121.
 » Del riche home et de la povre feme qui mouru-
 » rent tout en un jor. » F° 125. « Del enfant qui
 » bouta l'enel el doit à l'ymage. » F° 126. « Del
 » enfant que li diables ravi, puis le mist jus par le

» consaut N. D. » F° 129. « Des cinq roses qui furent
 » trovés en la bouche en monie. » F° 130. « De la
 » nonain qui se maria au chevalier, que N. D.
 » Sainte Marie rapella. » F° 132. « Del segretain
 » que N. D. visita par sa grace » F° 133. « Del Sarra-
 » sin qui tint chiere l'ymage N. D. » F° 135. « De
 » l'ymage Sainte Marie qui se mist contre la saiete. »
 F° 137. « D'un escomunié qui fu assolz par le co-
 » mandement N. D. » F° 142. « D'une oraison qui
 » est nomée *intemerata*. » F° 145. Même sujet. F°
 147. « D'un chevalier conseillié par la merite N. D. »
 F° 150. « De la nonain qui s'agenoilloit adès de-
 » vant l'autel N. D. »

F° 154. « De la passion S. Pere et S. Pol. » En
 prose patoise, comme les suivantes. F° 160. « Pas-
 » sion S. Andrieu. » F° 162. « Passion S. Johan,
 » evangeliste. » F° 168. « De la passion S. Jacques
 » l'apostre. » F° 171. « Passion S. Thomas. » F°
 178. « Passion S. Simeon et S. Jude. » F° 183.
 « De la passion S. Bartolomeu. » F° 187. « De la
 » passion monseig. S. Matheu. » F° 193. « Passion
 » S. Phylippi l'apostre. » F° 194. « Passion S. Mar-
 » cel etsa moillier. » F° 207. « Passion S. Cristofle. »
 F° 212. « Passion S. Sebastien. » F° 226. « De la
 » passion S. George chevalier J. C. » F° 229. « Pas-
 » sion S. Marc. » F° 251. « De la passion S. Blaise. »
 F° 223. « De la passion S. Adrian. » F° 239. « Del
 » miracle à la beneurée Marie Magdelaine. » F° 245.
 « Passion à Ste. Eulalie virgine. » F° 248. « Passion

» Ste. Eugène, virge. » F° 255. « Passion Ste. Cris-
 » tinc. » F° 260. « Passion Ste. Euphemie. » F° 263.
 » Passion Ste. Agathe. » F° 265. « Passion Ste.
 » Luce. » F° 267. « De la predication monseignor
 » S. Maur et coment ses os fu aportez en Borgoi-
 » gne en la cité de Langres. »

F° 276. « Ici comence la vie et la passion del be-
 » neuré S. Lorant arcediacre. » La langue rede-
 vient plus françoise; le copiste a d'ailleurs changé.
 F° 280. « Vie del beneuré S. Eustache. » F° 286.
 « La vie de S. Martin arcevesque de Tours. » F°
 292. « La vie del beneuré S. Clemant apostoile de
 » Rome. » F° 296. « Passion des saints XLVIII
 » martirs soz Antonine Nero. » F° 298. « La pas-
 » sion de S. Hyrenei, arcevesque de Lyon. » F° 302.
 « La passion del beneuré Just. » F° 304. « La vie
 » Ste. Consorte virge.

Le v° du f° 308 et le f° 309 sont remplis par les
 mauvais vers d'une longue oraison presque entiè-
 rement rédigée en dialecte de la Haute-Bourgo-
 gne. Enfin la dernière pièce est en prose et sur le
 dernier feuillet : « Ci orrois des aages del siècle,
 » combien ils dorèrent. »

N^{os} 7208 ^{4A et 4B.}

828. LES MIRACLES DE NOTRE DAME PAR PERSONNAGES.

Deux volumes in-f^o parvo velin à deux colonnes; le premier de 262 feuillets, le second de 298 feuillets; petites miniatures; commencement du xv^e siècle. Reliés en maroquin rouge.

Fonds de Cangé, n^{os} 13 et 14.

Ces deux précieux manuscrits furent achetés par Cangé pour la foible somme de cent francs, comme ce somptueux amateur nous l'apprend par une note de la 2^e feuille de garde de chaque volume; mais sans nous dire le nom du précédent propriétaire. De notre temps, MM. Magnin, Francisque Michel, Jubinal et Onésime Le Roy les ont consultés avec un grand soin; ils en ont fait ressortir l'importance littéraire; ils en ont analysé, et M. Michel en a même publié quelques morceaux.

Ils contiennent *quarante miracles*, ou Jeux dramatiques fondés sur autant d'histoires dans lesquelles Notre Dame joue le rôle du *deus ex machina* dans l'ancienne comédie. Il y en a vingt-deux dans le premier volume, dix-huit dans le second. Ces histoires sont en grande partie fondées sur les miracles rimés deux siècles auparavant, ou plus anciennement encore, par Gautier de Coinsy, Rutebeuf, Hermant et autres trouverres. Les titres en ont été déjà donnés par Beauchamp, dans les *Recherches sur les théâtres de France*, Pa-

ris, 1735; et redonnés en 1837 par M. Achille Jubinal dans la préface de son édition de *Mystères inédits*. Nous n'en sommes pas moins tenu de reproduire cette table, en l'accompagnant de quelques courtes observations.

1° Volume 1^{er}. F° 1. « Cy commence un miracle » de N. D., d'un enfant qui fut donné au dyable, » quant il fu engendré. » Inédit, suivi d'une chanson en cinq couplets, avec un envoi aux *Princes* (du Puy).

2° F° 13. « Miracle de N. D. coment elle delivra » une abbesse qui estoit grosse de son clerc. » Inédit, précédé d'un court sermon en vers.

3° F° 23. « Miracle de l'evesque que l'arcidiaque » meurtrit pour estre evesque après sa mort. » Inédit, précédé d'un court sermon en prose, et suivi d'un chant royal sans refrain.

4° F° 33. « Miracle de N. D., coment la feme » du roy de Portigal tua le seneschal du roy et sa » propre cousine, dont elle fut condampnée à ardoir, et N. D. l'en garenti. » Inédit, précédé d'un sermon en prose.

5° F° 46. « Miracle de la nativité N. S. J. C., » coment Salomé qui ne créoit pas que N. D. eust » enfanté virginalement sans euvre d'omme, perdit » les mains, pour ce quelle le vout esprouver; et » tantôt après elle se repenti, et mit les mains sur » N. S., et elles li furent rendues en santé. » Inédit, précédé d'un sermon en prose, et suivi de deux

« serventois, l'un désigné comme couronné audit
 » Puis, le second comme estrivé. »

6° F° 56. « Miracle de N. D. de S. Jehan Crisos-
 » thomes et de Anthure sa mère, coment un roy lui
 » fit coper le poing, et N. D. lui refist une nou-
 » velle main. » Inédit, précédé d'un sermon en
 prose.

7° F° 69. « Miracle de N. D. d'une monie qui
 » laissa son abbaye pour s'en aller avec un chevâ-
 » lier qui l'espousa et depuis qu'ils avoient eu de
 » beaux enfans, N. D. s'apparut à elle, dont elle
 » retourna en s'abbaïe et le chevalier se rendit
 » moine. » Inédit.

8° F° 79. « D'un pape qui par sa convoitise
 » vendit le basme dont on servoit 11 lampes en la
 » chapelle de S. Pierre, dont S. Pierre s'apparut à lui,
 » en lui disant qu'il en seroit dampné, et depuis
 » par sa bonne repentance, N. D. le fist absoldre. »
 Inédit, la vignette qui précède cette pièce est cu-
 rieuse, elle représente deux anges donnant des
 coups de pied au derrière d'un pape dont le corps
 est couvert d'une simple chemise, mais dont la
 tête est ornée de la triple couronne d'or.

9° F° 89. « De S. Guillaume du désert duc d'A-
 » quitaine, que les dyables batirent tant que le
 » cuidièrent laisser mort pour ce qu'il ne vouloit
 » retourner au monde, dont N. D. le vint recon-
 » forter, et le guerit. » Inédit, précédé d'un ser-
 mon en prose.

10° F° 404. « D'un evesque à qui N. D. s'appa-
 » rut, et lui donna un jouel d'or auquel avoit du
 » lait de ses mammelles. » Inédit, ce mystère com-
 mence par la conversation d'un evesque avec deux
 clercs. L'évêque regrette que l'on ne fasse pas à
 la réunion des spectateurs un petit sermon sur
 les perfections de la Vierge ; un *prescheur* arrive
 alors, et propose de le dire, il prend pour texte :
Plenius effusum nomen tuum. C'est à cet évêque
 que la Vierge donne de son lait. Inédit.

11° F° 408. « Comment N. D. garanti un mar-
 » chant d'un larron qui l'espioit; et coment elle
 » s'apparu au larron et au marchand, et puis de-
 » vint le larron hermite. » Inédit, précédé d'un
 sermon en prose.

12° F° 415. « De la marquise de la Gaudine,
 » qui, par l'accusment de l'oncle de son mari,
 » auquel son mari l'avoit commise à garder, fu
 » condampnée à ardoir. Dont Anthenor par le
 » commandement de N. D. s'en combati à l'oncle
 » et le desconfit en champ. » Inédit. — Ce pré-
 cieux ouvrage a été apprécié avec beaucoup de
 justesse et d'agrément par M. Le Roy. *Étud. sur
 les Mystères*, p. 96 à 105.

13° F° 427. « De l'empereur Julien que S. Mer-
 » cure tua du commandement N. D., et Libanius
 » son seneschal qui cola vit en avision se fist bap-
 » tiser à S. Basille et devint hermite, et pour re-
 » venir en sa biauté N. D. souffri que on li crevast

» les yeux , et le renumina N. D. » Inédit. Dans le corps du drame est intercalé un sermon en prose.

14° F° 139. « D'un prevost que à la requeste » de S. Prist N. D. delivra du purgatoire. » Avec sermon, suivi de deux serventois. Inédit.

15° F° 151. « Coment ung enfant resucita en- » tre les bras de sa mère que l'en voloit ardoir , » pour ce qu'elle l'avoit noié. » Inédit. Suivi d'un serventois.

16° F° 165. « De la mère d'un pape qui tant » s'enorgueillit pour son fils pape et pour ses .ii. » autres fils cardinaux qu'elle se reputa greigneur » que N. D. dont elle ot depuis telle contriction » et en fist telle penitence que N. D. la receut à » mercy. » Inédit.

17° F° 179. « D'un parroissien escommenié que » N. D. absolu, à la requeste du bon fol d'Alixan- » drie. » Inédit.

18° F° 197. « D'une femme nommée Théodore » qui, pour son pechié, se mist en habit de homme, » et pour sa penance faire deveint moine et fut » tenue pour homme jusques après sa mort. » Inédit, mais analysé par M. O. Le Roy (*Etudes sur les Mystères*, p. 73 à 87). Elle est accompagnée d'un sermon et de deux serventois.

19° F° 241. « D'un chanoine qui par l'enorte- » ment de ses amis se maria, puis laissa sa femme » pour servir N. D. » Inédit, avec sermon et deux » serventois. »

20° F° 223. « De S. Sevestre et de l'empereur » Constantin, qu'il convertit. » Avec deux serventois. Inédit.

21° F° 235. « De Barlaam, maistre d'ostel du » roy Avenir qui convertit Josaphat, le fil du roy, » et depuis converti Josaphat, son père, le roy et » tous ses subjects. » Avec deux serventois. Inédit.

22° F° 250. « De S. Panthaleon, que un empe- » reur fist decoler avec Hermolaus, et des .ii. com- » paignons qui l'avoient baptisé. » Avec sermon. Inédit.

23° Volume II. F° 4. « Un miracle de N. D. » d'Amis et d'Amille. Lequel Amille tua ses .ii. » enfans pour garrir Amis, son compaignon, qui » estoit mesel, et depuis les resuscita N. D. »

Publié dans le *Théâtre du moyen âge*, t. I, p. 246 et suiv., avec de savantes recherches de l'un des éditeurs, M. Michel, sur cette fameuse légende.

24° F° 15. « Un miracle de S. Ignace », publié dans le *Théâtre du moyen âge*, t. I, p. 265 et suiv. Il est ici précédé d'un sermon en prose, et suivi de deux serventois.

25° F° 27. « Un miracle de S. Valentin que un » empereur fist decoler. » Publié dans le *Théâtre du moyen âge*, t. I, p. 294. Il est ici précédé d'un sermon en prose et de deux serventois.

26° F° 39. « Coment N. D. garda une femme

» d'estre arse. » Publié dans le *Théâtre du moyen âge*, t. I, p. 327; accompagné ici d'un sermon, et suivi de deux serventois.

27° F° 53. « De l'empereris de Rome que le » père de l'empereur accusa pour la faire détruire, » pour ce qu'elle n'avoit voulu faire sa volonté, et » depuis devint mesel : et la dame le gueri, quant » il eut regehi son meffait. » Publié dans le *Théâtre du moyen âge*, p. 365; accompagné ici d'un sermon en prose.

28° F° 69. « Coment Ostes, roy d'Espaigne, » perdi sa terre pour gagier contre Berengier qui » le tray et li fist faux entendre de sa femme en » la bonté de laquelle se fioit, et depuis l'en des- » truit Ostes en champ de bataille. »

Ce *jeu* est fondé sur l'excellente légende de la *Violette* ou Gerart de Nevers. Shakspeare l'a traitée dans *Cymbeline*, et on la retrouve encore dans le roman de la *belle Jehanne*, publié par M. Francisque Michel ainsi que le *Roman de la violette*. Le miracle figure aussi dans le *Théâtre du moyen âge*, p. 417 et suiv. Il est ici précédé d'un sermon en prose.

29° F° 84. « Coment la fille du roy de Hongrie » se copa la main por ce que son père la vouloit » espouser, et un esturgon la garda .vii. ans en sa » mulete. »

Miracle dont le sujet se retrouve dans le *Roman de la Mannekine*, publié par M. Franç. Michel.

Voy. le *miracle* dans le *Théâtre du moyen âge*, t. I, p. 481.

30° F° 103. « De S. Jehan le paule hermite qui,
» par temptacion d'ennemy, occist la fille d'un roy
» et la jetta en un puiz et depuis pour sa penance,
» la resuscita N. D. » Accompagné d'un sermon et
» de deux serventois. Inédit.

31° F° 117. « De Berthe, femme du roy Pepin,
» qui ly fu changée et puis la retrouva. » Précédé
d'un sermon et suivi de deux serventois. Inédit.
M. Fr. Michel avoit promis de le publier : il a été
fait d'après le roman de *Berte aus grans piés* du
roi Adenès.

32° F° 139. « Du roi Thierry à qui sa mère fist
» entendant que Osanne, sa femme, avoit eu .iiii.
» chiens et elle avoit eu .iiii. fils; dont il la con-
» dempna à mort, et ceulx qui la devoient punir
» la mirent en mer, et depuis trouva le roy ses
» enfans et sa femme. » Publié dans le *Théâtre
du moyen âge*, p. 551 et suiv.

33° F° 157. « De Robert le diable, fils du duc
» de Normandie, » etc. Publié, en 1836, sous les
auspices de M. Édouard Frère, à Rouen, par
plusieurs membres de la Société des Antiquaires
de Normandie.

34° F° 173. « Un miracle de N. D. et de Ste
» Bautheuch (Bathilde), femme du roy Clodoveus,
» qui, pour la rebellion de ses deux enfans, leur
» fist cuire les jambes, dont depuis se revestirent

» et devinrent religieux. » Publié, en 1838, par M. Éd. Frère, à la suite d'un *Essai sur les Énergés de Jumièges*, par M. H. Langlois du Pont de Larches.

35° F° 192. « Coment N. S. tesmoigna que un » marchand qui avoit emprunsthé argent d'un juif » à paier à jour nommé, l'avoit bien et duement » païé; combien que le juif lui reniast; et pour ce » se fist le juif crestienner. » Inédit.

36° F° 204. « D'un marchand nommé Pierre le » Changeur qui par long temp avoit vesqui de mau- » vaise vie; qui fu si malade que il cuidoit mou- » rir, et en sa maladie vit en avision les dyables » qui le vouloient emporter, et N. D. l'en garenti » à la prière d'un ange qui le gardoit, et depuis » vint à santé, et fist tant de bien que il converti » un Sarrasin. » Inédit.

37° F° 221. « De la fille d'un roy qui se parti » d'avec son père pour ce qu'il la vouloit espouser, » et laissa habit de femme et se mainteint comme » chevalier et fu soudoier de l'empereur de Con- » stantinoble et depuis fu sa femme. » Inédit. Ac- compagné d'un sermon en prose.

38° F° 246. « De S. Lorens que Dacien fist mo- » rir et Phelippe l'empereur fist-il morir pour es- » tre emperière. » Inédit.

39° F° 262. « Coment le roy Clovis se fist cres- » tienner à la requeste de Clotilde sa femme, » etc. Publié dans le *Théâtre du moyen âge*, t. I, p. 609 et suiv.

40° F° 280. « De S. Alexis qui laissa sa femme
 » le jour qu'il l'ot espousé, pour aler estre povre
 » par le pais, pour l'amour de Dieu, et garder sa
 » virginité. Et depuis revint chiez son père, et là
 » morut soubz un degré et ne le cognut-l'en devant
 » qu'il fu mort. » Inédit.

Tel est le titre des quarante *miracles dramatiques* renfermés dans nos deux volumes. Onze seulement ont été jusqu'à présent publiés ; quelques autres ont été signalés à l'intérêt de tous les littérateurs par M. Onésime Le Roy dans ses *Etudes sur les Mystères*, et par M. Magnin dans son *Cours de littérature dramatique*. Il seroit à désirer que les vingt-neuf miracles inédits fussent bientôt l'objet d'une publication et d'un travail approfondi. Nous n'avons pas osé nous arrêter sur ce qu'ils renferment d'intéressant et de curieux ; nous aurions eu trop de peine à finir.

N° 7209.

830. ROMAN DE LA MORT D'HERCULES, EN VERS. —
 FRAGMENT D'HISTOIRE ANCIENNE. — DISTIQUES DE
 CATON, TRADUITS EN VERS PAR MACÉ DE TROYES.
 — TRADUCTION ANONYME DE LA CONSOLATION DE
 LA PHILOSOPHIE, EN PROSE. — HISTOIRE DE NO-
 TRE SEIGNEUR, EN VERS. — ENSEIGNEMENS A
 ALEXANDRE. — RÉSUMÉ D'HISTOIRE ANCIENNE. —
 ROMAN DE TROIES, PAR BENOÎT DE SAINTE-MORE. —

HISTOIRE DE ROME JUSQU'À NUMA. — ROMAN DE LANDOMATA, FILS D'HECTOR. — HISTOIRE DE PHILIPPE ET D'ALEXANDRE-LE-GRAND.

Volume in-f° mediocri vélin de 290 feuillets à deux colonnes, vignettes et initiales; xiv^e siècle. Relié autrefois en veau sur bois, aujourd'hui en veau racine, à l'aigle de l'empire sur les plats, et au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fontainebleau, n° 744. — Anc., n° 870. — Sainte-Palaye, not., 569.

A la fin de ce volume qui paroît avoir été exécuté en Italie, et sur le v° de la dernière feuille écrite, on lit avec peine et non sans incertitude : « Hic liber est Johanely de Mudda poete *doctissime* » parochiæ sancte Marie Podiensis. » Cela nous donneroit à croire que Jean de Mudda avoit remporté quelques prix dans les palinods du Puy en Velay. — Quoi qu'il en soit, les petites initiales sont d'un grand mérite, et révèlent un artiste italien du premier ordre.

I. ROMAN DE LA MORT D'HERCULES. (F° 1.)

La première initiale offre un portrait qui rappelle les traits si connus de Dante. Le poème est fait en l'honneur d'Hector de Troie, qui, à peine âgé de vingt ans, auroit vengé la mort de son grand-père Laomédon en tuant Hercule en champ clos. Les lignes mal mesurées semblent révéler le travail d'un traducteur fort pressé. Elles composent 2238 vers. Commencement :

Nos trovons por escripture

Que Hercules outre nature
Fu fiers, ardis sor touz et grans,
Sage, ligiers et sorpuissans. . . .

II. FRAGMENT D'HISTOIRE ANCIENNE DEPUIS THÉSÉE
JUSQU'A PRIAM, EN PROSE. (F° 12 v°.)

Début : « Après ce que Thèbes fu destruite
» bien v. c. et lx ans ains que Rome fust commen-
» cée... »

III. DISTIQUES DE CATON EN VERS FRANÇOIS, PAR
MACÉ DE TROIES. (F° 17.)

Commencement :

Ici comenza le romanz
De don Chatou sages vaillanz.
Seignors, se vos pleist escouter
Romans qui bien fait à loer,
Oez les dis de cest livret,
Ci est estrait de Catonet. . . .

L'auteur se nomme en finissant :

Macé de Troies qui se respouse
Seignor vos dit à la parclouse,
Sé il a parlé foiblement
En maint leus oscurement
Ne vos eu merveillle mie,
Car il a fait grant peratie
Por garentie de la matière,
Que se change en mainte manière. . . .

Dans la description du msc. 7011 (tome III, page 366), j'ai mentionné cette traduction, comme anonyme, en prenant le malheureux soin de la distinguer de celle de Macé de Troies. Il est bien vrai qu'elle étoit anonyme dans le premier manuscrit;

mais dans celui-ci, l'auteur, comme on voit, a eu soin de se faire connoître, et de donner un démenti à ma distinction : sauf les premiers vers qui diffèrent dans les deux leçons, et des additions considérables dans la seconde, c'est évidemment le même ouvrage. Le texte latin accompagne ici la paraphrase française.

Remarquons en outre que le msc. 7044 contient d'abord la transcription d'un autre poème sur la Bible, composé par un curé de Cenquoins, nommé Macé de la Charité-sur-Loire. Il y auroit bien des raisons de croire que ce Macé et l'auteur de la traduction de Caton sont une même personne. Dans ce cas, il ne faudroit pas s'en rapporter au texte du n° 7209, dû à un copiste étranger, inintelligent et inepte. Son vers

Macé de Troie qui se respouse. . .

est évidemment défectueux, et peut-être avoit-il dû lire :

Macé de Cenquoins se respouse

qui, du moins, auroit la mesure voulue. — Voy. sur les *Traductions de Caton*, t. III, p. 366, et t. V, p. 40 et 44.

IV. « Incipit optimum documentum de regimine » familiæ. » (F° 25 v°.) C'est l'épître latine de S. Bernard « *De bono et utili modo vivendi*, » remarquée déjà dans le n° 7072 ^{3. 3.}. (Tome V, p. 63.)

V. « La complainte de la tribulation del *mimble* phylosophe qi fu appelez Boeces, et de la con-

» solation de la phylosophye quel confortoit en
 » semblance d'une dame. »

Cette traduction, circonstance fort remarquable, est l'ouvrage d'un Italien, on en trouve la preuve dès le préambule : « L'umaine generacions et les
 » gens de cist monde desirent moult naturellement
 » à oïr noves choses, et à entendre noves maximes
 » et nouvelles contes... Et por ce, ge considerant à ce,
 » si ai pensé de doner nouvelle maniere de conte à une
 » mout utiele esriture laquele estoit par lettres, et
 » en latin... Et por ce l'ai-ge translaté en vulgar
 » françois, si come autrefois l'ai mis en vulgar la-
 » tin. » Par ces derniers mots, il faut évidemment entendre *en italien*. Précisément dans la première partie du XIV^e siècle, nous voyons le Florentin maistre Alberto della Piagentina, traduire en italien le livre « della Consolazione Filosofica, » et nous serions convaincu que c'est à lui que nous devons également la traduction française, si le comte Gamba qui nous apprend ce fait, n'ajoutoit d'après Antonio Bency (Antolog. de Florence N^o 54), que l'on conserve dans la bibliothèque Laurentiane une seconde traduction de Boece, à peu près aussi ancienne. (Voy. Serie di testi di lingua Toscana, da Bart. Gamba di Bassano, Venezia, 1828, N^o 202.) Alberto della Piagentina, dit encore M. Gamba, étoit prisonnier à Venise quand il fit sa translation italienne, en 1332.

Pour la traduction française de Boece, la première

en prose que nous ayons rencontrée, elle mérite l'attention du philologue et du littérateur. C'est une imitation bien plutôt qu'une traduction. Et, par exemple, il n'y a rien de plus piquant que de comparer l'original de la douzième prose qui termine le troisième livre, avec la traduction en vers de l'abbé de Cerisiers et l'arrangement en prose de notre Italien. Boece y faisoit le récit de la fable d'Orphée ; mais tandis que le savant abbé a paraphrasé les merveilles opérées par la lyre de l'amant d'Eurydice, notre vieil Italien n'a vu dans Olfeus qu'un mari sottement désolé de la mort de sa femme, auquel un démon apparoit de nuit, sur la tombe de celle qu'il regrette. Olfeus consent à le suivre en enfer, pour voir un instant son objet, et les diables de rire à gorge déployée. • Et quant il fu en » enfer, si comença par laens la risea si très grant » que jà ni estoit diable si brulez, qui se peust tenir de rire de la forsenée joie que fist Olfeus de » sa moillier. Lors dist un de cil de l'enfer : nos » poons fere le plus bel soulas dou monde de cestui. » Donons à Olfeus sa moillier en teil couvent qe il » s'en aile com lui, ne jà por paure ne por autre » chose qe il voie ne qe il oie ne qe il sante, ne se » doit volvre ne gardier arière vers l'enfer, jusqe » tant qe il sera en sa maison... Et je lui cuit bien » fere un si ysdos et spaventos soulas après ses es- » paules, que il ne se saura tenir de volvre soi et » esgardier vers l'enfer. Et ensine porons véoir

» risée de la tempeste et de la forsenneire que
 » il fera quant il perdra sa moillier autre fois. A
 » cist solas fère s'accorderent tuit les autres de l'en-
 » fer... A tiel couvent comme dit vos ai , venit Ol-
 » feus qui ne fesoit mie petite joie. Mais cil enemi qui
 » bien le savoit fere lui fist une si ysdos et si spa-
 » ventable ygrons derrière, après ses espauls, que
 » jà n'en fu Olfeus si seurs ne si joios que il ne
 » obliast tantost la joie qe il faisoit , et sa moillier
 » ausinc. Et de la très grant paor qu'il oit, se volve
 » arière à gardier al mortel espaviment que il sen-
 » toit venir, et après ses espauls. Et ensinc por son
 » gardier arières perdi encore sa moillier. Et pois
 » s'en vint et torna sor le monument , forsenant et
 » braiant si fort come se le grant diable le tenist. »

On ne devine pas exactement de quelle nature étoit le bruit imaginé par le diable : mais il est aisé de voir que ces messieurs de là-bas avoient été fort peu sensibles aux accords d'Olfeus , dont Ovide et Virgile nous ont tant et si mélodieusement parlé.

Je recommande aux artistes les admirables initiales de Boece; ils y trouveront, je n'en doute pas, quelque profit.

VI. « Ceste est la ystoire de Nostre Seignor Jhu-
 » Crist , et coment il souffri passion et torment et
 » mort por sauvement de la humaine generation ,
 » et por gieter les armes hors dou limbe d'enfer qui
 » estoient en tenebres. » F^o 52, v^o.

Ce poème est encore l'ouvrage d'un italien qui

possédoit assez bien la langue françoise, mais qui n'avoit aucune idée de la mesure exigée par notre prosodie. Il mêle les vers alexandrins aux vers de sept, huit ou dix syllabes, sans plus s'en préoccuper que nous ne faisons aujourd'hui le plus souvent, en lisant en France les beaux vers du Dante ou les satyres d'Arioste. C'est un fait bien remarquable que cette prétention des Italiens du XIII^e et du XIV^e siècle, d'écrire de la prose et des rimes françoises. Commencement :

Celi qe sa qe tot est nient
 Se no à servir ou roi omnipotent,
 M'a fait garder en ma memoire;
 Dont ai eslit toutes les ystoires;
 La plus veraie et la meillor
 Ce est celle dou nostre Seignor. . .
 Aisi com l'ai apris en la scriture
 L'ai mis en romans tout à droiture.
 Por la membrance d'une pucelle
 Qi est mout franche, cortoise et belle,
 Ce est ma dame de cui hom sui. . . .

c'est-à-dire, la vierge Marie. Le poème a près de seize cents vers.

VII. « Enseignement à Alexandre, en prose. » F^o 61. Ces enseignemens diffèrent de ceux que l'on a imprimés plusieurs fois au XVI^e siècle. C'est un nouveau arrangement, en mauvais françois, des préceptes renfermés dans les *Dits des philosophes*. Premiers mots : « O fils glorieusisme empereor, confirme toi » Dieus en la voie de conoistre les sentiers de vertez et de vertus... »

VIII. « Ici poires oir de deux roiaumes dou meisme

» et des aages dou siècle, et des rois qui reignerent
 » ça arieres. Et dont furent extrait la nouble lignée
 » des rois de Troie et une partie des rois de Grèce
 » et autres couses. » Premiers mots : « Dous rois fu-
 » rent en terre principalement qui de autuce, de
 » force, de noblece et de seignorie ont sormonté
 » tos les autres; et tos les autres rois et roiaumes
 » dou monde furent ausi come apendanz de ces dous.
 » Et est la reigne des Assyriens premièrement et
 » puis celui as Romans. » F° 77. Ce rapide Compen-
 dium embrasse l'histoire ancienne universelle, jus-
 qu'à la mort de Catilina.

IX. Le roman de Troies, par Benoit de Sainte-
 More. F° 84. (Voy. tom. I, p. 69, et tom. III, p. 192.)

X. Histoire de Rome, depuis Énée jusqu'à Numa
 Pompilius, en prose. F° 251. Premiers mots :
 « Quant Troie fu destruite, quatre manières de gens
 » s'empartirent, et vous dirai que il furent. »

XI. Roman de Landomata fils d'Hector, en prose.
 F° 267. Premiers mots : « En ceste partie dist le
 » conte et la verais histoire le tesmoigne si com est
 » trové en latin est il translaté au romanz, qe Hec-
 » tor li pros et li vaillans fils Prians li rois de Troie
 » puis sa mort avoit laissié un fils de sa feme Andro-
 » macha que l'on appelloit *Landomata*. » Ce Lando-
 mata est le plus vaillant guerrier du monde; il
 conquiert tout l'Orient, auquel il donne de nou-
 velles lois. Les derniers mots sont : « Et ainsi
 » fenis la verais ystoire de Landomata fils le bon

» Hector de Troie. Ansi com fu trové an un armaire
 » an latin de gramaire, ansi fu retrait an François
 » por delit et por ciaux qi ne entendent la letre, et
 » se délitent en romanz lire, amen. »

XII. Histoire de Philippe de Macédoine et de son
 fils Alexandre, en prose. F^o 269. Premiers mots :
 « Ce ne vos dirai plus del roi Assuerus, ains vos di-
 » rai de ciaux qui après lui regna en Perse... Après
 » Assuerus régna Artaxerces qui est ainsinsapellez...
 » Cil destruit Neptalibum, le roi de Egipte... Cil
 » Neptalibus sot mout del art de nigromance. » Le
 roman embrasse toutes les aventures de la chanson
 de geste de Lambert Le Court et autres.

N^o 7209³.

831. BOECE, CONSOLATION DE LA PHILOSOPHIE; TRA-
 DUCION DE REGNAUD DE LOUENS.— TESTAMENT DE
 JEAN DE MEUN.

Volume in-4^o mediocri vélin de 84 feuillets à deux colonnes; deux
 miniatures, vignettes et initiales; commencement du xv^e siècle. Relié
 en maroquin rouge aux armes de Colbert sur les plats et au chiffre de
 J.-B. Colbert sur le dos.

Fonds Colbert, n^o 2268.

Nous avons parlé de cette traduction de Regnaud
 de Louens, tome V, p. 55 à 58. La leçon du msc.
 7209³ est nette et correcte; elle finit au f^o 54.

II. F^o 55. « Ci comence le testament maistre
 » Jehan de Meun. » 3^e exemplaire. Les deux autres

sont renfermés dans les msc. 6985^{s. s.} (voy. tom. III, p. 175) et 7072^{s. s.}. Le même scribe termine les deux poèmes ainsi : « Explicit, expliciat, scriptor ludere eat. » Bien du plaisir !

N° 7210.

832. LE PÈLERINAGE DE LA VIE HUMAINE, — DE L'ÂME, — DE JÉSUS-CHRIST; PAR GUILLAUME DE DEGUILLVILLE. PREMIÈRE RÉDACTION.

Volume in-4° médiocri vélin de 246 feuillets à deux colonnes; charmantes miniatures, vignettes et initiales; xiv^e siècle. Relié autrefois en veau sur bois, aujourd'hui en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, au chiffre de Louis XIV sur le dos.

Fontainebleau, n° 959. — Anc. catal., n° 482. — Sainte-Palaye, nôt. 570.

Cet excellent manuscrit porte l'indication de plusieurs propriétaires. 1° Sur la feuille de garde collée à la reliure, on lit ces trois vers :

De chaste mari fu le gre. —

Riche et large dame fu. —

Dame fresche lui a gré.

Au dessous du premier vers une autre main contemporaine a écrit : *Marguerite de Feschel*; ou Marguerite de la Flesche, ou bien encore *Marie de Chastelbergu*. 2° A côté, on lit un second rébus : *Ric bon heur a*, ou *Ri é bou heur a*, interprété au-dessous *Jehan Bourré*. 3° Sur la seconde feuille de garde : « *Au roy Loyx XII^e*. »

C'est un autographe. 4° Au bas de la dernière feuille de garde: *De Lestang*. 5° Enfin, le roi Charles VIII, qui paroît avoir eu pour le poème de Guillaume de Deguilleville une véritable prédilection, a fait remplir le champ d'une feuille de vélin qui précède le texte, par la riche peinture des armes de France entourées du cordon de Saint-Michel. Puis une grande frange reproduit alternativement sur or et sur azur, la lettre S qu'il avoit prise pour cœur de sa devise. Entre cette frange et l'écu de France, on lit *Karolus octavus*. (Voy. tome III, p. 239 et suiv.)

Le manuscrit a été exécuté en 1393, comme l'attestent ces trois lignes placées à la fin du *Pèlerinage de l'ame*, f° 168 v° : « Explicit le pelerinage de l'ame, l'an .m. ccc. .iiii. xx. et xiiii, » le penultime jour d'avril. »

Les ornemens de ce volume peuvent être mis au nombre des plus beaux que renferment ou puissent renfermer les anciens manuscrits. Ils portent le cachet des artistes du règne de Charles V ou Charles VI, et les médaillons sont entourés de la frange tricolore, caractéristique de ces temps-là. Mais le dessin est plus achevé, plus délicat, plus savant que celui des miniatures du *Rational des divins offices*, n° 7031, et même des Chroniques de Saint-Denis, n° 8395. Nous n'avons pas à nous préoccuper de la *trilogie* de Guillaume de Deguilleville, dont nous trouvons ici la première rédac-

tion. Il nous suffira de dire que ce nouveau manuscrit justifie l'opinion que nous avons émise sur les incorrections de la copie 6988. (Voy. t. III, p. 242.) Ici tous les vers sont réguliers et harmonieux, c'est-à-dire tels que les avoit réellement écrits le poète. — Portons notre attention sur les enluminures du msc. 7210.

Le frontispice contient quatre médaillons :
 1° L'auteur en moine blanc, écrivant son poème.
 2° L'auteur en robe noire, endormi sur son lit.
 3° L'auteur en pèlerin, arrêté par un ange à la porte de la céleste Jérusalem, 4° Saint Augustin entouré de docteurs, sur les créneaux de la Cité de Dieu, appelant les ames, les nourrissant, les *apostolant*. Ces ames sont autant de petites colombes, suivant la forme qu'on leur donnoit généralement au Moyen âge.

F° 2. Saint Augustin et saint Benoît, dans deux médaillons, tiennent, le premier une échelle, le second des cordes par lesquelles montent dans la cité leurs amis et serviteurs. F° 3. Rencontre du pèlerin et de la *Grâce-Dieu*. F° 7. Un évêque tonsure plusieurs personnes. F° 15. Costumes. F° 19. Fustigation pieuse. F° 21. Discussion de Sapience et d'Aristote devant nature. F° 27. Costumes de femmes, de pèlerins et de guerriers. F° 32. Chevalier. F° 44. Beau dessin d'un malade nud. F° 62. Figure des passions qui arrêtent le pèlerin. F° 74. Les passions battent et navrent le pèlerin. F° 76.

Le pèlerin agenouillé devant la Vierge. F° 79. Le pèlerin se lave dans un bain. F° 87. Vaisseau. F° 94. La mort et le mourant.

Le Pèlerinage de l'ame commence au f° 95, avec une excellente miniature à quatre médaillons ou compartimens, dans laquelle on ne sauroit trop louer la finesse et le charme des têtes. Ce genre de mérite, aussi grand dans les ornemens qui suivent, révèle un autre artiste que celui des feuillets précédens. F° 102. Figures d'anges. F° 105. Les anges et les démons devant le lit d'un malade. F° 133. Belles figures de *Justice* et de *Virginité*. F° 137. Jésus crucifié; étude précieuse. F° 143. Costume de chevalier. F° 152. Représentation d'un jugement.

F° 169. Commencement du Pèlerinage de Jésus-Christ. Très-belle miniature à quatre compartimens. F° 172. Miséricorde se plaignant au Saint-Esprit. F° 174 et 175. La sainte Trinité. F° 176. Très-curieuse Salutation angélique. F° 178. La Vierge et un chevalier. F° 182 et 185. La Vierge et l'Enfant dans le même lit. F° 198. Noces de Cana. Tous les conviés ont sur la tête des couronnes de fleurs. F° 220. Résurrection de Lazare. Id. La Magdelaine. F° 227. Jésus, Judas, saint Pierre et Malchus. F° 230 et 233. Calvaire. F° 235. Descente de croix. F° 236. Jésus au tombeau. Admirable. F° 243 et 244. Assomption et couronnement de la Vierge.

Au f° 245 r° : « Fine le pelerinage Jesu-Crist,
 » et commence l'oroison de cil qui le songa selon
 » la manière dudit pelerinage: » Cette oraison de
 208 vers commence ainsi :

Doulz Jhesus fils de Dieu le pere,
 Bien est raison que or m'apere
 Comment à toy je suy tenu. . . .

Puis enfin au bas du v° du f° 246 : « Ci après com-
 » mence un oroison de Notre Dame que celui qui
 » escripst ce livre fist :

O tres glorieuse Marie,
 Vierge de Dieu mere et amie,
 Dame des ciels et de tous anges,
 Joie de tous sains et archanges,
 Nostre confort, nostre esperance,
 Dame, faites-nous delivrance
 En fin de maux, si que puission
 Cognitoistre en reception
 Au point de la mort vostre fils;
 Royne puissant qui jadis
 Vintes Theofil vostre ami
 Acquiter du faulx ennemy,
 Nous commendons, très-chière dame,
 A vous nostre corps et nostre ame
 icy tant com sommes en vie.
 Amen chascun de nous en die.

Si l'on réunit les initiales de ces quinze vers,
 on trouve *Oudin de Carvauay*, et voici par consé-
 quent un nouveau nom d'excellent calligraphe du
 xiv^e siècle, en même temps auteur des plus beaux
 ornemens de ce volume. C'est au même Oudin de

Carvanay que nous devons la seconde partie du beau manuscrit des Chroniques de Saint-Denis, n° 8395, commencé par Henry du Trevoux, et que nous avons décrit avec soin à la fin d'une édition des *Grandes Chroniques de France*. Mais alors nous ignorions le nom de cet habile artiste.

N° 7210⁵.

833. LE PELERINAGE DE LA VIE HUMAINE, — DE L'ÂME
— ET DE JÉSUS-CHRIST, PAR GUILLAUME DE DÉGUIL-
LEVILLE. PREMIÈRE RÉDACTION.

Volume in-4° magno vélin de 265 feuillets à deux colonnes, miniatures et initiales; xv^e siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats et au semé de fleurs de lis sur le dos.

Fonds de Colbert, n° 3008.

Volume d'une écriture fort belle, due à la plume de Gautier Le Lievre, comme nous l'apprennent ces derniers mots: « Galterus Leporis scripsit; » anno Dni 1444. »

Les ornemens se composent de médaillons carrés d'un dessin savant, mais d'une exécution trop rapide. Ils sont ombrés à l'estompe ou à l'encre de Chine, avec un emploi fort sobre de rouge et de jaune. Pour les costumes, voyez surtout les f^o 7, 9, 31, 56. Au f^o 20, est un curieux Calvaire.

Le volume finit par l'oraison de l'auteur déjà mentionnée dans le volume précédent.

N° 7211.

**834. LE PELERINAGE DE LA VIE HUMAINE, PAR GUIL-
LAUME DE DEGUILLEVILLE. SECONDE RÉDACTION. —
ENSEIGNEMENS DE CHRISTINE DE PISAN.**

Volume in-4° magno vélin de 158 feuillets à deux colonnes; miniatures, vignettes et initiales; xv^e siècle. Relié autrefois en veau sur bois; aujourd'hui en veau racine à l'aigle de l'empire sur les plats, au chiffre N sur le dos.

Fontainebleau, n° 1707. — Anc. cat., n° 7211. — Sainte Palaye, not. 571.

On trouve à la fin du *Pelerinage*, f° 155, les mentions suivantes, en trois écritures du xv^e siècle : 1° « Ce livre est à dame Jehanne » de Cambray, femme mons. mess. Henry de » Marle chlr, seigneur de Luzancy, consellier » et maistre des requestes ordinaire de l'ostel du » roy. — 2° Ne deffendés plus le nom de celle qui » n'ayme..... — 3° Domat omnia virtus. »

Jeanne de Cambray mourut le 21 novembre 1474, vingt ans avant son mari, et l'on voyoit encore avant la révolution son épitaphe dans l'église des Augustins de Paris. Elle étoit fille d'Adam de Cambray, premier président du parlement de Paris. Son mari, Henry de Marle, seigneur de Ver-cigny et Luzancy, fut successivement conseiller au parlement de Paris en 1442, maître des requêtes de l'hôtel en 1445, commissaire du roi auprès du

maire de La Rochelle en 1460, et enfin premier président au parlement de Toulouse en 1466. Il mourut à Paris en 1495.

La première miniature, assez curieuse, représente l'auteur dans un cabinet, écrivant son poème sur un pupitre et devant un large bureau. J'ai négligé de donner les premiers vers du second travail de Guillaume de Deguilleville en rendant compte du msc. 6988 * (tome III, p. 243). Les voici :

Par maintes foiz il avient bien
 Quant on a songié quelque rien,
 Que on y pense à l'esveillier.
 Mais s'il ne souvient au premier
 De tout le songe, proprement,
 Bien avient, sé on y entent,
 Qu'à plain après il en souvient
 Et à mémoire après revient.
 Au lever, on est sommeilleux,
 Et sont les sens si pareceux
 Que son songe point on n'entent
 Se n'est en gros, sommairement;
 Mais quant on s'est bien avisé
 Et on y a après pensé
 Lors en souvient-il plus à plain:
 Mais qu'on n'attende à l'endemain.
 Car trop attendre le feroit
 Oublier et n'en souviendrait.

Pour tant le dy, que une fois,
 L'an mil .ccc. x. par trois fois
 Un songe vi aventureux,
 Lequel ausi com sommeilleux
 Escrips à mon esveillement,
 En lui arrestant grossement,
 Afin que je ne l'oubliaisse,

Et que après le corrigasse.
 Et ce cuidai-je moult bien faire
 Se je n'eusse eu contraire;
 Sans mon sceu et ma volenté
 Tout mon escript me fut osté,
 Par tout divulgué, et scet Dieu
 Que je ne le tins pas à gieu:
 Car à mectre et à oster
 Et corriger et ordonner
 Y avoit moult, si com perçu
 Après, quant bien esveillié fu. . . .
 Si que, songe, tu t'en iras
 Par tous les lieux ou esté as. . . .
 Et si soies loial message
 De tout le mien pelerinage,
 Disant à tous coment m'avint
 Passé à des ans vint et cinq,
 En l'abbaye de Chaalis,
 Que fondée est de saint Loys.

Ainsi le poète donna la seconde rédaction de son ouvrage en 1355, vingt-cinq ans après la publication de la première. J'ai déjà remarqué que l'on n'avoit imprimé que cette deuxième rédaction.

Parmi les ornemens, on distinguera : f° 3. Costumes religieux. F° 4. Costumes de pèlerin. F° 7. Costumes d'évêque. F° 12. Costumes divers. F° 126. Figure de dame *Conspiration*. Le f° 127 prouve que l'instrument que nous nommons *vielle* est bien le même que celui du xiv^e siècle, car on y voit un homme

qui vielloit
 D'une vielle avecq son chant,

Et cette vielle est représentée dans la miniature.
— F^o 132 v^o. Édifice religieux.

Le *Pelerinage de la vie humaine* terminé avec le f^o 105, est suivi des « Enseignemens demoiselle » Christine. » (F^o 156.)

Filz, je n'ay mie grant trésor, etc.

Cette pièce n'est pas complète, il n'en reste que 403 vers et demi; les autres qui occupoient une dernière feuille ont été enlevés. (Voy. notre tome III, f^o 175.)

N^o 7211 ^s.

835. LA CITÉ DES DAMES, PAR CHRISTINE DE PISAN.

— LE LIVRE DES CENT BALLADES PAR JEAN DE WERCHIN, PHILIPPE D'ARTOIS, JEAN BOUCICAUT ET JEAN DE CRESEQUES. SUIVI DE ONZE AUTRES BALLADES.

Volume in-4^o mediocri papier de 131 feuillets à lignes longues, écriture cursive; xv^e siècle. Couvert en carton marbré.

Fonds Colbert, n^o 3347.

La table du premier livre occupe le f^o 1. Le f^o 2 commence par cette rubrique : « Cy commence le » livre de la Cité des Dames, duquel le premier » chappitre parle pour quoy et par quel mouvement ledit livre fut fait. »

L'ouvrage n'a pas été achevé. Le copiste n'a pas transcrit les dix derniers chapitres de la dernière partie.

Les poésies qui suivent sont d'une autre main plus nette et plus élégante.

II. — LES CENT BALLADES. (F° 84.)

Ce titre, d'ailleurs fort convenable puisque le texte que j'ai sous les yeux, privé de deux feuillets, contient encore les quatre-vingt-quinze premières et la dernière de ces ballades, m'a été fourni par un manuscrit que l'illustre madame Tastu avoit entre les mains, il y a quelques années et qui appartenoit alors à M. Hachon. A la fin du poème, on lisoit : « Cy finissent les *Cent Ballades*, et après s'ensuivent les responses; et » premièrement Regnault de Trie, » etc.

Il en existe à la Bibliothèque du roi un second exemplaire sur vélin, plus complet, plus beau et plus ancien peut-être, sous le n° 7999; il ne porte pas de titre, mais dans les miniatures le poète est représenté en homme de qualité.

Voici le texte de la première ballade :

Une fois pièce chevauchoye
 Entre Pons de Scé et Angiers;
 Ainsi qu'en chevauchant pensoye,
 Vint près de moy ung chevaliers :
 A quoy pensés vous, amys chiers?
 Je lui dis que je ne savoye :
 Lors me parla trop volentiers,
 Pour ce qu'il vit que jeune estoye.
 Amis, vostre cuer est en voye
 Amoureuse, et voz desiriers;
 S'avés droit, car je ne saroye

Deviser ung plus doux mestiers.
 Aussi amours en ses dangiers
 Me mist, quant votre éage avoye,
 Et me fut doux es fais premiers,
 Pour ce qu'il vit que jeune estoye.

Lors entra en mon cuer la joye
 Qui y fut puis, dix ans entiers :
 Car amours que si chier tenoye
 Me fist de ses biens personniers ;
 Et me fut vrays et droituriers,
 Car il sceut que loyaux seroye.
 Si m'en fist ses dons plus pleners,
 Pour ce qu'il vit que jeune estoye.

Ce chevalier jusqu'à la cinquantième ballade donne au jouvencel d'excellens conseils sur les moyens de servir courtoisement le dieu d'amour, et d'acquérir le renom de bon et loyal seigneur. A partir de là, succèdent les conseils d'une dame, dans un sens contraire. Elle engage le jeune homme à tromper toutes les femmes et à ne jamais aimer d'un amour exclusif. Grand sujet d'hésitation : le poète, d'après l'avis même de la dernière conseillère, propose à tous les jeunes amoureux la question qu'on lui a transmise : et pour juger les opinions diverses en dernier ressort, ou plutôt pour donner une forme plus élégante aux conseils qu'il a reçus, il invoque le secours du comte d'Eu, de Bouciquaut et du sire de Creseques. C'est devant ces quatre arbitres que viennent débiter chacun une ballade, Regnault de Trie, Chambrillac, le duc d'Orléans, Lyonet de Coismes, Jacquet d'Orléans, Tignonville, le duc de Berry, Jean de Mailly, Ivry,

François d'Aubiscourt, monseigneur de La Trimouille, Bucy et le bâtard de Coucy. Cette dernière pièce ne se trouve que dans le manuscrit de M. Hachon. Les ballades de monseigneur de la Trimouille et de Bucy manquent également dans le volume que nous avons sous les yeux.

Maintenant à quel temps remontent toutes ces ballades ? quel est surtout l'auteur de l'ouvrage principal ? — Pour la date, nous l'entrevoions dans la mention faite des quatre juges, le comte d'Eu, le Sénéchal, Bouciquaut et Creseques. Ce comte d'Eu est désigné, d'une façon plus claire qu'elle n'est poétique, dans les premiers vers de la ballade de Tignonville, f° 130.

Philippe d'Artois, senescal, Bouciquault,
Et Creseques qui loyaument amez. . . .

Philippe d'Artois, fils de Jean d'Artois comte d'Eu, succéda à son père, mort le 6 avril 1386, et mourut lui-même en 1397. On ne peut donc reculer au delà de cette année la date des *Cent Ballades*; il faut même les reporter à une époque antérieure, si l'on remarque que Philippe d'Artois subit en Orient, vers 1396, des revers qui ne lui auroient guère permis de rappeler plus tard l'opportunité des voyages d'Orient, comme il fait dans le treizième ballade :

Après l'en va en Surie
Par navie,
Au sepulchre où Dieu fu mis. . .

Mais avant de rien décider sur ces quatre auteurs, voyons les noms de ceux qui répondirent à leur invitation. Nous reconnoissons d'abord deux personnages, vieux à cette époque, c'est à savoir : *Regnault de Trie*, le dernier de ce beau nom qu'ait mentionné le père Anselme (t. vi, p. 666), il étoit seigneur de Maisières, vivoit en 1383, et étoit mort certainement en 1408. — Jean de *Chambrillac*, chevalier, chambellan du roi, sénéchal de Périgord et le premier qui ait été revêtu de la charge de général des galères. On trouve des actes de lui aux années 1400, 1403, 1404, 1408 et 1410. Viennent ensuite le duc d'Orléans, c'est-à-dire Louis de France duc d'Orléans, le mari de Valentine. M. Aimé Champollion a publié sa ballade à la page 414 d'une édition des poésies de Charles duc d'Orléans. Mais il a commis à cette occasion quelques inexactitudes que, j'en suis sûr, il ne me saura pas mauvais gré de relever. 1° Il intitule cette ballade : *Fragments d'un Jeu Parti*. Il n'y a pas de jeu parti dans le livre des *Cent Ballades*, ni dans les douze ou quinze pièces qui suivent. 2° Dans l'*Épilogue* de cette édition, servant de *Réponse à une critique littéraire*, M. Champollion s'exprime ainsi : « M. G. a omis un *jeu parti* composé par le prince » dans sa jeunesse, en compagnie de Tignonville, » officier de sa maison, Jean, duc de Berry, Jean » de Mailly, Chambrillac, Lyonnet de Coisinet, etc., » etc., et qui compte plus de 400 vers. L'élégance

» de cette pièce ne la recommande pas moins que
 » les noms des auteurs qui y ont pris part. » Il faut
 louer M. Champollion d'avoir reconnu l'élégance
 de cette pièce; tout en regrettant que lui-même
 n'ait pas jugé à propos d'en publier plus d'une
 trentaine de vers.

3° M. Champollion, dans la notice sur Charles d'Orléans, page XXXVII, avoit encore signalé le « frag-
 » ment d'un Jeu Parti, ouvrage de Charles d'Or-
 » léans, du duc de Berry, de Lyonnet de Coisinet,
 » etc. » « Comme le duc Jean de Berry mourut en l'an-
 » née 1415, on doit voir dans cette pièce (ajoutoit-il)
 » l'une des productions de la plus grande jeunesse
 » de ce prince.... » Mais si M. Champollion s'étoit
 souvenu que Philippe d'Artois un de ceux au-
 quel s'adressoit encore l'auteur de la ballade,
 étoit mort dès 1397, il auroit conclu de ce rap-
 prochement de dates que la ballade n'étoit pas de
 la jeunesse du fils, mais de l'âge mûr du père. Le
 premier couplet seul prouveroit que l'auteur n'étoit
 plus un enfant :

Il est bien vray que j'ay servi
 De cuer, de cors très-loiaument,
 Une dame que j'aime si ;
 Plus n'en dirai quant à présent. . . .

Pour continuer la liste des *baladeurs*, nous di-
 rons que Lyonnet de Coismes (et non pas Coisinet)
 appartenoit à une grande famille, alliée plus tard
 à la maison de France. — Jacquet d'Orléans nous

est inconnu. — Tignonville est le fameux Guillaume, prévôt de Paris, plus tard auteur de la traduction du *Livre des Philosophes* (voy. notre tome V, p. 4 à 9). Sa ballade, d'ailleurs très-bien faite, n'a pas été inutile à nos recherches. Il y fait parler le dieu d'amour :

Philippe d'Artois (1), Senescal, Bousciquault.
 Et Cresques qui loiaument amez,
 Et endurés par lui maint dur assault,
 Pour ce qu'à une seulement vous tenez,
 Je suis Amours qui vous commande et prie
 Qu'ainsi faictes tant que serés en vie.
 Et vous gardés des autres ensuir
 Qui d'uis en uis truandent par la ville,
 Car mieux se vault à loyauté tenir.
 Yvry s'i tient, aussi fait Tignonville.

Qui par tout aime de nulle ne luy chault,
 Et faut qu'il soit menteurs desmesurés
 Et parjurés; or regardés que vault
 Cil qui de tels manteaux est afublés.
 On le devroit appeler *Fol-s'i-ste*:
 Ceux qui ce font, je les escommenie,
 Et pour les faire d'envie parmourir
 Ainsi que gent désordonée et vile,
 Vneil aux loyaux tous mes biens departir.
 Yvrj s'i tient, aussi fait Tignonville.

De par folour, Chambrillac et Regnault,
 De Trie sont contre vous aliez,
 Ce fait viellesse qui pieça les assault
 Et qui d'amours les a si rebutez
 Que par tous lieux veullent avoir amie;

(1) Peut-être Tignonville avoit-il écrit *Philippe d'Eu*, ce qui ne choqueroit pas la mesure.

Pour ce leur donne la guignarde (1) jolie,
 Aussi veult-elle à chascun secourir.
 Je n'en sçay point qui mieulx leur soit habile;
 Mais aux autres feray mes biens sentir.
 Yvry s'i fient, aussi fait Tignonville.

Le duc de Berry est certainement Jean, frère de Charles V, qui étoit déjà très-vieux quand il répondit à l'appel des auteurs du *Livre des Cent Balades*. Voici le premier couplet, f° 130 v° :

Puisqu'à Amours suis si gros eschappés,
 Que moult petit me pevent secourir,
 Parle qui veult, je suis reconforté,
 S'aucun vouloit pour ce de moy mesdire.
 Mais du debat mon opinion dire
 Vuëil à tous ceulx qui la voudront oyr.
 L'un de vous dit, on doit son bien querir
 Au premier prest, l'autre dit du contraire;
 Mais mon avis, qui s'i voudra tenir,
 On peut l'un dire et l'autre doit-on faire.

Jean de Mailly, mentionné par le père Anselme (t. VIII, p. 649), étoit chevalier, seigneur d'Auvilliers et de Catheu; il avoit épousé, vers 1380, Isabelle de Ligne, et sa postérité directe s'est continuée jusque dans le XVII^e siècle. — Charles, baron d'Yvry, seigneur d'Oisery, chevalier, conseiller et chambellan du roi, étoit déjà célèbre en 1400. Il fut plus tard, en 1412, ordonné maître et réformateur des eaux et forêts, et mourut en 1421. — Pour François

(1) La femme folle de son corps; allusion au refrain de la ballade de Regnaud de Trie, f° 131 v° :

Je me tendray à la *guignarde*.

d'*Aubiscourt* ou d'*Aubischecourt*, il étoit chevalier, seigneur de Ville-Oiseau et chambellan du duc de Bourbon. En 1401, il épousa Jeanne Flôte et mourut sans enfans (voy. le p. Anselme, t. vi, p. 277). Le manuscrit que nous examinons n'a conservé que les deux premiers vers de la ballade de François d'*Aubiscourt* :

J'ay bien oy le plaisir et la jolë
 Qu'on peut avoir pour une sealle amër. . . .

Maintenant, pour justifier complètement le titre que nous avons adopté de *Livre des Cent Ballades*, nous remarquons que dans la quatre-vingt-dix-neuvième, le jeune amoureux, auquel sont adressés les conseils renfermés dans les ballades précédentes nous dit :

Et depuis (1)
 Enquestay de ceste affaire
 Au compte d'Eu que je truis
 Près et puis
 A toute loyauté faire. . . .
 Puis volz Bouciquaut attraire
 Pour parfaire,
 Et Creseques raconduis. . . .
 Par nous fu ce livre estruis.
 (Msc. 7999, f° 61.)

Mais enfin quel étoit le nom de celui qui s'exprimoit ainsi ? Car ils étoient bien quatre juges, comme on le voit par les premiers vers de la ballade de Regnault de Trie :

(1) Ces endroits ont été enlevés dans le msc. 7211⁵.

Je vous mercie doucement
 Entre vous *quatre* compagnons,
 Quant il vous plaist aucunement
 Oir de mes opinions,
 Sur les debas que beaux et bons
 Mist en termes le bon Hustin (1),
 Qui tant ama; mais en la fin
 Se vy pour amours si destrois
 Que visages pales et frois
 Portoit, par tristesse musarde:
 Pour ce vous di qu'à ceste fois
 Je me tiendray à la guignarde.

Ce quatrième arbitre, en même temps auteur principal du livre entier, étoit Jean de Werchin, Sénéchal de Hainaut, vanté à plusieurs reprises par Christine de Pisan pour sa bravoure, sa galanterie et sa loyauté chevaleresque (2). Ces renseignements justifient d'ailleurs et complètent un passage précieux de la Chronique du maréchal de Bouciquaut, que l'on avoit jusqu'à présent ou négligé de rappeler, ou mal interprété. C'est le début du chapitre IX du premier livre : « Le gra-
 » cieux jouvencel Bouciquaut, si comme nous avons
 » touchié, jà commençoit à sentir naturellement et
 » par gentillesse de cuer, de qui amours vient et
 » sourt, la pointure amourcuse que doulz regart

(1) Hustin de Vermeilles, déjà signalé dans les poésies de Christine de Pisan. Voy. notre tome V, p. 165. C'étoit lui, sans doute, qui avoit donné les meilleurs conseils à notre jeune amoureux, dans les cinquante premières ballades.

(2) Voy. notre tome V, p. 159, 166 et 171.

» le soutil archer, procure et envoye ès gentilz
 » courages (1). Si print à devenir joyeux, jolis,
 » chantant et gracieux plus que onques mais; et
 » si print à faire balades, rondeaux, virelais, lays
 » et complaints d'amoureux sentiment, desquelles
 » choses faire gayement et doucement amours le
 » fist en peu d'heures si bon maistre, que nul ne
 » l'en passoit; si comme il appert par le *Livre*
 » *des Cent Ballades*, duquel faire lui et le Sene-
 » chal d'Eu furent compaignons en voyage d'outre-
 » mer. » (Msc. unique de la Bibl. roy. Suppl.
 franç., n° 178^{no}.)

Dans ce passage, je soupçonne une omission de copiste ou une méprise du biographe. J'accuserois plutôt le copiste qui auroit dû écrire : « Duquel faire lui, Creseques, le Senechal et mon- » seigneur le comte d'Eu furent compaignons. » Il seroit néanmoins possible que l'auteur de la *Vie de Bouciquaut*, écrivant sans la participation du maréchal, eût uniquement fondé cette opinion sur le premier vers mal entendu de la ballade de Regnault de Trie. Mais jamais Philippe d'Artois, comte d'Eu, n'eut le titre de sénéchal, qui ne pouvoit convenir à son rang de prince des fleurs de lis. Il n'appartenoit pas davantage à Bouciquaut, et comme nous avons reconnu que les auteurs du *Livre des Cent Balla-*

(1) Cette phrase charmante a été omise dans toutes les éditions imprimées. (Voy. la *Nouvelle Collection des mémoires*, par MM. Michaud et Poujoulat, t. II, p. 221.)

des étoient au nombre de quatre, nous sommes rigoureusement obligés de rendre à Jean de Werchin, nommé simplement le *Senechal* dans les écrits poétiques du temps, l'honneur d'avoir été le principal de ces quatre poètes. Dans la notice sur Bouciquaut, placée en tête du *livre de ses faits*, édition de MM. Michaud et Poujoulat, on a remarqué cette mention du *Livre des Cent Ballades*; mais on s'est trompé quand on a conjecturé que ces poésies « ra- » contoient les tristes aventures du comte d'Eu et » de Bouciquaut, et les misères de leur captivité » chez les Sarrasins. » On ne trouve rien de pareil dans cet ouvrage.

C'est par suite d'une autre méprise que l'auteur de la même notice attribuée à notre Bouciquaut un rondeau que M. Guichard a publié dans son édition des *Poésies de Charles d'Orléans*, et qui ne peut appartenir qu'à l'un des enfans du célèbre gouverneur de Gènes. En effet, dans ce rondeau l'auteur s'adresse à Charles d'Orléans quand il étoit courbé sous le poids des années. La réponse de Charles d'Orléans ne laisse sur ce point aucun doute :

Ce n'est pas par ypocrisie
 Ne je ne suis point apostat ;
 Pourtant, se change mon estat
 Es dereniers jours de ma vie,
 J'ai gardé, ou temps de jeunesse
 L'observance des amoureux,
 Or m'en a bouté hors vieillesse...

Quand mourut le maréchal de Bouciquaut en

1421, le duc d'Orléans n'avoit encore que trente ans. Ce n'est donc pas à ce vieux guerrier qu'il pouvoit présenter de pareilles excuses.

N° 7211 .

836. LE PELERINAGE DE LA VIE HUMAINE, PAR GUILLAUME DE DEGUILLÉVILLE. PREMIÈRE RÉDACTION. —
Paraphrase latine du Credo, du Pater et de l'Ave.

Volume in-4° magno de 96 feuillets vélin à deux colonnes; fin du xiv^e siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis sur le dos.

Fonds de Colbert, n° 1836.

Copie rapidement faite et remplie de surcharges. Les feuillets 68 à 81 ayant été enlevés, ont été remplacés par autant de feuillets en papier, correctement écrits au xv^e siècle. L'ouvrage de Guillaume finit au f° 89 avec cette note : « Explicit iste liber » nuncupatus liber Peregrini quem composuit dominus Guillaume de Deguilleville, condamnatus religiosus ecc. be Me de Charlis, ordinis Cisterciensis. » Anima ejus, per misericordiam Dei sine fine requiescat in pace. Amen. »

A la suite sont les trois paragraphes du *Credo*, du *Pater* et de l'*Ave*, en douzains latins octosyllabiques. Le copiste de tout le volume s'est nommé au dernier feuillet : « Explicit le premier livre qui est appelé la vie humaine. *Herlant.* » Enfin parmi

les lignes écrites au hasard sur le verso de la même dernière feuille on remarque : « Iste liber est beate » Marie de Noa, Cisterciensis ordinis, Ebroicensis » diocesis. »

N° 7212.

837. LE PELERINAGE DE LA VIE HUMAINE ; — DE L'ÂME ;
— DE JÉSUS-CHRIST, PAR GUILLAUME DE DEGUILLÉ-
VILLE. PREMIÈRE RÉDACTION.

Volume in-8° parvo de 215 feuillets à deux colonnes, miniatures, vignettes et initiales; commencement du xv^e siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de Béthune sur les plats et au chiffre de Philippe de Béthune sur le dos.

Anc. Biblioth. de Béthune, *Romans et vers*, n° 1. (Sainte-Palaye, not. 572.)

Cet exemplaire est d'un grand prix à cause des miniatures en façon de camaïeu qui sont du style le plus remarquable. Les têtes sont dessinées avec beaucoup de soin, leur expression est gracieuse, et souvent la composition des sujets semble indiquer les écoles flamandes des xvii^e et xviii^e siècles. Je ne crois pas que les ornemens soient, à partir du f° 146, de la même main que les autres. Remarquez f° 4 : le Professeur dans sa chaire; costumes : f°s 2, 3, 16, 89, 129. Pèlerin : 49. Coiffure de femmes : f°s 21, 182. L'Orgueil : f° 36. L'Envie : f° 40. La Colère : f° 44. La Gloutonnerie : f° 54. La Luxure : f° 55. La Vierge et l'enfant Jésus : f° 58. Vieillesse et maladie, mes-

sages de la Mort : f° 71. La Mort : f° 73. Séparation de l'âme : f° 75. Le Chevalier : f° 129. Jésus et Marie en voyage : f° 156. Adoration des Mages : f° 161. Descente de croix : f° 204.

N° 7213.

838. LE PELERINAGE DE LA VIE HUMAINE ET DE L'ÂME,
PAR GUILLAUME DE DEGUILLEVILLE. SECONDE RÉDAC-
TION.

Volume in-f° parvo de 220 feuillets à deux colonnes, miniatures, vignettes et initiales; commencement du xv^e siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis sur le dos.

Fontainebleau, n° 659. — Anc. cat., n° 772. — Sainte-Palaye, not. 573.

Ce volume avoit appartenu à Jean, duc de Berry, frère de Charles V. Il est mentionné dans l'inventaire que conserve la bibliothèque de Sainte-Geneviève, et M. Barrois a cité dans sa *Librairie protypographique*, sous le n° 560 : « Un livre du pelerinage du corps et de l'ame. Prisé » 40 livres tournois. » En effet les premiers mots en rubrique de notre volume sont : « Ci commence » le rommant du pelerinage du corps et de l'ame. » Appelé le pelerin. » Et sur la feuille de garde de la fin : « Ce livre est au duc de Berry; Jehan. » Autographe.

L'écriture de ce manuscrit est fort belle et les miniatures ne semblent pas à dédaigner. Les fonds sont en général d'or, d'azur et de vermillon. Les figu-

res sont en façon de camaïeu ; d'un dessin souvent très-distingué. Voyez f^o 3, Femme couchée. F^{os} 5, 9, 44, 25, 147, 155, Costumes. F^o 7, Évêque. F^o 79, Scène de trahison. F^{os} 172 à 199, Tableaux de l'Enfer et des supplices.

Les derniers mots sont en rubrique : « Ci finist » l'esveillement du Pelerin. »

N^o 7214.

839. POÉSIES DE JEHAN FROISSART.

Volume in-f^o médiocri vélin de 218 feuillets *paginés* au crayon ; à deux colonnes, initiales et vignettes ; fin du xiv^e siècle. Relié en veau racine, au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Fontainebleau, 576.— Anc. cat., n^o 457.

Volume d'une excellente exécution, et sans doute un de ceux que Froissard faisoit écrire pour envoyer en présent à quelque grand seigneur, dans l'espérance d'un remerciement convenable. Le verso du premier feuillet, contenant la table des pièces de vers, commence ainsi : « A savoir est que dedans » ce livre sont contenu plousours trettiés amoureux » et de moralité lesquels ont esté fais, ditté, trettié et » ordonné par venerable et discrete personne sire » Jehan Froissart prestre, en ce temps thresorier et » chanonne de Cimay et de Lille en Herbes, à l'ayde » de Dieu et d'amours et de son sentement, et à la » requeste et à la contemplation et plaisance de » pluisours hauls et nobles seigneurs et de plui-

» sours nobles et vaillans dames; et est ou fu de
 » nation de la conté de Heynau et de la ville de
 » Valencienes. Et vous enseignera cette table par
 » ordonnance lesdis trettiés et dittiés si com il sont
 » mis. ».

Les articles principaux indiqués dans la table sont au nombre de *dix-huit*. Sept ont été déjà imprimés dans le volume intitulé : *Poésies de J. Froissart extraites de deux manuscrits de la Bibliothèque du roi, et publiées pour la première fois par J. A. Buchon. Paris, 1829. 1 vol. in-8°*. Cette édition est précédée des recherches de La Curne de Sainte-Palaye sur Froissart, qui avoient déjà paru dans le tome X des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*. D'abord, M. Buchon se proposoit de compléter ces recherches et d'examiner en particulier le caractère des poésies de Jean Froissard. Mais les exigences du libraire le contraignirent à renoncer à l'impression de ces précieux travaux. Les morceaux poétiques, compris dans un seul volume, parurent donc sans qu'une seule note indiquât l'existence des autres pièces et les motifs qui avoient dirigé les préférences de l'éditeur. Voici le titre des morceaux imprimés : Le orloge amoureux. — Le ditié de la fleur de la Margherite. — Le débat du cheval et du lévrier. — Le trettié de l'épinette amoureuse. — Le joli buisson de Jonesse. — Le dit don Florin. — La plaidoirie de la Rose et de la Violette. Il faut y joindre la ballade de la Marguerite que

M. Buchon a choisie dans le *Paradis d'amour*.

Toutes les pièces de notre manuscrit sont intéressantes. Elles révèlent dans Froissart un vrai sentiment poétique allié à la justesse et à la vivacité des pensées. Il excelle surtout dans le récit; mais quand il veut imiter le style de versification alors le plus en vogue, il devient niais et affecté. Quoi qu'il en soit, nous pensons que la plupart des pièces inédites mériteroient d'être publiées et accompagnées d'un travail sérieux, tout autant que les poésies de Charles d'Orléans, d'Eustache Deschamps et d'Alain Chartier.

La première se nomme le *Paradis d'amour*. Elle commence par les vers :

Je sui de moi en grant merveille
Coment je vifs, quant tant je veille. . .

Froissart, dans un songe, s'entretient avec *Plaisance* et *Esperance*, qui le ramènent aux pieds de sa maîtresse, et lui apprennent l'art de faire des complaintes, des lais, des virelais et des ballades sous l'inspiration de l'amour.

2° « Un trettie de moralité qui s'appelle le Temple d'amour. » F 14 v.

Je cuide et croy et s'est mes dis
Ensi l'ai-je véu toudis. . . .

C'est encore le rêve d'un voyage fait par un jeune varlet vers le séjour d'honneur. On y trouve la règle de conduite de tout gentilhomme désireux de la véritable gloire. Deux personnages presque contemporains, cités par Froissart comme des

modèles à suivre, sont un comte de Soissons non nommé, et le roi de Bohême, Charles-l'Aveugle, mort à Crécy.

3° « Un trettié amoureux à la loenge dou joli mois
» de may. » F° 22 :

Pensons à l'amoureuse vie
Dont tout cuer doit avoir envie
Dou poursievir. . . .

C'est un cadre pour des ballades, virelais et chants royaux en l'honneur des dames.

4° « Le dit dou bleu Chevalier. » F° 37 :

On cerche bien ce qu'on ne pot trouver.
Si troeve-len souvent sans demander. . . .

C'est une prière faite dans l'intention de favoriser les amours d'un chevalier anonyme, qui vouloit faire parvenir à sa dame l'expression délicate de ses sentimens.

5° « Un trettié amoureux qui s'appelle la Prison
» amoureuse. » F° 74.

Le phylosophe nous aprent
En un capitle où il repret. . . .

Cette pièce est plus importante que les précédentes; et c'est peut-être la première de toutes celles que les poètes espagnols, italiens et françois composèrent sous le même titre. Dès le commencement, un éloge senti du bon Charles, roi de Bohême, ajoute encore aux renseignemens que nous devons déjà à Froissart l'historien.

Le bon roi que je nomme ci,
C'est çils qui remest à Creçi,

Qui tant fu larges et courtois
 Que de Prusce jusqu'en Artois,
 Non, jusques en Constantinoble
 N'i ot plus large ne plus noble.
 Et sa larghece li valli.
 Jà fu un temps qu'on l'assalli
 Pour guerroier à tous costés ;
 Mes il se trouva acostés
 Au besoing de ses bons amis
 A qui donné, non pas proumis
 Il avoit, et fait ses beaux dous.
 Meris l'en fu li gueredous ;
 Car là obtint à haulte honnour
 Contre ses ennemis le jour.
 Dont il dist en plain concitoire
 A son conseil : aiés memoire,
 Quant mes larghece me blasmés,
 Et pour trop large me clamés,
 Tout l'avoir qui est dedes Bruges
 Repus en coffres et en huges,
 Ne m'eüst valu une pomune
 Sç n'eüst esté cil home. . . .
 Diex li face vraie merci !
 Vaillamment remest à Creci.
 Car ens ou plus fort de l'estour,
 L'espée au poing, les siens autour,
 Ala ses ennemis combatre,
 Et li ens ès plus drus embatre ;
 Là li monstrèrent grant service
 Les siens dont ne furent pas nice ;
 Car afin qu'il ne le perdissent
 Et qu'avec lui il se tenissent,
 Il s'allièrent tout à li,
 Et l'un à l'autre. En cel alli
 Furent trouvé en bon arroi,
 Mort et navré dalez le roi.

Voilà de précieux et nouveaux détails sur la bataille de Crécy, qui rappellent quelque chose de ceux

de Waterloo. Froissart décrit ensuite, f° 76, d'une façon neuve et agréable les divertissemens de la bonne compagnie; les danses aux castagnettes, les caroles ou rondes des chansons. Puis, f° 77, il représente avec de nouvelles couleurs les plaisirs de la cour de Savoie en 1388, quand Lions ou Lionel, fils du roi d'Angleterre, y fut reçu par le comte Amédée. Un inconnu, qui prend le nom de Rose, écrit à Froissart une lettre en prose pour lui demander des conseils d'amour. Le poète lui répond et s'excuse de n'avoir pas encore choisi de nom pour leur correspondance. Ce nom, il le trouve enfin, c'est le mot *Flos* qui accompagnera une *marguerite*. On reconnoît ainsi le nom de sa maîtresse, déjà souvent indiqué dans les pièces précédentes.

J'ai visé une fleur petite
 Que nous appelons Margherite,
 En un anel d'or tout massis
 Fu mon signet mis et assis,
 Et l'entailla moult volentiera
 Uns très-bons mestres argentiers.
 Quant Rose vuelt, à moy escrise,
 Je sui pourvéus de devise
 Et de signet qui bien s'ordonne
 A ce que ma devise donne. (F° 82.)

Rien n'est plus gracieux et plus délicat, rien ne rappelle mieux la pastorale de Longus que la lutte soutenue par le poète contre plusieurs dames qui vouloient lui prendre ce qu'il avoit dans sa ceinture, c'est-à-dire les ballades et la correspondance de son ami Rose et ses répliques. C'est au f° 85. Plus

loin il commence un lai ; mais il ne l'achève pas, et remarque que

D'un lai faire, c'est mes grans fais,
 Car qui l'ordonne et rieule et taille
 Selonc ce que requiert la taille
 Il y fault, ce dient li mestre
 Demi an ou environ mettre. (F^o 94, v^o.)

Bien que le nom de *Meliador* ne se trouve dans aucun endroit de la *Prison amoureuse*, je n'en suis pas moins disposé à croire qu'il est permis d'y reconnoître l'ouvrage dans lequel étoient renfermés les ballades, virelais et rondeaux faits par Venceslas, duc de Brabant, en compagnie de Froissart. *Rose* seroit, en ce cas là, le nom déguisé de Venceslas. On trouve la date d'une partie de ces pièces au f^o 95 v^o : *L'an MCCCXI et Soissante*. C'est en effet dans ce temps-là que Froissart entretenoit des relations actives avec le duc de Brabant, mort en 1384.

6^o « Plusiours lays amoureux. » Ils sont au nombre de douze. En voici les premiers vers :

1. Quant je vi premièrement. . . F^o 112.
2. Quant on voelt faire une tour. F^o 114.
3. J'ai grant merveille de moi. . F^o 117.
4. Pour resjoir mon martire. . . . F^o 119.
5. De coer amoureusement. . . . F^o 120.
6. Pour ce qu'on scet mieuls de li.. F^o 124.
7. Morte est et ensepvelie. . . . F^o 126.

Ce dernier est historique, et Froissart y déplore la mort de sa bienfaitrice, Philippe de Hainaut, reine d'Angleterre. Cette mort advint en 1369.

8. Adieu souspirs de tous biens plains. . . F^o 128.

9. Douls amis ta revenue. F^o 130.
 10. Où sont les vrès amoureux. F^o 132.
 11. Ardamment me voy espris. F^o 133.
 12. Flour d'onour très souveraine. F^o 135.

7° « Pastourelles. » F^o 137.

Elles sont au nombre de vingt et une, toutes curieuses et la plupart très-utiles à l'histoire. Nous ne voulons pas les déflorer en citant ici les meilleures. Nous nous contenterons de rappeler la première qui commence ainsi :

Entre Aubrecicourt et Manni (1)
 Pres dou chemin, sur la Gasquière. . .

Froissart y signale le commencement de la mode des *houpelandes*, et décrit cette espèce de manteau : « mance devant, mance d'rière. »

8° « Chansons royaux amoureuses. » F^o 148. On voit qu'elles ont été couronnées, la deuxième à Valenciennes, la troisième à Abbeville, la quatrième à Lille : les cinquième et sixième sont deux serventois de Nostre-Dame, couronnés à Valenciennes.

9° « Balades amoureuses. » F^o 151. Elles sont au nombre de trente-sept. On devine en les lisant pourquoi les amans du moyen âge semblent toujours maltraités de leurs maîtresses. C'étoit un point de législation amoureuse de cacher alors à tous les yeux les faveurs qu'on recevoit d'elles. Nos prédécesseurs, dans ces matières, renonçoient complètement à la satisfaction de chanter les bontés dont on les honoroit ; mais depuis Ronsard jusqu'à

(1) Auberchicoult et Many en Ostrevant, à une lieue de Douay.

Parny, nous avons changé tout cela. Voici le premier couplet de la vingt-neuvième ballade de Froissart :

Amours, vous savés ma pensée,
 Car tenu m'avés en dangier
 Maint jour, maint mois et maint année.
 Nè oncques ne m'e voc changier.
 Or voellés les maus alegier
 Que je porte, très dolereus,
 Car j'a dient li envieus
 Que vous me faittes des bon'és.
 Mes moult bien povés dire à ceulx
 Que contraires est vérités. . . .

Ces ballades sont gracieuses et délicates. Elles font honneur au génie poétique de notre bon Froissart.

10° « Virelays amoureux. » F° 158. Au nombre de treize.

11° « Grant foison de rondels amoureux. » F° 161. Il y en a cent trois. Tous de cinq vers dont les deux premiers sont deux fois répétés.

Froissart termine ce volume qui, suivant toutes les apparences, fut écrit sous son inspection et peut-être de sa main, par la « plaidoirie de la Rose et de la Violette » que M. Buchon a déjà publiée. Puis on lit en rubrique finale : « Explicit la plaidoirie de la Roze et de la Violette et de tous autres » trettiés en devant nommés, fais, dittés et ordonnés » et de son sentement à l'ayde de Dieu et d'amours, » par sire Jehan Froissart prestre; et en ce temps » que ledit livre il cloy suz, l'au de grace nostre

» Seignour millé trois cens quatre vins et treize.
 » Threzorier et chanonne de Cimay en herbes. »

La Curne de Sainte-Palaye avoit fait usage de ce manuscrit pour son *Mémoire sur la vie de Jean Froissart*. Mais il n'avoit pas consulté le suivant.

N° 7215.

840. POÉSIES DE JEAN FROISSART.

Volume in folio mediocri vélin de 198 feuillets paginés au crayon, à deux colonnes, une minuscule; vignettes et initiales; fin du XIV^e siècle. Relié en veau racine au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Fontainebleau, 264.— Anc. cat., n° 587.

Ce volume, écrit de la même main que le précédent (ce qui justifie la conjecture qui l'attribueroit à celle de Froissart), fut exécuté l'année suivante, c'est-à-dire en mai 1374, comme nous le voyons dans la rubrique finale : « Explicit dittiers et traitiers amoureux et de moralité fais, dittés et ordonnés par discret et venerable homme sire Jean Froissart prestre à che temp tresorier et chanonne de Cymai. Et cloy che dis livre en l'an de grasce nostré Signeur mil ccc. iii. ^{xx} et xiiii. Le douzième jour dou mois de may. » Or, c'est dans cette année 1394 que Froissart retourna en Angleterre, et tout doit nous porter à croire qu'il y transporta ce volume qui porte sur les gardes des preuves évidentes de l'ancienne possession des Anglois. Ainsi d'abord sur la première garde : « Se livre est

» à Richart le gentil feals, conte de Warrewick. »
 » — C'est bien Saison, Jacque de Bavière. — Plus
 » leide n'y a. Jaque de Bauviere. — Plus belle ny a
 » que my, Wagny. — Beau promettre et rien do-
 » ner fact la fole reconforter. Tornich. » Sur la der-
 nière garde : « Sans plus la laide, Jaque a Glou-
 » cester. Nulle si belle. A. Warigny. — Crainte en
 » espoir. Goigner. — Sans plus vous, belle Glou-
 » cester, » etc., etc.

Dans la rubrique du préambule qui reproduit presque dans les mêmes termes celle du manuscrit précédent, Froissart dit cependant de plus que ces *dittiés* qu'il « les comencha à faire sus, l'an de grace » nostre Signour mil ccc. LXII, et les cloy l'an de » grace mil trois cens quatre vins quatorze. » Voici comme les ouvrages sont distribués :

- 1° « Le Paradis amoureux. » F° 2.
- 2° « Le Temple d'onneur. » F° 14.
- 3° « Traitiers. . . à le plaisance dou mois de may. » F° 23.
- 4° « Le dit de la Margherite. » F° 26.
- 5° « Pluseus lays amoureux. » F° 28.
- 6° « Grant fuison de pastourelles. » F° 53.
- 7° « Le Prison amoureuse. » F° 60.
- 8° « Canchons royaus amoureuses. » F° 99.
- 9° « Li plaisans traitiés de l'espinnette amoureuse. » F° 102.
- 10° « Balades amoureuses. » F° 135.
- 11° « Virelais amoureux. » F° 143.
- 12° « Grant fuison de rondelés amoureux. » F° 146.
- 13° « Le buisson de Jonece. » F° 153.
- 14° « La plaidoierie de la Rose et de la Violette. » F° 195.

On voit que dans ce volume manquoit l'*Orloge amoureux*, le dit du bleu chevalier, le débat du

cheval et du lévrier et le dit du Florin. Le manuscrit précédent, quoique plus ancien d'une année, est donc préférable. Celui-ci s'ouvre pourtant par une miniature assez grossière, qui représente Froissart à son pupitre, donnant ses enseignemens pratiques à un damoiseau et à deux dames qui se tiennent debout devant lui.

N° 7215 *.

841. LIVRE DE L'ESPÉRANCE, PAR ALAIN CHARTIER.

Volume in-f° parvo vélin, de 56 feuillets à lignes longues, initiales ; xv^e siècle. Couvert en parchemin.

Anc. Bibliothèque d'Émery Bigot, n° 134. — Sainte-Palaye, not. 574.

Sur les marges du premier feuillet est le nom du précédent propriétaire « Nicolas Le Vannier, seigneur d'Ancreteville. »

« Le livre de l'Esperance maistre Alain le Chartier, » commençant :

Au diziesme an de mon dolent exil.

Imprimé bien à tort dans l'édition de Galiot du Pré, sous le titre de *Curial*. On trouve ici plusieurs notes marginales de quelque intérêt et de diverses écritures.

N° 7215²²².

842. OEUVRES D'ALAIN CHARTIER.

Volume in-4° magno vélin, de 193 feuillets à deux colonnes ou à lignes longues; xvi^e siècle. Relié sur bois en veau fauve à compartiments.

Fonds Colbert, anc. n° 2258.

Ce bel exemplaire contient :

F° 1^{er}. Le titre : « Les faicts maistre Alain Chartier. » Plus un quatrain et un huitain en l'honneur du poète.

F° 2. Le livre de l'Esperance, sans titre.

F° 62. Le Curial.

F° 67. Le Quadriloge.

F° 90. « S'ensuit la geonologie des roys de France depuis saint Loys. »

F° 93. « La division du pays des Gaulés par Julius Cesar. »

F° 95. Libelle de Paix.

F° 99. Le breviaire des Nobles.

F° 105. Le livre de Réveille-Matin.

F° 111. « La belle Dame sans mercy. »

F° 123. « Complainte et supplication envoyées aux dames par les poursuivans et loiaux serviteurs de la cour amoureuse du dieu d'amours. »

F° 134. « Le tres gracieux livre des quatre dames compilé et fait par maistre Alain, l'an mil cccc. »
» XXIII. »

F° 162. « L'ospital d'amours faict et compilé par
» ledit maistre Alain. »

F° 172. « La complainte de saint Valentin Grans-
» son, compilée par maistre Alain. »

F° 174. « La pastourelle de Gransson.

F° 175. « Complainte. »

F° 176. « Autre complainte. »

F° 178. « Complainte tres piteuse. »

F° 179. « Autre complainte. »

F° 180. « Complainte faicte à Paris; baillée et
» présentée par l'amant à sa dame; l'an mil cccc
» cinquante deux. »

F° 181. « D'un amoureux parlant à sa dame par
» amours. »

F° 184. « Lay de plaisance. »

F° 186. « Le regret d'un amoureux sur la mort
» de sa dame. »

F° 189. Quatre Balades.

F° 190. « Le regime de fortune, en sept ba-
» lades. »

F° 191. « La balade de Fougieres que les An-
» glois, anciens ennemis de la France, prindrent
» pendant et durant les treves comme parjures. »

F° 193. « Autre balade. »

F° 193. Rondeau.

Toutes ces pièces sont imprimées et dans le
même ordre dans l'édition de Gallot du Pr^e. 1529;
in-18.

N^o 7215⁵.843. MÉLANGES EN VERS ET EN PROSE DES XIII^e ET XIV^e
SIÈCLES.

Volume in-4^o magno vélin de 137 feuillets à deux colonnes, initiales; xiv^e siècle. Relié autrefois en veau sur bois, aujourd'hui en veau racine, au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Anc. biblioth. d'Émery Bigot, n^o 156.— Sainte-Palaye, not. 575.

La seconde feuille de garde et le dernier feuillet présentent la signature d'*Yves d'Alegre*, auquel le volume appartenait sans doute au commencement du xvi^e siècle. Yves d'Alegre, conseiller et chambellan de Charles d'Anjou, roi titulaire de Naples et de Sicile, avoit suivi Charles VIII et Louis XII dans leurs expéditions d'Italie. Ce dernier prince lui avoit confié le gouvernement de Milan; il mourut en 1512, après avoir contribué à la fameuse victoire de Ravennes. Le nom de cette grande famille est, comme on doit savoir, *Tourzel*.

Au bas d'un grand nombre de feuillets, on remarque un écu plus ancien que la signature d'Yves d'Alegre, et sans doute contemporain de la transcription; il est bandé d'argent et gueule de sept pièces.

Voici l'énumération de toutes les pièces renfermées dans le volume. 1^o LE DOCTRINAL SAUVAGE, sans titre et sans le premier quatrain que donne la leçon du msc. 7218, d'après laquelle le poème a été

publié par M. Jubinal (1) (Nouveau Recueil de contes, dits, fabliaux, etc. Tome II, Paris, 1842). Dans cette édition, l'ouvrage didactique de Sauvage a 59 stances de longueur inégale. Il n'est pas achevé ici et n'en contient que 51, parmi lesquelles il y en a 16 qui ne sont pas dans les textes imprimés. Les voici :

De toz les gens vilains, envieux vous gardez,
Si que por nul talent à nului ne jonez;
Et à gaz et à certes si bien vous maintenez
Que par droit ne soiez ne haïs ne blasmez.

Se vos estes en cort, par droit faire apelez,
De faire jugement onques ne vous hastez;
Soiez ençois moult bien garnis et porpensez,
Se vous le povez faire; si bel vous en partez,
Que vous n'en puissiez estre blastengiez né fauciez (2).

Et s'il vous convient dire (3), et vous droit conoissiez,
Alez parmi le droit, onques n'en guenchissiez;
Sé d'aucuns faus mauvais en estes desprisiez,
Vous serez des preudomes et des saiges prisiez.

N'apelez de bataille nului legierement,
Et si ne respondez (4) nului trop folement,
Car tieux donne son gage qui après s'en repent;
S'il fait mauvaise pais, blasmez est laidement,
Et si est plus honiz, s'il est vaincus viement (5).

Et s'il avient ainsi qu'il ait l'autre vaincu
Et il i a un oeil et tot le nés perdu,

(1) Il avoit été déjà imprimé dans la première partie du XVI^e siècle, à la suite de l'*Adventurier d'Angiers*, poème de Jean de Marigny. Sans nom d'imprimeur. (Voy. pour cet ouvrage les *Extraits et Notices des Mss.*, t. V. p. 515, et *Hist. litt. de la France*, XVI, p. 217.)

(2) *Fauciez*, que votre jugement ne soit cassé par une cour supérieure.

(3) *Dire*, c'est-à-dire plaider.

(4) *Respondez*, n'acceptez le combat qu'on vous propose.

(5) *Viement*, vilement.

Ou les deux bras brisiez et le chief porfandu,
 Il n'a pas bien sauvé quanqu'il a despandu.
 S'il a pris achaté, on l'i a chier vendu

Au lieu des cinq vers de la vingt et unième
 strophe, on lit ici :

Se vos sires vous baille son chastel à garder,
 Se vous estes douteus, gardés vous de l'entrer,
 Sé, sauve votre honneur, le poez refuser.
 Et sé vous i entrés, n'i ait riens d'effréer,
 Por menace de prince, tant soit haus, riche ber,
 Ne por paor de mort ne de vous afamer.
 Ne devez faire chose qui vous face blasmer,
 Mais cil qui vous i met vous en doit delivrer.

Se vous estes en guerre ou au tournois armés,
 Puis que vous chevauchiés en conrois ordenés,
 Et vous tant aprochiés que vous prendre devez,
 Ou vous requerez bien ou vous bien atendez;
 Gardez que laidement du champ ne vous partez.

Puis que vous à bataille en conrois chevauchiez
 Et vous de ceus de là tant estes aprochiez
 Que vous véez as fers de leurs lances baissiez,
 Soiez bien apensez, gardés que ne fuiez,
 Car tieux s'en vieut fuir, bien vueil que le sachiez,
 Qui pris est en fuiant, et puis est blastengioz:
 Et teus vaint la bataille et suffre les mechiez,
 Qui s'en part sauvement; et puis en est prisiez,
 Qu'il est par son bien fait riches et avenciez,
 Et puis après en est ses oirs bien essauciez.

Faites ce que devez quant il faire l'estuet,
 Et puis après aviegne ce que avenir puet.
 Mout est li cuers vaillaus qui de droit ne se muet,
 Doutance et convoitoise les plusors trop esmuet.

Se vous estes acointes de rois ou de princiers,
 Tant que vous soiés bien lor privez conseillers,
 Ou lor maistre baillif ou lor haut justiciers,
 Soiez preudon et sage, et loiaus droituriers.
 Gardez que ne soyez né faus né losangiers,

Ne vilains convoiteus de penre faus loiers
 Ne de fauces costumes alever costumiers.
 Cil qui à tort se painent d'autrui desériter
 Ne de mauvais usages fausement alever
 Por son riche seigneur losangier ne flater,
 Blasmer en puet son cors et l'ame en puet dampner ;
 Mieux li venroit assez partir et dessevrer
 De la cort à un prince qui ost puet trespasser,
 Que perdre le grant roy qui toz dis puet durer.

Se vous estes haus hom, riches et bien garniz,
 Et vous avez plenté de parenz et d'amiz,
 De cui vous soiez bien à vostre gré serviz,
 Ne devez esloigner, si com moi est avis,
 Por genz d'estranges terres né de lointain paiz.

Et se vos parens sont et failliz et remez,
 Et vous felons voisjns et envieus avez,
 Faites des bons estranges le mieux que vous savez,
 Si qu'il vaillent parens se faire le povez.

Et lointains et prochains doit-on moult bien tenir,
 Cil qui si riches est qui le puet bien fornir.
 Mais cil qui ne puet mie l'un et l'autre chevir,
 Ne doit les bons parens esloigner ne faillir,
 Por avoir les lointains et por aus sostenir.

Celui qui vaillant est et qui se set avoir,
 S'il est de bas lignage ne vous esteut chaloir ;
 Vous ne le devez mie par mal ramentevoir,
 Mais selonc se qu'il vaut li aidier à valoir,
 S'il contre vous ne mostre, par bobant, son povoir.

Voici la dernière dont notre copiste n'a transcrit
 que les trois premiers vers :

Voiez com bones teches sont belles et plaisans :
 S'il est uns chevaliers, jà ne soit il errans
 As ternois ne à guerres, ne fiers ne combatans . . .

Le nom de *Doctrinal le Sauvage* est donné dans
 la table générale qui remplit les deux premiers
 feuillets du volume. Cet honnête poète vivoit sans

doute avant le xiv^e siècle, puisqu'on trouve déjà son *Doctrinal* dans le manuscrit 7218, qui remonte à la fin du xiii^e. C'est le même peut-être que *Sauvage d'Arras*, dont il reste des chansons notées et dont Fauchet a dit quelques mots dans son livre *Des Anciens poètes françois*.

II. « LA DIETE DU CORS ET DE L'ÂME, PAR PIERRE. »

F^o 5 v^o.

Pierres qui bonement vodroit
Que toute chose alaet à droit. . . .

Nous trouvons dans ce premier vers le nom de l'auteur. Cette *Diète* de l'âme et du corps, qui nous est donnée comme traduite du latin, est un enseignement purement moral, dans lequel le poète emploie les termes d'hygiène médicale. Elle comprend 217 vers. — Inédite.

III. « L'HEURE DU JOUR. » F^o 7.

Es non de Dieu le roy de gloire
Qui nous doinst poir et memoire. . . .

Pièce anonyme. Le poète y recommande de passer le jour à l'office et en prières. 120 vers.

IV. « LA TRANSLATION MONSIEUR S. JAQUES, » EN PROSE. F^o 8. — CONQUÊTE DE LA TERRE SAINTE ET D'ESPAGNE PAR CHARLEMAGNE. F^o 13. TRADUCTIONS DE PIERRE.

Le premier de ces deux morceaux fut traduit

à Beauvais, en 1212, à la prière de la comtesse Yolande, comme nous l'apprennent ces derniers mots : « Ci fine la translation mons. Saint Jaque » et si miracle que Calixtes li apostoles traita en » latin por s'amor, et Pierres, par le commande- » ment la contesse Yoland mist en romanz cest livre » as M. anz et n cens et xii de l'incarnacion Nre » Seignour. Ou regnement Phelipe le poissant vesque » de Beauvais, en qui cité cis livres qui doit estre » chiers tenus fu tranlatés de latin en romanz. »

Ce Pierre est évidemment l'auteur de « La Diète » du cors et de l'ame, » transcrit sur les feuillets précédens. L'évêque de Beauvais, dont il s'agit ici, est le célèbre Philippe de Dreux, petit-fils de Louis-le-Gros, qui tint le siège de Beauvais de 1175 à 1217. Yoland est la comtesse de Saint-Pol, sœur de Baudouin de Hainaut, dont nous avons déjà parlé, tome 1, page 220; et ce nouveau texte confirme et développe les faits dont nous avons déjà trouvé l'indication dans le msc. 6795. Ainsi, le clerc employé par Yoland se nommoit *Pierre*, et c'est en 1212 (1) qu'il mit en françois cette fameuse chronique de Turpin, escortée de la relation des miracles de S. Jacques et de l'histoire du prétendu voyage de Charlemagne à Jérusalem.

(1) Et non pas avant 1202, comme je l'avois proposé d'après les mots mal entendus de *vie durable*, qui se lisent dans le msc. 6795. Ils ont en effet le sens de *vie perdurable* ou *éternelle*. (Voy. aussi t. II, p. 23.)

Les premiers mots de la « translation monseigneur S. Jaque » sont : « Ci comence li prologues monseigneur S. Jaque que Calixte uns apostoles de Rome de bone mors et de sainte vie tracta en latin..... Voirs est qu'après la pente coste de la sainte passion..... »

La traduction du voyage de Charlemagne à Jérusalem diffère beaucoup de celle que les chroniques de Saint-Denis ont admise. Elle porte encore le nom du traducteur Pierre, et commence par une sorte de préface dont voici les premiers mots : « Es livres qui parlent des roys de France trovom escript que par la prière monseigneur S. Jaques dona nostre sires cist don à Charlemaine c'on parleroit de lui tant com li siecle durerait... »

V. « Le livre des philosophes de cele clergie qui est apelée moralité. » F° 19. Ce sont les *Moralités de philosophie* déjà renfermées dans les mss. 6850, 6987 et 7068³. (voy. tome II, p. 125).

VI. « Li bestiaires, seon les dis des anciens philosophes. » F° 37, en prose. C'est encore à Pierro que nous devons cette traduction : « Ci commence li bestiaires. Uns bon livres... En cest livre translater de latin en romans mist lonc travail Pierres qui volentiers le fist. Et por ce que rime se vieut afaitier de moz concuilliz hors de verité, mist-il

» sans rime cest livre selon le latin dou livre que
 » Physiologes, uns bons clers d'Athenes, traita et
 » Jehans Crisostomis enchoisi, en les natures des
 » bestes et des oisiaus. »

Il est assez difficile de débrouiller l'histoire critique de ce Bestiaire. Notre Catalogue imprimé des Manuscrits n'hésite pas à admettre l'exactitude du titre suivant que l'on trouve dans le texte latin 2780 : « Liber Johannis Chrysostomi » qui Physiologus appellatur. XL. capitulorum. » Il n'en est pas moins vrai que saint Jean Chrysostome ne fit jamais un traité de ce nom. Tout au plus pourra-t-on admettre que dans une de ses homélies il aura pris pour sujet la comparaison des mœurs de certains animaux avec celle des chrétiens qui l'écoutoient. Il ne faut donc rien conclure du début de notre *Bestiaire* sinon que le traducteur croyoit encore à l'origine respectable du premier Physiologue. Dans le XII^e siècle un docteur, nommé Thibaud, mentionné dans l'*Histoire littéraire*, tome XIV, page 407, et dont M. Victor Leclerc a parlé plus exactement dans les additions à la nouvelle édition du tome XI de la même histoire, ce Thibaud, dis-je, écrivit un poème latin également intitulé *Physiologus*, sur lequel un autre savant fit un commentaire en prose, conservé dans le manuscrit latin n° 8772. Dans l'explicit d'un autre manuscrit du même poème, Thibaud est surnommé *Placentinus*; et le nom de la ville

de Plaisance auroit pu dispenser Dom Brial d'en parler dans *l'Histoire littéraire de la France*.

L'ouvrage françois que nous avons sous les yeux n'est imité ni du prétendu Physiologus de Chrysostome, dont on peut voir la traduction paraphrasée en vers, par Philippe de Thaun, parmi les *Popular Treatises on Science written during the middle ages*, edited by Thomas Wright. London, 1841 (p. 71 à 131), ni de celui de Thibaud de Plaisance, dont on trouve une véritable traduction en anglois du XIII^e siècle dans les précieuses *Reliquiæ Antiquæ* de MM. Wright et Halliwell (Londres, 1841, t. 1, p. 208 à 227). Il contient trente-six chapitres, savoir : « Les Propriétés du lion — de l'*Antula*? — de deux Pieres ardans, — de la Serre, — du Calandre, — du Pelican, — du Niticorax, — de l'Aigle, — del Fenis, — du Formi, — de la Seraine, — du Heriçon, — del Yber, — du Gourpil, — de l'unicorne, — del Castre, — del Hyene, — del Ydre, — de la Chievre, — de l'Asne sauvage, — du Singe, — del Pelican, — de la Penthere, — de la Coine, — de la Pertris, — de la Mostoile, — de l'Acida, — de la Tortre, — du Cerf, — de la Salamandre, — de la Taurine coulor, — du Coulon, — de l'Olifant, — de la Chievre sauvage, — du Leu, — et du Chien. »

VII. « Le testament mestre Jehan de Meun. »
F^o 48 (voy. t. III, p. 175).

VIII. Le livre du Reclus de Moliens. F° 76 (voy. t. v, p. 50). Ginguené, dans le tome xiv de l'*Histoire littéraire*, a consacré un article intéressant à ce poème et au suivant, pages 33-38.

IX. « Cest le chapitre de Charité. » F° 96. Ce poème, en douzains octosyllabiques comme le précédent, est probablement du même auteur anonyme. Il commence ainsi :

Dire me plest et bien doit plaire
 Ce dont on prent bon exemplaire. . . .

X. « C'est li miroers de la vie et de la mort que
 « Robert de Lorme fist. » En vers. F° 116

Entendés ça, soit home, soit femme,
 Que vaut que on mest reche lame
 Sur corps qui tost pourrist en terre?

L'auteur indique vers la fin et son nom et la date de son ouvrage.

Ce sachent tous à la par close
 Que parfaite fu ceste chose,
 Si con nous dist cil qui l'escript
 L'an Nostre Seigneur Jesu-Christ
 Mil ccc. lx et vi,
 Le jour saint Marcel de Paris. . . .
 Du roumans entour vii^e vers
 Peu plus peu moins en fist Robers,
 Pource qu'on l'appeloit de loume
 Fist cil d'un *ourme* naistre un homme. . . .

C'est un songe ascétique sur les vices des hommes et la nécessité de la mort.

XI. « C'est la division de la nef du monde. »
 F° 121.

A l'honneur de Dieu Jhesu-Crist
 Qui toute chose de nient fist. . . .

Ce poème ascétique n'est pas terminé. Il s'arrête
 avec ces trois vers qui commencent un alinéa :

Or avez oï de clergie
 Qui senefie la partie
 Première de la nef du monde. . . .

XII. « Ci devisent des quinze signes qui doivent
 » venir avant la fin du monde. » F° 124.

Oez trestous commencement
 Dont nostre sirs nous reprent. . . .

XIII. « C'est la lettre que Prestre Jehan envoya
 » à l'empereur Fredric de Contantinoble. » F° 126.
 En prose.

« Prestre Jehan par la grace de Dieu, roy entre
 » les rois, » etc. Cette lettre fabuleuse a été der-
 nièrement publiée par M. Ferdinand Denis dans un
 agréable ouvrage rempli de recherches curieuses et
 d'aperçus philosophiques, intitulé : « Le Monde
 enchanté. » Paris, in-32, 1843, pages 185-205.
 M. Denis a suivi le texte imprimé dans le xv^e siè-
 cle: il n'est pas aussi complet que les nombreux
 manuscrits de la Bibliothèque du roi d'après les-
 quels M. Jubinal l'avoit déjà donné à la suite du
 Rutebeuf. Voyez, pour l'histoire critique de la tra-
 dition du Prêtre Jean, le savant travail de M. d'A-
 vèzac, p. 147-168 de la « Relation des Mogols ou
 » Tartares, par le frère Jean de Plan du Carpin. »
 Paris, 1838, in-4°.

XIV. « C'est le purgatoire que nostre Seigneur

» Jhesu crist monstra à S. Patrice en Illande. » F° 130.

« En cestuy temps que S. Patrices li grans pres-
» choit, » bon texte d'une légende publiée souvent
dans le xvi^e siècle, et tout nouvellement réimprimée en lettres gothiques sur ces anciennes éditions, par M. Veinant. 1 vol. in-4°, Paris, 1839. Cette édition est beaucoup moins ample que le texte de notre manuscrit. On sait que Marie de France avoit rimé la même tradition vers le commencement du xiii^e siècle. M. Ferdinand Denis en a parlé d'une façon très-intéressante dans le *Monde enchanté*, pag. 157-174.

XV. « Ce sont les vertus de l'aigüe Salemonde. » F° 136. Cette eau de Salomon a du moins l'avantage de l'antériorité sur l'eau de Cologne et l'elixir de longue vie, qui du reste ont de grands rapports avec elle. La recette en est donnée après l'indication de toutes ses vertus.

N° 7216.

844. POÉSIES DE CHRISTINE DE PISAN.

Volume in-f° parvo vélin de 98 feuillets à deux colonnes, miniatures, vignettes et initiales; commencement du xv^e siècle. Relié autrefois en velours cramoisi sur bois, aujourd'hui en veau raciné, au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Anc. Catal., n° 862.— Sainte-Palaye, not. 576.

En décrivant le n° 7088 (tome v, p. 180), j'avois remarqué que ce manuscrit faisoit autrefois partie

d'un autre volume plus considérable. Le n° 7216 en étoit la partie précédente. Il contient les articles xv à XXI, et le n° 7088 les articles XXII à XXV.

I. « LE CHEMIN DE LONGUE ESTUDE. » F° 4.

Nous en avons déjà vu une leçon incomplète dans le msc. 7087^r (tome v, p. 176). Il est ici précédé d'une miniature curieuse, représentant Christine à genoux devant Charles VI et lui présentant son livre couvert en velours rouge avec fermoirs et quatre clous dorés. Le costume du roi, celui de Christine et des quatre courtisans qui la regardent sont intéressans.

L'ouvrage commence par un prologue adressé au roi Charles VI; en voici les premiers vers :

Très excellent majesté redoubtée,
 Illustre honneur en dignité montée,
 Par la grace de Dieu royauté digne. . . .
 A vous bon roy de France redoubtable
 Le VI^e Charles du nom notable. . . .

La miniature du f° 3^v représente Christine dans son lit. Elle est fort curieuse. F° 5^v représentation de la *fontaine de Sapience*. Les neuf Muses sont dans une fontaine et Pégase s'élance au-dessus d'elles du sommet du Parnasse.

II. « Les enseignemens que je Christine donne à Jehan de Castel mon fils. » F° 42. Complètes dans cette leçon, et précédés d'une jolie miniature re-

présentant la mère et Jean du Castel en costume fort riche (voy. notre tome v, p. 175).

III. « L'OROISON NOSTRE-DAME. » F° 45 v°.

Cette pièce n'est pas, non plus que la suivante, dans les précédens volumes des œuvres de Christine. Elle commence :

O Vierge pure, incomparable,
Plaine de grace inestimable. . . .

IV. LES XV JOYE NOTRE DAME. » F° 47.

Glorieuse dame, je te salue
Très-humblement de celles quinze joyes. . .

V. « LE LIVRE DE LA PASTOURE. » F° 48.

Christine nous apprend qu'elle fit cette charmante pièce à la fin du mois de mai 1403. Elle commence ainsi :

Moy de sagesse peu duite
Jà par mainte fois déduitte. . . .

VI. « UNE OROISON DE N. S. J.-C. » F° 63.

Un lecteur du XVI^e siècle a écrit à la suite de ce titre : « Le meilleur de tout le livre. » Je ne suis pas de son avis. Elle est précédée d'une admirable mignature représentant J.-C. soulevé dans son tombeau par un ange :

Sire Jhesu, mon oroyson entens
Et me donnez grace que je recite. . . .

VII. « LE DUC DES VRAIS AMANS. » F° 65. Pré-

cedé et accompagné d'excellentes miniatures représentant sans doute le duc d'Orléans et plusieurs de ses courtisans.

Combien que occupation
 Je n'eusse ne entention
 A present de dittiez faire
 D'amours.

F° 71 v°. Tournoi. — F° 74 v°. Litière de grands seigneurs. Ce poème est encore un de ceux qui mériteroient au plus juste titre de voir le jour. Mais, si je m'arrêtois à tout ce qu'il y a de beau, d'intéressant, de remarquable dans les poésies de Christine, je n'en sortirois pas.

N° 7217.

845. OEUVRES DE CHRISTINE DE PISAN.

Volume in-f° parvo vélin de 103 feuillets à deux colonnes, miniatures, vignettes et initiales; commencement du xv^e siècle. Relié autrefois en velours brun sur bois, aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis sur le dos.

Fontainebleau, n° 593. — Ancien catal., n° 466. — Sainte-Palaye, not. 577.

Ce msc. est enfin la première partie de l'ancien volume composé des n° 7088, 7216 et 7217. Il comprend les articles 1 à 14, et sans doute il offre en tête le plus authentique et le plus beau portrait de Christine de Pisan.

I. Ci commencent cent ballades. F° 1. Premiers vers :

Aucunes gens me prient que je face
Aucuns beaultz diz et que je leur envoie.

Voy. tome V, p. 149 à 156.

II. « Cy comencent Virelais. » F^o 17. Puis, (comme dans le msc. 7087^a) ballade rétrograde, — ballades à rimes reprises, — ballade à réponses, — ballades diverses, — lai de cent soixante-deux vers, — autre lai, — rondeaux et jeux à vendre.

III. « L'épistre au dieu d'amours. » F^o 45.

Cupido Dieu par la grace de lui. . . .

Voy. tome V, p. 168 et 169. Ici curieuse figure de l'amour.

IV. « Complainte amoureuse. » F^o 50.

Doulce dame, veuillez oïr ma plainte. . .

Très-jolie miniature, comme au début des pièces suivantes.

V. « Le débat de deux amans. » Voy. tome V, p. 162 à 167.

VI. « Le livre des trois jugemens. » F^o 64.

VII. « Le livre du dit de Poissy. » F^o 74.

VIII. « Les epistres du debat sur le romant de » la Rose, entre notables personnes maistre Gotti- » tier Col, general conseiller du roy, nostre sire, » et maistre Jehan Johannes, prevost de Lille; mais- » tre Piere Col et Christine de Pizan. » F^o 87.

F^o 7218.**846. RECUEIL DE FABLIAUX ET AUTRES PETITS POÈMES
DU XIII^e SIÈCLE.**

Volume in-f^o parvo vélin de 362 feuillets à deux colonnes, initiales ornées; fin du XIII^e siècle. Relié autrefois en veau sur bois, aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis sur le dos.

Fontainebleau, n^o 482.— Ancien cat., n^o 360.— Sainte-Palaye, not. 578.

Voici l'un des volumes qui depuis quinze ans a été le plus feuilleté, le plus mis à contribution parmi les manuscrits du roi. Il contient près de 250 petits poèmes distincts, et cependant il est loin d'être complet. Comme les cahiers dont il est composé semblent n'avoir été liés entre eux que fort tard, plusieurs sont perdus. Nous aurons soin d'indiquer toutes les lacunes, et cela nous sera facile, grâce à la liste des pièces qui se trouvoient dans chaque cahier, ordinairement transcrite à la fin de ce cahier.

L'ancienne couverture étoit doublée d'une charte latine de l'année 1393. On en a conservé la plus grande partie dans l'intérieur de la reliure moderne; mais elle n'offre aucun intérêt.

LISTE

DES OUVRAGES RENFERMÉS DANS CE VOLUME.

	OBSERVATIONS (1).
1, fo 1. « Le dit du Barisel. »	Imprimé dans les <i>Fabliaux et Contes de Méon</i> , sous le titre du <i>Chevalier au Barizel</i> . Tome III, p. 208 (2).
2, fo 6. « La Chastelaine de Vergi. »	Méon, II, 296. « De la Chastelaine de Vergi qui mori por loialment amer son ami. »
3, fo 11. « D'Estormi. »	Méon, II, p. 452.
4, fo 14. « De Constant du Hamel. »	Méon, I, p. 296.
5, fo 19. « De S. Pierre et du Jongleur. »	Méon, I, p. 282.
6, fo 21. « De Quaresme et de Charnage. »	Méon, II, p. 80.
7, fo 24. « D'Aubrée de Compiègne. »	M. <i>Jubinal</i> , Nouv. Recueil de Contes, dits et fabliaux. 1839. I, p. 199, sous le titre « d'Aubrée la vieille maquerelle. »
8, fo 27. « Le Mantel mautailié. » Commençant : D'une aventure qui avint A le cort au bon roi qui viut...	Inédit. Voyez notre tome III, p. 53 à 55. J'ai remarqué que, suivant Le Grand d'Aussy, l'auteur de ce fabliau avoit, par malice, voulu laisser en blanc le nom de la dame sans reproche. Il est à présumer que ce critique aura été trompé par les deux derniers vers de cette leçon, que ne donne pas le ms. 6973: « N'i a chevaier ou baron qui en ose dire se bien non, » c'est-à-dire <i>qui ose en parler autrement qu'en bien</i> . Le Grand aura entendu : <i>Qui en prononce le nom.</i> (836 vers)
9, fo 31. « Les droiz au clerc de Voudai. »	Jubin., Nouv. Rec., II, p. 132.
10, fo 33 v°. « Li lais du Conseil. »	Fr. Michel, « Lais inédits des XII ^e et XIII ^e siècles. » Paris, 1836, p. 85.

(1) Nous suivrons, pour les titres, le texte des *explicit*, toutes les fois que la pièce est conservée dans son intégrité. Les rubriques placées au commencement sont en général d'une main moins ancienne.

(2) Il y a quelque incertitude dans l'ordre des volumes de l'édition Méon. Nous nommons tome I et tome II, les *Fabliaux et Contes*. 1808. — Tome III, *l'Ordène de chevalerie*, etc. 1808. — Tome IV, *le Castolement*, etc. 1808. — Tome V et VI, le *Nouveau Recueil de fabliaux*, etc. 1832.

- 11, f° 38. « Le jugement d'Amors. » Méon, II, p. 354, sous le titre:
« De Florance et de Blanche-
flor. »
- 12, f° 40. « Li lais de l'ombre. » F. Michel, Lais inéd., p. 41.
- 13, f° 45. « Le lai de l'oiselet. » Méon, I, p. 114.
- 14, f° 49 v°. « La Confession Renart. » Com-
mençant :
Jadis estoit Renars en pais
A Malpertuis, en son palais... Inédit. 464 vers.
- 15, f° 49. De Sire Hain et de dame Anieuse. » Méon, I, p. 380.
- 16, f° 51. « De Barat et de Haimet. » Méon, II, p. 233.
- 17, f° 54. « Les eles de Cortoisie, » par Raoul
de Houdan. Commençant : Inédit. Indiqué dans l'Hist.
Littér., t. XVIII, p. 787.
Tan me sui de dire tenu Il mériteroit d'être publié.
Que je me suis aperçeu.... 662 vers.
- 18, f° 59. « La court de Paradis. » Méon, I, p. 128.
- 19, f° 60 v°. « Les Congiez Jehan Bodel. » Méon, III, p. 135.
- 20, f° 63. « De Courtois. » Méon, III, p. 356.
- 21, f° 66 v°. « Le fablel de Boivin. » Méon, I, p. 357.
- 22, f° 68 v°. « Plaine borse de Sens. » Méon, I, p. 38.
- 23, f° 70 v°. « Les vers de la mort. »
Crapelet, « Vers sur la mort,
par Thibaus de Marly. »
Gr. in-8°. Paris. Sans date.
- 24, f° 73 v°. Les .iii. awugles de Compiengue. » Méon, I, p. 398.
- 25, f° 75. « Le Tornoisement aus dames. » Méon, V, p. 394.
- 26, f° 77. « De Renart et de Piaudowe. » M. Chabaille, Suppl. à l'édit.
du Renart. 1835, p. 393.
- 27, f° 78 v°. « De l'Unicorné et du serpent. » Jubin., Nouv. Rec., II, p. 113.
- 28, f° 80 v°. « Li lais d'Aristote. » Méon, I, p. 96.
- 29, f° 83. « Le Songe d'Enfer. » Jubinal, Mystères inédits.
1837, II, p. 384.
- 30, f° 86 v°. « La voie de Paradis. » Jubin., OEuvr. de Rutebeuf,
1839, II, p. 227.
- 31, f° 93. « Les Regrès Nostre - Dame. » Com-
mençant :
Oiez de haut estoire l'uevre,
Si com ele se doit esmuevre.... Inédit. 39 douzains.
- 32, f° 95. « De Piramus et de Tisbé. » La fin
a été eolevée. Méon, II, p. 326.
- 33, f° 100. « Le Lunaire que Salemons fist. »
Le début a été enlevé. Méon, V, p. 364.
- 34, f° 104. « De Dieu et de Nostre-Dame. »
Commençant :
Ihesu Christe qui tout crias
Qui Adam no pere formas.... Inédit. (650 vers).
- 35, f° 107 v°. « Narcisus. » Méon, II, p. 143.
- 36, f° 112. « Les xv Signes, » commençant :
Oiez trestuit comunnement
Dont nostre sire nous represent.... Inédit (424 vers).
- 37, f° 114 v°. « La Chastelaine de S. Gille. » Méon, I, p. 369.
- 38, f° 116. « De Jonglet, » commençant :
Jadis avoit en Carinbant
Une riche vieille manant... Inédit (442 vers).

- 39, f° 118. « Vest .ii. dames qui trovèrent l'anel. » Méon, I, p. 220.
- 40, f° 119 v°. « L'estillement au vilain, » commençant :
 Home qui se marie
 Moult par fet grant folie.... Inédit (257 vers).
- 41, f° 121. « Li Romans d'amors, » commençant :
 Bien est amez qui amors aime,
 Et qui de par lui se reclaime... Inédit (384 vers).
- 42, f° 126. « La Senefiance de l'ABC. » Jubin., Nouv. Réc., II, p. 278.
- 43, f° 128. « Du chevalier à la Robe Verteille. » Méon, I, p. 272.
- 44, f° 129 v°. « Li chastoumens des dafiés. » Méon, IV, p. 184.
- 45, f° 135. « La bataille des .vii. ars. » Jub., Œuv. de B., II, p. 418.
- 46, f° 137 v°. « Catons en romans, » commençant :
 Seignor vous qui sifetez vos cures
 En fables et en aventures.... Inédit (44 vers).

Le commencement de cet ouvrage est seul conservé. Le cahier qui devoit être placé entre les f°s 137 et 138 a été enlevé, et nous n'en reconnoissons l'ancienne existence que par cette note écrite au XIV^e siècle sur la marge inférieure du f° 137 :

Ci faut le remenant de Caton en romans.

- It. le dit du Dragon XLVIII.
- It. le dit du Gardecors. XLIX.
- It. le dit de dan On dit. L.
- It. les xv Joles Notre-Dame. LI.
- It. . . , du Bachelor. LII.

Ces chiffres romains nous apprennent que plus haut, entre *Pirame et Tisbé* et le *Lunaire de Salomon*, une pièce qui formoit la 33^e a été enlevée; sans cela, le dit du Dragon porteroit le n° 47 et non le 48^e.

- 47, f° 136. « De Pierre de la Broche qui dispute à fortune et par devant Raïson. » Le commencement a été enlevé. } Jubin., « La complainte et le jeu de Pierre de la Broche, » Paris, 1835, p. 20.
- 48, f° 139. « Du vilain mire. » Méon, I, p. 1.
- 49, f° 141. « De la Trinité, » commençant :
 Aïdes Diez sainte Trinité
 Une gloire, une chastete.... Inédit (448 vers).

- 50, f° 143 v°. « D'Aloul. » Méon, I, p. 326.
- 51, f° 148 v°. « Du chevalier qui faisoit les...
paller. » Incomplet. Ce fabliau ordurier étoit
suivi d'un autre intitulé : « De ceulz de grate
» tout » ou « de tart en tout. » Il portoit le
n° d'ordre LVIII. Méon, I, p. 409.
- 52, f° 150. « La Houce partie. » Méon, II, p. 472.
- 53, f° 152. « Li ordres de chevalerie. » Méon, III, p. 59.
- 54, f° 154 v°. « Des braies au Cordelier. » Méon, I, p. 169.
- 55, f° 156. « La complainte douteuse. » Jub., Nouv. Rec., II, p. 242.
- 56, f° 158 v°. « Du bouchier d'Abbeville. » Méon, II, p. 1.
- 57, f° 161 v°. « Marcoul et Salemon. » Méon, V, p. 416.
- 58, f° 163. « De la borjoise d'Orliens. » Méon, I, p. 161.
- 59, f° 164. « Les Proverbes au Vilain. » In-
complet.
- 60, f° 166. « De la dolente. » Méon, sous le titre « de celle
» qui se fist..... sur la fosse
» de son mari. » I, p. 462.
- 61, f° 166 v°. « Dau Denier. » Jubin, « Jongleurs et Trouver-
res. » Paris, 1835, p. 94.
Méon, II, p. 175.
- 62, f° 167 v°. « De Cocaingne. »
- 63, f° 168. « Du chien et de l'asne, » commen-
çant :
« De l'asue et d'un chien sans targuier
Vous vucil un fabel comencier.... » Inédit (164 vers).
- 64, f° 169. « Li fabliaus des Pertris. » Méon, I, p. 181.
- 65, f° 170. « Du.... qui fu fet à la besche. » Méon, II, p. 194.
- 66, f° 170 v°. « Li ABC Nostre-Dame, » com-
mençant :
Ave Sainte Marie,
De grant misericorde.... Inédit (208 vers).
- 67, f° 171 v°. « Li jugemens des.... » Méon, I, p. 466.
- 68, f° 172. « La Patenostre glosée. » Inédit (104 vers).
- 69, f° 173. « Le pardon de...., commençant :
Cardonaus sui, si vieng de Rome
Por ce qu'on me tient à preudome....
Incomplet. Inédit (104 vers).
- 70, f° 173. « La Proiere Nostre-Dame, » com-
mençant :
Marie, mère de concorde,
A Jesu-Crist ton fils m'acorde.... Inédit (66 vers).
- 71, f° 174. « Resveries. » Jub., Jongl. et trouv., p. 34.
- 72, f° 175. « Des boulangiers. » Jub., Jongl. et trouv., p. 138.
- 73, f° 175 v°. « De la maaille. » Jub., Jongl. et trouv., p. 101.
- 74, f° 176 v°. « Du provost à l'aumuche. » Méon, I, p. 186.
- 75, f° 177. « La patenotre du vin. » Jub., Jongl. et trouv., p. 69.
- 76, f° 177 v°. « O Intemerata, » en François,
commençant :
O tu vierge ententive et coie
Perdurablement bençoite.... Inédit (110 vers).
- 77, f° 178. « De la damoiselle qui sonjait. » Méon, I, p. 455.
- 78, f° 178 v°. « La requeste d'amors. » Jubinal, Jong. et tr., p. 143.

- 79, f° 179. « Les ix joies Nostre-Dame. » Jubinal, OEuv. de Rutebeuf II, p. 9.
- 80, f° 181. « Les ordres de Paris. » Jubinal, OEuv. de Rut., I, p. 158.
- 81, f° 182. « Les XXIII manières de Vilains. »
(Les douze derniers vers ont seuls été conser-
vés, un feuillet ayant été enlevé entre 181 et
182.) } Fr. Michel, brochure. Paris, 1833.
- 82, f° 182. « Le salu d'amors et complainte, »
commençant :
Douce dame, preus et senée
En qui j'ai mise ma pensée.... Inédit (92 vers).
- 83, f° 182 v°. « De la demoisele qui ne poit
oir parler.... » Méon, I, p. 468.
- 84, f° 183. « Du preste crucefié. » Méon, I, p. 14.
- 85, f° 183 v°. « Du... et du... » commençant :
L'autrier me vint en avison
Que li... denandoit au.... Inédit (108 vers).
- 86, f° 184. « Du Peschéor de Pont sur Saine. » Méon, I, p. 471.
- 87, f° 185. « Du vallet aus .xii. fames. » Méon, I, p. 148.
- 88, f° 186. « L'ABC Plantefolie, » commen-
çant :
Ce dist uns clers P'antefolie
Qui moult souvent a foloie. Inédit (28 octaves).
- 89, f° 187. « Des .vii. vices et des .vii. ver-
tus, » commençant :
Mundus, Caro, demonia,
Diversa movent prelia;... Inédit (41 sixains).
- 90, f° 188. « Le fabel de la grue. » Méon, II, p. 250.
- 91, f° 189. « Les .iiii. souhaits S. Martin. » Méon, II, p. 386.
- 92, f° 190. « Le Previlege aus Bretons. » Jub., Jongl. et trouv., p. 52.
- 93, f° 191 v°. « La Priere Theophilus. » Jub., OEuv. de R., II, p. 327.
- 94, f° 192 v°. « Le blasme des femmes. » Jub., Jongl. et trouv., p. 79.
- 95, f° 193. « Le bien des fames. » Jub., Jongl. et trouv., p. 83.
- 96, f° 193 v°. « L'Ave Maria en françois, » com-
mençant :
Moult hautement se maria
Marie en Ave Maria.... Inédit (13 quatrains).
- 97, f° 194. « L'escommeniement aus Jalous, »
commençant :
J'escommeni toz les jalous
Qui de lor fames ne sont cous.... Inédit (139 vers).
- 98, f° 195. « Du cors et de l'ame, » commen-
çant :
Cors en toy n'a point de savoir,
Que tu goulouses trop avoir.... Inédit (20 douzains).
- 99, f° 196. « Des .iii. meschines. » Méon, I, p. 446.
- 100, f° 197. « Le dit de la Dent. » Méon, III, p. 159.
- 101, f° 197 v°. « Le dit des Fevres. » Jub., Jongl. et trouv., p. 128.
- 102, f° 199. « Du Chevalier qui fist sa fame
confesse. » Méon, I, p. 229.
- 103, f° 200 v°. « De Niceroles » (par le clerc
de Vouday). Jub., OEuv. de R., II, p. 440.

- 104, f° 201 v°. « L'evangile aus fames. » Jub., Jongl. et trouv., p. 26.
- 105, f° 202. « La poissance d'amors, » commençant :
 Por reprendre les mesdisans
 Qui les amans sont despisans...
 Par Hue Archevéque. Inédit (154 vers).
- 106, f° 203. « Le Vergier de Paradis. » Jub., Nouv. Rec., II, p. 291.
- 107, f° 203 v°. « Salus d'amors. » Jub., Nouv. Rec., II, p. 257.
- 108, f° 204 v°. « Le ditié de la Rose. » Jub., Jongl. et trouv., p. 110.
- 109, f° 206. « Le Credo au Ribaut. » Méon, II, p. 445.
- 110, f° 207. « Ezechiel. » Jub., Jongl. et trouv., p. 124.
- 111, f° 208. « Les vers du monde. » Jub., Nouv. Rec., II, p. 124.
- 112, f° 209. « De Berangier au lonc cul. » Méon, II, p. 287.
- 113, f° 210 v°. « De Gombert et des .ii. clers. » Méon, I, p. 238.
- 114, f° 211 v°. « De la Saineresse. » Méon, I, p. 451.
- 115, f° 212. « De la vieille truande. » Méon, I, p. 153.
- 116, f° 213. « Le departement des livres. » Méon, V, p. 404.
- 117, f° 213 v°. « La gengle au Ribaut. » }
 118, f° 214. La contre-gengle. } *Roquefort, Etat de la poésie française aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles. 1811, p. 147.*
- 119, f° 215. « Du... et de la..., commençant :
 Une... et un... s'esmurent
 A un marchié où aller durent... Inédit (80 vers).
- 120, f° 215 v°. « La nouvelle requeste d'amors. » Jongleurs et trouv., p. 147.
- 121, f° 216. « L'Ave Maria en François, » commençant :
 Cil qui por rimoier vent avoir los et pris
 Se doit bien avoir que il ne soit repris. Inédit (14 quatrains).
- 122, f° 216. « Des vins d'Ouan, » commençant :
 Biaus sire Diex, roi debonnaire
 Qui le pooir avés de fere....
 Par Guiot de Vau-Cresson. Inédit (123 vers).
- 123, f° 217 v°. « Le Sort des dames. » Jub., Jongl. et trouv., p. 182.
- 124, f° 218. « Salu d'amors. » Jub., Jongl. et trouv., p. 46.
- 125, f° 218 v°. « La Patrenostre à l'userier. » Méon, II, p. 99.
- 126, f° 219. « La roe de fortune. » Jub., Jongl. et tr., p. 177.
- 127, f° 220. « La pais aus Anglois. » Jub., Jongl. et tr., p. 170.
- 128, f° 221. « Le Chartre de la pais aus Anglois. » *id.* *id.*
- 129, f° 221 v°. « Le letanie en François, » commençant :
 Diex, sire pere postéis
 Qui ciel et terre et mer féis... Inédit (140 vers).
- 130, f° 222 v°. « L'oroison de la letanie, » commençant :
 Diex qui es sans fin et sans inicion
 Qui toute creature as en subjection. Inédit (26 vers).
- 131, f° 222 v°. « Une branche d'armes. » Jub., Jongl. et trouv., p. 79.
- 132, f° 223. « Un enseignement à preudomnie, » commençant :
 Tullés uns maistres moult sésés
 Dist que li bons n'est mie nés... Inédit (50 vers).

- 133, f° 223. « Le Chincheface, » commençant :
Oiez communement oiez
Et de parler vous amoez. . .
- 134, f° 223 v°. Le Jugement Salomon. »
- 135, f° 224 v°. De Dame Guile. »
- 136, f° 225. « Salu d'amours.
- 137, f° 225 v°. « Concile d'apostoile. »
- 138, f° 226 v°. « La Patenostre en François, »
commençant :
Pater noster vrais peres qui es sires del monde,
Qui tes amis garis de la prison parfonde....
- 139, f° 227 v°. « D'Estula. »
- 140, f° 228 v°. « Du vilain qui gaaigua Paradis
par plait. »
- 141, f° 229 v°. « De Brunain la vache au prestre. »
- 142, f° 229 v°. « Du prestre qui ot mere à force. »
- 143, f° 230 v°. « Du Fevre de Creeil. »
- 144, f° 231 v°. « La bataille des vins
- 145, f° 232 v°. « Les moustiers de Paris »
- 146, f° 233. « La male houte »
- 147, f° 233 v°. « Le despit au vilain. »
- 148, f° 234. « Du Cuvier. »
- 149, f° 235. « Du prestre et des .ii. ribaus, »
commençant :
Qui biaux mos set conter et dire
Il ne les doit pas escondire....
- 150, f° 236. « De la... noire. »
- 151, f° 237. « Des Cornetes. »
- 152, f° 237 v°. « De Guiersay. »
- 153, f° 238 v°. « Des .iii. boçus menesterèls. »
- 154, f° 240 « Des ii amans. »
- 155, f° 240 v°. « Le blastenge dès fames. »
- 156, f° 241. « Des... » commençant :
Seignor qui les bons... savés
Qui saves que li.... est tels....
- 157, f° 241 v°. « De l'enfant qui fu remis au
soleil. »
- 158, f° 242. « Le Salut d'Enfer. »
- 159, f° 242 v°. « Du vilain de Bailluel. »
- 160, f° 243. « De la goutte en laine. »
- 161, f° 243 v°. « De gentillesce. »
- 162, f° 244 v°. « De Pierre de la Broche. »
- 163, f° 246. « Les Crieries de Paris. »
- 164, f° 247. « La Patenostre d'amours. »
- 165, f° 247 v°. « Le dit de fortune Moniot. »
- 166, f° 248 v°. « Des .ii. chevaux.
- 167, f° 249 v°. « Des chevaliers, des cers et
des villains. »
- Jub., Mystères inéd. du xv^e
siècle. 1837, I, p. 390.
- Méon, IV, p. 440.
- Jub., Jongl. et trouv., p. 63.
- Jub., Jongl. et trouv., p. 49.
- Crapel., Proverbes et Dictons
popul., Paris, 1835, p. I.
- Inédit (22 quatrains).
Méon, I, p. 393.
- Méon, II, p. 114.
- Méon, I, p. 25.
- Méon, I, p. 190.
- Méon, II, p. 265.
- Méon, III, p. 152.
- Méon, IV, p. 287.
- Méon, I, p. 204.
- Jub., Jongl. et trouv., p. 107.
- Méon, I, p. 91.
- Inédit (281 vers).
Méon, I, p. 440.
- Jub., Jongl. et trouv., p. 87.
- Jub., OEuv. de R., II, p. 435.
- Méon, I, p. 245.
- Jub., Jongl. et trouv., p. 119.
- Jub., Jongl. et trouv., p. 75.
- Inédit (56 vers).
Méon, I, p. 215.
- Jub., Jongl. et trouv., p. 43.
- Jub., Nouv. Rec., I, p. 312.
- Jub., OEuv. de R., I, p. 475.
- Jub., Nouv. Rec., II, p. 50.
- Jub., La Complainte et le
Jeu de Pierre de la Broche. »
Paris, 1835, p. 23.
- Méon, IV, p. 276.
- Méon, II, p. 441.
- Jub., Nouv. Rec., I, p. 195.
- Méon, I, p. 197.
- Méon, I, p. 28.

- 168, f° 250. « Complainte d'amors, » commençant :
 Dame, belle, bon jor vous doinst
 Li sains espirs qui vous pardoinst.... Inédit (76 vers).
- 169, f° 250 v°. « Uns jeus » C'est le commencement de celui d'Adam. MM. Francisque Michel et Monmerqué, Théâtre franç. au moyen âge. 1839, I, p. 55. Méon, I, p. 53.
- 170, f° 251 v°. « Du leu et du l'oue. »
- 171, f° 252. « De honte et de puterie, » commençant :
 Oï avez parler des songes
 En Fabliaus, en maintes mensonges. Inédit (90 vers).
- 172, f° 252 v°. « Le chastement des clers, » commençant :
 Mon cuer, triste pensis me semont que je die
 Du clergié que je voi, qui laidement folie. Inédit (15 quatrains).
- 173, f° 253. « Requeste et complainte et regres, » commençant :
 Ma douce amie, salut s'il vous agei,
 Vous manderai qui qu'en doie avenir. Inédit (32 vers).
- 174, f° 253 v°. « La compagnie Renart. » Chabaille, Supplément au roman du Renart, Paris, 1835. p. 107.
- 175, f° 253 v°. « Complainte d'amors, » commençant :
 Celui qu'amors conduit et maine
 En grant destrece et en grant peine. Inédit (238 vers).
- 176, f° 255. « Le dit de Peresce. » Jub., Nouv. Rec., II, p. 58.
- 177, f° 256. « Du faucon lanier, » commençant :
 Au biau faucon lanier mauvés
 Resauble maint homme de fès... Inédit (44 vers).
- 178, f° 256. « Salut d'amors, » commençant :
 Por mon cuer resbaudir et pour reconforter
 Et por moi ensemment me convient-il trouver... Inédit (11 quatrains).
- 179, f° 256 v°. « L'arriereban d'amors, » commençant :
 E donc cuers, douce amie très-douce creature,
 Je vous aim de bon cuer loial outre mesure. Inédit (14 quatrains).
- 180, f° 257 v°. « Le Mariage des .vii. ars. » Jub., « La bataille et le mariage des .vii. arts. » Paris, 1838, p. 47. Jub., Jongl. et trouv., p. 158.
- 181, f° 259. « De l'eschacier. » Jub., Jongl. et trouv., p. 151.
- 182, f° 259 v°. « Les geus d'aventure. »
- 183, f° 260 v°. « La priere du sanc Jhesu-Crist, » commençant :
 Benéois sanc, benéois corps
 Qui en la crois espandi fors... Inédit (180 vers).
- 184, f° 261 v°. « La bible au seignor de Berze, chastelain. » Méon, IV, p. 394.
- 185, f° 265 v°. « Des deus changeors. » Méon, I, p. 254.
- 186, f° 267. « Complainte d'amors, » commençant :
 J'ai apris à bien amer
 Dex m'en laist joïr... Inédit (160 vers).

- 187, f° 268. « Du deuier et de la brebis. » Jub., Nouv. Rec., II, p. 264.
 188, f° 269. » Salut d'amors. » Jub., Nouv. Rec., II, p. 235.
 189, f° 271. « Salut d'amors » et « la réponse de la damoiselle, » commençant :
 Amors qui m'a en sa justise
 Et mes cuers qui s'entente à mise...
 Cesont deux chansons avec refrain, dont le dernier mot sert de début au couplet suivant. Inédit (40 couplets).
 190, f° 272 v°. « Priere Nostre - Dame, » commençant :
 Tant ai par maintes fois parlé de vanité
 Et tante ouvraigne faite plaine de grant viuté. Inédit (22 quatrains).
 191, f° 273 v°. « Salut d'amors, » commençant :
 Dame pesant et sage de toz biens doctrinée
 Bien pert à vo semblant que soiez moult senée. Inédit (11 quatrains).
 192, f° 274. « La patenostre farsie, » commençant :
 Pater noster doit chascun dire
 A Dieu et crier biaux dous sire... Inédit (10 sixains).
 193, f° 274. « La complainte d'amors, » commençant :
 Or mestuet saluer cele que je desire
 Et moi esvertuer por sa grant bonté dire.. Inédit (15 quatrains).
 194, f° 275. « Li confrere d'amors, » commençant :
 Li confrere d'amors tuit à moi entendez
 Cil qui dedenz vos cuers les maus d'amors sentez... Inédit (12 couplets de 5 v.).
 195, f° 275 v°. « Le dit du buffet, » Méon, I, p. 264.
 196, f° 277. « Du sot chevalier. » Méon, II, p. 255.
 197, f° 278 v°. « Des Taboueurs. » Jub., Jongl. et trouv., p. 165
 198, f° 279 v°. « Salut d'amors, » commençant :
 Douce dame salut vous mande
 Je qui sui comme la limande... Inédit (9 douzains).
 199, f° 280. « De la Larguece, » par Arcevesque. Jub., OEnv. de R., II, p. 471.
 200, f° 281 v°. « Le credo à l'userier. » Méon, II, p. 106.
 201, f° 282 v°. « Le dit des marchéans. » Crapelet, Proverbes et dictons populaires, p. 159.
 Jub., OEnv. de R., II, p. 151.
 202, f° 283 v°. « La Vie Saint Elysabel. »
 203, f° 294 v°. « Du Soucretain et de la fame au chevalier. » — I, p. 302.
 204, f° 298 v°. « Le miracle de Theophile. » — II, p. 79.
 205, f° 302 v°. « La complainte d'Outremer. » — I, p. 91.
 206, f° 304 v°. « De Mon seignor Giefroi de Sargines. » — I, p. 64.
 207, f° 304 v°. « La griesche d'esté. » — I, p. 25.
 208, f° 305 v°. « La griesche d'yver. » — I, p. 30.
 209, f° 305 v°. « De la damoiselle qui fist les .iii. tours entour le mostier. » — I, p. 295.
 210, f° 306 v°. « De monseignor Anseau de Lille. » — I, p. 87.
 211, f° 309 v°. « Des Jacobins. » — I, p. 175.

- 212, f° 307 v°. « De la descorde de l'université et des Jacobins. » Jub., Œuv. de R., I, p. 115.
- 213, f° 307 v°. « Le mariage de Rusteuf. » — I, p. 5.
- 214, f° 308 v°. « La complainte Ruteuf. » — I, p. 13.
- 215, f° 309 v°. « La voie de Paradis. » — II, p. 24.
- 216, f° 314. « Du Pharisien. » — I, p. 203.
- 217, f° 314 v°. « Des ordres. » — I, p. 170.
- 218, f° 315. « Le pet au vilain. » — II, p. 280.
- 219, f° 315 v°. « De Bricheuer. » — I, p. 206.
- 220, f° 315 v°. « De mestre Guillaume de Saint Amour. » — I, p. 71.
- 221, f° 316 v°. « La vie Sainte Marie l'Egyptienne. » — II, p. 106.
- 222, f° 323. « La desputizon de Charlot et du barbier. » — I, p. 212.
- 223, f° 323 v°. « Les plaies du monde. » — I, p. 226.
- 224, f° 324. « De mestre Guillaume de Saint Amour. » — I, p. 78.
- 225, f° 325. « Des regles. » — I, p. 188.
- 226, f° 325 v°. « La complainte de Constantinoble. » — I, p. 100.
- 227, f° 326 v°. « La bataille des vices contre les vertus. » — II, p. 56.
- 228, f° 328. « L'ave Maria Ruteuf. » — II, p. 1.
- 229, f° 328 v°. « Renart le bestourné. » — I, p. 198.
- 230, f° 329 v°. « De Frere Denise. » — I, p. 260.
- 231, f° 331. « De l'estat dou monde. » — I, p. 218.
- 232, f° 332. « La mort Rusteuf. » — I, p. 35.
- 233, f° 332 v°. « Le fable de la crote, » commençant :
A qui que il soit, lait ne bel
Comencier vous vueil .i. fablel... Inédit (62 vers).
- 234, f° 333. « De l'Escuiruel. » Méon, II, p. 187.
- 235, f° 334. « Doctrinal le Sauvage. » Jub., Nouv. Rec., II, p. 150.
- 236, f° 335 v°. « La Cantepleure. » Publiée par M. Henri Monnin. Lyon, in-8°, 1834 ; et par M. Jubinal, Œuvr. de Ruteuf, I, p. 399.
- 237, f° 336 v°. « Du triacle et du venin. » Jub., Nouv. Rec., I, p. 300.
- 238, f° 338. « De la fole et de la sage. » Jub., Nouv. Rec., II, p. 73.
- 239, f° 339 v°. « Des .vi. manieres de fols. » Fr. Michel...
240, f° 340 v°. « Les Regres au roi Loeys » M^{is} de Villeneuve - Trans, « Vie de saint-Louis. » 1836, Tome III, Notes.
- 241, f° 341 v°. « De la Synagogue, » commençant :
De lor mençonges vuelent vivre li mençongier. Plusor par lor menconges font lor vie alongier. Jub., Mystères inédits du xv^e siècle. Paris, 1839, II, p. 404.
- 242, f° 342 v°. « De Renart de Dantmartin, » commençant :
Diez une tençon qui fu faite pieça
Mise fu en escrit du tens de lors en ça Inédit (30 quatrains).

- 243, f° 343. « Un dit d'aventures, » commen-
çant :
Or escoutés seignor et si ne vous ennoie
Se por moi deporter entre vous m'esbanoie. Inédit (44 quatrains).
- 244, f° 344. « De Gautier d'Aupais. » Francisque Michel, *Romans, Lais et Fabliaux*, n° III, Paris, 1835.
- 245, f° 348. « Du Vair Palefroi. » Méon, III, p. 164.
- 246, f° 355. « Complainte d'amors, » commen-
çant :
« Il est resons que cil se taise
« Qui ne set dire riens qui plaise... Inédit (1507 vers).

Le cahier qui suivoit immédiatement le feuillet 362, aujourd'hui dernier, contenoit les pièces suivantes indiquées sur la marge inférieure de ce même feuillet :

- « D'Audigier.
- » Des Mesdisans.
- » Du croisié et du descroisié.
- » La patenostre glosée.
- » Salut d'amours.
- » Le comencement des secrès de phisique. »

Ainsi, ce précieux volume, si utilement consulté depuis Barbasan, et si souvent cité par tous ceux qui ont étudié l'histoire littéraire du XIII^e siècle, contient dans son état actuel deux cent quarante-sept morceaux de poésie, pieux ou moraux, ou satiriques ou érotiques, ou bien enfin obscènes. Cette collection forme plus de 70,000 vers. Il reste encore à publier cinquante-cinq de ces 247 pièces, sur lesquelles, dix-neuf dévotes et six très-obscènes. Mais elles offrent peu d'intérêt sous le double aspect de l'histoire et de la littérature ; cependant comme

monumens de la belle langue du XIII. siècle, elles mériteroient encore d'être publiées. Elles comprennent 12114 vers. Le travail que j'offre aujourd'hui ne sera pas inutile à ceux qui voudront s'occuper d'en donner une édition.

N° 7218 .

**847. TRAGICOMÉDIE EN CINQ ACTES DE LA GAULE OB-
TENANT DU JEUNE ROI CHARLES IX LA FIN DE SES
MISÈRES. — ÉGLOGUE DE LA RÉCEPTION DE PAN
(CHARLES IX), PAR LES DIVINITÉS CHAMPÊTRES D'A-
NET.**

Volume in-8° parvo de 27 feuillets papier à lignes longues; XVII^e siècle.
Couvert en parchemin blanc.

Fonds de Mesmes, n° 563.

Très-bonne écriture contemporaine. Ces deux pièces dramatiques n'ont pas de titre. La première commence par un prologue de 24 vers adressé au roi. Les douze derniers résument le sujet de l'œuvre et rappellent assez bien les affectations poétiques de notre temps :

Or la Gaule plaignant sa fortune, l'Europe
La viendra consoler, et toutes deux en trope
Yront au Temps qui forge à la Gaule des cas
Plus estranges encor qu'au premier n'estoient pas.
Elle fait assembler ses estats; lesquels tâchent,
Mais en vain, la priver des ennuyz qui la sâchent.
Lors sortent les effets que le temps a produits.
Enfin sera la Gaule en repos et sans bructs.
De quoy louant le Roy et la Royne sa mère

Avec joye et triomphe en rendront à Diez gloire (1),
 Le priant de vouloir maintenir ceste paix
 Et de rendre le Roy immortel à jamais.

Ce prologue est suivi d'un argument en prose, puis du nom des personnages, savoir : « La Gaule, » — l'Europe, — le Chœur, — le Temps, — forgeron, — l'Estat de noblesse, — celui de l'église, — le Plebée, — premier soldat, — second soldat, — troisieme soldat, — un jeune Roy, fils de la Gaule. »

Les premiers vers sont :

Dieux marins et terrains, puissances des hauts cieulx,
 Manes, toy gouverneur du fleuve Stigieux. . .

Ces citations n'empêchent pas que la pièce ne soit recommandable, surtout comme ouvrage poétique. Les vers sont en général moins *latins*, moins obscurs et plus harmonieux que ceux de Ronsard et de Jodelle. J'ignore à qui nous devons en accorder l'honneur ; mais il est certain que cette tragicomédie fut composée et sans doute jouée dans les premières années du règne de Charles IX.

L'églogue ou pastorale qui suit la tragicomédie me semble encore d'un style plus élégant et meilleur. Les personnages sont : Palès, — Flore, — Bertin le berger, — la nymphe Bazoche, — Annet, pasteur des troupeaux de Pan, — et Pan, dieu des pasteurs. Premiers sont :

Ave, Flore, tu sois la mieux que bien venue!
 Mains jours se sont coulez que mez yeux ne t'ont vue. . .

(1) On prononçoit alors *glairé*.

Nous recommandons ces deux pièces à ceux qui recherchent les origines du théâtre moderne.

N° 7218 ³.

848. DISCOURS DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE PAR ÉTIENNE DE LA BOÉTIE; AVEC DES ESSAIS DE RÉFUTATION, PAR HENRY DE MESMES.

Volume in-f° mediocri de 32 feuillets écrits sur papier à lignes longues; XVI^e siècle. Couvert en parchemin.

Fonds deMesmes , n° 564.

Ce traité n'a pas ici de titre; comme la transcription est ancienne, et peut-être du temps de l'auteur, il pourroit bien fournir de bonnes variantes aux impressions qu'on en a faites à différentes époques. Premiers mots :

D'avoir plusieurs seigneurs aucun bien je n'y voy :
Qu'un sans plus soit le maître, et qu'un seul soit le Roy.

Ce morceau, d'une excellente écriture, tient les 25 premiers feuillets. Il est suivi d'un « Extrait du » livre de la Boétie pour y répondre. » — F° 30. « Contre la Boitie. » C'est un amalgame d'autorités anciennes contre les principes de La Boétie; et tous ces essais sont de la main de Henry de Mesmes.

N° 7219.

849. OEUVRES COMPLÈTES D'EUSTACHE DESCHAMPS,
DIT MOREL.

Volume in-4° magno vélin de 12 feuillets non chiffrés et de 581 feuillets anciennement numérotés, à deux colonnes; commencement du xv^e siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Fontainebleau, n° 457. — Anc. catal., n° 293. — Sainte-Palaye, not. 579.

Cet énorme volume a été décrit avec beaucoup de soin par feu M. Crapelet, en tête de la belle édition qu'il a donnée des œuvres choisies d'Eustache Deschamps (1). Nous y renvoyons nos lecteurs ainsi qu'à la brochure supplémentaire que l'illustre imprimeur a publiée sur le même sujet en 1834. Cependant M. Crapelet nous a laissé quelque chose à faire : c'est une note des différents genres d'ouvrages renfermés dans le msc. 7219. Nous allons la donner sommairement, sans nous arrêter comme on le pense bien à chacune des 4175 ballades, des 171 rondeaux, etc., etc.

Voici d'abord la rubrique placée au-devant de la table générale, f° 1. « En ces presentes rubriques » sont les refrains de toutes les balades et chan-

(1) Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps, écuyer, huissier d'armes des rois Charles V et Charles VI, châtelain de Paris et bailli de Senlis; publiées pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, avec un précis historique et littéraire sur l'auteur. Paris, 1832.

» çons roiaux, et les premiers vers de tous les ron-
 » deaux et virelays estans en ce present livre, selon
 » l'ordre de l'A, B, C. Avecques pluseurs laiz, trait-
 » tiez, lettres missibles, commissions et autres choses
 » estans en ce present volumine, comme il pourra
 » apparoir par ces presentes rubriches, et par le
 » procès dudit volume, fait par Eustache des Champs
 » dit Morel, escuier, huissier d'armes du roy nostre
 » sire, chastellain de Fismes et son bailli de Senlis.
 » Et entre les autres choses y a deux traictiez, celui
 » de la fiction du lyon et l'autre du mirouer du
 » mariage, non complez pour la mort qui trop tost
 » lui survint. Dieux ait pitié et mercy de l'ame de
 » lui ! Amen. »

Suit la table par ordre alphabétique des refrains de 1175 ballades, dont l'indication finit au f° 9 v° ; puis la liste alphabétique de 171 rondeaux ; f° 11 r° des 80 virelais ; f° 11 v° de 14 lais, savoir : du désir d'amours, — Amoureux, — de Franchise, — de Vaillance, — des .xii. estas du monde, — de Fragilité humaine, — de Plour, — du Roy, — du bon connestable, — du Departement, — Perrilleux, — de la fiction de l'aigle romaine au gouvernement des Princes ; — contre la mort, — et de la Nativité de Notre Seigneur. — ETC.

On trouve dans cette table l'indication de toutes les principales pièces de cet énorme recueil ; au lieu de la transcrire, je vais rappeler les morceaux qui intéressent l'Histoire contemporaine, et que M. Cra-

pelet n'a pas publiés. Ainsi : f. 4. Ballade sur la mort du bon prodome et chevalier Sampy. Ce guerrier est fameux dans les récits de Froissart, mais il est oublié dans toutes nos biographies dites universelles, d'ailleurs si incomplètes pour ce qui touche aux anciennes gloires littéraires et civiles de la France. Voici la ballade d'Eustache Deschamps :

S'Argus qui ot cent yeux pour regarder,
 Et Lins qui voit sur toute beste nue,
 Et Alpheus qui ne se pot garder
 D'Arethusa qu'il chaça toute nue
 Ou fleuve où elle baignoit,
 Tant que tous deux en plours convertissoit,
 Ne cessoient tous de plourer ainsi,
 A fort plourer la mort, ne souffiroit
 Le bon prodomme et chevalier Sampy.

Car saiges fu, à ses fais regarder,
 La frontière a, devers Guines, tenue,
 Pour son Seigneur saigement, sans errer,
 Ne qu'à son temps forteresce ait perdue,
 Guines, Calais le doubtoit,
 Car saigement tous ses faiz empenoit,
 Et maintes foyz les Anglois desconfy,
 Gravelingues leur basti en temps froit,
 Le bon prodomme et chevalier Sampy.

Et le chasteau de L'Escluse sur mer
 Dreça et fist, Ardre a bien maintenue.
 Et Andruich et Leplanque ordonner
 Sceut bien aussi garder la gent menue;

Li roys amer le devoit,
 Picardie bien plaindre le devoit,
 Thérrouenne, Saint-Omer et aussi
 Flandre et Artois et chascun qui congnoit
 Le bon prodomme et chevalier Sampy.

Prince en honneur vout tousjours labourer
 Et loyaument tout son temps vous servy

Sans grant terre ne tresor acquester
Le bon prodomme et chevalier Sempy.

Ce bon chevalier de Sempy ou Sempy, dont le nom se perdit plus tard dans la maison de Croy, vivoit encore en 1382, puisqu'alors il contribua au brillant succès de la campagne de Flandre par la manière dont il défendit le pont de Comines dont le connétable de Clisson lui avoit confié la garde. L'année suivante Charles VI lui fit un présent magnifique ainsi motivé dans une lettre adressée aux generaux conseillers sur le fait des aydes ordonés pour la guerre : « Pour consideration des bons et » notables services que nous a fais en nos guerres, » et par especial en la dernière chevauchée... faite » en Flandres, et en la prise, fortification et empa- » rement de Gravelingues, nostre ami et feal che- » valier et conseiller le sire de Sempy... Considerans » aussi les grans paines et travaux, frais et depens » qu'il luy a convenu supporter en ceste année pour » le fait de la reformation des parties de Picardie... » A icelui nous..... avons donné et donnons la somme » de deux mille francs d'or.. Donné à Beauté sur » Marne le xv^e jour de janvier l'an de grace 1383 » (vieux style). En 1386, Charles VI le fit encore rembourser d'une somme de quinze cents francs qu'il avoit prêtée « pour faire plusieurs ouvrages à » Gravelingues et Andruit. » Lettre du 19 mars 1335 (V. S.). — Ces deux pièces et plusieurs autres sont conservées dans le cabinet des titres de la B. R.

F^o 11. Ballade sur la mort de Miles de Dormans, évêque de Beauvais, dont l'auteur nous fait mieux connoître les mœurs que tous les autres historiens. Voici les deux derniers couplets :

Qui à son temps a tenu belle salle,
 Chancelier fu de la court souveraigne,
 Bons clers et grans et sans manière male,
 Doulz et courtois, sans pensée vilaine.
 A Rosebech fut armez sur la plaine,
 Contre Flamens où li conflis fu faiz,
 Chascuns rassoubs fu de coupe et de paine,
 Du noble Mile evesque de Beauvais.

Avec le roy qui leur orgueil ravale
 Fu ce prelat Per de France en demaine,
 Devant Bourlourc et Audain en Itale,
 Nobles gens ot toudis en sa compaignie,
 Chiens et oyseaux ; larges com Charlemaigne,
 En tous estas fu puissans et parfais,
 Tant qu'on parloit bien loin en Alemagne
 Du noble Mile evesque de Beauvais.

F^o 22 v^o. Ballade violente contre la ville de Gand, après la bataille de Rosbeck. F^o 24. Autre pour demander « Quatre hernois pour la tour de Fismes. » Il y peint fort en laid les ressources et les agrémens de cette forteresse. — Autre contre le parti bourguignon. — F^o 28. Deux ballades sur la mort de Guillaume de Machaut.....

Vestez-vous noir, plourez tous, Champenois,
 La mort Machaut le noble rethorique.

F^o 29. Autre ballade adressée à Machaut ; il lui apprend qu'il a fait accepter un de ses Dits au comte de Flandres. — F^o 32. Sur le château de Coucy ;

Qui vuet terre de grand deduit savoir,
 Et ou droit cuer du roiaume de France;
 Et fortreesce de merueilleux povoir,
 Haultes forests et estances de plaisance,
 Aires d'oiseaulx, pars de belle ordenance
 Ou pais de Vermandois,
 Devers Coucy acheminer te dois;
 Lors des terres verras la nompaille,
 Pour ce est son cri : *Coucy à la merveille* (1).

Voy Saint-Aubin où il a beau manoir (2),
 Aire à hérons où maint faucon se lance.
 A Foulebroy (3) puet grant sire manoir,
 Dains a ou parc, qui moult vault de finance,
 Eaues aussi; et que vault la puissance
 De la tour de Concioys,
 Et du chastel qui tant est lieux adrois?
 De Saint-Goubain (4) durement me merveille,
 Pour ce est son cri : *Coucy à la merveille*.

Saint-Lambert puet tout homme recevoir;
 En mi l'estanc où le poisson s'avance,
 Le chastelain puet bien la chace avoir.
 La Fere est fort pour homme de vaillance,
 Oyse l'enceint: mais mettre en oubliance
 Ne vueil Acy ceste fois,
 Ne Gercies (5), pour ce dist li bon rois,
 Que de Coucy ne vit euvre pareille.
 Pour ce est son cry : *Coucy à la merveille*.

(1) C'étoit le cri de guerre des seigneurs de Vervins. Msc. de Jean le Bouvier, héraut d'armes de Berry, sous Charles VII.—Fonds de Colbert, n° 9653⁵.

(2) *Saint-Aubin*, à une lieue de Coucy-le-Château. Près de ce village est l'endroit encore désigné sur la carte de Cassini: ou le nom de *Beauvoir*.

(3) Follembroy, aujourd'hui manufacture de bouteilles.

(4) Saint-Gobain, autre célèbre manufacture de glaces, dirigée par mon grand ami M. Édouard de Nailly.

(5) *Gersies*, s. d. Quiercy. Carisiacum, où étoit une ancienne et célèbre maison royale.

— F° 32 v°. Quatre ballades contre les jurons. La première est de Damp *Mahieu*; la seconde de *Corbie*, et les deux dernières d'Eustache Deschamps, comme nous l'apprend le rondeau, f° 33 r°. — F° 34 v° contre le soulèvement des Bretons. — F° 36. Deux ballades sur la mort de Charles V. — F° 37. Trois ballades sur Paris, dont la première seule a été publiée par M. Crapelet. — Id. Sur Reims. — F° 44. Sur la mort de Bertrand du Guesclin, inédite. — F° 53. Pour Philippe duc de Bourgogne. — F° 62. Ballade au célèbre Geoffroi Chancer en lui envoyant ses œuvres.

F° 67. « Cy s'ensuivent plusieurs lays, et premièrement commence le noble lay de vérité. »

F° 81. Traduction en vers de plusieurs morceaux du livre d'Innocent III *de Miseria hominis*, avec le texte latin en regard (voyez notre tome IV, page 205; et tome V, additions et corrections).

F° 102. Ci commencent les chansons royaulx. — « F° 106. Belle ballade sur le doux pays de France. » — F° 110. Sur les gens de guerre qui passaient la Meuse pour aller combattre le duc de Gueldres. — Id. Contre les Anglois. — F° 114. Sur la bataille de Rosbeck, avec le nom des principaux capitaines qui s'y trouvèrent (27 novembre 1382). — F° 116. Contre le carême. — F° 120. Sur du Guesclin. — F° 128. Sur la sédition des Maillotins, 1^{er} mars 1382. — F° 134. Nouvel éloge du Vermandois, à l'occasion du voyage du roi à Coucy. — F° 158.

Éloge du séjour de Cachant. — F^o 159. Adieux à la ville de Reims. — F^o 164. Sur la mort de Gui-chart d'Angle, chevalier anglais. — F^o 162. Sur les joutes du 16 février... à Paris. — F^o 167. Éloge de Nieppe près Cassel.

F^o 173. « Ci commencent Rondeaux et virelays. » V^o. Adieux à Bruxelles. — F^o 180 v^o. Rondeau sur Ancel de Lisle, écuyer du Vexin. — F^o 184. Sur le château de Clermont. — F^o 182 v^o. Sur la maison de M^o Jacques à Nourroy. — F^o 183. Trois rondeaux d'adieu à la ville de Troyes. — F^o 189 v^o. Virelay aux Normands pour les engager à être fidèles au roi. — F^o 195. Sur les pilleries des Bretons en Champagne quand ils passaient, avec le sire de Coucy, vers l'Allemagne. — F^o 203 v^o. Ballade aux chevaliers français croisés. — F^o 204 v^o et 205-211. Ballades sur les coups que lui ont portés des courtisans, et sur sa laideur. Ces plaintes pittoresques nous donnent lieu de croire que Deschamps passait à la cour pour un bouffon. Toujours raillé pour sa laideur et la bizarrerie de son esprit, il en avait pris gaiement son parti. Ici, il donne ses malédictions à Hugues d'Ai, Prunelé, Rosoy, Garencières, Florigny, les deux Machaut, Huet d'Angenne, Poitiers, Savoisy, etc., qui le battoient, l'injurioient et ne cessoient de le poursuivre. — F^o 206 v^o, 224 v^o. Sur les ennuis de la campagne de Flandres. — F^o 207-212. Ballades sur les jurons des joueurs. — F^o 208. Il prie le roi d'ordonner à Montagu de lui payer ses ga-

ges. — Contre le pays de Brie. — F° 209. Sur sa laidur. — F° 210 v°. se plaint que les officiers du duc de Touraine (dont il étoit escuyer d'escuyerie) lui aient rogné 20 jours de ses gages pendant le voyage d'Allemagne. — V°. Sur la mort de la fille de Jean de Montagu, à l'âge d'un an et demi, à Louveciennes. — Il demande une houppelande, pour se défendre du froid, pendant qu'il fera le guet contre les Gantois. — F° 211 v°. Détails de chasse. — F° 212. Contre M^e Mahieu (sans doute le poète). Supplique au nom de Jean *Taste-Vin*. — Id. et f° 382. Contre le .. de Regnault d'Angennes, (il y a bien loin de cette ballade aux madrigaux de la guirlande de Julie d'Angennes). — F° 213. Contre les Flamands. — F° 214. Sur un dîner donné par les chevaliers à l'hôtel d'Orléans; (on peut conclure du dernier couplet que Deschamps et Mahieu avoient dans cet hôtel une chambre haute, au-dessus des lieux d'aisance : *desus la chambre aisie*). — Contre les mauvais payeurs de Rethel. — F° 215. Sur les termes de marine. — Ballade à boire, — F° 216. Il se plaint de sa misère et se prétend digne d'être nommé

A Reins la cité

Capitaine de la foire aux chetifs.

F° 217. Contre le mal de dens, fort bonne. — Sur le pillage de Vertus par les Anglois. — F° 218. Contre l'ingratitude du nouveau roi, à l'égard des serviteurs de son père. Il se contente de leur per-

mettre de rester à sa cour, c'est-à-dire il leur donne

Bouche à la court sans rien mettre dedans.

— Des façons de rire et de manger ridicules. — F° 219. Plaintes de la ville de Vertus sur ses désastres. — F° 220-329. Portrait d'une laide femme. — D'un bon et d'un méchant varlet. — F° 223. Sur l'élection des majeurs du Vexin, ballade bouffonne. — F° 224. Requête des courtisans chauves au roi, pour avoir des bonnets. — Id. et f° 231. Contre les Anglois, et sur leur fameuse queue. — F° 225. Adieux à Paris en partant pour le Languedoc. — A un pâtre qu'il nomme *gentis rois, dus de Poligieres*. — F° 226. Conseils aux chauves. — F° 228. Contre un chevalier qui avoit la réputation d'aimer les dames et qui avoit épousé une femme *vielle d'avoir, riche de cinquante ans*, nommée Élisabeth. — F° 231. De la supériorité des Champenois sur ceux de Brie. — F° 233. Sur son séjour forcé à La Sausaye. — F° 234. Il demande sa délivrance de bois pour son château de Compiègne. — Avis pour se défendre contre le froid. — F° 235. Deux ballades sur un savetier larron que l'on pendoit. — F° 239. Vœux des habitans de Paris pour le retour du roi de son voyage en Languedoc. — F° 239, 240, 281, 293, 330, 332, 333, 334. Ballades obscènes. — F° 241. Ballade à boire sur l'ordre de la *baboue*, grand nombre de courtisans bons vivans y sont nommés. — F° 262. Des choses que doit apprendre un prince. — F° 263. Sur les ennuis que donne l'é-

ducation des enfans. — F° 265. Ballade sur Pastours qui estoient entre Damery et Espargnay (Épernay), c'est à l'occasion du passage des grandes compagnies, allant en Allemagne. Voici les deux premiers couplets :

Entre Espargnay et Damery
 Vi pastoures et pastoureaux
 En la prairie près d'Ay
 Gardans moutons, vaches et veaulx.
 Dont Lohiers disoit à l'un d'aulx
 Je vueil chevauchier sur les champs,
 Car bergiers ne sont que méchans (1).
 Tant com ils gardent les moutons.
 Pain bis, prunelles et boutons,
 Fromage et lait leur est déduit.
 Je te pri que nous nous armons,
 Qui voit gens armés, chascun fuit.

Ne voiz tu pas devers Cheoilly
 Varlez armez à grans tropiaulz
 Qui sont de poulaille garny
 Et tuent brebis pour les piaulx ;
 Qui ro bent et font leurs aviaulx,
 Destellent chevaus et jumans,
 Et dient qu'ils viennent du Mans
 Et vont logier emprès Chaalons.
 Laisse tout ; après eulx alons,
 Tels gens sans pain ont leur pain cuit,
 Nous ferons quanque nous voulrons,
 Qui voit gens armez, chascun fuit.

F° 269. Des qualités du larron. — 273-294. Sur les ennuis de l'office de bailli. — F° 300. Récit du voyage de Saint-Omer. — Noms des chevaliers de la maison du duc d'Orléans. — F° 304. Noms des écuyers de la même maison. — F° 303. Sur la

(1) Malheureux.

naissance du dauphin Charles. — F° 307. Exhortation à ceux qui partent pour passer en Angleterre. — F° 316. Sur la mort du connétable Louis de Sancerre, en 1402. — F° 317. Fiction d'oiseaux gentils et par especial de l'aigle sur le gouvernement des princes. — F° 323. « Du noble et amoureux lieu appelé la Table-Ronde, hors Pontoise. » — F° 324. Du caresme 1402, qui fut très grevable à maintes gens. — Contre un certain Loribaut, gardien des livres du prince. — Sur la mort du roi Richart d'Angleterre. — F° 325. Balade du deduit et estrange melodie des oyseaux demourans en la tour de Fismes, où Eustace demeure malade, par .iiii. mois. — F° 326. « Des divers plais (jugemens) qui sont chascun jour ès cours de Compiègne. » — F° 327. « Sur l'etrangeté de l'atour et de chief de pluseurs dames. » (Ballade inédite.) — F° 337. A Christine de Pisan, en réponse à l'épître que cette femme illustre lui avoit adressée. — F° 339. Coment Eustace fut mis cautelement hors de son bailliage de Senlis. — F° 348. Du mariage d'Antoine, fils de monseigneur de Bourgoigne. — F° 349. Réclamations d'un clerc qu'on vouloit pendre. — F° 353. Contre les mendians et truans. — 354-358. Du voyage d'Allemagne. — Sur les ennuis du séjour de ce pays. L'envoi de cette dernière ballade est :

Princes, par la vierge Marie,
On est en la *cossonerie*,

Aux *Canneles* ou aux *Trois Rots*
 Mieulx servis en l'hostellerie,
 Car ces gens que je vous escrie,
 Jà n'y parleront que Thioys.

F° 357. Sur les désastres de Nicopolis en 1396.
 — F° 360. « Commemoratio historie Senonum Gallo-
 » rum, compilata et rithmata per Eustacium de
 » Campis ultra Virtutum in Campania. » C'est l'his-
 toire poétisée des invasions gauloises en Italie et
 en Grèce. — F° 362. Contre les émeutes de Paris,
 en latin. — F° 364. Éloge de Vertus et des envi-
 rons. La voici :

Vertus est ville vertueuse
 Où Dieux fist vertueusement
 Mainte fontaine merveilleuse
 En sec lieu merveilleusement,
 Pour arrouser le tenement.
 Bons vins a, fromens, seille, avaine,
 Moulins, jardins, riviere saine,
 Et qui court contre le soleil,
 Sans tarir vient de vive vaine.
 Chascun le puet veoir à l'ueil.

Au piet du mont est fructuense,
 Fondée très devotement;
 De mainte eglise precieuse,
 Deux crosses, college ensement.
 Notre Dame premierement,
 Saint Sauveur et sur le demaine
 Saint Jehan, l'autre eglise prochaine
 Est Saint Martin de doux acueil,
 Parroche du lieu souveraine,
 Chascun le puet veoir à l'ueil.

Maison Dieu y a gracieuse,
 Maladerie et mesmerement

Conté, sceaux, justice piteuse,
 Très bon aer, bel esbatement;
 Brie au dessus, bois largement,
 Carrières, Moymer, la Champaigne,
 Et Marne de près l'accompagne
 A Espernay et à Busseuil,
 Bons fruiz a; bestiaux et montaigne,
 Chascun le puet veoir à l'ueil.

ENVOY.

Prince, dès le temps Charlemaine
 Qui ficha son tref sur la plaine
 Devant Moymer, est en estueil
 Vertus qui a moult souffrir paine
 Des Anglès par feu gaste et vaine,
 Chascun le puet veoir à l'ueil.

F° 365. De monsieur d'Orléans et autres buvant au chastel de Boissy. — A madame d'Orléans pour la remercier d'avoir fait dire une messe pour lui quand on répandit le faux bruit de sa mort. — Epistola ad Radulphum Vitardi, en douzains latins. — F° 376. Un beau dit des quatre offices de l'ostel du roi, « c'est assavoir panneterie, eschanconnerie, cuisine et sausserie; à jouer par personnes naiges. » — F° 380. Traité en prose contre les études astrologiques. — F° 383. Regrets de la mort d'Enguerand de Coucy mort en Turquie. — F° 387. Réponse du duc d'Orléans à Eustache pour lui accorder la faveur de faire son service *chaperon en tête*. — F° 400. « La dolente et piteuse complainte de l'eglise, moult desolée aujourd'hui, » en prose, faite en 1393. « Cette epitre fist et compila Eustace des Champs dit Morel au traictié de la paix des deux

» rois de France et d'Angleterre pour lors à Lolin-
 » ghem, et la mist de latin en François au comman-
 » dement de mons. de Bourgogne. » Dans le récit
 détaillé que le moine de Saint-Denis a fait de cette
 entrevue, (Liv. XIV, ch. 3.) il ne parle pas de
 cette harangue. On en trouve le texte latin à la fin
 du volume, f° 579. — F° 404. Lettres patentes
 burlesques sur les fumeurs ou mélancoliques, en
 vers. — F° 406. Autres lettres de commission
 d'Eustace emperor des fumeus contre un chien
 larron. — F° 406. « La charte des Bons enfans
 de Vertus en Champagne », en vers. — F° 408.
 Sentence donnée contre aucuns de Vitry pour un
 debat de buveurs. — F° 409. « Commission des
 » loups d'Espargnay (Epernay) sur la rivière de
 » Marne. » Les loups se plaignent ici sous la date
 du 4 novembre 1370 que la nouvelle forteresse que
 l'on a élevée à la porte d'Epernay leur ôte le pri-
 vilège qu'ils avoient jusqu'alors d'entrer dans la
 ville et d'emporter vaches, porcs et moutons dans
 la campagne de Cuis et de Vinay. Eustache faisant
 droit à cette demande leur permet à l'avenir de s'é-
 tendre vers Mardeuil et Saint-Ladre (?) et de saisir
 tout ce qui ne leur fera pas résistance. — F° 412.
 « D'un beau dit de ceux qui contreuvent nouvelles
 » bourdes et mençonges. » — F° 417. « Lettres
 » d'un clerc qui se maria, lequel blasmoit moult
 » mariage et, au derrenier, il prinst une povre
 » femme et l'espousa. » — F° 421. « Lettres en-

» voyées par Eustace, lui estant malade, et la
 » manière de son testament par esbatement. » —
 F° 412. « Autres lettres envoyées par messire Pierre
 » de Navarre et ledit Eustace au comte de Valois et
 » autres. Ledit messire Pierre de Navarre estant
 » malade. » — F° 423. « Autres à Guillaume de
 » Melun, le jour de ses noces, en 1390. » — F° 425.
 « Lettres d'esbatement à trois demoiselles, sur le
 » fait de Paviot qui couchiés estoit à Beaulté avec
 » sa femme. » — F° 426. « Lettres à Regnault d'Acy
 » sur la promesse d'un pourpoint. » — « A l'église
 » de Dandely. » — F° 427. « Sur l'estat d'avocation,
 » à messire Jehan des Maires, Jehan d'Ay et Simon
 » de la Fontaine, avocas en parlement. » — F° 428.
 « Lettres du pays de Brie aux compaignons de
 » Crespy. » — « Autres à messeign. de la Chambre des
 » comptes, dinans en l'ostel de sire Guillaume Bru-
 » nel, tresorier de France. » — F° 429. « Autre envoyée
 » par Eustace lui estant malade à Villers Costerest. »
 — « F° 430. Autres envoyées à Paris, avecques plu-
 » seurs voyrres et lampes catervales et non tufales. » (?)

F° 431. « Ci commencent pluseurs balades mo-
 » rales, lesquelles ont esté trouvées en pluseurs pa-
 » piers et escripts depuis les precedens balades ci-des-
 » sus escriptes. » — F° 432. « Balade pour ceulx de
 » France quant ils furent en Hongrie. » — F° 434. « Let-
 » tre des escoliers d'Orliens et comment ils mandent
 » argent et salut à leurs parens. » — F° 437. « Plu-
 » seurs demandes entre les dames avecques les re-

» pones sur ce. » — F^o 448. « D'une femme qui tient
 » estre acoupie de son mari et du reconfort quelle
 » en a. » *Acoupir* a le sens de *duper*. — F^o 449. « Des
 » meurs et conditions des Champenois. » Il est inu-
 tile de dire qu'Eustache ne rappelle pas le ridicule
 et assez nouveau proverbe des Quatre-vingt-dix-neuf
 moutons. Mais alléguant les succès des Champenois
 dans l'étude, il finit ainsi :

Habiles sont à l'escripture
 Les pluseurs, et à concepvoir.
 Dont cinq d'iceux met en figure :
Le Mangeur qui par très grant cure
 Voulut scolastique traicter ;
Sainte More Ovide eselalrer ;
Vitry, Machault de haulte emprise
 Poetes que musique ot chier.
 Toutes gens n'ont pas ceste guise.

ENVOI.

Princes, le cinq fait à prisier,
Clamenges et auctorisier,
 Qui rétorique loe et prise ;
 Et tult li poete estrangier ;
 Cils est de *Langres* tresorier.
 Toutes gens n'ont pas ceste guise.

Il s'agit ici évidemment de Pierre que nous ap-
 pelons *Comestor* parce qu'il a jugé convenable de
 traduire lui-même ainsi son nom ; de Benoit de
 Sainte-More, auteur du *Siège d'Athènes* et du ro-
 man de Thèbes, dont il avoit pris l'idée dans Ovide ;
 de Philippe de Vitry ; de Guillaume de Machaut et
 de Nicolas de Clemangis. Jusqu'à présent la Nor-
 mandie et la Touraine se disputoient la naissance

de Benoît de Sainte-More; voici ma *douce Champagne*, comme l'appelle Gasse Brulés, qui met les deux plaideurs d'accord. — F° 450. Chanson et ballades burlesques à jouer par personnages. — Balade des escoliers d'Orleans. — F° 453. « Balade » que on ne doit mettre ès eglises nuls images entailés fors le Crucifix et la Vierge; par doubte d'idolatrie. » — F° 456. Jeu poétique d'Amphitryon et de Geta par personnages. C'est une imitation de l'Amphitryon de Plaute. — F° 463. « Du mauvais gouvernement de ce royaume selon cette fiction que l'auteur adresse au lyon en condescendant aux autres bestes, par manière morale. » — F° 387. « Le miroir de mariage » dont une foible partie a été publiée par M. Crapelet.

On pourroit surnommer Eustache Deschamps le Rutebeuf du xiv^e siècle. — Ses Œuvres comprennent des épîtres, des discours en prose, des jeux dramatiques, des ouvrages latins, des apologues, un grand poème moral et une infinité de ballades et rondeaux pieux, bouffons, satiriques et obscènes. La plupart de ces pièces importent beaucoup à l'histoire littéraire et politique de notre pays. Deschamps étoit sans contredit un homme de beaucoup d'esprit et d'originalité; d'ailleurs magistrat assez peu scrupuleux, courtisan assez avide, compagnon assez malveillant, assez gourmand, assez égoïste; mauvais mari, père indifférent, et fort laid de sa personne. Ses bonnes qualités pouvoient être

l'absence complète d'orgueil et de vanité, l'amour du pays et la haine des étrangers. Il reste beaucoup d'actes et de lettres royaux qui le concernent dans notre collection du Cabinet des Titres, et l'on pourroit, à l'aide de ces documens et surtout de ses poésies, reconstituer toute sa vie et refaire même une partie de l'Histoire de la bonne société française sous Charles V et Charles VI.

N° 7220.

850. LE CHAMPION DES DAMES, PAR MARTIN LEFRANC,
PREVOST DE LAUSANNE; EN CINQ LIVRES.

Volume in-8° mediocri, papier, de 149 feuillets à deux colonnes, miniature à l'aqua tinta; initiales; xv^e siècle. Relié en veau racine au chiffre de Charles X sur le dos.

Fontainebleau, n° 585. — Anc. cat., n° 460. — Sainte-Palaye, not. 580.

Bien que l'abbé Goujet et Massieu n'aient rendu qu'une justice incomplète au talent littéraire de Martin Lefranc, cependant l'analyse qu'ils donnent du *Champion des Dames* est fort précieuse et l'on peut y recourir. Il a d'ailleurs été imprimé deux fois pour le moins; mais les deux éditions sont extrêmement rares, et le poème mérite le prix élevé qu'on peut mettre à tous les exemplaires.

Nous possédons deux manuscrits du *Champion des Dames*. Le n° 632¹, Supplément françois, écrit à Arras en 1454, dix ans après la composition

de l'ouvrage, est l'un des plus précieux volumes de la Bibliothèque royale. Le n° 7220 est fort bien écrit et n'est guère moins ancien. Les ornemens sont faits avec esprit et talent. La première miniature est de présentation au duc de Bourgogne. Dans l'initiale du f° 3, où commence le poème, on voit un écu d'argent aux trois lions de sable armés et lampassés d'or, et posés 2 et 1, avec un écusson d'azur à la fasce d'or accompagnée de six dez ou cubes d'or. Les pièces d'artillerie qui sont dans la miniature de la même page sont curieuses. Remarquez encore dans tous les autres les costumes de la cour de Bourgogne. — F° 6 v°. Une danse conduite par un ménestrel qui joue en même temps de la flûte et du tambourin. — F° 31 v°. Vue d'un *Puy d'amour*. Le prince est au milieu tenant en ses mains une couronne; devant sont les poètes qui récitent leurs vers, derrière sont les auditeurs. — F° 79. Figure d'un jeune homme et d'une dame jouant, celle-ci de la harpe, l'autre de la guitare.

N° 7220. 3.3.

851. POÉSIES MÊLÉES DE REMY BELLEAU, DE MELLIN
DE SAINT-GELAIS, CHAPUIS ET AUTRES AUTEURS DU
XVI^e SIÈCLE.

Volume in-8° médiocr, papier, de 147 feuillets à lignes longues ;
xvi^e siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats ;
au chiffre de Louis XV sur le dos.

Fonds Colbert, anc. n° 2311.

Ce volume étoit l'un des soixante-dix manuscrits
donnés à Colbert en mai 1679 par la duchesse de
Vivonne (Antoinette-Louise de Mesmes, fille uni-
que et héritière de Henry de Mesmes, seigneur de
Roissy). On peut donc supposer qu'il provenoit de
l'ancienne bibliothèque de Mesmes. Nous donnerons
l'indication de toutes les pièces qu'il renferme,
bien que la plus grande partie ait été imprimée.
On pourroit en effet y trouver d'excellentes varian-
tes. Il commence par la célèbre et jolie pièce de
Remy Belleau sur le mois d'avril.

Avril l'honneur et des boys,
Et des mois,
Avril la douce esperance...

F° 2 v°. Une pièce de cinq sizains sur may, qui
diffère de celle de Remy Belleau. Elle commence :

Mère d'amour, Vénus la belle,
Que n'as-tu pris en ta toilette
Du beau may le mois vigoureux ?

F° 3. « Discours sur une des histoires tragiques du Bandel. » Amours de Didaco et de Violante, précédé de quatre quatrains à *Madame*. Ce discours, d'une très-belle poésie, commence :

Si vous avez jamais fait preuve de la flamme
Que le dieu des Amours nous verse dedans l'ame...

F° 17 v°. « La mort de Rodemont et sa descente. A Mgr de Carnavalet. » Pièce imitée de l'*Orlando furioso*, commençant :

Je sens d'un feu divin ma poitrine enflammée...

F° 30 v°. « Imitation de la complainte de Bradamante, 33^e chant, st. 18 jusques à 24. » Commençant :

Donques sera-il vray qu'il faille que je suive...

F° 34 v°. Quatre Elégies, la première de Diane. Imitation d'Arioste, au 45^e chant :

Las ! faut-il que jamais je ne face que plaindre...

F° 41. Cinq Sonnets. Le quatrième à la Royne, le cinquième à Monsieur. Le premier commence

Des le jour que mon ame auparavant rebelle...

F° 42 v°. Sept sizains. Le premier à *Madame*, commençant :

Amour, je te suppli, par ta mère Cypris ..

F° 43 v°. Quatre Sonnets. Le premier commençant :

Je me travaille assés pour ne faire apparoir...

F° 45. « Combat de l'Amour. » Sept sizains.

C'est moy qui suis amour, le grand Dieu qui commande...

F° 47. Quatrains, ou distiques au nombre de

cent dix, et formant autant de préceptes galans, qui semblent avoir été destinés à accompagner des friandises, comme nos *devises* de la *rue des Lombards*. La plupart, sinon tous, sont de Mellin de Saint-Gelais. Ils sont adressés alternativement à des hommes et à des femmes. Le premier :

FEMME.

Pourvoyez-vous tant seulement
Des beautés de l'entendement.
Car vous estes assez pourveue
De ce qui contente la veue.

F° 63. Trente-trois sonnets, dont le premier commence :

Ore de mal en bien se veut tourner la chance ..

F° 71 v°. « De l'Arioste. Sur le discours de Roland furieux. » Commencant :

Je veulx chanter Roland, sa fureur et sa rage,
Je veulx chanter d'Amour la tempeste et l'orage...

F° 80 v°. Ode amoureuse composée de sept stances de quatorze vers. Commencant :

Sortez, amoureuses délices,
Soupirs, baisers, douces malices...

F° 82 v°. Autre de huit octaves :

Quand premier vous me fistes veoir...

F° 83 v°. Autre ode en quatorze distiques. Les deux premiers :

Quand je vais recueillant dessus tes lèvres douces
Un baiser molle et glout,
Quand ta langue et la mienne à petites secousses
Frayent bout contre bout...

F° 84. « Invocation de Prométhée à la Terre » :

Noble race des dieux, semence titannine...

F° 88. Sur le trespas de Beaumont, chien du Roi :

Lorsque Beaumont entra dans les enfers ..

F° 90 v°. « Elégies. » La première :

Le fort cheval et l'aigle généreux...

La seconde :

Comme un guerrier animé de prouesse...

La troisième :

Si ce n'estoit qu'après ceste mortelle...

F° 99 v°. Dispute de huit chevaliers anglois contre huit Irlandois, ceux-ci plaidant la cause de l'Amour contre les premiers. En dix-huit ~~sextains~~.

Huit chevaliers de Bretagne la grande

Ont resolu au combat s'esprouver.

F° 104. « Discours d'un amoureux désespéré... »

Dure beauté, ingrante et malheureuse...

F° 112. « Stances pour jouer sur la lyre. Un joueur respondant à l'autre. »

Autant qu'au ciel on void de flammes...

F° 114. Epitaphe de Budé en huit vers : elle est de Mellin de Saint-Gelais.

Qui est ce corps que si grand peuple suit...

— Sonnet :

Assuré suis d'estre pris et lié...

— Rondeau :

Cuer prisonnier, vous me le disiez bien...

— Sizain :

Heureuse foi, ne vous veuillez chaloir...

F° 115. Dizain :

Si vous m'eussiez moi-mesme demandé...

— Huictain :

Las! je scay bien que c'est prescription...

— Pour un livre d'histoires amoureuses, donné
à une damoiselle (par Mellin).

Puisque de moy je vous ay fait present...

— Le roi François trouvant ce huictain audit
livre meit de sa main ce qui s'ensuyt (quatrain) :

Le non receu ne se peult nommer don...

— Dizain :

Ce livre et moy congnoissons seulement...

F^o 116. Rondeau :

Contre mon veuil j'ai tasché à laisser ..

— Sur un petit luth, sizain de Mellin :

Pour un leuth bien petit je suis...

— De M^e Jean Tibault, astrologue, deux dizains :

Jehan Tibault entre ses amys.—

Vous faictes bien maistre Thibault.

F^o 117. Dizain :

En bonne foy c'est grant péché...

— Sonnet à Clément Marot :

D'un seul malheur se peult lamenter celle...

— Deux dizains :

L'archer qui tire aux dieux et aux humains. —

Heures que j'ay soigneusement gardées.

F^o 118. Douzain du connestable au roi :

Ce grand climat, sire, qui obtempere...

— Épigrammes en dizains, septains, trezains,
quintains, douzains :

Roger rougoit un quartier de pain bis. —

Un mary se voulant coucher. —

Si Charles n'estoit grand menteur. —
 Si Cardelain me veult du bien. —
 Le peur que j'ay, ô ma seule pensée. —
 Je te salue, ô heureuse pucelle. —
 Au bon vieulx temps que vertu fut en pris. —
 S'amour vous a donné mon cœur en gage. —
 Sans me nommer vous savez qui je suis. —
 Sans rien nommer je sçay bien qui vous estes. —
 De tant de maulx qu'en amour on endure. —
 Anne sentant au ventre une tranchée. —
 Je sçay trop bien qu'elle m'accusera. —
 Je dis assez qui me voudroit entendre. —
 Muette, aveugle et sourde vous me faictes. —
 Ne faictes point de tombeau somptueux. —
 J'ay tant de mal et vous de cruaulté. —
 Celluy qui vielle appeler vous pourra. —

F° 122. « Épitaphe de M. de Polisy : •

L'appui des bons, Gauché de Dinteville...

— De Challuau qui voulut faire assassiner
 Saint-Gelais :

Quand Challuau veid qu'un de ses vallets...

— Épitaphe de M. le président de Selva :

Si tost que mort Jean de Selve eust vaincu...

F° 123. Dizain :

Amour se voyant trop congneu...

— A la guérison de Madame :

O heureuse nouvelle, ô désiré rapport...

— Inscription des trois cloches nommées Marie, . . .
 Denis et Jean ; mises en une église de Saint-Denis,
 à la requeste du vicomte d'Orbec :

Oyant le son de ma voix clere et forte...

F° 124. A la naissance du duc de Bretagne en
 1544 :

Qui fait partout tant de feux allumer...

— Grâces à Dieu :

Je te rends grace, ô clemence divine...

— Douzain et trezain :

L'aspre fortune et indigne accident. —

Ne craignez plus, oiseaux, l'agle romaine...

F° 125. « De Nostre Dame :

La seule mere et feconde pucelle...

— Épitaphe de Marie Compans, femme de Nicolas de Herberay :

Ci gist le corps de la plus heureuse ame...

— Sonnet, onzains, douzains et quatorzains :

Cheveux d'argent refrangé et retort. —

Dame qui Cypre et Paphos habitez. —

Estimez-vous que les plus belles. —

Elle est à moy si entierement toute. —

F° 127. Traduction d'Anacréon :

Des femmes suis appellé...

— A P. de Ronsart sur son livre des *Boccages* :

Entrant le peuple en tes sacrez boccages...

— En des Heures sur l'image de David menacé de l'ange :

Mon Dieu, si mes maux infinis...

— A Saint-Legier, l'une des filles de la Royne, sur son nom de *Bonaventure* :

Amour par sa mobilité...

F° 128. « Sur la guitarre de madame de Grantmont, estant mademoiselle de Traves » :

Traves, si tous vos serviteurs...

— Deux dizains :

Tu m'importunes et me presses... —
Dis-tu que tu n'as sceu comprendre...

— A madame la duchesse de Valentinois :

Les deux beaultés dont Venus est déesse...

F° 129. A madame d'Aumale :

Amour a sceu sur la fin de ce jour...

— De la defaicté des Bourguignons devant Beaucaire, par le maréchal de Saint-André :

Tost s'apperçut le regnateur d'Asie...

— Lamentations de Vénus en la mort d'Adonis :

Laissez la verte couleur...

F° 133. Épitaphes :

Ci gist un corps qui ne feist en sa vie. —
Passe sans lire et ne fais nul sejour. —
En ce coing ci tenebreux et secret. —

— Épigramme :

Quand le printemps commence à revenir...

F° 134. Épitaphe de madame Loyse de Savoye :

Quand madame eust remis la paix en terre...

— Chansons :

O combien est heureuse. —
Je consens. —
Si celle de qui je me deulx. —
Dieu inconstant, pourquoy as-tu laissé. —
Les yeulx qui me sceurent prendre. —

F° 135. Épistre de mons. le dauphin François en l'âge de cinq ans, au roi Henry :

Monsieur, depuis un mois en ça. —

F° 142. Épistre du roi estant à Annet, à la reine,

demeurée à Saint-Germain en couche de monseigneur d'Orléans, en 1548. Faict promptement par ordre dudit seigneur :

S'il vous souvient, madame, d'avoir leu...

F° 144 v°. Chant généthliaque de la naissance de N. S.

D'où vient l'esjouissance...

F° 145 v°. « De la même nuit » :

O sainte nuit du soleil esclaircie...

F° 146. Onzain :

J'avois conclu de brusler tous mes vers...

— La fable de Psyché, par Claude Chapuys : —

Icy recte Apulée une fable...

F° 147 v°. Suite du récit, par La Maison-Neuve :

En ce palais, les seurs pleines d'envie...

La fin manque. — En résumé ce volume est rempli d'excellens vers, tels que les bons poètes françois de la Pleïade les faisoient quand ils n'avoient pas la tête trop obscurcie des vapeurs héléniques.

N° 7221.

852. POÉSIES DE GUILLAUME DE MACHAUT.

Volume in-f° parvo vélin de 352 feuillets à deux colonnes; xv^e siècle. Reliure en veau fauve grené, à l'aigle de l'empire sur les plats, au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fontainebleau, n° 431. — Anc. Cat., n° 761. — Sainte-Palaye, not. 581.

Sur Guillaume de Machaut, poète champenois,

on peut voir les dissertations de l'abbé Lebeuf et du comte de Caylus dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome XX. On pourroit mieux approfondir l'histoire littéraire de ce poète autrefois si célèbre, et qui ne nous paroît plus aussi digne de sa grande renommée que les Froissart, les Deschamps et les Christine de Pisan ses contemporains. Nous nous contenterons de citer les vers des pièces renfermées dans ce volume :

1° Ci commence le dit du Vergier.

Quand la douce saison repaire
D'esté qui maint amant esclaire... F° 1.

2° « Le jugement du bon roy de Boghaingne » (Bohème), dont Dieu ai l'ame :

Au temps pascur que toute rien s'esgaie... F° 9.

3° Le jugement du roy de Navarre :

Au departir du bel esté... F° 21.

L'un des premiers vers fixe l'année 1349, pour la date de la composition.

4° « Le lay de Plour » :

Qui bien aime a tart oublié... F° 48.

5° « Remède de fortune :

Cilz qui wet aucun art aprendre... F° 50.

6° » Le dit du Lion :

Quant la saison d'iver decline... F° 77.

Composé en 1342. Dans le pénultième vers, le poète dit qu'en décomposant les lettres on trouvera son nom ; mais cet exercice donne pour résultat le nom de *Jeanne de Glurvost*.

7° « Le dit de l'Alerion. »

En tout le mont entierement... F° 91.

8° « Confort d'amy. »

Amis à toy donner confort... F° 121.

Le poète cite encore ici Jeanne de Glurvost comme celle qui lui a inspiré cet ouvrage.

9° « Le dit de la Fontaine amoureuse, que l'on appelle Morpheus. »

Pour moi deduire et solacier... F° 146.

10° « Le dit de la Harpe. »

Je puis trop bien ma dame comparer... F° 164.

11° « Le dit de la Margherite »

J'aime une fleur qui s'uevre et qui s'encline... F° 166.

12° « Les balades et les rondiaus où il n'y a point de chant. » La première ballade commence :

En haut penser plain d'amoureux desir... F° 168.

J'ai compté 270 ballades, rondeaux, complaintes ou chants royaux.

13° « Li lays. » Le premier :

Loyauté que point ne delay... F° 207 v°.

Il y en a six, sans titre particulier.

14° « Lay dou Paradis d'amours. »

Amours se plus ne demandoye... F° 218 v°.

Suivi du lay mortel — du lay de Plour (seconde transcription). — Quatre autres lays — lays de La Fontaine — du Confort — de Nostre Dame — de Bonne-Espérance — et de Plour.

15° « Les ballades où il y a chant. » Au nombre de 42. La première :

Amours ne fait par sa grace adoucir... F° 237.

16° « Les rondiaus où il y a chant. » Au nombre de 20. Le premier :

Doux viaire gracieus... F° 244.

17° « Les chansons baladées. » Au nombre de 37. La première :

Le dame de vaillance... F° 245 v°.

N° 7222.

853. CHANSONS NOTÉES DU XII^e SIÈCLE ET DU XIII^e.

Volume in-4° vélin de 219 feuillets à deux colonnes, initiales et vignettes, XIII^e et XIV^e siècles. Relié en veau racine, au chiffre de Napoléon sur le dos.

Ancienne bibliothèque Mazarine, n° 96.

Aux déplorables mutilations dont ce précieux manuscrit a été victime, il est aisé de reconnoître qu'il ne provient pas originairement du fonds de nos rois. Un grand nombre d'initiales, dans lesquelles étoient tracées les anciennes armoiries de plusieurs grandes maisons, a été enlevé soit par des fripons pour être vendu aux descendants de ces nobles poètes du XIII^e siècle, soit pour être détruit comme ne justifiant pas les prétentions modernes de ceux qui se paroient des mêmes noms. Nous renvoyons à la table que nous avons donnée des Chansons françaises du XIII^e siècle (page 48 de ce volume), et à celle que nous donnerons dans le tome VII des Chansons provençales de la même époque, l'indication des pièces renfermées dans le

manuscrit 7222. Nous dirons seulement ici quelles miniatures ont été conservées, et quelles ont été enlevées.

Les quatre premiers feuillets renferment la table générale, dont on n'a pas tenu compte dans la pagination exécutée assez nouvellement.

Le feuillet frontispice des chansons a été enlevé. La première page conservée présente la fin de la troisième chanson pieuse. Sur le v° de ce feuillet et des feuillets 2, 3, 4, 44, on a transcrit dans le xv° siècle des chansons ou fragmens de chansons.

Au f° 2, la figure et les armes du prince de la Morée (Geoffroi ou Guillaume de Villehardoin), ont été enlevées. M. Buchon a dernièrement publié le fragment des chansons de ce prince, tel qu'il est ici.

Le f° 4 nous offre la représentation du scel de Charles de France, comte d'Anjou, avant qu'il ne fût roi de Sicile. F° 5. Scel figuré du comte de Bar, écu d'azur semé de croix d'or (non *recroisées* ni *au pied fiché*) chargé de deux bars d'or adossés. — F° 6. Scel figuré du due de Brabant, de sable au lion d'or. — F° 7. Scel du vidame de Chartres, d'or a deux fasces de sable accompagnées de dix merlettes en orle. — F° 8, 9 et 10. Mutilés.

Le f° 48 devrait être immédiatement suivi du f° 59, transposé. A partir de la seconde colonne du recto, on reconnoît une main moins ancienne; c'est-à-dire du xiv° siècle. Ces f° 43 et 59-79 sont

principalement consacrés aux vers du roi de Navarre, excepté les deux derniers qui renferment des motets latins et trois couplets en provençal.

Le scel figuré d'Alart de Caus a été enlevé, au f° 19; celui de Gasse Brulé, au f° 23; celui d'Andrieus Contredit, au f° 39; celui de Quenes de Béthune, au f° 45; celui de Joffroi de Barales, au f° 48.

F° 49. Scel figuré de Morisse de Craon, losangé d'or et de gueules, avec un cimier de deux athlètes armés du ceste. Au v°. Le scel figuré de Giles de Beaumont, gironné d'azur et de gueules. — F° 51. Scel figuré de Jehan de Louvois, d'azur aux trois chevrons d'or (la maison de Clermont-Galerande portoit les mêmes armes). — F° 52. Le scel du Châtelain de Coucy a été enlevé. — F° 57. Scel figuré de *Boucars de Mailli*, d'or aux quatre alérions d'azur séparés par une croix de gueules, c'est l'ancien écu de Montmorency. — F° 79. Le scel de Jean de Brienne a été enlevé. — F° 80. Scel figuré de Giles de *Viés-Maisons*, d'azur au chevron d'or. — F° 82. Le scel de Hues de Saint-Quentin enlevé comme, au f° 85, celui de Raoul de Soissons. — F° 86. Scel de Pierre de Craon (comme celui de Morisse signalé plus haut). — F° 87. Scel figuré de mes sire Gautier d'Argy, d'or aux huit merlettes de gueules en orle. — F° 97 et 98. On a enlevé les sceaux figurés de Hues de la Ferté et de Jean de Trie.

F° 105. Figure de maître Willaume le Vinier; — F° 126, de Colart le Bouteiller; — F° 160, de Robert de la Pierre; — F° 163, de Pierekin de la Coupele. Ce dernier joue du violon, et porte la couronne du Roi des ménestrels.

Je ne rappelle pas la mutilation d'une foule d'autres initiales, parce je ne pense pas qu'elles aient pu présenter de l'intérêt.

N° 7223.

854. CHRISTINE DE PISAN, ÉPITRE D'OTHE A HECTOR DE TROIES, AVEC LES COMMENTAIRES.

Volume in-f° mediocri vélin, lignes longues avec notes marginales, quatre dessins à l'estompe, vignettes et initiales; fin du XIV^e siècle. Relié en maroquin citron, aux armes de France sur le dos.

Fontainebleau, n° 449. — Anc. Cat., n° 832. (Sainte Pal. not. 583),

Manuscrit provenant de la collection d'Agnès de Bourgogne, duchesse de Bourbon et d'Auvergne, comme l'indique une note écrite après sa mort, à la fin du texte d'Othea. On sait que Christine offrit cet ouvrage en estrenne à un certain renouvellement d'année. Dans le premier dessin, dont le travail est extrêmement fin, Christine, à genoux devant le prince, lui présente son livre. Dans le second dessin, f° 2, on remarquera entre autres choses une très-curieuse horloge qui sert d'attribut

à l'*altrempance*. Le quatrième et dernier, au f° 3, représente Persée délivrant Andromède.

Comparez cet exemplaire avec le n° 7089, et voyez ce que j'ai dit de l'épître d'Othea, tome V, page 172.

N° 7224.

855. UNG PETIT TRECTIÉ SUR LE DÉCOURS RUINEUX
DE ASSIRIE, DE GRECE, DE ROME, ET TRIUMPHE DE
FRANCE.

Volume in-f° mediocri vélin, lignes longues, cinq miniatures, 11 feuillets; commencement du xvi^e siècle. Relié en veau racine, au chiffre de Napoléon sur le dos.

Fontainebleau, n° 443. — Anc. Cat., n° 795. (Sainte Pal., not 584.)

Sur le premier feuillet, une main contemporaine a écrit : « Appartenant au roi Loys XII^{m^e}. » C'est à ce prince en effet que les vers ont été présentés. L'auteur, qui du moins eut l'esprit de garder l'anonyme, s'étend vers la fin sur les louanges du roi. Son but étoit d'obtenir quelque aumône, ce qu'il témoigne assez clairement dans les derniers vers, les moins mauvais de l'opuscule :

Se Trop-cuider m'a faict toucher à l'œuvre
Où ne devoit approcher mon savoir,
Sire, excusez, s'il vous plaist, le manœuvre
Qui vous oze demonstrer son pouvoir.
Car l'appetit que j'ay de mieulx avoir
A ce faire m'a fait enhardier.

Comme à parler enseigne estudier
Corbeaux et pies le maistres de tous ars,
Fain me contrainct souvent comedier ;
Necessité treuve maintes hazars.

Le prologue commençant par ces vers :

Le doux stilbons triumpant en son regne
Voyant Pheton lascher la large reine...

est fort inintelligible. Chaque empire obtient un chant royal ; au frontispice de ces chants, quatre dessins à la détrempe représentent l'Assyrie, la Grèce, Rome et la France, toutes très-bien drapées. Dans la miniature de présentation l'auteur porte une robe de moine; il est au pied du trône de Louis XII. La figure du prince me semble curieuse et doit être exacte.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.



TABLE

DES OUVRAGES DÉCRITS DANS LE VI^e VOLUME.

-
- Bataille des Sept Arts (la). N^o 7218.
Bataille des Vices et des Vertus, en vers. N^o 7218.
Bestiaire (le), traduction de Pierre. N^o 7215³.
Bible au seigneur de Berzé, châtelain. N^o 7218.
Calendrier. N^o 7190.
Cantiques de sainte Léocadie, en vers, par Gautier de
Coinsy. N^o 7207.
Caton en vers. N^o 7218.
Chanson de geste de Berte aux grands piés. N^{os} 7188.
Champion des Dames (le), par Martin Le Franc. N^o 7220.
Chanson de geste d'Alexandre. N^{os} 7190. — 7190². —
7190⁴. — 7190⁵. — 7190^{3.5}.
Chanson de geste d'Ansis de Cartage, par Pierre du Ryer.
N^o 7191.
Chanson de geste de Beuve d'Aigremont. N^o 7183². —
7186^{3.3}.
Chanson de geste de Charlemagne, par Girart d'Amiens.
N^o 7188.
Chanson de geste de Foulques de Candie, par Hue de Dant
martin. N^{os} 7186³. — 7188.

- Chanson de geste de Gautier d'Aupais. N° 7218.
- Chansons de geste de Guillaume au court-nez. N° 7186 ³.
- Chanson de geste de Madgis d'Aigremont. N° 7183.
- Chanson de geste des quatre fils Aimon. N° 7182. —
7183. — 7186 ^{3.3.}.
- Chanson de geste du Chevalier au Cigné. N° 7190 —
7192.
- Chansons de Gasse Brulé, — du Châtelain de Coucy, — de Thi-
baut, roi de Navarre, — d'Audefroï le bâtard, — de Quenes
de Béthune, — de Blondeau de Nesle, — d'Adam de le
Halle, — de Jean Bodel, — de Gilebert de Berneville et
autres trouvères du XIII^e siècle. N° 7182 ⁵. — 7222.
- Chastelaine de Vergi (la), en vers. N° 7188 ⁵. — 7218.
- Chastoiement des Dames (le). N° 7218.
- Chronique de la conquête de Jérusalem, par Saladin.
N° 7185 ^{3.3.}. — 7188 ⁵.
- Cité des Dames (la), par Christine de Pisan. N° 7211 ⁵.
- Codicille de Jean de Meun. N° 7201. — 7205.
- Compagnie Renart (la). N° 7218.
- Complaintes d'amours (six). N° 7218.
- Complaintes d'Outremer. N° 7218.
- Comtesse d'Anjou (la), poème d'Alard Peschotte. N° 7182 ⁵.
- Conception de Notre-Dame (la), en vers, par Wace.
N° 7208.
- Concile d'Apostoles, en vers. N° 7218.
- Congié Jehan Bodel. N° 7218.
- Confession Renart (la). N° 7218.
- A. B. C. Plantefolie (l'). N° 7218.
- Apparition maître Jean de Meun, par Honoré Bonnet.
N° 7202. — 7203.

- Conquête de la Terre-Sainte et d'Espagne, par Charlemagne. Traduction de Turpin. N° 7215 ².
- Consolation de la Philosophie; Traduction anonyme. N° 7204. — 7204 ².
- Consolation de la Philosophie, traduite en prose. N° 7209.
- Consolation de la Philosophie; traduite par Jean de Meun. N° 7201 ².
- Consolation de la Philosophie, traduite en vers par Régnaud de Louens. N° 7209 ⁵.
- Continuation de Guillaume de Tyr. N° 7188 ². — 7188 ⁵.
- Cour de Paradis (la), en vers. N° 7218.
- Crucifiement de Notre-Seigneur, en vers, par Herissant. N° 7208.
- Dicts du corps et de l'ame, par Pierre. N° 7215 ².
- Discours de la servitude volontaire; par E. de la Boétie. N° 7218 ².
- Distiques de Caton, traduits en vers, par Macé de Troÿes. N° 7209.
- Dits de l'Unicorne et du Serpent, — de saint Denier, — de Coccagne, — des Bouteguiers, — de la Maille, — de la Patenostre du Vin, — des Ordres de Paris, — des sept Vices et des sept Vertus, — du Privilège aux Bretons, — du Blasme des femmes, — du Bien des Femmes, — de l'Escomentement aux Jaloux, — du Corps et de l'Atre, — de la Dent, — de Niteroles, — de l'Évangile aux Femmes, — de la Rose, — du Département des livres, — de la Gueule aux ribaus, — de la Contrageule, — de la Nouvelle requeste d'amour, — des Vins d'Ouan, — du Sort des Dames, — de la Patenostre à l'Userier, — de la Robe de Fortune, — de la Pais aux Anglois, — d'une Branche d'armes, — d'un Enseignement à prodromes; — de

Credo aux Ribaus, — du Département des livres, — du **Sort des Dames**, — de la **Roe de Fortune**, — d'une **Branche d'Armes**, — d'un **Enseignement à prudomme**, — de la **Chincheface**, — de dame **Guile**, — de la **Bataille des Vins**, — des **Moustiers de Paris**, — de la **Blastange des Femmes**, — du **Salut d'Enfer**, — de **Gentillesce**, — des **Crieries de Paris**, — de **Fortune-Moniot**, — du **Chastiment des Clercs**, — de **Peresce**, — du **Mariage des Sept Ars**, — de l'**Eschacier**, — du **Jeu d'aventure**, — du **Denier et de la Brebis**, — du **Buffet**, — du **Sot chevalier**, — des **Taboueurs**, — de **Largesce**, — des **Marchéans**, — de mons. **Anseau de Lille**, — des **Jacobins**, — de la **Discorde des Jacobins et de l'Université**, — du **Mariage Rutebeuf**, — de la **Complainte Rutebeuf**, — du **Pharisien**, — des **Ordres**, — de **Brichemer**, — de **M^e Guillaume de Saint-Amour**, — de la **Disputation de Charlot et du Barbier**, — des **Plaies du monde**, — des **Règles**, — **Complainte de Constantinople**, — de **Frère Denise**, — de l'**Estat dou monde**, — de la — **mort Rutebeuf**, — de l'**Escuiruel**, — de la **Cantepleurs**, — du **triacle et du venin**, — de la **Fole et de la Saige**, — de la **Synagogue**, — d'**Aventure**. N° 7218.

Dits notables, en vers. N° 7204.

Division de la Nef du Monde (la), en vers. N° 7215².

Doctrinal Sauvage. N° 2715³. — 7218.

Droits au clerc de Voudai (les). N° 7218.

Églogue de la Réception de Pan, par les divinités d'**Anet**. N° 7218.

Eles de courtoisie (les), par **Raoul de Houdan**. N° 7218.

Enseignemens à Alexandre, en prose. N° 7209.

Enseignemens de Christine de Pisan. N° 7211.

Épître d'Othéa à Hector, par Christine de Pisan. N° 7223.
Extrait de chroniques. N° 7188².

FABLIAUX d'Estorini, — de Constant du Hamel, — de saint Pierre et du Jongleur, — de Quaresme et Charnage, — d'Aubrée de Compiègne, — de sire Haïn et dame Anieuse, — de Barat et Haimet, — de Courtois, — de Boivin, — de Pline Borse de Sens, — des Trois aveugles de Compiègne, — de Piram et Tisbé, — de Narcissus, — de la Chastelaine de Saint-Giles, — de Jonglet, — des trois dames qui trouvèrent l'Anel, — du chevalier à la Robe vermeille, — du Vilain mire, — d'Aloul, — du Chevalier qui faisait les ... parler, — de la Houce partie, — des braies au Cordelier, — du Bouchier d'Abbeville, — de la Borgoise d'Orliens, — de la Dolente, — du Chien et de l'Asne, — des Pertris, — du ... qui fu fait à la besche, — du Jugement des ..., — du Pardon de ..., — du Provost à l'Aumuche, — de la Damoiselle qui sonjoit, — de la Damoiselle qui ne pooit oïr parler de ..., — du Prestre crucifié, — du ... et du ..., — du Peschieur de Pont-sur-Seine, — du Vallet aux XII femes, — de la Grue, — des quatre souhaits saint Martin, — des trois Meschines, — du Chevalier qui fist sa femé confesse, — de Berangier au lonc cul, — de Gombert et des deux Clercs, — de la Saineresse, — de la Vielle truande, — du ... et de la ..., — d'Estula, — du Vilain qui gagna Paradis par ples, — de Bruneau, la Vache au prêtre, — du Prêtre qui eut mère à force, — du Fevre de Creil, — de la Male honte, — du Cuvier, — du Prestre et des deux Vilains, — de la ... noire, — de Guiersay, — des trois bons menestrels, — des ..., — de l'Enfant qui fut remis au soleil, — du Vilain de Bailleul, — des deux

- Chevaus, — des Chevaliers, des Clercs et des Vilains, — du Leu et de l'oue, — de Honte et de puterie, — des deux Changeurs, — du sot Chevalier, — de la Damoiselle qui fist les trois tours entour le moustier, — de Frere Denise, — de la Crote, — du vair Palefroi, — du Pot au vilain. N° 7218.**
- Fragmens des chroniques d'outremer. N° 7188⁵.**
- Fragmens en vers françois et provençaux. N° 7192.**
- Fragment d'histoire ancienne. N° 7209.**
- Genealogia di Medici. N° 7188³.**
- Généalogie de plusieurs maisons de Lorraine. N° 7188⁴.**
- Généalogie de quelques maisons de Flandres. N° 7188².**
- Harangue faite au duc de Pasterana, en 1612, par Charles de la Saussaye d'Orléans. N° 7188³.**
- Histoire sainte, en vers. N° 7181³.**
- Histoire de la guerre sainte, traduite de Guillaume de Tyr, avec la continuation. N° 7188².**
- Histoire de Notre-Seigneur, en vers. N° 7209.**
- Histoire de Philippe et d'Alexandre-le-Grand. N° 7209.**
- Histoire de Rome, jusqu'à Numa. N° 7209.**
- Jeu d'Adam, en vers. N° 7218.**
- Jugement d'Amors. N° 7218.**
- Lais du Conseil, — de l'Ombre, — de l'Oiselet, — d'Aristote. N° 7218.**
- Légendes diverses, en vers. N° 7208.**
- Lettre du Prestre Jean à l'empereur Frédéric. N° 7215².**
- L'Heure du jour, en vers. N° 7215³.**
- Livre de Charité, en vers. N° 7215³.**
- Livre de l'Espérance, par Alain Chartier. N° 7215².**
- Livre de Melibée et Prudence. N° 7204².**
- Livre de Pauvreté et Richesse, par J. Bruant. N° 7201.**

Livre des Cent Ballades, par Jean de Werchin, Philippe d'Orléans, Jean Bouciquaut, et Jean de Creseques.

N° 7211^{5.}

Livre des Philosophes, par Guillaume de Tignonville.

N° 7204.

Lunaire de Salomon, en vers. N° 7218.

Le Mantel maltaillé, poème. N° 7218.

Marcoul et Salomon, en vers. N° 7218.

Mélange de vers et de prose des XIII^e et XIV^e siècles.

N° 7215^{3.}

Miracle de Théophile, en vers. N° 7218.

Miroir de la vie et de la mort, par Robert de Lorme.

N° 7215^{3.}

Miracles de la Vierge (les), par Gautier de Coinsy. N° 7107.

—7208.

Miracles de Notre Dame, par personnages. N° 7208

A. A. et A. B.

Moralité des nobles hommes, sur le jeu des échecs, par

Jean de Vignay. N° 7204.

Moralités de Philosophie. N° 7215^{3.}

La Mort d'Hercules, en vers. N° 7209.

Mystère de la Passion, par personnages, et en vers, par

Arnoul Greban. N° 7206.—7206^{2.}

OEuvres complètes d'Eustache Deschamps. N° 7219.

OEuvres d'Alain Chartier. N° 7215^{2. 2.}

Ordène de Chevalerie, en vers. N° 7188^{5.}

Ordres de Chevalerie(les). N° 7218.

Oustilement aus Vilains (l'), en vers. N° 7218.

Patenostre (la), en vers. N° 7181^{3.}

Pelerinage de l'Âme, par Guillaume de Deguilleville.

N° 7210.—7210^{5.}—7212.—7213.

- Pelerinage de Jésus-Christ, par Guillaume de Deguilleville.**
N° 7212.
- Pèlerinage de la vie humaine, par Guillaume de Deguilleville.** N° 7210. — 7210^s. — 7211. — 7211^{s s}. — 7212. — 7213.
- Pierre de la Broce (de).** N° 7218.
- Pierre de la Broche (de), qui dispute à raison contre Fortune.** N° 7218.
- Poésies de Christine de Pisan.** N° 7216. — 7217.
- Poésies de Guillaume de Machaut.** N° 7221.
- Poésies de Jean Froissart.** N° 7214. — 7215.
- Poésies mêlées de Remy Belleau, Mellin de Saint-Gelais, Chapuis et autres auteurs du XVI^e siècle.** N° 7220^{s s}.
- Proverbes au vilain, en vers.** N° 7218.
- Quinze signes de la fin du monde (des), en vers.** N° 7215^s.
- Reclus de Moliens (le), en vers.** N° 7215^s.
- Recueil de fabliaux et autres, poèmes du XIII^e siècle.**
N° 7218.
- Réfutation du livre de la Servitude volontaire; par Henry de Mesmes.** N° 7218^s.
- Regrés au roi Loys (les), en vers.** N° 7218.
- Regrés Notre-Dame, en vers.** N° 7218.
- Remontrances au peuple François, par Thomas Beaulxamis.** N° 7188^s.
- Renart de Dampmartin (de), en vers.** N° 7218.
- Renart et de Piaud'owe (de).** N° 7218.
- Renart le bestourné.** N° 7218.
- Résumé d'histoire ancienne.** N° 7209.
- Resveries, en vers.** N° 7218.
- Roman d'Aimery de Narbonne et de Guillaume au court-ny, en prose.** N° 7192^s.

- Roman d'Alexandre, en prose. N° 7199³.
 Roman d'amors en vers. N° 7218.
 Roman d'Artus le restoré. N° 7180.
 Roman d'Athis et Porfilias, par Alexandre de Bernai.
 N° 7191.
 Roman de Berinus et de son fils Aigre. N° 7187².
 Roman de Blaquere, par Raimond Lulle. N° 7181³.
 Roman d'Eneas, en vers. N° 7189⁴.
 Roman de Florimont, en vers; par Aimé de Varennes.
 N° 7190^{5.3}.
 Roman de Josephe ou du Saint-Graal, Nos 7170.—7170³.
 —7171.—7185³.—7185^{3.3}.
 Roman de Judas Machabée, en vers. N° 7190 .
 Roman de Lancelot du lac. Nos 7173.—7173².—7173³.
 —7173⁵.—7185.—7185³.—7186.—
 Roman de Landomata, fils d'Hector. N° 7209.
 Roman de la Rose, en vers. Nos 7193.—7193⁵.—7194.
 —7195.—7196.—7197.—7198.—7199.—7200.—
 7200².—7200^{3.3}.—7204.—7205.
 Roman de Merlin. Nos 7170.—7170³.—7171.—7185^{3.3}.
 Roman de Perceforest. N° 7279.
 Roman de Tristan. N° 7172. — 7174, 7175 et 7176. —
 7177⁴.—7178.—7185⁶.—7187.
 Roman de Tristan et de la Quête du Saint-Graal. N° 7176.
 Roman de Troies, en prose. N° 7189^{3.3}.
 Roman de Troies, en vers; par Benott de Sainte-More.
 Nos 7189.—7189.—7189⁴.—7209.
 Roman du Chevalier au Cigne, et de Godefroi de Bouillon,
 en prose. N° 7188⁵.
 Salus d'amours (huit). N° 7218.
 Sénéfiance de l'A. B. C. (la), en vers. N° 7218.

Sept articles de la Foi (les), en vers. N° 7201.

Sidrac, de la Fontaine de toutes sciences. N° 7181.

Songe d'Enfer, en vers. N° 7218.

Testament de Jean de Meun. N° 7201.—7201².—7204¹.
—7209².—7215².—

Tournoiement aux dames (le), en vers. N° 7208.

Tragiconédie de la Gaule, obtenant de Charles IX la fin
de ses misères. N° 7218².

Traité sur le Décours d'Assyrie, Grèce et Rome, et sur le
Triomphe de France. N° 7224.

Translation de saint Jacques, en prose. N° 7215².

Vair palefroi (du), en vers. N° 7218.

Vergier de Paradis (le). N° 7218.

VERS — de Dieu et de Notre-Dame, — des Quinze signes, —
de la Trinité, — de l'A. B. C. Notre-Dame, — de la Pate-
nostre glosée. — de la Prière Notre-Dame, — sur l'*O Inte-*
merata, — autre A. B. C. Notre-Dame, — de la Requête
d'amour, — des neufs Joies Notre-Dame. — de l'Ave Ma-
ria en françois, — de la prière Théophilus, — de la Puis-
sance d'amors, — du Vergier de Paradis, — d'Ézéchiel,
— du Monde, — autre de l'Ave Maria en françois, — de
la Létanie en françois, — de l'Oraison de la létanie, —
autre Patenostre, — de la Patenostre d'amour, — Requête
complainte et regrès, — de l'Arriereban d'amors, — de la
Prière du sanç Jesus-Christ, — de la Prière Notre-Dame,
— de la Patenostre farcie, — li Confrère d'amors, — de
l'Ave Maria Rutebeuf. — N° 7218.

Vers de la mort. N° 7218.

Vers du corps. N° 7181².

Vers sur les estas du monde. N° 7181².

Vie de Sainte Christine, en vers ; par Gautier de Coinsy.

N° 7207.

Vie de Sainte Élizabel, par Rutebœuf. N° 7218.

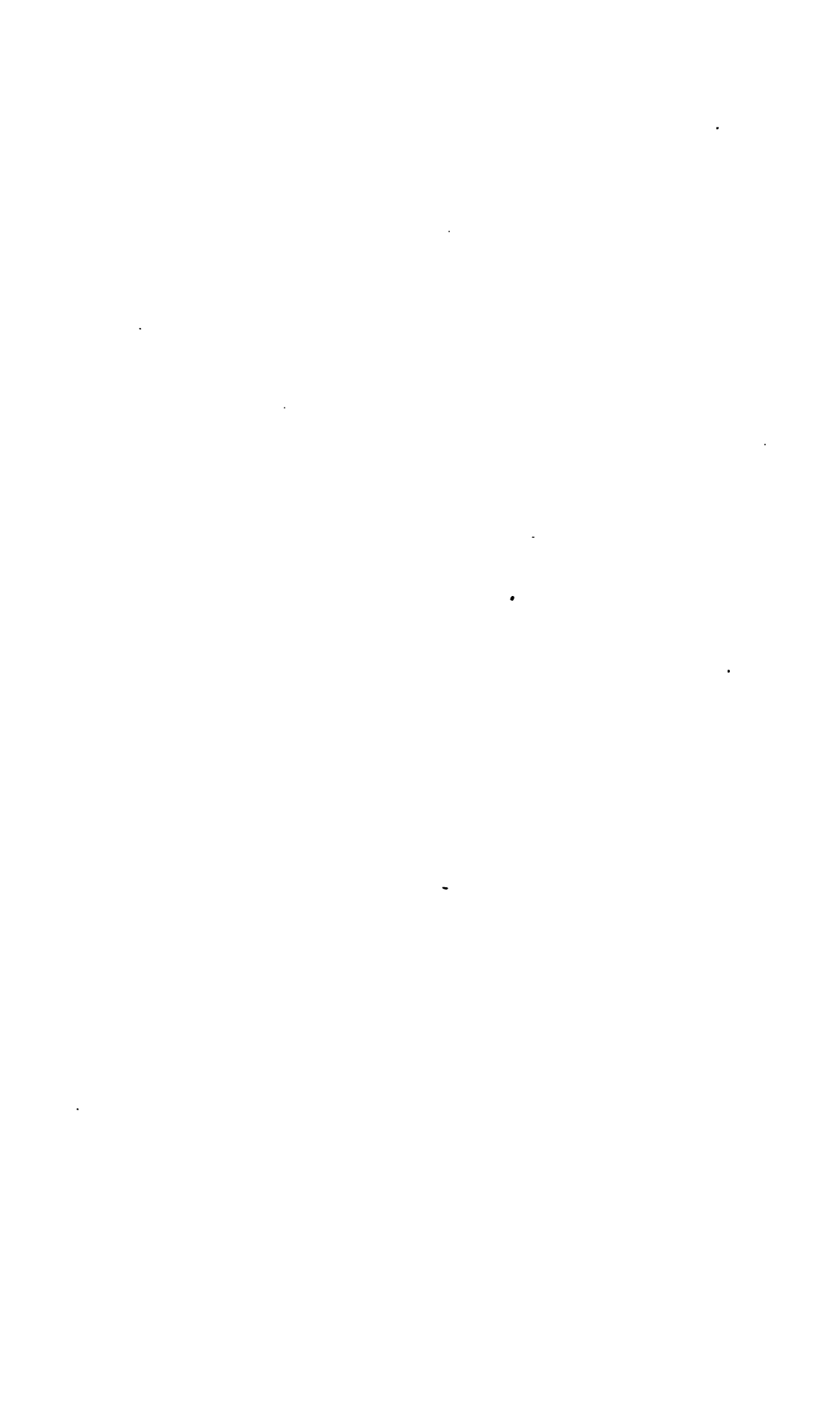
Vie de Sainte-Marie l'Égyptienne, en vers. N° 7218.

Vingt-trois manières de Vilains. N° 7218.

Vision de Tondale. N° 7181³.

Voie de Paradis, en vers; par Raoul de Houdan. N° 7218.





TABLE

DES

NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES.

NOTA. Les noms de lieux sont en lettres Italiques.

A.

- Abbeville*. Puis. 381. Fabliau du *Boucher*. 408.
ABEL. 293.
ABELARD. 288, 301.
Abladane, nom romanesque de la ville d'Amiens. 171.
ABRAHAM (saint). 226.
ACHILLE. 161.
Acre. 58, 191. Templiers. 160. Prise. 200.
ACY (Regnault d'). 424, 434.
ADAM, patriarche. 30, 282, 293, 295, 406.
ADAM DE GIVENCI. 64. Ses chansons. 66.
ADAM DE LA HALLE, trouverre. Ses chansons. 64, 65, 66. Son *Jeu*. 412.
ADENEZ (le roi), auteur de *Berte aus grans piés*. 102, 146, 148, 149, 338.
ADRIEN (saint). 329.
AELIS. Bergere de chansons. 50, 68.
AGATHE (sainte). 330.
AGOULANT ou ANGOULANT. 44.
AGRAVAIN, personnage de roman. 127, 128.
AIE, mère des quatre fils Aimon. 118.
AIGRE, héros de roman. 147. *Aigremont*, villages de ce nom. 110, 111, 113, 114.
AIMERY de NARBONNE, héros d'une chanson de geste. 228, 229.
AIMON DE DORDON, frère de Girart de Roussillon. 110, 113, 114, 115, 116, 117, 118.
Ais (Hugues d'). 426.
Aisne, rivière. 314, 315, 316.
Aix-la-Chapelle. 56, 150, 220.
AKIN, personnage des romans d'Alexandre. 166.
ALART, un des quatre fils Aimon. 115.
ALART DE CAUS. Ses chansons. 66, 452.
ALBIGEOIS, hérétiques. 180, 181. *Albigeois*, province. 156.
ALEGRE (Yves d'), conseiller du duc d'Anjou. 388.
ALLEMANT (Jean d'), 261.
Alechans ou *Aleschans*, champ de bataille romanesque. 139.
ALEXANDRE DE BERNAI ou DE PARIS, poète, auteur de la chanson de geste d'*Alexandre*. 166, 202, 210.— Du poème d'*Athis et Porphyrias*. 218, 221.
ALEXANDRE-LE-GRAND, héros de chansons de geste. 165, 166, 167.

- 168, 195, 200 à 205, 209 à 218.
 Ses *Enseignemens*. 340, 347.
 Son *histoire*. 341, 349.
Alexandrie. 355.
 ALEXIS (saint). 340.
 ALIS (Jehan d') emporté par un serpent. 199.
Allemagne. 17, 160, 235, 311, 423, 426, 427, 429, 430.
 ALOUL. Son *fabliau*. 408.
 ALPHÉE. 421.
 AMADIS DE GAULE, héros de roman. 147
 AMAN le lépreux. 26.
 AMAURY I^{er}, roi de Jérusalem. 160.
 AMELOT, bergere de chanson. 50.
 AMIENS (Jacques d'). Ses chansons. 84.
 AMIS ET AMILLE, personnages d'un jeu dramatique. 356.
 AMPHITRYON, héros d'un jeu dramatique. 436.
 ANACRÉON. 445.
Ancreville. 585.
 ANDELIS (Roger d'). Ses chansons. 94.
 ANDRÉ ou ADRIEN (saint). 329.
 ANDRIEU CONTREDIT. Ses chansons. 66, 432.
 ANDRIEU DOUCHE. Ses chansons. 67.
 ANDBOMAQUE. 161, 348.
 ANDBOMÈDE. 453.
Andrich, fortifiée par Sampy. 421, 422.
Anet. Bibliothèque conservée dans le château. 209, 210. Vers sur le séjour de Charles IX. 416, 417. Sur celui de Henry II. 446.
 ANEUSE DE MONVERRON. Sa chanson. 66.
 ANFELISE de Candie. 140.
 ANGECOURT (Perrin d'). Ses chansons. 90, 91.
 ANGENNE (Huet d'). 426, 427.
 ANGENNES (Julie d'), duchesse de Montausier. 427.
Angers. 360, 389. Représentation du *Mystère de la Passion*. 284, 286, 291, 293, 296. Évêché. 284, 285, 286, 287. Ses écrivains. 287.
 ANGEVINS. 151.
 ANGLE (Guichart d'), chevalier anglois. Ballade sur sa mort. 426.
Angleterre. 225, 266, 275, 311, 383, 430. Ses rois. 42, 380, 453. Ses lutteurs. 138. Sa noblesse. 257.
 ANGLETERRE (Lion d'), fils d'Edouard III. 379.
 ANGLETERRE (Marie d'). Ses ancêtres. Abbesse de Ramsey, puis épouse de Mathieu de Flandres. 195, 194.
 ANGLETERRE (Richard, roi d') Ses chansons. 98.
 ANGLOIS. 270, 275, 311, 383, 387, 424, 425, 442. Vers sur leurs guerres et sur leur charte. 410, 432. Sur leur *queue*. 428.
 ANJOU (Charles, comte d'). Ses chansons. 72. Figuré. 451.
 ANJOU (Charles d'), roi titulaire de Naples. 388.
Anjou. Ses comtes. 40, 42, 43, 123.
 ANNE, mère de la vierge Marie. 296.
 ANNE D'AUTRICHE. Inscription en son honneur. 16.
 ANSÉIS, personnage d'une chanson de geste. 141, 142.
 ANSEYS DE CARTAGE, héros d'une chanson de geste. 218, 219, 221.
 ANSELME (le père), auteur de *l'Histoire des grands officiers de la couronne*. 130, 245, 563, 366, 367.
 ANTECRIST. Sa légende. 30, 37, 160.
 ANTENOR, héros de roman, 27.
 ANTHENOR. 334.
 ANTHURE, mère de saint Chrysostome. 353.
 ANTONINE-NERO ou CARACALLA. 350.
Antioche. 27, 172, 176, 179, 180, 181, 182, 185, 186, 187, 190, 194, 195, 196, 197, 227.
 ANTIOCHUS, personnage du roman de *Judas Machabée*. 206.
 ANTIPATER, personnage de la Ven-

- geance de la mort Alexandre. 217.
- APOLLON, personnage des *Chansons d'Alexandre*. 204.
- Aquitaine, duché. 102, 103, 110, 121.
- ARABES. 25.
- ARCHEVÊQUE (Hue), auteur de la *Puissance d'amour*. 410; de *Largesse*. 413.
- Ardenes. Forêt où se retirent les quatre fils Aimon. 115, 117, 125.
- Arbres, defendue par Sampy. 421.
- ARETHUSE. 421.
- ARGUS. 421.
- ARGIES (Gautier d'). Ses chansons. 77. Figuré. 452.
- ARIOSTO (Lodovico). 126, 155, 175, 347, 440, 441.
- ARISTOTE. 64, 167, 204, 211, 216, 352. Héros d'un *Lai*. 406.
- ARLENS. Sa signature dans les manuscrits de Mazarin. 20.
- ARMAGNAC (Bernard d'). 209.
- Arno. 155.
- ARNOULLET (Olivier), imprimeur de Lyon. 102.
- ARNOU LE VIEL. Ses chansons. 67.
- ARRAGON (le roi d'). Sa chanson. 95.
- Arras. 52, 55, 56, 64, 181, 318, 392, 457.
- ARSONVAL (Jean d'). Inventaire des livres remis par lui à la collection du Louvre. 244.
- ARTAXERCÈS. 549.
- Artois. 181, 578, 454.
- ARTOIS (Jean d'), comte d'Eu. 562.
- ARTOIS (Phillippe d'), comte d'Eu, un des auteurs du *Livre des cent Ballades*. 359, 364, 365, 367, 369, 370.
- ARTUS, héros de roman. P. 2, 5, 5, 9, 128, 129, 154. Les *Bornes Artu*. 205.
- ARTUS-LE-RESTORÉ, héros de roman. 22, 23.
- Ascalon. 191.
- ASCANIUS, personnage de *Mystères*. 309.
- Asie-Mineure. 176, 178.
- Asnières. 271.
- ASSUÉRUS. 349.
- Assyrie. 454, 455.
- ASSYRIENS. Leur empire. 348.
- ASTABOTH, diable du *Mystère de la Passion*. 297.
- Athènes. 221, 308, 395, 435.
- ATHIS ET PORPHILIAS, héros d'un poème d'Alexandre de Bernai. 218, 219, 221.
- Auberchicourt. 381.
- AUBERTIN D'AVENOI. Ses chansons. 67.
- AUBISCOURT (François d'), auteur de ballades. 362, 367.
- AUBRÉE de COMPIEGNE, héroïne de fabliau. 405.
- AUBIN de SEZANNES. Ses chansons. 67.
- AUCHIER ou AUGIER, cité dans la chanson de geste d'Alexandre. 166.
- Audain. ville d'Italie. 425.
- AUDEFFROI LE BASTART. Ses chansons. 67.
- AUDIGIER, héros d'un conte. 415.
- AUGUSTIN (saint). Sa figure. 352.
- AUMALE (madame d'). 446.
- AUMONT ou LAUMONT, héros de roman. 44.
- AUTIE (Simon d'). Ses chansons. 98, 99.
- Auvergne, Duché. 24, 141, 455.
- Avillers, seigneurie. 366.
- AUXERRE (Jehan d'). Sa chanson. 85.
- Auxerre. 111, 145.
- AVENIR. 556.
- AVEUGLE (Lambert l'). Sa chanson. 88.
- AVEZAC (M. d'), éditeur de *Plan du Carpin*. 398.
- Avignon. Patrie de Joffroi, père d'Ogier-le-Danois. 122. *Ses papes*. 264.
- Ay. 429.
- AY (Jean d'). 454.
- AYNAOS-SYLÉE, archevêque de Sebaste. 26.
- Azincourt. 276.

B.

- Babel** (tour de). 204.
Bagdad ou **Baudas**. 191, 202, 204, 211, 215.
Bailleul. Fabliau de son *Vilain*. 411.
BALUZE. Livres du fonds de ses manuscrits, 5, 6, 19, 152, 153, 155, 200, 204, 202, 239.
BAN (le roi), personnage de roman. 127.
BANDEL. Ses *Histoires tragiques*. 440.
BAR (Henry, comte de). 72, 451.
Bar-sur-Seine. Comté. 106, 153.
BARALES (Joffroi de). Ses chansons. 87, 88, 452.
BARAT et **HAIMET**, héros d'un conte en vers. 406.
BARANS, personnage romanesque. 154.
BARBASAN, éditeur de fabliaux. 160, 225.
BARBIER, auteur du *Dictionnaire des Anonymes*. 133.
BARLAAM. 556
BARRAQUIN, personnage de *Mystères*. 302.
BARROIS (M.), auteur de la *Librairie prototypographique*. 375.
BARTHELEMY (saint). 329.
BASILE (saint). 318, 527, 334.
BATHILDE ou **BAUTHEUTH** (sainte), femme de Clovis II, 338.
BAUDE DE LA KAKERIE. Ses chansons. 68.
BAUDE DE LA QUERRIÈRE. Ses chansons. 68.
BAUDOIN, frère de Godefroi de Bouillon. 188, 198, 199.
BAUDOIN, comte de Flandres, empereur de Constantinople. 162.
BAUDOIN. 151.
BAUDOIN DES AUTEUS. Ses chansons. 68.
BAUDRY, abbé de Bourgueil, historien des croisades. 177, 190.
BAVAROIS. 123.
BAVIÈRE (Anne de), duchesse de Bourbon. 210.
- BAVIÈRE** (Isabeau de), reine de France. 301.
BAVIÈRE (Jacques de). Autographe. 384.
BAYART, cheval de Renaud de Montauban. 115, 119, 120, 124, 125, 126.
BAZOCHE, nymphe. 417.
BEATRIX, personnage de chanson. 53, 67.
BEATRIX, femme du roi *Oriens*. 158, 187, 189, 224.
Beaucaire. 446.
Beauté-sur-Marne. 422, 434.
BEAUCHAMP, auteur de *Recherches sur les Théâtres de France*. 331.
Beaujeu. 208.
BEAULANDE (Aimery de), héros d'une chanson de geste; le même qu'AIMERY DE NARBONNE. 229.
BEAULXAMIS (Thomas). 152, 154.
BEAUMONT (Giles de). Sa chanson. 79, 452.
Beauvais. Diocèse. 42, 593, 423.
BEAUVAIS (Raoul de). Ses chansons. 92.
Beauvais. 424.
BECHADE (Grégoire). 177, 178, 179, 181.
BEGUIN (Martin le). Ses chansons. 88.
BEKKER (Emmanuel), éditeur du roman de *Fierabras*. 59.
Belgique. Manuscrits exécutés ou conservés dans cette contrée. 8, 275. Familles illustres. 153.
BELLEAU (Remy). Ses poésies. 459.
BELLEPERCHE (Gautier de), auteur du Roman de *Judas Machabée*. 202, 205, 206, 207, 208.
BELMARCAIS (Pierre de). Sa chanson. 91.
BELZEBUTH, diable du *Mystère de la Passion*. 297.
BENCI (Antoine), rédacteur de l'*Antologia*. 344.

- BENEDICTINS. 46.
 BENOIT (saint). Sa figure. 352.
 BENOIT DE SAINTE-MAURE, poète, auteur du *Roman de Troyes*. 161, 162, 163, 164, 165, 340, 548. Originaire de Champagne. 433, 436.
 BERANGER *au long c.....* Son fabliau. 410.
 BERENGIER. 337.
 BERICH, diable du *Mystère de la Passion*. 297, 307.
 BERINUS, héros de roman. 147. *Berlin*. Ses éditions. 39.
 BERNABO, duc de Milan. 248.
 BERNARD (saint). Son épître *De bono modo vivendi*. 343.
 BERNART, auteur de jeux partis. 72. *Berne*. Copie d'un de ses manuscrits. 48 à 100.
 BERNEVILLE (Gilebert de). Ses chansons. 79, 80.
 BERRY. Son ancien dialecte. 3, 5. Duché. 265, 424.
 BERRY (Jean, duc de), gouverneur de Languedoc. 249. Auteur de ballades, 361, 363, 364, 366. Ses anciens manuscrits. 373.
 BERTHE, femme de Pepin. 338.
 BERTHE, femme de Girart de Roussillon. Son tombeau. 104, 105, 106, 107.
 BERTHE AUX GRANS PIÉS, héroïne d'une chanson de geste. 42, 102, 148.
 BERTIN, nom de berger. 417.
 BERTOLLET, neveu de Charlemagne. 114.
 BERZÉ Voy. BREGI. *Besançon*. 209.
 BESTORNÉ. Ses chansons. 67.
 BETHUNE (Philippe, comte de). Son cabinet de manuscrits et les reliures à son chiffre. 127, 372.
 BETHUNE (Quenes de). Ses chansons. 92, 452.
 BETHUNE (Sauvage de). Ses chansons. 98.
 BEUVES D'AGREMONT, héros d'une chanson de geste. 101, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 122, 144.
 BIGOT (Emery). Ses manuscrits et ses armes. 278, 385, 388.
 BILLEBAUT (Jehan). Sa chanson. 85.
Bisseuil ou *Busseuil*. 432.
 BLAISE (saint). 329.
 BLANCHET (Jean), bibliothécaire de Charles VI. 218.
Blandie. Royaume imaginaire. 147.
 BLAQUERNE, héros de roman. 34, 32, 33, 34.
 BLANCHE DE CASTILLE, reine de France. 45, 188.
 BLAZON (Thibaut de). Ses chansons. 99.
Blequin, seigneurie. 145.
Blois, comté. 153, 179. Sa bibliothèque royale. 219, 274.
 BLOIS (Marie de), reine de Naples. 250.
 BLOIS (Robert de). Ses chansons. 94.
 BLONDEAU. Ses chansons. 68.
 BOCTUS, roi fabuleux. 26.
 BODEL (Jehan). Ses chansons. 35, Son *Congié*. 406.
 BOECE. Traductions de son livre de la *Consolation*. 242, 274, 275, 276, 277, 343, 344, 345, 346, 349.
Bohême. 377, 448.
 BOIVIN, héros d'un conte en vers. 406.
 BOIVIN, auteur du *Catalogue des manuscrits grecs*. 162. (Voy. les *Additions*.)
 BONCORT (Simon de). Ses chansons. 98.
 BONET (saint). 326.
 BONIFACE IX. 260, 261.
 BONLABI, traducteur espagnol du livre de *Blaquerne*. 32, 33.
 BONNET (Honoré). Son *Apparition de Jean de Meun*. 245 à 274.
 BONVALET, copiste. 250.
 BOOR (le roi), personnage de roman. 127.
Bordeaux. Livres imprimés dans cette ville. 2.
 BORGNE (Pierre le). 92.

- BOUCHER (Jean)**. 285.
- BOUCICAUT (Jean)**, maréchal de France, un des auteurs du *Livre des cent Ballades*. 359, 363, 367, 368, 369, 370.
- BOUILLON (Godefroi de)**. Ses gestes en prose. 152, 153, 157, 158, 172, 173, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 193, 224, 225, 226.
- Bouillon*, duché. 186, 187, 188, 189, 190. Ville. 224.
- Boulogne*, comté. 193. Ville. 201.
- BOULOGNE (Eustache, comte de)**. 172, 188, 189, 193, 225, 226.
- BOULOGNE (Ida de)**, épouse de Renaud de Dammartin. 193, 194.
- BOULOGNE (Mahaut de)**, reine d'Angleterre, mère de Marie d'Angleterre. 193.
- BORDELOT**, annotateur et possesseur d'un roman de *Judas Machabée*. 202.
- BOUQUET (dom)**, éditeur des *Historiens de France*. 107.
- BOURBON**. Maison. 281.
- BOURBON (le duc de)**. 367.
- BOURBON (Elconor de)**, femme de Bernard d'Armagnac. 209.
- BOURBON (Jacques de)**, roi de Hongrie, comte de la Marche et de Castres. Ses manuscrits. 163, 164, 209.
- BOURBON-CONDÉ (maison de)**. 210.
- BOURBON-CONDÉ (Marie-Anne de)**, duchesse de Vendôme. 210.
- BOURBON-VENDÔME (maison de)**. 210.
- Bourbonnois*. Dialecte de cette province. 3. Duché. 24, 453.
- Bourbourg*. 423.
- BOURDIGNÉ (Jean de)**, historien de l'Anjou. 393.
- BOURGCHER (Le)**. 275.
- Bourges*, comté. 43, 172, 179, 312.
- Bourgogne*. Artistes et écrivains de cette province. 38, 207. Duché. 102, 107, 108, 186, 265, 271. Comté. 105, 109, 110, 321, 330.
- BOURGOGNE (Agnès de)**, duchesse de Bourbonnais et d'Auvergne. Manuscrits qui lui avoient appartenu. 24, 453.
- BOURGOGNE (Antoine de)**, fils du duc Philippe-le-Bon. Ballade sur son mariage. 430.
- BOURGOGNE (Jean sans-Peur, duc de)**. 219, 272. Sa figure. 277.
- BOURGOGNE (Philippe, duc de)**. 438. Ballades en son honneur. 423, 433.
- Bourguet*, abbaye. 177.
- BOURGUIGNONS**. 103, 205. Vers sur leur défaite devant Beaucaire 446.
- BOURRÉ (Jean)**. Sa signature. 350.
- Bouvines*, champ de bataille. 138.
- BRABANT (Henry, duc de)**. Ses chansons. 73, 451.
- Brabant*, duché. 131, 189.
- BRABANT (Venceslas, duc de)**, auteur du *Meliador*. 380.
- BRADAMANTE**. Sa complainte. 440.
- BRAINE OU BRIENNE (Jean, comte de)**. 72, 432. (Voy. **JEAN**.)
- BRANVILLE (Geoffroi Nivelle de)**. 131.
- BRAYART**, personnage d'un *mystère*. 302.
- BREGI (Gautier de)**. Sa chanson. 78.
- BREGI (Hugues de)**. Ses chansons. 83. Sa *Bible*. 412.
- BRETAGNE (Pierre, comte de)**. Ses chansons. 72.
- Bretagne*, comté. 23. Fief. 123. Ses lutteurs. 138.
- BRETAGNE (Henry, duc de)**, fils de François I^{er}. 444.
- BRETONS**. Fabliau de leur *Privilege*. 409. Ballade contre leur soulèvement. 423. Contre leurs ravages en Champagne. 426.
- BRICHEMER**. Vers de Rutebeuf contre lui. 414.
- Brie*. 432. Ballades contre ce pays. 427, 428, 434.
- BRINON (Joseph)**, seigneur de Villennes, possesseur de manuscrits. 232.

- BRISEIDA. 161.
 BROHADOS, tué par Godefroi de Boïillon. 498.
 BRUANT (Jacques), auteur du *Livre de Pauvreté et de Richesse* . 240, 241.
Bruges. 378.
 BRUGES (Jossefin de). Ses chansons. 88.
 BRULÉ (Gasse), auteur de *chansons*. 40, 44, 74, 75, 76, 456, 452.
 BRUNEL (Guillaume), trésorier de France. Son hôtel. 454.
 BRUNET (M.), auteur du *Manuel du Libraire*. 147.
 BRUNOI. Sa chanson. 82.
Bruxelles. Adieux en vers à cette ville. 426.
 BUCHON (M.), éditeur du *Panthéon littéraire*. Découverte qu'on lui doit. 276. Éditeur de *Froissart*. 375, 376, 382. De Villehardouin. 451.
 BUCY (.....), auteur de ballades. 362.
 BUDÉ (Guillaume). Son épitaphe. 442.
 BURNIAU DE TORS. Ses chansons. 69.

C.

- Cachant*, éloge de ce séjour. 426.
Calix. 140.
Calabre, duché. 247.
Calais, menacé par Sampy. 424.
 CALCHAS. 161.
 CALIXTE II, pape, auteur de la *Translation de saint Jacques*. 593, 594.
 CALMET (dom), auteur de l'*Histoire de Lorraine*. 471.
Camahelot. 122.
Cambrai 52, 56.
 CAMBRAY (Adam de), 1^{er} président au parlement de Paris. 356.
 CAMBRAY (Jacques de). Ses chansons. 84.
 CAMBRAY (Jeanne de), propriétaire d'un manuscrit. 356.
 CAMBRAY (Roger de). Sa chanson. 94.
Cana. 301, 355.
 CANANÉENNE (la). 301.
 CANDACE, maîtresse d'Alexandre-le-Grand. 212.
Candie. Souveraineté. 140.
 CANGE (du). Cité. 43, 46.
 CANGÉ (Châtre, baron de). Manuscrits de son ancien cabinet. 2, 48, 100, 129, 130, 131, 143, 158, 160, 163, 209, 210, 228, 351.
Cannes. 108.
 CANTIUS, personnage de la *Vengeance de la mort d'Alexandre*. 217.
 CANTORBÉRY OU CANTORBIRE, archevêché. 325.
 CARAS AUS. Ses chansons. 69.
 CARDELAIN. 444.
 CARDENAL (Pierre), troubadour. 222.
 CARDON DES CROISILLES. Ses chansons. 70.
 CARDON DE RAINS. Sa chanson. 70.
Carinbant. 406.
 CARLIER (dom). Son *Histoire du duché de Valois*. 316.
 CARLOVINGIENS. Comment dépouillés de leur autorité. 111.
 CARNAVALET (M. de). 440.
Carrière près Vertus. 432.
 CARVANAY (Oudin de), artiste excellent du xiv^e siècle. 354, 355.
 CASSANBUS DU LARRIS, personnage de la *Chanson d'Alexandre*. 211.
 CASSINEL (Ferry-), archevêque de Reims. 249, 250.
 CASSINI. Sa carte de France. 424.
 CASTEL (Jean de), fils de Christine de Pisan. 400, 401.
Castres, comté. 163, 164. Ancienne collection de livres, dans le château. 209.
 CATHERINE DE MÉDICIS, reine de France. 154, 153.

- Catheu*, seigneurie. 366.
CATILINA. 548.
CATON. Ses distiques. 340, 342, 343-407.
CAUDERON (Baudouin). 182.
CAUMONT (Pierre de). 172.
CAUMONT (Richard de). Son combat contre *Sorgal*. 198, 199.
CAYLUS (le comte de). Ses dissertations. 448.
Cenquains. 343.
CERBERUS, diable du *Mystère de la Passion*. 297.
CERISIERS (l'abbé de), traducteur de Boëce. 345.
Cesarée. 491.
CESOLAS (Jacques de), auteur de la *Moralité sur le jeu des échecs*. 274.
Chaalis, abbaye. 358, 371.
CHABAILLE (M.), éditeur du *Supplément à l'édition de Renart*. 406, 412.
Chaldée. 204. *Voy. Gadres*.
CHALDÉENS. 26.
CHALON (le comte de). 72.
CHALLUAU. 444.
Châlons. 429.
Chambly, seigneurie. 42.
CHAMBRILLAC (Jean de), auteur d'une ballade. 361, 365.
Champagne. 103, 107, 108, 206, 521. Ballade sur les pilleries des Bretons dans cette province. 426.
CHAMPAGNE (Henry I^{er} le *Libéral*, comte de), patron de Jean-le-Nevelais. 212, 215.
CHAMPAGNE (Henry II, comte de). 134, 213.
CHAMPAGNE (Henry III, comte de). 214.
CHAMPENOIS, écrivains de cette province. 213, 425, 428, 434, 435, 447.
CHAMPOLLION (M. Aimé). Son édition des *Poésies de Charles d'Orléans*. 363, 564.
Chandenier, seigneurie. 431.
CHANGEUR (Colart le). Sa chanson. 85.
CHANOINE DE SAINT-QUENTIN (le). Sa chanson. 70.
CHAPELAIN DE LAON (le). Sa chanson. 70.
CHAPUIS (Claude). Ses poésies. 439, 447.
CHAPUIS (Jean), auteur présumé des *Sept articles de la Foi*. 236, 257, 241, 241.
CHARLES. 444.
CHARLEMAGNE. 316, 423, 432. Personnage de chansons de gestes et de roman. 58, 39, 112, 113, 114, 115, 118, 119, 120, 122, 123, 124, 125, 138, 148, 149, 150, 151, 170, 392, 393, 394.
CHARLES II, ou le Chauve. 102, 105, 107, 112.
CHARLES V, roi de France. 247, 373, 419, 423, 437. Sa bibliothèque. 218, 244. Style des artistes de son temps. 351.
CHARLES VI, roi de France. 156, 249, 250, 253, 271, 272, 419, 422, 427. Sa bibliothèque. 218, 219, 244. Style des artistes de son temps. 351, 400.
CHARLES VII, roi de France. 136, 276, 424. Ballade sur sa naissance. 430.
CHARLES VIII, roi de France. 284, 588. Sa devise. 351.
CHARLES IX. Son chiffre. 4—154, 230, 231, 252. Poèmes sur son règne. 416, 417.
CHARLES X, roi de France. Son chiffre. 280, 437.
CHARLES l'Aveugle, roi de Bohême. 377.
CHARLES-LE-BON, comte de Flandres. 453.
CHARLES LE-MAUVAIS, roi de Navarre. 248, 418.
CHARLES-MARTEL. Ses querelles avec Girart de Roussillon. 401, 102, 103, 104, 107, 149.
CHARLOT, jongleur. 414.
CHARPENTIER (Jean Le). Sa chanson. 87.
CHARTIER (Alsin). 270, 376. Manuscrits de son livre de l'*Espérance*. 585. De ses *Oeuvres*. 386, 587.
Chartres, comté. 43. Évêché. 406, 524.
CHARTRES (le vidame de). Ses chansons. 100. Figuré. 451.

- Chartrouse*, abbaye. 318.
Château-sur-Loire. 271.
 CHASTEL (Robert du). Ses chansons. 94.
 CHASTELAIN D'ARRAS (le). Sa chanson. 67.
 CHASTELAIN DE COUCY, auteur de chansons. 44, 45, 46, 56, 70, 71, 452.
 CHASTELON (Godefroi de). Sa chanson. 80.
Chateaudun, patrie de Lambert le Cort. 216.
Châteauroux, seigneurie. 281.
Château-Thierry. 206.
 CHATILLON, maison illustre. 155.
Chatillon-sur-Seine. 103, 108.
Château-Vilain. 52.
 CHAUCESEL (Hubert). 83.
 CHAUCER (Geoffroi), poète anglais. 425.
 CHAUVIGNY (André de), seigneur de Châteauroux. 281.
 CHAUVIGNY (Marguerite de), copiste d'un manuscrit. 312.
 CHEVALIER AU CIGNE, héros de roman et de chansons de geste. 42, 157, 158, 165, 168 à 200, 221, 222, 224, 225, 226, 227.
 CHEVALIER D'AIPINOI. Sa chanson. 71.
 CHEVREUSE (Pierre de). 247, 266.
 CHIERTAIN. Sa chanson. 71.
 CHIEVRE DE RAINS (la). Ses chansons. 71.
Chinay ou *Cimai*, canonicat. 374, 385.
Chine. Ses dessins. 243.
 CHISON (Jacques de). Ses chansons. 84.
Chouilly, ou *Cheoilly*. 429.
 CHRISTINE (sainte). Sa vie, en vers. 311, 312, 319. En prose. 350.
 CHRYSOTOPHE (saint). 329.
Cîteaux, abbaye. 371, 372.
 CLAQUEBENT, personnage de *Mystères*. 302.
 CLAMENGES (Nicolas de), trésorier de Langres. 435.
 CLARIAUS, personnage de roman. 137.
 CLAROT. 245.
 CLEMENT (saint), pape. 330.
 CLEMENT VII, pape. 250, 263.
 CLEOPHAS, 2^e époux d'Anne, 296.
Clermont. 315. Son concile 185.
Clermont, comté. 194. Château. 426.
 CLERMONT-GALERANDE, maison illustre. 432.
 CLEVES (Philippe de), possesseur de manuscrits. 280.
 CLITAS ou CLITUS, ou CLYCON, personnage des romans d'Alexandre. 167, 201.
 CLISSON (le connétable de). 422.
 CLIVES (Robert de), prieur de Saint-Blaise, ami de Gautier de Coigny, 319.
 CLOTILDE, femme de Clovis. 339.
 CLOUZIER (Gervais), libraire de Paris. 132.
 CLOVIS I^{er}. 339.
 CLOVIS II. 338.
Clugny, abbaye. 325, 328.
Cocaigne (de). Fabliau. 408.
 CODRE, le philosophe. 27.
 COINSY (Gautier de), Examen de ses *Miracles de la Vierge*, de ses *Cantiques de sainte Léocadie*, et de sa *Vie de sainte Christine*. 311 à 330, 331.
 COISMES (Lyonet de), auteur d'une ballade. 361, 363.
 COL (Gontier). 403.
 COL (Pierre). 403.
 COLART-LE-BOUTELLIER. Ses chansons. 71. Figuré. 453.
 COLBERT (J.-B.). Fonds de ses manuscrits. 40, 128, 156, 164, 216, 230, 240, 349, 355, 359, 371, 386, 424, 439.
 COLIN MUSSET. Ses chansons. 72, 84.
 COLIN PAUSAIE, de Cambrai. Sa chanson. 72.
Cologne. Sa cathédrale, bâtie avec l'aide de Renaud de Montauban. 125. Son eau. 399.
Comines. Son pont défendu par Sampy. 422.
 COMPANS (Marie), femme de N. de Herberay. Son épitaphe. 445.
Compiègne. Le conte de ses *Trois*

- aveugles*. 406. Son château. 428. Ses plaids. 450.
- CONRAD, roi des Romains. 35.
- CONSORTE (sainte). 330.
- CONSTANTIN, empereur. 336.
- CONSTANTINOPLE. 37, 162, 170, 176, 191, 318, 324, 327, 338, 339, 378, 398. Sa *Complainte*. 414.
- CORBARAN ou CORBADAN, sultan de Mossoul. 190, 191, 193, 197, 198, 199, 226.
- CORBIE (Pierre de). Ses chansons. 91.
- CORBIE, poète du XIV^e siècle. 425.
- CORBIE (Roufin de). 98.
- CORBIE (Vielart de). Ses chansons. 100.
- CORDE (l'abbé de). Ses livres achetés par Mazarin. 17.
- CORDIER (Mathurin). Cité. 308.
- CORNILLE. 307.
- Cornouaille*. 130.
- CORNUMARAN, personnage de la chanson du *Chevalier-au-Cigne*. 159, 197, 226.
- CORROIERIE (Oede de La). Ses chansons. 90.
- COSSE (Sauvale) d'Arras. Sa chanson. 98.
- Coucy. Château vanté dans une ballade. 423, 424, 425.
- COUCY, maison illustre. 155.
- COUCY (le bâtard de), auteur de ballades. 362.
- COUCY (le sire de). 426. Ballade sur sa mort. 452.
- COUPELE (Pierrequin de la). Ses chansons. 91.
- COURTOIS, héros d'un conte en vers. 406.
- CRAON (Amauri ou *Morisse de*). Sa chanson. 66. Figuré. 452.
- CRAON (Pierre de). Sa chanson. 91. Figuré. 452.
- CRAPELET (M.). Ses publications. 44, 406, 411, 413, 419, 420, 423, 436.
- Crecy*, champ de bataille. 131, 377, 378.
- Creil*. Fabliau de son *Fevre*. 410.
- CREQUY (Claude de), propriétaire d'un manuscrit. 145.
- CRESEQUES (Jean de), un des auteurs du *Livre des Cent Ballades*. 339, 365, 367, 368.
- Crespy*. Ses *Compagnons*. 434.
- CRESTIEN DE TROYES. Ses chansons. 73.
- CRETON (Raimbaut). 182.
- CROY. Maison illustre. 422.
- CROY (Antoine de). Ses armes. 129.
- CROY (Jean de). 129.
- Cuis*. 455.
- CULDOVE (Jean) l'aîné, possesseur de la *Fontaine de toutes sciences*. 24.
- CUNELIER (Jehan Le). Ses chansons. 87.
- Cure*, rivière. Son ancien nom d'*Arsis*. 105, 109.
- CYMBELINE, héroïne d'une pièce de Shakspeare. 337.

D.

- DACIEN, empereur. 339.
- DACIER (M.), conservateur administrateur de la B. R. 47.
- Dagobert*, grand-père de Girart de Roussillon. 105.
- DAIRE ou DARIUS, roi de Perse. 167, 200, 201, 203, 216.
- Damas*. 525.
- Damery*. 429.
- Damiette*. 515.
- Dammartin*. 151.
- DAMMARTIN (Renaut de), comte de Boulogne. Son influence sur la rédaction d'une branche du *Chevalier-au-Cigne*. 193, 194.
- DAMPIERRE (Jacques de). Ses Chansons. 84.
- Dandely*. Son église. 454.
- DANOIS. 122, 125.
- DANTE ALIGHIERI. Son *Enfer*. 57, 507, 547. Son portrait. 541.
- Dauphiné*. 252.
- DAURIN, personnages des romans d'Alexandre. 168.

- DAVID, roi des Juifs. 394, 445.
 DEGUILLEVILLE (Guillaume de), auteur des trois *Pèlerinages*. 350, 351, 355, 356, 357, 371, 372, 373.
 DEMÈTRE, clerc d'Ayonas-Sylée. 26.
 DEMETRIUS I^{er}, personnage du roman de Judas Machabée. 206.
 DENIS (saint). 221.
 DENIS (saint) d'Athènes. 308.
 DENIS (M. Ferdinand), auteur du *Monde enchanté*. 398, 399.
 DENISE (frère). Fabliau de son histoire. 414.
 DENTART, personnage de *mystère*. 303, 304, 305.
 DESCHAMPS (Eustache). 376, 448. Examen de ses ouvrages. 419 à 427.
 DIANE. 440.
 DIDACO ET VIOLANTE. Leurs amours. 440.
 DIJON (Joselin de). Ses chansons. 88.
 DINADAN, personnage du roman de Tristan. 8.
 DINAS-L'ORGUEILLEUX, personnage des romans d'Alexandre. 167.
 DOETTE, héroïne de chanson. 50.
 DOMINICAINS. 260.
 DOMINIQUE ou DOMENGE (saint). 264.
 DOON DE NANTEUIL, personnage de chanson de geste. 110, 111, 112, 122.
Dordogne, rivière, 116.
Dormans. 217.
 DORMANS (Miles de), évêque de Beauvais. Ballade sur sa mort. 423.
Dorthmund, le *Tremoine* des poètes. 124, 125.
Douai. 53, 56, 381.
Douloureuse garde (la), château du roman de Lancelot. 6.
Dourdan. ou *Dordon* ou *Dourdon*, ville de l'Île-de-France. 110, 118.
 DREGNAU (Marviède). Chanson. 88.
 DREUX (Philippe de), évêque de Beauvais. 398.
 DROGON, père de Girart de Roussillon. 105, 108, 110.
 DUCHESNE (André). Cité. 122.
 DU GUESCLIN (Bertrand). Ballade en son honneur. 423.
 DU LAURE. Historien de Paris. 298.
 DURANDAL, héros de roman. 39.
 DUSSEAU (Jean) de Beaujeu. 208.
 DUVAL (Amaury), collaborateur de l'*Histoire Littéraire*. 220.
 DUVERDIER (Antoine). 154, 214.

E.

- EGINHART. 150.
Égypte. 190, 202, 288, 349.
 ELIAS, aieule de Godefroi de Buillon. 172, 185, 196, 224.
 ELIED ou AELIED. 245.
 ELIZABETH (sainte). 322, 323, 415.
 ELIZABETH. 428.
 ELLYOT, personnage du *Restor du Paon*. 215.
 ELMOMENIN, seigneur de Tunis. 26. *Emmaüs*. 288.
 EMMELOT, personnage de chansons. 44, 67.
 EMPEDOCLES. 308.
 ENÉE. 348.
Epernay. 206. *Ballades* sur cette ville. 429, 432, 435.
 ERARD (Jehan). Ses chansons. 86, 87.
 ERNOUS CAUSPAINS. Ses chansons. 73.
 ERNOVS-LE-VIEL, de Gastinois. Ses chansons. 73.
Espagne. Manuscrits exécutés dans cette contrée. 8, 25, 26. Ses rois. 337. *Croisades* en cette contrée. 105, 108, 119, 149, 150, 393. Proverbe de ses *châteaux*. 145.
 ESPINAUS (Gautier d'). Ses chansons. 78.

- ESQUIRY (Jehan d'). Sa chanson. 86.
 ESSARS (Pierre des). Ses manuscrits. 130. Tué à Crécy. 131.
 ESTOR, personnage de roman. 134.
 ESTORMI, héros de fabliau. 405.
 ESTOUTEVILLE (Jean d'). 249.
 ESTRÉES (Gabrielle d'). Ses enfans. 210.
 ESTULA, héros d'un conte en vers. 411.
Étampes. 43, 145.
 ETIENNE, comte de Blois. 179.
 EU, comté. 362, 369.
 EUGÈNE (sainte), vierge. 330.
 EUGÈNE, pape. 53.
 EULALIE (sainte). 329.
 EUMENIDES, personnage des romans d'Alexandre. 167, 211, 215.
 EUPHÉMIE (sainte). 330.
 EURYDICE. 346.
 EUSTACE-LE-PAINTRE. Ses chansons. 73.
 EUSTACHE (saint). 330.
 EUSTORGE, évêque de Limoges. 178.
 EVAX, père de *Blaquerne*. 33.
Évreux, diocèse. 372.
 EXPILLY (l'abbé), auteur du *Dictionnaire des Gaules*. 156.
 EZÉCHIEL, 293, 410.

F.

- FAUCHET (le président). Manuscrits de sa collection. 44, 145. Ses ouvrages cités. 203, 206, 214, 392.
 FAURE. Sa collection de manuscrits. 147.
 FAURIEL (M.). Son analyse du roman de Girart de Roussillon. 108. Son édition de la chanson de geste des Albigeois. 180.
 FAYEL ou FAEL (la dame du). Sa chanson. 73.
 FERRIÈRES (Raoul de). Ses chansons. 92, 93.
 FERRIS (Lambert). Ses chansons. 88.
 FERTÉ (Hue de La). 83, 452.
 FESCHEL (Marguerite de). Sa signature. 530.
 FIERABRAS, héros de roman. 39.
Fismes, châtelainie. Ballades. 419, 420. Sa tour. 425, 430.
 FIX-ACAB, astrologue. 160.
 FLAMANDS. 423, 427.
Flandre. 17, 122. Ses grandes familles. 453, 481, 324, 424, 425. Ballades sur les ennuis de la guerre de Flandre. 426.
 FLANDRES (Mathieu de). 195.
 FLORE. 417.
 FLORE, personnage de chanson. 34.
Florence. 344.
 FLORENCE ET BLANCHEFLOR, héroïnes de deux fabliaux. 223, 406.
 FLORENTIUS. 344.
 FLOREVILLE (Hues de), personnage de Foulques de Candie. 139.
 FLORIDOS, personnage des romans d'Alexandre. 168.
 FLORIGNY. 426.
 FLORIMONT, héros d'un poème. 216, 218.
 FLOTTE (Jeanne), dame d'Aubiscourt. 367.
Foix (Comté de). 75.
Folembray. 424.
Fontainebleau. Manuscrits inscrits dans le catalogue de sa librairie. 1, 3, 4, 7, 21, 22, 24, 101, 127, 134, 148, 161, 218, 219, 230, 231, 232, 254, 243, 272, 274, 320, 344, 350, 356, 373, 374, 383, 402, 404, 419, 447, 453, 454.
 FONTAINES (Hugues de). Sa chanson. 83.
Fontenay, village près de Vezeley. 105, 112, 120.
 FOSSÉS (Bernart des), bourgeois de Paris. 143, 144.
Fougères. Sa prise par les Anglois. 387.
 FOULQUES DE CANDIE, héros de roman. 159, 140, 144, 148, 151.

- FOULQUES** ou **FORKE** de Marseille. Sa chanson. 74.
- FOURNIVAL** (Richard de). Ses chansons. 93.
- France.* 41, 72, 108, 110, 126, 158, 178, 179, 190, 192, 206, 222, 254, 255, 270, 292, 347, 587, 454, 455. Son aigle. 1, 5, 7, 9, 19, 22, 24, 58, 148, 252, 254, 520, 536, 447, 425. Ses anciennes armes. 5, 4, 20, 40, 134, 146, 165, 218, 219, 221, 231, 240, 244, 275, 274, 278, 279, 351, 555, 571, 575, 402, 404, 419, 459, 453. Manuscrits exécutés dans cette contrée. 8. Son *Histoire littéraire*. 169, 208, 251, 261, 389, 393, 596, 397, 406, 421. Sa Bibliothèque royale. 12, 17, 168. Ses rois. 42, 107, 109, 151, 150, 151, 154, 191, 193, 263, 268, 364, 394, 453. Ses Grands Officiers. 129, 158. Sa noblesse. 155, 185, 186, 237, 264, 425, 454.
- FRANCE** (Gaston de), duc d'Orléans. Ses livres. 256, 280, 311.
- FRANCE** (Louis de), fils de Jean, duc de Normandie. 150.
- FRANCE** (Philippe de), comte de Clermont. 194.
- FRANCE** (Robert de), comte de Valois; patron de Girart d'Amiens. 150, 151.
- FRANÇOIS.** 108, 119, 120, 142, 150, 152, 182, 190, 191, 193, 199, 254, 255, 324.
- FRANÇOIS I^{er}**, roi de France. 445.
- FRANÇOIS II.** Épître en son nom. 446.
- FRÉDÉRIC I^{er}**, empereur, reçoit le livre de *Sidrac*. 26.
- FRÉDÉRIC II**, empereur. 192.
- FRÉDÉRIC**, empereur de Constantinople. 398.
- Frejus* ou *Floveville*. 139.
- FRÈRE** (M. Edouard), éditeur du poème de *Robert-le-Diable*. 358. De celui des *Énervés de Junieges*. 359.
- Frioul*. Sa chronique. 288.
- FROISSART** (Jean). 421, 448. Examen des deux manuscrits de ses poésies. 374 à 385. Sa représentation. 385.
- FRUMEAU** (Jehan). Ses chansons. 87.

G.

- GABRIEL** (saint), archange. 325.
- GADIFER**, personnage des romans d'*Alexandre*. 167, 203, 214, 215. Du *Mystère de la Passion*. 303, 304, 305.
- Gadres* ou *Chaldée*. 166, 205, 210.
- GALEAS**, duc de Milan. 248.
- GALEAS** (Jean), duc de Milan. 248.
- GALEHAUT**, personnage du roman de Lancelot. 5.
- GALERANT**, personnage d'une chanson de geste. 142.
- GALLOT DU PRÉ**, imprimeur. 385, 587.
- GAMBA** di **BASSANO** (le comte), auteur des *Serie di testi di Lingua Toscana*. 344.
- Gand*. Ballade contre cette ville. 423.
- GANDOUIN**, libraire, auteur du
- Catalogue de la bibliothèque d'Anet. 210.
- GANELON**. Calomnié. 114.
- GANT** (Mabieu de). Ses chansons. 88.
- GANT** (Pierre de). Sa chanson. 91.
- GANTOIS.** 427.
- GARGANTUA.** 308.
- GARENCIÈRES.** 426.
- GARIN LE LOHERAIN**, héros d'une chanson de geste. 45, 171.
- GARNIER D'ARCHIES.** Sa chanson. 74.
- Gascogne*, royaume. 581. Duché. 18, 123.
- GASCONS.** 150, 151.
- GASTEBLÉ.** Sa chanson. 77.
- Gatinois.* 110, 118.
- GAUBERT-LE-NORMAND.** 178.

- GAUDINE (la marquise de La). Sa légende. 331.
Gaules (les). 386, 416, 417.
 GAUTIER, personnage de chanson. 54, 72.
 GAUTIER III, abbé de Saint-Marc de Soissons. 317.
 GAUTIER d'AUPAIS, héros d'une chanson de geste. 415.
 GAUVAIN, personnage du roman de Lancelot. 6, 43, 129, 130, 134.
 GAVARNI-GRATELLE. Sa chanson. 79.
Gellone, hermitage de Guillaume-au-Court-Nez. 141.
Gènes. 370.
Genève. Son lac. 123.
 GENEVIÈVE-DE-BRABANT, héroïne de roman. 42.
 GENIEVRE (la reine). 134.
 GEOFFROI, prieur de Vigeois. Sa chronique citée. 177.
 GEORGES (saint). 329.
 GERALD, personnage des *Miracles de N.-D.* 315.
 GERARDIN de Boulogne. Sa chanson. 79.
 GERART de Valaisiennes, ou de Valenciennes. Sa chanson. 79.
 GERSON (Jean), 270.
 GERVAISE (Pierre). Son épitre à Jean Boucher. 285, 286.
 GETA. Sujet d'un jeu dramatique. 436.
 GILBERT - DE - BERNEVILLE. Ses chansons. 73.
 GILES (Nicolas). Son autographe. 208.
 GINGUENÉ, collaborateur de l'*Histoire littéraire*, cité. 214, 397.
 GINOHOCEL, personnage des romans d'Alexandre, 167.
 GIRART-D'AMIENS, poète, auteur de la chanson de geste de *Charlemagne*. 148, 149, 150, 151.
 GIRART-DE-ROUSSILLON, héros de la plus ancienne chanson de geste. 101, 102, 103. Son tombeau. 104, 103, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 122.
 GIRAUS-DE-CABREIRA, troubadour cité, 180.
 GLOUCESTER. 334.
 GLURVOST (Jehannede). 448, 449.
 GODEFROI, berger de chanson. 53.
 GOIGNER, 380.
 GOMBERT, héros d'un conte en vers. 410.
 GOS ET MAGOS, peuples fabuleux. 204.
 GOUJET (l'abbé). 437.
 GRAINDOR-DE-DOUAI, auteur ou restaurateur de la *Chanson d'Antioche*. 227, 228.
 GRAMONT (maison de). 75.
 GRAMONT (madame de). 445.
 GRANSON. 387.
 GRANVILLE, dessinateur moderne. 243.
Graveles. 53.
Gravelines, bâti par Sempy. 421, 422.
Grèce. 348, 431, 434, 455.
 GRECS ou GRU. 26, 108, 162, 166, 173, 234.
 GRÉGOIRE (saint). 328.
 GRÉGOIRE XI, pape. 250, 262.
 GRÉNIER (dom), compilateur de l'*Histoire de Picardie*. 171.
 GRESBAN (Arnoul), auteur du *Mystère de la Passion*. 280.
 Examen de son ouvrage. 281 à 311.
 GRIEVILIER, auteur de jeux partis. 64.
 GRIFFON, personnage de mystère. 302.
 GRIM (les frères), cités. 184.
 GROGNART, personnage de *Mystère*. 302.
 GROSLIER, célèbre antiquaire. 236.
 GUADIFER-D'ANJOU. Sa chanson. 74.
 GULDRES (le duc de). 425.
 GUETTE (Citry de La), éditeur de l'*Histoire de la conquête de Jérusalem*. 132, 133.
 GUI, personnage du *Chevalier-m-Cigne*. 197.
 GUBERT-DE-NOGENT, historien des croisades. 190.
 GUICHART, un des quatre fils Aimon. 113, 116.
 GUICHARD (M.), éditeur des *Por-*

- sies de Charles d'Orléans.* 370.
GUIDON, moine jacobin, auteur de la *Tripartite*. 261.
GUIERSAY, héros d'un conte en vers. 411.
GUILE (dame), héroïne d'un conte en vers. 411.
GUILLAUME, personnage de chanson. 66.
GUILLAUME AU COURT-NEZ ou d'ORANGE, héros de chansons de geste. 135, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 175, 222, 228. Saint. 335.
GUILLAUME Bras-de-Fer. 175, 176.
GUILLAUME DE LORRIS, auteur du *Roman de la Rose*. 230, 238, 259, 279.
GUILLAUME DE TYR. 151, 152, 157, 159, 160.
GUILLAUME-LE-VINIER, chansonnier. 66, 71. Figuré. 453.
GUILLAUME VII, comte de Poitiers. 178, 179.
GUINAS, personnage du roman de Lancelot. 6.
Guines menacé par Sampy. 421.
GUIOT de Dijon. Ses chansons. 82.
GUIOT de Provins. Ses chansons. 82, 83.
GUISE (le duc de), assassiné par Poltrot. 157.
GUY DE LORRIS, au lieu de *Guillaume de Lorris*. 238, 239.
GUYENNE, gouvernement. 268.
GUYENNE (Louis de France, duc de). Ses manuscrits réunis à ceux du Louvre. 244.

H.

- Hacheim*, près de Mayence. 233.
HACHETTE (M.), libraire. 295.
HACHON (M.), possesseur de manuscrits. 560, 562.
HAIN ET DAME ANIEUSE (sire), héros d'un conte en vers. 406.
HAINAUT. 150, 189. Sa chronique. 155. Sénéchaussée. 167. Comté. 275.
HAINAUT (Baudoin, comte de). 595.
HAINAUT (Philippe de), reine d'Angleterre. Plaintes de Froissart sur sa mort. 380.
HALLIWELL (M.), un des éditeurs des *Reliquiae antiquae*. 596.
HAMEL (Constant du), héros de fabliau. 405.
Haramont. 317.
HARPIN, comte de Bourges. 172, 178, 199, 200.
HEBREUX. 25.
HECTOR 341, 348, 349, 453.
HECTOR-DEN-MARES, personnage du roman de Lancelot. 6.
HÉLÈNE de Troie. 161.
HÉLOÏSE, mère de *Blaquerne*. 33.
HENRY (le comte), 60.
HENRY I^{er}, roi de France. 154.
HENRY II, roi de France. 446. Construit le château d'Anet. 210.
HENRY IV. 317.
HERBERAY (Nicolas de), traducteur d'*Ariadis*. 445.
HERBERT-DE-DAMP MARTIN, poète, auteur de Foulques de Candie. 148, 151.
HERCULE. Roman de sa mort. 340, 341, 342.
HERIERS (Thomas). Ses chansons. 99.
HERLANT, copiste. 371.
HERMANT, comte de Mons, époux de Richilde. 153.
HERMANT, Son *Crucifiement N. S.* 320, 323, 331.
Hermetie, patrie de Pierre l'Érmitte (pour *Amienois*).
HERMOLAUS. 356.
HÉRODE, roi des Juifs. 296, 301.
HERVIZ de Metz, héros d'une chanson de geste. 171.
HESDIN (Jacques de). Sa chanson. 85.
HILAIRE, disciple d'Abelard. Sa *Suscitatio Lazari*. 288, 301.

- HIPPOCRATE.** 285.
HOHENSTEIN (Guillaume de), évêque de Strasbourg, possesseur de manuscrits. 235.
HOLLANDOIS. 49.
Hongrie, royaume. 209, 357, 454.
HOUDAN (Raoul de), auteur des *Ailes de courtoisie*. 406.

- HUE** (dom), personnage de chanson. 55.
HUE de Saint-Quentin. Sa chanson. 83, 452.
HUGUES CAPET, roi de France, héros d'une chanson de geste. 175.
HUON-DE-VILLENEUVE, poète. 145.

I.

- IDA**, fille du Chevalier-au-Cigne. 172, 187, 189, 197. Épouse d'Eustache-de-Boulogne. 225.
IDOINE, héroïne de chanson. 67.
IGNACE (saint). 336.
ILDEFONS (saint), archevêque de Tolède. 312.
Ile-de-France. 42, 110, 206, 521.
Inde, royaume. 205, 204, 211.
INDIENS ou **YNOIS**. 215.
INNOCENT, pape. 325.
INNOCENT III, auteur du *Liber de Miseria hominis*. 425.
IRENÉE (saint), archevêque de Lyon. 350.
Irlande. 35, 399.
IRLANDOIS. 442.
ISAAC. 37, 295.

- ISABEL**, héroïne de chanson. 53, 67, 73.
ISEUL ou **ISOTH**, personnage du roman de Tristan. 8, 9, 20.
ISORÉ, géant sarrasin, assiège Paris. 141. Tué. 143, 144.
Italie. 112, 175, 270, 388, 423, 431. Manuscrits exécutés dans cette contrée. 7, 8, 18, 135, 161, 341. Livres achetés pour Mararin. 17.
ITALIENS, copistes. 135. Écrivains français. 344, 345, 346, 347.
Ivetot. 4.
Ivorie, ville de Piémont. 123.
IVRY (Charles d'), auteur de ballades. 361, 363, 366.

J.

- JACOB** (le Père). Son *Traité des Bibliothèques*. 232.
JACOBINS, moines. 260, 261, 264.
JACQUES (saint), l'apôtre. 329.
 Le roman de sa Translation. 392, 393, 394.
JACQUES (M^e). Ballade sur sa maison de *Nourroy*. 426.
JACQUES DE GUISE, historien. 435.
JEAN (saint), hermite. 338.
JEAN, marié des noces de Cana. 301.
JEAN (saint), l'évangéliste. 323, 329.
JEAN-BAPTISTE (saint), personnage du *Mystère de la Passion*. 500, 501.

- JEAN-CHRYSOSTOME** (saint). 555.
 Son *Physiologus*. 395, 396.
JEAN, roi de France, duc de Normandie. 130, 131.
JEAN de Brienne, roi de Jérusalem. 134, 160, 192.
JEHAN, compagnon d'Adam de La Halle. 64, 66.
JEHAN. Ses chansons. 85.
JEHAN, personnage d'une chanson. 50.
JEAN-DE-MEUN, continuateur du *Roman de la Rose*. 230, 258, 259, 274, 277, 279. Auteur des *Sept articles de la Foi* et du *Codicile*. 256, 257, 241, 279; du *Testament*. 239, 240, 242, 278, 319, 396. Livre de sou

- Apparition.* 245, 247, 248, 251, 252, 259, 260, 261, 264, 270, 271, 272, 274. Sa traduction de Boèce. 277.
- JEHANNE (la belle). héroïne d'un ancien roman. 357.
- JEANNE II, reine de Naples. 163.
- JÉRÉMIE. 295.
- Jérusalem.* Conquête par Saladin. 150, 152, 157. Royaume franc. 153, 159, 160, 176, 177, 178, 179, 184, 191, 196, 198, 199, 200, 203, 209, 393, 594.
- JÉSUS-CHRIST. 36, 201. Son ère. 28, 50, 320, 397, 398. Sa légende. 51, 57, 60, 346, 347, 399, 401. Son *Imitation.* 32, 34, 420. Sa figure. 152, 353. Le Mystère de sa Passion. 280 à 311. Son *Pèlerinage.* 350, 353, 354, 355. Oraisons à lui adressées. 408, 412.
- JOACHIM, père de la vierge Marie. 296.
- JODELLE. 417.
- JOFFRE (Jo.), libraire de Valence. 55.
- JOFFROI, père d'Ogier-le-Danois, beau-frère de Gerart-de-Roussillon. 110, 122.
- JOHANNES (Jean), prévôt de Lille. 403.
- JOINVILLE (Jean sire de). 213.
- JOMARD (M.), conservateur du *Cabinet des Cartes et Plans.* 107.
- JONGLER, héros d'un conte en vers. 406.
- JONGLEUR (Étienne), possesseur de manuscrits. 278.
- JOSAPHAT. 336.
- Josaphat* (vallée de). 38.
- JOSEPH, époux de la vierge Marie. 296.
- JOSÈPHE, héros de roman, 1, 128.
- JUBINAL (M.). 331. Éditeur de *Rutebeuf.* 328, 398, 407, 414. *Des Mystères inédits.* 288, 332, 406. *Du Doctrinal sauvage.* 389. *Du Nouveau Recueil de fabliaux.* 403, 412. *Des Jongleurs et Trouvères.* 408, 409, 410, 411, 413.
- JUDAS MACHABÉE. 168. Son roman en vers. 202, 205, 206, 207, 208.
- JUDAS. 300, 301, 303, 306, 307. Sa figure. 335.
- JUIF-ERRANT (le). 311.
- JUIFS. 300, 302, 303, 312, 318, 327, 328, 339.
- JULES-CÉSAR. 386.
- JULIEN l'apostat. 327, 334.
- Jumieges.* Ses *Énergés.* 339.
- JUST (saint). 330.

R.

KERBOGATH. 190.

KEUX, personnage du roman de Lancelot. 6.

L.

LABBE (le P.), auteur de *Tableaux généalogiques de la maison de Bourbon.* 281.

LA BOETIE (Étienne de). Sa *Servitude volontaire.* 418.

LA BROCHE (Pierre de). Vers sur sa destinée. 407, 411.

LACHENI (Oudart de). Ses chansons. 90.

LA CHESNAYE DES BOIS, généalogiste. 232.

LA CROIX-DU-MAINE. cité. 154, 156, 205, 214, 284, 286. Ses annotateurs. 298.

LACROIX (M. Paul). Son opinion sur les auteurs du *Mystère de la Passion.* 284.

La Fère. 424.

LA FONTAINE (Simon de). 134.

LA GRUTHUYSE (Louis de Bruges, seigneur de). Sa collection de livres et ses armes. 3, 21, 22,

- 219, 245, 244, 275.
LA MAISONNEUVE, poète, continu-
 nateur d'un poème de *Psyché*.
 447.
La Marche, comté. 163, 164, 209.
LAMBERT (saint). 265.
La Mecque, 190.
LA MONNOYE (Bernard de), cité.
 214.
LANCELOT (Antoine). Manuscrits
 de son fonds. 6, 31.
LANCROT DU LAC, héros de ro-
 man. 4, 5, 9, 44, 127, 128,
 134.
LANDOMATA, héros d'un roman.
 341, 348.
LANDRI, personnage de chansons
 de geste. 140, 141, 166, 210.
LANGLOIS (M. Hyacinthe), éditeur
 d'un *Essai sur les Enervés de Ju-*
mièges. 339.
Langres. Évêché. 106. Son dia-
 lecte. 321, 324. Ses écrivains.
 435.
Languedoc, province. 119, 249,
 266, 428.
LAOMEDON. 341.
Laon. 220. Duché. 124. Son cha-
 pitre. 228. Son diocèse. 318.
La Planque, fortifiée par Sampsy.
 421.
La Rochelle, mairie. 357.
LA RUE (l'abbé de), cité. 205,
 220, 322.
La Saussaye. Ballade sur le séjour
 de Deschamps dans ce lieu. 428.
LA SAUSSAYE (Charles de). Sa
 harangue au duc de Pasterana.
 152, 157.
Lascous, montagne. 103, 104.
LAS TOURS, seigneurie. 177, 178.
LA TRIMOUILLE (monseigneur de),
 auteur de ballades.
LAURENT (saint). 359, 339.
LAURENT (frère), moine jacobin,
 auteur de la *Somme - le - Roi*.
 261.
Lausanne. Légende de son chat.
 3. Prévôté, 437.
LA VALLIÈRE (le duc de). Ses ma-
 nuscrits. 25, 48 à 100, 136,
 138, 311, 312, 314, 318, 319.
LA VIGNE (André de). Son *His-*
toire de la Conquête de Naples.
 287.
LAZARE. Le récit dramatique de
 sa résurrection. 288, 301. Pein-
 ture. 353.
LEBEUF (l'abbé). Ses dissertations.
 448.
LE BOUVIER (Jean), héraut d'ar-
 mes de Berry. 424.
LE CHANGEUR (Pierre). Sa légén-
 de. 339.
LECLERC (M. Victor). 309. Colla-
 borateur de l'*Histoire littéraire*
de la France. 395.
LE COR ou **LE TOR** ou **LE COURTY**
 (Lambert), un des auteurs de
 la *Chanson d'Alexandre*. 203,
 204, 210, 213, 216, 349.
LEDUC (Herbert), auteur de la
 chanson de Foulques de Candie.
 159.
LEFÈVRE-D'ESTAPLES (Jean), édi-
 teur de Raimond Lulle. 52.
LEFRANC (Martin), auteur du
Champion des Dames. 437.
LEGLAY (M. Ed.), éditeur de la
 chanson de geste de *Raoul de*
Cambrai. 170.
LEGRAND D'AUSSY, éditeur des
Fabliaux. 405.
LELIÈVRE (Gautier), écrivain.
 355.
LELONG (le père). Sa *Bibliothèque*
de la France. 135, 156.
LE MAIRE (Jean). 286.
LE MANGEUR ou **COMESTOR**.
 433.
LE NORMANT (M.). 174.
LEOCADE ou **LEOCADE** (sainte).
 Ses cantiques. 311, 314, 315,
 316, 317.
LEODEGAN, personnage romanes-
 que. 154.
LEON (Pierre). 322.
LEROUX DE LINCY (M.) propose
 de publier la chanson de geste
 du *Chevalier-au Cigne*. 174. Son
Analyse d'Anseys de Cartage.
 220.
LE ROI (M. Onésime), auteur des
Études sur les Mystères. 284,
 291, 295, 331, 333, 334, 335,
 340.

- Lescluse*, château construit par Sampy. 421.
- LESTANG (de). Sa signature. 551.
- LE TELLIER (Charles - Maurice), archevêque de Reims. Ses manuscrits. 151.
- LETRONNE (M.), favorable à la translation de la Bibliothèque du roi. 14.
- LE VANNIER (Nicolas), seigneur d'Ancreteville, possesseur de manuscrits. 385.
- LIBANIUS, sénéchal de Julien l'apostat. 334.
- Liège*, évêché. 172, 189.
- LIÈGES (Lambert de). 182.
- LIGNE (Isabelle de), dame de Mailly. 366.
- Ligny*, comté. 280.
- Lille, châellenie. 153. Son *Puis*. 581. Prévôté. 403.
- Lille-en-Herbes*, canonicat. 374.
- Limoges*. 17. 178. Son abbaye de *S.-Martial*. 288.
- Limousin*. 14.
- L'ISLE (Antoine de). Vers à sa louange. 415.
- LISLE (Ansel de), écuyer du Vexin. Ballade en son honneur. 426.
- Loches*. 208.
- Logres*, royaume cité dans les romans. 9.
- LOHIER ou LOTHAIRE, personnage de chanson de geste, 112, 113, 114, 121.
- LOHIERS, nom de berger. 429.
- Lolinghem*. 435.
- Lombardie* 150, 265.
- Londres*. Ses éditions. 35, 596. Ses collections. 107.
- LONGCHAMPS (l'abbé de), cité. 205.
- Longpré*, abbaye. 317.
- LONGUS, auteur de *Daphnis et Chloé*. 379.
- LORME (Robert de), auteur du *Miroir de la vie et de mort*.
- Lorraine*. Nom formé de *Lohier* et non de *Lothaire*. 115, 152. Duché. 155, 171, 189.
- LORRAINE (la duchesse de). Sa chanson. 75.
- LORRAINS. Leur chanson de geste. 101, 171.
- LORRIBAUT. garde des livres du duc d'Orléans. 450.
- Lorris*, chatellenie. 45.
- LOTHAIRE, fils de Louis-le-Débonnaire. 112, 113, 145.
- LOTRIAN (Alain), imprimeur. 296.
- LOUENS (Regnaud de), traducteur de Boece. 349.
- LOUIS I^{er}, LE DÉBONNAIRE. 121. Personnage de roman. 158, 141, 145.
- LOUIS II, roi de Naples. 250, 265.
- LOUIS VI, *le Gros*. 393.
- LOUIS VII, roi de France. 215.
- LOUIS IX (saint). 165, 183, 270. 358, 386, *Regrets* de sa mort. 414.
- LOUIS XI. 3, 156, 293.
- LOUIS XII. 388. Manuscrits recueillis par lui en Italie. 7. Avec son autographe. 350, 454, 455.
- LOUIS XIV. 221, 270. Son chiffre. 5, 148, 165, 274, 278, 279, 350. Inscription en son honneur. 16, 20.
- LOUIS XV. Son chiffre. 40, 240, 439.
- LOUIS XVIII. Son chiffre. 5, 6, 19, 21, 127, 128, 242, 280, 574, 383, 388, 399.
- Louvectennes*. 427.
- LOUVOIS (Jehan de). Sa chanson. 85, 452.
- LUCE (sainte). 530.
- LUCIFER. Son rôle dans le *Mystère de la Passion*. 296, 297, 298, 306, 507.
- LULLE (Raimond), auteur du livre de *Blaquerne*. 31, 32, 53, 54.
- LUSIGNAN, héros de roman. 25.
- LUTHER. 265.
- LUXEMBOURG. Armes de cette maison. 280.
- LUXEMBOURG (Louis de), comte de Saint-Pol. 22.
- LUXEMBOURG (Philippe de). Sa signature. 22.
- Luzancy*, seigneurie. 556.

Lyon. 17. Ses éditions. 102, 269. Comté. 109. Archevêché. 330. LYON ou LEON (saint). 150. LYONS (Jean-Pierre de). 27.

M.

- MABILLON (dom). 102.
 MACÉ DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE. 343.
 MACÉ DE TROYES, traducteur des *Distiques de Caton*. 340, 342. *Macedoine*, royaume. 203.
 MACHAUT (Guillaume de). Ballade sur sa mort. 423. Originaire de Champagne. 435. Ses poésies. 447, 448, 449.
 MACHAUT (les deux). 426.
 MADELAINE (la). 301, 302. Figure. 353.
 MADIAN, roi fabuleux. 26.
 MAGNIN (M.), auteur des *Origines du théâtre moderne*. 331. D'un *Cours de littérature dramatique*. 340.
 MAHIEU, auteur de Jeux partis. 71.
 MAHIEU (Damp), poète du XIV^e s. 425, 427.
 MAHOMET. Son tombeau. 194. Objet d'adoration. 191, 192, 198, 258.
 MAILLOTINS. Ballade sur leur sédition. 425.
 MAILLY ou MALLY (Bouchart de). Sa chanson. 69, 432.
 MAIRES (Jean des). 434.
 MALACHIE (saint). 55.
 MAILLY (Jean de), auteur de ballades. 361, 363, 366. *Maisières*, seigneurie. 563.
 MALANDRINS, mentionnés. 253.
 MALCHUS. Sa figure. 555.
 MALET (Giles). Son inventaire des livres de Charles V. 218.
 MALINGRE (Marie de) fait écrire un manuscrit du *Mystère de la Passion*. 280.
Malite. 217.
 MAMERT (saint). 321.
Mans. 429.
Marq-en-Ostrevant. 381.
 MAP (Gautier), un des auteurs des livres de la Table-Ronde. 129.
 MARBRIN. Son combat avec Godefroi de Bouillon. 200.
 MARC (le roi), oncle de Tristan. 130.
 MARCEL (saint). 329.
 MARCHE (le comte de la). Sa chanson. 72. *Marchiennes*. Son abbaye. 333.
 MARCOUL ET SALEMON (de). *Fabliau*. 408. *Hardeuil*. 435.
 MARGUERITE, maîtresse de Froisart. 379.
 MARIE (sainte), mère de Dieu. 31, 52, 62, 347, 372, 450. Sa figure. 132, 220, 296, 335, 372, 373. Ses *Miracles*. 511, 312, 313, 314, 317, 318. 319 à 338. Ses oraisons. 353, 401, 408, 410, 413, 445. Ses *Regrets*. 406. Ses *Joies*. 407, 409.
 MARIE L'ÉGYPTIENNE. Sa vie en vers. 414.
 MARIE-MAGDELEINE (sainte). 529.
 MARIE DE FRANCE. Met en vers le *Pèlerinage de s. Patrice*. 309.
 MARIGNY (Jean de). 389.
 MARLE (Henry de), seigneur de Luzancy. 556.
 MARLE (Thomas de), personnage de la *Chanson d'Antioche*. 131, 200.
 MARLY (Thibaut de), auteur des *Vers de la mort*. 406.
 MAROT (Clément). 286, 443.
 MARSAND (le docteur). 159.
 MARTEL Armes de cette famille. 252.
 MARTENE (dom), éditeur de l'*Amplissima Collectio*. 159.
 MARTENE ET DURAND (doms). Leur *Voyage littéraire*. 103, 104, 106, 107.

- MARTHE, sœur de Lazare. 502.
- MARTIN (saint), évêque de Tours. 350.
- MARTIN (saint). Fabliau de ses *Quatre Souhais*. 409.
- MASCURAT, interlocuteur d'un livre de G. Naudé. 10, 11.
- MATHIEU. 437.
- MATABRUNE, mère du *Chevalier-au-Cigne*. 183, 184, 196.
- MATALIS, personnage du roman de Lancelot. 6.
- MATAN-LE-BRUN, personnage de roman. 147.
- MATHIEU (saint). 329.
- MAUCOURANT, nom de messager. 302.
- MAUGIS D'AIGREMONT, héros d'une chanson de geste. 191, 112, 115, 119, 122, 124, 125, 126, 145.
- MAUQUARRÉS, personnage du *Chevalier-au-Cigne*. 196.
- MAUR (saint). 350.
- MAUVOISIN (Robert). Ses chansons. 94.
- Mayence*. 255. Ses éditions. 52. Fief. 125.
- MAZARIN. Son ancien cabinet de manuscrits. 5, 9, 10, 19, 20, 255, 450. Nommé dans une inscription. 17.
- Meaux*. Son abbaye de Saint-Faron. 123.
- Mecque* (La). Ses chandeliers merveilleux. 194.
- MEDÉE, représentée au lit. 161.
- MEDICIS. Généalogie de cette famille. 152, 155.
- MEDICI (Como de). 155.
- MEDICI (Francesco Maria de). 155.
- MEDICI (Giovanni de). 155.
- MELIADOR. 580.
- MELIBÉE ET PRUDENCE, héros d'un ouvrage moral. 277, 278.
- MELLOU (maître Martin de). 151.
- MELUN (Guillaume de). Lettres sur son mariage. 434.
- MENAUD D'AURE. 75.
- MÉON, éditeur des *Fabliaux et Contes*. 132, 155, 160, 225, 257, 258, 405. Du *Roman de la Rose*. 251.
- MERCURE (saint). 354.
- MERLIN, héros de roman. 1, 6, 150, 151.
- MESMER (Henry de). Manuscrits de sa bibliothèque. 416, 417, 439. Sa réfutation du livre *De la Servitude volontaire*. 417. *Metz*. 121.
- Meuz*. 125, 425.
- MEZIÈRES (Philippe de). 270.
- MEZONS (Jehan de). Sa chanson. 83.
- MICHAUD ET POUJOULAT, auteurs de l'*Histoire des Croisades*. 159, 175. Éditeurs de la *Nouvelle collection de Mémoires*. 369, 370.
- MICHEL (saint). 323.
- MICHEL (M. Francisque). 338. Éditeur d'un poème de *Saint-Graal*. 2. Des *Chansons du chastelet de Coucy*. 44. Du *Théâtre françois au moyen âge*. 351, 412, 436. Des romans de la *Belle Jehanne*, de la *Violette* et de la *Manekine*. 357. De *Lais inédits*. 405, 406, 409.
- MICHEL (Jean), médecin de Charles VIII. Est-il auteur ou correcteur du *Mystère de la Passion*? 285, 284, 286, 287, 291, 292, 293, 298, 300, 301, 303, 310.
- MICHEL (Jean), évêque d'Angers. Est-il auteur du *Mystère de la Passion*? 284, 285, 286.
- MIGAILLOT (Robert), propriétaire d'un manuscrit. 218.
- Milan*. Sa bibliothèque *Ambrosienne*. 11. Duché. 248, 271, 275. Gouvernement. 388.
- MILAN (Valentine de), duchesse d'Orléans. 248, 270, 271, 272, 273, 363, Ballade sur elle. 452.
- MILES, abbé de *Saint-Mard* de Soissons. 313.
- MILTON. 307.
- MIRABIAUS, personnage du *Chevalier-au-Cigne*. 196.
- MOGOLS. 398.

- MOINE DE SAINT-DENIS (le).** Ses chansons. 88.
MOLIENS (le reclus de). 397.
MOLINS (Pierre de). Ses chansons. 91.
Monal. Abbaye. 22.
MONDIN (Claude), possesseur de manuscrits. 230.
MONIOT D'ARRAS. Ses chansons. 89.
MONIOT DE PARIS. Ses chansons. 89, 411.
MONMERQUÉ (M.). 288. Éditeur du *Théâtre français au moyen âge.* 412.
MONNIN (M. Henry), éditeur des vers *De la Cantepieure.* 414.
Mons, comté. 133.
MONSON ou MOUÇON (Jean de). Sa thèse sur la conception de la Vierge. 260, 261.
MONTAIGU (Jean de), grand-maître de l'hôtel du roi Charles VI. 245, 246. Ballade sur la mort de sa fille. 427.
Montauban, château, plus tard baronnie de Gascogne, bâti par les quatre fils Aimon. 119, 122, 424.
MONTAUX (Jérôme de), possesseur d'un roman de Tristan. 10, 17.
Montferrat. 123.
Montfort, nom inexact du château fondé par les quatre fils Aimon. 115.
MONTMORENCY, maison illustre, 452.
Montoire. 54.
Montoisor, château. Sa description. 115, 116, 117.
Montpellier. 136.
MONTPENSIER (Gilbert de Bourbon, comte de). 280.
Montreuil. 225.
MORÉE (le prince de la). Ses chansons. 92.
MORPHEUS. 449.
Mossoul. 190.
MOUCHET. Son travail sur les chansonniers du XIII^e siècle. 46. Sa copie du msc. de Berne. 48 à 100.
MOUSKES (Philippe), historien. 105.
Moymer près Vertus. 432.
MUDDA (Jean de), possesseur d'un manuscrit. 341.
MURATORI. 288.
MUSE-EN-BORSE. Ses chansons. 89.

N.

- NABILLEY (Watiers de).** Sa chanson. 100.
NAILLY (M. Edouard de). 424.
NAIMES de Bavière, pair de Charlemagne. 115, 150, 220.
NAISIL (Bernart de), personnage de la chanson de geste des Lorrains. 101.
Namur. 60.
NANGIS (Guillaume de). 107.
NANGIS (Thibaut de). Sa chanson. 99.
Nanteuil, village d'Aquitaine et de Bourgogne, de Picardie et de l'Île-de-France. 110.
Nanteuil-l'Hautouin. Origine de ce nom. 110, 111, 112.
NAPLES, royaume. 165, 250, 388.
- NAPOLÉON.** Son chiffre. 1, 5, 7, 9, 19, 22, 24, 31, 38, 101, 147, 148, 151, 161, 200, 201, 202, 232, 234, 235, 245, 272, 320, 341, 437, 450.
NARBONNE (Aimery de), héros d'une chanson de geste. 133, 136. Ses enfants. 138.
Narbonne. 136, 158, 229.
NARCISSE, héros d'un conte en vers. 406.
NAUDÉ (Gabriel), bibliothécaire du cardinal Mazarin, cité. 10, 11, 12, 15, 16, 17.
Navarre, royaume. 214, 248.
NAVARRÉ (Beatrix de), reine de Hongrie. 209.
NAVARRÉ (Pierre de). Ses lettres.

434.
NAVARRÉ (Thibaut, comte de Champagne et roi de). Ses chansons. 45, 46, 95, 96, 97, 98. Figuré. 452.
NECTANEBUS ou **NEPTALIBUS**, roi d'Égypte, père supposé d'Alexandre-le-Grand. 202, 349.
NEMOURS (Jacques de), exécuté aux Halles de Paris. 209.
NEUVILLE (Jehan de). Ses chansons. 85.
NEVELAIS (Jean-le-), l'un des auteurs de la *Chanson d'Alexandre*. 212, 215, 214.
NEVELET, famille de Troyes en Champagne. 214.
Nevers, comté, 179.
NEVERS (Gérard de). 359.
NEVERS (Philippe, comte de). 256, 271.
NICEROLES (de), poème du clerc de *Vouday*. 409.
NICHOLAS, roi dans les romans d'Alexandre. 166.
Nicée ou *Nique*. 190, 193.
NICÉRON (le père), cité. 283, 284, 298.
NICODÈME, personnage de *Mystères*. 302.
Nicopolis. 238. Ballade sur la bataille perdue par les chrétiens. 431.
Nieppe près Cassel. 426.
Nimegue. 186, 187.
Nismes. 159.
NITARD, cité. 120, 121.
NIVELON (Jean), nom corrompu de Jean-le-NEVELAIS.
Noa, abbaye. 372.
NODIER (Charles). 309.
NOÉ. 30, 56.
Normandie. 4. Duché. 150, 207, 220, 358. Ses écrivains. 435.
NORMANDS. 175, 205, 344, 426.
Nourroy. 426.
NUMA. 341, 348.

O.

- OBERT**, patriarche d'Antioche. 27.
ODILON (saint), abbé de Clugny. 526.
OGIER-LE-DANOIS, neveu de Girart de Roussillon. 110, 113, 122, 123, 124, 150, 210.
Oiserie, seigneurie. 566.
OISY (Hues d'). Ses chansons. 83.
OLIVIER, héros de roman. 36, 45.
ORABLE, maîtresse de Guillaume-au-Court-Nez. 156. Ses noces. 137, 158.
Orange. Son arc de triomphe. 157, 140.
ORBEC (le vicomte de). 444.
ORDERIC VITAL, historien. 178, 179.
ORESME (Nicole). 270.
ORGUENEUR (Jehan l'). Sa chanson. 87.
ORIANDE, fée. 126.
ORBIANS, père du *Chevalier-au-Gigne*. 158.
Orléans. Evêché. 45, 110, 145, 152, 157. Fabliaux de la *Bourgeoise*. 408. Ses écoliers. 454, 456.
ORLÉANS (Charles, duc d'). Son autographe. 274. Éditions de ses poésies. 275, 363, 364, 370, 371. Traducteur de Boèce. 276, 278, 299, 376.
ORLÉANS (Jaquet d'), auteur d'une ballade. 361.
ORLÉANS (Louis de France, duc d'). 301, 402. Reçoit la dédicace de l'*Apparition de Jean de Meun*. 246, 247, 248, 251, 265, 265, 274. Ses armes. 275, 274. Auteur d'une ballade. 261, 365, 364. Son hôtel à Paris. 427. Chevaliers de sa maison. 429. Ballade sur lui. 455.
ORLÉANS (Louis de France, duc d'). 447.
ORPHÉE. Récit de son aventure. 346, 347.
ORPHENIN (Foulques l'). 182.

101, 110, 112, 114, 115, 119, 122, 124, 126, 144. | *Quiers*. 287.
| *Quiercy*. 424.

R.

- RABELAIS. 308.
 RAIMOND, comte de Poitiers. 172.
 RAIMOND, duc de Nevers. 179.
 RAINFROI ET HEUDRI, bataris de Pépin. 149.
 RAINOUART, héros d'une chanson de geste. 140.
 RAINS (Gobin de). Ses chansons. 80.
 RAINSNAUS, auteur des *Enfances Godefroi de Bouillon*. 226.
Ramsay, abbaye. 193.
 RANAHAN, inventeur du langage français dans l'Inde. 31.
 RANCONNET (le président de). Destinée de sa bibliothèque. 232.
 RAOUX DE CAMBRAI, héros d'une chanson de geste. 171.
Ravennes, bataille. 388.
Realmont. Ses franchises. 152, 156.
 REGNIER, duc de Saxe. 187.
 REIFFENBERG (M. le baron de). Son analyse d'*Anseys de Cartage*. 220.
 REIMS, archevêché. 151, 170, 250, 284, 299, 500. Son abbaye de Saint-Remy. 313. Balades sur cette ville. 425, 426. Sa foire aux *Chetifs*. 427.
 RENART DE DAMPMARTIN. Vers sur lui. 414.
 RENART ET PIAUDOWE. Sujet d'un conte en vers. 406.
 RENAS (maltré). Sa chanson. 93.
 RENAUD DE MONTAUBAN, héros d'une chanson de geste. 38, 39, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 124, 125, 126, 144, 145.
 RENAUD, évêque de Langres. 106.
 RENAUD de Saintron, auteur d'une chanson de geste. 192, 226
 RENIAUMES, châtelain de Montreuil. 225, 226.
 RENTY (Isabeau de). 129.
 RENTY (Jehan de). Ses chansons. 36.
Rethel. Ballade contre ses mauvais payeurs. 427.
Rhin. 124, 125.
Rhône, fleuve. 269.
 RICHART, un des quatre fils Aimon. 115, 123, 124.
 RICHARD, roi d'Angleterre. 192.
 RICHARD II, roi d'Angleterre. Ballade sur sa mort. 430.
 RICHE (Jacques), copiste du xv^e s. 280.
 RICHILDE ou RICHAUT, comtesse de Flandres. 133.
 RIVES (l'abbé). Son travail sur le roman d'*Artus-le-Restoré*, et sur les cartes à jouer. 23.
 RIVIERE (Jean de La), propriétaire d'un manuscrit. 431.
 ROBECHON, personnage de Pastourelles. 44.
 ROBERT, roi de France. 175.
 ROBERT, roi de Sicile. 247.
 ROBERT, auteur de chansons. 71.
 ROBERT, comte de Flandres. 181.
 ROBERT-LE-DIABLE, duc de Normandie. 338.
 ROBERT-LE-MOINE, historien des croisades. 490.
 ROBIN, berger de chanson. 53.
 ROCE-AGUE (Garin de), tué par le *Chevalier-au-Cigne*. 196.
 ROCHE SUR-YON (Louise de Bourbon, princesse de La).
 ROCHE-SUR-YON (Louis de Bourbon, prince de La). 281.
 RODOMONT. 440.
 ROGER. 443.
 ROGIER, frère mineur de Palerme. 27.
 ROLAND, héros de chansons de geste. 36, 44, 119, 150, 441.

- Philisbourg.* 17.
PHISIOLOGES, nom erroné. 393.
PIAGENTINA (Messer Alberto della), traducteur italien de Boece. 544.
Picardie. 22, 42, 110, 171, 181, 207, 321, 424, 422.
PICARDS. 203.
Picarni. 56.
PIERRE (saint). 302, 329, 333, 405. Sa figure. 353.
PIERRE, auteur de la *Diete du cors et de l'âme*, et de traductions diverses. 392, 393, 394.
PIERRE (Robert de la). Ses chansons. 94.
PIERRE-L'ERMITÉ. 172, 186, 197, 198, 227, 228.
PIERRE (saint). 261.
Pierre Perthus. 105, 109.
PILATE, 500, 501, 506.
PINABEL, personnage du roman de Tristan. 4.
PIRAME ET TISBÉ, héros d'un conte en vers. 406, 407.
PIRRHUS. 161.
PISAN (Christine de). 270, 368, 448. Ses enseignemens. 356, 359. Ses *Poésies.* 399, 400, 401, 402, 405. Son portrait. 402. Deschamps lui adresse une ballade. 430.
Plaisance. 123, 396.
PLAN DU CASPIN (Jean de), auteur d'une *Relation des Mogols ou Tartares.* 398.
PLANTEFOLIE, auteur de l'*ABC.* 409.
PLAUTE 436.
PLECTRUDE. 149.
POINÇON, abbé. 52.
Poissy. 405.
Poitiers. 426. Comté. 172, 178, 179.
POITIERS (Diane de). 446. Sa bibliothèque d'Anet. 210.
Poligieres. 428.
POLISY (M. de). 444.
POLTROT. Sa condamnation. 132, 157.
Pontoise. Ballade sur l'endroit nommé la *Table-Ronde*, près de cette ville. 430.
PONCIAUS (Gui de). Sa chanson. 82.
Pont de Cé. 360.
Pont de l'Arche. 339.
Pont-Sainte-Maxence. 22.
Pont-sur-Seine. Fabliau de son *Pescheur.* 409.
PONTHIEU (le comte de). Son histoire romanesque. 122.
PORQUET (Renaud). 182.
Portugal. 237, 322.
PORUS, roi des Indes. 167, 203, 204, 211, 215.
Pouille. 112.
Pouthières, abbaye. 103, 104, 105, 106, 107, 109.
PRESLES (Raoul de). Son commentaire sur la *Cité de Dieu.* 143, 270.
PRESTRE-JEAN. Sa *Lettre à Frédéric.* 398.
PRIAM. 342, 348.
PRIST (saint). 333.
PROCE ou **PROCESSE** (Renaud), personnage de la *Chanson d'Antioche.* 198.
PROMETHÉE. 441.
PROTESILAUS, héros de roman. 135.
Provence. 49, 250, 265. Comté. 163, 186. Ses écrivains. 109, 180, 246.
Prusse. 378.
PRUNELAY. 426.
PSYCHÉ. 447.
PUY (les frères Du). Leur bibliothèque. 238, 240.
Pui-en-Velay (le). Ses *Palinods.* 341.

Q.

- QUARIGNON** (Regnier de). Ses chansons. 95.
QUATREBARBES (M. le comte de), éditeur de *Bourdigné.* 303.
QUATRE FILS AIMON (les), héros d'une chanson de geste. 33,

101, 110, 112, 114, 115, 119, | *Quiers*. 287.
122, 124, 126, 144. | *Quiercy*. 424.

R.

- RABELAIS. 308.
 RAIMOND, comte de Poitiers. 172.
 RAIMOND, duc de Nevers. 179.
 RAINFROI et HEUDRI, bataris de Pépin. 149.
 RAINOUART, héros d'une chanson de geste. 140.
 RAINS (Gobin de). Ses chansons. 80.
 RAINSNAUS, auteur des *Enfances Godefroi de Bouillon*. 226.
Ramséy, abbaye. 193.
 RANAHAN, inventeur du langage français dans l'Inde. 31.
 RANCONNET (le président de). Destinée de sa bibliothèque. 232.
 RAOUÏ DE CAMBRAI, héros d'une chanson de geste. 171.
Ravennes, bataille. 388.
Realmont. Ses franchises. 152, 156.
 REGNIER, duc de Saxe. 187.
 REIFFENBERG (M. le baron de). Son analyse d'*Anseys de Cartage*. 220.
 REIMS, archevêché. 131, 170, 250, 284, 299, 300. Son abbaye de Saint-Remy. 313. Balades sur cette ville. 425, 426. Sa foire aux *Chetifs*. 427.
 RENART DE DAMPMARTIN. Vers sur lui. 414.
 RENART ET PIAUDOWE. Sujet d'un conte en vers. 406.
 RENAS (maître). Sa chanson. 93.
 RENAUD DE MONTAUBAN, héros d'une chanson de geste. 58, 59, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 124, 125, 126, 144, 145.
 RENAUD, évêque de Langres. 106.
 RENAUD de Saintron, auteur d'une chanson de geste. 192, 226.
 RENTAUMES, châtelain de Montreuil. 225, 226.
 RENTY (Isabeau de). 129.
 RENTY (Jehan de). Ses chansons. 36.
Rethel. Ballade contre ses mauvais payeurs. 427.
Rhin. 124, 125.
Rhône, neuve. 269.
 RICHART, un des quatre fils Almon. 115, 123, 124.
 RICHARD, roi d'Angleterre. 192.
 RICHARD II, roi d'Angleterre. Ballade sur sa mort. 430.
 RICHE (Jacques), copiste du xv^e s. 280.
 RICHELDE ou RICHAUT, comtesse de Flandres. 135.
 RIVES (l'abbé). Son travail sur le roman d'*Artus-le-Restoré*, et sur les cartes à jouer. 23.
 RIVIERE (Jean de La), propriétaire d'un manuscrit. 131.
 ROBECHON, personnage de *Pastourelles*. 44.
 ROBERT, roi de France. 175.
 ROBERT, roi de Sicile. 247.
 ROBERT, auteur de chansons. 71.
 ROBERT, comte de Flandres. 181.
 ROBERT-LE-DIABLE, duc de Normandie. 338.
 ROBERT-LE-MOINE, historien des croisades. 190.
 ROBIN, berger de chanson. 53.
 ROCE-AGUE (Garin de), tué par le *Chevalier-au-Cigne*. 196.
 ROCHE SUR-YON (Louise de Bourbon, princesse de La).
 ROCHE-SUR-YON (Louis de Bourbon, prince de La). 281.
 RODOMONT. 440.
 ROGER. 445.
 ROGIER, frère mineur de Palerme. 27.
 ROLAND, héros de chansons de geste. 36, 44, 119, 150, 441.

- ROLL, premier duc de Normandie. 324.
 ROMAINS. 35, 108, 147, 312, 348.
 ROMANELLI, peintre des fresques de la Bibliothèque du roi. 15.
 Rome. 15, 197, 259, 261, 408. Ses papes. 35, 263, 264, 324, 394. Ses cardinaux. 262. Ses empereurs. 147, 148, 337. Son histoire. 341, 342, 348.
 Roncevaux. 114.
 RONSARD. 381, 417, 445.
 ROQUEFORT, auteur de l'*État de la poésie françoise aux XII^e et XIII^e siècles*. 410.
 ROSE, correspondant poétique de Froissart. 379, 380.
 Rosebech, champ de bataille. 423, 425.
 ROSEL (Thierry de), copiste du XV^e siècle. 202.
 ROSOY, 426.
 Rouen. 338.
 ROULLART, personnage de mystère. 303, 305.
 Roussillon, comté. 103.
 Roussillon, forteresse près de Châtillon-sur-Seine. 103, 104, 107, 108, 109.
 RUBION, personnage des *Mystères*. 309.
 RUMIGNY, maison illustre. 153.
 RUSTICIEN DE PISE, arrangeur du roman de Tristan. 8.
 RUTEBEUF. 323, 331, 398, 406, 407, 409, 411, 413, 414, 416.
 RYER (Pierre du), continuateur du roman de *Judas Machabée*. 202, 206, 207. Auteur de la chanson d'*Anseys de Cartage*. 182, 220, 221.

S.

- SAINT-ANGE, interlocuteur d'un livre de G. Naudé. 11.
 SAINT-AMOR (Guillaumedé). Vers à sa louange. 414.
 SAINT-ANDRÉ (le maréchal de). 446.
 Saint-Aubin. 424.
 Saint-Blaive, prieuré. 319.
 Saint-Denis, ville. 37. Abbaye. 153, 164. Ses *Chroniques*. 594, 435, 444.
 SAINT-GELAIS (Melin de). Ses Poésies. 459, 441, 442, 443, 444.
 Saint-Germain (abbaye de). Sa Collection de manuscrits. 48 à 100.
 Saint-Germain. 447.
 SAINT-GILLE (la chastelaine de). Sa légende en vers. 406.
 SAINT-GILES (Raimond de), personnage de la *Chanson d'Antioche*. 199.
 Saint-Gobin. 424.
 Saint-Jacques - de - Compostelle, pèlerinage. 119.
 Saint-Ladre. 433.
 Saint-Lambert. 424.
 SAINT-LEGIER (Bonaventure de). Vers à elle adressés. 445.
 Saint-Maur-des-Fossés. Ses *Confrères de la Passion*. 290.
 SAINT-MICHEL, empreinte du cordon de l'ordre de chevalerie de ce nom. 230.
 Saint-Omer. 122. Châtellenie. 153, 421, 429.
 Saint-Paul, comté. 22, 593.
 SAINT-PAUL (Hue de). 181.
 SAINT-PAUL (Louis de Luxembourg, comte de), possesseur de manuscrits. 280.
 SAINT-PAUL (Yolande, comtesse de), fait traduire la *Translation de saint Jacques*. 393.
 Saint-Quentin. 52.
 Saint-Tron ou Saintron ou Sainteiron, abbaye. 172, 189, 190, 193, 225.
 SAINTE-PALAYE (M. de). Indication de ses notices sur les manuscrits du Roi. 1, 3, 4, 5, 7, 19, 20, 21, 22, 24, 38, 101, 127, 134, 146, 147, 148, 151, 165, 171, 218, 230, 231, 232, 234, 235, 236, 238, 240, 243, 272, 274, 278, 279, 280, 311,

- 330, 341, 350, 356, 372, 373, 383, 388, 399, 402, 404. Ses travaux. 47, 373, 383.
- SALADIN**, conquérant de la Syrie. 130, 132, 153, 157, 159, 160, 191.
- Salamine*. 108.
- SALLIER** (l'abbé). 249.
- Sallon**, pricuré. 244, 246, 249, 250, 263, 264, 271.
- SALOMÉ**, 5^e époux d'Anne. 296, 332.
- SALOMON**, roi des Juifs. 320. Son eau. 599. Son *Lunaire*. 406, 407. Son *Jugement*. 411.
- SALOMON**, sire de Bretagne. 125.
- Sampy** (le chevalier). Ballade en son honneur. 421, 422.
- SANCERRE** (Louis de), connétable de France. Bal a te sur sa mort. 430.
- SANDRAS**. Sa chanson. 98.
- Saône*, rivière. 269.
- Sarlatigne*. 318.
- SARGINES** (Geoffroi de). Vers à sa louange. 413.
- SARRASINS**. 39, 103, 108, 126, 136, 141, 172, 175, 191, 193, 194, 197, 198, 201, 251, 254, 255, 256, 257, 259, 261, 263, 329, 339, 370.
- Sart* (le), seigneurie. 145.
- Satalie*. 191.
- SATAN**. 305.
- SAUVAGE**, auteur d'un *Doctrinal*. 588, 389, 391, 392, 414.
- Savoie*, comté. 379.
- SAVOIE** (Amédée, comte de). 379.
- SAVOIE** (Louis, duc de). 280.
- SAVOYE** (Louis de). Son épitaphe. 446.
- SAVOIE** (Marie de), comtesse de Saint-Paul. 280.
- SAVOISY**. 426.
- Saxe*, ou *Saxoigne*. 150, 187, 323.
- SAXONS**. 170.
- Sconans*, en Save. 523.
- Sebaste* ou *Samarie*, archevêché. 26.
- SEBASTIEN** (saint). 329.
- SEBILLE**, femme du comte Thierry. 134.
- Seine*, neuve. 103, 104, 143.
- SELVE** (Jean de). Son épitaphe. 444.
- SEMILLY** (Richard de). Ses chansons. 94.
- Sentis*, bailliage. 419, 420, 430.
- SENONOIS-GAULOIS**. Leur histoire composée par Deschamps. 431.
- SHAKSPEARE**. 337.
- Sicile*. 175. Royaume. 209, 247, 265, 388.
- SIDRAC**, auteur supposé de la *Fontaine de toutes sciences*. 24, 25, 26, 27, 28, 29.
- SIGEBERT**, historien. 103.
- SILVESTRE** (saint). 336.
- SIMÉON ET JUDE** (saints). Leur passion. 329.
- SIMEONI** (Gabriel), poète et généalogiste. 153, 156.
- SIMON-LE-LEPREUX**. 301.
- SINAGOS**, personnage de chanson de geste. 140, 141.
- SOIGNIES** (Gontier de). 80, 81.
- Soissons*. Son abbaye de Saint-Marc. 315, 316, 317, 320. Sa *Vierge*. 318.
- SOISSONS** (comte de). 377.
- SOISSONS** (Raoul de). Ses chansons. 95.
- SOISSONS** (Thierry de). Ses chansons. 99.
- SOLEINNE** (M. de). Manuscrit de sa bibliothèque. 291.
- SOLIMAN**, sultan de Nicée. 190, 198.
- SORGALE**, combat Richard de Caumont. 198.
- SORIN** (le roi), personnage des romans d'Alexandre. 167.
- Spire*, Bibliothèque de ses évêques. 17.
- Strasbourg*, évêché. 235.
- SUZANNE** (la chaste). 270.
- Syrie* ou *Sulie*, royaume. 26, 160, 190, 191, 200, 562.
- SYRIENS**. 25.

T.

- Tabarie*, prise. 200.
TABARIE (Hue de). 360.
TABOUREUR (Jehan le). Sa chanson. 87.
TAINTURIER (Jehan le). Sa chanson. 87.
TAISY (Cocquebert de), biographe. 153.
TARTARES. 398.
TASTE-VIN (Jean). Cité par Deschamps. 427.
TASTU (madame). 360.
TAYLOR (M. le baron). 291.
TECHENER (M.), libraire. 302.
TEMPLIERS. 160.
Terre-Sainte. 37, 159, 192, 393.
TESTUT, prêtre. 312.
TRAUN (Philippe de), traducteur du *Physiologus*. 396.
Thèbes. 342, 435.
THÉODORE, pénitente. 535.
THÉOPHILE. Sa pénitence. 312, 321, 327, 334, 415. Sa *Prière*. 409.
Therouenne. 421.
THESÉE. 342.
THIBAUD, auteur d'un *Physiologus*. 395, 396.
THIBAUT l'Esclavon, personnage d'une chanson de geste. 156, 137, 138.
THIERRY, roi. 358.
THIERRY-L'ALLEMAND, personnage de chanson du geste. 197.
THIERRY (le comte). 154.
THIERRY, nom formé de *Theodoricus*. 118.
THIERRY, fils de Girart de Roussillon. Son tombeau. 104, 107.
THOMAS (saint), apôtre. 329.
THOMAS-D'AQUIN (saint). 261.
THORY (Geoffroi). Son *Champ-Fleury* cité. 214, 286.
TIBAULT (M^e Jean). Vers sur lui. 445.
Tiergeville, village de Normandie. 4.
TIERGEVILLE (Pierre de), copiste du XIII^e siècle. 4.
- TIERI**, personnage d'une chanson. 50.
TIERRI, personnage de la chanson d'*Anseys de Cortage*. 220.
TIGNONVILLE (Guillaume de), traducteur du *Livre des Philosophes*. 274, 277. Auteur d'une ballade. 361, 365, 366.
TIREY (Rollas de). Sa chanson. 98.
Tolède. 26, 27, 28. Archevêché. 312.
TONDAL. Sa vision. 31, 35.
TORNICANT. Son combat avec Thomas de Marie. 200.
TORNICH. 384.
Toscane. 201.
Toulouse, comté. 109. Parlement. 357.
Touraine. Ses écrivains. 435.
TOURAIN (Charles, duc de). 427.
Tournay. Ses abbayes. 315.
TOURNAY (Jehan de). Sa chanson. 86.
TOURNES (Jean de), libraire. 269.
TOURNON (le cardinal de). Ses livres donnés à Marcin. 47.
Tours. 208.
TOURZEL, maison illustre. 388.
TRAVES (mademoiselle de), comtesse de Gramont. Vers sur sa guitare. 445.
Tremoigne. L'anc. *Dorthmund* en Westphalie. 124, 125.
TRESORIER DE LILLE (le). Sa chanson. 100.
TRESSAN (M. de), collaborateur de la *Bibliothèque des Romans*. 23.
Trèves. Bibliothèque de ses archevêques. 17.
Trévoux. Son pègre. 269.
TREVOUX (Henry de), excellent artiste du XIV^e siècle. 345.
TRIE (Jehan de). Sa chanson. 86.
TRIE (Regnault de). 360, 361, 363, 365, 367, 369.
TRISTAN, héros de roman. 4, 7.

- 8, 9, 18, 19, 20, 21, 44, 129, 130, 146.
TROÏLUS. 161.
TROTTEMENU, nom de messager. 302.
Troyes, l'ancienne. Poème sur sa ruine. 161, 163, 164.
 Son histoire. 340, 348.
Troyes en Champagne. 114, 120.
 S'n église de Saint-Étienne et son Hôtel-Dieu. 213. Ses écrits. 214. Son théâtre. 282, 291, 298, 299. Rondeaux en son honneur. 426.
TUDEBODE, historien. 190.
TULLE (CICÉRON). 410.
Tunis. 26.
TURCS. 178, 200, 258.
TURENNE (Raimont-Roger, vicomte de) 250, 265, 267.
TURPIN, archevêque de Reims. 123, 170, 393.
Turquie. 432.
Tyr ou Sur. 166, 200, 203, 210.

V.

- Valbeton, champ de bataille célèbre dans les chansons de geste.* 101, 103, 108.
Valence. Ses éditions. 33.
Valenciennes. 373. Sa Bibliothèque. 291. Ses Puis. 381.
VALENTIN (saint). 336, 337.
Valois, comté. 150.
VALOIS (le comte de). Lettres qu'on lui envoie. 434.
VAN-PRAET (M.). Ses travaux sur la *Bibliothèque de La Gruthuyse.* 3, 22, 219, 243, 245, 275. Sur la *Bibliothèque du Louvre.* 225, 248.
VARENNES (Aimé de), auteur du poème de *Florimont.* 216.
VARYNPLENUS (Galfridus). 275.
VAU-CRESSON (Guyot de), auteur du fabliau des *Vins d'Ouan.* 410.
VAUZELLES (Mathieu de), auteur du *Traité des péages.* 269.
VEAU (Guillaume). Sa chanson. 82.
VEGECE. 257.
VEINANT (M.), éditeur du *Purgatoire de saint Patrice.* 399.
VENDOME (Jean de Bourbon, comte de). 281.
Venise. 344.
VENTE (Jacques de La). Sa chanson. 83.
VENUS. 439.
VERARD (Antoine). Livres qu'il a imprimés. 24, 26.
Vercel. 123.
Vercigny, seigneurie. 356.
VERGI (la chastelaine de). 152, 155, 405.
Vermandois. 424. Son éloge en vers. 423.
VERMILLES (Hutlin de), nommé dans le *Livre des Cent ballades.* 368.
VERONIQUE (la). 306.
Vertus. Ballades sur cette ville. 427, 428, 431, 432, 433.
Vervins. Ses seigneurs. 424.
Vezin. 426, 428.
Vezelay ou Verzelay. 105, 106, 107, 109.
Vic-sur-Aisne, prieuré. 314. Château. 315, 316, 317.
VIDOUE (Pierre), libraire. 277.
VIÉS-MAISON (Gies de). Ses chansons. 79.
Vigeois, abbaye. 177, 178.
VIGNAY (Jean de), traducteur de la *Moralité sur le jeu des échecs.* 274, 276.
VILAIN d'Arras. Ses chansons. 100.
VILLENEUVE-TRANS (M. le marquis de), auteur de la *Vie de saint Louis.* 414.
Villennes, seigneurie. 232.
Villeoiseau, seigneurie. 367.
VILLERMONT (M. Cabard de), possesseur d'un manuscrit précieux. 132, 133, 154.
VILLEROI (marquis de) donne une

- | | |
|---|--|
| collection de livres au cardinal Mazarin. 17. | VISCONTI (les), manuscrits de leur ancienne bibliothèque. 7. |
| Villers-Coterets. 317, 454. | VITARD (Raoul), 432. |
| Vinay. 433. | Vitry. 433. |
| VINCENT (saint). 151. | VITRY (Philippe de), originaire de Champagne. 435. |
| VINCENT DE BEAUVAIS. 261. | VIVIEN, héros de chanson de geste. 139, 140. |
| VINIER (Giles Le). Ses chansons. 79. | VIVONNE (Antoinette-Louise de Mesmes, duchesse de). 439. |
| VINIER (Jacques Le.) Ses chansons. 85. | VOLTAIRE. 147. |
| VIRGILE. 346. | VOUDAI (le clerc de). 403, 409. |
| VIRVILLE (M. de). 282, 291, 292, 298. | |

W.

- | | |
|--|---|
| WACE. Son poème de la <i>Conception N. D.</i> 320, 322, 323. | Livre des <i>Cent ballades</i> . 339, 365, 368, 369, 370. |
| WANDRES, peuples barbares. 102, 104. | <i>Westphalie</i> . 124. |
| WARIGNY (A.). 584. | WIDELON DE BAVIÈRE. 123. |
| WARREWICK (Richard, comte de). Autographe. 584. | WIERMES (Pierre de Chambly, seigneurs de), père et fils, patrons d'Alard Peschotte. 41, 42. |
| Waterloo. Bataille comparée à celle de Crécy. 379. | WRIGHT (M. Thomas), cité. 35, 396. |
| WERCHIN (Jean de), sénéchal de Hainaut, un des auteurs du | |

Y.

- | | |
|-------------------------------------|--|
| YOLANS, héroïne de chanson. 50, 58. | romans. 383. Peut-être le même qu'Éric. 118. |
| YON, roi de Gascogne, dans les | |

Z.

- ZALTZINGER, imprimeur de Mayence. 52.

ERRATA.

- Page 56, ligne 19 : D'Aras à Dowai, *lisez* D'Arras à Dowai.
- 121, — 16 : Quæ exuuerat, *lisez* Quæ exuerat.
- 148, — 10 : Hue, *lisez* Herbert.
- 169, — 5 : des anciennes chansons, *lisez* des chansons.
- 178, — 8 : pages 179 ligne 23 et 181 ligne 7 : Guillaume Bechade, *lisez* Grégoire Bechade.
- 194, — 19 : Voilà donc une date assez précise. Ida, *lisez* voilà donc une date assez précise, Ida ...
- 208, — 7 : Avant d'appartenir à Julien Brodeau, *lisez* Avant d'appartenir à Bourdelot, comme semblent l'indiquer plusieurs lignes écrites par cet antiquaire...
- 271, — avant-dernière : Ajoutez que cette charmante fable n'avait pas échappé à tous les yeux. Boivin avant moi, en avoit senti le mérite; il l'avoit même transcrite à la fin de son *Apologie d'Homère*. « Pour bien comprendre, avoit-il dit, le » mérite du style simple et naïf, que l'on compare la plus » belle fable de M. de Lamotte, celle du *Cygne* par exemple ou celle de l'*Écrevisse*, avec l'apologue suivant, » tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque royale intitulé: » *L'appartition de maître Jehan de Meung*... »
Quelques années plus tard, l'auteur d'un livre piquant, comme on en faisoit tant au dix-huitième siècle, et comme on en fait aujourd'hui trop peu, le *Voyage au Parnasse*, affirmoit que dans tout le livre de Boivin il n'y avoit de bon que la fable de *la Courge et le Dattillier*. Je souhaite bien qu'on ne dise pas aujourd'hui la même chose de mes *Manuscrits français*.
- 291, — 8 : la division en quatre journées ne s'y trouve plus conservée, *lisez* n'y est pas établie.
- 292, — 8 : et d'en composer le livret, de l'écrire, de le mettre, etc., *lisez* d'en composer le livret, de l'écrire et de le mettre, etc.
- 313, — 13 : Quadam, *lisez* Quodam.
- 380. — 3 : D'un lai faire c'est mes grans fais, *lisez* D'un lai faire c'est uns grans fais.
- 404, — 9 : été le plus feulleté, *lisez* ont été le plus feulletés.
- 414, — 46 : Le Plait Renard de Danmartin. — *Inédit*. — *lisez* Le Plait Renart de Dammartin. — A. Jub. *Contes et Fables*, tom. II.
- 415, — 30 : cinquante-cinq, *lisez* cinquante-quatre.
- 416, — 3 : 12,114 vers, *lisez* 11,994 vers.

Handwritten circular stamp or seal, possibly containing a date or reference number.











